10057.

Palat ~~XLIX 4 [illegible]~~

Palatine

XLIX 124

590447

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

ERPÉTOLOGIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

IL eſt plus facile d'aſſigner les caractères qui appartiennent aux animaux de cet ordre, que de fixer la dénomination qui leur eſt propre. Juſqu'ici, on les a appelés tantôt *amphibies rampans*, tantôt *quadrupèdes ovipares*, & tantôt *reptiles*; mais aucune de ces expreſſions, malgré l'autorité des Naturaliſtes célèbres qui les ont adoptées, ne peut convenir parfaitement. Le mot *amphibie*, ſous quelque forme qu'on l'enviſage, ne préſente qu'une idée vague, obſcure, indéterminée. Si l'on entend par *amphibies* des animaux qui peuvent vivre dans l'eau & hors de l'eau, à leur gré, & auſſi long-temps qu'ils le veulent; dans ce ſens, il n'y a point d'*amphibie* ſur la terre dont l'exiſtence ſoit connue : & ſi l'on prend pour *amphibies* des êtres qui peuvent reſter dans l'eau ou hors de l'eau pendant un temps limité ſeulement, alors l'homme & tous les animaux ſeront *amphibies*, puiſqu'ils ont la faculté de plonger pendant un temps plus ou moins conſidérable (1).

Les animaux dont il s'agit ici n'ont pas été caractériſés d'une manière plus heureuſe par le mot de *quadrupèdes ovipares*. Le premier terme de cette dénomination, ayant été déjà conſacré aux animaux qui ſont rangés dans le même ordre que le *cheval*, le *bœuf*, l'*éléphant*, ne peut, ce me ſemble, être employé que pour en déſigner d'autres qui aient les plus grands rapports avec ces quadrupèdes (2). On devroit donc s'attendre à trouver la plus parfaite identité de caractères entre le *cheval* & la *grenouille*, le *bœuf* & la *tortue*; & l'on eſt bien étonné de voir que les principaux rapports qui uniſſent ces divers animaux ſont purement extérieurs; & que les oiſeaux ont, avec les *quadrupèdes vivipares*, une analogie plus intime que les animaux dont il eſt ici queſtion. D'ailleurs, l'épithète d'*ovipare* ne convient pas généralement à tous les individus de cet ordre, puiſqu'il eſt certain que les *Salamandres* & le *Lézard gris* font leurs petits vivans : ainſi, quoique la dénomination de *quadrupède ovipare* ſoit moins vicieuſe que la précédente, puiſque tous les animaux qu'elle déſigne ont quatre pattes, on ne peut point cependant conclure qu'elle ſoit d'une exactitude rigoureuſe.

Le mot *reptile* me paroît réunir moins d'inconvéniens. Tous les individus dont

(1) Les plongeurs de profeſſion, tels que les *fauniers de Halle en Saxe*, un grand nombre de Nègres, les *pêcheurs des perles de Ceylan*, reſtent ſous l'eau un aſſez long eſpace de temps, ſans qu'on puiſſe pour cela mettre ces plongeurs au rang des *amphibies*.

(2) Nous ne conſidérons ici les *quadrupèdes ovipares*, que relativement à l'idée que ce mot nous rappelle.

nous allons parler ont les jambes fort courtes, très-écartées les unes des autres, & ſi foibles, qu'elles ne peuvent ſoutenir le poids du corps. Le *Lézard gris*, par exemple, qui eſt un des plus agiles, eſt obligé de s'appuyer ſur ſon ventre, à l'inſtant où il ralentit ſa courſe : il ſe ſert donc de ſes pattes, plutôt pour ramper que pour marcher..... En un mot, tous les animaux qui ſont l'objet de cette diſcuſſion, ſe trouvent dans la néceſſité indiſpenſable de ſe traîner ſur le ventre ; c'eſt un vice inhérent à leur conſtitution, & qui ne reçoit d'autres modifications que celles qui réſultent de la longueur & du rapprochement des pattes. Sous ce rapport, le nom de *reptile* m'a paru mériter la préférence,

Je me ſuis encore déterminé à inventer un nom pour caractériſer la ſcience qui traite des animaux de cet ordre. Les deux racines grecques Ἑρπω, λογος m'ont fourni le mot Erpétologie, que Klein a déjà employé dans une acception plus étendue, pour déſigner les *ſerpens* & les *reptiles*.

Pour la diſpoſition méthodique des genres, j'ai adopté la diviſion générale que M. Scopoli a publiée, & que M. le Comte de la Cepède a ſuivie dans ſon *Hiſtoire des quadrupèdes ovipares ;* je me ſuis permis uniquement de faire une inverſion dans l'arrangement des claſſes. J'ai placé dans la première les *reptiles* qui n'ont point de queue ; & dans la ſeconde, ceux qui en ſont pourvus. Par cette nouvelle diſpoſition, la chaîne qui unit les *ſerpens* & les *reptiles* n'eſt point interrompue ; mais l'on paſſe des uns aux autres par une gradation ſucceſſive. Depuis la *Tortue* qui compoſe le premier genre de la ſeconde claſſe, juſqu'au *Chalcide* qui forme le dernier, on voit s'éteindre, par degrés inſenſibles, les limites qui ſéparent ces deux ordres d'animaux.

La diſtribution des genres de Linné m'a paru ſuſceptible de quelques changemens. Les eſpèces qui compoſent la famille des *Lézards* ſont très-nombreuſes, & préſentent des caractères qui les diſtinguent eſſentiellement. Il y a loin de la ſtructure du *Crocodile* à celle de la *Salamandre ;* & de l'organiſation du *Chalcide* à celle du *Caméléon*. Ces conſidérations m'ont engagé à détacher les *Crocodiles*, les *Caméléons*, les *Salamandres*, & les *Chalcides*, de la tribu des *Lézards*, & d'en faire des genres particuliers. J'ai établi la diſtinction générique ſur le nombre des doigts & la conformation des pattes. L'organiſation intérieure de ces divers animaux offre encore d'autres différences.

Une des plus grandes difficultés que j'ai éprouvées, c'eſt pour fixer la diſtinction des eſpèces. Dans cet ordre, encore plus que dans tout autre, l'âge, les métamorphoſes, le ſexe produiſent une multitude de différences dans les couleurs, ſur-tout parmi les *Crapauds* & les *Grenouilles*. J'ai tâché de déterminer, non ſeulement les gradations fugitives de ces teintes diverſes, mais encore les caractères conſtans qui

diſtinguent les eſpèces; & comme il eſt néceſſaire que dans une longue ſuite d'objets les deſcriptions ſoient faites ſur le même plan, afin que les traits caractériſtiques ſoient plus ſaillans & plus ſenſibles, j'ai été obligé de refaire preſque à neuf toutes les phraſes deſcriptives.

J'ai pris le *Syſtême de la Nature* de Linné pour baſe & pour modèle : les écrits de ce grand Homme doivent ſervir de guide à tous ceux qui travaillent ſur l'Hiſtoire Naturelle. J'ai encore conſulté le *Traité de l'Encyclopédie méthodique*, par M. Daubenton, celui de M. Laurenti ſur les *reptiles;* les ouvrages de Rœſel, de Klein, de Gronou, de Petiver, de Scopoli, de Knorr, d'Edwards, de Catesby, de Séba; les nouveaux Mémoires de Suède, de Pétersbourg; ceux de l'Académie des Sciences de Paris, de Berlin; les *Tranſactions philoſophiques;* & une infinité d'autres livres dont l'énumération ſeroit trop longue. L'*Hiſtoire des quadrupèdes ovipares*, par M. le Comte de la Cepède, m'a été principalement d'un grand ſecours; j'y ai trouvé des deſcriptions nouvelles, des détails curieux, & une infinité d'obſervations intéreſſantes. Ce *Traité*, ſi juſtement eſtimé, réunit tout à la fois l'exactitude & la préciſion, qui ſont le mérite principal d'un ouvrage d'Hiſtoire Naturelle, & les charmes du ſtyle qui répandent le goût de cette ſcience.

INTRODUCTION.

DE tous les animaux que la Nature a diſperſés ſur la ſurface de la terre, & qu'elle paroit avoir jetés à travers la grande ſcène de ſes ouvrages, pour animer le vide de l'eſpace & y produire du mouvement, les reptiles ſont ceux qui ont eu le moins de part à ſes dons. Tout en eux porte l'empreinte d'un abandon preſque général, & d'une diſgrace abſolue. Leur corps ne préſente qu'une maſſe informe, lourde, & inactive; leurs ſens ſont obtus; leur inſtinct eſt réduit aux ſenſations les plus groſſières; & leur naturel ſe borne à chercher leur pâture ſur les limites de la terre & de l'eau, dans ces vaſtes marécages, où tout retrace l'image des déjections monſtrueuſes de l'antique limon. En effet, aucun d'eux n'a les graces ni la gaîté des autres animaux terreſtres : ils ne ſavent point, comme ceux-ci, s'amuſer, ſe réjouir enſemble, ni prendre de doux ébats ſur la terre ou dans l'air; mais ils giſſent à terre, ſur le bord des étangs, dans les creux des rochers, ſous les buiſſons ſtériles. Les uns ſe plaiſent aux rayons du ſoleil; les autres ſe tiennent dans les lieux ſombres, humides, & retirés pendant le jour; & ne ſortent que la nuit, comme pour cacher leur difformité, & pour éviter à l'homme le ſentiment de crainte, de dégoût, & d'horreur que leur préſence lui inſpire. Cependant, comme toutes les parties de la chaine des êtres ſont dignes de notre contemplation, aux yeux d'un obſervateur ſans préjugé, tous ces animaux ne ſont pas dépourvus d'agrément & d'intérêt. On voit avec ſatisfaction les reſſources qu'ils tirent de la ſtructure groſſière de leurs membres & de leurs organes; on examine avec plaiſir leurs mœurs, leurs habitudes, les rapports qui les uniſſent avec les êtres les plus intelligens, & les diſtances qui les ſéparent de la matière brute. Cette étude réfléchie, approfondie, développe à nos yeux toutes les richeſſes de la création, & ne laiſſe rien à déſirer à notre admiration ſur les merveilles de l'exiſtence.

DÉFINITION DES REPTILES. On doit ranger dans cette claſſe tous les animaux à quatre pattes, qui naiſſent d'un œuf, qui ont le corps dépourvu de poil & de mamelles, le ſang preſque froid & rouge, un ſeul ventricule avec deux oreillettes au cœur, & dont la reſpiration ſe fait par de longs intervalles. Les reptiles ſe rapprochent donc beaucoup des poiſſons, tant par la ſtructure du cœur que par les qualités du ſang; mais ils s'en éloignent entièrement par la conformation des membres, & ſur-tout par la manière dont s'exécute la reſpiration.

CIRCULATION DU SANG. Il y a une conſidération importante à faire ſur la circulation du ſang des reptiles, & par conſéquent ſur leur reſpiration. Dans les quadrupèdes, le ſang chaſſé du ventricule droit par l'action des muſcles du cœur, eſt porté dans les poumons par l'artère pulmonaire : de là, il paſſe dans l'oreillette gauche, & dans le ventricule qui eſt du même côté; enſuite il eſt pouſſé, par la contraction de ce ventricule dans l'aorte, qui le diſtribue dans tout le reſte du corps; d'où il revient encore au cœur par le moyen de la veine cave. Telle eſt la manière dont ſe fait la circulation du ſang dans tous les animaux terreſtres qui ont deux ventricules au cœur, deux oreillettes, & dont la reſpiration eſt fréquente. L'air introduit continuellement dans leurs poumons agit ſur le ſang, le rafraîchit, le vivifie : auſſi leurs mouvemens ſont fort vifs, leurs ſenſations délicates, leurs intentions très-décidées. Mais dans les reptiles qui ne reſpirent l'air frais que par intervalles, & qui ne jouiſſent pas de l'avantage d'une reſpiration réglée, la circulation ne s'execute pas de la même manière. Au lieu de paſſer par les poumons, le ſang ſort du cœur par une ouverture oblongue, placée entre les deux oreillettes, & ſe décharge immédiatement de l'artère pulmonaire dans l'aorte. Cette différence de conformation produit ſans doute cette froideur d'affections, & cette eſpèce d'apathie que l'on remarque dans pluſieurs de ces animaux; car leur ſang étant moins ſouvent animé, vivifié, renouvelé par l'air atmoſphérique qui pénètre dans les poumons, eſt plus groſſier, plus épais, & incapable de

produire ce degré de chaleur intérieure, qui eſt le principe du mouvement & de l'activité.

Forme du corps et de la tête. Il ne faut pas chercher dans la conformation extérieure des reptiles, l'empreinte des caractères qui uniſſent les animaux de cet ordre; ils ne préſentent à cet égard qu'une foible reſſemblance. Les uns ont le corps ramaſſé, arrondi, liſſe, couvert de verrues, & enduit d'une humeur viſqueuſe; les autres ont le tronc alongé, garni d'écailles, de ſegmens, ou de tubercules; d'autres enfin ſont revêtus, par deſſus & par deſſous, d'une enveloppe dure & oſſeuſe.

La tête de ces animaux offre également une multitude de différences. Tantôt elle eſt triangulaire, comme dans quelques eſpèces de *crapauds* & de *grenouilles*; tantôt arrondie & terminée par une eſpèce de bec, comme on le voit dans quelques *tortues*. Dans la plupart des *lézards*, la tête eſt ovale; & dans les *crocodiles*, elle eſt en forme de cône.

La langue. Cette partie, qui conſtitue le principal organe de la voix, eſt auſſi variée dans les reptiles, que les ſons rauques & confus qu'ils font entendre: elle eſt large & aplatie dans les *grenouilles*, les *tortues*, les *ſalamandres*, l'*iguane*, le *ſeinc*, & le *cordyle*; fourchue à l'extrémité dans preſque tous les *lézards*; arrondie en forme de ver, & extenſible hors de la gueule, dans les *caméléons*. On dit que les *crocodiles* ont à la place de cet organe, une membrane ſituée à l'entrée du goſier.

Les yeux. Le plus grand nombre des reptiles vivant ſur le rivage de la mer, ſur le bord des étangs, des lacs, & des rivières, où les rayons du ſoleil ſont ſans ceſſe réfléchis par les lames d'eau, il étoit néceſſaire que leurs yeux fuſſent aſſez forts pour n'être pas altérés, & bientôt détruits par les flots de lumière qui les inondent. Ces animaux ont par conſéquent les yeux garnis de paupières mobiles & d'une membrane clignotante, comme ceux des oiſeaux: de plus, quelques-uns d'entre eux jouiſſent, ainſi que les *chats*, de la faculté de contracter & de dilater leur prunelle, de manière à recevoir uniquement la quantité de lumière qui leur eſt néceſſaire, & à empêcher celle qui leur ſeroit nuiſible d'entrer dans leurs yeux.

Oreilles. Tout l'appareil extérieur de l'organe de l'ouïe conſiſte tantôt dans un petit enfoncement de l'os du crâne, qui eſt recouvert en cet endroit d'une membrane fortement tendue, ainſi qu'on l'obſerve dans les *tortues*, les *grenouilles*, & les *lézards*; tantôt on trouve à la place de cette membrane, une ouverture qui ſe referme de bas en haut, par le moyen d'une ſubſtance cartilagineuſe, épaiſſe, ſolide, & aſſez ſemblable aux ouïes des poiſſons: on l'a remarquée ſur pluſieurs *crocodiles*.

Cou. Les reptiles reſpirant par les poumons, comme les quadrupèdes, ont également un cou dont la forme & les dimenſions varient ſelon la diverſité des familles. Dans les *grenouilles*, les *raines*, & les *crapauds*, il eſt ordinairement court, & ſe diſtingue à peine du tronc; dans les *tortues*, il eſt d'une figure cylindrique, couvert de rides, de plis, & plus gros que la tête; dans les *lézards*, il eſt moins épais que le tronc, & orné quelquefois d'une eſpèce de collier compoſé d'écailles quadrangulaires.

Tronc. C'eſt la partie du corps qui offre les principales différences, non ſeulement par ſa forme, mais encore par les tégumens qui la recouvrent. Les reptiles qui n'ont pas de queue ſont revêtus d'une peau garnie de points ſaillans, de verrues, ou de tubercules; les *crocodiles*, les *lézards* ont des plaques ou des écailles tantôt liſſes, tantôt relevées en carène; les *tortues* ſont munies, par deſſus & par deſſous, d'un écuſſon peint de diverſes couleurs, ſous lequel elles peuvent à volonté retirer leur tête, leurs pattes, & leur queue: ces écuſſons ſont compoſés d'une ſubſtance oſſeuſe, ſi dure & ſi compacte, que la roue d'un chariot peſamment chargé peut paſſer par deſſus ſans que l'animal en ſouffre aucun dommage.

Parties sexuelles. Le défaut de queue eſt une marque conſtante, d'après laquelle il eſt aiſé de ſéparer les individus de la première claſſe, de ceux de la ſeconde; mais indépendamment de ce caractère diſtinctif, les *reptiles ſans queue* offrent d'autres différences dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur forme, & ſur-tout dans la manière dont ils ſe multiplient. Semblables aux poiſſons, ils n'ont aucun organe extérieur propre à la génération. Leurs œufs ne ſont pas fécondés dans le corps de la femelle; mais à meſure qu'elle les pond, le mâle les arroſe de ſa liqueur prolifique, qu'il lance par l'ouverture de l'anus. Au contraire, dans les reptiles de la ſeconde claſſe, tels que les *tortues*, les *crocodiles*, les *lézards*, les *ſalamandres*, les parties ſexuelles des mâles reſtent enfermées

dans l'intérieur du corps, jusqu'au moment où ils s'accouplent avec leurs femelles; & les œufs sont fecondés avant la ponte.

QUEUE. Tous les reptiles n'ont pas de queue; les *grenouilles*, les *raines*, les *crapauds* en sont absolument dépourvus; les autres familles comprises dans cet ordre ont cette partie plus ou moins longue. Dans les *tortues*, elle n'a tout au plus que cinq ou six pouces de long; tandis qu'on trouve des *lézards* dont la longueur de la queue est double & même triple de celle du corps (1).

PIEDS. Voici le trait le plus ressemblant & le caractère principal qui rapproche les reptiles de l'ordre des quadrupèdes. Les uns & les autres ont quatre pieds composés d'articulations, & partagés à leur extrémité en un certain nombre de doigts, garnis ordinairement d'ongles tantôt longs & crochus, tantôt courts & aplatis. Beaucoup d'espèces ont les quatre pattes en forme de nageoires: telles sont les *tortues* qui vivent habituellement dans les eaux de la mer, & que nous avons décrites dans la première sous-division de ce genre. D'autres espèces, qui vivent dans les marais ou sur le bord des rivières, ont les doigts des pattes de derrière seulement, réunis par une membrane intermédiaire: telles sont les *grenouilles*, les *crapauds*, les *tortues* renfermées dans la seconde sous-division, & les *crocodiles*. D'autres espèces enfin qui habitent dans les terres, qui grimpent sur les arbres & les rochers, ont tous les doigts libres & séparés: tels sont la plupart des *lézards*, & les *tortues* comprises dans la troisième sous-division de ce genre.

SENS DE LA VUE. En suivant toujours l'ordre que je me suis prescrit dans l'exécution de cet ouvrage, je vais examiner succinctement quel est le nombre & la force des sens dont les reptiles sont pourvus.

Ils ont tous reçu celui de la vue; & c'est sans doute le premier de tous. La structure, tant intérieure qu'extérieure, des yeux; ces paupières mobiles qui les garantissent de l'impression des corps étrangers; cette membrane clignotante qui tempère l'éclat éblouissant de la lumière; cette faculté qu'ils ont de contracter & de dilater leur prunelle; tout annonce un organe délicat & sensible. En effet, on observe qu'ils aperçoivent les objets de très-loin, même au milieu de l'obscurité, & dans les ténèbres les plus épaisses.

SENS DE L'OUIE. Il y a deux sortes raisons qui nous portent à croire que le sens de l'ouie est très-foible dans les reptiles. 1°. Leur oreille intérieure n'est pas composée de toutes les parties qui servent à la perception des sons dans les animaux les mieux organisés; on n'y trouve point de limaçon, ni de fenêtre ronde; les conduits demi-circulaires n'ont point d'extrémités; la membrane du tambour est très-épaisse, & l'osselet du tympan d'une figure très-irrégulière (1). 2°. Ils sont dépourvus des conques extérieures, qui ramassent les sons comme un miroir réunit les rayons lumineux, & qui dirigent les vibrations vers le véritable siége de l'ouïe. On ne voit, à la place de ces cavités, que des trous fort étroits, qui ne peuvent recevoir qu'un très-petit nombre de rayons sonores. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces animaux sont presque entièrement muets, ou ne font entendre qu'un coassement désagréable; d'où l'on doit conclure qu'ils reçoivent des sons très confus, puisque l'habitude d'entendre distinctement donne bientôt celle de s'exprimer de même.

SENS DE L'ODORAT. Presque tous les reptiles ont les organes extérieurs du sens de l'odorat très-apparens. Les narines du *crocodile* sont situées dans un espace rond, rempli d'une substance noirâtre, molle, & spongieuse; celles de la *tortue* & du *lézard* occupent l'extrémité du museau, & consistent en deux ouvertures très-sensibles: il conste même, par l'inspection anatomique, que les nerfs qui y aboutissent sont d'une grosseur extraordinaire; ce qui fait bien augurer en faveur du sens de l'odorat. Mais lorsqu'on considère que le plus grand nombre de ces animaux vivent dans les fanges des marais, dans les eaux croupissantes des mares & des étangs, on conçoit que ces odeurs très-exaltées ne peuvent que nuire à l'activité de l'odorat.

SENS DU GOUT. Si la perception du goût est en raison de la sensibilité de l'organe qui en

(1) On trouve, à, Sumatra un *lézard* dont la queue est si fragile, que le plus petit coup & même la peur, suffisent quelquefois pour la faire tomber; mais bientôt elle commence à croître de nouveau. Mardens, Hist. de Sumatra, traduite par M Parraud, vol. 1, p. 190.

(1) Mém. sur l'anatomie des oiseaux & des reptiles, par M. Vicq-d'Azir, Acad. des Scieuc. 1778.

est

eſt le ſiège, on doit regarder ce ſens comme le plus foible de tous. Les *crocodiles* n'ont point de langue proprement dite ; les *grenouilles* n'ont qu'une camoſité informe : en général, cet organe eſt petit dans le plus grand nombre des reptiles ; il eſt enduit d'une humeur viſqueuſe, & conformé de manière à ne tranſmettre que difficilement les impreſſions des corps ſavoureux.

Sens du toucher. On ne doit pas non plus regarder le ſens du toucher comme très-vif dans cet ordre d'animaux. La plupart ont le corps revêtu d'écailles dures, de gros tubercules, ou d'une couverture oſſenſe. Un grand nombre d'individus ont l'extrémité des pattes garnie d'écailles, & les doigts réunis de manière à ne pouvoir être appliqués qu'avec peine à la ſurface des corps. Si quelques *lézards* ont des doigts longs & très-ſéparés les uns des autres, le deſſous eſt ordinairement couvert d'une peau dure, ou d'écailles aſſez épaiſſes pour ôter toute ſenſibilité à cette partie. Tous les reptiles en général ne doivent donc recevoir que bien peu d'impreſſions diſtinctes par le toucher.

Accouplement. Quoique les reptiles paroiſſent moins ſenſibles que les quadrupèdes aux impreſſions extérieures, ils n'en éprouvent pas moins les atteintes de l'amour. Ce ſentiment impérieux, qui, dans la plupart des animaux, donne tant de force aux plus foibles, tant de courage aux plus lâches, communique auſſi aux individus de cet ordre toute l'activité de ſa puiſſance. Dans les premiers jours du printemps, malgré le ſilence habituel de pluſieurs de ces reptiles, ils ont preſque tous des ſons particuliers pour exprimer les déſirs qui les animent : le mâle appelle ſa femelle par un cri plaintif ; elle répond par un accent ſemblable. Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu ces tons diſcordans, ces murmures déſagréables que font les *grenouilles* au temps de leurs amours. C'eſt de tous les reptiles celui dont la réproduction eſt la plus remarquable. Lorſque le beſoin de ſe reproduire commence à ſe faire ſentir, il croît aux pouces des pattes antérieures du mâle, une eſpèce de verrue garnie de papilles, dont il ſe ſert pour retenir plus facilement ſa femelle. Alors il monte ſur ſon dos, & l'embraſſe ſi étroitement avec ſes pieds de devant, dont les doigts s'entrelacent les uns dans les autres, qu'il faut employer une force conſidérable pour les ſéparer ; on n'y parvient pas même en arrachant les pattes poſtérieures du mâle (1). Ils nagent ainſi accouplés pendant environ un mois. Au bout de ce terme, dont la durée n'eſt pas exactement déterminée, la femelle fait ſa ponte. Les œufs forment une eſpèce de cordon, étant collés enſemble par une matière viſqueuſe, & enveloppés d'une glaire épaiſſe (2). Le mâle ſaiſit le moment où ils ſortent de l'anus, pour les arroſer de ſa liqueur prolifique ; & fait entendre un cri particulier pendant le cours de cette opération, ſuivant le témoignage de M. Laurenti. Auſſi-tôt après, il ſe ſépare de la femelle ; & recommence à nager avec agilité, quoiqu'il ait été long-temps dans un état d'immobilité & dans une eſpèce de contraction ſpaſmodique. Lorſqu'on conſidère avec le microſcope un œuf de *grenouille*, on diſtingue un petit point, noir d'un côté & blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un globule, dont la ſubſtance glutineuſe & tranſparente eſt environnée de deux membranes concentriques, qui repréſentent la coque de l'œuf. Après un temps plus ou moins long, l'embryon ſe développe, & prend le nom de *têtard*. Dans ces premiers inſtans, il ſuce un peu de cette glaire qui l'environne & qui ſe dilate inſenſiblement ; de ſorte que plus elle diminue de maſſe, plus elle augmente de volume. Elle n'eſt bientôt plus qu'un léger nuage, d'où le *têtard* ſort de temps en temps pour s'eſſayer à nager ; mais il y rentre preſque auſſi-tôt, parce qu'il n'a que de très-petites nageoires pour ſe ſoutenir dans l'eau : elles croiſſent enfin à meſure qu'il grandit ; & le nuage ſe ſublimiſe dans la même proportion, de manière qu'il ſe trouve entièrement diſſipé lorſque le petit *têtard* n'en a plus beſoin. La Nature eſt une mère tendre & ingénieuſe ; elle conduit, elle protège ainſi tous ſes enfans, tous les êtres. Elle les mène d'abord, pour ainſi dire, par la liſière ; elle les enhardit enſuite à marcher, lorſqu'ils en ſont capables, & ne

(1) On peut voir dans cette ſituation le mâle & la femelle de la *grenouille-commune*, de la *raine-verte* & du *crapaud*, *pl.* 2, 4, & 6, *fig.* 2, 5, & 3. M. l'Abbé Spallanzani prétend qu'ayant coupé la tête à un mâle qui étoit accouplé, cet animal ne ceſſa pas de féconder pendant quelque temps les œufs de ſa femelle ; & il ajoute qu'il ne mourut qu'au bout de quatre heures.

(2) Voy. la *pl.* 2, *fig.* 1, *a* ; & la *pl.* 6, *fig.* 3.

fait plus que leur préſenter de loin une main ſecourable : enfin elle les laiſſe aller ſeuls.

Selon les obſervations de Swammerdam, quinze jours après la ponte de la femelle, le *têtard* a environ ſix lignes de longueur. Alors on découvre les premiers linéamens des pattes de derrière : la place des doigts eſt marquée par autant de petits boutons. Dans ce degré de développement, ce petit être animé eſt bien différent de ce qu'il doit être après ſa métamorphoſe. Sa bouche n'eſt pas placée au devant de la tête, mais ſous la ſurface inférieure : auſſi lorſqu'il veut ſaiſir quelque objet ou chaſſer l'air qu'il a dans les poumons, il ſe retourne, dit Swammerdam, avec une telle vîteſſe, qu'à peine l'œil peut ſuivre ſes mouvemens.

Dans un *têtard* de trente-ſix jours, les jambes de derrière commencent à paroître en dehors ; mais il faut l'ouvrir pour voir les jambes antérieures, qui, devant être plus courtes, ſont auſſi moins ſaillantes, & paroiſſent plus tard de quelques jours (1).

Enfin, après deux mois de priſon, c'eſt-à-dire, vers le milieu de juin, la petite *grenouille* ſe ſent capable d'en briſer les portes, & ne recule pas cet heureux moment. Elle contracte d'abord ſon enveloppe en élevant le dos ; ce qui fait que la peau ſe déchire vers la tête, & la *grenouille* développée paſſe la tête par cette fente. Bientôt la membrane qui formoit la bouche du *têtard* ſe retire vers le ventre ; les pattes antérieures ſe déploient ſucceſſivement ; & la dépouille, toujours repouſſée en arrière, laiſſe enfin à découvert le corps, les pattes poſtérieures, & la queue, qui, diminuant toujours de volume, finit par diſparoître entièrement ; en ſorte qu'on n'en trouve plus le moindre veſtige.

Le temps de l'accouplement des *tortues* varie dans les différens pays, ſuivant la température, la poſition en deçà ou au delà de la ligne, & la ſaiſon des pluies. Vers la fin de mars, ou dans le commencement d'avril, diſent les Voyageurs, on voit le mâle & la femelle ſe rechercher avec ardeur dans les contrées chaudes de l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt au milieu des ondes qu'ils s'accouplent plaſtron contre plaſtron. Ils s'embraſſent étroitement avec leurs longues nageoires ; ils voguent enſemble, toujours réunis par le plaiſir, ſans que les flots amortiſſent la chaleur qui les pénètre. On prétend même que leur eſpèce de timidité naturelle les abandonne alors, & qu'ils deviennent comme furieux d'amour (1). Aucun danger ne les arrête ; & le mâle ſerre encore étroitement ſa femelle, lorſque, pourſuivie par les chaſſeurs, elle eſt déjà bleſſée à mort, & répand tout ſon ſang. Cette union ſi intime dure pendant près de neuf jours. Peu de temps après l'accouplement, la *tortue* femelle quitte la mer ; & va ſouvent à plus de trois cents lieues chercher ſur le rivage un lieu convenable pour y faire ſa ponte. Le mâle accompagne toujours la femelle dans ce voyage, & la ramène auſſi à leur ancien domicile (2). On aſſure que ſur les bords de l'Orenoque, elles arrivent en ſi grand nombre au commencement du mois de mars, que le rivage ne peut les contenir ; de manière qu'on en voit une multitude innombrable, la tête hors de l'eau, qui attendent que d'autres leur aient fait place (3). Arrivée ſur le rivage, la *tortue* choiſit un ſol couvert de ſable ou de gravier ; elle y creuſe avec ſes nageoires, & au deſſus de l'endroit où parviennent les plus hautes vagues, un ou pluſieurs trous d'environ un pied de largeur, & de deux pieds de profondeur : elle y dépoſe ſes œufs, au nombre de plus de cent ; &, comme ſi elle vouloit les dérober aux yeux de ceux qui les cherchent, elle les couvre d'un peu de ſable, mais cependant aſſez légèrement, pour que la chaleur du ſoleil puiſſe les échauffer & les faire éclore. Elle fait ordinairement trois pontes, éloignées l'une de l'autre de quatorze jours ou environ. Les dangers que courent ces animaux, lorſque le jour éclaire les pourſuites de leurs ennemis, & peut-être auſſi la crainte qu'ils ont de la chaleur ardente du ſoleil ſous la zone torride, font qu'ils choiſiſſent preſque toujours le temps de la nuit pour ſe mettre en voyage.

Le temps de l'incubation varie ſelon la température du climat. On dit communément

(1) On peut voir des *têtards* d'un âge différent, *pl.* 2, *fig.* 6, *c*, *d*.

(1) M. le C. de la Cepède, *Hiſt. des quad. ovip.* 63.

(2) Kœmpf, *Delic. Nat. ſelect. p.* 118.

(3) *Hiſt. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, trad. de M. Eidous, vol. 2, p. 62.

que dans les contrées tempérées elle dure vingt ou vingt-cinq jours. Froger prétend qu'à Saint-Vincent, île du Cap-Vert, il n'en faut que dix-ſept (1); & Gumilla rapporte qu'au bout de trois jours les œufs éclosent ſur les bords du fleuve de l'Orenoque (2).

Les Voyageurs qui ont eu occaſion d'obſerver les petites *tortues* peu de temps après leur naiſſance, lorſqu'elles n'ont qu'environ un pouce de longueur, nous diſent que dans cet état elles ne quittent point leurs trous pendant le jour, la Nature leur ayant appris à ſe garantir ainſi des ardeurs du ſoleil & de l'avidité des oiſeaux de proie; mais qu'elles attendent la nuit pour ſortir. « Ce qui m'a » le plus étonné, dit Gumilla, c'eſt que, » quoique leur foſſe ſoit quelquefois éloi- » gnée d'une demi-lieue & même plus de la » rivière, elles s'y rendent par la voie la plus » courte, ſans jamais s'égarer. J'en ai quel- » quefois porté à une grande diſtance de » l'eau, je les ai couvertes & leur ai fait faire » pluſieurs trous pour qu'elles s'égaraſſent; » mais je ne les ai pas plutôt laiſſé aller, » qu'elles ont pris le chemin de la rivière, » ſans s'écarter ni à droite ni à gauche (3) ». L'inſtinct dont ces petits animaux ſont pourvus les conduit donc vers les eaux voiſines, où ils doivent trouver la ſûreté & l'aliment de leur vie. Ils s'y traînent avec lenteur; & trop foibles encore pour réſiſter au choc des vagues, la plupart ſont rejetés par les flots ſur le ſable du rivage, où les *oiſeaux de mer*, les *crocodiles*, les *tigres*, & les *cougars* ſe raſſemblent pour les dévorer: auſſi n'échappe-t-il que peu d'individus à la multitude des dangers auxquels ils ſont ſans ceſſe expoſés.

C'eſt auſſi à l'arrivée du printemps que l'amour fait éprouver ſes feux au *cayman*. Ce redoutable reptile s'unit, dit-on, à ſa femelle en la renverſant ſur le dos, & leurs embraſſemens paroiſſent très-étroits. Quelques jours après, elle pond plus de cent œufs d'une ſeule portée, dans l'eſpace d'un ou de deux jours (1). Dès que la ponte eſt finie, elle les couvre de ſable, & a l'attention de ſe rouler deſſus pour cacher l'endroit où elle a dépoſé ſa progéniture: on ajoute même qu'elle pouſſe la précaution juſqu'à ſe vautrer tout autour du lieu où repoſent ſes œufs, afin de les ſouſtraire plus sûrement aux recherches des ennemis de ſon eſpèce. Après avoir ainſi pourvu à leur sûreté, elle ſe replonge dans l'eau, & les laiſſe couver auſſi long-temps que la Nature lui indique qu'ils en ont beſoin. Alors elle vient ſuivie du mâle; & écartant le ſable, elle découvre les œufs, en caſſe la coque, & les petits *caymans* éclosent. Le Voyageur éclairé qui rapporte ce fait, aſſure qu'avant leur naiſſance, ces fœtus ont plus de ſix pouces de longueur; qu'ils ſont roulés dans l'intérieur de l'œuf, ayant la tête dans le centre; & que quand on caſſe la coque avec une baguette, ils la mordent avec furie, & enfoncent leurs dents bien avant dans cette ſubſtance (2).

Le P. Nicolſon a obſervé lui-même la réproduction du *lézard goîtreux*, & en rapporte ainſi toutes les circonſtances. « Dans » le temps de leurs amours, dit-il, le mâle » embraſſe la femelle, la tient ſerrée, & reſte » long-temps accouplé avec elle. Cette jouiſ- » ſance amoureuſe ne les empêche pas de » courir & de ſauter enſemble de branche » en branche. Lorſque la femelle ſent ap- » procher le moment de ſa ponte, elle fait, » avec ſes pattes de devant, au pied d'un » arbre ou d'une muraille, un trou en terre » d'environ deux pouces de profondeur: » elle y dépoſe un œuf qu'elle recouvre de » terre; la chaleur du climat le fait éclore (3) ».

Dans toutes les autres eſpèces de *lézards*, la régénération s'opère à peu près de la même manière. La ſeule différence qu'on ait obſervée, c'eſt que dans le *lézard gris* & les *ſalamandres*, les œufs éclosent dans le

(1) Froger, *Relat. d'un voy. à la mer du Sud*, *p.* 52.

(2) La ſeconde choſe que j'ai obſervée, au moyen d'un bâton que j'avois poſé auprès de l'endroit où s'étoit faite la dernière ponte, eſt qu'au bout de trois jours, les petites *tortues* ſont entièrement ſorties de leurs œufs: ſi grande eſt la chaleur que le ſoleil imprime au ſable. *Hiſt. de l'Orenoque*, *tom.* 1, *p.* 63.

(3) *Ibid*, *p.* 64.

(1) Gumilla, *Hiſt. de l'Orenoque*, *tom.* 1, *p.* 155.

(2) *Ibid*, *p.* 157. Ce récit s'accorde parfaitement avec ce qui eſt exprimé dans la *fig.* 2, *pl.* 2 que nous avons tirée de la *Deſcription de Surinam*, par Mademoiſelle Mérian. Les dents du jeune *cayman* qui ſort de l'œuf y ſont entièrement développées.

(3) *Eſſai ſur l'Hiſt. Naturelle de Saint-Domingue*, *p.* 352.

ventre de la mère, & les petits ſortent entièrement développés.

Œufs. La groſſeur des œufs eſt toujours proportionnée à la taille des femelles qui les produiſent. Depuis le *lézard goîtreux* juſqu'à l'énorme *crocodile*, on en trouve de toutes ſortes de grandeurs : les plus petits ont à peine deux lignes de diamètre, tandis que les plus grands ont plus de trois pouces de longueur. L'enveloppe de ces œufs varie ſelon la diverſité des familles. Dans preſque toutes & particulièrement dans les *tortues*, elle eſt ſouple, molle, & ſemblable à du parchemin mouillé ; dans les *crocodiles* & dans quelques grands *lézards*, la coque eſt compoſée d'une ſubſtance dure & crétacée comme celle des œufs des oiſeaux ; elle eſt cependant plus épaiſſe, & par conſéquent moins fragile. Dans les Indes & en Amérique, ces œufs ſont très-recherchés ; on les regarde comme un mets très-délicat. Au temps de la ponte des *tortues*, tous les peuples voiſins de l'Orenoque ſe rendent au bord de ce fleuve, avec leurs familles, pour en faire la récolte ; & non ſeulement ils s'en nourriſſent pendant toute la ſaiſon, mais ils en font même ſécher pour les emporter chez eux (1). Les Indiens aiment auſſi beaucoup les œufs du *cayman* : ils les cherchent avec empreſſement, & ſont fort aiſes lorſqu'ils peuvent en découvrir une nichée. Au rapport de Gumilla, ils les font cuire dans une marmite ; & quoiqu'ils y trouvent de petits *caymans*, ils les mangent avec la même avidité (2).

Attachement de la mère pour ses petits. On croit communément que les reptiles n'éprouvent point les vives affections de la tendreſſe paternelle ; & que tous leurs ſoins à l'égard de leur progéniture ſe bornent à dépoſer leurs œufs dans des trous, à les couvrir de ſable & de feuillage : on aſſure même qu'ils ne donnent à leurs petits ni nourriture, ni aſſiſtance, ni éducation. Il eſt bien vrai en général que les affections morales doivent leur plus grande force aux impreſſions réitérées des ſens ; & que ces impreſſions, vivement retracées par la mémoire & modifiées par l'imagination, échauffent le ſentiment : d'où il réſulte en conſéquence, que dans les femelles des reptiles qui ne couvent point, & qui ne voient leurs petits qu'après l'incubation, la tendreſſe maternelle doit être bien foible ou preſque nulle ; cependant le peu d'obſervations qu'on a recueillies ſur les *crocodiles*, prouvent que quelques-uns de ces animaux rempliſſent parfaitement à cet égard le vœu général de la nature. « A Surinam, dit M. de la Borde, » la femelle du *crocodile* ſe tient toujours à » une certaine diſtance de ſes œufs, qu'elle » garde, pour ainſi dire, & qu'elle défend » avec une ſorte de fureur, lorſqu'on veut y » toucher (1) ». Sur les bords de l'Orenoque, quand les petits *caymans* ſont éclos, la mère les met ſur ſon dos, ſur les écailles du cou, & regagne le fleuve. « Mais, ajoute » Gumilla, le mâle en mange autant qu'il » peut, & la femelle elle-même dévore tous » ceux qui ſe détachent d'elle, ou qui ne » peuvent pas la ſuivre ; de ſorte qu'à peine » en reſte-t-il cinq ou ſix d'une ſi nombreuſe » couvée (2) ». C'eſt ainſi que parmi certains peuples ſauvages, les pères font mourir les enfans qui ne veulent point les ſuivre à la chaſſe, & dévorent ceux qu'un vice de conformation met hors d'état de ſe défendre contre leurs ennemis.

Accroissement et grandeur. Livrés preſque à eux-mêmes depuis le moment de leur naiſſance, le plus grand nombre des reptiles ſe conſervent par ce principe inconnu, dont nous n'apercevons que les réſultats, & que nous appelons *inſtinct*. Au ſortir de l'œuf, ils ſavent déjà ce qu'ils ont à fuir, ce qu'ils doivent rechercher ; & cette induſtrie qu'ils poſsèdent ſans l'avoir acquiſe, ces connoiſſances que nulle étude n'a précédées, ſont faites pour exciter l'étonnement & l'admiration de l'homme qui ſe traîne ſi lentement d'une idée à l'autre, & qui ne parvient aux lumières dont il a beſoin pour ſe conduire, que par la ſucceſſion des temps, une étude réfléchie, & un commerce habituel avec ſes ſemblables. Vivant donc iſolés & dans un abandon preſque abſolu, les individus qui compoſent les plus nombreuſes familles, ceux principalement qui ſubiſſent une métamorphoſe, ne connoiſſent jamais leur mère ; ils ne voient, ils n'entendent rien qu'ils puiſ-

(1) Gumilla, *Hiſt. de l'Orenoque*, *vol.* 2, *p.* 59.

(2) *Ibid*, *p.* 157.

(1) M. le C. de la Cepède, *Hiſt. des quad. ovip. p.* 210.

(2) *Hiſt. de l'Orenoque*, *p.* 155.

ſent imiter ; ils ſont privés du plus grand moyen d'exercer une ſenſibilité qui auroit pu s'accroître par la communication de leurs affections mutuelles ; & parviennent ainſi, par leurs propres forces, les uns plutôt les autres plus tard, à leur entier accroiſſement. A l'égard de ces animaux, il n'y a point de grandeur déterminée ; mais, ſans ſortir des limites que la nature a preſcrites aux eſpèces de chaque famille, on trouve toutes les dimenſions intermédiaires, depuis un demi-pouce juſqu'à vingt-ſix ou trente pieds. Ce degré de développement dépend de la qualité de la terre, de la condition du ciel, du degré de chaleur, & de l'humidité. On a remarqué que les plus grandes eſpèces ſe trouvent dans les contrées chaudes de l'Afrique & de l'Amérique ; & que les individus d'une même eſpèce ſont plus ou moins gros à meſure qu'ils ſe rapprochent ou s'éloignent de l'équateur. Boſman a vu au village d'Adja, entre Mauri & Cormantin, des *crapauds* qui étoient de la largeur d'un plat de table (1). Tous les Voyageurs s'accordent à dire que les plus grandes *tortues* de mer & les plus gros *crocodiles* ſe trouvent près des zones torrides.

ENGOURDISSEMENT. La chaleur de l'atmoſphère eſt même ſi néceſſaire à ces animaux, que lorſque le retour périodique des ſaiſons réduit les pays voiſins de l'équateur à la froide température des contrées plus élevées en latitude, les reptiles perdent leur activité, la chaleur de leur ſang diminue, leurs forces s'affoibliſſent, ils ſe retirent dans les retraites obſcures, dans les trous des rochers, dans la vaſe, ou bien ils cherchent des abris dans les joncs qui bordent les grands fleuves ; mais le froid croiſſant toujours, ils s'endorment d'un ſommeil profond, & cette torpeur eſt ſi grande, qu'ils ne peuvent être réveillés par aucun bruit, par aucune ſecouſſe, ni même par des bleſſures. Les reptiles qui vivent dans nos climats tombent également dans cet état de mort apparente. Les *grenouilles*, les *crapauds*, les *lézards*, les *ſalamandres* (2) diſparoiſſent à la fin de l'automne, ſe cachent dans la terre, dans l'eau, où ils reſtent engourdis juſqu'à ce que la première haleine des zéphyrs ranime la nature. Dans cet état de torpeur & d'inertie, ils ne conſervent de l'animal que la forme ; & ſeulement aſſez de mouvement intérieur pour éviter la décompoſition à laquelle ſont ſoumiſes toutes les ſubſtances animales, réduites à un repos abſolu. On a obſervé que pendant ce long engourdiſſement, qui dure ſouvent plus de ſix mois, la maſſe totale du corps des reptiles ne fait pas une déperdition très-ſenſible de ſubſtance ; mais les parties les plus extérieures, celles qui ſont plus expoſées à l'action du froid, & moins rapprochées du foyer où réſide le peu de chaleur intérieure, ſubiſſent une ſorte d'altération dans la plupart de ces animaux.

DÉPOUILLEMENT. Lors donc que le printemps leur redonne le mouvement & l'activité, la première peau, ſoit nue ou garnie d'écailles, pourvu qu'elle ne forme point une partie oſſeuſe & très-ſolide comme celle des *tortues* & des *crocodiles*, cette première enveloppe, dis-je, ſe deſſèche, s'altère, & ſe ſépare du reſte du corps organiſé. La nourriture de l'animal, qui en entretenoit la ſubſtance, ſe porte cependant, à l'ordinaire, vers la ſurface extérieure ; mais au lieu de réparer une peau qui n'a preſque plus d'adhérence avec l'intérieure, elle en produit une nouvelle, qui ne ceſſe de s'accroître au deſſous de l'ancienne. Telle eſt la manière dont ſe fait cette ſorte de mue annuelle dans preſque tous les pays de l'Univers. Mais ce n'eſt pas ſeulement à l'engourdiſſement & aux funeſtes effets du froid qu'on doit l'attribuer ; les reptiles qui vivent dans les pays où une température plus chaude les garantit du ſommeil de l'hiver, quittent également leur peau : quelques-uns ſe dépouillent auſſi pluſieurs fois pendant l'été, dans certaines contrées tempérées ; d'où il ſuit que le même effet doit s'attribuer à des cauſes oppoſées. Dans ce dernier cas, la chaleur du climat équivaut au froid & au défaut de mouvement ; elle deſſèche pareillement l'enveloppe extérieure, en dérange le tiſſu, & en détruit l'organiſation (1). On a remarqué que lorſque les reptiles ont ſubi ce dépouillement, leur peau eſt très-ſenſible au choc

(1) *Hiſt. des voyages*, *tom.* 14, *p.* 218.

(2) On a trouvé des *ſalamandres* engourdies dans des morceaux de glaces. *Mém.* de M. Duſay, dans ceux de l'Acad. des Sciences, année 1719.

(1) *Hiſt. Nat. des quad. ovip.* par M. le Comte de la Cepède, p. 29.

des objets extérieurs ; qu'ils ſont alors plus timides, plus réſervés ; & qu'ils ſe tiennent cachés juſqu'à ce que cette nouvelle enveloppe ait été fortifiée & endurcie par les impreſſions de l'atmoſphère.

PHÉNOMÈNES EXTRAORDINAIRES. L'effet le plus curieux que préſente l'hiſtoire des reptiles, c'eſt de les voir réſiſter vigoureuſement à des chocs locaux, à des mutilations partielles qui affectent les organes eſſentiels à la vie ; tandis qu'on les voit ſuccomber aux froids modérés d'un hiver peu rigoureux. Ils peuvent être privés des parties aſſez conſidérables, telles que la queue & les pattes, ſans cependant perdre la vie ; quelques-uns même d'entre eux recouvrent ces membres peu de temps après, ſur-tout lorſque la chaleur de l'atmoſphère en favoriſe la réproduction. Mais ce qui paroîtra encore plus ſurprenant à ceux qui ne jugent que d'après ce qu'ils ont communément ſous les yeux, c'eſt qu'une *tortue* dont on emporte la cervelle, vit encore pendant environ ſix mois, en exécutant tous ſes mouvemens ordinaires ; & ſi on lui coupe la tête, la circulation du ſang continue pendant plus de douze jours (1). J'ai vu palpiter le cœur d'une *grenouille-rouſſe*, deux jours après qu'on eut enlevé ſes entrailles. Tous ces faits prouvent combien les différentes parties du corps des reptiles ſont indépendantes les unes des autres ; & l'on doit en conclure, 1°. que leur ſyſtême nerveux n'eſt pas auſſi lié que celui des autres animaux, puiſqu'on peut ſéparer les nerfs de la tête de ceux qui prennent racine dans la moëlle épinière, ſans que les ſources de la vie paroiſſent ſenſiblement altérées au premier moment. 2°. Que leurs vaiſſeaux ſanguins ne communiquent pas entre eux comme ceux des quadrupèdes, puiſque, ſans cela, tout le ſang s'échapperoit par les endroits où les artères auroient été coupées, & l'animal reſteroit ſans mouvement & ſans vie.

Un autre phénomène bien ſurprenant dans l'hiſtoire des reptiles, c'eſt la faculté qu'ils ont de paſſer un temps plus ou moins conſidérable ſans manger. Cet avantage dépend ſans doute de la texture de leur peau, laquelle, n'ayant que peu de pores, ne ſe prête point à une déperdition trop ſenſible par la tranſpiration. La *tortue* & le *crocodile* peuvent reſter environ deux mois ſans prendre aucune eſpèce de nourriture (1). Un *crapaud* a vécu dix-huit mois ſans manger & ſans reſpirer, puiſqu'il étoit renfermé dans des boîtes ſcellées avec exactitude (2). Eh ! que penſer encore de ces autres *crapauds* qu'on a trouvés tantôt dans le creux d'un arbre, tantôt dans un bloc de pierre, où ils vivoient peut-être depuis un nombre prodigieux d'années, ſans air & ſans lumière (3) ? Tous ces faits ne prouvent-ils pas que le ſuc d'un arbre, l'humidité d'une pierre ſuffit pour la croiſſance & le développement de ces eſpèces d'animaux.

NOURRITURE. C'eſt ſeulement dans des cas extraordinaires que les reptiles ſe paſſent de manger pendant un temps auſſi conſidérable. Lorſqu'ils jouiſſent d'une liberté parfaite & qu'ils trouvent des alimens, ils en prennent tous les jours ; & chacun choiſit ceux qui ſont analogues à ſa conſtitution. Les *grenouilles* & les *lézards* vivent de ſangſues, de vers, de limaçons, de ſcarabées, & de diverſes eſpèces d'inſectes ailés : quelques *crapauds* ſe nourriſſent de plantes aquatiques : les *tortues* trouvent dans l'eau ou hors de l'eau, l'herbe & les coquillages qui leur conviennent : le *crocodile* eſt carnivore ; il mange avec avidité les poiſſons, les oiſeaux de mer, & les *tortues* ; ſi la faim le preſſe, il dévore auſſi les hommes & particulièrement les Nègres, ſur leſquels on dit qu'il ſe jette de préférence (4). Les très-grands *crocodiles*,

(1) *Oſſervazioni di Franciſco redi. Napoli*, 1687, *p.* 126.

(1) *Eſſais philoſ. ſur les crocodiles*, par un Auteur anonyme, p. 31.

(2) Éloge de M. Hériſſant, *Hiſt. de l'Académie des Sciences*, 1773.

(3) « Étant dans une mienne vigne, dit Ambroiſe Paré, premier Chirurgien d'Henri III, près le village de Meudon, où je faiſois rompre de bien grandes & groſſes pierres ſolides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros *crapaud* vif, & n'y avoit aucune apparence d'ouverture, & m'eſmerveillai comme cet animal avoit pu naître, croître, & avoir vie. Lors le carrier me dit qu'il ne s'en falloit eſmerveiller, parce que pluſieurs fois il avoit trouvé de tels & autres animaux au profond des pierres, ſans apparence d'aucune ouverture ». *Œuv. chirurg. liv.* 25, *chap.* 18. Voyez auſſi les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1719.

(4) Cateſbi, *Carol.* 2, *p.* 63.

pouvant être aperçus & évités plus facilement, uſent quelquefois d'artifice. Ils vont ſur le bord des étangs, & ſe vautrent dans les terrains fangeux. Là, couverts de boue & ayant la forme d'un arbre renverſé, ils reſtent immobiles, & attendent, avec la patience que doit leur donner la froideur de leur ſang, le moment favorable de ſaiſir quelque quadrupède. Quelquefois, lorſqu'ils nagent en ſuivant le cours de quelque grand fleuve, ils s'arrêtent dans les endroits les plus fréquentés, & n'élèvent au deſſus de l'eau que la partie ſupérieure de leur tête. Dans cette attitude, qui leur laiſſe la liberté des yeux, ils cherchent à ſurprendre les animaux qui viennent pour ſe rafraîchir ou pour boire. Auſſi-tôt qu'ils en aperçoivent quelqu'un, ils plongent, vont juſqu'à lui en nageant entre deux eaux, le ſaiſiſſent par les jambes, & l'entraînent au large pour l'y noyer.

Séjour. Les reptiles, comme les plantes, ſont diſtribués avec profuſion ſur toute la ſurface du globe, mais dans des ſéjours différens. Aux uns, la nature a donné la terre pour domicile; elle a relégué les autres au fond des eaux; en même temps qu'elle a placé des eſpèces intermédiaires aux confins des deux élémens, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour montrer dans ces individus les degrés & les nuances des différentes habitudes qui réſultent de la diverſité des formes. Parmi ceux qui ont eu la terre en partage, tels que pluſieurs *tortues*, la plupart des *lézards*, les *chalcides*, les *caméléons*, les uns préfèrent les terrains ſecs & élevés, les autres habitent dans les trous des rochers ou dans les cavernes. Ceux-ci ſe traînent lentement ſur le ſable; ceux-là grimpent avec viteſſe juſqu'à l'extrémité des branches: preſque tous cependant nagent & plongent avec facilité; mais ils ſont obligés, ainſi que les reptiles qui reſtent habituellement dans l'eau, de venir reſpirer de temps en temps l'air de l'atmoſphère. Les eſpèces intermédiaires, celles qui ſont attachées aux limites de la terre & de l'eau, ne vivent que dans les climats analogues à leur tempérament: auſſi les trouve-t-on par peuplades nombreuſes dans les vaſtes plaines de ſange, dans les ſavanes noyées du nouveau continent, où l'humidité & la température de l'air conſpirent à leur réproduction. Dans le Kamtchatka au contraire, où les froids ſont ſi rigoureux, il n'y a ni *crapauds*, ni *grenouilles*, pas même des *ſerpens*: on y voit ſeulement une aſſez grande quantité de *lézards*, que les habitans de ces contrées regardent comme des eſpions envoyés par le Dieu du monde ſouterrain, pour examiner leurs actions & prédire leur mort. C'eſt pour cela qu'ils ont grand ſoin de ſe tenir en garde contre eux: par-tout où ils en trouvent, ils les coupent par morceaux, afin de les mettre hors d'état d'aller rendre compte à celui qui les a envoyés. S'il arrive par haſard que cet animal leur échappe, ils tombent dans une grande triſteſſe, & même dans le deſeſpoir. Ils attendent à chaque moment la mort, & ſe la donnent quelquefois par leur abattement & leurs craintes; ce qui contribue à fortifier encore davantage une ſuperſtition auſſi ridicule (1).

Mœurs. Il y a peu d'animaux ſur la terre plus tranquilles & plus calmes que les reptiles: il n'y en a guère par conſéquent de plus heureux. Moins agités au dedans par des paſſions vives, moins agiſſans au dehors, ils ſont en général calmes, doux, & paiſibles. S'il y a parmi eux quelque individu vorace & deſtructeur, comme le *crocodile*, c'eſt parce qu'il a une grande maſſe à entretenir; & d'ailleurs combien n'en oppoſeroit-on pas à cette ſeule famille ſanguinaire, dont le caractère eſt abſolument ſans férocité. Quelle douceur n'admire-t-on pas dans les habitudes d'un petit *lézard gris*, dans les mœurs d'une *grenouille*. Toute ſa vie, qui eſt de pluſieurs années, elle la partage entre les jouiſſances paiſibles de la promenade & celles du bain. Toujours en paix avec elle-même, elle n'eſt l'ennemie de perſonne, que du ver & du limaçon: elle n'a auſſi elle-même que peu d'ennemis à craindre. Le plus redoutable eſt le ſoleil, père & deſtructeur de tout ce qui végète; auſſi elle ſe plaint & coaſſe contre lui lorſqu'il deſsèche les marais. L'amour, qui eſt la ſeule paſſion qui domine un peu vivement les reptiles, ſème quelquefois la diſcorde parmi eux. Le P. Nicolſon fait un récit très-détaillé des petits combats que ſe livrent les *lézards goîtreux* à Saint-Domingue. « Lorſqu'un *anolis* (2) en aperçoit un

(1) *Deſcript. du Kamtchatka*, par M. Krachenninikow, vol. 3, p. 509.

(2) Le *lézard goîtreux* eſt ici déſigné ſous le nom d'*anolis* qu'il porte à Saint-Domingue.

autre, dit-il, il s'en approche leſtement : celui-ci l'attend en brave. Les deux champions préludent au combat par des menaces réciproques qu'ils ſe font l'un à l'autre, en agitant la tête du haut en bas. Leur gorge s'enfle prodigieuſement ; leurs yeux ſont étincelans : ils s'attaquent enſuite avec fureur ; chacun tâche de ſurprendre ſon ennemi. S'ils ſont d'égale force, le combat n'eſt pas ſi-tôt terminé ; c'eſt ordinairement ſur les arbres qu'il ſe livre. D'autres *anolis* ſont ſpectateurs oiſifs ; ils laiſſent vider la querelle, ſans qu'aucun d'eux entreprenne jamais de ſéparer les combattans ; ils ſemblent au contraire prendre plaiſir à les voir aux priſes : peut-être que c'eſt la jouiſſance ou la réſiſtance de quelque femelle qui leur imprime cette fureur martiale. Comme ils cherchent à ſe mordre, il arrive aſſez ſouvent que la gueule de l'un s'entrelace dans celle de l'autre : ils reſtent long-temps dans cette attitude, chacun tirant de ſon côté. Leurs efforts ſont-ils inutiles ? ils s'éloignent, la mâchoire enſanglantée ; mais un inſtant après, ils recommencent. Lorſque l'un des deux guerriers ſe trouve plus foible que l'autre, il prend leſtement la fuite : ſon ennemi le pourſuit vivement ; s'il le joint, c'en eſt fait, le vaincu eſt à l'inſtant dévoré ; heureux s'il en eſt quitte pour la perte de ſa queue, qui ſe rompt quelquefois dans la gueule du vainqueur. Dans ce cas, il a le temps d'échapper ; car l'ennemi, occupé à dévorer ſa proie, ne s'acharne point à la pourſuite de celui qu'il vient de mutiler. L'*anolis* peut vivre ſans queue ; on en voit pluſieurs qui en ſont privés. Elle ne repouſſe pas, lorſqu'elle a été coupée ; mais il ſe forme à l'extrémité un calus. Il ſemble que cet accident devroit le rendre plus propre au combat ; il paroît au contraire qu'il énerve ſon courage, & peut-être ſes forces. Un *anolis* mutilé devient timide, foible, languiſſant. Comme il ne peut ſe montrer ſans manifeſter ſa honte & ſa défaite, il évite le grand jour : il mène une vie triſte, obſcure, & fuit devant le plus petit qui oſe l'attaquer (1) ».

Mais s'il eſt rare que cet état habituel de paix & de concorde qui règne parmi ces animaux ſoit altéré, il arrive que leur naturel eſt ſouvent modifié. La plupart de ces animaux cherchent une demeure autour de nos maiſons ; quelques-uns même partagent nos demeures, où ils trouvent en abondance les inſectes dont ils ſont leur nourriture. On eſt même parvenu, à force de ſoins & d'habitude, à apprivoiſer les *crocodiles*, qui ſont les plus dangereux des reptiles ; & les *crapauds*, qui ſont les plus hideux. On lit dans la *Zoologie britannique*, l'hiſtoire curieuſe d'un animal de cette eſpèce, qui vécut en Angleterre pendant trente-ſix ans dans la maiſon de M. Aſcott. Il étoit déjà très-gros, lorſqu'on l'aperçut, pour la première fois, ſous les degrés d'un eſcalier qui étoit devant la porte d'un veſtibule. Le ſoin qu'on prit pour le nourrir le rendit familier, au point qu'il paroiſſoit tous les ſoirs au moment où il apercevoit de la lumière dans la maiſon ; & levoit les yeux, comme s'il eût attendu qu'on le prît & qu'on le portât ſur la table. Là, il trouvoit ſon repas tout préparé : c'étoient des petits vers de l'eſpèce de ceux qui paroiſſent ſur la viande, lorſqu'elle eſt gâtée ; on les lui gardoit dans du ſon. Le *crapaud* les ſuivoit attentivement ; & lorſqu'un de ces vers ſe trouvoit à ſa portée, il le fixoit des yeux, & reſtoit immobile pendant quelques ſecondes : puis tout à coup il lançoit de loin ſa langue ſur le ver qui y demeuroit attaché, à cauſe de l'humeur viſqueuſe dont elle étoit enduite à ſon extrémité. Ce mouvement de la langue étoit ſi rapide, que l'œil du ſpectateur ne pouvoit le ſuivre. Un fait auſſi ſingulier excita bientôt la curioſité générale ; les Dames même, malgré leur répugnance naturelle pour cet animal, demandoient à le voir. On l'entouroit, on l'obſervoit à ſon aiſe ; & il n'eſt jamais arrivé qu'il ait fait du mal à perſonne, en lançant une certaine liqueur venimeuſe qu'on ſuppoſe être contenue dans les puſtules dont ces animaux ſont couverts. Il y avoit déjà trente-ſix ans qu'il vivoit dans cet état de domeſticité, lorſqu'un jour un *corbeau*, privé comme lui, l'attaqua à l'entrée de ſon trou. Les efforts qu'on fit pour enlever le *crapaud* à ſon ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevât un œil. Quoiqu'il ait vécu encore depuis pendant un an, il devint triſte, languiſſant. Il avoit beaucoup de peine à attraper ſa proie, la perte de ſon œil lui ôtant la faculté de la viſer avec la même juſteſſe.

Les obſervations qu'on a faites ſur ce *crapaud*

(1) *Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue*, p. 350 & 351.

crapaud ſervent à rectifier quelques erreurs qui s'étoient gliſſées dans l'hiſtoire de ce reptile. On s'eſt aſſuré, par exemple, que l'eau limpide qui jaillit de ſon corps lorſqu'on le prend, n'eſt qu'une évacuation naturelle de ſon urine. Celui qui a été élevé chez M. Aſcott n'a montré aucune répugnance pour les araignées; au contraire, il en mangeoit tous les jours. De plus, on ne s'eſt point aperçu qu'il ait recherché ou évité particuliérement quelque plante : c'eſt avec auſſi peu de raiſon qu'on l'a accuſé de les infecter par le contact de ſes verrues, & de les empoiſonner par le ſouffle de ſon haleine (1).

Enfin, pour réunir ſous un même point de vue tout ce qui concerne les mœurs des reptiles, j'ajouterai qu'on ne retrouve point dans leurs habitudes ce choix de moyens, cette ſuite de combinaiſons, en un mot, cette eſpèce de prévoyance qu'on admire dans les autres animaux. S'ils ſe réuniſſent quelquefois en grand nombre, cet attroupement ne porte point le caractère d'une véritable ſociété; il n'a été ni prévu, ni ordonné, ni conçu; il n'eſt fondé ſur aucun rapport, ni ſur aucune convenance; il n'en réſulte donc aucun ouvrage, aucune chaſſe, aucune guerre. Ils ne conſtruiſent jamais d'aſile, comme le *caſtor*, les *oiſeaux*, les *abeilles*, &c. Lorſqu'ils en choiſiſſent un ſur les rivages, dans les fentes des rochers, dans les creux des arbres, ce n'eſt point une habitation commode qu'ils préparent pour un certain nombre d'individus réunis, & qu'ils tâchent d'approprier à leurs différens beſoins; c'eſt plutôt une retraite où ils ne veulent que ſe cacher, à laquelle ils ne changent rien, & qu'ils adoptent également, ſoit qu'elle ne ſuffiſe que pour un ſeul animal, ſoit qu'elle contienne aſſez d'eſpace pour en recéler pluſieurs (2). Si quelques-uns chaſſent ou pêchent enſemble, dit M. le Comte de la Cepède, c'eſt qu'ils ſont également attirés par le même appât; s'ils attaquent à la fois, c'eſt parce qu'ils ont la même proie à leur portée; s'ils ſe défendent en commun, c'eſt parce qu'ils ſont attaqués en même temps; & ſi quelqu'un d'eux a jamais pu ſauver la troupe entière, en l'avertiſſant par ſes cris, de quelque embûche, ce n'eſt point, comme on l'a dit des ſinges & de quelques autres quadrupèdes, parce qu'ils avoient été, pour ainſi dire, chargés de veiller à la ſûreté commune; mais ſeulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans preſque tous les animaux, & qui les rend ſans ceſſe attentifs à leur conſervation individuelle (1).

ENNEMIS DES REPTILES. La terre ſeroit bientôt inondée par l'immenſe population des reptiles, ſi la Nature, dont la ſageſſe eſt infinie, ne leur avoit ſuſcité une foule d'ennemis, qui, en détruiſant leurs œufs & leur progéniture, entretiennent l'équilibre qu'elle a établi parmi tous les différens ordres d'animaux. Heureuſement un grand nombre de *grenouilles*, de *crapauds*, de *lézards*, & de *crocodiles* ſont détruits avant d'éclore. La *mangouſte*, les *ſinges*, les *ſagouins*, les *ſapajous*, & pluſieurs eſpèces d'oiſeaux aquatiques, cherchent leurs œufs ſur les rivages, & s'en nourriſſent avec avidité.

Tous les petits reptiles qui vivent dans l'eau, qui croupiſſent dans la fange des marais, & ceux dont la terre fourmille, deviennent la pâture des poiſſons, des ſerpens, des oiſeaux, & des quadrupèdes. Les *anguilles*, les *brochets*, les *taupes*, les *putois*, & même les *loups*, dévorent les *grenouilles*.

Les tigres font leur proie des gros *crocodiles* : l'*hippopotame* leur fait auſſi la guerre; & cet ennemi eſt d'autant plus redoutable, qu'il les pourſuit, avec acharnement, juſqu'au fond de la mer. Les *cougars*, quoique plus foibles que les *tigres*, en détruiſent auſſi beaucoup. Ils attendent en embuſcade les jeunes *caymans* ſur le bord des grands fleuves; ils les ſaiſiſſent au moment qu'ils montrent la tête hors de l'eau, & les déchirent; mais lorſqu'ils en rencontrent de gros & de vigoureux, ils ſont attaqués à leur tour : en vain ils enfoncent les griffes dans leurs yeux; ces énormes reptiles les entraînent au fond de l'eau & les dévorent (2).

L'homme eſt peut-être l'ennemi le plus dangereux pour le *crocodile*; il l'attaque tantôt à force ouverte, tantôt en lui tendant des embûches. Les Africains, auſſitôt qu'ils voyent un de ces animaux ſur le bord d'un fleuve, avancent vers lui, n'ayant

(1) *Britiſh. zool. p.* 321.

(2) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 34.

(1) *Hiſt. des quad. ovip. p.* 35.

(2) *Hiſt. des voyag. tom.* 53, *p.* 44, *in-12.*

en main qu'un bâton d'un bois très-dur, ou une verge de fer d'environ huit à dix pouces de long, & bien affilée par les deux bouts. Ils tiennent cette foible arme par le milieu ; & au moment où le reptile, qui avance contre eux, ouvre ſa large gueule, « ils y enfon- » cent cette verge de fer qu'ils redreſſent ſubti- » lement ; de façon que le monſtre ſe trouve » les mâchoires enferrées. Alors la douleur & » l'inſtinct le portent à ſe plonger dans l'eau, » où bientôt il périt ſuffoqué & perdant ſon » ſang (1) ». On dit auſſi qu'il y a des Nègres aſſez hardis pour aller, en nageant, juſques ſous le *crocodile*, lui percer la peau du ventre, qui eſt preſque le ſeul endroit où le fer puiſſe pénétrer. Dans certains païs on uſe de ſtratagême pour prendre cet animal rédoutable. En Égypte on creuſe ſur ſes traces un foſſé profond, que l'on couvre de branches & de terre : on effraye enſuite à grands cris le *crocodile*, qui, reprenant, pour aller à l'eau, le chemin qu'il avoit ſuivi pour s'écarter de ſes bords, paſſe ſur le foſſé, y tombe, & y eſt aſſommé ou pris dans des filets. Les Indiens emploient avec ſuccès un autre moyen pour le détruire ; ils renferment dans le corps d'un petit animal nouvellement tué, un paquet d'arſenic ou de chaux vive, diſpoſé de façon que l'humidité ne puiſſe y pénétrer. Cet expédient eſt le plus sûr & le moins dangereux (2).

Durée de la vie. Quand on réfléchit ſur la nature des reptiles, dont le ſang eſt preſque froid, qui tranſpirent à peine, qui peuvent ſe paſſer de nourriture pendant pluſieurs mois, qui ont ſi peu d'accidens à craindre, & qui réparent ſi facilement les pertes qu'ils éprouvent, on n'a pas beaucoup de peine à ſe convaincre que des animaux ainſi organiſés doivent vivre très-long-temps ; mais, d'un autre côté, quand on conſidére que leur ſéjour n'eſt pas conſtant, qu'ils vivent tour à tour dans l'eau ou hors de l'eau, & qu'ils ſont ſans ceſſe expoſés à l'intempérie de l'air & aux viciſſitudes des ſaiſons, on conçoit que cette alternative de ſec & d'humide, de froid & de chaleur, doit néceſſairement agir ſur les organes eſſentiels à la vie, & modifier la longue durée de leur exiſtence. Cependant, en calculant les avantages & les inconvéniens qu'ils ont à éprouver, on ſait qu'en général ils parviennent à un âge très-avancé. Le *crapaud*, ſelon Rœſel, eſt en état de ſe reproduire au bout de quatre ans, & vit près de quarante, ſuivant les obſervations de M. Aſcott (1). Il faut vingt ans aux *tortues-franches* pour qu'elles atteignent leur entier développement ; & elles vivent plus d'un ſiècle. M. Cetti a vu en Sardaigne une *tortue-grecque*, qu'on nourriſſoit depuis ſoixante ans dans une maiſon où on la regardoit comme un vieux domeſtique (2). La *tortue-bourbeuſe* croît pendant très-long-temps, ainſi que les *tortues de mer* ; mais le temps qu'il leur faut pour atteindre à leur accroiſſement parfait, eſt moindre que celui qui eſt néceſſaire aux *tortues-franches* ; auſſi ne vivent-elles pas un ſi long eſpace de temps. On a cependant remarqué que lorſqu'elles n'éprouvent point d'accidens, elles parviennent juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & plus. Perſonne ne connoît préciſément quelle eſt la durée de la vie du *crocodile* : quelques Naturaliſtes, après avoir calculé le temps qu'il met depuis l'inſtant où il ſort de l'œuf, juſqu'à ce qu'il eſt parvenu à la longueur de vingt-pouces, ayant d'ailleurs égard à toutes les cauſes qui peuvent accélérer ou retarder le développement, ont trouvé qu'un *crocodile* de vingt-cinq pieds ne peut acquérir ſon entier accroiſſement avant trente-deux ans & demi (3). En ſuppoſant donc que la durée entière de la vie ſoit à peu près ſept fois plus grande que celle du développement, on trouvera que cet animal doit vivre plus de deux cents ans. Cette carrière paroîtra ſans doute trop longue à ceux qui ne voient dans ce reptile qu'un animal, abject, nuiſible, & malfaiſant : mais connoiſſons-nous les vues ſecrètes de la nature, & le rang qu'occupe le *crocodile* parmi les êtres créés ?

(1) *Eſſais philoſ. ſur le crocod. p.* 32.

(2) *Eſſais philoſ. p.* 34.

(1) *British. Zool. vol.* 3, *p.* 321.

(2) *Hiſt. Nat. des amphibies & des poiſſons de la Sardaigne, p.* 9.

(3) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad ovip. p.* 211.

PRÉCIS ANATOMIQUE
DES REPTILES,

Avec l'explication de quelques mots techniques qu'on emploie ordinairement dans les deſcriptions.

IL y a beaucoup de rapports entre les individus de cet ordre & les quadrupèdes, abſtraction faite de leur grandeur : de là vient que pluſieurs célèbres Naturaliſtes leur ont donné le nom de *quadrupèdes ovipares ;* cependant les traits de cette reſſemblance ne ſont purement qu'extérieurs.

* *Figure du corps.*

IL EST PORTÉ SUR QUATRE PATTES (*Quadrupes*). Les pieds qui forment extérieurement le caractère le plus ſenſible, ſont diſpoſés comme ceux du chien, du cheval, deux par devant, & deux par derrière : tous les *Reptiles.*

— POURVU D'UNE QUEUE (*Caudatum*). Cette partie diffère de celle des quadrupèdes, en ce qu'elle n'a pas de poil : les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, &c.

— SANS QUEUE (*Ecaudatum*). On connoît juſqu'ici trois familles de reptiles qui ſont dépourvues de queue : les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds.*

— ALONGÉ (*Elongatum*). Le diamètre de ſa longueur ſurpaſſe conſidérablement celui de ſa largeur : les *Crocodiles*, les *Lézards.*

— ARRONDI (*Rotundatum*). Le corps, vu par deſſus, préſente une forme orbiculaire : les *Tortues*, quelques *Crapauds.*

** *Surface du corps.*

IL EST NUD (*Nudum*). La peau n'a jamais du poil, mais quelquefois des écailles : les *Reptiles ſans queue*, les *Salamandres*, quelques *Lézards.*

— COUVERT DE VERRUES OU DE PUSTULES (*Verrucoſum*, *puſtuloſum*). Toute la ſurface eſt hériſſée de points ſaillans, qui repréſentent des verrues ou des puſtules : quelques *Lézards*, pluſieurs *Grenouilles* & *Crapauds.*

— COUVERT D'UNE ÉCAILLE EN DESSUS ET PAR DESSOUS (*Teſtâ undiquè veſtitum*). Cette enveloppe oſſeuſe met l'animal à l'abri des atteintes des corps extérieurs : les *Tortues.*

On peut diviſer le corps des reptiles en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures renferment quatre parties principales, la tête, le tronc, la queue, & les pattes. Sous le nom de parties intérieures, on comprend le ſquelette, les muſcles, & les viſcères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. Ier.

LA TÊTE.

La tête (*caput*) eſt la partie la plus antérieure du corps ; elle s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'articulation du crâne avec la première vertèbre du cou.

ELLE EST ARRONDIE (*Rotundatum*). Sa ſurface extérieure eſt arrondie dans tous les ſens : les *Tortues.*

— APLATIE (*Depreſſum*). Elle eſt comprimée de haut en bas : preſque tous les *Reptiles.*

— TRIANGULAIRE (*Triangulare*). La tête, vue par deſſus, repréſente un triangle : pluſieurs *Crapauds* & *Grenouilles.*

La tête comprend la bouche, le muſeau, les mâchoires, les dents, la langue, les narines, les yeux, & les oreilles.

I. LA BOUCHE (*Os*) eſt cette cavité compriſe entre les mâchoires, & terminée antérieurement par le bout du muſeau, poſtérieurement par le goſier.

ELLE EST DEMI-CIRCULAIRE (*Semi-circulare*). Le contour de la bouche forme un demi-cercle dans les *Reptiles ſans queue*, & dans preſque tous les *Lézards*.

— INFÉRIEURE (*Inferum*). Lorſque la mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas, la bouche occupe néceſſairement alors la partie inférieure de la tête : les *Tétards*.

II. LE MUSEAU ou BEC (*Roſtrum*) eſt cette partie de la tête compriſe depuis les yeux juſqu'à l'extrémité des mâchoires.

IL EST EN PENTE (*Declive*). La partie antérieure de la tête forme un plan plus ou moins incliné, depuis le ſommet juſqu'au bout des mâchoires : la plupart des *Tortues*, le *Caméléon*, pluſieurs *Lézards*.

— CONIQUE (*Conicum*). Les deux mâchoires s'amincifſent par degrés inſenſibles en forme de cône : le *Crocodile*.

— RETROUSSÉ (*Surſum reflexum*). Les deux mâchoires ſont aplaties & relevées vers l'extrémité du muſeau : le *Cayman*.

— ARRONDI (*Rotundatum*). Les deux mâchoires ſont groſſes & renflées à l'extrémité : pluſieurs *Tortues*.

— POINTU (*Acuminatum*). La mâchoire ſupérieure eſt amincie comme le bec d'un oiſeau : la *Tortue-caret*, la *Tortue priſonnière*.

III. LES MACHOIRES (*Maxillæ*) ſont deux parties oſſeuſes placées ſur la partie antérieure de la tête, l'une au deſſus de l'autre : la bouche occupe l'eſpace qui les ſépare.

ELLES SONT ÉGALES (*Æquales*). L'une n'eſt pas plus avancée que l'autre : la plupart des *Reptiles ſans queue*, pluſieurs *Lézards* & *Salamandres*.

— INÉGALES (*Inæquales*). L'une eſt plus alongée que l'autre. Il y a beaucoup de *Tortues* & de *Lézards* dont la mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas ; mais il n'y a aucun individu parmi les reptiles dont la mâchoire inférieure ſoit plus avancée que celle d'en haut.

IV. LES DENTS (*Dentes*). ſont des os d'une figure tantôt conique, tantôt comprimée, diſpoſés avec ordre ſur le contour des mâchoires. Leur ſtructure annonce que l'animal s'en ſert moins pour la maſtication, que pour ſe défendre contre ſes ennemis ou pour retenir ſa proie. Tous les reptiles n'ont point de dents ; les *Tortues* & quelques *Lézards* en ſont dépourvus. Le *Grenouilles*, les *Raines*, & les *Crapauds* ont ſeulement les mâchoires crénelées.

ELLES SONT CONIQUES (*Conici*). Leur groſſeur diminue inſenſiblement depuis la baſe juſqu'au ſommet, de manière qu'elles repréſentent un cône. Les *Crocodiles* ont les dents coniques, creuſes en dedans, & remplies d'une ſubſtance molle.

— RECOURBÉES (*Recurvi*). L'extrémité de la dent eſt recourbée vers la gueule : le *Gavial*.

— DROITES (*Recti*). Elles s'élèvent verticalement vers la mâchoire ſupérieure : le *Crocodile*, la plupart des *Lézards*.

— COMPRIMÉES (*Compreſſi*). Elles ſont aplaties par les côtés : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

— CRÉNELÉES (*Crenati*). Le ſommet de la dent eſt aminci en tranchant & dentelé : le *Lézard-cornu*.

LES MACHOIRES SONT AIGUES (*Maxillæ acutæ*). Les *Tortues* qui ſont dépourvues de dents ont les deux mâchoires amincies en tranchant.

LES MACHOIRES SONT CRÉNELÉES (*Maxillæ crenatæ, denticulatæ*). A la place des dents, les *Salamandres* ont l'os des mâchoires très-finement dentelé.

V. LA LANGUE (*Lingua*) eſt une partie muſculeuſe, charnue, ſpongieuſe, placée dans l'intérieur de la bouche : c'eſt le principal organe du ſens du goût & de la voix ; les reptiles s'en ſervent particulièrement pour ſaiſir leur proie. Sa forme varie dans preſque toutes les familles de cet ordre. Le *Crocodile* n'en a point ; mais on voit à la place de cet organe une membrane attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure.

ELLE EST LARGE (*Lata*). Ses dimenſions ſont à peu près égales, c'eſt-à-dire, que ſa largeur égale ſa longueur : les *Grenouilles*, les *Tortues*, les *Salamandres*, le *Scinque*, le *Cordyle*, l'*Iguane*.

— EN FORME DE VER (*Vermi-formis*). Elle eſt cylindrique & rétractible au gré de l'animal ; ce qui lui donne quelque reſſemblance avec un ver de terre : les *Caméléons*.

— FOURCHUE (*Bifida*). Elle eſt fort étroite à la baſe, & partagée en deux à l'extrémité : la plupart des *Lézards*.

VI. LES NARINES (*Nares*) ſont deux ouvertures ſituées ſur le muſeau ; elles ſervent d'organe au ſens de l'odorat.

Digitized by Google

ELLES SONT RONDES (*Rotundæ*). Preſque tous les reptiles ont ces ouvertures parfaitement rondes.

— EN CROISSANT (*Lunulatæ*). Elles ſont élevées ſur une ſaillie, & fendues en une eſpèce de croiſſant dont les cornes ſe dirigent en arrière : les *Crocodiles*.

VII. LES YEUX (*Oculi*) ſont deux organes placés tantôt ſur le ſommet, tantôt ſur les parties latérales de la tête, par leſquels les reptiles reçoivent l'impreſſion du ſens de la vue.

ILS SONT LATÉRAUX (*Laterales*). La plupart des reptiles ont les yeux ſur les parties latérales de la tête.

— VERTICAUX (*Verticales*). Dans ce cas, les yeux ſont ſitués ſur le ſommet de la tête : pluſieurs *Crapauds*, les *Crocodiles*.

— RAPPROCHÉS (*Approximati*). La diſtance qui ſépare les yeux eſt alors peu conſidérable : les *Crocodiles*.

— SAILLANS (*Protuberantes*). Le globe de l'œil forme, de chaque côté, une ſaillie conſidérable : les *Reptiles ſans queue*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*.

On diſtingue dans les yeux quatre parties principales, les paupières, la membrane clignotante, la prunelle, & l'iris.

LES PAUPIÈRES (*Palpebræ*) conſiſtent en deux membranes ſituées l'une au deſſus, & l'autre par deſſous le globe de l'œil ; elles ſe ferment au gré de l'animal, & préſervent ces organes de l'impreſſion des corps étrangers.

LA MEMBRANE CLIGNOTANTE (*Membrana pellucida*), qu'on trouve dans les reptiles, ainſi que dans pluſieurs autres ordres d'animaux, eſt deſtinée à tempérer l'éclat éblouiſſant d'une lumière trop vive : l'animal peut la baiſſer ou la relever à ſon gré.

LA PRUNELLE (*Pupilla*) eſt un corps rond qui occupe le centre de l'œil.

L'IRIS (*Iris*) eſt une eſpèce de cercle coloré qui environne la prunelle : il eſt rouge dans pluſieurs reptiles, & d'un jaune doré dans le *Caméléon*.

VIII. LES OREILLES (*Aures*) ne préſentent extérieurement qu'une ouverture plus ou moins ronde, ordinairement couverte d'une membrane. On ne voit ici aucun appareil ni preſque point de conques extérieures ; d'où l'on conclut que le ſens de l'ouïe doit être plus obtus que dans les quadrupèdes.

§. II.

LE TRONC.

Le tronc (*truncus*) des reptiles eſt cette partie du corps compriſe depuis la nuque juſqu'à l'origine de la queue. On y diſtingue principalement le cou, la poitrine, le dos, les côtés, l'abdomen, & l'anus.

I. LE COU (*Collum*) joint la tête avec le tronc. Dans les animaux dont il eſt ici queſtion, cette partie offre de grandes différences.

IL EST PRESQUE NUL (*Nullum, Vix à corpore diſtinctum*). Dans les *Reptiles ſans queue*, la tête eſt ſi rapprochée du tronc, que le cou eſt inſenſible.

— ALONGÉ (*Elongatum, Diſtinctum*). Les *Lézards*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*, les *Tortues* ont un cou plus ou moins long.

— COUVERT DE RIDES ET DE PLIS (*Rugoſum*). La peau forme pluſieurs rides tranſverſales ſur le cou des *Tortues*.

II. LA POITRINE (*Thorax*) eſt ſituée ſur la partie antérieure du tronc ; elle forme une cavité fermée en deſſous par le *ſternum*, latéralement par les côtes & les omoplates, & en deſſus par les vertèbres de la colonne épinière. Le *diaphragme* la ſépare du ventre.

III. LE DOS (*Dorſum*) eſt la partie ſupérieure du tronc ; il ſe prolonge depuis la dernière vertèbre du cou juſqu'à la première de celles de la queue. Dans les reptiles, le dos eſt tantôt convexe, tantôt plus ou moins aplati.

IL EST GARNI D'ÉCAILLES REDRESSÉES (*Squamis erectis carinatum*). Il règne ſur la ſurface ſupérieure une rangée d'écailles redreſſées, depuis le cou juſqu'à l'extrémité de la queue : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*, &c.

— D'UNE CRÊTE DENTELÉE (*Suturâ dentatâ inſtructum*). L'extrémité ſupérieure du tronc eſt amincie en carène dentelée : le *Porte-crête*, le *Caméléon du Cap*.

— D'UNE ESPÈCE DE NAGEOIRE RAYONNÉE (*Pinnâ radiatâ munitum*). Il y a ſur le dos une crête ſoutenue par des rayons, comme la nageoire d'un poiſſon : le *Baſilic*.

— COUVERT D'UNE CARAPACE (*Teſtâ ſuperiore*

veſtitum). On appelle ainſi la couverture oſſeuſe, ovale, ou arrondie qui recouvre le dos de la *Tortue*. Cette enveloppe eſt compoſée de pièces très-rapprochées les unes des autres, tantôt liſſes & convexes, tantôt ſtriées & aplaties, diſpoſées ſur trois rangées : il y en a encore environ vingt-quatre placées ſur les bords de cette couverture.

IV. LES COTÉS (*Latera*) comprennent les parties latérales du tronc, depuis le cou juſqu'à l'anus. Dans les *Tortues*, les côtés ſont défendus par les bords de la carapace, qui ſe réunit en cet endroit avec le plaſtron.

V. L'ABDOMEN ou VENTRE (*Abdomen*) eſt la partie inférieure du corps ; il s'étend depuis l'extrémité de la poitrine juſqu'à l'anus.

Il est revêtu d'un plastron (*Teſtâ inferiore obtectum*). On appelle ainſi la plaque oſſeuſe qui recouvre le ventre de la *Tortue*. Dans pluſieurs eſpèces de cette famille, cette couverture eſt échancrée aux endroits qui correſpondent à la tête, aux quatre pattes, & à la queue. La *Tortue-priſonnière* & la *Tortue-priſonnière-ſtriée* au contraire, ne préſentent aucune échancrure ; mais le plaſtron eſt diviſé tranſverſalement en deux battans qui jouent ſur une eſpèce de charnière ; de ſorte que quand la *Tortue* veut marcher, le battant antérieur s'ouvre pour donner paſſage à la tête & aux pattes de devant : il en eſt de même du battant de derrière. Le plaſtron eſt réuni avec la carapace par un cartilage ſitué vers le milieu du corps.

— Revêtu de plaques (*Scutatum*). La plupart des *Lézards* ont ſur la ſurface inférieure du corps, de très-larges plaques diſpoſées à recouvrement.

VI. L'ANUS (*Anus*) eſt non ſeulement le conduit par où ſortent les excrémens, mais encore un canal où ſont renfermées les parties ſexuelles des *Lézards* mâles & des *Tortues*, juſqu'au moment de la copulation. Les mâles des *Reptiles ſans queue*, qui n'ont point de parties ſexuelles, répandent par cette ouverture la liqueur prolifique.

§. III.

LA QUEUE.

La queue (*cauda*) eſt la partie qui termine le tronc. Il y a un grand nombre de reptiles qui n'ont point de queue : tels ſont les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds* qui compoſent la première claſſe de ce *Traité*. Les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, le *Dragon*, les *Salamandres*, les *Chalcides* en ont une plus ou moins longue, & ſont rangés dans la ſeconde claſſe.

Elle est garnie d'écailles (*Squamoſa*). Sa ſurface eſt couverte d'écailles : preſque tous les *Lézards*.

— D'écailles disposées par anneaux (*Verticillata*). Les écailles qui recouvrent cette partie forment ſouvent des bandes circulaires : pluſieurs *Lézards*.

— D'écailles redressées (*Squamis erectis dentata*). Il règne quelquefois ſur la ſurface ſupérieure de la queue une rangée d'écailles redreſſées : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

§. IV.

LES PATTES.

Les pattes (*pedes*) ont une grande reſſemblance avec celles des quadrupèdes : leur poſition & leurs articulations ſont à peu près ſemblables ; mais elles ſont beaucoup plus courtes, & plus éloignées les unes des autres.

Les pattes de devant (*pedes anteriores*) ſe terminent par un certain nombre de doigts, & prennent alors différens noms.

On les appelle Tridactyles (*Tridactyli*, *Tridigitati*), lorſqu'elles ont trois doigts : le *Seps*, le *Chalcide*.

— Tétradactyles (*Tetradactyli*, *Quater-digitati*), lorſqu'elles ont quatre doigts : les *Salamandres*.

— Pentadactyles (*Pentadactyli*, *Quinque-digitati*), lorſqu'elles ont cinq doigts : les *Caméléons*, les *Lézards*, le *Dragon*.

Les pattes de derrière (*pedes poſteriores*) ſe partagent auſſi en un certain nombre de doigts ; & on leur attribue alors les mêmes dénominations qu'aux pattes antérieures.

LES DOIGTS (*Digiti*) ont une conformation ſemblable à ceux des autres animaux.

Ils sont libres, séparés (*Fiſſi*, *Liberi*) lorſqu'ils ſont détachés les uns des autres : les *Lézards*, les *Salamandres*, &c.

— Palmés (*Palmati*). Ils ſont réunis en forme de nageoire par une membrane intermé-

diaire : les doigts des pieds de devant de quelques *Grenouilles*, ceux de derrière des *Crocodiles*.

— GARNIS D'ONGLES (*Unguiculati*). Leur extrémité ſe termine par un ongle tantôt plat, tantôt crochu. Les *Reptiles ſans queue* ont des ongles plats ; & les *Lézards*, des ongles crochus.

— DÉPOURVUS D'ONGLES (*Mutici*). On ne voit point d'ongle à l'extrémité des doigts des *Salamandres*.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. Ier.

LE SQUELETTE.

Il y a deux obſervations à faire ſur le ſquelette des reptiles. 1°. Leur charpente oſſeuſe eſt moins compliquée que celle des quadrupèdes. 2°. Le tiſſu des os n'eſt pas auſſi ſerré ; ils ont la demi-tranſparence des cartilages. On peut diviſer en ſix ſections tous les os qui entrent dans la compoſition de ces animaux ; ſavoir, les os de la tête, du cou, de la poitrine, de l'épine du dos, de la queue, & des pattes. *Voyez le ſquelette de la Grenouille*, pl. 1, fig. 1 ; *celui de la Tortue*, pl. 3, fig. 5 ; *celui du Crocodile & du Lézard-Gris*, pl. 1, fig. 1 & 2.

I. LES OS DE LA TÊTE (*Oſſa capitis*) ſe réduiſent aux os du crâne & à ceux de la mâchoire inférieure. Nous avons déjà parlé des dents, ci-devant, *page* xx. Dans la plupart des reptiles, les os qui compoſent le crâne ne forment qu'une ſeule & même pièce. L'os de la machoire ſupérieure & celui du front ſont contigus dans le *Crocodile*, le *Caméléon*, &c. : on n'y voit pas même de ſuture qui les ſépare. *Pl.* 1, *fig.* 1 ; & *pl.* 7, *fig.* 1.

La mâchoire inférieure du *Caméléon* ſe termine, de part & d'autre, par un os ſéparé, qui aboutit d'un côté à la région des tempes, & qui forme de l'autre un ginglyme angulaire avec la mâchoire. *Pl.* 7, *fig.* 1.

II. LES OS DU COU (*Vertebræ cervicis*) conſiſtent dans une ſuite de vertèbres, dont le nombre varie ſelon la diverſité des familles. Les *Reptiles ſans queue* en ſont abſolument privés : *pl.* 1, *fig.* 1. Les *Caméléons* en ont deux. La plupart des *Lézards*, quatre : *pl.* 1, *fig.* 2. Les *Crocodiles*, ſept : *pl.* 1, *fig.* 1. Les *Tortues*, huit, &c. Dans le *Caméléon*, toutes les vertèbres du cou ſont garnies de ſept apophyſes *pl.* 7, *fig.* 1. Dans le *Crocodile*, il y en a neuf ; ſavoir, quatre par deſſous, & cinq par deſſus : *pl.* 1, *fig.* 1.

III. LES OS DE LA POITRINE (*Oſſa thoracis*) comprennent les os de la colonne vertébrale, correſpondans à la poitrine, les côtes, & le *ſternum*.

Les VERTÈBRES qui correſpondent à la cavité de la poitrine ne ſont pas en nombre égal dans tous les individus de cet ordre : on en compte douze dans les *Crocodiles* ; & dix-huit dans les *Caméléons*. Chacun de ces os en général eſt garni de ſept apophyſes, tantôt ſimples, tantôt épineuſes. *Pl.* 1, *fig.* 1 ; & *pl.* 7, *fig.* 1.

Les CÔTES manquent dans les *Reptiles ſans queue* (*pl.* 1, *fig.* 1,) & dans le genre des *Salamandres*. Dans les autres familles, on en trouve toujours, mais en nombre inégal. La *Tortue* en a huit de chaque côté ; le *Crocodile* douze, *pl.* 1, *fig.* 1 ; & le *Caméléon* dix-huit, *pl.* 7, *fig.* 1. Il paroît qu'elles s'articulent avec une ſeule vertèbre. La ſtructure & les articulations de ces os préſentent un phénomène particulier dans les deux dernières eſpèces d'animaux que nous venons de nommer : les deux premières & les deux dernières côtes du *Crocodile* ne vont pas aboutir au *ſternum*. Les cartilages qui y attachent les huit autres ſont briſés, de manière que chaque côte, depuis la vertèbre juſqu'au *ſternum*, eſt compoſée de trois parties ; l'une oſſeuſe, & les deux autres cartilagineuſes. Dans le *Caméléon*, les deux premières côtes antérieures ne ſont point appuyées ſur le *ſternum* ; les quatre ſuivantes y ſont attachées par des appendices qui forment, au point de la réunion, un angle avec les côtes, & qui ne ſont pas d'une ſubſtance purement cartilagineuſe, mais auſſi dure que celle des côtes. Les dix autres côtes qui ſuivent ne portent point ſur le *ſternum* ; chacune eſt jointe à celle qui lui eſt oppoſée par une appendice oſſeuſe, qui forme un arc ſur le milieu de la poitrine & du ventre. Les trois dernières ſont libres, ſéparées, & comme tronquées vers le milieu de leur longueur. *Pl.* 7, *fig.* 1.

Le STERNUM eſt un os aplati, placé ſur le devant de la poitrine, dont la figure & les

dimenſions préſentent beaucoup de différences. Dans le *Crocodile*, cet os s'avance juſqu'à la troiſième côte ; il eſt d'une ſeule pièce, ayant à ſa partie ſupérieure une eſpèce de cartilage qui forme une pointe vers la gorge, & qui, s'élargiſſant par les côtés, couvre les clavicules. Le *ſternum* du *Caméléon* & de la *Grenouille* eſt compoſé de quatre os, dont le premier, qui eſt fort large, repréſente un tréfle. *Voyez le ſquelette de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, *f.*

IV. L'ÉPINE DU DOS (*Spina dorſalis*) comprend la réunion des vertèbres qui occupent la partie ſupérieure du dos, en y comptant celles des lombes, celles qui tiennent la place de l'os *ſacrum*, & des os *innominés* : il y en a vingt-deux dans le *Caméléon*, dix-neuf dans le *Crocodile*, & vingt-deux dans le *Lézard-gris*. *Voyez la pl.* 1, *fig.* 2; *& le ſquelette de la Grenouille, pl.* 1, *fig. vvvv.*

V. LES VERTÈBRES DE LA QUEUE (*Vertebræ caudales*) forment l'extrémité poſtérieure de la colonne épinière; leur nombre eſt toujours proportionné à la longueur de cette partie. Le *Caméléon* a cinquante vertèbres à la queue; le *Crocodile*, trente-trois; le *Lézard-gris*, ſoixante. Toutes ces vertèbres de la queue ſont garnies d'apophyſes tranſverſes, obliques, & épineuſes ; celles du bout de la queue ſont ordinairement dépourvues d'apophyſes obliques. *Pl.* 1, *fig.* 1 *&* 2; *pl.* 7, *fig.* 1.

VI. LES OS DES PATTES (*Oſſa pedum*) ont beaucoup de rapports avec ceux qu'on trouve dans les pieds des quadrupèdes. On diſtingue les os des pieds de devant & ceux des pieds de derrière.

Les pieds de devant ſont compoſés des omoplates, de l'humérus, du cubitus & radius, des os du carpe & métacarpe, & des phalanges. *Voyez le ſquel. de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, o, h, o-d, p.

L'OMOPLATE (*Scapula*) eſt tantôt ſimple, tantôt double dans les animaux de cet ordre. La *Grenouille*, le *Caméléon*, la *Salamandre* n'en ont qu'une, mais ſi longue, qu'elle s'étend depuis l'épine du dos juſqu'au *ſternum*, avec lequel elle eſt articulée, ſervant elle-même de clavicule. Les *Tortues*, les *Crocodiles* ont deux omoplates; ſavoir, une ſur le dos, & une autre en avant, articulée avec le *ſternum*, faiſant pareillement fonction de clavicules. *Voyez le ſquel. de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, oo; *celui de la Tortue, pl.* 3, *fig.* 1, *celui du Crocodile, pl.* 1, *fig.* 1.

L'HUMÉRUS (*Humerus*) s'articule avec l'omoplate d'un côté, & avec les deux os cubitus & radius de l'autre. *Voyez le ſquelette de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, h.

Les deux os nommés CUBITUS & RADIUS (*Cubitus & Radius*) ſont ſitués, l'un à côté de l'autre, entre l'humérus, & les os du carpe & métacarpe. *Pl. ibid.* o-d, o-d, & m m.

Les os du CARPE & MÉTACARPE (*Carpus & metacarpus*) ſont placés entre les deux os réunis cubitus & radius, & les phalanges.

Les pieds de derrière ſont également compoſés du fémur, des os tibia & péroné, des os du tarſe & métatarſe, & des phalanges. En général, les os des pattes poſtérieures reſſemblent tellement à ceux des pieds de devant, qu'ils ne diffèrent entre eux que par le nom. La ſeule différence qu'on ait remarquée, conſiſte en ce que l'humérus a une apophyſe conſidérable proche de ſa tête, nommée *trochantère*, dont le fémur eſt dépourvu. Du reſte, le tibia & le péroné ſont pareils aux os cubitus & radius. Les os du tarſe & métatarſe reſſemblent à ceux du carpe & métacarpe : il y en a ſix dans le *Caméléon*.

§. II.

LES MUSCLES.

Les muſcles (*muſculi*), ainſi que nous l'avons déjà dit en parlant des *cetacés*, ſont les inſtrumens qui font mouvoir toutes les parties du corps. L'animal s'en ſert comme de rênes, pour tourner les parties ſolides de côté & d'autre. Ces mouvemens ſe font par le raccourciſſement des muſcles; car dès que le muſcle devient plus court, il faut néceſſairement que les deux points qui l'attachent ſe rapprochent l'un de l'autre. L'action des muſcles eſt déterminée par la direction de leurs fibres ; ainſi il eſt facile de voir les effets que peuvent produire les muſcles d'une partie quelconque. Pour les bien connoître, il faut examiner attentivement les parties mobiles ſur leſquelles ils agiſſent, leur action compoſée ou ſimple, leur obliquité, & le point fixe dans leurs mouvemens. Je n'entrerai pas dans ce détail,

détail, parce qu'il me meneroit trop loin. Je vais rapporter uniquement les obſervations qu'on a faites ſur les muſcles de quelques parties du corps des reptiles.

Les muſcles du dos (*muſculi dorſales*), qui, dans le *Crocodile*, prennent leur origine ſur les vertèbres & ſur les côtes, ſont attachés, par le moyen de leurs tendons, aux bandes formées par les tubercules du dos : ces tendons agiſſent en ſens contraire ; les uns tirent ces bandes de haut en bas ; les autres les tirent de bas en haut. L'uſage de ces muſcles eſt apparemment de ſerrer fortement l'une contre l'autre les bandes que forment les tubercules du dos, & de remédier par là aux inconvéniens qui peuvent réſulter de ce que ces plaques ne ſont pas diſpoſées en recouvrement.

Les muſcles de l'abdomen (*muſculi abdominales*) de ce même reptile ſont au nombre de quatre, deux de chaque côté ; un externe, & un interne. Ils ne diffèrent pas ſeulement de ceux des quadrupèdes par leur nombre, mais auſſi par leur ſituation & leur ſtructure ; car l'externe eſt poſé ſur les côtes, & l'interne par deſſous, immédiatement ſur toutes les entrailles qu'il embraſſe en manière de péritoine. L'interne eſt attaché, d'un côté, aux os *innominés* & aux apophyſes tranſverſes des vertèbres des lombes ; & de l'autre, il ſe termine en un large tendon, qui enveloppe toutes les entrailles en forme de membrane. Les fibres de ces deux muſcles ſont diſpoſées dans le ſens de leur longueur.

§. III.

DES VISCÈRES.

On appelle viſcères (*ſplanchna*) certaines parties contenues dans les trois grandes cavités du corps. Le cerveau, le cœur, les poumons, l'eſtomac, les inteſtins, le foie, la rate, les reins ſont des viſcères. Les organes proprement dits ſont plus à la ſurface, & ſervent au ſentiment ou au mouvement.

I. LE CERVEAU (*Cerebrum*) eſt cette partie contenue dans la concavité du crâne. On obſerve en général que ce viſcère eſt peu conſidérable dans l'ordre des reptiles ; celui du *Caméléon* n'a guère plus d'une ligne de diamètre, ſa couleur eſt d'un gris rougeâtre. Le cerveau du *Crocodile*, ſelon M. Perrault, eſt fort petit & ſemblable à celui des poiſſons ; la cavité qui le contient a environ quatorze lignes de longueur, ſur douze de largeur & autant de profondeur (1).

II. LE CŒUR (*Cor*) eſt un corps muſculeux & contractible, d'où ſortent les artères & où aboutiſſent les veines, & qui donne la première impulſion au ſang. Cet organe, qui eſt petit dans les reptiles, n'a qu'un ſeul ventricule & deux oreillettes ; l'oreillette droite eſt la plus grande, parce qu'elle reçoit le ſang du tronc principal de la veine cave aſcendante, des jugulaires, & des axillaires. Le petit tronc de la veine cave aſcendante va aboutir dans l'oreillette gauche. *Voyez le cœur de la Grenouille, pl. 1, fig. 2*, C, *avec les principales ramifications de l'aorte* A a, *& le cœur de la Tortue, pl. 1, fig. 1.*

III. LES POUMONS (*Pulmones*) ſont des corps ſpongieux, cellulaires, dans leſquels ſe ramifient les bronches ; ils conſtituent l'organe principal de la reſpiration. Les poumons de la *Tortue* ſont remarquables par une veſſie attachée ſur la ſurface du côté gauche, & qui ſe gonfle au gré de l'animal : on croit que c'eſt par le moyen de cette veſſie que la *Tortue* s'élève à la ſurface de l'eau. *Voyez la pl. 2, fig. 2*, V.

La ſubſtance qui compoſe le poumon des reptiles n'eſt point un parenchyme charnu, ſemblable à celui des quadrupèdes ; mais ſeulement un amas de vélicules, partagé en deux lobes. *Voyez les poumons de la Tortue, pl. 2, fig. 2*, l-d, lg ; *& ceux de la Grenouille, pl. 1, fig. 2*, PP, *& fig.* E, P. P.

IV. L'ESTOMAC (*Ventriculus*) eſt une cavité deſtinée à recevoir les alimens ; elle eſt placée entre l'œſophage & le tube inteſtinal. Dans les reptiles, ce réſervoir eſt aſſez ſemblable à celui des oiſeaux. Celui d'un *Crocodile* d'environ quatre pieds de longueur n'avoit que quatre pouces ſur une largeur à peu près égale ; & quoique ſes fibres charnues ne fuſſent ni ſi fortes, ni en auſſi grand nombre que dans les oiſeaux, elles formoient néanmoins un corps incapable de s'étendre & de s'élargir : ce qui rend difficile à croire ce qu'on dit du *Crocodile* ; ſavoir, qu'il

(1) *Deſcript. anat. du Crocodile, Mém. de l'Acad. des Sciences, 1699, part. 3e. p. 174.*

dévore des animaux d'une grandeur conſidérable, puiſqu'il n'a point de dents propres à triturer les alimens, ni d'eſtomac aſſez ſpacieux pour en contenir une grande quantité. *Voy. l'eſtomac de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig.* 2, e; *& celui de la Tortue*, *pl.* 1, *fig.* 1, E, E, *& pl.* 2, *fig.* 1, E.

V. LES INTESTINS (*Inteſtina*) forment un canal tortueux qui s'étend de l'eſtomac juſqu'à l'anus : on le diviſe communément en deux portions que l'on appelle *inteſtins grêles* & les *gros inteſtins*. Je ne ferai qu'indiquer ſeulement cette diviſion, parce que je ne prétends point donner ici un traité d'anatomie. Dans le *Crocodile* & les autres reptiles, les inteſtins forment, à la ſortie du pylore, deux grandes circonvolutions ſemblables à celles qu'on trouve dans le ventre des oiſeaux ; enſuite ils ſe replient de différentes manières vers le bas du ventre, & vont aboutir à l'anus. *Voy. les circonvolut. des inteſtins de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig.* 2, *& pl.* 1, *fig.* B, ii; *& celles de la Tortue*, *pl.* 1, *fig.* 1, ID, ID, ic, IR.

VI. LE FOIE (*Hepar*, *jecur*) eſt le viſcère où ſe filtre la bile ; il eſt grand dans les animaux de cet ordre, & diviſé en deux lobes inégaux, au milieu deſquels le cœur eſt ſitué ; le lobe droit paroît un peu plus grand. La véſicule occupe le milieu de ce lobe. *Voy. le foie de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig.* 2, ff; *& celui de la Tortue*, *pl.* 1, *fig.* 1, FF, v-ſ.

VII. LA RATE (*Splen*) eſt un viſcère ſitué dans l'hypocondre gauche. Dans cette ſituation, il eſt expoſé à la preſſion du diaphragme & des muſcles de l'abdomen. Dans la famille des *Grenouilles*, la rate eſt double, d'une figure oblongue : *pl.* 1, A, rrrr. Dans les *Crocodiles*, elle eſt ovale, un peu oblongue, & égale par ſes deux extrémités. La ſubſtance qui compoſe ce viſcère eſt compoſée d'une infinité de gros points blanchâtres, ſur un fond rouge obſcur.

VIII. LES REINS (*Renes*) ſont des corps d'une forme ovale, alongée, placés dans l'intérieur de l'abdomen, & deſtinés à la ſecrétion de l'urine. Dans la famille des *Grenouilles*, *pl.* 1, *fig.* A, on trouve, entre les teſticules & les reins, des appendices qui reſſemblent à des eſpèces de feuilles, *a a*. Les reins ſont attachés au dos, ayant à leur extrémité poſtérieure les véſicules ſeminales *v-s*, *v-s*. La veſſie urinaire eſt ſituée auprès de l'orifice de l'anus *v-u*, *v-u*. Toutes ces parties ſe gonflent dans le temps des amours. On les voit dans cet état dans la *fig.* B. M. Rœſel a découvert, à l'aide du microſcope, de petits vers dans la liqueur prolifique *fig.* C *l-s*. J'ai fait graver la forme de ces animalcules, *fig.* D *c-s*.

TABLE MÉTHODIQUE DES REPTILES.

CARACTÈRES DES CLASSES.

1re. Classe. { Reptiles qui n'ont pas de queue. *Reptila ecaudata.*

2e. Classe. { Reptiles qui ont une queue. *Reptilia caudata.*

CARACTÈRES DES GENRES.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

1er. Genre. { Grenouille. La tête oblongue, ſéparée du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière plus longs que le corps ; la ſurface inférieure des doigts dépourvue de pelotes.
Rana. Caput oblongum, diſtinctum : corpus elongatum : pedes poſtici corpore longiores ; verruca nulla infrà digitos.

2e. Genre. { Raine. La tête un peu arrondie, ſéparée du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière beaucoup plus longs que le corps ; une pelote viſqueuſe ſur la ſurface inférieure des doigts.
Hyla. Caput ſubrotundum, diſtinctum : corpus elongatum : pedes poſtici corpore multò longiores ; verruca viſcoſa infrà digitos.

3e. Genre. { Crapaud. La tête un peu arrondie, à peine ſéparée du tronc : le corps d'une forme orbiculaire : les pieds de derrière plus courts que le corps ; la ſurface inférieure des doigts dépourvue de pelote viſqueuſe.
Bufo. Caput ſubrotundum, vix diſtinctum : corpus orbiculare : pedes poſticè corpore breviores ; verruca nulla infrà digitos.

Reptiles qui ont une queue.

1er. Genre. { Tortue. La tête ovale : le corps environné d'une écaille oſſeuſe : cinq doigts tantôt nus, tantôt recouverts par une membrane : la queue plus courte que le corps.
Teſtudo. Caput ovatum : corpus teſtâ oſſeâ circumdatum : pedes pentadactyli ; digitis modò nudis, modo membranâ tectis : cauda corpore brevior.

2e. Genre. { Caméléon. La tête anguleuſe : le corps couvert d'une peau grenue : cinq doigts réunis en deux paquets aux pieds de devant & de derrière : la queue auſſi longue que le corps.
Chameleo. Caput anguloſum : corpus pelle granuloſâ veſtitum : pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti : cauda corporis longitudinem æquans.

3e. GENRE. Crocodile. La tête alongée : le corps recouvert de ſegmens & de tubercules : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant, & quatre réunis par une membrane à ceux de derrière : la queue un peu plus longue que le corps.

Crocodiles. Caput elongatum : corpus ſegmentis & tuberculis veſtitum : pedes anteriores pentadactyli, fiſſi ; poſteriores tetradactyli, palmati : cauda vix corpore longior.

4e. GENRE. Lézard. La tête ovale : le corps revêtu d'écailles : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : la queue plus longue que le corps.

Lacerta. Caput ovatum : corpus ſquamoſum : pedes pentadactyli, fiſſi : cauda corpore longior.

5e. GENRE. Dragon. La tête arrondie : le corps pourvu d'ailes : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : la longueur de la queue double de celle du corps.

Draco. Caput ſubrotundum : corpus alatum : pedes quatuor pentadactyli, fiſſi : cauda corpore duplò longior.

6e. GENRE. Salamandre. La tête aplatie, relevée en boſſe de chaque côté : le corps nu & mou : trois ou quatre doigts aux pattes de devant ; quatre ou cinq à celles de derrière : la queue preſque auſſi longue que le corps.

Salamandra. Caput depreſſum, utrinquè tuberoſum : corpus nudum, molle : pedes anteriores tribus aut quatuor digitis inſtructi ; poſteriores quatuor vel quinquè : cauda corporis longitudinem æquans.

7e. GENRE. Chalcide. La tête un peu ovale : le corps conformé comme celui des ſerpens : trois doigts ſéparés aux pattes de devant & de derrière : la queue plus courte que le corps.

Chalcides. Caput obovatum : corpus anguiforme : pedes tridactyli, fiſſi : cauda corpore brevior.

ERPÉTOLOGIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

Ier. Genre.

GRENOUILLE, *Rana. Linn. ſ. n.* 354.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, ſuturis longitudinalibus angulatum, vivis ſæpè coloribus pictum.

Caput oblongum, diſtinctum, anticè coarctatum. Oculi prominentes. Oris rictus amplus. Maxillæ edentulæ aut dentato-crenatæ. Lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorſum gibboſum, tuberibus duobus tranſverſim poſitis.

Abdomen infimum ſenſim attenuatum.

Pedes antici diametro pectoris duplò longiores, tetradactyli, vulgò fiſſi; pedes poſtici pentadactyli, ſæpiùs palmati, corpore longiores: hinc ſaltus ingens.

Cauda nulla.

Ova in acervum congeſta: ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna; apricatio in ſole, clunibus, more canum, inſidens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, marqué de lignes longitudinales, relevées en ſaillie, peint aſſez ſouvent de couleurs éclatantes.

La tête oblongue, ſéparée du tronc, rétrécie par devant. Les yeux ſaillans. L'ouverture de la gueule ſpacieuſe. Les mâchoires dépourvues de dents ou crénelées en ſcie. La langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles recouvertes d'une membrane.

Le dos renflé par deux boſſes ſituées tranſverſalement.

Le bas du ventre aminci par degrés inſenſibles.

Les pieds de devant une fois plus longs que le diamètre de la poitrine, & garnis de quatre doigts ordinairement ſéparés les uns des autres; les pieds de derrière preſque toujours palmés & plus longs que le corps: de là vient que ces animaux ſautent à des diſtances conſidérables.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons: de l'œuf ſort un têtard qui ſe transforme en grenouille. Elle ſort pendant le jour, ſe plaît à reſter aux rayons du ſoleil, & s'accroupit ſur les jambes de derrière, comme les chiens.

* *Eſpèces qui ont les doigts des quatre pieds réunis par une membrane intermédiaire.*

* La G. Patte-d'oie 1. *R. Palmata R. corpore venuloſo, ſubtùs & ſuprà variegato: digitis omnibus membranâ palmatis.*

Le corps veiné & panaché, en deſſus & en deſſous, de différentes couleurs: tous les doigts réunis par une membrane. (Pl. 3, fig. 1re.)

C'eſt une grande & belle grenouille, dont la tête eſt large & terminée par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros & ſaillans. Le tronc eſt d'une forme à peu près ovale, renflé ſur le dos, & parſemé de taches diſpoſées obliquement. Les membres ſont également colorés de bandes tranſverſales, rapprochées par paires. Les pieds de devant ont quatre doigts, compoſés de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & arrondis. Ces quatre doigts, & les cinq qu'on trouve aux pieds de derrière, ſont réunis par des membranes. La plus grande largeur du tronc fait à peu près le tiers de ſa longueur, en prenant depuis le bout du muſeau juſqu'à l'ouverture de l'anus. *Seb.* 1, *tab.* 72, *fig.* 3. *Laurenti ſpec. med. p.* 32, *rana maxima. La Caroline.*

* La G. écailleuse 2. *R. Squamigera R. dorſo ſquamis minutis; tuberculis verò in abdomine: pedibus anterioribus ſemi-palmatis; poſterioribus membranâ unitis.*

De petites écailles ſur le dos ; des tubercules ſur le ventre : les pieds de devant à demi-réunis par une membrane ; ceux de derrière entièrement palmés.

Cette nouvelle eſpèce de grenouille a la peau comme pliſſée ſur les côtes & ſous la gorge ; elle imite par ſa forme & ſa grandeur, la *grenouille commune* ; mais le caractère qui la diſtingue des autres eſpèces, c'eſt une bande écailleuſe, qui, partant de l'endroit des reins, & s'étendant obliquement de chaque côté au deſſus des épaules, entoure par devant le dos de l'animal. Cette bande eſt compoſée de quatre rangées de petites écailles demi-tranſparentes, marquées d'un petit ſillon longitudinal, & diſpoſées en recouvrement. M. Walbaum a vu auſſi ſur la patte gauche de derrière quelques écailles carrées : la patte droite en étoit dépourvue, ſans doute parce que l'individu avoit été altéré dans l'eſprit de vin. Le deſſous du ventre eſt couvert de petites verrues très-rapprochées. Sa couleur eſt griſe, marbrée, tachetée & pointillée, en divers endroits, de brun & de marron plus ou moins foncés : ces taches ſont diſpoſées par ondulations, principalement ſur le dos. L'individu décrit par M. Walbaum avoit deux pouces neuf lignes de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. *Mem. des Curieux de la Nature de Berlin, ann.* 1784, *tom.* 5, *p* 221. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Natur. des ſerpens, p.* 503.

* La G. TACHETÉE 3. *R. Leucophyllata R. corpore lævi, cinereo ; maculis lateris oblongis maculato : palmis tetradactylis, ſubpalmatis.*

Le corps liſſe, cendré, orné de taches oblongues, d'un blanc de lait : quatre doigts aux pieds de devant, un peu palmés. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de cette petite grenouille eſt longue d'environ un demi-pouce, & ſe termine par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros, ſaillans, & brillent comme l'or. Les pieds de devant ont quatre doigts, qui, quoique tous fendus, ont chacun, de part & d'autre, une peau qui ſe déploye au gré de l'animal, & dont il ſe ſert pour nager. Le ſecond doigt extérieur eſt le plus long ; le quatrième égale le ſecond ; le pouce eſt le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts palmés qui croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième : tous les doigts des pieds de devant & de derrière ſont dépourvus d'ongles. La partie ſupérieure du corps eſt peinte de diverſes taches d'un blanc de lait, ſur un fond cendré ; il y a une bandelette, large d'une ligne, qui s'étend d'un œil à l'autre. Le ſommet antérieur de la tête, & les côtés, juſqu'à l'extremité du tronc, ſont blancs ; la ſurface ſupérieure du dos eſt marquée d'une tache longue, renflée par le bout, échancrée à la baſe, & qui ſe termine vis-à-vis l'orbite des yeux. Au milieu de l'échancrure de cette tache, on en voit une autre d'une blancheur éclatante, qui a la figure d'une feuille de plante ; d'où lui eſt venu le nom de *Leucophyllata*. Le milieu de cette eſpèce de feuille eſt marqué d'un petit trait gris, qui s'étend ſur toute ſa longueur ; il y a deux petites lignes de la même couleur, qui partent du milieu du dos, traverſent obliquement les côtés ſupérieurs de la poitrine, & ſe prolongent vers la gueule. Les pieds de devant ſont ornés d'une tache blanche, figurée en croiſſant, & ſituée à la dernière articulation du bras ; les pieds de derrière ſont marquetés de blanc & de gris ; le ventre eſt d'un blanc moins brillant que celui qui forme les taches. Si on compare cette grenouille avec celle qui eſt décrite dans Seba, & qu'on a gravée par erreur ſur la *pl.* 7, *fig.* 4 de cet Ouvrage, ſous le nom de *Crapaud agua*, on verra les différences qui les diſtinguent. Celle-ci a une membrane aux doigts des pieds antérieurs ; celle de Séba n'en a point. Celle-ci eſt tachetée de blanc ; l'autre de rouge. M. Beireis-de Helmſtadt poſsède dans ſon Cabinet un individu de cette eſpèce. Il a un pouce & demi de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus ; ſa plus grande largeur eſt d'un demi pouce : elle pèſe quarante ſix grains. *Schreber Naturf.* 18. *Surinam.*

** *Eſpèces qui ont les doigts des pieds antérieurs ſéparés, & ceux des pieds de derrière réunis juſqu'au bout par une membrane intermédiaire.*

* La G. GALONNÉE 4. *R. Lemnia R. corpore lævi, variegato : ſtriis quinque longitudinalibus in dorſo ; mediâ albâ.*

Le corps liſſe, bariolé : cinq ſtries longitudinales ſur la longueur du dos ; celle du milieu eſt blanche. (Pl. 4, fig. 2.)

Cette grenouille a la tête preſque triangulaire, aplatie ſur les côtés, un peu relevée

en boſſe ſur le ſommet, & terminée par un muſeau obtus. Les pieds de devant ont quatre doigts ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire: les uns & les autres ſont dépourvus d'ongles. Le dos eſt légèrement convexe, & marqué de cinq lignes ſaillantes, parallèles entre elles, qui en parcourent toute la longueur: celle du milieu commence à l'extrémité du muſeau, & ſe prolonge juſqu'à l'anus; elle eſt entièrement blanche. Le fond de la couleur préſente un mélange de rouge, de brun, & de blanc: cette dernière couleur domine ſur la ſurface inférieure du corps & ſur les pieds de derrière. Quelques Naturaliſtes ont cru que la grenouille dont il eſt ici queſtion, & qui a été décrite ſucceſſivement par Séba, Gronou, & Laurenti, étoit la même que celle qu'on trouve dans le *Syſtême de la Nature* de Linné, ſous le nom de *Typhonia*; mais en rapprochant les caractères donnés par ces Auteurs, il eſt facile de voir que ce ſont deux eſpèces différentes. La *galonnée* a cinq ſtries ſur le dos, au lieu de quatre; ſon corps eſt liſſe; le ſecond doigt des pieds de derrière n'eſt pas très-long, ni le dos tacheté de noir: ainſi cette grenouille ne peut pas appartenir à celle qui a été décrite par Linné, ſous la dénomination de *Rana Typhonia*. *Séba*, 1, *pl.* 75, *fig.* 4. *Gronou*, *Zoophil. p.* 15, *n.* 63. *Laurenti*, *Spec. med. p.* 31. *Rana Virginica*. *La Virginie.*

La G. rousse 5. *R. Temporaria R. corpore verrucoſo, ſubfuſco: maculâ oblongâ, nigrâ ponè oculos; cruribus fuſco-faſciatis: dorſo angulato.*

Le corps couvert de petites verrues & d'une couleur rouſſâtre: une tache oblongue & noire derrière les yeux; des bandelettes brunes ſur les cuiſſes: le dos anguleux. (Pl. 2, fig. 2.)

J'ai eu occaſion d'obſerver pluſieurs grenouilles de cette eſpèce, l'été dernier, en parcourant les montagnes du Rouergue. La tête eſt plate & d'une forme conique. Les yeux ſont convexes & ſaillans. Les narines occupent la partie antérieure du muſeau; & les oreilles ſont ſituées au milieu de la tache qui eſt derrière les yeux. L'ouverture ſeroit à peine ſenſible, ſi elle n'étoit diſtinguée par un cercle dont la teinte eſt différente de celle du fond. Le bord de la mâchoire ſupérieure eſt garni de très petites dents, ou plutôt c'eſt l'os lui-même qui eſt découpé en forme de dentelure. La langue eſt échancrée au ſommet, & humectée d'une eſpèce de liqueur viſqueuſe, qui en ſuinte continuellement. Le tronc a la forme d'un ovale. Les pieds antérieurs ont quatre doigts ſéparés, inégaux en longueur & en groſſeur. La troiſième articulation du pouce eſt très-renflée; les deux premières ſont un peu plus groſſes que les autres doigts. Le ſecond doigt eſt le plus court; il n'eſt pas auſſi long que le pouce, & n'a que les deux tiers de la longueur du troiſième doigt, qui eſt le plus alongé. Tous ces doigts ſont libres & ſéparés. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis par des membranes intermédiaires. Le ſecond doigt extérieur eſt le plus long, il a à peu près un pouce; les deux qui ſont à côté ſont de la même longueur; le quatrième finit à la deuxième articulation du précédent; & le cinquième, à la ſeconde articulation du quatrième. Sur le milieu du dos, on remarque deux protubérances anguleuſes. Un individu que j'ai obſervé le 28 ſeptembre avoit une couleur olivâtre en deſſus; la partie inférieure du corps étoit d'un jaune ſale; avec une teinte moins ſombre ſous la gueule. J'ai remarqué ſur pluſieurs individus une raie brune, qui, partant de l'angle des yeux, ſe prolonge juſqu'au bout du muſeau: une autre raie de la même couleur borde la lèvre ſupérieure, & va ſe réunir avec la précédente. Derrière les yeux, ſe trouve une tache brune, lancéolée, dont l'extrémité ſe dirige vers les pattes de devant. Les pieds de derrière ſont marqués de deux ou trois bandes brunes tranſverſales. On voit auſſi quelques petites taches brunes ſur les côtés du ventre, & de petites verrues ſur toute la ſurface du corps. Cette grenouille a environ trois pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus; & cinq pouces & demi juſqu'à l'extrémité des jambes de derrière. J'ai trouvé dans ſon eſtomac une petite cigale & cinq perce-oreilles. On lui a donné différentes dénominations. On l'appelle *Rana-Pluvia*, *Rana-Muta*, parce qu'on prétend qu'elle annonce la pluie quand elle paroît, & qu'elle eſt abſolument muette; cependant, dans le temps de ſon accouplement, elle fait entendre un cri ſourd, ſemblable à celui d'un animal qui grogne. *Linn. ſ. n.* 357. *Les montagnes du Rouergue, les lacs de l'Europe.*

La G. commune 6. *R. Vulgaris R. corpore angulato, viridi: tribus lineis, longitudina-*

libus flavis, in dorso; exterioribus elevatis; mediâ excavatâ.

Le corps vert & anguleux : trois raies jaunes diſpoſées ſur la longueur du dos; les extérieures relevées en ſaillie; celle du milieu forme une eſpèce de ſillon. (Pl. 2, fig. 1.)

La tête ſe termine par un muſeau pointu. Les yeux ſont ſaillans, globuleux, & très-éclatans; ils ſont environnés d'un cercle couleur d'or. Les oreilles ſont ſituées derrière les yeux & fermées par une membrane. Les narines occupent le ſommet du muſeau. La bouche eſt grande & dépourvue de dents. Les mâles ont, de chaque côté de la gueule, deux veſſies rondes & blanches, qui ſe gonflent lorſque l'animal coaſſe. Le tronc eſt arrondi par les côtés & rétréci par derrière. Le dos eſt chargé d'une infinité de tubercules, & marqué, dans toute ſa longueur, de trois lignes jaunes. Celle du milieu eſt creuſée en ſillon, & s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus, où elle ſe diviſe en deux branches tranſverſales, qui imitent, par leur diſpoſition, la figure d'une ancre de vaiſſeau; les deux latérales forment une ſaillie. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & détachés. Le premier & le dernier ſont à peu près de la même longueur; le ſecond eſt un peu plus court; le troiſième eſt le plus long. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane. Les trois premiers vont en croiſſant graduellement; le quatrième eſt le plus alongé; le cinquième égale à peu près le troiſième. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un vert dont l'intenſité varie dans les différentes ſaiſons de l'année. Après l'accouplement, cette couleur eſt très-brillante : cet éclat s'efface enſuite en paſſant par des nuances ſucceſſives; de ſorte qu'il y a des individus qui deviennent entièrement bruns : c'eſt ce qui a fait croire que l'été les grenouilles devenoient crapauds. Ce fond vert eſt agréablement panaché de taches ſombres & blanchâtres. Sur les cuiſſes, on remarque encore des bandes tranſverſales, qui s'étendent par ondulations. Le ventre eſt blanc & tacheté de noir : à meſure que l'animal grandit, ces taches s'étendent ſur tout le deſſous du corps & même ſur la ſurface ſupérieure. Cette grenouille n'a point de grandeur déterminée; communément, elle a ſept pouces de longueur, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à celle des pieds de derrière; & un pouce & demi dans ſa plus grande largeur. On prétend qu'elle annonce la pluie, lorſqu'elle fait entendre le ſoir des coaſſemens plus fréquens qu'à l'ordinaire. *Linn. ſ. n.* 357, *ſous la dénomination de Rana-Eſculenta. M. d'Aubenton, Encyclop. ſous le nom de Grenouille mangeable. Les bords des étangs & des fontaines de l'Europe.*

La G. SONANTE 7. *R. Bombina R. corpore angulato, verrucoſo, nigreſcente : abdomine albido, nigroquè maculato : plicâ tranſversâ infrà collum.*

Le corps anguleux, couvert de tubercules, & noirâtre : le ventre marbré de noir & de blanc : un pli tranſverſal ſous le cou. (Pl. 2, fig. 3.)

Suivant Linné, cette grenouille reſſemble au *crapaud*, mais elle eſt plus petite. Le caractère principal qui la diſtingue, conſiſte dans une ride tranſverſale qu'elle a ſous le cou. Le deſſus du corps eſt tout hériſſé de points ſaillans, & garni, de part & d'autre, d'un rebord arrondi. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane. Le dos eſt noir. Suivant M. Bourouski, le ventre eſt marbré de jaune & de bleu. M. Laurenti, qui a entendu le coaſſement de cette grenouille aux environs de Vienne, prétend qu'elle imite le ſon des cloches entendues de loin. Elle habite ordinairement dans les marais, & vit en ſociété avec la *grenouille-commune. Linn. ſ. n.* 355. *L'Allemagne, la Suiſſe, le Danemarck, & la Suède.*

* La G. PERLÉE 8. *R. Gemmata R. corpore granulis margariti-formibus conſperſo; ſuprà rubellis; ſubtùs dilutè cæruleis : capite anguloſo.*

Le corps couvert de petits grains ſemblables à des perles; ils ſont d'un rouge clair ſur le dos, & d'un bleu tendre ſur le ventre : la tête anguleuſe. (Pl. 4, fig. 1.)

La tête de ce reptile eſt anguleuſe ſur les côtés, preſque auſſi large que le corps, & terminée par un muſeau obtus. Les pieds ſont velus; ceux de devant ont quatre doigts libres & ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Ils croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième; le cinquième eſt plus court que le pouce : les uns & les autres ſont garnis d'ongles un peu crochus. Le fond de la couleur eſt d'un rouge brun ſur le dos;

les côtés ſont mouchetés de jaune ; le ventre eſt blanchâtre & chargé de petits grains d'un bleu clair. *Laurent. ſpec. med. p.* 30, *margaritifera. Le Bréſil.*

a. Séba décrit une variété de cette eſpèce, qui a le corps d'un jaune clair, couvert de petits grains rouges, & cinq doigts aux pieds de devant. *Seb.* 1, *pl.* 71, *fig.* 8.

La G. JACKIE 9. *R. Jackia R. corpore lævi, ſuprà fuſco ; ſubtùs pallido, punctato : femoribus poſticè obliquè ſtriatis.*

Le corps liſſe ; brun en deſſus, d'une couleur pâle ; & ponctué en deſſous : les cuiſſes ſtriées obliquement par derrière.

Cette grenouille a une groſſe tête hériſſée de petites dents : au deſſous de la gueule, on voit une ride tranſverſale ; l'eſpace qui ſe trouve entre cette ride & la lèvre inférieure, eſt couvert d'une peau mince, pliſſée dans toute ſa longueur. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & ſéparés ; le pouce ſe rapproche plus de la paume de la main que dans les autres eſpèces. Les pieds de derrière ſe diviſent en cinq doigts ; ils ſont d'une grandeur conſidérable & dépourvus d'ongles : la membrane qui les unit s'étend juſqu'à leur extrémité. Les trois doigts extérieurs ſont à peu près de la même longueur ; le quatrième eſt moins alongé ; le cinquième eſt le plus court. Preſque vis-à-vis de l'endroit où ces cinq doigts prennent leur origine, on trouve la naiſſance d'un ſixième, mais qui n'eſt pas recouvert par la membrane intermédiaire. Le dos eſt d'une couleur ſombre ; & le ventre pâle, tacheté de brun ; les cuiſſes ſont marquées, dans toute leur longueur, de bandelettes brunes. On a cru pendant quelque temps que cette grenouille ſe changeoit en poiſſon, parce qu'on avoit remarqué qu'en paſſant par l'état de têtard, elle conſervoit ſa queue plus long-temps que les autres. La forme d'ailleurs de cette queue, qui eſt aplatie comme une épée, bordée d'une membrane, & aſſez ſemblable à une nageoire de poiſſon, rendoit cette conjecture plus vraiſemblable ; mais le célèbre Linné, qui a eu occaſion d'obſerver cette métamorphoſe, aſſure, dans le ſecond volume de la *Deſcription du Cabinet du Roi Adolphe*, que ce têtard ſe change en grenouille & non en poiſſon, & qu'il n'y a plus de doute ſur ce fait. Elle égale en longueur la *grenouille commune. Linn. Muſ. Adolph. Frid. tom.* 2, *prodrom. p.* 40. *Surinam.*

* La G. PIT-PIT 10. *R. Pipiens R. corpore ſuprà viridi, ocellis fuſcis & tribus lineis flavis pulchrè variegato.*

Le corps vert en deſſus, & agréablement mélangé de taches brunes en forme d'yeux & de trois lignes jaunes. (Pl. 4, fig. 3.)

Linné a confondu cette eſpèce avec la *mugiſſante* ; cependant elle preſente des différences bien marquées : elle ſe rapproche plus de la *grenouille commune*, que de toute autre eſpèce de ce genre. Son corps, quoique moins long, a cependant la même forme, le même fond de couleur, & les mêmes lignes ſur le dos. Les pieds de devant ont cinq doigts dépourvus d'ongles, libres, & ſéparés ; le troiſième, à partir du pouce, eſt long, & dépaſſe ſenſiblement les autres ; mais la peau de la main eſt liſſe, & on trouve un tubercule ſous chaque articulation des phalanges, caractères qui la diſtinguent de la *grenouille commune*. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le quatrième extérieur eſt le plus long ; le petit doigt eſt garni à ſa baſe d'un tubercule qui ſemble être le rudiment d'un ſixième doigt : on en trouve un autre encore plus petit à l'endroit où le doigt le plus long prend ſon origine. Sur le dos, le fond de la couleur eſt d'un vert dont la teinte varie ſelon la diverſité des individus : toute cette ſurface eſt ornée de taches brunes, tantôt rondes, tantôt ovales ou anguleuſes, environnées d'une bordure jaune. Le deſſous du corps & des membres eſt blanc ; les membranes qui réuniſſent les doigts des pieds de derrière préſentent une couleur ſombre. Suivant Kalm, qui a décrit cette eſpèce ſous le nom de *Rana-Halecina*, on entend ſon coaſſement dans les premiers jours de mai & pendant tout le printemps. Ce Naturaliſte prétend que ſa voix imite un peu le gazouillement des oiſeaux ; il l'exprime par *piiit, piiit.* Elle ſaute à quinze ou dix-huit pieds, ſelon Catesby. La longueur totale de l'individu que M. Schréber a décrit, étoit de deux pouces ſix lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des pieds de derrière. *Catesb.* 2, *p.* 70, *pl.* 70. *Klein, quadrup. p.* 119. *Kalm, reſ. il norw. amer. tom.* 3, *p.* 46. *Schréber, Naturf.* 18, *ſt. p.* 182. *L'Amérique ſeptentrionale, la Caroline.*

La G. TYPHONE 11. *R. Typhonia R. corpore punctis elevatis, maculiſque nigris conſperſo : rugis quatuor longitudinalibus in dorſo.*

Le corps couvert de points ſaillans & de taches noires : quatre rides longitudinales ſur le dos.

Suivant la deſcription de Linné, cette eſpèce de grenouille, que Rolander a trouvée en Amérique, a le corps couvert de points ſaillans & tacheté de noir ; le dos marqué de quatre ſtries qui s'étendent ſur toute ſa longueur ; & deux lobes ovales auprès des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & ſeparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire ; le ſecond doigt eſt très-alongé : les uns & les autres ſont dépourvus d'ongles. *Linn. ſ. n.* 356. *La Virginie.*

* La G. de la Chine 12. *R. Chinenſis R. corpore ſuprà luteſcente, fuſco-faciato ; ſubtùs albido : collo, pedibus, lateribuſque maculatis.*

Le corps jaunâtre en deſſus, avec des bandes brunes ; le ventre blanc : des taches ſur le cou, les pattes, & les côtés.

Cette eſpèce de grenouille, dont Osbeck a donné la deſcription, a les yeux noirs & l'iris d'un jaune doré. Les pattes de devant ont quatre doigts d'une longueur preſque égale ; le ſecond & le quatrième ſont un peu plus courts. Il y en a ſix aux pattes de derrière, réunis par une membrane intermédiaire ; le deuxième & le troiſième ſont égaux en longueur ; les trois autres décroiſſent graduellement ; de ſorte que le pouce eſt le plus court ; & le ſecond, le plus alongé. Le dos eſt jaunâtre & marqué de bandelettes d'un brun foncé ; le deſſous du corps eſt entièrement blanc ; & le cou tacheté de noir. Les quatre pattes ſont d'un jaune noirâtre & parſemées de taches blanches ; les doigts offrent une couleur de chair, qui tire un peu ſur le noir. *Osbeck, It. tho. Chin. vol.* 1, *p.* 299. *La Chine.*

*** *Eſpèces qui ont les doigts des pieds antérieurs libres, & ceux des pieds de derrière réunis, à leur baſe ſeulement, d'une membrane intermédiaire.*

La G. épaule-armée 13. *R. Humeris-Armata R. corpore verrucoſo, cinereo : ſcapulis gibboſis : quatuor appendicibus ad anum.*

Le corps gris & parſemé de verrues : une boſſe au deſſus de l'omoplate : quatre appendices à l'anus. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête eſt courte & ſe termine par un muſeau obtus ; les yeux ſont grands ; les oreilles rondes, courtes, & peu ouvertes ; la langue large & adhérente à la partie de devant de la machoire inferieure. Le tronc eſt gros par devant, & s'amincit inſenſiblement vers l'anus ; de ſorte que par ſa conformation il imite un cœur. Le milieu du dos eſt relevé en boſſe, & forme une eſpèce de ſéparation marquée par des lignes blanchâtres. Au deſſus des pieds de devant, on voit, de chaque côté, une protubérance charnue, en forme de bouclier ; c'eſt ce qui lui a fait donner, par M. d'Aubenton, le nom d'*Épaule-armée :* & par derrière, au deſſus de l'anus, on remarque des excroiſſances, qui ont la forme de quatre boutons. Les pieds de devant ſont fendus en quatre doigts, compoſés chacun de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & larges ; les pieds de derrière ont cinq doigts conformés comme ceux de devant, & unis, près de leur naiſſance, d'une membrane intermédiaire. La tête eſt marquée de petites raies rouſsâtres, qui s'etendent de diſtérens côtés ; le deſſus du corps & des membres eſt couvert d'une multitude de verrues d'un jaune cendré ; le fond de la couleur eſt d'un gris foncé. Cette grenouille a quelquefois huit pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. *Linn. ſ. n.* 356. *R. marina. L'Amérique.*

a. On trouve une variété de cette eſpèce, dont la partie ſupérieure du corps eſt parſemée de taches brunes qui imitent le marbre. Les écuſſons des épaules ſont beaucoup plus grands & d'une couleur cendrée à la baſe ; la ſurface inférieure eſt couverte de petits tubercules. *Catal. animal. quæ in liquoribus conſervat Levinus Vincent, n.* 23.

La G. bordée 14. *R. Marginata R. corpore ſubangulato, fuſco : abdomine papillis contiguis tecto : lateribus marginatis.*

Le corps un peu anguleux & brun : le ventre couvert de petites verrues, contiguës les unes aux autres ; les côtes garnis d'une bordure.

Le corps de cette grenouille preſente la forme d'un ovoïde ; il eſt un peu renflé ſur le dos & parfaitement liſſe. Les yeux ſont ſaillans. La bordure, qui fait le principal caractère diſtinctif de cette eſpece, commence auprès des narines, parcourt la longueur du cou, des parties laterales du corps, & ſe prolonge juſques aux cuiſſes ; elle eſt com-

primée & inégale. Les pieds de devant ont quatre doigts ſeparés & obtus ; le troiſième eſt le plus long. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis en partie par une membrane ; ces doigts ſont obtus comme ceux des pieds de devant, excepté le plus petit. La partie ſupérieure du corps eſt brune & le ventre d'une couleur pale. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 47. *Les Indes.*

La G. PLUVIALE 15. *R. Rubeta R. corpore verrucoſo : abdomine maculis igneis variegato : ano obtuſo, ſubtùs punctato.*

Le corps charge de verrues : le ventre couvert de taches couleur de feu : l'anus obtus, & parſemé en deſſous de petits points.

Suivant Linné, cette eſpèce de grenouille reſſemble à un *crapaud* ; elle a le corps parſemé de petites verrues, & le ventre marqué de taches d'un rouge vif : de là lui vient le nom de *Rubeta*. Les pieds de devant ſont garnis de quatre doigts ſéparés ; ceux de derrière en ont cinq, réunis à leur baſe par une membrane intermédiaire. La partie poſtérieure du corps eſt comme émouſſée, & couverte d'une multitude de petits points. Après les pluies du printemps ou de l'été, ces reptiles paroiſſent en grand nombre dans les jardins & les champs ; ce qui a fait croire, même à des Naturaliſtes très-ſavans, qu'ils tomboient du ciel. Ils s'accouplent dans l'eau : leurs œufs ne ſont pas joints enſemble par un petit cordon, comme ceux de la *grenouille commune*, mais ils forment différentes maſſes. Ils ſe nourriſſent de petits vers. *Linn. ſ. n.* 355. *L'Europe.*

La G. MUGISSANTE 16. *R. Sonans R. corpore maculis cinereis, fuſciſque variegato : auribus ocelli-formibus, membrană tectis.*

Le corps tacheté de gris & de brun : les oreilles en forme d'yeux, couvertes d'une membrane. (Pl. 2, fig. 3.)

Cette grenouille a les yeux gros, ovales, & très-éclatans : la prunelle eſt entourée de cercles jaunes : & l'iris, qui eſt rouge, a également une bordure couleur d'or. Derrière les yeux, ſont ſituées les oreilles ; elles ſont couvertes d'une membrane mince, tranſparente, & environnées de deux cercles concentriques, l'un blanc, & l'autre noir, qui repréſentent des yeux. Les narines ſont très-petites. Les pieds de devant ont ordinairement quatre doigts diviſés ; ceux de derrière en ont cinq ſéparés juſqu'à la baſe, où l'on voit une petite membrane intermédiaire qui les unit. Le pouce eſt le plus court ; les trois autres croiſſent graduellement ; le cinquième eſt de la longueur du quatrième. On trouve un tubercule ſous chaque phalange ; & un ongle mou & oblong à l'extrémité de chaque doigt. En rapprochant les deſcriptions des Naturaliſtes modernes, il paroît que les doigts de cet animal varient beaucoup en nombre & en longueur. Tantôt il y a cinq doigts aux pieds de devant & de derrière, bien prononcés ; tantôt il n'y en a que quatre aux pieds antérieurs, avec un petit doigt ſeulement indiqué ; & cinq par derrière, avec un ſixième qui eſt à peine ſenſible. Les couleurs ne ſont pas plus conſtantes. Quelques individus ont le deſſus du corps d'un brun foncé, tacheté d'un brun plus obſcur, avec des teintes d'un vert jaunâtre, particulièrement ſur le devant de la tête ; les taches des côtés ſont rondes & ſont paroître la peau œillée ; le ventre eſt d'un blanc ſale, nuancé de jaune, & légèrement tacheté : d'autres individus au contraire, ſont d'une couleur brune & uniforme. Ce reptile ſe trouve en Virginie, où il ſéjourne dans les fontaines. Les habitans de ce pays s'imaginent que ces grenouilles purifient les eaux & ne leur font aucun mal. Selon Catesby, elles font entendre une eſpèce de mugiſſement ſemblable à celui d'un taureau qu'on entendroit à une certaine diſtance ; & qui augmente d'intenſité, lorſqu'il eſt repercuté par la cavité de la fontaine où ſe tiennent ces animaux. *Linn. ſ. n.* 356, *R. ocellata & muſ. Adolph. Frid. tom.* 2, *p.* 39. *L'Amérique.*

a. M. le Comte de la Cepède a décrit une variété de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi ; c'eſt celle qui eſt repréſentée par la figure indiquée. Elle a le muſeau arrondi ; les yeux gros, ſaillans ; & l'ouverture des oreilles grande. La langue eſt large, plate, & attachée par le bout au devant de la mâchoire inférieure. Le cinquième doigt des pieds de devant & le ſixième de ceux de derrière ſont à peine ſenſibles : tous les doigts ſont ſéparés. Le deſſus du corps eſt couvert de taches. Cet individu a ſix pouces trois lignes depuis le muſeau juſqu'à l'anus ; les pieds de derrière ont dix pouces ; ceux de devant, quatre ; & le contour de la gueule a trois pouces ſept lignes. *Hiſt. Natur. des quadrup. ovipares, par M. le Comte de la Cepède.*

Digitized by Google

* La G. Bigarrée 17. *R. Variegata R. corpore anguſtato, lævi, ex fuſco nigricante, maculeis lacteis conſperſo : unguibus orbiculato-dilatatis.*

Le corps étroit, liſſe, d'un brun noirâtre, parſemé de taches d'un blanc de lait : les ongles des doigts larges & arrondis.

Suivant Gronou, cette eſpèce de grenouille a le corps étroit, dépourvu de verrues & d'aſpérités. Les doigts des pieds de devant ſont ſéparés ; ceux des pattes de derrière ſont réunis, juſqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : les uns & les autres ſont garnis d'ongles larges & arrondis. Toute la ſurface ſupérieure du corps eſt d'un brun noirâtre, panaché de grandes taches d'un blanc de lait ; le deſſous eſt blanchâtre. Nous ne ſavons point quel pays elle habite. *Gron. Zooph. p. 15, n. 67.*

**** *Eſpèces dont les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* La G. réticulaire 18. *R. Reticularis R. corpore venuloſo, cinereo, eleganter variegato : digitis omnibus liberis.*

Le corps veiné, d'une couleur cendrée, & agréablement panaché de différentes couleurs : tous les doigts ſéparés. (Pl. 2, fig. 4.)

Cette eſpèce reſſemble à la *patte d'oie* par ſes formes & ſa couleur ; mais elle en diffère par ſes doigts, qui ne ſont pas réunis par des membranes intermédiaires. La tête qui eſt large, un peu alongée, ſe termine antérieurement par un muſeau fort obtus. Les yeux ſont gros & ſaillans. Les pieds de devant ont quatre doigts : on en trouve cinq à ceux de derrière ; les uns & les autres ſont arrondis à leur extrémité, garnis d'ongles plats & dépourvus de membranes. Le corps de cette grenouille eſt grisâtre, parſemé de taches de diverſes couleurs, & d'une infinité de petites veines qui repréſentent une eſpèce de réſeau étendu ſur la ſurface ſupérieure de l'animal : les membres ſont ornés de bandes tranſverſales d'une teinte plus claire. *Séb. 1, pl. 72, fig. 4. La Caroline.*

La G. de terre 19. *R. Terreſtris R. corpore ſuprà luteſcente, fuſcis maculis conſperſo : iride rubro.*

Le corps jaunâtre par deſſus & tacheté de brun : l'iris rouge.

Il me ſemble que cette grenouille doit conſtituer une eſpèce particulière. La tête eſt triangulaire & ſe termine antérieurement par une pointe obtuſe : les yeux ſont bruns, entourés d'un iris rouge. Il y a quatre doigts aux pattes de devant & cinq à celles de derrière : ils ſont longs, ſéparés, dépourvus d'ongles & de membranes intermédiaires ; du moins ces caractères ne ſont pas exprimés dans la figure de Catesby. La ſurface ſupérieure eſt d'un gris qui tire ſur le jaune : ce fond eſt parſemé d'une multitude de petites taches brunes, diſpoſées ſans ordre ; les plus grandes & les plus foncées ſont ſur la partie ſupérieure du dos. Le corps de cette grenouille reſſemble à celui du *crapaud* ; mais ce qui la diſtingue de ce reptile, c'eſt qu'elle ſaute, & ne rampe point. On en voit beaucoup dans les temps humides, principalement dans les terres élevées ; elles paroiſſent au moment où il fait le plus de chaleur. Elles vivent d'inſectes & de vers-luiſans. « Etant » un ſoir hors de la maiſon par un temps bien » chaud, avec pluſieurs perſonnes, dit Ca- » tesby, un de la compagnie laiſſa tomber » de ſa pipe un peu de tabac brûlant, qui » fut d'abord attrapé & avalé par une grenouille » de cette eſpèce : cela nous donna l'idée de » lui préſenter un charbon allumé, qu'elle » avala auſſi avec avidité.... Je m'imagine » qu'elles prennent ces charbons pour un » des vers-luiſans ». Je lui ai conſervé le nom qu'elle porte dans l'ouvrage de Catesby. *Carol. 2, p. 69, tab. 69. La Caroline.*

La grande G. 20. *R. Ingens R. corpore griſeo, maculis nigris marmorato : dorſo rufo, lunulis fuſcis variegato.*

Le corps gris, marbré de noir : le dos roux, parſemé de taches brunes, diſpoſées en forme de croiſſant.

Le deſſin & la deſcription de cette grenouille m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin. Ce Naturaliſte, ſi connu par ſon ouvrage ſur l'*Ichthyologie*, poſsède un manuſcrit du P. Plumier, où l'on trouve la figure & quelques détails de cette grenouille, qui n'a pas été encore décrite. Elle paroît être fort groſſe, ſur-tout s'il faut en juger par le deſſin ſigné de la main du P. Plumier. La prunelle eſt noire : l'iris rouge en deſſous & jaune en deſſus. Le fond de la couleur eſt gris, tacheté de noir ; le dos a une teinte rougeâtre : de plus, il eſt marqué

marqué de grandes taches brunes, diſpoſées en fer de cheval ; il y en a cinq ſur le milieu du dos ou ſur le ſommet de la tête, dont la couleur eſt moins foncée : les ongles ſont bruns. *Manuſc. du P. Plumier. L'Amérique.*

* La G. noire 21. *R. Atra R. corpore toto atro.*

Le corps entièrement noir.

Cette eſpèce de grenouille, que M. Laurenti ne fait qu'indiquer, ſe trouve ſur les Alpes, du côté de Schneeberg : de là vient qu'il la nomme *Alpina*. Son corps eſt abſolument noir, c'eſt le ſeul caractère qu'il en donne. Cet Auteur remarque que pluſieurs Botaniſtes l'ont trouvée ſouvent dans le cours de leurs herboriſations ; mais juſqu'ici elle n'a été décrite par aucun Naturaliſte. *Laurenti, ſpec. med. p.* 133. *Les Alpes.*

IIe. GENRE.

RAINE, *Hyla. Laurenti, ſpec. med. p.* 32.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, leve ; ſubtùs maculis albis, pereximis, denſiſſimis variegatum.

Caput ſubrotundum, diſtinctum. Oculi prominentes. Rictus oris ampliſſimus : maxillæ edentulæ : lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorſum planum aut ſubrotundum.

Abdomen infimum ſensim anguſtatum.

Pedes antici tetradactyli, fiſſi ; poſteriores ſæpiùs palmati, longiſſimi : hinc ſaltus ingens & velox. Verucca viſcoſa dilatabilis, infrà digitos.

Cauda nulla.

Ova in acervum congeſta : ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna in arboribus, digitis adhærens ſub foliis, non ſuprà incumbens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, ſvelte, parſemé en deſſous de petites taches blanches, très-ſerrées.

La tête arrondie, ſéparée du tronc. Les yeux ſaillans. L'ouverture de la gueule fort ſpacieuſe : les mâchoires dépourvues de dents : la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Le dos plat ou arrondi.

Le bas du ventre rétréci graduellement.

Les pieds de devant garnis de quatre doigts ſéparés l'un de l'autre ; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane & très-alongés : de là vient que ces animaux ſautent à des diſtances conſidérables & avec beaucoup d'agilité. Une pelote viſqueuſe, ſuſceptible de dilatation, au deſſous des doigts.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons. De l'œuf, ſort un têtard qui ſe transforme en raine. Elle ſort pendant le jour, habite ſur les arbres, & s'attache, à l'aide de ſes pelotes viſqueuſes, ſur la ſurface inférieure des feuilles & non point au deſſus.

La Raine verte 1. *H. Viridis H. corpore ſuprà lævi, viridi ; ſubtùs rugoſo, albido : lineâ laterali utrinquè flavâ.*

Le corps vert & liſſe en deſſus ; blanchâtre en deſſous & couvert de points ſaillans : une ligne jaune, de part & d'autre, ſur les parties latérales du corps. (Pl. 4, fig. 5.)

Le corps eſt d'une figure ovale, convexe par deſſus, & plat par deſſous. La partie poſtérieure de la tête eſt preſque auſſi large que le tronc. Le muſeau eſt court, arrondi. Les yeux ſont gros, ſaillans, & placés preſque ſur le ſommet de la tête. Les pieds antérieurs n'ont que quatre doigts aſſez gros ; le troiſième eſt le plus alongé. Ceux de derrière en ont cinq plus déliés & plus longs que ceux des pieds antérieurs : ſes uns & les autres ſont garnis d'ongles plats, circulaires, & couverts en deſſous de petites plaques viſqueuſes, dont l'animal ſe ſert pour s'attacher aux branches & aux feuilles des arbres. Le deſſus du corps eſt d'un beau vert ; le deſſous eſt blanc. On voit, de chaque côté du corps, une raie jaune, légèrement bordée de violet, qui part de l'extrémité du muſeau, parcourt la longueur des côtés, & ſe termine aux pattes de derrière. Une raie ſemblable règne depuis la mâchoire ſupérieure juſques aux pieds de devant. Le mâle de cette eſpèce a la voix ſi claire, qu'on la confond quelquefois avec le cri de certains petits oiſeaux. On regarde le coaſſement de cet animal comme un préſage certain d'un temps pluvieux : voilà pourquoi les curieux gardent ſouvent des individus dans des vaſes, en leur fourniſſant quelques brins d'herbe humide. Cette nourriture, qu'on renouvelle tous les jours, ſuffit pour faire vivre cette eſpèce de raine pendant tout un hiver.

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette eſpèce, la grenouille qui eſt

décrite dans Catesby, *Carol.* 2, *pl.* 71. Elle a le corps arrondi, & un trait jaune qui ſe prolonge, en ligne droite, de chaque côté du tronc. Son coaſſement imite la prononciation de ces mots, *tſchit, tſchit, tſchit. la Caroline.*

* La R. BRUNE 2. *H. Fuſca H. corpore fuſco : pedibus ſubtùs ad talos, & ad ſingulos digitorum articulos tuberoſo-laciniatis. Laurenti, ſpec. med. p.* 34.

Le corps brun : des tubercules découpés ſous les pieds, auprès des talons, & à chaque articulation des doigts.

Nous n'avons pas encore d'autres détails ſur la conformation de cette raine que M. Laurenti nous a fait connoître. Sa deſcription eſt ſi conciſe, qu'il ne dit pas ſeulement où elle habite ; il ſe contente d'obſerver qu'on conſerve des individus de cette eſpèce dans le Cabinet de l'Académie d'Upſal, & dans un autre Cabinet de Vienne.

* La R. COULEUR DE LAIT 3. *H. Lactea H. corpore niveo, vario maculis lacteis ; hypochondriis cinereo-faſciatis.*

Le corps d'un blanc auſſi éclatant que la neige, avec des taches d'un blanc de lait ; des bandelettes cendrées ſur les hypocondres.

Si la teinte & la diſtribution des couleurs ne ſont pas conſtantes ſur tous les individus de cette eſpèce, il eſt abſolument impoſſible de la reconnoître, puiſque nous n'avons pas juſqu'ici d'autres caractères. Sa bouche eſt très-grande. Le fond de ſa couleur eſt d'un blanc de neige, parſemé de taches moins éclatantes : les cuiſſes & les jambes offrent une couleur livide ; le bas-ventre eſt marqué de bandelettes d'une couleur cendrée, pâle. *Laurenti, ſpec. med.* 34. *L'Amérique.*

a. M. Laurenti diſtingue une variété de cette eſpèce, qui a la ſurface ſupérieure du corps d'une couleur bleuâtre, tirant ſur le pourpre. On ignore quelle eſt ſa patrie ; mais on conſerve un individu de cette variété dans le Cabinet de Pétersbourg. *Laurenti, ſpec. med. p.* 34.

* La R. ROUGE 4. *H. Rubra H. corpore rubro : capite ſubrotundo ; ritu oris ampliſſimo.*

Le corps rouge : la tête arrondie ; l'ouverture de la gueule très-ſpacieuſe. (Pl. 5, fig. 4.)

La tête eſt ronde & ſe termine par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros & ſitués ſur les parties latérales de la tête. Les pieds de devant ont quatre doigts inégaux ; les trois extérieurs croiſſent graduellement ; le quatrième eſt à peu près de la même longueur que le ſecond. Les pieds de derrière ſont garnis de cinq doigts ſéparés, mais d'une longueur inégale : le doigt intérieur eſt le plus court ; les trois ſuivans croiſſent par degrés inſenſibles ; le cinquième n'eſt pas plus alongé que le troiſième. Séba a trouvé un individu de cette eſpèce dans le ventre d'un ſerpent originaire d'Amérique. *Laurent. ſpec. med.* 35.

a. M. le Comte de la Cépède a décrit, dans ſon excellent ouvrage ſur *les quadrupedes ovipares*, une raine qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & qu'il regarde comme une variété de cette eſpèce ; il la nomme *Raine à tapirer :* c'eſt celle que j'ai fait graver ſur la planche indiquée. La forme extérieure de ce reptile, comparée à celle qui eſt repréſentée dans l'ouvrage de Séba, ne préſente que de légères différences. Le bout des doigts eſt garni de plaques viſqueuſes : le dos tire ſur le rouge ; & on aperçoit de chaque côté deux bandelettes longitudinales, irrégulières, d'un blanc jaunâtre, ou même couleur d'or. *M. le Comte de la Cépède, Hiſtoire Naturelle des quadrup. ovipares, p.* 366, *édit. in-4°.*

* La R. VERDATRE 5. *H. Viridi-Fuſca H. corpore fuſco, viridi-faſciato : collo utrinquè ſacco conico, viridi-ocellato.*

Le corps brun, avec des bandes tranſverſales : une protubérance conique ſur le cou, ornée de taches vertes en forme d'yeux.

S'il faut juger de cet animal par la figure & la deſcription qu'en a donnée mademoiſelle Mérian, il préſente une forme ovale. Les yeux ſont gros, ſaillans, & placés preſque ſur le ſommet de la tête ; les narines occupent la partie antérieure du muſeau : mais le caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans une excroiſſance conique, qui ſe trouve derrière les yeux. Les pattes de devant ſont courtes, garnies de quatre doigts ſéparés, dépourvus d'ongles, & arrondis à leur extrémité. Le ſommet de la protubérance du cou s'étend juſqu'à l'inſertion des doigts des pieds antérieurs, qui ſont au nombre de quatre : les pattes de derrière en ont cinq ; les quatre extérieurs croiſſent graduellement ; le cinquième eſt le plus court : les uns & les autres ſont dépourvus d'ongles & terminés par des pelotes viſqueuſes. Le fond de la couleur eſt brun, relevé par des taches vertes, irré-

gulières, qui repréſentent tantôt des yeux, tantôt des eſpèces d'ondulations. Mademoiſelle Mérian a trouvé cette raine dans les lacs de Surinam ; c'eſt ainſi qu'elle parle des métamorphoſes qu'elle ſubit dans certaines ſaiſons de l'année. « Lorſqu'on veut en obſerver les transformations, il faut mettre de » cette ſemence ſur un gazon, au fond d'un » pot rempli d'eau. La ſemence n'eſt qu'un » petit grain noir, enveloppé de flegme » blanc : ce grain noir informe ſe nourrit de » ce flegme, & acquiert peu à peu quelque » mouvement. Huit jours après, il lui vient » une queue & il nage dans l'eau.... Quelques jours après, il leur vient des yeux; » enſuite les pattes de derrière; & huit jours » après, les pattes de devant, qui ſortent de » leur peau. Lorſqu'elles ont les quatre pattes, » leur queue tombe, & reſſemblent parfaitement à une grenouille : elles ſortent de » l'eau, & vont ſur terre. Lorſqu'on fait cette » expérience, il faut de temps en temps renouveler l'eau & le gazon; & il faut jeter » des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on » a remarqué du mouvement dans la ſemence. On trouve cette obſervation dans » une lettre de Leuwenhoek, du 15 septembre 1699, depuis la page 113 juſqu'à 116, » & je l'ai trouvée très-conforme à la mienne ». *Madem. Mérian, Métamorph. des inſect. de Surinam, p. & pl. 56. Surinam.*

* La R. FLUTEUSE 6. *H. Tibiatrix H. corpore flavicante, maculis rubris : veſica, tibiæ inflar, utrinquè ad latera colli in mare.*

Le corps blanchâtre, moucheté de taches rouges : le mâle a, de chaque côté du cou, une veſſie en forme de muſette. (Pl. 5, fig. 2.)

Cette raine a la tête d'une figure un peu conique ; les yeux gros, ſaillans, ſitués preſque ſur le ſommet de la tête. Sa langue eſt épaiſſe vers l'extrémité antérieure ; elle eſt cependant libre par derrière, autrement elle ne pourroit exécuter les diverſes modulations de ſon coaſſement. Les pieds antérieurs ont quatre doigts de longueur inégale ; le pouce eſt le plus court : ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Les uns & les autres, dit Séba, ſont garnis d'ongles plats, ſemblables, par leur conformation, à la feuille de l'*herbe à cueiller* (*cochlearia officinalis*). Le deſſus du corps eſt d'un jaune ſale, parſemé de taches rouges. Cette eſpèce de raine porte, de chaque côté du cou, deux veſſies qui lui ſervent comme de ſoufflet, lorſque, dans les chaleurs de l'été, elle fait entendre, après le coucher du ſoleil, un coaſſement mélodieux. Les Laboureurs aiment à entendre la voix de cet animal, parce qu'il leur annonce le retour du beau temps. Du reſte, tous les mâles n'ont pas ces deux veſſies. Séba prétend qu'on trouve dans ſon pays des grenouilles qui portent des veſſies, mais il obſerve qu'elles ſont plus petites que celles qu'on obſerve ſur les raines d'Amérique. *Séb. 1, pl. 71, fig. 1 & 2. Laurent. ſpec. med. p. 34. L'Amérique & l'Europe.*

* La R. ORANGÉE 7. *H. Aurantiaca H. corpore dilutè flavo, ex ruſſo obumbrato : punctis rufis utrinquè dorſum uniçà ſerie includentibus.*

Le corps d'un jaune clair, comme ombré de roux : le dos circonſcrit, de part & d'autre, par une rangée de points roux. (Pl. 5, fig. 3.)

Cette eſpèce reſſemble aſſez à la précédente par ſa conformation extérieure. Sa tête, qui eſt large vis-à-vis les yeux, ſe rétrécit enſuite vers les deux extrémités. Les ouvertures des oreilles ſont grandes, & les yeux ſont ſaillans. On trouve quatre doigts libres aux pieds antérieurs ; & cinq à ceux de derrière, réunis par une membrane, & pourvus d'ongles de la même ſtructure que ceux de la *raine fluteuſe*. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un jaune clair, ombré de roux. Il y a, de chaque côté du dos, une rangée de points roux qui ſuivent le rétréciſſement du ventre. Elle vit d'autres petites raines de la même eſpèce. Séba en a trouvé dans ſon eſtomac. *Séb. 1, pl. 71, fig. 3. Laurenti, ſpec. med. 35. Surinam.*

* La R. BOSSUE 8. *H. Gibboſa H. corpore oblongo : pedibus faſciatis : dorſo gibboſo.*

Le corps oblong : les cuiſſes marquées de bandelettes : une boſſe ſur le dos. (Pl. 5, fig. 1.)

Cette raine, dit M. Laurenti, a la tête ronde, aplatie ; les yeux ſaillans ; & ſur le milieu du dos, une boſſe bien ſenſible. Les pattes de devant & celles de derrière ont cinq doigts libres, ſéparés, & garnis à leur extrémité d'une pelote viſqueuſe. Le dos paroît d'un gris cendré : les côtés préſentent une couleur plus ſombre : les cuiſſes & les pieds ſont couverts de bandelettes tranſverſales. *Laurenti, ſpec. med. 33. L'île de Lemnos.*

a. M. Laurenti croit que la grenouille qui eſt décrite & gravée dans le ſecond volume de Séba, *pl.* 70, *fig.* 4, eſt une variété de cette eſpèce. L'aſſortiment & la diſpoſition des couleurs paroiſſent en effet à peu près les mêmes, ſi on excepte quelques taches ovales qu'on trouve ſur le dos; mais la différence principale que je remarque entre ces deux individus, c'eſt que celui de deſſus a cinq doigts aux pieds de devant, tandis que celui-ci n'en a que quatre. *Laurenti, ſpec. med. p.* 33, *Hila Ranæ formis. Surinam.*

* La R. SQUELETTE 9. *H. Sceleton H. corpore macilento, aureo-flavo; rarâ in dorſo rubedine.*

Le corps maigre & d'un jaune doré; le dos eſt parſemé, çà & là, de quelque teinte rouge. (Pl. 7, fig. 4), *ſous le nom de C. agua.*

Nous ne connoiſſons pas d'autre détail ſur la conformation de cette eſpèce de raine; mais ſi la figure qu'en a donnée Séba eſt exacte, nous pourrions ajouter que ſon corps eſt très-maigre; ſes cuiſſes & ſes pieds, dans leur plus grande épaiſſeur, n'ont pas plus de trois lignes. Les pattes de devant ont quatre doigts ſéparés, & appuyés ſur une main aſſez large; le pouce eſt le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts qui paroiſſent également diſtincts & ſéparés; le cinquième extérieur eſt le plus court; le quatrième ſurpaſſe tous les autres en longueur; les autres croiſſent graduellement depuis le premier juſqu'au quatrième. Sur le milieu du dos, on voit quelques légères teintes rouges, inclinées les unes vers les autres, & qui ſe réuniſſent en formant des angles, dont le ſommet eſt dirigé vers l'anus. Cette eſpèce paroît beaucoup ſe rapprocher de la *grenouille tachetée. Séb.* 1, *pl.* 73, *fig.* 3. *Laurenti, ſpec. med. p.* 35. *Le Bréſil.*

IIIe. GENRE.

CRAPAUD, *Bufo. Laurenti, ſpec. med.* 25.

Corpus quadrupes, nudum, orbiculare, verrucoſum, aut puſtuloſum, ſordidis ſæpè coloribus obumbratum.

Caput ſubrotundum, vix diſtinctum. Oculi prominentes, rubentes; pupillâ anguſtatâ in rimam. Oris rictus ampliſſimus: maxillæ edentulæ: lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorſum convexum, lateribus tumido-inflatis.

Abdomen infimum ventricoſum.

Pedes anteriores tetradactyli, fiſſi, breviſſimi; pedes poſteriores ſæpiùs palmati, corpore breviores: hinc ſaltus exiguus, tardus.

Cauda nulla.

Ova in tæniam longiſſimam connexa: ex ovo gyrinus, indequè animal. Noctu vagatur; lucem ſolemquè peroſum. Latet per diem in humidis, obſcuris.

Le corps a quatre pattes, nu, arrondi, couvert de verrues ou de puſtules, & obſcurci par des couleurs ſales.

La tête arrondie, à peine ſéparée du tronc. Les yeux rougeâtres, pleins de feu; la prunelle rétrécie. L'ouverture de la gueule très-ſpacieuſe: les mâchoires dépourvues de dents: la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles fermées par une membrane.

Le dos convexe, & relevé, de part & d'autre, par deux renflemens.

Le bas du ventre gros.

Les pieds antérieurs garnis de quatre doigts ſéparés l'un de l'autre & très-courts; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane, & moins longs que le corps: de là vient que les mouvemens de cet animal ſont lourds, & qu'il ne ſaute qu'à une très-petite hauteur.

Point de queue.

Les œufs attachés à un cordon très-alongé. De l'œuf, ſort un têtard qui ſe transforme en crapaud. Il ſort la nuit; il fuit le ſoleil & la lumière; & ſe cache pendant le jour dans les lieux obſcurs & humides.

* Le CRAPAUD RAYON-VERT 1. *B. Variabilis B. corpore verrucoſo, colore mutabili: capite ſubtriangulari.*

Le corps parſemé de verrues & d'une couleur changeante: la tête preſque triangulaire. (Pl. 6, fig. 2.)

On ne peut douter que le crapaud dont il s'agit ici ne ſoit celui qui a été trouvé en Saxe par M. Schreber, puiſque M. Pallas avoue que cet individu étoit conforme à celui qu'il a décrit, & qu'il cite la diſpoſition de ſes couleurs, comme formant le quatrième période des métamorphoſes qu'il ſubit. Sa tête eſt un peu renflée par les côtés poſtérieurs & terminée par deux narines un peu ſaillantes,

ce qui lui donne une forme triangulaire. La bouche eſt dépourvue de dents ; la langue charnue, un peu fourchue à la baſe, & pointue à l'extrémité. Les yeux ſont ſitués très-bas, ſur les parties latérales de la tête ; les paupières ſupérieures ſont à peine ſenſibles. Les pieds de devant ont quatre doigts, marqués à leur baſe d'une verrue conſidérable ; le pouce eſt le plus gros ; les trois autres ſont d'une longueur inégale & dépourvus d'ongles. Les pattes poſtérieures ont cinq doigts réunis par une membrane intermédiaire : ils croiſſent graduellement depuis le premier doigt intérieur juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième : on trouve le rudiment d'un ſixième doigt aux pieds de derrière. Ce crapaud change de couleur comme le caméléon. Son dos paroît d'abord blanc, couvert de taches vertes, irrégulières, & de verrues jaunes. Lorſqu'on le touche & qu'on l'irrite, le corps ſe gonfle, & le fond de ſa couleur ſe change en un gris cendré. Si on l'expoſe aux rayons du ſoleil, les taches diſparoiſſent ; & on ne voit plus à leur place qu'une teinte uniforme & cendrée. Lorſqu'il eſt engourdi par les froids de l'hiver, on aperçoit une couleur de chair entre les taches vertes dont le corps eſt panaché. Les individus conſervés dans l'eſprit de vin ſont d'un gris jaune, tacheté d'un brun olivâtre. Il règne ſur les côtés une ligne brune ; les verrues ſont d'un jaune ſale : il y a quelques petites taches ſur le ventre. M. Edler, qui a fait les obſervations que nous avons rapportées ſur les changemens de couleur, ajoute que ſon coaſſement imite le bruit d'une porte qui n'eſt pas graiſſée (*Knarrend*). Sa longueur ordinaire eſt d'environ deux pouces trois lignes. *Laurenti, ſpec. med. p.* 27, *Bufo Schreberianus. Pall. ſpicil. Zool. faſc.* 7, *p.* 1. *Hiſt. Nat. des quad. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p.* 588. *La Saxe, l'Allemagne.*

* Le C. COULEUR DE FEU 2. *B. Igneus B. corpore verrucoſo ; ſuprà olivaceo & maculis nigris conſperſo ; ſubtùs albido, cæruleſcente, punctis latè miniatis.*

Le corps couvert de verrues, olivâtre, & panaché de taches noires en deſſus ; par deſſous, d'un blanc bleuâtre, moucheté de taches d'un beau vermillon. (Pl. 6, fig. 5 & 6.).

C'eſt le plus petit de tous les crapauds. Les deux figures que nous en donnons repréſentent à peu près la grandeur naturelle de ce reptile. Sa tête eſt aplatie comme le corps, & ſe termine par un muſeau arrondi. Les yeux ſont gros, ſaillans, & placés preſque ſur le ſommet de la tête. Ces organes préſentent un phénomène très-ſingulier : lorſque l'animal eſt dans l'obſcurité, ſa prunelle eſt orbiculaire ; mais expoſé au ſoleil, il la contracte au point qu'elle prend alors une figure triangulaire, dont le contour eſt doré : le reſte de l'œil eſt d'un jaune brun. Les pieds de devant ont quatre doigts diſtincts & ſéparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis, juſqu'à leur extrémité, d'une membrane intermédiaire : ils croiſſent en longueur depuis le pouce juſqu'au quatrième doigt ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième. Tout le corps eſt couvert de verrues qui varient en couleur & en grandeur : celles du dos ont la couleur du fond ; celles de l'abdomen, qui ſont les plus ſaillantes, préſentent une couleur blanche ; celles de la gueule ſont d'un blanc de lait. De plus, le dos eſt olivâtre, & obſcurci par des taches ſombres ; le deſſous du corps, la gueule, les pattes, & la plante des pieds ont des taches d'un beau vermillon, ſur un fond d'un blanc bleuâtre : on voit ſur les doigts des pieds poſtérieurs & ſur les pattes antérieures, des bandelettes tranſverſales. Lorſqu'il eſt ſur le bord d'une rivière, & qu'on l'approche, il s'élance dans l'eau, comme fait la *grenouille* ; & quand il eſt éloigné de l'eau, il ſe tapit contre terre comme pour ſe cacher. Son coaſſement entrecoupé reſſemble à la voix d'une perſonne qui rit. Il aime à ſe tenir au ſoleil ſur le bord des eaux ; & la femelle pond ſes œufs par pelotons, & non point diſpoſés à la file les uns des autres, comme ſont ordinairement les crapauds. *Roeſel, pl.* 22 & 23. *Les marais du Danube.*

a. M. Laurenti a vu une variété de cette eſpèce qui avoit le ventre noir, avec des points & des taches d'un beau blanc. *Laur. ſpec. med.* p. 29 & 129.

Le C. GOITREUX 3. *B. Ventricoſus B. corpore tuberculato, fuſco ; rugis tribus longitudinalibus in dorſo poſteriori : jugulo prominulo.*

Le corps hériſſé de tubercules, & d'une couleur brune ; la partie poſtérieure du dos ſillonnée par trois rides longitudinales : un gonflement à la gorge.

Ce crapaud a une tête demi-ſphérique,

avec des yeux ſaillans, & un tronc d'une forme arrondie. Le ventre eſt gros, & la région des hypocondres très-enflée. La partie ſupérieure du cou eſt chargée de tubercules diſpoſés ſur des lignes longitudinales ; l'extrémité du dos eſt marquée de trois lignes relevées en ſaillie, qui ſe dirigent vers l'anus. On obſerve, ſur le devant de la poitrine, une groſſe verrue très-ſaillante. Les pieds de devant ont quatre doigts ſéparés ; les deux extérieurs ſont réunis à la baſe : ceux de derrière en ont ſix, en comptant le pouce qui eſt très-court ; le cinquième doigt eſt fort long. Tout le corps de cet animal eſt brun. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 48, *ſ. n.* 355, *Rana Ventricoſa. Laurent. ſpec. med.* 26. *L'Inde.*

Le C. PIPA 4. *B. Pipa B. corpore tuberculis conſperſo, nigreſcente : digitis anticis, apice quadridentatis ; poſticis unguiculatis, palmatis.*

Le corps hériſſé de tubercules & noirâtre : les doigts des pieds antérieurs diviſés au ſommet en quatre petites dentelures ; ceux de derrière garnis d'ongles & réunis par une membrane. (Pl. 7, fig. 2.)

Le tronc de cet animal a une forme elliptique. Sa tête, qui eſt inclinée à l'égard du dos, s'étend de chaque côté en pointe obtuſe, dirigée horizontalement ; enſuite elle ſe rétrécit en un ſommet obtus vers ſa partie antérieure : en ſorte que dans ſon enſemble, elle préſente une figure triangulaire. Les yeux ſont ſitués vers le milieu de la mâchoire ſupérieure ; ils ſont petits, un peu arrondis, & très-écartés l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule eſt réſerrée de bas en haut, mais fort large en travers. Les pieds de devant ont quatre doigt alongés, libres, dépourvus d'ongles, & terminés par quatre petites diviſions aiguës ; les pieds de derrière en ont cinq garnis d'ongles & d'une membrane intermédiaire. Le fond de la couleur eſt d'un brun plus ou moins foncé, avec de très-petites taches rouſſes ou rougeâtres. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle eſt beaucoup plus grande. Celle qu'on voit au Cabinet du Roi a cinq pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. On a remarqué auſſi qu'elle a les quatre diviſions qui terminent les doigts des pieds antérieurs, plus ſenſibles que dans le mâle. La régénération du *Pipa* offre un phénomène des plus extraordinaires. Auſſi-tôt que la femelle a pondu ſes œufs, le mâle les ramaſſe avec ſes pattes, les étend ſur le dos de la femelle, & les arroſe d'une liqueur qui les féconde, & qui forme, en s'épaiſſiſſant, des eſpèces de cellules autour de la coquille. Là, les œufs groſſiſſent, les petits éclоſent, & ſortent de leurs cellules après avoir paſſé par l'état de têtard. On a compté ſur le dos d'un *Pipa* femelle deux cent vingt cellules ; chacune renfermoit ſon embryon. Les Nègres mangent ces crapauds avec avidité. *Linn. ſ. n.* 354. *Laurenti, ſpec. med.* 24. *Surinam.*

* Le C. AGUA 5. *B. Agua B. corpore verrucoſo ; ſuprà cinereo-flaveſcente, maculis ſubruſis nebulato ; ſubtùs glabro : gutture quaſi collare inſtructo.*

Le corps couvert de verrues & d'un gris jaunâtre en deſſus, avec des taches rouſsâtres ; liſſe par deſſous ; une eſpèce de collier ſous la gorge.

C'eſt un gros crapaud d'une forme circulaire. Sa tête eſt courte, & terminée en avant par un muſeau obtus : ſes yeux ſont gros, étincelans. La tête eſt ſéparée du tronc par une eſpèce de collier qui fait le tour du cou. Les pieds antérieurs ont quatre doigts diſtincts & larges à leur extrémité ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire : les quatre doigts intérieurs croiſſent graduellement ; le premier & le dernier ſont les plus courts. La ſurface ſupérieure du corps eſt chargée de verrues, & parſemée de taches rouſsâtres, diſpoſées comme par flammes ; le deſſous du corps eſt liſſe, mais orné de taches de la même couleur. Un individu de cette eſpèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a ſept pouces quatre lignes de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. On a gravé la *Raine ſquelette*, au lieu du *Crapaud agua*, ſur la *pl.* 7, *fig.* 4. Nous nous ſommes aperçus trop tard de cette erreur, & nous n'avons pu la corriger. *Laurent. ſpec. med. p.* 26, *bufo Braſilienſis. M. le C. de la Cépède, Hiſt. Nat. des quadrup. ovip.* 606. *L'île de Cuba, le Bréſil.*

* Le C. MARBRÉ 6. *B. Marmoratus B. corpore ſuprà ex rubro & cinereo, marmoris inſtar, variegato : abdomine flavo, maculis nigris conſperſo.*

Le corps marbré de rouge & de gris en deſſus ; le ventre jaunâtre, parſemé de taches noires. (Pl. 7, fig. 5.)

Celui-ci reſſemble un peu à l'*Agua*, mais il eſt beaucoup plus petit. Les proportions

de la tête, la diſpoſition des doigts, leur longueur reſpective ſont à peu près les mêmes ſur l'un & ſur l'autre : ils ne diffèrent entre eux que par la taille & la diſtribution des couleurs. *Séb.* 2, *pl.* 71, *fig.* 4 & 5. *Laur. ſpec. med.* 29. *Surinam.*

* Le C. BRUN 7. *B. Fuſcus B. corpore lævi, maculis fuſcis, confluentibus variegato : vittâ longitudinali, candicante in medio dorſo.*

Le corps liſſe, parſemé de taches brunes, rapprochées les unes des autres : une bandelette longitudinale, blanchâtre ſur le milieu du dos. (Pl. 6, fig. 3.)

Suivant l'obſervation de Roeſel, la tête de ce reptile eſt plus convexe que celle des autres eſpèces de ce genre. Ses yeux, qui ſont d'un jaune pâle, offrent encore une particularité qu'on ne remarque point dans les autres crapauds : la fente que forme la paupière en ſe contractant, eſt ſituée perpendiculairement, au lieu d'être tranſverſale. Les doigts des pieds antérieurs ſont au nombre de quatre ; on en compte cinq à ceux de derrière : ils croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt à peu près de la longueur du troiſième : ils ſont réunis, preſque juſqu'à l'extrémité, par une membrane intermédiaire. Sous la plante des pieds poſtérieurs, on trouve un faux ongle qui a la dureté de la corne. L'aſpect de cet animal préſente à peu près la figure d'une carte géographique, par la diſpoſition des taches brunes, irrégulières, dont le corps eſt couvert. Les plus larges & les plus foncées en couleur occupent le milieu du dos ; celles des côtés ſont moins foncées & vont en diminuant de grandeur : chaque tache eſt bordée d'une teinte plus ſombre ; le fond eſt d'une couleur blanchâtre. La ſurface du dos eſt partagée, dans toute ſa longueur, par une bandelette un peu plus claire. Lorſque ce crapaud eſt irrité, il exhale une odeur fétide qui participe de celle de l'ail & qui fait pleurer. Geſner prétend qu'il eſt très-venimeux, & qu'il a vu mourir une femme qui avoit mangé des herbes imprégnées de ſon venin. Rœſel aſſure que lorſqu'on ſaiſit ce crapaud par la cuiſſe, il pouſſe des cris ſemblables au miaulement du chat, & qu'il répand à l'inſtant ſon odeur empoiſonnée. La figure que nous avons indiquée repréſente le mâle & la femelle pendant leur accouplement. On voit au deſſous les œufs que jette la femelle, ils ſont collés enſemble par une matière glaireuſe, & forment un long cordon. *Rœſ. pl.* 18. *Laurent. ſpec. med. p.* 122.

* Le C. RIEUR 8. *B. Ridibundus B. corpore partim verrucoſo, maculis fuſcis variegato : vittâ longitudinali flavâ aut viridi in medio dorſo.*

Le corps couvert en partie de verrues & de taches brunes : une bandelette longitudinale, tantôt jaune, tantôt verte, ſur le milieu du dos.

De l'aveu des Naturaliſtes, ce reptile eſt un des plus gros de cette famille ; il pèſe quelquefois plus d'une demi-livre. Il a le corps arrondi, ramaſſé ; la tête ſur-tout très-large. La paupière ſupérieure eſt ronde & couverte de pores ; celle de deſſous eſt remplacée par une bordure épaiſſe. Le dos eſt parſemé d'une multitude de pores ; & les côtés, d'un grand nombre de verrues ; le ventre eſt liſſe. On compte quatre doigts diſtincts & ſéparés aux pieds de devant ; & ſix palmés à ceux de derrière : les uns & les autres ſont arrondis, dépourvus d'ongles, & garnis en deſſous de tubercules. Le fond de la couleur eſt d'un gris cendré, marqué de pluſieurs grandes taches brunes, entre leſquelles il y en a de plus petites. La ſurface du dos eſt comme partagée, dans toute ſa longueur, par une ligne tantôt jaune, tantôt verdâtre. La partie poſtérieure du corps eſt rayée en deſſus ; par deſſous, elle eſt blanchâtre & ornée de raies brunes. Le coaſſement de ce crapaud reſſemble à celui d'un homme qui rit à une grande diſtance. M. le Comte de la Cépède prétend, peut-être avec raiſon, que ce crapaud doit être confondu avec le *brun* ; cependant les verrues, les pores, la diſpoſition des taches, les raies de la partie poſtérieure du corps, la couleur de la bandelette du dos, le nombre des doigts des pieds de derrière, le ſon de ſa voix, & le ſilence que garde M. Pallas ſur l'odeur qu'il exhale, m'ont déterminé à en faire une eſpèce particulière. *M. Pall. Suppl. à ſon voy. Hiſt. Nat. des quadrup. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p.* 590. *Les bords du Wolga, du Jaik, les environs de la mer Caſpienne.*

* Le C. PUSTULEUX 9. *B. Puſtuloſus B. corpore veſiculis flavicantibus conſperſo ; ſuprà ex ruſo-cinereo utrinque maculato ; ſubtùs griſeo, maculis fuſcis variegato.*

Le corps hériſſé de puſtules jaunâtres ; la ſurface ſupérieure d'un roux cendré, avec des taches de part & d'autre ; le ventre gris, tacheté de brun. (Pl. 7, fig. 1.)

La tête de ce crapaud eſt arrondie dans tous les ſens ; ſa circonférence ne fait à peu près que la moitié de celle du ventre. Les yeux ſont gros, & la gueule très-ſpacieuſe. Les pieds de devant ſont diviſés en quatre doigts longs, pointus, & comme garnis d'épines : le ſecond égale en longueur le troiſième ; le premier eſt auſſi long que le dernier. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le deuxième extérieur eſt le plus long. La tête, le dos, & les pieds ſont couverts de puſtules jaunâtres ou d'un blanc de lait, ſuivant M. Laurenti ; les plus grandes ſe trouvent ſur la tête & ſur les pieds de devant. *Laurent. ſpec. med. p. 26. Les Grandes-Indes.*

Le C. CORNU 10. *B. Cornutus B. corpore muricato, flavicante, faſciato : ſupercilliis conicis : digitis poſticis in mare ſemi-palmatis ; in fœmina fiſſis.*

Le corps hériſſé d'épines, jaunâtre, & marqué de pluſieurs bandelettes : les paupières en forme de cône : dans les mâles, les doigts des pattes poſtérieures réunis par une membrane juſqu'à la moitié de leur longueur ; dans les femelles, ils ſont ſéparés. (Pl. 7, fig. 3.)

Il n'y a pas peut-être dans la Nature d'animal plus hideux que celui-ci. Sa tête fait à peu près le tiers de ſa longueur : l'ouverture de ſa gueule eſt auſſi large que le tronc ; la langue eſt épaiſſe, adhérente au palais : les narines occupent le milieu de l'eſpace qui ſépare les yeux de l'extrémité de la mâchoire ſupérieure : ſes paupières ont la forme d'un cône aigu, très-alongé, au milieu duquel les yeux ſont placés. Cette conformation, ſi extraordinaire, fait paroître ce reptile armé de deux cornes, & lui donne un aſpect affreux. Le tronc, réuni avec la tête, a une forme ovale ; ſa plus grande épaiſſeur eſt vis-à-vis les pieds antérieurs ; enſuite il s'amincit vers les deux extrémités. On voit de chaque côté quatre plis relevés en ſaillie, qui s'étendent ſur la longueur du dos ; le plus bas, qui eſt auſſi le plus ſaillant, ſépare le dos du ventre. Un dernier caractère met le comble à ſa difformité. Lorſqu'il eſt adulte, la ſurface ſupérieure du tronc & des membres ſe couvre d'une infinité d'aiguillons très-pointus. Il a quatre doigts ſéparés aux pieds antérieurs ; ceux de derrière en ont cinq réunis juſqu'à la moitié de leur longueur par une membrane intermédiaire. Selon Séba, la femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a tous ſes doigts diſtincts & ſéparés. Le doigt intérieur de chaque pied, étant très-écarté des autres, donne à ces pattes une reſſemblance imparfaite avec la main de l'homme. Le fond de la couleur eſt jaune ; des bandelettes brunes ſont placées en long ſur le dos, & en travers ſur les pattes & ſur les doigts : une large bande blanchâtre s'étend depuis la nuque juſqu'à l'anus. *Linn. ſ. n. 356. Séb. 1, pl. 72, fig. 1 & 2. La Virginie, Surinam.*

Le C. COMMUN 11. *B. Vulgaris B. corpore cinereo-plumbeo, tuberculis rubellis exaſperato : prominentiâ molli utrinquè ad latera colli.*

Le corps d'un gris livide, hériſſé de puſtules rougeâtres : une éminence molle, de part & d'autre, ſur les parties latérales du cou. (Pl. 6, fig. 1.)

C'eſt encore un des plus hideux & des plus difformes de tous les animaux. En voyant ſon corps ramaſſé, arrondi, lourd, & couvert de puſtules, on eſt tenté de le prendre pour un produit fortuit de l'humidité & de la pourriture, ou pour un de ces jeux bizarres qui échappent à la nature. Sa tête eſt groſſe, & ſe termine par un muſeau obtus & arrondi : ſes yeux ſont gros, pleins de feu, & garnis de paupières ſaillantes : ſa gueule eſt bordée de gencives raboteuſes, qui retiennent fortement ce qu'elles ont ſaiſi. Le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans une excroiſſance en forme de rein, percée de pluſieurs pores, & ſituée ſur les parties latérales de la tête, au deſſus des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts diſtincts & ſéparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis, juſqu'à la moitié de leur longueur, par une membrane intermédiaire : les deux doigts du milieu ſont les plus longs ; le pouce eſt gros & très-court. Le dos eſt convexe, & le ventre paroît toujours enflé. On a remarqué que les verrues puſtuleuſes dont le corps eſt hériſſé, ſont plus élevées ſur le dos, ſur les feſſes ; & qu'elles diminuent ſenſiblement en nombre & en groſſeur, à meſure qu'elles approchent du ventre : on voit couler de ces puſtules une liqueur laiteuſe, dont le contact n'eſt point dangereux, comme on l'a cru pendant long-temps. Les couleurs de ce reptile

reptile varient dans les différentes saisons de l'année. Au printemps, la surface supérieure est ordinairement brune; ensuite elle devient olivâtre, noire, ou mélangée de rouge & de jaune. Les excroissances du cou sont toujours brunes. En général, les femelles n'ont pas des couleurs si foncées; le dos est brunâtre, tacheté de noir. Le crapaud a les membres si disproportionnés, qu'il ne peut point marcher; on le voit se traîner lentement dans les eaux croupissantes, dans les fumiers, dans les caves, ou dans les antres profonds qu'il habite. Ceux qu'on trouve en Europe sont gros à peu près comme le poing; mais il y en a à la côte de Guinée qui ont la circonférence d'une assiette. La figure que nous avons donnée est défectueuse, en ce qu'elle ne représente que trois doigts aux pieds de devant; & trois aux pieds de derrière, dépourvus de la membrane intermédiaire. *Linn. s. n.* 354. *L'Europe, l'Afrique.*

* Le C. BUFINA 12. *B. Bufina B. corpore subverrucoso, griseo, suprà maculis virentibus : capite simo : pustula ponè oculos sinuata. Oth. Frid. mull. Zool. dan. prodr. p.* 35.

Le corps parsemé de verrues, d'une couleur grise, avec des taches vertes sur le dos: la tête terminée par un museau court: une pustule échancrée derrière les yeux.

Ce sont là tous les caractères que M. Muller attribue à ce crapaud qu'il a découvert le premier, & qu'il distingue de l'espèce précédente: il ne dit point dans quel pays on le trouve.

* Le C. VERT 13. *B. Viridis B. corpore verrucoso, viridi-maculato : verrucis macularum concoloribus; intervallorum rubris; intermediis bicoloribus.*

Le corps couvert de verrues & tacheté de vert : les verrues sont de la même couleur que les taches; celles des intervalles sont rouges; & celles qui sont situées en partie sur les taches vertes, & en partie sur les intervalles, participent de la couleur verte & de la couleur rouge.

Le corps de ce reptile est ramassé, arrondi, & parsemé de verrues, excepté sur le devant de la gueule & sur les extrémités des pieds. Ses yeux sont saillans, comme dorés, & garnis de paupières demi-globuleuses, marquées d'une tache noire. Les pieds antérieurs ont quatre doigts libres, dirigés en dedans; ceux de derrière en ont cinq réunis à la base par une membrane intermédiaire; les quatre intérieurs croissent graduellement; le quatrième est le plus long; le cinquième est de la longueur du second. M. Pallas observe qu'il y a, de part & d'autre, à la racine des pieds, un petit durillon, qui semble constituer deux nouveaux doigts. Suivant M. Laurenti, le fond de la couleur est d'un blanc livide, parsemé, sur la surface supérieure, de taches vertes, légèrement ponctuées, entourées d'une ligne noire, & souvent réunies ensemble. Les verrues dont le corps est couvert prennent la couleur des taches sur lesquelles elles sont appuyées; celles du ventre sont livides. Selon M. Pallas, le dessus est d'un gris cendré bleuâtre, marqué de plusieurs taches brunes ou noirâtres, quelquefois rondes, souvent irrégulières; le dessous du corps est blanc. Les deux reptiles décrits, l'un par M. Pallas, sous le nom de *Rana sitibunda*, & l'autre par M. Laurenti, sous la dénomination de *Bufo viridis*, présentent si peu de différence, qu'ils ne sont tout au plus que deux varietés de la même espèce. Ce crapaud se cache, pendant le jour, dans les fentes des rochers, & ne sort que la nuit. *Laurent. spec. med. p.* 27 & 111. *Pall. It. vol.* 2. *Vienne en Autriche, les déserts du Jaïk.*

Le C. CRIARD 14. *B. Musicus B. corpore verrucoso, lurido fuscoquè maculato : humeris gibbis, punctatis : pedibus anticè & posticè quinque-digitatis.*

Le corps couvert de verrues, moucheté de brun & de livide : les épaules relevées en bosse, & criblées d'une infinité de petits trous: cinq doigts aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière.

Ce crapaud est un des plus gros que l'on connoisse. La paupière supérieure est ridée & hérissée de verrues. L'épaule forme, de chaque côté, une saillie ovale, criblée d'une infinité de petites cavités. Les cuisses & le ventre sont couverts d'une multitude d'aspérités. Les pieds de devant ont cinq doigts; ceux de derrière en ont le même nombre, mais réunis, à leur base seulement, par une membrane intermédiaire. Les ongles sont à peine sensibles. Cet animal ne cesse de coasser le soir & pendant toute la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de *crapaud criard. Linn. s. n.* 354, *Rana musica. Les eaux douces de Surinam.*

Le C. BOSSU 15. *B. Gibbosus B. corpore rugoso, albo cinereoquè vario : teniâ longitudinali subfuscâ, utrinquè laciniatâ in dorso.*

Le corps ridé, mélangé de blanc & de gris : une bande brune ſur le dos, longitudinale, & découpée de part & d'autre. (Pl. 6, fig. 7.)

La tête de ce reptile eſt petite, obtuſe, & enfoncée dans la poitrine. Son corps ridé, mais ſans verrues, eſt ovale, & nué de blanc & de gris. Sur le milieu du dos, on voit une bande un peu pâle, dentelée de part & d'autre, qui ſe prolonge vers l'anus. Les pieds de devant ſont garnis de quatre doigts libres, ſéparés, & ſans ongles; le troiſième du côté extérieur eſt le plus long. Les pieds de derrière ont ſix doigts également diſtincts; le premier doigt extérieur eſt le plus court, & le ſecond du même côté eſt le plus long de tous. L'anus du *Boſſu* n'eſt point ſaillant, comme celui des autres crapauds. La figure que nous donnons ici repréſente la grandeur naturelle de l'animal; nous l'avons tirée de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, qui a fait graver un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi. *Linn. ſ. n. 355. Rana Gibboſa Laurent. ſpec. med. 27. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quadrup. ovip. p. 599. Les Indes orientales.*

* Le C. CALAMITE 16. *B. Calamita B. corpore olivaceo, puſtulato: lineâ ſulphureâ longitudinali in medio dorſo; tæniâ utrinquè flavo-rubrâ, rivulatâ, laterali.*

Le corps olivâtre & couvert de puſtules : une ligne longitudinale, couleur de ſoufre, ſur le milieu du dos; une bandelette mêlée de jaune & de rouge s'étend, comme par ondulations, de chaque côté du corps. (Pl. 6, fig. 4.)

L'enſemble du corps préſente à peu près les mêmes dimenſions qu'on obſerve ſur le *crapaud brun*; mais on trouve des caractères qui le diſtinguent eſſentiellement de toutes les autres eſpèces de ce genre. Son dos eſt couvert de puſtules brunes ſur le dos, rouges vers les côtés, d'un rouge pâle près des oreilles, & d'une couleur de chair vers les angles de la gueule, où elles ſont groupées. La ſurface ſupérieure du corps n'eſt pas moins diverſifiée que la couleur des puſtules. Le dos eſt olivâtre, & marqué, depuis l'extrémité de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'anus, d'une ligne couleur de ſoufre; on obſerve auſſi de chaque côté, depuis l'œil juſqu'à l'origine des cuiſſes, une bandelette d'une largeur inégale, formant diverſes ondulations & une dentelure en ſes bords : ſa couleur, qui eſt d'un rouge clair, mélangé de jaune, prend une teinte plus foncée vers les parties inférieures; les côtés du ventre, les quatre pattes, & le tour de la gueule, ſont parſemés de pluſieurs taches inégales & olivâtres, ſur un fond cendré. Ce crapaud eſt remarquable, ſur-tout par la conformation des pieds; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière cinq : les uns & les autres ſont dépourvus de la membrane intermédiaire, & leur extrémité eſt garnie d'une peau dure comme la corne. De plus, les pieds de devant ont, à l'endroit qui correſpond à la paume de la main, deux eſpèces de faux ongles, dont le *Calamite* ſe ſert pour grimper. Il court comme les rats, & monte juſqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs, pour regagner ſa retraite. Lorſqu'on le tourmente, il lance une liqueur qui a une odeur ſemblable à celle de la poudre enflammée, mais beaucoup plus forte. Roeſel préſume que cet animal eſt venimeux. *Laur. ſpec. med. p. 27.*

SECONDE CLASSE.

Reptiles qui ont une queue.

Ier. GENRE.

TORTUE, *Teſtudo. Linn. ſ. n. 350.*

Corpus quadrupes, teſtâ dorſali oſſeâ, cartilagineâ vel coriaceâ obtectum; ſubtùs ſternò oſſeo veſtitum.

Caput ovatum, ſubconicum, ſæpè apice roſtratum. Collum cylindricum, rugoſum.

Oculi laterales prominentes. Maxilla ſuperior inferiore paulò longior. Dentium loco, maxillæ dentato-crenatæ. Aures ſquamis clauſæ.

Teſta duabus conſtat laminis ; ſuperiore ſcilicet & inferiore. Superior in aliis, fornicis inſtar, concava ; in quibuſdam depreſſior ; inferior complanata : utraque ſcutellis inſtructa.

Pedes quatuor ſquamoſi, unguiculati : in marinis pinniformes ; in paluſtribus obtuſi, indiviſi ; in terreſtribus verò fiſſi.

Cauda brevis, conica, baſi rugoſa, apice dura.

Ova ponunt quæ aut ſub arenâ reconduntur, aut aquis ad littora ſtagnantibus ſupernatant : ibique incubationis cura ſoli relinquitur. Ex ovo prodeunt perfectiſſima jam animalia.

Le corps à quatre pattes, revêtu ſur le dos d'une écaille oſſeuſe, cartilagineuſe, ou ſemblable à du cuir ; & couvert en deſſous d'un plaſtron oſſeux.

La tête ovale, conique, quelquefois terminée par un bec. Le cou cylindrique, pliſſé. Les yeux gros & ſitués ſur les parties latérales de la tête. La mâchoire ſupérieure un peu plus avancée que celle d'en bas. A la place des dents, les mâchoires crénelées en forme de dentelure. Les oreilles fermées par des écailles.

La couverture qui enveloppe le corps eſt compoſée de deux écailles ; l'une ſupérieure, l'autre inférieure. L'écaille ſupérieure eſt concave, comme une eſpèce de voûte, dans quelques individus ; & moins convexe dans d'autres. L'écaille inférieure eſt entièrement plate : l'une & l'autre de ces écailles ſont garnies de pluſieurs pièces.

Quatre pattes écailleuſes & armées d'ongles : elles ſont en forme de nageoires dans les tortues de mer ; obtuſes & ramaſſées dans les tortues des marais ; diviſées en doigts diſtincts & ſéparés dans les tortues de terre.

La queue courte, conique, ridée à la baſe, d'une conſiſtance dure au ſommet.

Les tortues pondent des œufs qu'elles cachent dans le ſable, ou qu'elles dépoſent ſur la ſurface des eaux ſtagnantes : là, ils éclоſent ſous l'influence du ſoleil. Les petits ſortent tout formés du centre de l'œuf.

* *Eſpèces qui ont les pieds en forme de nageoires.*

La Tortue franche 1. *T. Mydas T. pedibus pinni-formibus : teſtâ cordatâ, margine undulatâ : unguibus palmarum binis ; plantarum ſolitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, & ondée ſur ſes bords : deux ongles pointus aux pieds de devant ; & un ſeul à ceux de derrière. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête de ce reptile eſt ovale, convexe en deſſus, comprimée par les côtés, en pente, & amincie vers l'extrémité antérieure. Le muſeau ſe termine par une ſaillie arrondie, liſſe, compoſée d'une ſubſtance oſſeuſe : les narines, qui ſont larges, occupent le milieu de cette convexité. Les yeux ſont très-gros, ſaillans, & ovales. La mâchoire ſupérieure eſt beaucoup plus avancée & plus large que l'inférieure. On ne trouve point de dents proprement dites dans la gueule, mais le bord des mâchoires eſt crénelé en forme de cils. Le cou eſt nu, alongé, flexible. La carapace, qui a ordinairement quatre ou cinq pieds de long, ſur trois ou quatre de large, eſt en forme de cœur, entourée de lames, dont les plus grandes ſont les plus éloignées de la tête ; & qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, font paroître ce même bord comme ondé : le diſque de cette couverture eſt compoſé de lames, dont le nombre & la figure varient ſuivant l'âge, & peut-être ſuivant le ſexe de l'individu. Le plaſtron eſt moins dur & plus court que la carapace ; il eſt garni de vingt-trois ou vingt-quatre pièces diſpoſées ſur quatre rangées. Les pieds de devant ſont très-alongés, & pourvus de doigts réunis par une membrane. Aux pieds de derrière, le premier doigt, qui eſt le plus court, eſt le ſeul qui ſoit garni d'un ongle aigu & bien apparent ; le ſecond doigt a un ongle plus petit, plus arrondi ; les trois autres n'en ont que de membraneux & peu ſenſibles ; tandis qu'aux pieds de devant, les deux doigts intérieurs ſont garnis d'ongles aigus ; & les trois autres, d'ongles membraneux. La queue eſt très-courte, d'une figure conique ; elle eſt recouverte par la carapace. Lorſque l'animal eſt dans l'eau, la ſurface ſupérieure du corps paroît d'un brun clair, tacheté de jaune. Cette eſpèce de tortue eſt

fort commune à l'île de l'Aſcenſion. M. de Saint-Pierre, qui y a paſſé en mars 1771, à ſon retour de l'île de France, nous a donné des détails fort intéreſſans ſur la manière dont on prend ces animaux. « Nous fûmes, dit-il, » dans la grande anſe attendre les tortues. » Nous étions couchés ſur le ventre, dans » le plus grand ſilence. Au moindre bruit, » cet animal ſe retire. Enfin nous en vîmes » ſortir trois des flots ; on les diſtinguoit » comme des maſſes noires qui grimpoient » lentement ſur le ſable du rivage. Nous » courûmes à la première ; mais notre impa- » tience nous la fit manquer : elle redeſcendit » la pente & ſe mit à la nage. La ſeconde » étoit plus avancée & ne put retourner ſur » ſes pas ; nous la jetâmes ſur le dos. Dans » le reſte de la nuit & dans la même anſe, » nous en tournâmes plus de cinquante, » dont quelques-unes peſoient cinq cents » livres. Le rivage étoit tout creuſé de trous, » où elles pondent juſqu'à trois cents œufs » qu'elles recouvrent de ſable, où le ſoleil » les fait éclore..... Sur les dix heures du » matin, la chaloupe vint embarquer les tor- » tues. Comme la lame étoit groſſe, elle ſe » mouilla au large, & avec une corde placée » à terre, en va & vient, elle les tira à elle » l'une après l'autre.

» Cette manœuvre nous occupa toute la » journée. Le ſoir on remit à la mer les tor- » tues qui nous étoient inutiles. Quand elles » ſont long-temps ſur le dos, les yeux leur » deviennent rouges comme des ceriſes, & » leur ſortent de la tête. Il y en avoit plu- » ſieurs ſur le rivage, que d'autres vaiſſeaux » avoient laiſſé mourir dans cette ſituation. » C'eſt une négligence cruelle ». *Voy. à l'île de France, vol. 2, p. 93 & 96. Linn. ſ. n.* 350.

a. Selon Linné, on connoît une variété dans cette eſpèce, dont le caractère diſtinctif conſiſte à n'avoir qu'un ſeul ongle pointu aux pieds de devant & de derrière. *Linn. Amen. Acad.* 1, *p.* 287, *n.* 7.

* La T. ÉCAILLE-VERTE 2. *T. Viridi-ſquamoſa T. pedibus pinni-formibus : teſtâ ovatâ, ſquamis viridibus inſtructâ : unguibus palmarum binis ; plantarum ſolitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, couverte d'écailles vertes : deux ongles aux pieds de devant ; & un ſeul à ceux de derrière.

A peine avons-nous des caractères ſuffiſans pour diſtinguer cette tortue des autres eſpèces de ce genre. D'après les obſervations qui ont été communiquées à M. le Comte de la Cepède, il réſulte qu'elle a la tête petite, arrondie, & la carapace garnie d'écailles fort minces, très-tranſparentes, & d'une belle couleur verte : du reſte, elle reſſemble à la *Tortue-Franche* par ſa forme & par ſes mœurs. On a remarqué encore qu'elle eſt conſtamment plus petite d'environ un quart. Sa chair paſſe pour un mets très-délicat. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 92. *M. Bomare, Dict. d'Hiſt. Nat. tom.* 2. *Dampier, tom.* 1, *p.* 113. *La mer du Sud, le golfe du Mexique, les rivages du Nouveau-Monde, en de, à & en delà de la ligne.*

* La T. CAOUANE 3. *T. Caouana T. pedibus pinni-formibus : teſtâ ovatâ, margine ſerratâ ; ſcutellis mediis poſticè acutis : unguibus palmarum plantarumque binis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, avec des dentelures en ſes bords ; les pièces du milieu terminées en pointe : les pieds de devant & ceux de derrière garnis de deux ongles.

Cette eſpèce ſurpaſſe en grandeur la *Tortue-Franche* ; elle en diffère encore par la groſſeur de la tête, la grandeur de la gueule, l'alongement & la force de la mâchoire ſupérieure. Suivant Brown, ſon cou eſt épais, couvert d'une peau lache, ridée, & garnie, de diſtance en diſtance, d'écailles calleuſes. Le tronc eſt ovale, revêtu d'une carapace plus large au milieu & plus étroite par derrière, que dans les autres eſpèces : le contour de cette couverture eſt garni de lames qui forment, à l'extérieur, une dentelure ſemblable à celle d'une ſcie. Le diſque eſt compoſé de trois rangées longitudinales d'écailles : les pièces de la rangée du milieu ſe relèvent en boſſe, & finiſſent poſtérieurement en pointe. Le plaſtron ſe termine, du côté de l'anus, par une ſorte de bande un peu arrondie par le bout ; il eſt garni de vingt-deux ou vingt-quatre écailles. Les pieds de devant ſont plus longs, mais moins larges que ceux de derrière ; les uns & les autres ſont revêtus d'écailles épaiſſes & pourvus chacun de deux ongles aigus. La queue eſt courte. Lorſque l'animal eſt dans l'eau, la carapace paroît jaune, tachetée de noir. On prend des individus qui pèſent juſqu'à quatre cents livres La *Caouane*, étant plus grande & plus forte

que les autres tortues, a auſſi plus de hardieſſe & de fierté; elle oſe attaquer les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. Il eſt dangereux de l'approcher, parce qu'elle ſe défend vigoureuſement avec ſes pattes & ſa gueule. Sa chair eſt coriace, huileuſe, rance, filandreuſe, & d'un mauvais goût. L'huile qu'elle fournit n'eſt bonne qu'à brûler. Ses écailles, quoique plus grandes que celles du *caret*, n'ont preſque aucune valeur; auſſi cette tortue eſt-elle peu recherchée. *Sloane, voy. aux îles Madères, vol. 2, p. 321. Brown, Hiſt. de la Jamaïque, p. 465. Cetti, Hiſt. Nat. des amphib. de la Sardaigne, p. 13. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p. 95. Les contrées chaudes de l'ancien & du nouveau Continent, les côtes de la Jamaïque, très-fréquemment dans la Méditerranée, auprès de Cagliari en Sardaigne & de Caſtel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude.*

* La T. NASICORNE 4. *T. Naſicornis T. pedibus pinni-formibus: teſtâ ovatâ, margine ſerratâ; ſcutellis lateralibus tuberculatis: unguibus palmarum plantarumque binis, acuminatis: naſo quaſi cornuto.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace ovale, dentelée en ſes bords; les pièces des rangées latérales garnies d'un tubercule: deux ongles pointus à chacun des pieds de devant & de derrière. (Pl. 3, fig. 3.)

Cette tortue a la tête ovale, un peu convexe en deſſus, couverte d'écailles polygones & de différentes figures. Les yeux ſont très-gros, ſaillans, hors de la tête, & ont le regard porté en avant: ces organes ſont encore environnés de paupières épaiſſes, ridées, & mamelonnées. Le muſeau eſt court, aigu, garni de pointes, & terminé en deſſus par un tubercule d'une ſubſtance molle, au milieu duquel les narines ſont placées. La mâchoire inférieure eſt moins avancée; elle finit en pointe relevée vers celle d'en haut, comme on le voit dans la figure qui eſt placée à côté de celle que nous avons indiquée ci-deſſus. Le cou eſt épais, couvert d'une peau lâche & ridée. Le diſque de la carapace eſt compoſé de treize pièces, tantôt pentagones, tantôt exagones, diſpoſées ſur trois rangées: toutes ces écailles ſont relevées en boſſe; mais celles des deux rangées latérales ſe diſtinguent des autres par une eſpèce de tubercule qui ſe dirige vers l'anus. Le contour de la carapace eſt garni d'environ vingt-quatre à vingt-cinq écailles minces, dentelées en ſcie. Les quatre pattes ſont couvertes d'écailles calleuſes, & munies, ſur leur bord antérieur, de deux ongles aigus. Les pieds de derrière ſont plus arrondis, & moins longs que ceux de devant. La queue eſt conique, & dépaſſe un peu l'extrémité de la carapace. La ſurface ſupérieure de cette tortue eſt brune, avec une teinte un peu plus claire ſur le milieu du diſque: le plaſtron eſt jaunâtre. *Gronou, muſ. p. 85, n. 69. Edw. pl. 105. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p. 103. La Zone torride, les mers du nouveau Continent.*

* La T. TIRSE 5. *T. Triunguis T. pedibus pinni-formibus, omnibus triunguculatis: teſtâ orbiculatâ, in medio rugosâ; limbo depreſſiore, lævi: naribus cylindricis, elevatis.*

Les pieds en forme de nageoires; trois ongles à chaque pied: la carapace arrondie & hériſſée d'aſpérités dans le centre; aplatie & liſſe en ſes bords: les narines cylindriques & élevées.

C'eſt par ces traits caractériſtiques que Forskal déſigne une eſpèce de tortue aſſez rare, qui habite ſur les rivages du Nil. Ses pieds ſont conformés en nageoires, & munis chacun de trois ongles. Les narines forment une tube cylindrique qui s'élève au deſſus de la tête. *Forskal, deſcript. anim. p. 9.*

La T. CARET 6. *T. Caretta T. pedibus pinni-formibus: teſtâ cordatâ, margine ſerratâ; ſcutellis imbricatis: unguibus palmarum plantarumque quatuor.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace en cœur, dentelée ſur ſes bords; les lames diſpoſées à recouvrement: quatre ongles à chacun des pieds de devant, & autant à ceux de derrière. (Pl. 1, fig. 1; & pl. 4, fig. 1.)

Le *Caret* n'eſt pas auſſi grand que la *Tortue-Franche*. Sa tête, ſon cou, & ſes pieds de devant ſont plus longs que dans les autres eſpèces. La mâchoire ſupérieure avance ſur celle d'en bas; & imite, par ſa conformation, le bec d'un oiſeau de proie: de là vient que les Anglois l'appellent *Bec à faucon*. Suivant Gronou, la carapace eſt arrondie par devant, pointue par derrière, abaiſſée, dentée en ſes bords, & renflée vers le milieu, où elle forme une légère convexité. Le plaſtron eſt arrondi, ſaillant antérieurement, & terminé par une pointe obtuſe: du reſte, cette couverture inférieure préſente

une ſurface plane, & couverte, ainſi que la carapace, de lames qui ſont comme rongées ſur leur bord, & qui ſe recouvrent comme les ardoiſes d'un toit. Les écailles du dos ſont minces, liſſes, & tranſparentes; celles du diſque ſont au nombre de treize, & diſpoſées ſur trois rangs. On en compte cinq à la rangée intermédiaire; les deux latérales en ont quatre chacune. Le contour de la carapace, qui eſt beaucoup plus étroit que dans les autres tortues de mer, eſt compoſé ordinairement de vingt-cinq écailles. Les pieds ont la forme de nageoires; & ſont quelquefois garnis chacun de quatre ongles bien apparens. En général, la couverture ſupérieure eſt d'un jaune doré, jaſpé de rouge & de blanc, ou d'un brun preſque noir. C'eſt cette eſpèce qui fournit les belles écailles dont on fait pluſieurs bijoux. Ses œufs fourniſſent un mets délicat. Sa chair a un goût déſagréable; on prétend même qu'elle a une forte vertu purgative, qu'elle cauſe des vomiſſemens violens, & que ceux qui en ont mangé, ſont bientôt couverts de petites tumeurs & attaqués d'une fièvre violente; mais qui opère une criſe ſalutaire, lorſqu'on a aſſez de vigueur pour réſiſter à l'activité du remède. *Linn. ſ. n.* 350, *T. Imbricata. Gron. Zooph.* 72. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 105. *Les mers de l'Aſie, & les contrées chaudes de l'Amérique.*

La T. LUTH 7. *T. Lyra T. pedibus pinniformibus: teſtâ ovali, coriaceâ, longitudinaliter quinque-angulatâ: unguibus palmarum plantarumque nullis.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace ovale, d'une ſubſtance qui reſſemble à du cuir, & garnie de cinq arêtes longitudinales: point d'ongles aux pieds de devant ni à ceux de derrière.

La carapace de cette tortue fournit un caractère diſtinctif ſi bien marqué, qu'il eſt impoſſible de ne pas la reconnoître. Cette couverture ſupérieure n'eſt point compoſée d'écailles, comme dans les autres eſpèces, mais elle conſiſte dans une peau épaiſſe, qui, par ſa conſiſtance & ſa couleur, reſſemble à du cuir: elle eſt convexe, arrondie dans une partie de ſon contour, relevée par cinq arêtes longitudinales, terminée par derrière en une pointe ſi aiguë & ſi alongée, qu'on croiroit voir une ſeconde queue placée au deſſus de la véritable; cependant elle ne s'étend pas aſſez par devant & par derrière, pour que l'animal puiſſe mettre ſa tête, ſes pattes, & ſa queue à couvert ſous cette armure. Le deſſous du corps eſt aplati & dépourvu de plaſtron apparent. La mâchoire inférieure eſt pointue à ſon extrémité & recourbée; celle d'en haut eſt fendue en deux & reçoit le bout de la mâchoire d'en bas. Les pieds de la *tortue Luth* ne ſont point garnis d'ongles, ſuivant quelques Naturaliſtes; mais M. le Comte de la Cepède a trouvé une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière d'un individu que l'on conſerve au Cabinet du Roi. Il a ſept pieds trois pouces deux lignes de longueur, ſur quatre pieds quatre pouces de large. La tête, les pattes, & la queue ſont couvertes d'une peau dure, épaiſſe, & noirâtre. La carapace d'un animal de cette eſpèce fut employée, par les Inventeurs de la muſique, comme un corps d'inſtrument, ſur lequel ils attachèrent des cordes de boyaux ou de métal, & d'où ils tirèrent des ſons harmonieux: auſſi la *tortue-Luth* eſt-elle conſacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'Inventeur de la lyre. *Linn. ſ. n.* 350, *T. Coriacea. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 3. *La Méditerranée, l'Océan, les côtes du Pérou, du Mexique, & la plupart de celles d'Afrique, qui ſont ſous la Zone torride.*

a. M. Pennant a donné la deſcription & la figure d'une tortue qu'il regarde comme une variété de la précédente; cependant elle diffère du *Luth* par la forme du corps, qui eſt plus arrondie; par ſix rangées de tubercules blancs, qui s'étendent depuis le cou juſqu'à l'extrémité de la carapace; & enfin par la longueur des pattes antérieures, qui ſont auſſi longues que le corps; tandis que celles du *Luth* ne ſont à peu près qu'un cinquième de la longueur totale de l'animal. *M. Penn. Tranſ. philoſ. vol.* 61, *ann.* 1771.

** *Eſpèces qui ont les pieds ramaſſés en forme de plante orbiculaire, comme ceux de l'Eléphant.*

La T. RONDE 8. *T. Orbicularis T. digitis membranâ tectis: teſtâ orbiculari, planiuſculâ; ſcutellis lævibus, fuſco-punctatis.*

Les doigts couverts par une membrane: la carapace ronde & aplatie; les écailles liſſes, & parſemées de très-petites taches brunes. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête eſt ovale, un peu arrondie par deſſus, & terminée antérieurement par une pointe forte & aiguë, qui imite une très-petite corne. La peau du cou forme des rides lâches & épaiſſes. La carapace eſt preſque entièrement ronde, ſans aucune échancrure à l'une ou l'autre extrémité. Le diſque eſt compoſé de treize lames, tantôt pentagones, tantôt exagones, diſtribuées ſur trois rangs; quatre aux deux rangées latérales, & cinq à celle du milieu. Toutes ces pièces ſont très-unies, & leur couleur, aſſez claire, eſt parſemée de petites taches rouſſes plus ou moins foncées. Les lames du contour ſont au nombre de vingt-trois dans deux individus qu'on conſerve au Cabinet du Roi. Le plaſtron eſt fendu en deux dans ſa partie poſtérieure & recouvert de douze pièces. Les pieds ſont ramaſſés, arrondis; & les doigts, réunis par une membrane commune en plante orbiculaire, ne ſont, en quelque ſorte, ſenſibles que par des ongles forts & aſſez longs: on voit cinq de ces ongles aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière. La queue eſt très-courte. La figure que nous avons donnée a été deſſinée ſur un individu du Cabinet du Roi; & préſente la grandeur naturelle de l'animal, qui a trois pouces neuf lignes de longueur, ſur deux pouces cinq lignes de large. Il paroît que la petite tortue qui a ſervi de modèle, n'avoit pas pris encore tout ſon accroiſſement. *Linn. ſ. n.* 351. *Les eaux douces des pays méridionaux de l'Europe, & de la Pruſſe.*

La T. grecque 9. *T. Græca T. digitis membranâ tectis: teſtâ admodùm fornicatâ, margine latiſſimâ; ſcutellis ſtriatis, flavo nigroque marmoratis.*

Les doigts couverts par une membrane: la carapace fort bombée & très-épaiſſe ſur ſon bord: les écailles ſtriées, & marbrées de noir & de jaune. (Pl. 5, fig. 4.)

L'aſpect de cet animal a quelque choſe de hideux. Sa tête, vue en deſſus, eſt aplatie, triangulaire. Les yeux ſont garnis d'une membrane clignotante, & de paupières dont l'inférieure eſt ſeulement mobile. Les mâchoires ſont fortes & crénelées en forme de dents. Une peau grenue, chargée d'écailles dures, inégales, & d'une couleur brune, recouvre la tête, les trous auditifs, les pattes, & la queue. Dans cette eſpèce, la carapace eſt très-bombée. On compte treize écailles, diſpoſées ſur trois rangées, dans le diſque; & vingt-quatre ſur la circonférence. Toutes ces écailles, ſur-tout celles de derrière, ſont relevées en boſſe; & par la manière dont elles ſont placées, elles forment des dentelures ſur le contour de la carapace. Le plaſtron eſt revêtu de douze ou treize pièces. Les pieds de devant & de derrière ſont ramaſſés, unis par une membrane, & couverts d'écailles ſemblables, par leur conformation, aux ongles, qu'on a peine à diſtinguer. La ſurface ſupérieure de ce reptile eſt marbrée de noir & de jaune. Sa marche eſt ſi lente, qu'elle a paſſé en proverbe. Dans le temps des amours, les mâles ſe battent ſouvent pour la poſſeſſion libre de leurs femelles. On les voit alors, dit Linné, s'avancer avec courage, quoiqu'avec lenteur, les uns contre les autres, & s'attaquer vivement à coups de tête. La femelle eſt ordinairement plus groſſe que le mâle; & outre ce caractère qui la diſtingue, elle a encore le plaſtron tout à fait plat, au lieu que le mâle a le ſien concave dans le milieu. M. Cetti a vu, en Sardaigne, un individu de cette eſpèce, qui peſoit quatre livres, & qui vivoit depuis ſoixante ans dans une maiſon, où on le regardoit comme un vieux domeſtique. *Linn. ſ. n.* 352. *Les contrées chaudes de l'ancien Continent, la Grèce, l'île de Ceylan & de Bourbon, le Japon, les déſerts de l'Afrique, ſur-tout la Libie.*

a. M. Arthaud, ſecrétaire perpétuel du Cercle des Philadelphes, a communiqué à M. le Comte de la Cépède une variété de la *Tortue-grecque*, qui avoit les écailles de la tête, des jambes, & de la queue d'un rouge aſſez vif. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 488.

La T. vermillon 10. *T. Puſilla T. digitis membranâ tectis: teſtâ parvâ, rotundâ, variegatâ: protuberantiâ in vertice miniatâ.*

Les doigts couverts d'une membrane: la carapace petite, ronde, panachée de différentes couleurs: une protubérance d'un rouge très-vif ſur le ſommet de la tête.

Worm a nourri pendant quelque temps une tortue de cette eſpèce, & en a donné la deſcription. Sa tête a quelque reſſemblance avec celle du perroquet; elle eſt ornée ſur le ſommet d'une protubérance d'un rouge auſſi vif que celui du vermillon, & mélangé de jaune. Le cou eſt étroit. Le diſque de la carapace eſt garni de trois rangées d'écailles ſtriées ſur le contour, ponctuées dans le

centre, & agréablement panachées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre, & de jaune. Lorſque ces plaques s'exfolient, on voit à leur place une tache d'un jaune noirâtre. Les écailles du contour ſont au nombre de vingt-quatre, ſelon Linné : la première & la dernière de chaque côté ſont les plus petites ; les autres forment des carrés parfaits. Le plaſtron eſt blanchâtre & marqué de pluſieurs raies tranſverſales, dentelées. Les pieds ſont arrondis, revêtus d'écailles ovales qui couvrent les doigts, de manière qu'on n'aperçoit que les ongles : on en compte quatre aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière. La queue eſt mince & longue d'environ deux pouces. La carapace de l'individu que Worm a obſervé n'avoit que quatre doigts de longueur, & autant de largeur. Quelques Naturaliſtes ont regardé la tortue qui eſt décrite & figurée dans Edwards, *pl.* 204, comme la même dont il s'agit ici ; mais il me paroît qu'elle en diffère par des caractères bien oppoſés. Elle a cinq ongles aux pieds de devant, point de tubercule rouge ſur la tête : de plus, elle paroît plus grande que celle qui a été décrite par Worm & par Linné. *Muſ. Wormianum, p.* 317. *Linn. amphyb. gyllenh. p.* 139. *Les Indes orientales, la Virginie.*

La T. RABOTEUSE 11. *T. Scabra T. digitis membranâ tectis : teſtâ orbiculari, planiuſculâ ; ſcutellis mediis longitudinaliter carinatis.*

Les doigts réunis par une membrane ; la carapace arrondie & un peu aplatie ; les écailles du milieu du dos relevées par une arête longitudinale. (Pl. 6, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de cette petite tortue eſt en forme de cœur, dont la pointe, qui eſt aiguë, ſe dirige en avant. Les yeux ſont placés obliquement, comme dans les autres eſpèces de ce genre. Le cou eſt plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche. La carapace eſt preſque ronde, ondée par devant, très-entière en ſon bord latéral & antérieur, mais inégalement dentelée par derrière. Toutes les écailles qui compoſent la couverture du dos ſont liſſes & planes, excepté celles de la rangée du milieu, qui s'élèvent en arête longitudinale. La couverture inférieure eſt aplatie, feſtonnée dans ſa partie antérieure, & arrondie poſtérieurement. Les pieds, qui ſont couverts d'écailles diſpoſées en recouvrement, ont cinq doigts réunis par une membrane qui forme une eſpèce de plante orbiculaire. Tous les doigts des pieds de devant ont des ongles longs & crochus ; ceux de derrière n'en ont que quatre : le cinquième doigt n'eſt qu'indiqué & n'a point d'ongle. La queue eſt courte. Le fond de ſa couleur eſt blanchâtre, mélangé de petites lignes & de taches brunes, mais plus larges ſur la tête que ſur le dos. On voit une tortue de cette eſpèce au Cabinet du Roi. Cet individu a ſervi de modèle à la figure que j'ai indiquée : il a près de trois pouces de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, ſur environ deux pouces de large. Séba aſſure que cette tortue ne devient jamais plus grande. *Gron. Zooph* 74. *Linn. ſ. n.* 351. *M. le C. de la Cépède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 161. *Les Indes orientales, Amboine, la Caroline.*

La T. DENTELÉE 12. *T. Denticulata T. digitis membranâ tectis : teſtâ orbiculato-cordatâ, margine eroſo ; ſcutellis exagonis, ſcabris.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace arrondie en cœur, comme rongée ſur le contour ; les écailles liſſes & exagones.

Linné a donné une deſcription ſuccinte de cette tortue d'après un individu que Geer avoit reçu de la Virginie : depuis ce temps-là, je ne crois pas qu'aucun Naturaliſte ait rien ajouté aux détails qu'on trouve dans le *Syſtême de la Nature*. La carapace eſt de la groſſeur d'un œuf de pintade ; elle eſt émouſſée par devant, dentelée, comme déchirée ſur les bords, & compoſée d'écailles exagones, hériſſées de points ſaillans. Les doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, & de quatre dans ceux de derrière, ne ſont pas ſéparés les uns des autres ; mais ils ſe réuniſſent de manière à former une patte ramaſſée, arrondie en petit comme celle de l'éléphant. La queue eſt plus courte que les pieds. La couleur de cette eſpèce de tortue eſt d'un blanc ſale. *Linn. ſ. n.* 352. *La Virginie.*

La T. GÉOMÉTRIQUE 13. *T. Geometrica T. digitis membranâ tectis : teſtâ admodùm fornicatâ ; ſcutellis elevatis, medio flavis, flavoquè radiatis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace très-bombée ; les écailles relevées en ſaillie, jaunes dans le centre, avec des rayons de la même couleur. (Pl. 6, fig. 1.)

Cette

Cette eſpèce de tortue, conſidérée relativement à ſa conformation extérieure, préſente beaucoup de rapports avec la *Grecque*. Sa tête eſt également triangulaire, mais moins aplatie ſur le ſommet : la carapace eſt auſſi plus bombée & plus agréablement colorée. On compte treize lames dans le diſque & vingt-trois ſur la circonférence ; elles ſont la plupart exagones, relevées en boſſe dans leur milieu, fortement ſtriées, & ſéparées par des cavités ſenſibles. La couverture inférieure eſt compoſée de treize pièces, & ſe termine en une pointe aiguë. Les pieds ſont revêtus d'une peau couverte de petites écailles, au point que les doigts ne ſont pas diſtingués les uns des autres : leurs extrémités ſont ſeulement indiquées par cinq ongles aigus qu'on trouve aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière. Les couleurs dont cette eſpèce eſt variée la rendent très-agréable à la vue. Du centre de l'écaille, qui offre une tache jaune à ſix côtés, partent pluſieurs rayons de la même couleur, qui, en divergeant, vont aboutir à la circonférence. L'éclat du jaune eſt relevé par la couleur du fond qui eſt d'un brun obſcur. Ce réſeau eſt deſſiné avec tant de proportion, qu'on l'a comparé à des figures de géométrie. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu de cette eſpèce, qui a dix pouces de long ſur huit de large, & près de quatre pouces d'épaiſſeur. *Linn. ſ. n. 353. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 157. *L'Aſie, Madagaſcar, l'île de l'Aſcenſion, le Cap de Bonne-Eſpérance.*

a. On a obſervé que pluſieurs *Tortues-Géométriques* différoient entre elles par le nombre & la diſpoſition des rayons jaunes qu'on trouve ſur les écailles, & par la convexité des pièces : toutes ces différences conſtituent ſans doute autant de variétés dans cette eſpèce.

* La T. CENDRÉE 14. *T. Cinerea T. digitis membranâ unitis : teſtâ ellyptică, cinereâ, depreſſâ, lunulis albidis margine variegatâ.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace ellyptique, cendrée, aplatie, ornée ſur le contour de lunules blanchâtres, joliment deſſinées.

M. Brown eſt le premier & peut-être le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de cette belle tortue qu'on voit au Cabinet de M. Green, Apothicaire de Litchfield. Sa tête eſt ovale & ſe termine par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros, ſaillans, & poſés ſur la partie antérieure & ſupérieure de la tête. Le cou eſt de la même longueur que la tête, mais un peu moins épais. La carapace préſente la figure d'un bouclier ; elle eſt garnie dans le milieu de quinze lames diſpoſées ſur trois rangées, & de vingt-quatre ſur la circonférence. Les cinq pièces de la rangée du milieu ſont exagones, excepté la première du côté du cou, qui préſente à peu près un carré, dont les deux angles antérieurs ſont découpés en lunules, & forment deux écailles qui rentrent dans la circonférence : l'écaille poſtérieure de la même rangée n'offre que la moitié de l'exagone. Les pieds de devant & ceux de derrière ont cinq doigts garnis d'ongles pointus, & réunis par une membrane intermédiaire. Le fond de ſa couleur eſt gris ou plutôt d'un bleu d'ardoiſe. La tête eſt marquée ſur le ſommet de quatre taches rondes & blanchâtres ; le cou eſt rayé, dans toute ſa longueur, de gris & d'un bleu foncé. Les écailles du diſque ſont ſéparées les unes des autres par des lignes blanchâtres ; celles de la circonférence ſont ornées de deux eſpèces de lunules concentriques d'une couleur blanche ; & dans le milieu, d'une raie de la même couleur, dirigée en dehors. Le plaſtron eſt ovale & blanchâtre. Les pieds ſont gris, ponctués de blanc. L'individu obſervé par M. Brown a environ deux pouces trois quarts de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue ; la carapace a un pouce onze lignes de large ; & le plaſtron, un pouce, une ligne ; la queue, huit lignes. On ne connoît point quel eſt ſon lieu natal. *Brown, Illuſt. of. Zool. p.* 115, *pl.* 48.

* La T. MOLLE 15. *T. Mollis T. digitis membranâ unitis : teſtâ monophyllâ in medio oſſeâ, margine cartilagineâ, ſcabrâ : naribus tubuloſis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace d'une ſeule pièce, d'une ſubſtance oſſeuſe dans le milieu, cartilagineuſe & hériſſée de points ſaillans ſur le contour : les narines en forme de tube. (Pl. 5, fig. 3.)

C'eſt à M. Pennant que nous devons la connoiſſance de cette tortue. Sa tête eſt un peu triangulaire & petite, relativement à la grandeur de l'animal. Ses yeux occupent la partie antérieure de la tête ; ils ſont garnis

à l'extérieur de paupières grandes, mobiles; & à l'intérieur, d'une membrane clignotante, d'une petite prunelle, & d'un iris couleur d'or. La mâchoire supérieure avance sur celle de dessous, & se termine en un tube cartilagineux, cylindrique, un peu transparent, long de trois quarts de pouce, au bout duquel les narines sont situées. La carapace présente à peu près une figure ellyptique. M. Garden en possédoit une qui avoit vingt pouces de long, sur quatorze de large; elle étoit d'un brun foncé, avec quelque nuance verdâtre. Le disque de cette couverture supérieure étoit dur, fort, & osseux; mais les bords, & particulièrement la partie postérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, semblables à un cuir tané, cédant aux impressions dans tous les sens, & couverts de petites élévations unies & oblongues: les plus grandes se trouvoient du côté de la tête. Le plastron avançoit antérieurement de deux ou trois pouces sur la carapace. En cet endroit, il étoit pliant & cartilagineux; par derrière, la substance étoit dure, osseuse, relevée, & représentoit assez bien, selon l'expression de M. Garden, une selle de cheval. Les pieds étoient épais; ceux de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers intérieurs étoient forts & garnis d'ongles crochus; les deux suivans étoient plus courts que le troisième & dépourvus d'ongles; à la suite du cinquième, on voyoit deux espèces de faux doigts, qui servoient à tendre une assez grande membrane qui les réunissoit tous. Les pattes de derrière étoient conformées comme celles de devant, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt, au lieu de deux: les unes & les autres étoient couvertes d'une peau ridée, verdâtre, & sombre. C'est la plus grande des tortues d'eau douce: il y en a qui pèsent soixante-dix livres. Elle est bonne à manger; on dit même que sa chair est plus délicate que celle de la *Tortue-Franche*: ses œufs sont ronds & ont à peu près un pouce de diamètre. *M. Pennant, Transf. philos. vol.* 61. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip.* 137. *Les rivières de Savannah, d'Alatamaha, de la Floride, & de la Caroline méridionale.*

*** *Espèces qui ont les doigts libres & séparés.*

* La T. JAUNE 16. *T. Flava T. pedibus subdigitatis: testâ orbiculari, planiusculâ; scutellis lævibus: corpore toto viridi, flavo-maculato.*

Les doigts à peine séparés: la carapace un peu plate & arrondie; les écailles lisses: tout le corps vert, parsemé de taches jaunes. (Pl. 5, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède a décrit cette nouvelle tortue dans son *Traité des Quadrupèdes ovipares*. Sa tête présente une conformation agréable. Le cou est revêtu d'une peau lâche, qui forme plusieurs plis. La couverture du dos est arrondie, composée dans le milieu de treize lames disposées sur trois rangées, & environnées de vingt-cinq pièces, qui ne produisent à l'extérieur aucune denelure. Le plastron, qui est garni de douze écailles, se termine postérieurement par une ligne droite. Les pattes de devant sont déliées; chacune est partagée en cinq doigts un peu réunis par une membrane intermédiaire, & armés d'un ongle long, aigu, & crochu. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts conformés comme ceux des pieds antérieurs. La queue est menue & presque aussi longue que la moitié de la carapace. Lorsque cette tortue marche, elle la porte droite & étendue, comme la *Bourbeuse*. M. de la Cepède observe qu'elle se meut avec moins de lenteur que les tortues de terre. La tête, le cou, la carapace, & les pattes de cet animal sont d'un vert d'herbe un peu foncé, sur lequel brillent une multitude de petites taches ovales, d'un jaune couleur d'or. Ces taches, qui sont distribuées avec ordre & placées fort près les unes des autres, offrent un coup-d'œil très-agréable. Une grande carapace de cette tortue, qui est au Cabinet du Roi, a sept pouces neuf lignes de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 135. *L'Amérique, l'île de l'Ascension.*

La T. BOURBEUSE 17. *T. Lutaria T. pedibus subdigitatis: testâ subrotundâ, posticè convexâ; scutellis striatis, in medio sub punctatis.*

Les doigts à peine séparés: la carapace arrondie, convexe par derrière; les écailles marquées de stries relevées en saillie, foiblement pointillées dans le centre. (Pl. 4, fig. 3.)

La *Bourbeuse* a sa tête à peu près conformée comme celle de la *Tortue-Franche*, mais beaucoup plus petite; elle est convexe sur la nuque, & amincie vers le museau. Le cou est revêtu d'une peau lâche & plissée. La carapace présente une figure ellyptique.

Le diſque eſt compoſé de treize lames couvertes de ſtries ſaillantes, concentriques, pointillées dans le centre; ces lames ſont diſpoſées ſur trois rangées : les cinq de la rangée du milieu ſe relèvent en arête longitudinale. Le tour de cette couverture ſupérieure eſt garni de vingt-cinq pièces également ſtriées. Suivant Linné, le plaſtron eſt comme diviſé en deux, & ſe termine poſtérieurement par une ligne droite : il eſt encore partagé par cinq ſutures tranſverſales & par une longitudinale. Les pieds de devant ont cinq doigts très-diſtincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane; le doigt extérieur des pieds de devant eſt dépourvu d'ongle. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts, plus profondément diviſés que ceux de devant. La queue eſt à peu près longue comme la moitié de la couverture ſupérieure : au lieu de la replier comme les autres eſpèces, la *Bourbeuſe* la tient étendue lorſqu'elle marche. Le fond de la couleur du dos, de la tête, & des pattes eſt noirâtre, avec des teintes plus ou moins foncées. Sa longueur ordinaire, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, eſt d'environ ſept ou huit pouces, & ſa largeur, de trois ou quatre. *Linn. ſ. n.* 352. *Amen. Acad. vol.* 1, *amph. gyllenb. n.* 23. *Les climats chauds & tempérés de l'Europe, la Provence, le Languedoc, l'Aſie, le Japon, les grandes Indes.*

La T. SCORPION 18. *T. Scorpioïdes T. pedibus ſubdigitatis : teſtâ ovali, oblongâ, triſariam convexâ angulis obſoletis : fronte callosâ, trilobâ : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts à peine ſéparés : la carapace ovale, oblongue, relevée par trois eſpèces d'arêtes peu marquées : une calloſité ſur le front, diviſée en trois lobes : la queue armée d'une petite corne.

L'enſemble des caractères particuliers à cette tortue ſuffit pour la diſtinguer facilement des autres eſpèces connues. La tête eſt couverte par devant d'une peau calleuſe, qui ſe diviſe en trois lobes à l'endroit du front. La carapace eſt d'une figure ovale, alongée, & d'une couleur très-foncée; elle eſt compoſée de treize écailles bombées en forme de bouclier, & ſe relève ſur le dos par trois arêtes peu ſenſibles. Les cinq pièces de la rangée du milieu ſont très-alongées; il y en a ordinairement vingt-trois ſur les bords; on en compte douze ſur le plaſtron, qui n'eſt preſque point échancré. La *Tortue-Scorpion* a cinq doigts à chaque pied; ils ſont un peu ſéparés les uns des autres & garnis d'ongles, excepté le doigt extérieur des pieds de derrière. Le bout de la queue eſt armé d'un ongle crochu, qui a quelque reſſemblance avec l'aiguillon dangereux du *ſcorpion*. On conſerve au Cabinet du Roi pluſieurs carapaces de cette eſpèce de tortue; les plus longues ont ſept pouces de longueur, ſur cinq de large. *Linn. ſ. n.* 352. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 133. *Surinam.*

* La T. ROUGEATRE 19. *T. Subrubra T. digitis fiſſis : teſtâ ellypticâ; ſcutellis fuſcoluteis, poſticis brevioribus : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts ſéparés : la carapace d'une figure ellyptique, compoſée d'écailles d'un brun jaunâtre; celles de derrière plus petites : la queue terminée par une pointe aiguë. (Pl. 5, fig. 1.)

La tête eſt ovale & ſe termine par un muſeau un peu alongé. Le diſque de la couverture ſupérieure eſt garni de treize écailles diſpoſées ſur trois rangées : les cinq qui compoſent la rangée du milieu ſont conformées en lozange, & terminées poſtérieurement par une échancrure aſſez profonde. Les pièces des rangées latérales préſentent des figures irrégulières : celles qui avoiſinent la tête ſont plus larges & plus longues; elles diminuent en longueur & en largeur à meſure qu'elles approchent de l'anus. Le plaſtron eſt comme diviſé en deux par une ligne tranſverſale. Les pieds de devant ont chacun cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres ſont garnis d'ongles très-aigus. On a remarqué que cet animal avoit une petite queue rembrunie, qui finit en une pointe aiguë, d'une ſubſtance ſemblable à celle de la corne. Le cou, la tête, & les pattes ſont couverts d'une peau brune; le contour des mâchoires & l'orbite des yeux ſont bordés d'une couleur qui tire ſur le rouge & le jaune; le diſque de la carapace eſt brun; les écailles de la circonférence ſont d'un jaune rougeâtre; le plaſtron eſt brun foncé, & nuancé ſur les bords d'une teinte rougeâtre. La figure repréſente la grandeur naturelle de cette tortue; mais l'individu qui a ſervi de modèle à notre figure, n'avoit pas encore pris tout ſon accroiſſement. On dit qu'elle exhale une forte odeur de muſc quand elle eſt en vie. *M. le*

C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. 132. *Edw. Glan. d'Hiſt. Nat. chap.* 77, *p.* 165. *La Penſylvanie.*

La T. SERPENTINE 20. *T. Serpentina T. digitis fiſſis : teſtâ ovali, trifariam convexâ ſquamis acuminatis, poſticè margine obtusâ, ſex vel octo dentibus inſtructâ.*

Les doigts ſéparés : la carapace ovale, formant trois arêtes par la diſpoſition des écailles, obtuſe, & garnie de ſix ou huit eſpèces de dentelures ſur le bord poſtérieur.

Sa tête a quelque reſſemblance avec celle d'un ſerpent; de là lui eſt venu le nom de *Serpentine* que Linné lui a donné. La couverture du dos eſt ovale, compoſée d'écailles relevées en ſaillie, qui forment trois eſpèces d'arêtes; elle eſt obtuſe à ſon extrémité poſtérieure, & découpée en ſix ou huit pointes fort aiguës. On a obſervé que les trous du plaſtron, par où ſortent les pieds de derrière, ſont plus grands dans la *Serpentine* que dans les autres eſpèces. Les pieds de devant ont cinq doigts garnis chacun d'un ongle droit & pointu; ceux de derrière n'en ont que quatre, terminés également par un ongle très-aigu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette tortue, c'eſt que ſa queue eſt auſſi longue que la carapace. *Linn. ſ. n.* 354. *Muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 36. *Les eaux douces de la Chine.*

La T. BOMBÉE 21. *T. Carinata T. digitis fiſſis : teſtâ gibbosâ; ſcutellis flavo-lineatis; quatuor anterioribus carinatis : ſterno integro.*

Les doigts ſéparés : la carapace bombée, & garnie d'écailles rayées de jaune; les quatre antérieures relevées en ſaillie : le plaſtron ſans aucune échancrure.

La phraſe deſcriptive de Linné eſt trop conciſe & abſolument inſuffiſante pour reconnoître cette eſpèce. Selon ce Naturaliſte, la *Bombée* a les doigts des pieds bien diſtingués les uns des autres; la carapace bombée; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête; & le plaſtron ſans aucune échancrure : mais les dépouilles d'un individu de cette eſpèce, que poſsède M. le Chevalier de la Marck, fourniſſent les caractères qui manquent à cette deſcription. La carapace a ſix pouces de long, ſix pouces & demi de large, & deux pouces ſept lignes d'épaiſſeur. On compte ſur le diſque treize écailles légèrement ſtriées, & diſpoſées ſur trois rangées : les bords en ont vingt-cinq, & le plaſtron douze. La couverture ſupérieure eſt d'un brun verdâtre, parſemé de raies jaunes qui s'étendent en tout ſens : le plaſtron eſt jaunâtre. Suivant la remarque de M. le Comte de la Cepède, cette tortue reſſemble à la *Jaune* par la teinte des couleurs; cependant elle en diffère en ce que, dans celle dont il s'agit ici, le jaune eſt diſpoſé par raies étendues dans tous les ſens, & non par taches ovales, arrangées avec ordre & ſymétrie. *Linn. ſ. n.* 353. *Les pays chauds.*

* La T. ROUSSATRE 22. *T. Subrufa T. digitis fiſſis : teſtâ orbiculari, depreſsâ, ſubrufâ; ſcutellis tenuibus, ſubſtriatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace arrondie, aplatie, & rouſsâtre; les écailles minces, légèrement ſtriées. (Pl. 6, fig. 5.)

Nous ſommes redevables de cette nouvelle eſpèce à M. Sonnerat, qui a dépoſé au Cabinet du Roi un individu qu'il a apporté de l'Inde. Sa tête eſt plus aplatie & plus longue que dans les autres eſpèces : le muſeau eſt obtus & la gueule très-fendue. La carapace eſt un peu bombée, garnie d'écailles minces, inégales par leur forme & leur grandeur, légèrement ſtriées, unies dans le centre, & d'une couleur rouſsâtre, ſemblable à celle du marron : on en compte cinq à la rangée du milieu; huit à chacune des rangées latérales; & douze ſur le contour. Le plaſtron eſt échancré par derrière & compoſé de treize lames. La queue manque à l'individu apporté par M. Sonnerat. Les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres ſont armés d'ongles longs & pointus. La carapace de cette tortue a cinq pouces ſix lignes de longueur, ſur autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quadrup. ovip. p.* 173. *Les grandes Indes.*

La T. COURTE-QUEUE 23. *T. Carolina T. digitis fiſſis : teſtâ ovatâ, anticè emarginatâ; ſcutellis ſtriatis, in medio punctatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace ovale, échancrée par devant, garnie de lames ſtriées & ponctuées dans le centre.

La tête eſt un peu obtuſe par devant, & couverte, ainſi que les pattes, d'écailles dures, ſemblables à des calloſités. La carapace eſt d'une figure ovale, peu convexe, échancrée antérieurement en forme de croiſſant; elle eſt aiguë en ſes bords, mais ſans den-

teſure. Les lames qui la garniſſent ſont larges, planes, bordées de ſtries, & marquées d'un point dans leur milieu. Le plaſtron, vu par devant, reſſemble à un triangle tronqué; il eſt fendu en deux poſtérieurement. Les pieds de devant ont cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles; ceux de derrière n'en ont que quatre également armés d'ongles très-forts & pointus. La queue eſt fort courte. Une carapace de cette tortue, qu'on voit au Cabinet du Roi, a dix pouces ſix lignes de longueur, ſur huit pouces ſix lignes de large. Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la *Tortue-Bourbeuſe*, par la ſtructure de ſes écailles; elle en diffère cependant par la conformation de la carapace, du plaſtron, & principalement par les dimenſions de la queue. *Linn. ſ. n.* 352. *La Caroline.*

* La T. PRISONNIÈRE 24. *T. Incarcerata T. digitis fiſſis: teſtâ elliptică, admodùm convexâ; ſcutellis lævibus, fuſcis; faſciis luteis, rivulatis.*

Les doigts ſéparés: la carapace elliptique, très-convexe; les écailles liſſes, brunes, avec des bandelettes jaunes qui s'étendent par ondulations.

J'ai donné le nom de *Tortue-Priſonnière* à un individu que M. Saugrain de Vigny a apporté cet hiver, de Philadelphie, & dont la carapace & le plaſtron ſont conformés de manière que l'animal peut s'y renfermer comme dans une boîte. La tête eſt d'une forme ovale, alongée, terminée antérieurement par un petit bec qui imite celui d'un oiſeau. La mâchoire inférieure eſt un peu plus courte que celle de deſſus; l'une & l'autre ſont amincies en tranchant, ſans aucune dentelure. La carapace a une figure elliptique, un peu rétrécie & ſurbaiſſée par devant; de ſorte que ſa plus grande hauteur eſt vers la partie poſtérieure. Elle eſt revêtue dans le diſque de trois rangées d'écailles liſſes; celles de la rangée intermédiaire ſont un peu renflées dans le milieu de leur longueur; & celles des rangées latérales offrent une légère convexité au ſommet. Le contour eſt garni de vingt-quatre pièces qui repréſentent des trapèzes. Le plaſtron n'a point d'échancrure; ſa ſurface repréſente pareillement une ellipſe, rétrécie vers la tête; il eſt diviſé en deux battans, l'un antérieur & l'autre poſtérieur, qui jouent ſur une eſpèce de charnière cartilagineuſe, placée entre la cinquième & la ſixième écaille antérieure de la rangée circulaire. Chaque battant eſt compoſé de ſix pièces; celles qui ſe trouvent de chaque côté de la charnière imitent un parallélograme; les autres ſont triangulaires. On trouve aux pieds de devant cinq doigts ſéparés, & garnis d'ongles longs & crochus; & quatre à ceux de derrière. Les pattes ſont couvertes de petites écailles arrondies. La queue eſt petite. La tête, le cou, & les pattes ſont tachetés de brun & de jaune; la carapace eſt brune, & parſemée de taches tantôt ovales, tantôt échancrées, mais principalement de bandelettes qui ſe dirigent, en ſerpentant, vers la ſurface inférieure; le plaſtron eſt mêlé de grandes taches rougeâtres, brunes, & jaunes. Je poſsède un individu entier, deſſéché dans ſon écaille. La carapace a quatre pouces & quelques lignes de longueur, ſur environ trois pouces & demi de diamètre: ſa plus grande hauteur eſt de deux pouces & quelques lignes. *L'Amérique ſeptentrionale.*

* La T. PRISONNIÈRE STRIÉE 25. *T. Incarcerato-Striata T. digitis fiſſis: teſtâ elliptică, convexâ; ſcutellis ſtriatis, fuſcis, luteo-maculatis.*

Les doigts ſéparés: la carapace convexe, elliptique; les écailles ſtriées, brunes, & tachetées de jaune.

Voici une autre eſpèce, dont le plaſtron, ſans échancrure, eſt diviſé tranſverſalement en deux battans qui s'ouvrent & ſe referment au gré de l'animal. La tête, les pattes, & la queue ſont conformées comme celles de la *Priſonnière*; mais elle en diffère par des caractères bien diſtincts. Sa carapace eſt moins convexe, plus aplatie en deſſus, & plus large en ſes bords. Toutes les écailles ont une vouſſure très-peu ſenſible; les quatre antérieures de la rangée intermédiaire ſont plates, & relevées dans le milieu par une arête longitudinale; celles qui bordent la carapace, au nombre de vingt-cinq, ſont en loſange, & ſituées preſque horizontalement par devant & par derrière: les pièces de cette rangée, qui correſpondent à la charnière du plaſtron, ont une ſituation verticale. Du reſte, toutes les écailles ſont marquées de ſtries concentriques, comme celles de la *Bourbeuſe*: la ſurface du plaſtron eſt pareillement ſtriée, mais plus légèrement. La diſpoſition des couleurs préſente encore d'autres différences. Le fond de la carapace eſt brun, avec des taches inégales, rondes, ovales, figurées en croiſſant, & poſées tantôt tranſ-

verſalement, tantôt dans le ſens de la longueur. Le plaſtron eſt concave dans le milieu, d'une couleur jaune, diverſifiée par des traits bruns & parallèles, principalement ſur le bord du battant antérieur. La longueur de la carapace que je poſsède eſt d'environ cinq pouces; ſa largeur de quatre; & ſon épaiſſeur de trois. J'ai vu l'animal vivant; & c'eſt ſur cet individu que j'ai compoſé cette deſcription, & examiné les caractères qui diſtinguent cette eſpèce de la précédente. *L'Amérique ſeptentrionale.*

**** *Eſpèces dont tous les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* La T. TERRAPÈNE 26. *T. Terrapen T. minima lacuſtris, unguibus palmarum quinis, plantarum quaternis, teſtâ depreſsâ. Brown, Hiſt. of Jam.* 465.

Très-petite tortue des marais, qui a cinq ongles aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, & dont la carapace eſt aplatie.

Nous n'avons pas encore aſſez de détails ſur cette tortue, pour pouvoir en compléter la deſcription: Brown eſt le premier qui en ait parlé dans ſon *Hiſtoire de la Jamaïque.* Son corps, dit-il, eſt ovale, aplati, & de huit à neuf pouces de longueur. Elle vit dans les lacs & les eaux douces de la Jamaïque. Elle a cinq ongles aux doigts des pieds antérieurs; & quatre ſeulement aux pieds de derrière. Nous ne ſavons point ſi les doigts ſont ſéparés, ou s'ils ſont réunis par une membrane. Il eſt auſſi à déſirer qu'on nous faſſe connoître ſa couleur. *Brown, The nat. Hiſt. of Jamaïc. p.* 465. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 129. *La Jamaïque.*

* La T. NOIRATRE 27. *T. Subnigra T. teſtâ orbiculari, ſubconvexâ, nigricante; ſcutellis craſſis, lævibus, tranſverſim ſtriatis; intermediis carinatis.*

La carapace arrondie, un peu bombée, noirâtre; les écailles épaiſſes, polies, & ſtriées tranſverſalement; celles du milieu un peu relevées en arête. (Pl. 6, fig. 6.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé la carapace & le plaſtron de cette tortue au Cabinet du Roi; & en comparant les caractères que préſentent ces dépouilles, avec ceux des tortues déjà connues, il a vu qu'elle formoit une nouvelle eſpèce, dont aucun Naturaliſte n'a encore fait mention. Le diſque de cette carapace eſt revêtu de treize écailles épaiſſes, ſtriées tranſverſalement, & ſi polies dans tout le reſte de leur ſurface, qu'elles paroiſſent onctueuſes au toucher. Les cinq lames de la rangée intermédiaire ſont un peu relevées en ſaillie; de ſorte qu'elles forment une eſpèce d'arête longitudinale. Les bords de la carapace ſont garnis de vingt-quatre lames. Le plaſtron en a treize; il eſt échancré par derrière. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, ſur à peu près autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 175.

* La T. CHAGRINÉE 28. *T. Punctata T. teſtâ ovatâ, margine cartilagineâ, ſemi-pellucidâ; diſco oſſeo, punctis elevatis ſcabro.*

La carapace ovale, cartilagineuſe, & demi-tranſparente en ſes bords; le diſque oſſeux, & parſemé de petits points ſaillans. (Pl. 6, fig. 4.)

C'eſt encore une nouvelle eſpèce de tortue que M. Sonnerat a apportée des grandes Indes, & dont M. le Comte de la Cepède a déjà publié la deſcription. Il eſt fâcheux que les pieds & la queue manquent à l'individu deſſéché qui a été dépoſé au Cabinet du Roi, & que nous ne puiſſions pas donner une deſcription parfaite de cet animal. Sa tête ſe termine par un muſeau obtus; le cou eſt revêtu d'une peau lâche & très-ridée. La carapace ſur-tout eſt très-remarquable; elle eſt compoſée, ſur le milieu du dos, d'une eſpèce de couverture oſſeuſe, parſemée d'une multitude de points ſaillans, & diviſée en vingt-trois pièces diſpoſées ſur trois rangées. Les ſix pièces de la rangée du milieu ſont petites & alongées vers l'anus; celles des deux rangées latérales, au nombre de huit de part & d'autre, ſont étroites, & s'étendent au contraire tranſverſalement du milieu du dos vers les parties latérales: les trois rangs de pièces ſe réuniſſent à une troiſième, qui forme la partie antérieure du diſque. Les bords de la carapace ſont cartilagineux & demi-tranſparens; de manière qu'on diſtingue à travers cette ſubſtance les côtes de la tortue, qui ſont au nombre de huit de chaque côté. Le plaſtron dépaſſe la couverture ſupérieure par devant & par derrière; il eſt un peu échancré ſur la poitrine, cartilagineux, tranſparent, & garni de ſept plaques oſſeuſes, chagrinées, ſemblables aux pièces du diſque, mais différentes entre elles par leur forme & leur grandeur: il y en a trois ſur le devant; deux vers le milieu; & deux ſur le derrière

du plaſtron. La carapace a trois pouces neuf lignes de longueur, ſur trois pouces ſix lignes de large. Le diſque eſt long de deux pouces huit lignes, & large de deux pouces. M. de la Cepède croit que cette nouvelle eſpèce doit être rangée parmi les tortues d'eau douce. La figure que nous avons donnée préſente les deux tiers de la grandeur naturelle de l'animal. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 171. *Les grandes Indes.*

IIe. Genre.

CAMÉLÉON, *Chameleo. Linn. ſ. n.* 364. *Lacerta Chameleon.*

Corpus quadrupes, caudatum, tenuiſſimis, lucidiſque tubercułis veſtitum.

Caput anguloſum, ſubroſtratum. Oculi maximi; pupilla aurata, fulgentiſſima. Maxillæ muticæ. Lingua longiſſima, extenſilis, lumbricieformis. Aurium foramina non conſpicua.

Dorſum carinatum, ſæpè ſerratum.

Pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti; altera didactyla; altera tridactyla: digiti ferè æquales, unguiculati.

Cauda incurva, corporis longitudinem attingens.

Inceſſus tardus. Sedet per multos dies in ramo immotus.

Le corps a quatre pattes, terminé par une queue, couvert de tubercules minces & luiſans.

La tête anguleuſe, formant une eſpèce de muſeau. Les yeux très-grands, avec une prunelle d'un jaune doré très-éclatant. Les machoires dépourvues de dents. La langue fort longue, ſuſceptible d'extenſion, & ſemblable à un ver de terre.

L'ouverture des oreilles preſque imperceptible.

Le dos aminci en carène, & ſouvent dentelé.

Chaque pied eſt pourvu de cinq doigts comme diviſés en deux paquets; l'un de deux, & l'autre de trois doigts: ils ſont tous preſque égaux & garnis d'ongles.

La queue recourbée & d'une longueur égale à celle du corps.

Sa marche eſt lente: il reſte pendant pluſieurs jours comme immobile ſur les branches des arbres.

Le Caméléon 1. *C. Ægiptius C. ocelpite pyramidato-faſtigiato, pentagono: dorſo carinato: corpore viridi, cæruleo, flavoque variegato.*

Une ſaillie ſur l'occiput en forme de pyramide à cinq faces: le dos relevé en carène: le corps mélangé de vert, de bleu, & de jaune. (Pl. 7, fig. 2.)

Cet animal, ſi renommé, & qui eſt devenu l'emblême d'une ſouple & lâche adulation, a la tête en pente, comprimée par les côtés, renflée tranſverſalement vis-à-vis l'orbite des yeux, & relevée par pluſieurs ſaillies: les unes partent de l'extrémité du muſeau, & paſſent au deſſus des yeux; les autres prennent leur origine vers l'angle de la gueule, & vont ſe réunir ſur le derrière de la tête, où elles forment une eſpèce de capuchon ou de pyramide à cinq faces, dont le ſommet eſt dirigé vers le dos. Les yeux ſont d'une grandeur extraordinaire, & revêtus d'une membrane épaiſſe, demi-ſphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & hériſſée de points calleux: la prunelle eſt vive, brillante, & comme bordée d'un cercle doré. Le muſeau eſt un peu arrondi par devant, ſurmonté à ſon extrémité de deux petites narines tournées en bas. On avoit cru juſqu'ici que ce reptile n'avoit point d'ouverture pour les oreilles, & qu'il étoit privé du ſens de l'ouïe; mais M. Camper a découvert cet organe. L'extrémité du dos eſt relevée en carène. La queue eſt épaiſſe, légèrement comprimée, & un peu plus courte que le corps. Les pattes de devant ont cinq doigts; les trois intérieurs ſont entièrement réunis & recouverts par une membrane; les deux extérieurs forment un ſecond paquet. Les pattes de derrière ont également leurs doigts réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'eſt-à-dire, que les trois extérieurs ſont réunis & revêtus d'une membrane. Tout le corps, au lieu d'écailles, eſt couvert de tubercules ou de petites boſſes, dont celles des côtés ſont diſpoſées quatre à quatre. L'anus préſente une fente tranſverſale, arrondie par le milieu. Cet animal, dit un Obſervateur qui a reſté long-temps dans l'Inde, eſt naturellement ſuſceptible de pluſieurs nuances, & ſur-tout de trois très-diſtinctes, le vert de Saxe, le foncé tirant un peu ſur le bleu, & le vert jaune. Libre, ſans inquiétude, & bien portant, il eſt d'un beau vert, à quelques parties près de ſa peau, qui, par leur texture plus épaiſſe & plus

grenue, offrent une nuance mêlée de brun-rougeâtre ou de blanc-gris. Lorſque l'animal eſt provoqué en plein air & ſans être exténué, il prend la teinte de vert-bleu. Lorſqu'il eſt foible & qu'il eſt privé de l'air libre, la teinte dominante de ſa peau devient d'un vert-jaune. Dans quelques autres circonſtances, mais principalement à l'approche d'un animal de la même eſpèce, n importe le ſexe, ou lorſqu'il ſe trouve environné & inquiété par une quantité d'inſectes que l'on aura jetés ſur lui, alors, preſque en un moment, il paſſe alternativement par les trois nuances de vert. Si on le laiſſe mourir ſurtout de faim, dans ce cas, la couleur jaune d'abord domine; puis au premier degré de putréfaction, elle ſe change en couleur de feuille morte. La cauſe de ſes divers changemens ſemble pouvoir être attribuée, continue toujours le même Naturaliſte, à ce que le ſang du *Caméléon* eſt bleu-violet, couleur qu'il conſerve même pendant quelques minutes ſur le linge & ſur le papier, particulièrement celui qui a été pénétré d'eau d'alun. En ſecond lieu, les différentes tuniques de ſes vaiſſeaux ſont conſtamment jaunes dans leurs troncs comme dans leurs ramifications. Quant à ſa peau, la partie extérieure ou épiderme ſéparée du reſte, eſt tranſparente ſans aucune couleur; la ſeconde peau eſt jaune, ainſi que tous les petits vaiſſeaux qui y aboutiſſent. D'après ces aperçus, il eſt probable que les changemens de couleur indiqués dépendent du mélange de jaune & de bleu; d'où réſulte un vert de diverſes nuances. Ainſi, lorſque l'animal ſain & bien nourri eſt provoqué, le ſang ſe porte en plus grande abondance, du cœur vers les extrémités. Alors le bleu du ſang, dont les vaiſſeaux qui tapiſſent la peau ſont gonflés, prédomine ſur le jaune; & de là réſulte la nuance de vert-bleuâtre qui paroît au travers de l'épiderme. Si au contraire l'animal eſt foible, exténué, & privé de l'air libre, alors ſes vaiſſeaux extérieurs étant moins remplis, leur couleur prend le deſſus, & donne le vert-jaunâtre, juſqu'à ce que l'animal, rendu à la liberté, bien nourri, & ſans trouble, reprenne la couleur dominante d'un aſſez beau vert, réſultant de l'équilibre des liqueurs dans l'état le plus convenable à cette eſpèce. Ce reptile grimpe le long des arbres, ſe nourrit d'inſectes qu'il ſaiſit avec ſa langue enduite d'une humeur viſqueuſe; & ſe retire dans les trous des rochers. Sa femelle pond de neuf à douze œufs ovales, qui ont à peu près huit lignes dans leur plus grand diamètre. Du reſte, il eſt ſi doux qu'on peut lui mettre le doigt dans la bouche & l'enfoncer très-avant, ſans qu'il cherche à mordre. On trouvera d'autres détails fort intéreſſans ſur ce reptile, dans le *Dictionnaire des quadrupèdes ovipares*, par M. d'Aubenton. J'ai fait graver le ſquelette du *Caméléon* ſur la planche déjà indiquée. *Linn. ſ. n.* 364. *L'Aſie, l'Afrique.*

a. Ne pourroit-on pas regarder comme variété de cette eſpèce un autre *Caméléon* dont parle M. Laurenti? Sa tête eſt anguleuſe de part & d'autre: le ſommet du capuchon qui eſt ſur la tête ſe dirige en arrière. Le dos forme une carène obtuſe. Tout le corps eſt couvert de tubercules d'une blancheur éclatante. Il eſt auſſi beaucoup plus grand que les autres. *Laurent. ſpec. med. p.* 46, *n.* 63.

* Le C. du Cap 2. *C. Capenſis C. occipite lobis exſectо: gula inflatâ: dorſo carinato, ſerrato: corpore albo cæruleoque variegato.*

Une ſaillie ſur l'occiput, diviſée en lobes; la gueule renflée: le dos relevé en carène & denticulé: le corps bariolé de blanc & de bleu. (Pl. 7, fig. 3.)

Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la précédente par ſa conformation extérieure, ſes habitudes, & ſa manière de vivre. Voici les principales différences qui les diſtinguent. Le *Caméléon du Cap* n'a point de ſaillie pyramidale ſur la tête; on diſtingue ſeulement à la place une membrane qui ſe partage en trois ou quatre lobes un peu recourbés en arrière. Le deſſous de la gueule forme dans celui-ci un renflement conſidérable, qu'on n'aperçoit point dans le *Caméléon*; le dos eſt aminci en carène & denelé juſqu'à l'origine de la queue: ſes pattes ſont auſſi plus déliées, & ſa queue plus groſſe. Du reſte, ſur l'un & ſur l'autre, le tronc eſt couvert de tubercules & peint de diverſes couleurs. Le blanc & le bleu dominent ſur celui-ci. *Petiver Gazoph. tab.* 58. *L'Afrique.*

IIIe. GENRE.

CROCODILE, *Crocodilus. Linn. ſ. n.* 200. *Lacerta Crocodilus.*

Corpus quadrupes, caudatum, ſegmentis & tubercułis inſtructum.

Caput

Caput oblongum, anticè definens in roſtrum, modò conicum, modò depreſſum. Oculi magni, prominentes, ſibi approximati. Dentes in utriſque maxillis, æquales aut inæquales. Lingua nulla. Nares elevatæ; foraminibus lunulatis.

Dorſum convexum, latum.

Pedes anteriores pentadactyli, fiſſi; poſteriores tetradactyli, palmati. Ungues vel omnibus digitis adſunt, vel quibuſdam tantùm.

Cauda longa, compreſſa, ſurſum ſquamis criſtatis utrinquè ſerrata.

Animal oviparum: ſæpè ad trigenta pedes excreſcit. Fugientibus atrox. Curſus in viâ rectâ, velociſſimus; in tortuosâ, tardus.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, couvert de ſegmens & de tubercules.

La tête oblongue, terminée antérieurement par un muſeau tantôt conique, tantôt aplati. Les yeux gros, ſaillans, & très-rapprochés l'un de l'autre. Des dents égales ou inégales aux deux mâchoires. Point de langue. Les ouvertures des narines fendues en croiſſant, & placées ſur une petite ſaillie.

Le dos large, convexe.

Cinq doigts ſéparés aux pattes de devant, & quatre palmés à celles de derrière. Il y a des ongles à tous les doigts, ou à quelques-uns ſeulement.

La queue longue, comprimée: la ſurface ſupérieure eſt garnie, de part & d'autre, d'écailles relevées en crête dentelée.

Cet animal eſt ovipare: il parvient quelquefois à la longueur de trente pieds; il eſt redoutable, ſur-tout à ceux qui prennent la fuite. Sa marche eſt très-rapide lorſqu'il avance en ligne droite; mais fort lente lorſqu'il ſuit une route tortueuſe.

Le Crocodile 1. *C. Alligator C. pedibus poſterioribus tetradactylis, palmatis, triunguiculatis: roſtro ſubconico, elongato.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts réunis par une membrane; il n'y a que trois doigts garnis d'ongles: le muſeau alongé & d'une forme conique. (Pl. 1, fig. 3.)

La tête de cet animal redoutable eſt alongée, aplatie ſur le ſommet, fortement ridée, & terminée par un gros muſeau un peu arrondi, qui imite la figure d'un cône. L'ouverture de la gueule s'ouvre juſqu'au delà des oreilles. Les mâchoires ont quelquefois pluſieurs pieds de longueur: celle d'en haut s'élargit vers le goſier, de manière à déborder, de part & d'autre, la mâchoire d'en bas; elle ſe rétrécit enſuite, & la laiſſe dépaſſer juſqu'au muſeau, où elle s'élargit encore, & recouvre la machoire inférieure. Il réſulte de là, que les dents ſont tantôt à découvert, & tantôt cachées par les mâchoires. On en compte environ trente-ſix à chaque mâchoire; elles ſont coniques, pointues, un peu recourbées vers la gueule, d'une groſſeur inegale, & diſpoſées ſur une ſeule rangée: il y en a deux de chaque côté, l'une dirigée en haut & l'autre en bas, qui ſont plus groſſes que les autres, & prolongées comme des dents canines. Les dents les plus antérieures de la mâchoire d'en bas, s'enfoncent dans la mâchoire ſupérieure, lorſque la gueule eſt fermée, la traverſent en entier, & s'élèvent au deſſus du muſeau, où leurs pointes ont l'apparence de petites cornes. Ces ouvertures ſont très-marquées ſur un petit individu de quatre pieds de longueur, que je poſsède. Sur l'extrémité antérieure & ſupérieure du muſeau, ſe trouve un eſpace rond rempli d'une ſubſtance noirâtre, molle, ſpongieuſe; c'eſt là où ſont placées les narines; leur forme repréſente celle d'un croiſſant dont les cornes ſe dirigent en arrière. Les yeux ſont gros, ſitués preſque ſur le ſommet de la tête, & pourvus d'une membrane clignotante. Les oreilles, placées très-près & au deſſus des yeux, ſont recouvertes par une peau fendue & un peu relevée, de manière à repréſenter deux paupières fermées. Tout le corps, excepté le deſſus de la tête, eſt revêtu d'écailles qui forment une armure impénétrable; celles qui recouvrent les flancs, les pattes, & le cou, ſont arrondies, de grandeur inégale, & diſtribuées irrégulièrement; celles qui défendent le dos & la ſurface ſupérieure de la queue, ſont carrées, & diſpoſées ſur des rangées tranſverſales. Sur le milieu du dos, on voit auſſi deux rangées tranſverſales d'écailles à tubercules; l'une de quatre pièces, l'autre de deux. De chaque côté de la queue, s'étendent deux rangs de tubercules relevés en forme de crêtes, qui la font paroître hériſſée de dentelures; ces tubercules ſe réuniſſent en un ſeul rang, à une certaine diſtance de ſon extrémité. Les pieds de devant ont cinq doigts libres & ſéparés; ceux de derrière n'en ont que quatre réunis par une membrane. A chaque patte, il n'y a que les

trois doigts intérieurs qui ſoient garnis d'ongles pointus, dont la longueur eſt communément d'un ou de deux pouces. La queue eſt auſſi longue que le corps. Les couleurs de ce reptile varient ſelon la diverſité des individus : le fond eſt tantôt jaunâtre, tacheté de brun ; tantôt d'un vert ſale, avec des bandes brunes ; tantôt enfin le dos eſt brun, & marqué tranſverſalement de bandes jaunes. Sa taille eſt monſtrueuſe ; il eſt ordinairement long de vingt à vingt-cinq pieds, ſur cinq de circonférence. Selon quelques Voyageurs, il y en a à Madagaſcar de ſoixante pieds de longueur. Il ſe nourrit de poiſſons, de coquillages, & attaque même très-ſouvent les hommes & les animaux de force ſupérieure. « Un de ces monſtres, dit » un Voyageur anonyme, entraîne & déchire » un bœuf, un bufle, & auſſi un tigre royal, » s'il le ſurprend à l'eau. J'ai ouï aſſurer par » des Indiens, que pluſieurs, réuniſſant leurs » efforts, y avoient même quelquefois aſſailli » & dévoré des éléphans ». La femelle fait deux ou trois pontes de vingt à vingt-quatre œufs de la groſſeur de ceux d'une oie : elle les dépoſe dans le ſable, où ils éclofent dans l'eſpace d'environ vingt-cinq jours. Les Indiens regardent la chair & les œufs de cet animal comme un mets très-délicat. Sa chair, qui eſt blanche & tendre, a le goût de celle du veau. On dit que dans ces pays, on élève de jeunes *Crocodiles*, & qu'on les engraiſſe pour les manger. Les Rois de Saba entretenoient anciennement des animaux de cette eſpèce, dans des lacs qu'ils avoient fait conſtruire auprès de leurs palais & les habitans d'Arſinoc les honoroient d'un culte particulier. Ils les nourriſſoient de viande ; & quand ils en trouvoient quelqu'un mort ſur le rivage, ils l'embaumoient, le brûloient, recueilloient ſes cendres, & les dépoſoient dans les ſépulcres des Rois. Les Anciens ont prétendu que le *Crocodile* imite la voix d'un enfant, & qu'il pouſſe des gémiſſemens plaintifs, afin d'attirer les paſſans pour les dévorer ; mais on ſait aujourd'hui que cet animal a la voix dure, déſagréable, & moins propre à exciter la pitié, qu'à inſpirer l'effroi & la terreur. *Linn. ſ. n. Les rives du Nil, du Gange, les côtes du Bengale, de Coromandel, l'île de Java, Madagaſcar.*

On diſtingue pluſieurs variétés dans cette eſpèce.

a. Le muſeau alongé : les pieds de derrière réunis par une membrane : tout le corps d'une couleur noire. *M. Adanſon, voy. au Sénégal, p.* 73.

b. Le muſeau aplati : les doigts des pattes de derrière à peine réunis par une membrane. *Gron. Zooph. p.* 10, *n.* 38.

c. Le muſeau aplati : les deux doigts extérieurs des pattes de derrière réunis par une membrane intermédiaire. J'ai un ſuperbe individu deſſéché qui offre ce caractère. *Gron. Zooph. p.* 10, *n.* 39.

* Le Gavial 2. *C. Gavial C. pedibus poſterioribus tetradactylis, unguiculatis ; digitis duobus exterioribus ſemi-palmatis : roſtro attenuato, depreſſo.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts garnis d'ongles ; les deux doigts extérieurs ſeulement, réunis juſqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : le muſeau plat & aminci. (Pl. 1, fig. 4.)

Cette eſpèce a beaucoup de caractères qui le rapprochent du *Crocodile*. Sa taille monſtrueuſe, la conformation des pattes, la diſpoſition & la couleur des écailles démontrent que ces deux animaux appartiennent à la même famille ; mais les traits principaux qui les diſtinguent conſiſtent dans la ſtructure du muſeau & des dents qui garniſſent le dedans de la gueule. Dans l'eſpèce dont il s'agit ici, les machoires ſont étroites, alongées, & forment un muſeau qu'Edwards compare au bec du *harle* (1). Les dents ne ſont point inégales en groſſeur & en longueur, comme celles du *Crocodile* ; elles ont toutes les mêmes dimenſions, & ſont beaucoup plus nombreuſes. On voit au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui en a cinquante-huit à la mâchoire ſupérieure, & cinquante à celle de deſſous. Le nombre des bandes tranſverſales & des tubercules qui garniſſent la partie ſupérieure du corps, eſt auſſi plus conſidérable de plus d'un quart. D'ailleurs, les écailles qui compoſent ces rangées ſont plus relevées dans leurs bords, ſans l'être autant dans leur centre. M. Edwards obſerve encore que le *Gavial* a au deſſous du ventre une eſpèce de poche qui s'ouvre longitudinale-

(1) Le *harle* eſt un oiſeau aquatique qui reſſemble beaucoup au *canard*.

ment; mais M. le Comte de la Cepède, qui a décrit l'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, n'a point vu d'ouverture ſemblable; d'où il préſume que cette bourſe s'efface à meſure que l'animal grandit; ou bien, il croit que l'animal dont Edwards a parlé étoit d'un ſexe différent de celui dont il a vu lui-même les dépouilles. Les voyageurs diſent que ces animaux ont ſouvent juſqu'à trente-deux pieds de longueur. La figure déſignée par A ſur la planche déjà citée, repréſente la tête de ce reptile vue de profil; & celle qui eſt indiquée par B, repréſente la ſurface inférieure du ventre, où l'on voit la poche dont parle Edwards. *Tranſ. philoſ. ann.* 1756, *tab.* 19. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 235. *Les bords du Gange.*

* Le Cayman 3. *C. Cayman C. pedibus poſterioribus tetradactylis, fiſſis, unguiculatis: roſtro depreſſo, ſurſum reflexo.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts ſéparés & garnis d'ongles: le muſeau aplati & retroussé. (Pl. 2, fig. 1.)

Cet animal, que Linné a confondu avec le *Crocodile*, & Séba avec le *Fouette-Queue*, paroit différer de ces deux eſpèces par des caractères bien prononcés. 1°. On ne peut le regarder comme un *Crocodile*, puiſqu'il a quatre doigts ſéparés, & munis d'ongles pointus aux pattes de derrière. 2°. Il ſe diſtingue du *Crocodile d'Amérique* de Séba, que nous avons nommé *Fouette-Queue*, en ce qu'il a le muſeau plus court, retroussé, & couvert de grandes écailles; le front très-renflé; le dos & la queue relevés en dentelure; & enfin en ce qu'il n'a que quatre doigts ſéparés aux pieds de derrière. Il doit donc conſtituer une eſpèce particulière, juſqu'à ce que nous ayons des détails plus poſitifs ſur cette famille de reptiles, où il règne encore beaucoup de confuſion. Il y a ſur la tête, les flancs, & les pattes, une multitude d'écailles très-dures de différentes figure & grandeur; celles du dos ſont relevées en ſaillie & poſées tranſverſalement; celles de la queue embraſſent la moitié de ſa circonférence, & ſe recouvrent les unes les autres. La plus grande force de cet animal, dit mademoiſelle de Mérian, conſiſte dans un double rang de dents qui croiſent les unes ſur les autres; en ſorte qu'il briſe ſans peine tout ce qu'il attrape. Il ne faut pas conclure de là, comme le prétend Séba, qu'il y a une double rangée de dents de chaque côté de la mâchoire inférieure, mais ſeulement qu'il y a deux rangs à chaque mâchoire; ſavoir, un à droite, & l'autre à gauche: ce qui s'accorde très-bien avec ce qui eſt exprimé dans la figure. Le *Cayman* nait d'un œuf gros comme celui d'une oie, & parvient ſouvent à plus de vingt pieds de longueur. Il eſt très-vigoureux, & fort à craindre pour les hommes, comme pour les animaux; car il vit ſur la terre comme dans l'eau, & dévore tout ce qu'il rencontre. La *figure* 2 de la planche indiquée repréſente le fœtus au moment qu'il ſort de l'œuf.

Le Fouette-Queue 4. *C. Caudiverbera C. pedibus poſterioribus pentadactylis, palmatis unguiculatis: roſtro depreſſo, lato, acuminato.*

Les pieds de derrière partagés en cinq doigts palmés & pourvus d'ongles: le muſeau aplati, large, & pointu. (Pl. 3, fig. 1.)

Les Naturaliſtes ont donné le nom de *Fouette-Queue* à diverſes eſpèces de lézards qui ont la facilité de donner à leur queue des mouvemens ſemblables à ceux d'un fouet. Ici nous prenons cette même dénomination, pour déſigner une eſpèce particulière dont Séba a donné la figure & la deſcription. Sa tête eſt aplatie en deſſus, & terminée antérieurement en un muſeau aſſez pointu, au bout duquel les narines ſont ſituées. Les yeux ſont gros, ſaillans, fendus dans la direction du muſeau, & placés très-près l'un de l'autre, ſur le ſommet de la tête. « Tout » le front & la partie ſupérieure du muſeau, » dit Séba, ſont formés par un ſeul os fixe » étendu juſqu'aux oreilles, leſquelles ſont » larges, ceintes tout autour d'une petite » bordure, & enfoncées intérieurement dans » l'endroit où les plus grandes écailles prennent leur origine; ſavoir, près de l'articu» lation de la mâchoire ſupérieure, qui eſt » diſpoſée de manière qu'elle laiſſe à cet ani» mal une très-grande ouverture de gueule ». Le corps eſt revêtu d'écailles rhomboïdes, diſpoſées ſur des rangées tranſverſales. On remarque ſur le dos deux rangs d'écailles relevées en dentelure, qui ſe prolongent ſéparément juſqu'au bout de la queue: là, elles ſe réuniſſent & ne forment qu'une ſeule rangée. Sur les côtés, il y a, de part & d'autre, de ſemblables écailles dentelées; mais elles ne s'étendent que depuis l'inſertion des pattes de devant, juſqu'à l'origine de la

queue. Les pieds antérieurs ont cinq doigts libres & ſeparés. Selon Séba, ceux de derrière en ont cinq pareillement réunis par une membrane intermédiaire; mais je préſume qu'il y a une faute dans la figure de cet Auteur, & qu'il ne doit y avoir que quatre doigts, comme dans les autres eſpèces de *Crocodiles*. L'Artiſte qui a deſſiné notre figure, a oublié d'exprimer la membrane intermédiaire qui forme le caractère diſtinctif du *Fouette-Queue*. La couleur des écailles eſt d'un jaune de ſafran foncé & mélangé de brun. La femelle de cet animal pond ſes œufs dans le ſable, comme le *Crocodile*, où ils éclofent ſous l'influence du ſoleil. *Linn. ſ. n.* 359. *Séba* 1, *p.* 167, *pl.* 106, *fig.* 1. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 240. *L'Amérique.*

IVe. GENRE.

LÉSARD, *Lacerta. Linn. ſ. n.* 359.

Corpus quadrupes, caudatum, ſquamoſum; ſquamis ſæpè erectis in collo, in dorſo, & in caudâ.

Caput ovatum aut quaſi roſtratum, cataphractum; occipite in quibuſdam faſtigiato. Gula quandoquè pendula. Dentes modò conici, modò compreſſi; lingua ſæpiùs biſida. Aures patulæ.

Truncus elongatus. Abdomen vulgò ſcutis imbricatum.

Pedes quatuor pentadactyli, fiſſi, unguiculati. Femora poſtica in multis calloſo-punctata.

Cauda longa, fragilis, ſquamis verticillatis tecta.

Ex ovo animal perfectiſſimum. Habitat in ſtratis lapideis, in muris verticalibus: die apricatur in ſole, & noctu hoſpitatur inter lapides aut intrà meatus ſubterraneos.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, & couvert d'écailles; il y a ſouvent des écailles redreſſées ſur le cou, ſur le dos, & ſur la queue.

La tête ovale, couverte d'écailles, terminée par un muſeau; dans pluſieurs eſpèces, le ſommet eſt relevé en ſaillie. Le deſſous de la gueule forme quelquefois une eſpèce de poche. Les dents tantôt coniques, tantôt comprimées. La langue ordinairement fourchue. Les oreilles ouvertes.

Le tronc alongé. L'abdomen eſt ſouvent revêtu de plaques diſpoſées en recouvrement.

Quatre pieds diviſés en cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles. L'intérieur des cuiſſes chargé de tubercules dans pluſieurs individus.

La queue longue, fragile, tantôt garnie de lames redreſſées, tantôt couverte d'écailles rangées par anneaux.

Il ſort de l'œuf un animal entièrement formé: il vit au milieu des pierres ou ſur les murs. Pendant le jour, il cherche les endroits expoſés aux rayons du ſoleil; & la nuit, il ſe retire dans les fentes des rochers, ou dans les trous creuſés dans le ſein de la terre.

* *Eſpèces dont la queue n'eſt pas entièrement ronde, mais comprimée par les côtés.*

LA DRAGONE 1. *L. Dracæna L. pedibus quinquè-digitatis, inæqualibus, unguiculatis: corpore ſquamis carinatis tecto.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles à chaque patte: le corps revêtu d'écailles relevées en carène. (Pl. 3, fig. 2.)

Les Naturaliſtes ont ſucceſſivement confondu la *Dragone* avec le *Fouette Queue* & le *Cordyle*, à cauſe de la facilité qu'ont ces trois animaux d'agiter leur queue comme un fouet; & de là vient la différence qui règne dans leurs deſcriptions. Mais il eſt temps de fixer nos idées ſur le caractère qui diſtingue ces eſpèces. Celle dont il s'agit ici exiſte au Cabinet du Roi: M. le Comte de la Cepède en a déjà tracé les proportions: ainſi c'eſt d'après nature que je vais la décrire. Sa tête, aplatie par deſſus & comprimée par les côtés, a un peu la forme d'une pyramide à quatre faces, dont le muſeau ſeroit le ſommet. Sa langue n'eſt point cachée & inerte comme celle du *Crocodile*; mais fourchue, & auſſi mobile que celle d'un ſerpent. On compte dix-ſept dents de chaque côté de la machoire inférieure; celles de devant ſont petites, aiguës; celles de derrière groſſes & obtuſes. Elle a les yeux gros, brillans; l'ouverture des oreilles grande, environnée d'écailles; & le cou plus large que la tête. Le corps eſt épais, arrondi, couvert d'écailles dures, oſſeuſes, & preſque toutes garnies d'une arête ſaillante; celles du dos ſont plus grandes que les autres, & relevées par des tubercules en forme de crêtes, dont les plus élevés ſont les plus voiſins de la queue, ſur laquelle ils forment deux dentelures ſemblables

à celles d'une ſcie; enſuite ils ſe réuniſſent en une ſeule rangée vers l'extrémité de cette partie. Il y a cinq doigts aux pieds de devant & autant à ceux de derrière, mais ils ſont inégaux en longueur : les deux extérieurs ſont à peu près d'une longueur égale ; les deux ſuivans ſont beaucoup plus alongés; celui du milieu les ſurpaſſe tous en longueur. La queue reſſemble à celle du *lézard*; elle eſt plus longue que le corps, épaiſſe à ſon origine, & diminue inſenſiblement de groſſeur juſqu'à l'extrémité. On dit que cet animal porte toujours la queue relevée comme le *dragon*, & que c'eſt à cauſe de cela qu'on la nommé *Dragone*. L'ouverture de la gueule, qui eſt fort grande, eſt bordée de bleu ; les écailles du dos ſont d'un brun foncé; & les pattes marquées d'un jaune de ſafran. L'individu qui eſt au Cabinet du Roi a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde ; il a deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, ſur un pied de circonférence dans ſa plus grande épaiſſeur : la gueule ſeule a un pied quatre pouces ſix lignes. Suivant M. de la Borde, la *Dragone* fréquente les ſavanes noyées & les terrains marécageux ; elle ſe tient à terre & au ſoleil, plus ſouvent que dans les lacs ou les rivieres. Lorſqu'elle eſt pourſuivie, elle ſe jette dans l'eau, où elle ſe tient des heures entières. Les Américains mangent volontiers la chair de cet animal, qui habite auſſi leurs contrées. A Cayenne, les œufs ſont très-recherchés. *Linn. ſ. n.* 360.

a. On doit regarder comme une variété de cette eſpèce le *lézard* qu'on trouve au Bréſil, particulièrement auprès de la rivière de Saint-François. Il grimpe ſur les arbres avec facilité ; & ne paroît différer de la *Dragone*, ſuivant le témoignage des Voyageurs, que par une couleur plus foncée & des ongles moins forts. On l'appelle *Ignaruca*. *Pl.* 3, *fig.* 3. *M. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 250.

Le Tupinambis 2. *L. Monitor L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore griſeo cæruleſcente, maculis albidis punctato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps d'un gris bleuâtre, orné de petites taches blanchâtres. (Pl. 3, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt ovale, oblongue, couverte d'écailles beaucoup plus grandes que celles du corps, & terminée par un muſeau pointu. Les yeux ſont gros & placés ſur les parties latérales de la tête. Le dos eſt large, aplati, revêtu d'écailles liſſes, carrées; & le ventre garni de plaques blanches, ſemblables à celles qu'on voit ſur le *Crocodile*. Les pattes ont cinq doigts très-longs, compoſés de petits anneaux, & garnis à leur extrémité d'un ongle pointu, de couleur jaune. La longueur de la queue eſt à peu près double de celle du corps ; elle eſt revêtue d'écailles carrées, diſpoſées par anneaux ; & ornée à ſon extrémité de bandelettes jaunes ou blanchâtres. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un violet pâle, moucheté de points blanchâtres. En comparant cette deſcription avec celle d'un individu de la même eſpèce que M. le Comte de la Cepède a publiée dans ſon ouvrage, on verra que le *Tupinambis* doit offrir pluſieurs variétés. On voit le modèle de la figure que j'ai donnée, dans le Cabinet de M. Muller. *Linn. ſ. n.* 201. *Knorr. del. nat. ſelect. p.* 132, *tab. L. vij. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 251. *Les Indes occidentales.*

Le L. sourcilleux 3. *L. Superciliosa L. pedibus quinquè digitatis, inæqualibus, unguiculatis : dorſo ſuperciliiſquè ſquamis erectis.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des écailles redreſſées ſur le dos & ſur les ſourcils. (Pl. 4, fig. 1.)

Ce *lézard* a la tête aplatie ſur le ſommet, élargie vers le cou, & terminée par un muſeau pointu. Les yeux ſont grands, ainſi que l'ouverture des oreilles, & environnés de paupières. Il a la gueule toute bordée d'écailles aſſez larges; la langue fort épaiſſe; & le cou très-peu alongé. De l'extrémité du muſeau, il part, de chaque côté, une rangée de petites lames droites, qui, après avoir formé des eſpèces de ſourcils dentelés au deſſus des yeux, ſe rapprochent inſenſiblement l'une de l'autre ſur la partie poſtérieure de la tête; & ſe prolongent enſuite, dans une ſituation preſque parallèle, juſques vers le milieu du dos, où elles ſe réuniſſent en une ſeule dentelure qui s'étend juſqu'à la queue. On voit encore, ſuivant Séba, une autre rangée d'écailles redreſſées au deſſous de la mâchoire inférieure. Selon Linné, le cou eſt marqué en deſſous de deux rides tranſverſales; & le tronc eſt couvert d'une multitude de très-petites écailles. La queue

eſt un peu comprimée par les côtés, & beaucoup plus longue que le corps. Le doigt du milieu des pieds antérieurs eſt le plus long ; les autres correſpondans, pris deux à deux, ſont à peu près égaux en longueur. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le quatrième eſt le plus long de tous : ſur un individu qui eſt au Cabinet du Roi, il égale la longueur de la tête : le cinquième extérieur eſt le plus court. Les écailles qui recouvrent les pieds & la queue ſont plus apparentes que celles du tronc, & relevées par une arête longitudinale. Selon Linné, le *Sourcilleux* a un fond gris, tacheté de blanc. Suivant M. le Comte de la Cepède, il eſt d'un brun clair, avec des taches d'un rouge plus ou moins foncé. L'individu qu'on voit au Cabinet du Roi a un pied de longueur. Séba obſerve que les individus de cette eſpèce pouſſent des cris qui leur ſervent à ſe rallier. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 41. *L'île de Ceylan, Amboyne.*

Le L. TÊTE-FOURCHUE 4. *L. Scutata L. pedibus quinquè-digitatis, inæqualibus, unguiculatis : caudâ & dorſo aculeis conicis : occipite bicorni.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos & la queue hériſſés de pointes coniques : deux eſpèces de cornes ſur le derrière de la tête. (Pl. 4, fig. 2.)

L'aſpect de ce *Lézard* a quelque choſe de hideux. Sa tête eſt courte, très-renflée ſur le front, & aplatie ſubitement en un muſeau garni à ſon extrémité d'une eſpèce de bouton, environné d'autres petits tubercules blanchâtres. Les yeux ſont gros, ſaillans, & ſurmontés, de part & d'autre, d'une boſſe conique qui reſſemble à une corne. Il a le cou goîtreux ; & le corps parſemé de boutons blancs, ronds, élevés, que l'on retrouve encore au deſſus des yeux & de la mâchoire inférieure. Depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, il règne, ſur la partie poſtérieure du dos, une rangée d'aiguillons courts en forme de dentelure, & un peu éloignés les uns des autres. Les pieds ſont très-déliés ; ils ſe terminent en cinq doigts libres & garnis d'ongles. Les trois premiers intérieurs des pieds de devant ſont à peu près égaux en longueur ; le deuxième extérieur des pieds de derrière eſt le plus long. La queue eſt un peu plus longue que le corps. Le fond de ſa couleur eſt bleuâtre. *Linn. ſ. n.* 360. *M. d'Aubenton, Encyclop. méth. l'Occiput-Fourchu. L'Aſie.*

Le L. LARGE-DOIGT 5. *L. Principalis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : criſtâ gulæ anticè ſubſerratâ : digitorum articulis latis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la crête qui eſt au deſſous de la gueule un peu dentelée par devant : les articulations des doigts élargies. (Pl. 6, n°. 2, fig. 2.)

La tête de ce *Lézard* eſt plate ſur le ſommet, marquée de diverſes ſutures très-fines, & terminée par un muſeau arrondi. Les narines & les trous des oreilles ſont preſque imperceptibles. Il a ſous la gueule une membrane arrondie, qui s'étend depuis le bout de la mâchoire inférieure juſques ſur la poitrine ; elle eſt ſillonnée dans ſon diſque par des lignes blanchâtres, dirigées vers le ventre & fourchues à leur extrémité. Selon Linné, cette eſpèce de crête ne préſente aucune dentelure ; mais d'après la figure que nous avons tirée d'un manuſcrit du P. Plumier, il paroît que ſon bord antérieur eſt finement dentelé. Le corps eſt revêtu d'une peau très-liſſe ; & la queue eſt garnie d'écailles qu'on a peine à diſtinguer. Depuis l'occiput juſqu'au bout de la queue, il y a ſur la partie ſupérieure du corps, une rangée de petites dentelures. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts élargis ſous chaque articulation, & garnis d'ongles crochus : les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le cinquième & le ſecond ſont à peu près de la même longueur. La queue eſt une fois plus longue que le corps. Le *Large-Doigt* eſt d'une couleur bleuâtre : la queue eſt rayée de brun. *Linn. ſ. n.* 360. *L'Amérique, l'Inde.*

* Le L. DOUBLE-TACHE 6. *L. Bimaculata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis omnibus præter exteriorem lobatis : humeris nigro-maculatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : tous les doigts, excepté l'extérieur, pourvus d'une membrane : une tache noire ſur chaque épaule.

M. le Docteur Sparrman a décrit cette eſpèce de *Lézard* dans les nouveaux Mémoires des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête eſt comprimée par les côtés ; & ſa

queue eſt deux fois auſſi longue que le corps. Tous les doigts des pieds de devant & de derrière, excepté les extérieurs, ſont garnis de lobes ou de membranes qui en élargiſſent la ſurface, & qui donnent à ce *Lézard* un nouveau rapport avec le précédent. Le fond de ſa couleur eſt ſujet à varier; il eſt ordinairement d'un bleu noirâtre. M. Sparrman obſerve que quelques individus qu'il a eu occaſion de voir, avoient le deſſus du corps ſemé de taches noires, & que tous portoient deux grandes taches de la même couleur ſur les épaules. Le *Double-Tache* eſt fort doux; il ſe tient ſouvent dans les bois, où il fait entendre un ſifflement plus ou moins fréquent. Les femelles dépoſent leurs œufs dans la terre. *Nouv. Mém. de l'Acad. de Stockolm, année* 1784, *p.* 169.

Le L. sillonné 7. *L. Bicarinata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : ſtriis duabus in dorſo; & carinâ duplici in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux ſtries ſur le dos; & deux ſaillies en carène ſur la queue.

Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de ce petit *Lézard*; il ne dit pas s'il l'a vu, ou bien ſi on lui en a communiqué la deſcription. Le dos eſt marqué de deux ſtries ſaillantes; & les côtés ſont relevés, de part & d'autre, par des écailles amincies en tranchant; de ſorte qu'ils paroiſſent pliſſés latéralement. Les flancs ſont couverts d'écailles convexes en forme de tubercules. La partie inférieure du corps eſt partagée en vingt-quatre rangées d'écailles diſpoſées tranſverſalement, & formées chacune de ſix écailles. La queue eſt à peine plus longue que la moitié du corps, ſtriée par deſſous, liſſe par les côtés, & relevée en deſſus par une double ſaillie en forme de carène. Il n'a point de crête au deſſous de la gueule. Il eſt d'une couleur griſe. *Linn. ſ. n.* 361. *Les Indes.*

** *Eſpèces qui ont la queue arrondie, & des écailles redreſſées ſur le dos.*

Le L. Iguane 8. *L. Iguana L. pedibus pentadactylis : dorſo ſquamis erectis : criſtâ gulæ pendulâ, anticè denticulatâ.*

Cinq doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière : des écailles verticales ſur le dos : une crête pendante ſous la gueule, & dentelée antérieurement. (Pl. 4, fig. 3.)

Sa tête eſt comprimée par les côtés, aplatie ſur le ſommet, & ſe termine par un muſeau court & aigu. Les yeux ſont d'une grandeur médiocre, ſitués ſur les côtés de la tête, & dirigés en avant. Les oreilles forment, de part & d'autre, une cavité arrondie, derrière l'orbite de l'œil. Le dos eſt large; les côtés convexes; & le ventre un peu aplati. La queue, qui ſurpaſſe une fois le corps en longueur, eſt ronde, & compoſée d'un très-grand nombre de ſegmens qui ne ſont point ſenſiblement diſtingués les uns des autres. Les pieds ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés latéralement, & un peu recourbés. Dans les pieds de devant, le premier doigt intérieur n'a qu'une phalange; le ſecond, deux; le troiſième, trois; le quatrième, quatre; & le cinquième, deux. Les quatre premiers doigts intérieurs des pieds de derrière ſont conformés comme ceux de devant; mais le cinquième, qui eſt ſéparé comme un pouce, a trois phalanges. Depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, il règne, ſur la partie ſupérieure du corps, une rangée d'écailles aiguës, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure, & recourbées vers leur ſommet. Outre cette eſpèce de crête, il y en a une autre en forme de membrane qui pend ſous la mâchoire inférieure, & que l'animal peut gonfler à ſon gré : elle eſt garnie en ſon bord antérieur d'une quinzaine de petites lames en fer de lance; le bord poſtérieur eſt entier. Les écailles qui couvrent le corps ſont très-petites, d'une figure ovale & convexe : elles forment une multitude de petits ſegmens, que l'œil a peine à diſtinguer ſur le dos & ſur la queue; ceux qui diviſent la partie inférieure du corps ſont beaucoup plus ſenſibles & plus diſtincts. Le front, le muſeau, & le tour des mâchoires ſont revêtus d'écailles unies, luiſantes, & colorées. Au deſſous des oreilles, on voit trois lames plus larges que les autres; la plus grande des trois eſt ovale; & ſon éclat, ſemblable à celui des métaux polis, relève la beauté des autres couleurs. La ſurface ſupérieure eſt d'un bleu noirâtre, marqué de raies un peu moins foncées; le ventre, les pattes, & la queue ſont ſouvent panachés de différentes nuances, & quelquefois ornés de bandes circulaires. Du reſte, ces couleurs

varient ſuivant le ſexe, l'âge, & la diverſité des climats où habite l'*Iguane*. Sa longueur totale eſt de cinq à ſix pieds. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi ; il a quatre pieds depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue : c'eſt celui dont on voit ici la figure. La femelle eſt plus petite que le mâle ; elle pond ſes œufs au bord de la mer, ordinairement en nombre impair, depuis treize juſqu'à vingt-cinq ; ils ſont à peu près de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & d'un goût excellent. Les Indiens ſont très-friands de la viande de cet animal. Dans quelques contrées, on le chaſſe avec des chiens dreſſés à le pourſuivre. Quand il ſe voit pris, il ſe défend avec intrépidité ; mais ſes morſures ne ſont point dangereuſes. *Linn. ſ. n.* 366. *Gron. muſ.* 2, *p.* 82. *Le Bréſil, le Mexique, l'Aſie, & l'Amérique.*

* Le L. Cornu 9. *L. Cornuta L. pedibus pentadactylis, ſiſſis, unguiculatis : roſtro cornuto : ſquamis erectis in dorſo & in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une corne ſur le muſeau : des écailles redreſſées ſur le dos & ſur la queue. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt anguleuſe, ovale, & aplatie ſur le ſommet ; garnie ſur les côtés de tubercules gros, ſaillans ; un peu renflée au deſſous de la gueule ; & terminée antérieurement par un muſeau aſſez pointu. Les mâchoires ſont égales, & armées d'une rangée de petites dents plates, triangulaires par le bout & dentelées. Il y en a environ vingt-quatre de chaque côté ; celles de devant ſont un peu plus groſſes. On peut voir une de ces dents gravées au deſſous de la figure de cet animal. L'extrémité ſupérieure de la mâchoire d'en haut eſt garnie de quatre tubercules écailleux, & d'une eſpèce de corne oſſeuſe d'une ſeule pièce, haute d'un demi-pouce, dont le ſommet eſt recourbé en arrière. Les yeux ſont ſitués vis-à-vis les angles de la gueule ; & les narines au bout du muſeau. Le tronc préſente une forme ovale. Les pattes de devant ont cinq doigts de longueur inégale ; celui du milieu eſt le plus long ; le ſecond & le quatrième ſont égaux ; les deux extérieurs ſont les plus courts. Les pattes de derrière ont le même nombre de doigts, mais diſpoſés différemment. Le cinquième extérieur eſt très-ſéparé des autres ; le ſecond eſt le plus long ; les autres décroiſſent graduellement, de ſorte que le pouce eſt le plus court : les uns & les autres ſont garnis d'ongles longs & crochus. Toute la ſurface du corps eſt couverte de petites écailles en loſange, relevées en ſaillie à leur extrémité ; c'eſt ce qui rend la peau rude au toucher. Les écailles les plus raboteuſes ſe trouvent vers les extrémités des jambes ; ſur la queue, elles ſont quadrangulaires, relevées en carène vers le milieu de leur ſurface, & diſpoſées par anneaux. On remarque ſur le dos & ſur la queue de ce *lézard* une rangée d'écailles redreſſées. Cette rangée, qui commence ſur les épaules, eſt interrompue vis-à-vis l'inſertion des pieds de derrière ; elle recommence enſuite à l'origine de la queue, & ſe prolonge juſqu'à l'extrémité. Le nombre des lames redreſſées du dos eſt de quarante-trois ; les plus longues occupent le milieu de cette partie ; elles ſont larges de trois lignes, hautes d'un demi-pouce, pointues, & un peu recourbées vers le dos. Celles qui ſe trouvent ſur la baſe de la queue ont la forme & les dimenſions de celles du dos ; enſuite elles diminuent inſenſiblement de grandeur. Après la ſoixante-troiſième, elles ſont ſi courtes, qu'on ne peut plus les diſtinguer des écailles ordinaires. La longueur totale de ce *lézard* eſt de trois pieds ſix pouces ; ſa hauteur, de neuf pouces ; & ſa circonférence, vers le milieu du ventre, d'environ dix-huit pouces. C'eſt M. Gravé de Sérignan, Amateur auſſi diſtingué par ſon goût que par ſes connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, qui a bien voulu me communiquer l'individu qui a ſervi à faire cette deſcription, & dont il a fait préſent enſuite au Cabinet du Roi. Il fut pris à Saint-Domingue en 1784, dans les mornes de l'hôpital, entre l'Arcahonite & les Gonaïves. Pendant le jour, on le trouve ſur les rochers & ſur les arbres, où il ſe tapit pour ſaiſir ſa proie. Il ſe nourrit de fruits, d'inſectes, mais plus particulièrement de petits oiſeaux qu'il ſaiſit avec une agilité extraordinaire. La nuit, il ſe retire dans les trous des arbres & dans les creux des rochers, où il ſe cache auſſi dans le temps de la grande ſéchereſſe qui dure en ce pays pendant ſix mois de l'année : il ne ſort que vers les mois de janvier ou de février. Le Nègre qui le prit aſſura qu'il avoit vu un mâle de cette eſpèce dont la corne étoit beaucoup plus élevée. La viande

de

de ce reptile eſt un mets délicieux pour les Nègres ; on prétend qu'elle a le goût de celle du chevreuil. Son plus cruel ennemi eſt le *chien marron*, ſi commun à Saint-Domingue. Cet animal a été juſqu'ici inconnu aux Naturaliſtes.

LE L. BASILIC 10. *L. Baſiliſcus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : criſtâ occipitis conicâ : pinnâ radiatâ in dorſo & in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une crête conique ſur le derrière de la tête : une eſpèce de nageoire, ſoutenue par des rayons, ſur le dos & ſur la queue. (Pl. 5, fig. 1.)

Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu parler des fables & des contes ridicules qu'on a débités ſur le *Baſilic*. Les Anciens lui ont attribué des qualités merveilleuſes, entre autres, celle de tuer par ſon regard : en conſéquence, pour accréditer leur opinion & pour caractériſer un animal auſſi terrible, ils l'ont repréſenté, tantôt comme un ſerpent ailé, tantôt comme un petit dragon, dont l'aſpect avoit quelque choſe d'effrayant. Cette prévention populaire, cette terreur panique exiſte encore de nos jours par la charlatanerie des ſaltinbanques & des empiriques, qui montrent avec appareil aux yeux du public qu'ils veulent ſéduire, une ſorte de petite *raie* qu'ils ont fait deſſécher ſous une bizarre configuration : mais le véritable *Baſilic* n'eſt rien moins que dangereux ; il eſt doux, tranquille ; & bien loin de donner la mort par ſon regard ſubtil, il charme, il embellit les vaſtes forêts de l'Amérique, par les diverſes nuances de ſes belles couleurs, & par l'agilité de ſes mouvemens. Sa tête eſt d'une forme conique, & relevée ſur le ſommet par une eſpèce de capuchon creux en dedans, & revêtu d'écailles au dehors. Le dos eſt garni, depuis la partie qui correſpond à l'inſertion des pieds de devant juſqu'au bout de la queue, d'une crête rayonnée, ſemblable à la nageoire d'un poiſſon, & couverte d'écailles. Ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, ne ſont réunis par aucune membrane : les trois du milieu des pieds de devant, ſont à peu près de la même longueur ; les quatre intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le cinquième eſt le plus court. Sa longueur totale eſt quelquefois de trois pieds. Il vit ſur les arbres, & va auſſi à l'eau. Lorſqu'il veut nager, il enfle ſon capuchon, & dilate ſes membranes. *Linn. ſ. n.* 366. *Laurent. ſpec. med. p.* 50. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 286. *L'Amérique méridionale.*

* LE L. DE JAVA 11. *L. Javanenſis L. caudâ longâ, baſi pinnâ radiatâ : dorſo dentato. Nouv. Mém. de Suède, année* 1786.

La queue longue, avec une nageoire à ſa baſe, garnie de rayons : une dentelure ſur le dos.

Il paroît, par les caractères énoncés dans la phraſe deſcriptive, que cette eſpèce ſe rapproche beaucoup du *Baſilic*. Sa queue eſt pareillement d'une longueur conſidérable, & pourvue à ſa baſe d'une nageoire garnie de rayons ; mais elle ne ſe prolonge pas, comme dans l'eſpèce précédente, juſqu'à l'origine du dos. A ſa place, on voit ſur cette partie une rangée d'écailles redreſſées. Il eſt à préſumer auſſi que le ſommet de la tête eſt dépourvu de capuchon ; & que ce reptile diffère encore du *Baſilic* par d'autres caractères très-diſtincts, puiſque le ſavant Naturaliſte qui l'a décrit, le regarde comme une eſpèce particulière. Du reſte, nous ne connoiſſons ni ſes couleurs, ni ſes dimenſions. *M. Hornesdt, nouv. Mém. de Suède*, 1786.

* LE L. PORTE-CRÊTE 12. *L. Criſtata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : ſuturâ dentatâ in dorſo : pinnâ caudali radiatâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une dentelure ſur le dos : une nageoire garnie de rayons ſur la queue. (Pl. 5, fig. 2.)

M. Schloſſer, de la Société royale de Londres, a publié en 1778 une deſcription très-détaillée & une bonne figure de ce *lézard*, qui juſqu'alors avoit été mal décrit. Sa tête eſt d'une forme conique, un peu relevée en deſſus, & couverte d'écailles rondes. La mâchoire ſupérieure ſe termine en un ſommet aplati ; celle de deſſous a une forme arrondie à ſon extrémité. Les écailles qui couvrent tout le contour de la gueule, ſont plus grandes & plus carrées que celles du ſommet. Les narines ſont un peu ſaillantes, & ſituées ſur les côtés de la mâchoire ſupérieure. La partie extérieure de l'oreille eſt fermée par la membrane du tympan qui eſt fortement tendue, d'une figure ovale, & large d'environ trois lignes.

Les mâchoires ſont armées, de chaque côté, de dents en ſcie, pointues, & d'autant plus grandes qu'elles ſont plus éloignées du devant des mâchoires: on en trouve huit en haut & ſix en bas ; elles ſont arrondies, courtes, aiguës, tournées obliquement en dehors, & ſéparées des dents molaires par un petit intervalle. La langue eſt épaiſſe, charnue, & légèrement fendue. Le cou eſt revêtu d'une peau lâche, profondément pliſſée, mais dépourvue d'aiguillons. Le dos eſt un peu convexe au deſſus de la poitrine, & enſuite légèrement incliné vers la queue. Depuis le ſommet de la tête juſqu'au deſſus de l'anus, on voit ſur le dos une dentelure compoſée d'écailles droites, de grandeur inégale, & arrangées de manière que les plus petites ſe trouvent diſtribuées, en nombres inégaux, entre les grandes : pluſieurs de celles-ci ſont terminées par un double ſommet. Le nombre de ces écailles ſurpaſſe quatre-vingt-dix. A la ſuite de cette dentelure, on remarque encore une eſpèce de crête qui s'élève ſur la ſurface ſupérieure de la queue. Sa forme imite celle d'un ſegment de cercle, dont le bord préſente des ſinuoſités inégales ; elle a neuf pouces de longueur ſur quatre pouces de large. L'intérieur de cette crête eſt garni de dix-ſept rayons cartilagineux & flexibles ; & le bord ſupérieur eſt hériſſé de cent vingt petites dents ſemblables à celles d'une ſcie, dont la plupart ont leur ſommet recourbé en arrière. La longueur de la queue eſt à peu près double de celle du corps. Tous les doigts ont, des deux côtés, un rebord aigu, dentelé ; mais plus apparent ſur les pieds de derrière que ſur ceux de devant. La couleur de la tête & du cou eſt verdâtre, marquée de ſtries blanches ; celle du dos & de la queue eſt brune ; la crête eſt toute entière d'un brun pâle ; le ventre eſt gris ; les côtés ſont panachés d'un grand nombre de taches blanchâtres de grandeur inégale, & diſpoſées ſans ordre. Le mâle diffère de la femelle par une crête plus élevée & par des couleurs plus vives. On trouve des individus dont le fond eſt verdâtre, rayé de noir. Celui qui a été obſervé par M. Schloſſer avoit environ trente-deux pouces de longueur. Ce *lézard* eſt doux & paiſible ; il vit dans l'eau & ſur la terre. *Schloſſ. de lacert. amboinenſi. Amſterd.* 1778, *in*-4°. *Les îles d'Amboine & de Java.*

Le L. galéote 13. *L. Calotes L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : dorſo antice, & capite poſtice dentato.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une dentelure ſur la partie antérieure du dos & ſur le derrière de la tête. (Pl. 6, fig. 1.)

On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a déjà été décrit par M. de la Cepède. Sa tête eſt aplatie, très-large par derrière, & terminée par un muſeau aſſez long. Les yeux ſont gros, ſaillans ; l'ouverture des oreilles ovale, & d'une grandeur conſidérable. Les narines occupent l'extrémité antérieure du muſeau. La gueule eſt un peu renflée. Il y a, depuis l'origine du cou juſqu'au milieu du dos, une dentelure compoſée de grandes écailles minces, ſéparées les unes des autres, & terminées en pointe. On voit quelques écailles ſemblables vers le derrière de la tête & autour des oreilles. Les pattes ſont aſſez longues, ainſi que les doigts, qui ſont très-ſéparés les uns des autres. Le troiſième & le quatrième des pattes de derrière ſont les plus longs ; le cinquième eſt éloigné des autres, & un peu moins court que les deux premiers intérieurs. Le dos des ongles eſt noir. La queue eſt effilée, & plus de trois fois auſſi longue que le corps. Toutes les écailles dont l'animal eſt revêtu, préſentent une arête ſaillante & aiguë, qui le fait paroître couvert d'une multitude de ſtries diſpoſées dans le ſens de ſa longueur. Quelquefois la couleur du dos eſt azurée, & le ventre blanchâtre. Le *Galéote* du Cabinet du Roi a trois pouces dix lignes depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus : la queue a quatorze pouces de longueur. Il vit d'araignées. *Linn. ſ. n.* 367. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 292. *Les contrées chaudes de l'Aſie, l'Arabie, l'île de Ceylan, l'Eſpagne.*

Le L. Agame 14. *L. Agama L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collo ſuprà & capite poſtice aculeato : ſquamis caudæ carinatis, apice acutis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : l'occiput & le cou hériſſés de piquans : les écailles de la queue relevées en carène & terminées par une pointe. (Pl. 5, fig. 3.)

Ce *lézard* a la tête en cœur, renflée au deſſus de l'orbite des yeux, comprimée par les côtés, terminée par un muſeau pointu, & couverte d'écailles granuleuſes, diſpoſées

en recouvrement ; celles qui environnent les oreilles ſont inégales, aiguës, & ſont paroître la tête épineuſe. Le cou eſt pareillement garni d'écailles en forme d'épines. La mâchoire inférieure eſt un peu plus avancée que celle d'en haut : l'une & l'autre ſont garnies de petites dents égales & très-pointues. La langue eſt mobile, charnue, & arrondie à ſon extrémité. Les trous des narines ſont relevés & tournés en arrière. Les yeux ſont ſitués entre le bout du muſeau & l'ouverture des oreilles ; ils ſont environnés d'écailles finement dentelées. On n'obſerve ſous la gueule aucune crête, mais ſeulement une peau lâche, pendante comme un fanon. Le dos eſt large, un peu convexe, & ſurmonté vers ſa partie antérieure, principalement ſur le cou, d'une dentelure compoſée d'écailles droites, diſtinctes, & ſemblables à un fer de lance. Le reſte du dos & les membres ſont revêtus d'écailles relevées en carène & terminées en pointe : celles du ventre ſont un peu obtuſes ; elles n'offrent pas de renflement ni d'épine. La queue eſt conique, plus longue que le corps, & revêtue, dans toute ſa longueur, d'écailles plus aiguës & plus ſenſiblement relevées en carène ; ce qui fait paroître la queue dentelée & angulenſe. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts de longueur inégale : ils croiſſent graduellement depuis le premier intérieur juſqu'au quatrième ; les deux latéraux ſont à peu près de la même longueur. La ſurface ſupérieure du corps eſt mélangée de gris & de noir ; le ventre eſt blanchâtre ; il règne ſur le dos une ligne étroite d'un jaune pâle, qui eſt à peine viſible. Le mâle diffère de la femelle, ſuivant Linné, en ce que la dentelure qu'il porte ſur le cou eſt compoſée d'épines plus grandes, & qui s'étendent juſques vers le milieu du dos ; au lieu que la crête de la femelle ſe prolonge à peine juſqu'aux épaules. De plus, le cou de la femelle n'a point d'épines latérales ; mais on en obſerve de très-petites ſur les côtés du tronc : celles qui recouvrent les parties antérieures du dos & toute la queue, ſont plus aiguës que celles qui leur correſpondent ſur le mâle. *Linn. amen. Acad. muſ. princ. n.* 14. *L'Amérique meridionale.*

a. M. Leske a dans ſon Cabinet un individu dont le dos eſt bleu, ſans aucun mélange. *Muſ. Lesk. p.* 29, *n.* 33.

Le L. Umbre 15. *L. Umbra L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : nuchâ ſubcriſtatâ : palpebris integris : plicâ gulari.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de crête ſur la nuque : les paupières entières : un pli au deſſous de la gueule.

Suivant Linné, cette eſpèce de *lézard* a la tête obtuſe & arrondie par devant ; les ſourcils très-renflés ; la gueule environnée d'une ride épaiſſe ; & l'occiput chargé d'une calloſité, ou plutôt d'une écaille large & entièrement liſſe. On voit ſur le cou une rangée de petites écailles redreſſées ; & en deſſous, un pli aſſez profond. Le tronc eſt cylindrique, un peu plus épais vers la région du ventre, & revêtu de petites écailles, dont celles de la ſurface ſupérieure ſont terminées poſtérieurement en pointe, & forment des ſtries ſur le dos. La queue eſt plus longue que le corps, & très-amincie à ſon extrémité. Les quatre premiers doigts des pieds antérieurs croiſſent graduellement ; le quatrième eſt le plus long, & le cinquième extérieur plus court que tous les autres. Le cinquième & le ſecond des pieds de derrière ſont très-courts ; le premier & le troiſième ſont plus alongés ; le quatrième les ſurpaſſe tous en longueur : de plus, le pouce eſt très-ſéparé des autres. Le fond de la couleur eſt diverſifié par un mélange de gris & de brun ; ces deux couleurs ſont condenſées comme celles d'un nuage. L'*Umbre* n'eſt pas plus grand que le *lézard Gris. Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 38. *Les contrées méridionales de l'Europe.*

Le L. plissé 16. *L. Plica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : dorſo anteriori ſubſerrato : plicâ duplici ſub collo : palpebris ſubcrenatis.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de dentelure ſur la partie antérieure du dos : deux plis ſous le cou : les paupières crénelées.

Ce *lézard* a quelques rapports avec le précédent. Il a comme lui l'occiput calleux, & une dentelure ſur la partie antérieure du dos, formée par une rangée d'écailles plus grandes ; mais il en diffère par beaucoup d'autres caractères. Les paupières ſont crénelées, & marquées par deſſus d'une eſpèce de cicatrice, diviſée en trois parties par des ſtries tranſverſales. Derrière les oreilles & vers les côtés de la tête, on trouve deux

verrues hériſſées de pointes. Une ride ſaillante, qui commence au cou, s'étend, de part & d'autre, juſques ſur les pattes de devant, & ſe replie vers le milieu du dos. La queue eſt arrondie, couverte de très-petites écailles diſpoſées en anneaux preſque inviſibles : ſa longueur eſt double de celle du corps. Les doigts ſont alongés, garnis par deſſous d'écailles aiguës, & pourvus d'ongles aplatis. Tout le corps eſt couvert d'écailles coniques, qui rendent ſa ſurface ſemblable à du chagrin : ſa longueur eſt d'environ trois ou quatre pouces, en excepiant la queue. *Linn. ſ. n.* 367. *Les Indes.*

*** *Eſpèces dont la queue eſt ronde, & qui ont des bandes écailleuſes ſous le corps.*

Le L. Gris 17. *L. Agilis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : tæniâ ſuſcâ utrinquè laterali.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une eſpèce de collier compoſé d'écailles : une bandelette brune de chaque côté du tronc. (Pl. 6, fig. 2.)

Ce petit *lézard* a la tête triangulaire, aplatie, & couverte en deſſus de ſeize écailles de figure irrégulière. Son muſeau arrondi préſente un contour gracieux. Les yeux ſont vifs, garnis de paupières ; les oreilles rondes, bien ouvertes, placées derrière la tête. On voit au deſſus de ces organes, un eſpace convert de petits tubercules, & comme chagriné. Les deux mâchoires ſont d'une longueur égale, revêtues à l'extérieur de larges écailles, & armées intérieurement de petites dents fines, recourbées vers la gueule. La langue eſt rougeâtre, aſſez longue, aplatie, & fendue en deux à ſon extrémité. La ſurface inférieure du cou eſt ornée d'une eſpèce de collier, compoſé ordinairement de ſept écailles un peu plus grandes que les autres, & qui réuniſſent très-ſouvent l'éclat & la couleur de l'or. Le tronc eſt cylindrique, un peu plus épais que le cou, & d'une forme preſque quadrangulaire. Les pattes de devant ſont plus courtes que celles de derrière ; elles ſe terminent chacune en forme de main à cinq doigts très-déliés & de longueur inégale ; le plus long eſt celui qui tient la place de l'*index* ; le quatrième doigt extérieur des pieds de derrière eſt le plus long : les uns & les autres ſont munis à l'extrémité de petits ongles pointus & recourbés. La plante des pieds eſt garnie en deſſous d'une eſpèce de rugoſité, qui, conjointement avec les ongles, donne à ce reptile la facilité de grimper ſur les arbres & le long des murs. La queue qui eſt ronde, & un peu plus longue que le corps, diminue inſenſiblement de groſſeur : de plus, elle eſt revêtue d'écailles pointues, relevées en carène, & diſpoſées par bandes circulaires. Tout le deſſus du corps eſt d'un gris cendré ou olivâtre, parſemé très-ſouvent de quelques taches irrégulières. On obſerve encore ſur ce fond une bandelette brune liſerée de jaune, qui parcourt, de chaque côté, toute la longueur du dos. Le ventre eſt tantôt rougeâtre, tantôt d'un blanc qui tire ſur le jaune, & couvert de pluſieurs rangées de petites écailles carrées, & beaucoup plus grandes que celles qu'on trouve ſur le dos. Du reſte, la teinte & la diſtribution de ces couleurs varient ſelon l'âge, le ſexe, & le pays que ce *lézard* habite. J'ai obſervé pluſieurs individus, cet été dernier, dans nos provinces méridionales, & je n'en ai pas trouvé deux dont la reſſemblance fût parfaite. Le *L. Gris* ſe nourrit de mouches, de criquets, de fourmis, & ſur-tout de vers de terre. Il eſt doux, paiſible, & ſert communément de jouet aux enfans, qui le mutilent impitoyablement. Sa queue eſt fragile & ſe caſſe facilement : elle repouſſe preſque toujours ; &, ſuivant qu'elle a été diviſée dans ſa longueur en deux ou trois parties, elle eſt ſouvent remplacée par deux ou trois queues plus ou moins parfaites, dont une ſeule renferme des vertèbres ; les autres ne contiennent qu'un tendon. La femelle dépoſe ſes œufs dans les vieilles maſures, où elle ſe retire pendant l'hiver, & même pendant la nuit. La figure que nous avons donnée ne repréſente pas exactement l'eſpèce que nous venons de décrire ; c'eſt plutôt une variété qu'on trouve en Angleterre. *Linn. ſ. n.* 363. *L'Europe.*

Il y a pluſieurs variétés dans cette eſpèce.

a. Le corps d'un gris cendré, ſans aucune tache. *Mull. Zool. dan. prod. p.* 299.

b. Le deſſus du corps marqué de taches noires, & de petits traits de la même couleur : le ventre ſans aucune tache. *Mull. ibid.*

c. Le deſſus du corps d'un gris brunâtre,

ſemé de points blancs & noirs : la ſurface inférieure d'un jaune doré, entremêlée de points noirs. *M. Mull. ibid.*

d. Tout le corps vert. M. Muller en a trouvé un individu dans la forêt de *Fridérichsdal. M. Mull. ibid.*

e. Le *lézard* que M. Laurenti a décrit ſous le nom de *Seps terreſtris* ne paroît être qu'une variété du *L. Gris.* Le corps eſt brun, avec une rangée de taches preſque effacées de chaque côté du dos. *Laurenti, ſpec. med. p.* 6.

* Le L. Soyeux 18. *L. Sericius L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore cute laxâ, tenellâ, ſubpunctatâ veſtito.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps revêtu d'une peau lâche, très-fine, & comme ponctuée.

J'ai eu occaſion d'obſerver pluſieurs individus de cette eſpèce ſur les montagnes du Rouergue. La tête eſt moins aplatie que celle du *L. Gris* ; elle eſt ovale, couverte d'écailles, & comme ſillonnée, ſur-tout vers l'extrémité du muſeau. La langue eſt échancrée au ſommet, comme celle du ſerpent *Fragile.* Le collier eſt liſſe, & d'une couleur rougeâtre ; le corps eſt recouvert d'une peau lâche, très-fine, qui forme des plis ſur les côtés. Tous les doigts ſont ſéparés les uns des autres, & garnis d'ongles ; mais ceux de derrière m'ont paru plus longs que ceux du *L. Gris.* La longueur de la queue eſt à peu près double de celle du corps ; elle eſt très-amincie à l'extrémité, & revêtue d'écailles plus longues que larges, diſpoſées ſur une multitude d'anneaux qui deviennent preſque imperceptibles. La ſurface ſupérieure eſt d'un brun foncé & comme ponctuée ; le collier & le ventre ſont rougeâtres. Toutes ces diverſes parties préſentent des reflets très-variés, ſelon que les rayons du ſoleil y tombent plus ou moins perpendiculairement : on y diſtingue quelquefois des teintes verdâtres, relevées par un éclat auſſi reſplendiſſant que celui de l'argent. On trouve ce reptile dans les endroits pierreux & aquatiques. J'en ai vu ſouvent dans les bruyères ; & j'ai remarqué qu'ils marchent en ſerpentant, & avec beaucoup de peine. Une des principales raiſons qui m'a déterminé à regarder ce *lézard* & les trois ſuivans comme des eſpèces diſtinctes, c'eſt que M. Laurenti obſerve expreſſément qu'il en a nourri pluſieurs individus chez lui, & qu'il s'eſt aſſuré par lui-même que leurs couleurs étoient conſtantes. J'ai fait les mêmes obſervations ſur l'eſpèce dont il eſt ici queſtion, & ſur celle qui ſuit. *Laurent. ſpec. med. p.* 160, *tab.* 11, *fig.* 5.

* Le L. Argus 19. *L. Argus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore ſubfuſco ; lateribus ocellatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps brunâtre ; les côtés ornés de taches rondes en forme d'yeux.

Ce *lézard* eſt très-commun dans nos provinces méridionales. Il m'a paru qu'il étoit conſtamment plus petit que le *Gris* : du reſte, la conformation du corps, la longueur reſpective des doigts ſont à peu près les mêmes ſur l'un & ſur l'autre. La tête eſt aplatie, couverte d'écailles, & comme ſtriée ſur le ſommet. Le tronc eſt délié, & la queue un peu plus longue que le corps. Le fond de la couleur eſt brun, & parſemé de taches rondes jaunâtres, environnées d'un cercle noir. Celles du dos ſont à peine viſibles ; mais celles des côtés ſont très-marquées : lorſqu'elles ſont éclairées par les rayons du ſoleil, elles brillent d'un éclat ſemblable à celui de l'or. Ces taches œillées ſont diſtribuées ſur trois rangs parallèles ; celles de la rangée ſupérieure ſont les plus grandes ; les autres diminuent inſenſiblement, & deviennent preſque imperceptibles. Les plus gros individus n'ont pas deux pouces & demi de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Cette eſpèce de *lézard* grimpe le long des murs, comme le *L. Gris. Laurenti, ſpec. med. p.* 161, *pl.* 1, *fig.* 5. *Les provinces méridionales.*

* Le L. Rougeatre 20. *L. Ruber L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : dorſo ſubruſo ; lateribus ocellis dimidiatis.*

Cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : un collier compoſé d'écailles : le dos rouſsâtre ; des taches ſur les côtés, en forme de croiſſant.

Cette eſpèce n'a été encore décrit que par M. Laurenti, qui en a donné une bonne figure. Sa tête, vue par deſſus, eſt ovale & couverte d'écailles d'une forme irrégulière.

La langue eſt fourchue à l'extrémité ; les oreilles grandes, preſque arrondies, & environnées de petites écailles. Les doigts des pieds de devant & de derrière croiſſent graduellement depuis celui qui tient la place du pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt beaucoup plus court. La queue eſt plus longue que le corps. Le ſommet de la tête eſt roux, un peu ponctué, & ſtrié : la nuque, le dos, & la ſurface ſupérieure de la queue préſentent une couleur uniforme, qui tire également ſur le faune. Les parties latérales de la tête & du tronc ſont parſemées de taches noires, ſur un fond verdâtre : on diſtingue auſſi ſur les côtés d'autres taches en croiſſant, diſpoſées, de part & d'autre, ſur deux rangées parallèles ; le diſque de ces taches eſt d'un blanc verdâtre & la bordure noire ; le deſſous de la queue eſt d'un roux pâle, ponctué de noir. Lorſqu'on conſidère cette partie ſous un certain degré d'inclinaiſon, elle offre un éclat argenté. Les plaques du collier ſont marquées d'un point noir ; celles du ventre en ont deux : on en voit ſur les dernières du côté de la queue, tantôt trois, tantôt quatre, mais ſi rapprochés les uns des autres, qu'ils forment des eſpèces de caractères. M. Laurenti ne donne point la longueur de ce *lézard*, qui ſe trouve vraiſemblablement en Autriche, puiſqu'il aſſure, d'après des expériences répétées, qu'il n'eſt point venimeux. *Laur. ſpec. med. p.* 16. *Seps Ruber*, *pl.* 3, *fig.* 3.

* Le L. Bleuâtre 21. *L. Cæruleſcens L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore cæruleo ; lateribus ocellatis triplici utrinquè ſerie.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps bleu ; trois rangées de taches rondes en forme d'yeux, de part & d'autre, ſur les parties latérales du tronc.

Cet individu forme-t-il une eſpèce particulière, ou bien n'eſt-ce qu'une variété du *L. Gris* ou du *L. Vert* ? C'eſt ce que je ne puis décider. M. Laurenti eſt le ſeul qui en ait parlé ; il en a donné auſſi une figure très-exacte. Je vais donc, à ſon exemple, le décrire ſéparément. La tête eſt ovale, & revêtue d'écailles d'une forme irrégulière. Le tronc eſt preſque cylindrique ; & la queue un peu plus longue que le corps. La diſpoſition des taches & des couleurs, ſi elles ſont conſtantes, ſuffit certainement pour le diſtinguer des autres eſpèces renfermées dans cette diviſion. Le collier & le deſſous du corps eſt jaune. On ne voit que très-peu de points noirs ſur les plaques du ventre ; ils ſont en grand nombre ſur les côtés. Le dos eſt bleuâtre ; & marqué, dans le milieu de ſa ſurface, d'une file de traits blancs, ſitués entre deux rangées de taches noires rhomboïdales, qui s'étendent depuis la nuque juſqu'à la queue. On remarque encore de chaque côté du tronc, trois rangs de taches blanchâtres, arrondies, & environnées d'un cercle noir : la rangée ſupérieure ſe prolonge ſur la ſurface latérale de la queue, à peu près juſqu'au tiers de ſa longueur. Il y a auſſi des taches rondes en forme d'yeux ſur les pieds de devant & de derrière ; mais elles ſont plus foiblement prononcées que celles du dos. M. Laurenti annonce qu'il n'a pas fait des expériences pour ſavoir ſi ce *lézard* eſt venimeux ; il ne dit pas non plus quel pays il habite. *Laur. ſpec. med. p.* 171. *Seps Cæruleſcens*, *pl.* 2, *fig.* 3.

Le L. Vert 22. *L. Viridis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſubtùs ſquamis conſtructo : corpore viridi ſuprà variegato : caudâ corpore paulò longiore.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps vert ; le dos peint de diverſes couleurs : la queue un peu plus longue que le corps. (Pl.

C'eſt le plus grand des *lézards* que nous ayons en France. Sa tête, comme celle du *L. Gris*, eſt aplatie, triangulaire, & couverte de grandes écailles diſpoſées ſymétriquement. Les ouvertures des oreilles ſont ovales : leur grand diamètre eſt d'environ quatre lignes. L'eſpèce de collier qu'il a autour du con eſt compoſé de onze grandes écailles. Il a cinq doigts garnis d'ongles longs, un peu crochus aux pieds antérieurs ; & autant à ceux de derrière. Celui qui tient lieu de pouce aux pieds de devant eſt le plus court ; le ſecond & le quatrième ſont preſque de la même longueur ; l'intermédiaire eſt le plus alongé. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le pouce eſt le plus court ; le cinquième eſt à peu près de la même longueur. Le contour des mâchoires eſt revêtu d'un double rang de grandes écailles ; celles qui couvrent le dos

ſont les plus petites de toutes : elles ont une forme exagone ; mais les angles étant peu ſenſibles, elles paroiſſent preſque rondes. Les plaques qui recouvrent le ventre ſont grandes, pareillement exagones, & forment trente bandes tranſverſales ; celles de la queue ont plus de longueur que de largeur, & ſont diſpoſées ſur plus de quatre-vingt-dix anneaux. On voit le long de la ſurface intérieure des cuiſſes, treize tubercules, relevés à leur extrémité par un mamelon très-apparent. Le deſſus du corps eſt d'un vert plus ou moins mêlé de jaune, de gris, de brun, & même quelquefois de rouge ; le deſſous eſt toujours plus blanchâtre. Les teintes de ces couleurs ſont ſujettes à varier ; elles pâliſſent dans certains temps de l'année, ſur-tout après la mort de l'animal. Quoique moins élevé ſur ſes jambes que le *L. Gris*, il a cependant beaucoup d'agilité. Souvent il effraie les paſſans par le bruit qu'il fait en courant rapidement ſur les feuilles sèches ou à travers les brouſſailles ; puis tout à coup il s'arrête, & regarde l'homme fixement juſqu'à ce qu'il le voie ſe remettre en mouvement. Il mange les vers, les inſectes, & les œufs des petits oiſeaux, qu'il va chercher au haut des arbres. Il eſt commun dans les contrées méridionales de la Suède, en France, & en Italie. J'en ai vu un à Saint-Geniez en Rouergue qui avoit deux pieds de longueur. Depuis plus de vingt ans, on le voyoit tous les jours, à l'heure de midi, lorſque le temps étoit clair, ſortir d'une fente de rocher, & reſter au ſoleil juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir. *Linn. ſ. n.* 363. *Lacerta-Agilis*, *B.*

On diſtingue quatre variétés dans cette eſpèce.

a. Le corps d'un vert bleuâtre.

b. Le collier roux : le corps vert, parſemé de petites taches brunes. *Laurent. ſpec. med. p.* 172, *pl.* 3, *fig.* 2. *Seps Varius.*

c. Le corps tacheté de noir.

d. Le dos marqué d'une bandelette d'un gris fauve, avec des taches brunes, des points jaunâtres, & bordée d'une petite ligne blanchâtre. Cette variété ſe trouve aux environs de Paris. *M. le C. de la Cepède*, *Hiſt. des quad. ovip. p.* 316.

* Le L. Caliscertule 23. *L. Caliſcertula L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore viridi, ſuprà maculis lineiſque nigris variegato : caudâ corpore duplo longiore.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier, compoſé d'écailles : le corps vert, marqué de lignes & de taches noires en deſſus : la queue deux fois auſſi longue que le corps.

M. Cetti, qui a décrit ce *lézard* dans ſon *Hiſtoire des amphibies & des poiſſons de la Sardaigne*, détermine la place qu'il doit occuper parmi les eſpèces qui compoſent cette famille. Il reſſemble au *L. Vert* par la conformation du corps & la diſpoſition des couleurs ; & il ſe rapproche de l'*Ameiva* par la longueur de la queue, & le nombre des plaques qu'on trouve ſur le ventre : ainſi il forme la nuance entre ces deux eſpèces. Le fond de ſa couleur eſt d'un vert éclatant, parſemé ſur le dos, de raies & de taches noirâtres. On trouve ſur la ſurface intérieure des cuiſſes, une rangée de tubercules, comme dans l'eſpèce précédente : il lui reſſemble encore par ſes habitudes ; comme lui, il eſt ami de l'homme ; il habite pareillement les gazons & les vieilles mazures. *Cetti*, *Hiſt. Nat. des amphib. & des poiſſ. de la Sardaigne*, *p.* 15. *La Sardaigne.*

Le L. Ameiva 24. *L. Ameiva L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collo ſubtùs rugâ duplici : roſtro elongato, acuto.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux plis ſur la ſurface inférieure du cou : le muſeau alongé, & terminé en pointe. (Pl. 6, fig. 5.)

La tête de ce *lézard* eſt aplatie, & couverte de grandes écailles, comme celle du *L. Vert* ; mais, en général, elle eſt plus alongée, plus comprimée par les côtés, & terminée par un muſeau plus pointu. L'ouverture de la gueule eſt grande : les mâchoires ſont liſſes, égales, revêtues extérieurement d'un double rang de grandes écailles, & armées intérieurement d'un grand nombre de dents très-fines, aſſez ſemblables à celles de l'*Iguane* ; les plus petites occupent le devant des deux mâchoires. Les narines ſont ovales, & diſpoſées en longueur ſur l'extrémité ſupérieure du muſeau. Les yeux ſont tournés en avant ; les oreilles grandes, excavées, recouvertes d'une écaille arrondie, & ſituées, de part & d'autre, ſur les extrémités de la tête. Le deſſus du corps & des

pattes eſt revêtu d'écailles à peine ſenſibles; celles du ventre ſont grandes, carrées, & rangées par bandes tranſverſales. La queue, dont la longueur eſt double de celle du corps, eſt entourée d'anneaux compoſés d'écailles, dont la figure imite celle d'un carré long. On obſerve ſur la ſurface intérieure des cuiſſes, une rangée de tubercules. Les deux doigts latéraux des pieds de devant ſont plus courts que ceux du milieu; ceux des pattes de derrière croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième; le cinquième eſt court & ſéparé des autres: tous les doigts ſont garnis d'ongles forts, un peu crochus. L'individu qui a ſervi de modèle à notre figure, & qui fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi, a vingt-un pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue: la circonférence du corps, à l'endroit le plus gros, eſt de quatre pouces neuf lignes: la queue ſeule a un pouce ſix lignes de longueur. La couleur de ce *lézard* varie beaucoup ſuivant le ſexe, l'âge, & le climat qu'il habite. Le fond eſt tantôt brun, tantôt gris, plus ou moins diverſifié par des taches ou des bandes d'une couleur plus vive; & qui étant quelquefois arrondies, ſont paroître ſa ſurface œillée: les côtés, les cuiſſes, & les parties latérales de la queue ſont quelquefois ornées de belles taches d'un bleu céleſte. Sa chair paſſe pour un mets aſſez délicat. *Linn. ſ. n.* 362. *M. le Comte de la Cepède, Hiſt. des quadrup. ovip. p.* 328. *Cayenne.*

* *a.* M. Bloch, Médecin à Berlin & Naturaliſte très-connu par ſon *Hiſtoire des poiſſons*, a eu la complaiſance de me communiquer une variété de l'*Ameiva*, deſſinée de la main du P. Plumier, ſous le nom de *Lacertus varius americanus.* D'après la courte deſcription dont cette figure eſt accompagnée, le deſſus du corps & la tête ſont d'un jaune ſale; les côtés & la partie inférieure de la queue, juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, ſont marbrés d'un ſuperbe bleu céleſte; la partie antérieure des cuiſſes, les mâchoires, & le cou, ſont panachés de bleu & de rouge; le dos eſt d'une couleur uniforme; le deſſus de la queue eſt ſeulement tacheté de brun. Les ongles des doigts ſont très-longs & brunâtres. La figure que je donne *pl.* 6, *fig.* 1, eſt une copie de celle du P. Plumier.

Le L. Galonné 25. *L. Lemniſcata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: dorſo viridi, lineis albidis ſeptem ad undecim ſtriato: femoribus albo punctatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le dos vert, & marqué de bandelettes blanches, dont le nombre varie depuis ſept juſqu'à onze: les cuiſſes mouchetées de blanc.

C'eſt une eſpèce qui a beaucoup de rapports avec l'*Ameiva.* Le deſſous du corps eſt garni de grandes écailles diſpoſées ſur des bandes tranſverſales; & l'intérieur des cuiſſes, d'une rangée de tubercules. Sa queue eſt menue, plus longue que le corps. Le fond de la couleur eſt d'un vert plus ou moins foncé, & le dos marqué, dans toute ſa longueur, de raies blanchâtres, dont le nombre n'eſt point déterminé. Linné & M. Laurenti en ont compté huit; M. le Comte de la Cepède n'en a trouvé que ſept ſur deux individus qui ſont au Cabinet du Roi. M. Dantic poſsède un petit *lézard* de cette eſpèce, qui a onze raies ſur le dos; mais elles ſe réuniſſent de manière à n'en former que ſept du côté de la tête, & dix vers l'origine de la queue, ſur laquelle ces bandelettes ſe perdent inſenſiblement. Les pattes ſont conſtamment mouchetées de noir. Le *Galonné* qu'on voit chez M. Dantic a ſix pouces de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue: cette dernière partie, meſurée ſéparément, a quatre pouces & une ligne de longueur. *Linn. ſ. n.* 369. *Laurenti, ſpec. med. p.* 60. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quadrup. ovip.* 335. *La Guinée.*

Le L. Lion 26. *L. Sex-lineata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: collo ſubtùs rugâ duplici: dorſo medio albicante; tribus utrinquè lineis albis, totidemque nigris.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: deux rides ſous le cou: trois lignes blanchâtres & autant de lignes noires de chaque côté du dos, dont le milieu eſt blanchâtre.

Ce *lézard* reſſemble encore au *Galonne* par la forme du corps. Le dos eſt marqué, de part & d'autre, de trois bandelettes blanches, étroites, entre leſquelles ſont diſpoſées alternativement d'autres lignes d'une couleur noire. La partie du dos qui occupe l'eſpace intercepté entre ces lignes, eſt d'une couleur

couleur blanchâtre. Les cuiſſes ſont garnies d'un rang de petits tubercules, comme dans l'*Ameiva*. Suivant Catesbi, ce *lézard* n'eſt point dangereux; il ſe tient ordinairement dans les creux des rochers qui ſe trouvent ſur le bord de la mer. Comme il a les jambes très-alongées, il court avec beaucoup d'agilité. Sa très-grande viteſſe ne peut cependant le dérober à la pourſuite des oiſeaux de mer, qui le recherchent avec avidité. *Linn. ſ. n.* 364. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 68, *tab.* 68. *La Caroline, Cuba, Saint-Domingue.*

Le L. Exagonal 27. *L. Angulata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: capite nudo: caudâ exagonâ: ſquamis omnibus carinatis, mucronatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: la tête nue: la queue exagonale: toutes les écailles relevées en carène & terminées en pointe.

Linné n'a décrit ce *lézard* que d'après les obſervations qui lui furent communiquées par le D. Rolander: auſſi les caractères qu'il donne ſuffiſent à peine pour le diſtinguer. Il a la tête renflée ſur le ſommet, dirigée en pente vers le muſeau, dépourvue d'écailles, & ſillonnée par différentes rides très-ſenſibles: de plus, elle eſt comme tronquée par derrière, à l'endroit où commencent les écailles du cou, & ſemble former continuité avec lui. On remarque ſous la gueule deux grandes lames arrondies. Toutes les écailles dont le corps eſt revêtu, excepté celles du ventre, ſont triangulaires, attachées par leur baſe au corps de l'animal, & relevées en carène très-ſenſible; ce qui fait paroître le corps hériſſé de piquans. La queue, de moitié plus longue que le corps, eſt comprimée de manière qu'elle préſente ſix côtés, & ſix arêtes bien marquées. La couleur du dos eſt rouſſe, les côtés, l'extrémité des pieds, le bord des lévres, la place des oreilles, & le bout de la queue ſont jaunes. *Linn. ſ. n.* 364. *L'Amérique.*

Le L. Cordyle 28. *L. Cordylus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: caudâ verticillatâ ſquamis denticulatis.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: des écailles dentelées & diſpoſées par anneaux autour de la queue. (Pl. 6, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt très-aplatie, triangulaire, & revêtue ſur le ſommet & par les côtés de grandes écailles, diſtinguées entre elles par des ſutures. Les mâchoires ſont couvertes d'un double rang d'écailles diſpoſées en recouvrement, & armées de petites dents fortes & aiguës. Suivant Séba, ſa langue eſt fourchue; cependant Gronou l'a trouvée entière ſur trois ſujets qu'il a obſervés. Les deux trous des narines ſont petits & ſitués au bout du muſeau. Les oreilles occupent les deux angles de la baſe du triangle, dont le muſeau eſt le ſommet. Le tronc eſt aplati, un peu renflé vers l'abdomen, & couvert ſur toute ſa ſurface d'écailles preſque carrées; celles des côtés, étant relevées en carène, font paroître les flancs hériſſés d'aiguillons. Quant à l'abdomen, on y compte vingt ſegmens, qui le partagent tranſverſalement depuis les pieds de devant juſques aux cuiſſes. La queue eſt d'une forme arrondie, & d'une longueur à peu près égale à celle du corps: elle eſt partagée par des coupures diſpoſées en anneaux, qui la font paroître étagée; leur nombre varie depuis dix-neuf juſqu'à vingt-ſix. De plus, chaque ſegment eſt compoſé de longues écailles relevées par le bout, & dont le ſommet eſt garni, de part & d'autre, de deux très-petites dents. Les écailles des pattes ſont aiguës, & relevées par une ſaillie. On voit ſur la ſurface antérieure des cuiſſes, des tubercules comme dans l'*Iguane*, le *lézard Vert*, &c. La couleur des écailles eſt bleue, plus ou moins mêlée de châtain par taches ou par bandes. Le *Cordyle* habite l'Aſie & l'Afrique. Suivant Quelques Naturaliſtes, on le trouve auſſi dans l'Europe méridionale: Ray en a vu un individu auprès de Montpellier. *Linn. ſ. n.* 361.

a. Suivant M. le Comte de la Cepède, il y a une variété de cette eſpèce dont les écailles ſont beaucoup plus petites. *Hiſt. des quad. ovip. p.* 326.

**** *Eſpèces dont la queue eſt ronde, & qui n'ont point de bandes tranſverſales ſous le corps.*

Le L. Queue-bleue 29. *L. Faſciata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: corpore fuſco, lineis quinquè ſtaveſcentibus: caudâ cæruleâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le corps brun, avec cinq lignes jaunâtres: la queue bleue.

On remarque ſur le corps de ce *lézard* des caractères diſtinctifs ſi bien prononcés, qu'il eſt impoſſible de ne pas le reconnoître. Depuis le ſommet de la tête juſques vers le milieu de la queue, il règne, ſur la ſurface ſupérieure du corps, cinq lignes jaunes, qui forment un contraſte agréable avec la couleur brune du fond : de plus, ſa queue, dont la longueur ſurpaſſe celle du corps, eſt peinte d'un bleu céleſte très-éclatant. La longueur de ce reptile eſt d'environ ſix pouces. *Linn. ſ. n.* 209. *La Virginie, la Caroline.*

a. Je crois qu'on ne peut pas regarder comme une variété de ce genre le *lézard* que les Braſiliens nomment *Americima* : Son dos eſt couvert d'écailles cendrées; celles de la tête, des côtés, des cuiſſes ſont jaunes; & celles de la queue bleues. Il a deux pouces de longueur. *Ray, Sinopſ. anin. p.* 267. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 360. *Le Bréſil.*

Le L. Azuré 30. *L. Azurea L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore toto cæruleo : ſquamis, mucronatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : Tout le corps bleu & couvert d'écailles hériſſées de piquans. (Pl. 8, fig. 1.)

La tête eſt courte, ovale, convexe, revêtue de très-petites écailles, dont les interſtices préſentent des futures à peine viſibles. Les paupières ſupérieures forment un petit angle ſaillant. L'ouverture des narines eſt d'une forme arrondie. On remarque au deſſous du cou, deux rides tranſverſales bien profondes. Le tronc eſt couvert de petites écailles rondes, obtuſes, étroites, pointues, & diſpoſées en quinconce. La queue eſt conique, amincie à l'extrémité, plus courte que le corps, & garnie, dans toute ſa longueur, de vingt eſpèces d'anneaux compoſés d'écailles dures, obtuſes, terminées par un piquant : ces écailles ne ſont pas cependant relevées en carène, comme celles du *Cordyle*. Le corps eſt bleu en deſſus & en deſſous; la ſurface ſupérieure eſt ornée de neuf ou dix bandes tranſverſales de la même couleur, mais plus foncées; les quatre pattes ſont brunes, mouchetées de bleu. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 42. *L'Afrique.*

Le Griſon 31. *L. Turcica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis; digitis æqualibus : corpore griſeo, ſubverrucoſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derriere; tous les doigts d'une longueur égale : le corps gris, couvert de verrues. (Pl. 8, fig. 3.)

On trouve la deſcription & la figure de ce reptile dans l'ouvrage d'Edwards. Sa tête, vue par deſſus, eſt d'une forme ovale, un peu aplatie ſur le ſommet, & amincie vers les deux extrémités. Tout le corps eſt revêtu d'une peau cendrée, couverte de taches brunes, & de verrues diſpoſées ſans ordre : les taches du ventre ſont plus grandes que celles du dos. La queue, dont la longueur ſurpaſſe celle du corps, eſt parée de bandelettes brunes qui environnent toute ſa ſurface. Chaque patte eſt garnie de cinq doigts ſéparés, pourvus d'ongles, & d'une longueur égale; caractère qui eſt particulier à cette eſpèce. L'individu qui a ſervi de modèle à la deſcription d'Edwards, fut apporté de Turquie, & faiſoit partie de la collection du Docteur John-Fothergill, à Londres. La figure que nous avons donnée repréſente la grandeur naturelle de cet animal. *Linn. ſ. n.* 362. *Edw. av. p.* 204, *tab.* 204. *La Turquie.*

Le L. Algire 32. *L. Algira L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : dorſo ſquamis carinatis, & lineis duabus utrinque flaveſcentibus.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos revêtu d'écailles relevées en carène, & marqué, de part & d'autre, de deux lignes jaunâtres.

M. Brander a communiqué à Linné un individu de cette eſpèce qu'il a trouvé en Mauritanie. Son corps étoit à peu près de la longueur du doigt; peint en deſſus d'une couleur brune; par deſſous, d'une teinte jaunâtre; & revêtu ſur le dos d'écailles pointues, relevées en carène. Sa queue étoit courte, amincie juſqu'à l'extrémité, & couverte d'écailles diſpoſées par anneaux. La ſurface ſupérieure étoit ornée de quatre lignes jaunes, dont les deux premières bordoient le dos; les deux autres ſéparoient les flancs de l'abdomen. La deſcription de Linné s'accorde parfaitement avec les traits caractériſtiques par leſquels Forskal a déſigné ce reptile; cependant M. Leske poſsède un individu qui n'a qu'une ligne étroite & jaunâtre de chaque côté du dos. Le fond de ſa couleur eſt d'un brun aſſez clair. *Linn. ſ. n.*

363. *Forsk. descript. anim. amphib. p.* 21. *Muſ. Lesk. p.* 29, *n.* 24.

Le L. Stellion 33. *L. Stellio L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : tuberculis in dorſo utrinquè tranſverſim diſpoſitis : caudâ annulis albis fuſciſquè cinctâ.*

Cinq doigts ſéparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des tubercules diſpoſés tranſverſalement de chaque côté du dos : des bandes circulaires blanches & brunes autour de la queue. (Pl. 8, fig. 4.)

La tête eſt aplatie, ovale, excavée ſur le ſommet, & couverte de petites écailles relevées en ſaillie. Le tronc, qui eſt plat & renflé vers la région du ventre, ſe termine par une queue auſſi longue que le corps. Tous les doigts ſont garnis d'ongles aigus & crochus ; le doigt intermédiaire des pieds de devant & de ceux de derrière eſt le plus long ; les autres décroiſſent dans une proportion uniforme : de ſorte que le premier & le cinquième ſont les plus courts ; le ſecond & le quatrième ſont un peu plus alongés. Tout le corps eſt couvert de petites écailles qui ſe redreſſent, principalement ſur le dos & ſur les cuiſſes, & qui font paroître toute la ſurface hériſſée de piquans ; celles de la queue ſe terminent en pointe aiguë. De plus, on voit, de chaque côté du dos, environ ſeize rangées de tubercules blanchâtres, diſpoſés tranſverſalement, & ſéparés par une bande garnie uniquement d'écailles, qui règne ſur toute la longueur du dos. Chaque rangée tranſverſale eſt compoſée de quatre ou cinq tubercules. Le fond de la couleur eſt brun, mélangé de taches jaunâtres ſur la partie ſupérieure du corps. La queue eſt ornée alternativement d'une bande blanche & d'une bande brune : chaque bandelette embraſſe deux rangées d'écailles. Les excrémens de ce reptile paſſent pour un excellent coſmétique : les Turcs vont les recueillir autour des pyramides d'Egypte, où il eſt très-commun. *Linn. ſ. n.* 361. *Tournefort, voy.* 1, *p.* 119. *L'Afrique, l'Egypte, les îles de l'Archipel, la Sardaigne.*

Le L. Scinque 34. *L. Scincus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : roſtro conico, acuto : digitis teretibus.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le muſeau conique & pointu : les doigts arrondis. (Pl. 8, fig. 5)

La tête de ce *lézard*, dans ſa plus grande épaiſſeur, eſt plus mince que le cou ; elle eſt revêtue de grandes écailles par derrière ; & ſe termine antérieurement par un muſeau très-pointu. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas. La gueule eſt armée, de part & d'autre, d'une rangée de petites dents coniques & égales : la langue eſt large, charnue, échancrée à la baſe. Les narines ſont ſituées à l'extrémité du muſeau, & les yeux preſque ſur le ſommet de la tête. Le tronc a une forme preſque carrée ; il eſt plat en deſſus, couvert de grandes écailles arrondies, diſpoſées en recouvrement, & finit par une queue groſſe & conique. Les pieds de devant & de derrière ſe partagent en cinq doigts arrondis, de longueur inégale, & munis d'ongles crochus. La couleur de ce reptile eſt d'un roux plus ou moins foncé, blanchâtre ſous le corps, & traverſé ſur le dos par des bandes brunes. Il parvient ordinairement à dix ou douze pouces de longueur. Le *Scinque* vit dans l'eau & ſur la terre ; de là vient que quelques Naturaliſtes l'ont rangé parmi les poiſſons. *Gronou, muſ. de repent. p.* 75, *n.* 48. *Linn. ſ. n.* 205. *Surinam.*

a. Je ne ſais point ſi l'on doit regarder comme une ſimple variété le *lézard* qui a été décrit par Gronou dans ſon ouvrage ſur les *reptiles*. Quant à ſa conformation extérieure, il a de très-grands rapports avec l'eſpèce précédente ; il en diffère cependant par des caractères bien diſtincts. Le muſeau eſt plus pointu ; le dos aminci en carène, depuis les pattes antérieures juſqu'à celles de derrière : la queue eſt beaucoup plus courte ; ſa longueur égale à peine celle du corps ; elle eſt arrondie à la baſe, comprimée à l'extrémité ; couverte en deſſus d'écailles arrondies ; & en deſſous, de plaques ſemblables à celles qu'on trouve ſur l'abdomen des ſerpens. Les pieds de devant & de derrière ſe partagent en cinq doigts échancrés & de longueur inégale : on n'y voit point d'ongles ; mais à leur place, l'extrémité des doigts eſt élargie, aplatie, convexe en deſſus, & concave en deſſous. *Gron. muſ. p.* 76, *n.* 49. *Haſſelq. act. Upſ.* 1750, *p.* 30, *muſ. beſt. tab.* 12, *fig.* 1. *Rondel. piſc.* 2, *p.* 231. *Klein, quad. p.* 113. *L'Egypte.*

* Le L. Mabouya 25. *L. Mabouya L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : maxillis æqualibus : vittâ dorſali utrinquè nigrâ : caudâ corpore breviore.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les machoires égales : une bande noire, de part & d'autre, ſur le dos : la queue plus courte que le corps. (Pl. 9, fig. 1.)

Quoique ce *lézard* ait une très-grande reſſemblance avec le *Scinque* & le *Doré*, il a été néanmoins décrit ſéparément par M. le Comte de la Cepède ; & en effet, les traits qui le diſtinguent ſont trop caractériſés pour ne pas en faire une eſpèce particulière. Sa tête paroit tenir immédiatement au corps ; elle ſe termine antérieurement par un muſeau obtus. Les mâchoires ſont d'une longueur égale ; & les oreilles, d'une grandeur médiocre. Le tronc eſt long, appuyé ſur des jambes très-courtes. La queue eſt groſſe à ſa baſe, & s'amincit ſubitement ; elle ne forme à peu près que le tiers de la longueur totale de l'animal. Les doigts ſont armés d'ongles crochus. Tout le corps eſt couvert d'écailles arrondies, diſpoſées en recouvrement : le fond de leur couleur eſt d'un jaune doré ; pluſieurs de celles qui garniſſent le dos ſont quelquefois d'une couleur plus foncée, avec une petite ligne blanche au milieu. On voit, de chaque côté du corps, des écailles noirâtres, qui forment une bande longitudinale : la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, & on y voit régner deux autres bandelettes preſque blanches. Au reſte, la couleur de ce *lézard* varie ſuivant la différente poſition des contrées qu'il habite. Ceux qui vivent dans les vallées profondes & dans les endroits marécageux, ſont preſque noirs : leur longueur ordinaire eſt d'environ huit à neuf pouces. On dit qu'ils grimpent ſur les arbres, ſur le faîtes des caſes des Négres, & qu'ils ſe logent communément dans les crevaſſes des vieux bois pourris : ce n'eſt que pendant la chaleur du jour qu'ils quittent cette retraite. Ils paſſent pour venimeux en Amérique ; cependant Brown & Sloane aſſurent qu'ils n'ont jamais pu avoir une preuve certaine de l'exiſtence de leur venin. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 378. *M. Cetti, Hiſt. Nat. des amph. de la Sardaigne, p.* 21. *Les Antilles, les contrées chaudes de l'Amérique, l'Aſie, la Sardaigne.*

a. M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, 1787, la deſcription & la figure d'un *lézard* qu'il a trouvé dans l'île de Java, & que M. le Comte de la Cepède regarde comme une variété du *Mabouya*. Le dos eſt gris, & marqué de quatre rangs de taches noires, entremêlées de taches blanches : de plus, on voit, de part & d'autre, une raie noire.

b. M. Aſzélius, Naturaliſte ſuédois, a vu dans la collection de M. Bættiger, à Veſteras, un autre *lézard* qui différoit de celui que M. Thunberg a décrit, en ce qu'il n'avoit point de taches ſur le dos ; mais les raies latérales étoient plus noires & plus égales. *Mém. de l'Acad. de Stockolm, trimeſt. d'avril* 1787, *p.* 123. *Lacerta lateralis.*

Le L. Doré 36. *L. Aurata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : maxillis ſubæqualibus : lineâ utrinquè laterali albidâ : caudâ corpore longiore.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les machoires preſque égales en longueur : une ligne blanchâtre, de part & d'autre, ſur les côtés : la queue plus longue que le corps. (Pl. 9, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de ce *lézard* a la même épaiſſeur que le cou ; elle eſt d'une forme ovale, convexe en deſſus, & ſe termine par un muſeau aſſez pointu. La mâchoire ſupérieure dépaſſe un peu l'inférieure ; l'une & l'autre ſont armées de petites dents coniques, égales, & obtuſes. La langue eſt aiguë, large, charnue, échancrée à ſa baſe, & mince à ſon ſommet. Les narines ſont arrondies, & ſituées ſur le ſommet antérieur du muſeau. Les yeux occupent l'extrémité des parties latérales de la tête ; ils ſont à peu près également éloignés des oreilles & de la pointe du muſeau. Les ouvertures des oreilles ſont grandes, & garnies intérieurement de petites écailles, qui les font paroître un peu feſtonnées. Le tronc eſt élargi par les côtés, aplati ſupérieurement, & terminé par une queue qui décroît inſenſiblement depuis la baſe juſqu'à ſon extrémité : elle a deux fois la longueur du corps. L'anus eſt percé d'une fente tranſverſale. Les pieds de devant ſe partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, pourvus d'ongles recourbés & aigus ; l'intérieur & le cinquième ſont de la même longeur ; le ſecond & le quatrième ſont égaux entre eux ; le troiſième eſt le plus long. Les doigts des pieds de derrière croiſſent graduellement, depuis le premier intérieur juſqu'au quatrième ; le cinquième

eſt un peu moins court que le premier. Tout le corps eſt couvert de petites écailles arrondies, ſtriées, & brillantes. Le fond de la couleur eſt d'un gris argenté, tacheté d'orange ſur le dos & ſur les côtés : lorſque l'animal eſt vivant, cette dernière couleur brille d'un éclat ſemblable à celui de l'or. Il règne ſur les parties latérales du tronc une bandelette blanchâtre, qui s'étend depuis les pattes de devant juſqu'à celles de derrière. M. Leske poſsède un individu de cette eſpèce qui a trois bandelettes jaunes ſur le dos. Ce *lézard* a les pieds ſi courts, qu'il rampe plutôt qu'il ne marche. Il ſe tient preſque toujours dans les creux des rochers, d'où il fait entendre, pendant la nuit, une ſorte de coaſſement plus déſagréable que celui des grenouilles. Il ſe nourrit des viandes corrompues, & de petites eſpèces de crabes de mer. Suivant Sloane, il eſt regardé comme très-venimeux; cependant il n'y a encore aucun fait poſitif qui prouve que ce *lézard* poſsède cette funeſte qualité. Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a quinze pouces huit lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, qui eſt longue de onze pouces une ligne. Les jambes de derrière ont un pouce onze lignes de long; celles de devant ſont plus courtes. *Linn. ſ. n.* 368. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 384. *L'Amérique, les Antilles, l'île de Chypre.*

Le L. Tapaye 37. *L. Orbicularis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite ſphæricо, roſtro adunco, brevi : trunco orbiculari, muricato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête ſphérique, terminée par un petit bec crochu : le tronc arrondi & hériſſé de piquans. (Pl. 9, fig. 3.)

A juger de ce reptile par la groſſeur & les proportions du corps, on le prendroit, au premier coup d'œil, pour un crapaud. Sa tête eſt courte, ſphérique, anguleuſe par les côtés, & ſe termine par un bec raccourci, aſſez ſemblable à celui d'un oiſeau. La langue eſt courte & épaiſſe. Son corps, que l'on croiroit gonflé, eſt preſque auſſi large que long. Les pattes de devant & de derrière ſont minces, & partagées à leur extrémité en cinq doigts inégaux, garnis d'ongles crochus : le troiſième doigt eſt le plus long. La queue eſt grêle & plus courte que le corps. Toute la ſurface du tronc, principalement celle du dos, eſt couverte d'écailles très-minces, & hériſſée d'aiguillons. Le fond de la couleur eſt d'un gris blanc, plus ou moins tacheté de brun & de jaunâtre. Ce *lézard* devient très-familier : on peut le manier ſans qu'il cherche à mordre; il a même l'air de déſirer les careſſes. On dit qu'il eſt très-ſenſible dans certaines parties du corps, comme vers les narines & les yeux. Des Voyageurs aſſurent que pour peu qu'on le touche dans ces endroits, on en voit couler du ſang. *Linn. ſ. n.* 365. *Les montagnes de l'Amérique méridionale.*

a. Il y a dans cette eſpèce une variété diſtinguée par la forme triangulaire de la tête, qui reſſemble à celle du *Caméléon*, & par une ſorte de bouclier qui recouvre le ſommet. Tout le corps eſt revêtu d'écailles blanches, brunes, cendrées, rougeâtres, & d'épines blanches. *Linn. ſ. n.* 365. *Variet. B. Le Mexique.*

Le L. Strié 38. *L. Quinque-Lineata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite lineis ſex flavidis ; quinquè verò in dorſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : ſix lignes jaunâtres ſur la tête ; & cinq ſur le dos.

Nous ne connoiſſons ce *lézard* que par la deſcription que Linné en a donnée dans ſon *Syſtême de la Nature*. Sa tête, dit-il, eſt marquée de ſix lignes jaunes, dont deux ſont ſituées entre les yeux ; deux autres au deſſus ; & les deux dernières au deſſous de ces mêmes organes. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunes ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête juſques vers le milieu de la queue. Le ventre eſt chargé de plis qui ſont diſpoſés comme en recouvrement. La queue eſt une fois & demie plus longue que le corps; & ne forme point d'anneaux comme on en voit dans pluſieurs autres eſpèces de *lézards*. Un individu de cette eſpèce fut envoyé au célèbre Linné par le Docteur Garden. *Linn. ſ. n.* 366. *La Caroline.*

Le L. Marbré 39. *L. Marmorata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : gulâ ſubcriſtatâ : dorſo lævi : caudâ longiſſimâ, angulatâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de crête ſous la gueule : le dos liſſe : la

Digitized by Google

queue très-alongée & anguleuſe. (Pl. 6, fig. 4.)

Ce *lézard* a la tête couverte de grandes écailles, & chargée d'inégalités dans ſa partie ſupérieure. Les ouvertures des narines & des oreilles ſont rondes; les dents petites, & un peu obtuſes. Le deſſous de la gueule eſt couvert d'écailles bombées: la rangée du milieu, qui s'étend depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure juſques vers la poitrine, forme une eſpèce de crête compoſée d'écailles plus alongées, & ſemblables à des dents: cette crête eſt plus ſenſible dans le mâle que dans la femelle. Les écailles du dos ſont arrondies; & celles de l'abdomen, ovales & aiguës. Les os de la région iliaque forment une ſaillie au dehors. Les pieds, tant de devant que de derrière, ſont armés d'ongles aigus, & recourbés: la couleur des ongles eſt noire vers le ſommet, & bleuâtre à la baſe. Le deſſous des cuiſſes eſt garni d'un rang de huit ou dix tubercules diſpoſés longitudinalement, mais moins marqués dans la femelle que dans le mâle. Un des caractères les plus remarquables, c'eſt d'avoir la queue beaucoup plus longue en proportion du corps qu'aucune autre eſpèce de ce genre. Un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi a la queue quatre fois plus longue que le corps. Les écailles dont la tête eſt revêtue font paroître cette partie comme relevée par neuf arêtes longitudinales. La couleur de ce *lézard* eſt verdâtre ſur la tête; griſe & rayée tranſverſalement de blanc & de noir ſur le dos; elle devient rouſſe ſur les cuiſſes & les côtés du bas-ventre, où elle eſt marbrée de blanc & de brun. La queue eſt d'une couleur ſombre, & mouchetée de taches rouſsâtres, dont le centre eſt blanc. La figure que nous donnons repréſente les deux tiers de la grandeur naturelle du *Marbré. Linn. muſ. princ. n.* 13. *L'Eſpagne, les Indes.*

a. M. le Comte de la Cepède croit qu'on pourroit rapporter à cette eſpèce le *lézard* d'Afrique, appelé *Warral* par Shaw. Sa couleur eſt d'un rouge très-vif, tacheté de noir. Il a ſouvent trente pouces de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 395.

b. M. Leske poſsède dans ſon Cabinet pluſieurs individus de cette eſpèce, qui paroiſſent conſtituer autant de variétés différentes. Le dos eſt brun, avec quelques taches bleuâtres. *Muſ. Lesk. p.* 29.

c. Le dos eſt brun, avec une bandelette pâle qui s'étend longitudinalement depuis la tête juſqu'à la queue. *Ibid.*

d. Le dos couleur de rouille. *Ibid.*

e. Le dos couleur de rouille, avec des taches bleuâtres. *Ibid.*

f. Le ventre pâle, tacheté de vert. Celui-ci eſt une fois plus petit que les précédens. *Ibid.*

* Le L. à MOUSTACHES 40. *L. Myſtacea L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis; intermediis tribus ſerratis: oris angulis utrinque dilatatis in criſtam ſemi-orbiculatam.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les trois du milieu dentelés: une crête demi-circulaire, ſituée de part & d'autre, ſur les angles de la gueule.

On trouve la deſcription de ce *lézard* dans le troiſième volume des Voyages de M. Pallas. Sa tête eſt courte, renflée, & couverte de piquans ſur la partie poſtérieure des mâchoires. Il y a, ſur les angles de la gueule, une eſpèce de crête molle, demi-circulaire, dentelée en ſes bords, remplie de ſang, & couverte de points extérieurement: on remarque auſſi deux eſpèces de plis ſous la gueule. Le corps eſt ventru, aplati, & hériſſé de points ſaillans, très-aigus; ceux qui recouvrent les pattes ſont plus ſenſibles. Les parties latérales de la queue ſont garnies, de part & d'autre, d'un prolongement calleux. Chaque patte ſe diviſe en cinq doigts, dont les trois intermédiaires ſont dentelés; les deux extérieurs offrent une dentelure double. Le corps eſt d'un gris cendré: ce fond eſt obſcurci par des taches jaunes, condenſées comme des nuages, & par une multitude de points bruns. Le ventre eſt d'un blanc ſale. Selon M. Pallas, ce reptile parvient à la grandeur du *Gecko. Pall. It. tom.* 3, *p.* 13. *Les collines ſablonneuſes de Naryn & le déſert de Caman en Ruſſie.*

* Le L. ROQUET 41. *L. Roquet L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: ultimo digitorum articulo membrana utrinque dilatato: corpore flavo nigroque maculato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: la dernière articulation des doigts élargie par une membrane, ſituée de part & d'autre: le corps tacheté de jaune & de noir. (Pl. 9, fig. 5.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé tant

de rapports entre un *lézard* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & celui qui eſt décrit ſous le nom de *Roquet* par Duterre & Rochefort, qu'il lui a conſervé le même nom dans la deſcription qu'il en a donnée. Il ſe rapproche beaucoup du *lézard Gris* par ſa forme extérieure; mais il en diffère principalement en ce que le deſſous du corps n'eſt point garni de plaques tranſverſales. Sa tête eſt un peu renflée au deſſus des yeux, & ſe termine par un muſeau aplati. Ses yeux ſont brillans; l'ouverture des narines aſſez grande; la langue large & fourchue; le cou auſſi gros que le tronc. Les pieds, tant de devant que de derrière, ſe partagent en cinq doigts, qui ont la dernière articulation élargie par une membrane ſituée de part & d'autre. Le premier doigt intérieur eſt le plus court; le ſecond & le cinquième des pattes de devant ſont égaux entre eux; le troiſième & le quatrième ont auſſi la même longueur. Les doigts des pieds de derrière croiſſent graduellement, depuis le pouce juſqu'au quatrième qui eſt le plus long; le cinquième eſt éloigné des autres, & égale en longueur le troiſième. La queue eſt une fois plus longue que le corps. Ce *lézard* eſt d'une couleur de feuille morte, tachetée de noir & de jaune: il ne devient jamais bien grand. La figure que nous en avons donnée préſente les dimenſions de l'individu qu'on voit au Cabinet du Roi. Il joint à la rapidité du mouvement, l'habitude de tenir la tête haute, & la queue repliée ſur le dos. Malgré ſa pétulance, il eſt d'un caractère aſſez doux; il aime la compagnie de l'homme, comme le *L. Gris*. Lorſqu'il eſt fatigué & qu'il a trop chaud, il ouvre la gueule, tire la langue, & demeure pendant quelque temps haletant comme les petits chiens. Il vit dans les jardins, ſe nourrit d'inſectes, & creuſe de petits trous dans les terrains qu'il fréquente. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 397. *M. de Bomare, Dict. d'Hiſt. Nat. art. du lézard Roquet. La Martinique.*

Le L. Rouge-gorge 42. *L. Bullaris L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: veſicâ rubrâ gulari: corpore viridi.*

Cinq doigts ſeparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: une véſicule rouge ſous la gueule: le corps vert. (Pl. 9, fig. 6.)

La *Rouge-gorge* a la tête un peu alongée, convexe au deſſus des yeux, & dirigée en pente vers le muſeau. Le caractère diſtinctif particulier à cette eſpèce, conſiſte dans une veſſie rouge ſituée ſous la gueule, qu'il gonfle à ſon gré, particulièrement lorſqu'on l'effraie ou qu'on l'irrite. Le tronc eſt un peu renflé vers le milieu de ſa longueur. Les pattes ſont grêles, & diviſées à leur extrémité en cinq doigts de longueur inégale, munis d'ongles longs & pointus. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant ſont de la même longueur; les deux extérieurs ſont plus courts; mais pareillement égaux en longueur. Les doigts des pieds de derrière croiſſent ſucceſſivement depuis le pouce juſqu'au quatrième; le cinquième eſt plus court & ſéparé des autres. Le fond de la couleur eſt vert: il a environ ſix pouces de longueur. *Linn. ſ. n.* 368. *Catesbi. Carol.* 2, *p.* 66. *La Jamaïque, la Caroline.*

Le L. Goitreux 43. *L. Strumoſa L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: pectore gibbo, protenſo: corpore cinereo, fuſcoque variegato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: une eſpèce de goître ſur la poitrine: le corps d'un gris cendré, avec des taches brunes. (Pl. 10, fig. 1.)

Sa tête eſt alongée, convexe ſur le ſommet, & ſe termine par un muſeau aplati. Sa langue eſt petite, charnue, & arrondie au ſommet. Les yeux, qui ſont vifs, noirs, & garnis de paupières, occupent le milieu de la tête. Vers la naiſſance du cou, on voit de chaque côté l'ouverture des ouïes, qui eſt aſſez grande. Ce *lézard* eſt remarquable, en ce qu'il a, vers la region de la poitrine, une eſpèce de véſicule toute couverte de petits grains ou boutons ſemblables aux œufs des poiſſons: cette tumeur eſt d'un rouge pâle, & ſe dilate extrêmement par le moyen de l'air que ce reptile y introduit à ſon gré. Les pattes ſont fendues en cinq doigts inégaux, & munis d'ongles blancs, pointus, & crochus. La queue eſt ronde, alongée, entourée d'anneaux verdâtres juſqu'au milieu, & blanchâtres dans tout le reſte de ſa longueur. Tout le corps eſt d'un gris cendré, parſemé de taches brunes: cette dernière couleur eſt auſſi celle des bandes longitudinales qu'on remarque ſur le ventre. Le P. Nicolſon obſerve qu'on trouve à Saint-Domingue de nombreuſes variétés de cette eſpèce. On en voit de verts, de gris, de noirs, de jaunes, de

mouchetés. Les uns ſont bariolés de zones tranſverſales bleues, jaunes, & rouges; d'autres ſont comme diviſés par pluſieurs bandelettes longitudinales de différentes couleurs. Les plus gros n'ont pas plus de ſept à huit pouces de longueur, & un demi-pouce de diamètre. Leur conformation eſt par-tout la même; mais les proportions de la queue varient ſelon la différence des individus. Dans les uns, la queue égale la longueur du corps; dans les autres, elle eſt tantôt plus courte, tantôt plus alongée. Ce *lézard* eſt fort vif, très-leſte, & ſi familier, qu'il ſe promène ſans crainte dans les appartemens, ſur les tables, & même ſur les convives. Je crois qu'on peut regarder comme une variété de cette eſpèce le petit *lézard* dont parle M. de Saint-Pierre dans ſon *Voyage à l'île de France?* « Les » appartemens, dans certaines ſaiſons de » l'année, dit-il, ſont remplis de petits pa» pillons qui viennent ſe brûler aux lumières; » ils ſont en ſi grand nombre, qu'on eſt obligé » de mettre les bougies dans des cylindres » de verre; ils attirent dans les maiſons un » petit *lézard* fort joli, de la longueur du » doigt. Ses yeux ſont vifs; il grimpe le long » des murailles, & même ſur le verre. Il ſe » nourrit de mouches & d'inſectes qu'il guette » avec beaucoup de patience: il pond de » petits œufs ronds & gros comme des pois, » ayant coque, blanc, & jaune comme les » œufs de poule. J'ai vu de ces *lézards* ap» privoiſés venir prendre du ſucre dans la » main. Loin d'être malfaiſans, ils ſont fort » utiles. Il y en a de magnifiques dans les » bois. On en voit de couleur d'azur & de » vert changeant, avec des traits cramoiſis ſur » le dos, qui reſſemblent à des caractères » arabes ». *Voy. à l'île de France, vol. 1, p. 133. Linn. ſ. n. 368. Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue, p. 348. Anolis.*

Le L. Teguixin 44. *L. Teguixin L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: corpore cinereo; ſuprà punctis albidis conſperſo: lateribus plicatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le corps gris, parſemé en deſſus de points blanchâtres: des plis ſur les côtés. (Pl. 10, fig. 2.)

Ce reptile a beaucoup de reſſemblance avec l'*Ameiva*; il doit cependant être regardé comme une eſpèce diſtincte. Sa tête eſt oblongue, ovale, aplatie, un peu convexe au deſſus des yeux, marquée ſupérieurement de pluſieurs ſutures, revêtue d'écailles de différentes grandeurs, & terminée par un muſeau pointu. On trouve une peau lâche ſous le cou, qui forme en cet endroit trois plis bien apparens. Le tronc eſt ſillonné par un grand nombre de ſtries circulaires, diviſées par articulations. Il règne tout le long des côtés, depuis la tête juſqu'aux cuiſſes, une multitude de plis obtus, garnis d'un rebord. La queue eſt compoſée d'environ deux cents ſegmens qui s'étendent alternativement; les uns ſeulement en arc ſur la partie ſupérieure; les autres circulairement tout à l'entour: elle n'eſt point ſillonnée comme celle de l'*Ameiva*; mais elle eſt une fois plus longue que le corps, & ſe termine en pointe aiguë. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant ſont à peu près de la même longueur; les deux latéraux ſont plus courts. Les doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième; le cinquième eſt un peu plus long que le premier: les uns & les autres ſont pourvus d'ongles aigus, & légèrement recourbés. La couleur de ce *lézard* eſt d'un gris qui tire ſur le bleu; ce fond eſt diverſifié par des bandes d'un gris ſombre. Tout le dos & la partie extérieure des cuiſſes ſont marqués de points blancs, ovales, & épars; il y en a auſſi ſur la queue, mais en plus petit nombre. *Linn. Amen. Acad. amph. gyllenb. n. 14. Les Indes.*

Il y a pluſieurs variétés dans cette eſpèce, diſtinguées entre elles par la diverſité des couleurs.

a. Le dos bleuâtre, orné ſur les côtés de taches blanches en forme d'yeux. *Muſ. Lesk. p. 29.*

b. Le dos couvert de bandelettes noires & bleues, longitudinales; de taches blanches en forme d'yeux ſur les côtés. *Ibid.*

c. Le dos noir, parſemé tranſverſalement de points & d'anneaux d'une couleur pâle. *Ibid.*

Le L. Triangulaire 45. *L. Nilotica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: ſquamis dorſalibus angulo obtuſo, & quatuor lineis notatis: caudâ apice triquetrâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: les écailles du dos bombées en carène obtuſe, & marquées de quatre lignes: l'extrémité de la queue relevée par trois arêtes.

En recueillant tous les détails qu'Haſſelquiſt & Linné nous ont laiſſés ſur ce *lézard*, il

il paroît que ſes caractères diſtinctifs conſiſtent en ce que ſon corps eſt liſſe, & couvert ſur la ſurface ſupérieure de quatre rangées d'écailles, qui diffèrent par leur figure de celles qui les avoiſinent. La queue eſt ronde, alongée, & ſe termine par une eſpèce de pyramide à trois faces. Du reſte, il a beaucoup de reſſemblance avec le *Scinque*. On le trouve dans les endroits marécageux & voiſins du Nil. *Haſſelq. itin.* 311, *n.* 59. *Linn. ſ. n.* 369. *L'Egypte.*

Le L. Double-baie 46. *L. Punctata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore punctis fuſcis conſperſo ; lineis duabus flaveſcentibus in dorſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps parſemé de points bruns ; deux lignes jaunâtres ſur le dos. (Pl. 10, fig. 3.)

La tête de ce reptile eſt à peine diſtinguée du tronc ; elle eſt petite, ovale, & revêtue d'écailles comme celle des *ſerpens*. Le tronc eſt arrondi, épais, & enduit d'une humeur viſqueuſe. On voit de chaque côté, ſur les bords du dos, une ligne jaunâtre, qui s'étend depuis le bout du muſeau juſques vers le milieu de la queue. L'eſpace qui ſépare ces deux lignes eſt couvert de points bruns, diſpoſés ſur ſix rangées longitudinales ; il y en a autant ſur les côtés. La queue ſurpaſſe une fois le corps en longueur ; elle eſt ronde, épaiſſe à la baſe, & marquée ſur toute ſa ſurface, ainſi que les pattes, de petites taches brunes. Les doigts, tant des pieds de devant que de derrière, ſont garnis de petits ongles aigus. Séba avoit reçu de Ceylan un individu de cette eſpèce. Suivant cet Auteur, les œufs de ce *lézard* ſont de la groſſeur d'un petit pois. *Linn. ſ. n.* 369. *Ceylan.*

* Le L. Sputateur 47. *L. Sputator L. pedibus pentadactylis, fiſſis : digitis ſubtùs ſquamoſis : unguium loco laminâ ſubrotundâ.*

Cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : les doigts garnis par deſſous de petites écailles : une écaille arrondie à la place des ongles. (Pl. 10, fig. 4.)

On trouve une deſcription détaillée de ce petit *lézard* dans l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, & dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête eſt conique, convexe au deſſus des yeux, & terminée en pente vers le muſeau. La langue eſt plate, large, & un peu fendue à l'extrémité. Il n'y a pas d'ouverture apparente pour les oreilles. L'épaiſſeur du cou égale à peu près celle du corps. Le tronc eſt un peu renflé vers le milieu de ſa longueur. Les pattes ſont partagées en cinq doigts garnis par deſſous de petites écailles, & terminés par une eſpèce de pelote ou de plaque écailleuſe arrondie, qui tient la place de l'ongle. La queue eſt auſſi longue que le corps. Toutes les écailles ſont luiſantes. Le fond de ſa couleur eſt d'un gris varié de brun, foncé ſur le dos, & blanchâtre ſous le ventre. Quatre bandes tranſverſales, d'un brun preſque noir, règnent ſur la tête & ſur le dos ; une autre bandelette de la même couleur borde la mâchoire ſupérieure ; & ſix autres bandes ſemblables forment autant d'anneaux autour de la queue. Il n'a que deux pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Ce *lézard* court le long des murs & ne nuit à perſonne ; mais lorſqu'on l'irrite, il lance contre celui qu'il prend pour ſon ennemi, un crachat noir & venimeux, qui fait enfler auſſi-tôt la partie ſur laquelle il tombe. De là lui eſt venu le nom de *Sputateur*.

a. M. le Comte de la Cepède & M. Sparman regardent comme une variété de cette eſpèce, un autre petit *lézard* ſemblable au *Sputateur* par ſa forme & ſes dimenſions, mais qui eſt très-différent par la teinte & la diſpoſition des couleurs. Le dos eſt d'un gris foncé, varié par de très-petites ondes d'un brun noirâtre, qui forment des raies longitudinales : le deſſous du corps eſt griſatre, mêlé d'une teinte couleur de chair. *Pl.* 10, *fig.* 5. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 409. *M. Sparman, Mém. de Suède, ann.* 1784, *p.* 164. *L'île Saint-Euſtache, Saint-Domingue.*

* Le L. Abdominal 48. *L. Abdominalis L. pedibus remotiſſimis, pentadactylis, unguiculatis : corpore cinereo : ſquamis lævibus.*

Les pattes très-éloignées, diviſées en cinq doigts garnis d'ongles : le corps gris & couvert d'écailles liſſes.

M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Suède, 1787, la deſcription & la figure de ce *lézard*, dont il a vu deux individus dans quelques Cabinets de Hollande. Il n'eſt guère, dit-il, plus long que le doigt. Sa tête eſt courte, arrondie, & preſque cylindrique ; l'ouverture des oreilles très-apparente ; le tronc alongé, & de la même épaiſſeur. Chaque pied eſt diviſé en

cinq doigts ſi déliés, qu'on les diſtingue à peine. Le tronc eſt revêtu d'écailles liſſes, brillantes, & d'une couleur griſe : cette teinte eſt moins foncée ſous le ventre. La tête & la queue, qui eſt fort courte, ſont dépourvues d'écailles. *Thunberg, nouv. Mém. de Stock. trimeſt. d'avril* 1787. *L'île de Java & Amboine.*

* Le Quetz-palfo 49. *L. Quetz-paleo L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : trunco ſubtùs & ſuprà ſquamis minutis tecto : ſquamis in caudâ majoribus, carinatis.*

Cinq doigts libres & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le tronc couvert, par deſſus & par deſſous, de petites écailles ; celles de la queue ſont plus grandes que celles du corps, & relevées par une arête.

M. le Comte de la Cepède vient de donner la deſcription de cette eſpèce dans un ſupplément qu'il a publié ſur les *Quadrupèdes ovipares :* l'individu qu'il a décrit lui a été communiqué par M. l'Abbé Nollin, Directeur des pepinières du Roi. Ce *lézard* a beaucoup de reſſemblance avec le *Cordyle*, particulièrement par la conformation de ſa queue. Sa tête eſt aplatie par deſſus, comprimée latéralement, & revêtue de petites écailles. Les machoires ſont armées de dents ferrées, & qui deviennent plus petites à meſure qu'elles ſont plus près du muſeau ; il y en a trente à chaque machoire. Les écailles du dos & de la ſurface ſupérieure des jambes ſont encore plus petites que celles de la tête ; & comme elles ſont ſituées à côté les unes des autres, elles font paroître la peau chagrinée. Le ventre & le deſſous des pattes préſentent auſſi des écailles un peu plus grandes, mais placées de la même manière, & aſſez dures. Plus de quinze tubercules, percés à leur extrémité, garniſſent le deſſous des cuiſſes ; d'autres tubercules plus élevés, très-forts, très-pointus, & de grandeur inégale, ſont répandus ſur la ſurface intérieure des jambes de derrière : on en voit auſſi quelques-uns, mais moins élevés, le long des reins de l'animal & ſur les jambes de devant, auprès des pieds. La queue eſt couverte de très-grandes écailles pointues, piquantes, relevées par une arête, & diſpoſées en anneaux larges, très-diſtincts les uns des autres. Le *lézard* que M. de la Cepède a obſervé avoit le deſſus du corps gris, le ventre blanchâtre, & la queue d'un brun foncé. Sa longueur étoit de dix-ſept pouces ; la queue ſeule avoit plus de huit pouces de long. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des ſerp. p.* 497. *Séb.* 1, *pl.* 97, *fig.* 4. *Laurenti, ſpec. med. p.* 5. *Cordilus-Braſilienſis. Le Bréſil.*

**** *Eſpèces qui ont de grandes écailles diſpoſées en recouvrement ſur la ſurface inférieure des doigts.*

Le L. Gecko 50. *L. Gecko L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis ſubtùs imbricatis, membranâ dilatatis : femoribus tuberculorum ſerie.*

Cinq doigts ſéparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts en deſſous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : une rangée de tubercules ſur la ſurface intérieure des cuiſſes. (Pl. 10, fig. 6.)

La tête de ce *lézard* eſt conique, convexe ſur le ſommet, un peu renflée ſous la gueule, terminée par un muſeau pointu, & toute couverte de tubercules. Les yeux ſont gros ; la langue plate, revêtue de petites écailles, & échancrée au ſommet. Au rapport de Bontius, les dents ſont aiguës & ſi fortes, qu'elles font impreſſion ſur les corps les plus durs, même ſur l'acier. Le tronc eſt légèrement renflé vers la région de l'anus. On voit ſur la partie intérieure des cuiſſes, une rangée de tubercules élevés comme ceux du *L. Vert.* La ſtructure des pieds de cet animal eſt remarquable, en ce que chaque doigt eſt couvert par deſſous, d'une rangée d'écailles qui ſe recouvrent les unes les autres, comme les ardoiſes des toits : de plus, les côtés des doigts ſont garnis d'une petite membrane qui en augmente la largeur, ſans cependant les réunir. Linné prétend que le *Gecko* n'a point d'ongles ; mais M. le Comte de la Cepède en a trouvé ſur tous les individus qui ſont au Cabinet du Roi : celui qui a ſervi de modèle à la figure que je viens d'aſſigner, en avoit auſſi. La queue eſt tantôt auſſi longue, tantôt plus courte que le corps. A ſa baſe, elle eſt entourée de bandes très-ſenſibles ; chaque bande renferme pluſieurs rangées de petites écailles, dont le nombre & l'arrangement ne préſentent aucune régularité. Toute la ſurface du corps eſt couverte d'écailles & de petits tubercules. Le fond de la couleur eſt d'un vert clair, tacheté d'un rouge très-éclatant, ſelon Bontius. Le *Gecko*

décrit dans les *Délices de la nature de Knorr* eſt d'un gris bleuâtre, principalement ſur la partie poſtérieure du dos; la tête, les côtés, & les cuiſſes ſont parſemés de teintes jaunâtres; les tubercules ſont blancs; le bout de la queue d'une couleur ſombre; & la membrane des doigts brune. Ce *lézard* rend, pendant la nuit, un ſon ſemblable à celui de la grenouille. Sa morſure eſt venimeuſe, au point que ſi on ne coupe la partie bleſſée, on meurt peu d'heures après : l'attouchement ſeul de ſes pieds eſt même très-dangereux. *Linn. ſ. n. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 413. *Knorr. del. nat. ſelect. p.* 132, *pl. L* 6, *fig.* 3. *L'Égypte, les Indes.*

Le L. Geckotte 51. *L. Mauritanica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis ſubtùs imbricatis, membrand dilatatis : femoribus abſquè tuberculis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts par deſſous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : point de tubercules ſur la ſurface intérieure des cuiſſes. (Pl. 11, fig. 1.)

En jetant les yeux ſur les différens *Geckos* & *Geckottes* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, on trouve de ſi grands rapports entre ces deux eſpèces, qu'il eſt difficile de ne pas les confondre. M. le Comte de la Cepède, qui a examiné avec ſoin ces deux *lézards*, obſerve qu'ils diffèrent conſtamment entre eux par trois caractères ſenſibles. 1°. Le *Geckotte* a le corps plus court & plus épais; 2°. il n'a point de tubercules ſur la ſurface intérieure des cuiſſes, comme le *Gecko*; 3°. enfin ſa queue eſt plus courte & plus groſſe. Pendant que l'animal eſt encore jeune, cette partie eſt recouverte d'écailles, chargées chacune d'un tubercule en forme d'aiguillon, & qui, par leurs diſpoſitions, la font paroître garnie d'anneaux écailleux; mais à meſure qu'il grandit, les anneaux les plus voiſins de l'extrémité de la queue diſparoiſſent; il n'en reſte plus que quelques-uns à la baſe, qui tombent enfin comme les autres. Les doigts ſont conformés comme ceux du précédent, & le corps eſt également couvert de tubercules. On dit qu'il eſt auſſi venimeux; cependant juſqu'ici il n'y a point de preuve poſitive à ce ſujet. *Linn. ſ. n.* 361. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 420. *L'Afrique, les provinces méridionales.*

a. M. Leske poſsède dans ſon Cabinet une variété de cette eſpèce, dont la queue eſt entièrement liſſe. Du reſte, tout le corps eſt hériſſé d'aiguillons, & préſente tous les autres caractères qui appartiennent au *Geckotte*. *Muſ. Lesk. p.* 29.

* Le L. Tête-plate 52. *L. Capite-plana L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis membranâ dilatis, ſubtùs imbricatis : membranâ utrinquè laterali, fimbriatâ.*

Cinq doigts ſéparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les doigts élargis par une membrane, & couverts par deſſous d'écailles diſpoſées en recouvrement : une membrane frangée de chaque côté du tronc. (Pl. 11, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède eſt le premier Naturaliſte qui ait parlé de cette eſpèce de *lézard*. Il reſſemble au *Caméléon* par la conformation du corps, de la tête, & par ſes couleurs; à la *Salamandre aquatique*, par ſa queue membraneuſe; & au *Gecko*, par la ſtructure des pieds. Il a la tête triangulaire, très-aplatie en deſſus & par deſſous; le muſeau en pente; les yeux gros & ſaillans; la gueule fendue juſqu'au delà des yeux; les mâchoires hériſſées d'un grand nombre de petites dents; la langue plate, fourchue, & aſſez ſemblable à celle du *Gecko*. Les ouvertures des oreilles ſont très-petites; elles ſont placées auprès des angles de la gueule. Les quatre pieds de cet animal ſont diviſés en cinq doigts réunis à leur origine par la peau des jambes qui les recouvre à la baſe; mais à leur extrémité, ils ſont ſéparés, & garnis d'une membrane qui les élargit. La ſurface inférieure de ces doigts eſt revêtue d'écailles qui ſe recouvrent comme les ardoiſes des toits; elles ſont communément au nombre de vingt, & diſpoſées ſur deux rangées. Le petit intervalle qui ſépare ces deux rangs, renferme un ongle fort & crochu, replié en deſſous. La queue eſt beaucoup plus courte que le corps; elle paroît large & aplatie, parce qu'elle eſt garnie, de part & d'autre, d'une membrane qui lui donne la forme d'une rame. La peau qui revêt le corps eſt hériſſée d'un grand nombre de points ſaillans, très-ſerrés, qui la font paroître chagrinée. Ce qui caractériſe d'une manière particulière cette eſpèce de *lézard*, c'eſt que la ſurface ſupérieure du corps eſt diſtinguée de l'inférieure, par un prolongement de la peau qui règne, en forme de membrane frangée, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité

des pattes. Sa couleur varie comme celle du *Caméléon*, & préſente ſucceſſivement pluſieurs nuances de rouge, de jaune, de vert, & de bleu. Les variations de couleur n'ont lieu que ſur la partie ſupérieure du corps : le deſſous du tronc eſt conſtamment jaune & brillant. Cet animal n'eſt point venimeux ; il vit ordinairement ſur les arbres, & ſaute de branche en branche avec aſſez d'agilité : la nuit, il ſe retire dans les trous des arbres ou des murailles. On conſerve au Cabinet du Roi pluſieurs individus de cette eſpèce ; le plus grand a de longueur totale huit pouces ſix lignes ; la queue ſeule a deux pouces quatre lignes de longueur. Nous avons fait graver ſur la même planche, une figure qui repréſente l'animal vu de face, & une de ſes pattes de grandeur de nature. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 425. *Madagaſcar, le Sénégal.*

V^e. GENRE.

DRAGON, *Draco. Linn. ſ. n.* 358.

Corpus quadrupes, alatum, caudatum, ſquamulis tectum.

Caput ſubrotundum, ſuprà convexum, collo duplò latius. Ingluvies pendula, quaſi ſaccum acutum. Oculi ovati. Dentes æquales, numeroſi. Lingua craſſa, rotundata. Aures membranâ tectæ.

Alæ radiatæ, inſtar flabelli complicabiles, ex lateribus utrinquè enatæ.

Pedes quatuor, pentadactyli, fiſſi, unguiculati.

Cauda corpore duplò longior, ſquamoſa.

Animal innoxium hominibus ; hoſpitatur in arboribus, inſectis victitans.

Le corps a quatre pattes, pourvu d'ailes & d'une queue, & revêtu de petites écailles.

La tête arrondie, convexe ſur le ſommet, d'une largeur double de celle du cou. Une eſpèce de poche pointue, attachée au deſſous de la gueule. Les yeux d'une forme ovale. Les dents égales & nombreuſes. La langue épaiſſe, arrondie. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Des ailes garnies de rayons, pliſſées en éventail, & ſituées de chaque côté du tronc.

Quatre pattes diviſées en cinq doigts ſéparés & munis d'ongles.

La queue écailleuſe ; ſa longueur eſt double de celle du corps.

Cet animal ne fait du mal à perſonne ; il ſe tient habituellement ſur les arbres, & ſe nourrit d'inſectes.

LE DRAGON-VOLANT 1. *D. Volans D. criſtâ gulæ triplici : pedibus pentadactylis, unguiculatis : alis utrinquè enatis juxtà totam trunci longitudinem.*

Trois eſpèces de crêtes ſous la gueule : cinq doigts garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les ailes attachées, de part & d'autre, ſur toute la longueur du tronc. (Pl. 12, fig. 5.)

La tête de cet animal eſt petite & de figure ovale ; elle eſt une fois plus large que le cou, & légèrement convexe par deſſus. Les yeux ſont ovales, garnis poſtérieurement de points ſaillans. Les oreilles occupent la partie inférieure des côtés de la tête ; elles ſont recouvertes d'une membrane mince & arrondie. La gueule eſt très-ouverte & armée de dents égales. Selon quelques Naturaliſtes, il n'y a de dents qu'à la mâchoire inférieure. Les narines ſont ſituées, de part & d'autre, vers l'extrémité du muſeau ; leurs ouvertures ſont petites, arrondies, & ſaillantes. On remarque ſous la gueule trois eſpèces de poches que l'animal peut enfler à volonté : les deux latérales ſont chargées de tubercules ; celle du milieu eſt comprimée, plus grande, & plus mince que les deux autres. Le tronc eſt plus large que le cou. La fente de l'anus eſt petite & diſpoſée tranſverſalement. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la conformation du *Dragon*, ce ſont deux eſpèces d'ailes qui ſemblent naître des apophyſes latérales des vertèbres du dos : ces ailes ſont compoſées de membranes qui prennent leur origine auprès des pattes de devant, & qui vont ſe réunir à celles de derrière ; chaque membrane eſt ſoutenue par ſix rayons d'une ſubſtance oſſeuſe, de longueur inégale, & courbés en arrière. La partie antérieure de ſon bord augmente en largeur juſques vis-à-vis le milieu du tronc ; & la partie de derrière diminue dans la même proportion ; de ſorte que chaque aile repréſente un triangle dont la baſe eſt appuyée contre le dos : la ſurface ſupérieure de ces ailes eſt garnie de petites écailles qui ſe recouvrent en partie. Le milieu du dos eſt chargé de trois rangées longitudinales de tubercules plus ou moins ſaillans, dont le

nombre varie ſelon la diverſité des individus. Les pieds, tant de devant que de derrière, ſont garnis de cinq doigts longs, ſéparés, & pourvus d'ongles crochus. La queue eſt ordinairement très-délicée, deux fois auſſi longue que le corps, & couverte d'écailles relevées en carène. Le plus grand des individus qu'on conſerve au Cabinet du Roi a huit pouces deux lignes de longueur totale : la queue ſeule a quatre pouces dix lignes. Sa couleur ordinaire eſt brune, parſemée de taches blanches : on voit ſouvent quelques teintes & des raies bleues derrière la tête, ſur le dos, & ſur les pattes. Le *Dragon* vit preſque toujours ſur les arbres, & ſe nourrit de mouches ou d'autres inſectes. A l'aide de ſes ailes, il ſaute de branche en branche. Il eſt doux, foible, tranquille ; c'eſt le moins à craindre de tous les reptiles. Pourra-t-on ſe perſuader que c'eſt ce *Dragon* à pluſieurs têtes, qui réuniſſoit l'agilité de l'aigle, la force du lion, qui vomiſſoit des flammes, & dont les Anciens nous ont fait une peinture ſi terrible? *Linn. ſ. n.* 358. *Les Indes orientales & l'Afrique.*

VIe. GENRE.

SALAMANDRE, *Salamandra. Linn. ſ. n.* 371. *Lacerta-Salamandra.*

Corpus quadrupes, nudum, molle, cute ſplendidâ, lac fundente veſtitum.

Caput depreſſum, utrinquè tuberoſum. Oculi in anteriore capitis parte, palpebris obtecti. Maxillæ denticulatæ : lingua lata, indiviſa. Aures vix conſpicuæ.

Truncus depreſſus. Dorſum alternè mammoſum ; tuberibus oblongis, coſtæ-formibus : coſtarum verò nonniſi rudimenta breviſſima.

Pedes quatuor breves ; anterioribus, digitis tribus aut quatuor inſtructis ; poſterioribus verò quatuor aut quinquè : digiti inæquales, mutici.

Cauda baſi compreſſa, apice teres, corpus æquans longitudine.

Animal oviparum ſimulquè vivos fœtus producit : minis nequicquam territum quò ire inſtituit, pergit : iratum, lac in hoſtes ejaculatur, lacertis quibuſdam tantùm exitiale, hominibus innoxium.

Le corps a quatre pattes, nu, mou, recouvert d'une peau luiſante, d'où il ſuinte une eſpèce de lait.

La tête aplatie, relevée en boſſe de chaque côté. Les yeux placés ſur la partie ſupérieure de la tête, & garnis de paupières. Les mâchoires denielées. La langue épaiſſe & entière. Les trous des oreilles preſque imperceptibles.

Le tronc aplati. Des mamelons ſur le dos, diſpoſés alternativement : des ſaillies oblongues, qui imitent la convexité des côtes. Il n'y a dans l'intérieur du corps que le rudiment des côtes.

Quatre pattes aſſez courtes ; celles de devant ont trois ou quatre doigts ; & celles de derrière, quatre ou cinq : tous les doigts d'une longueur inégale, & dépourvus d'ongles.

La queue comprimée à la baſe, arrondie à l'extrémité : la longueur égale celle du corps.

Cet animal eſt ovipare & fait en même temps ſes petits vivans. Malgré le péril & les menaces, il avance toujours vers l'endroit où il eſt déterminé d'aller. Lorſqu'il eſt en colère, il lance contre ſes ennemis une liqueur laiteuſe, qui n'eſt funeſte qu'à quelques eſpèces de *lézards* ; l'homme n'en eſt pas incommodé.

LA S. A QUATRE-RAIES 1. *S. Quadri-lineata S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis : digitis fiſſis, ſubmuticis : corpore nigro ; lineis duabus utrinquè albidis.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : tous les doigts ſéparés & preſque dépourvus d'ongles : le corps noir, avec deux bandelettes blanchâtres de chaque côté.

Si la deſcription de Linné eſt exacte, ce reptile forme la nuance entre le genre des *Lézards* & celui des *Salamandres*. Il ſe rapproche des premiers par les écailles qui ſont diſtribuées par bandes circulaires autour du tronc, & par les ongles à peine ſenſibles dont les doigts ſont armés ; & il a beaucoup d'analogie avec les *Salamandres*, par le nombre des doigts qu'on trouve aux pieds de devant & de derrière, par la ſtructure de la queue qui eſt comprimée par les côtés à ſa baſe, enfin par ſa taille & la lenteur de ſes mouvemens. La tête eſt liſſe, aplatie, alongée. Tout le corps eſt noir ou plutôt d'une couleur ſombre : ce fond eſt marqué, de part & d'autre, de deux raies blanchâtres ; l'une s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue ; l'autre, qui eſt ſituée

un peu plus bas, ſe prolonge également depuis la gueule juſqu'aux pattes de derrière, & ſépare le dos du ventre. C'eſt une des plus petites eſpèces de ce genre. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 46. *Lacerta lineata.* *L'île de Ceylan.*

La S. Terrestre 2. *S. Terreſtris S. pedibus anterioribus tetradactylis; poſterioribus pentadactylis; digitis fiſſis, muticis: corpore nigro, lucido, maculis flavis notato.*

Quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; tous les doigts ſéparés & dépourvus d'ongles: le corps noir, luiſant, marqué de taches jaunes, (Pl. 11, fig. 3.)

J'ai compoſé cette deſcription ſur deux individus vivans que j'ai obſervés à Saint-Geniez en Rouergue, le 11 octobre 1788. La tête, vue par deſſus, préſente la figure d'un fer de lance; elle eſt élargie derrière les yeux, & ſe termine antérieurement par un muſeau arrondi. Les yeux ſont ſitués à la partie ſupérieure de la tête: leur orbite eſt ſaillante dans l'intérieur du palais; là, elle paroît preſque entourée d'une eſpèce de créneluré. Les deux mâchoires ſont linement dentelées. Je n'ai point vu d'oreilles apparentes; mais j'ai aperçu, de part & d'autre, derrière les yeux, de petits trous diſpoſés en groupes, & ſemblables à des piqûres d'épingle: il y a apparence qu'ils tiennent lieu des organes extérieurs de l'ouïe. Il y en avoit treize du côté droit, & ſeize du côté gauche. La langue forme une petite maſſe de chair arrondie & adhérente à la mâchoire inférieure. Le tronc eſt ovale. Les pattes antérieures ont quatre doigts ſéparés, dépourvus d'ongles, & d'une longueur inégale: les deux du milieu ſont les plus longs; celui qui repréſente le pouce ne forme que le rudiment d'un doigt; le quatrième eſt un peu plus alongé. Les pieds poſtérieurs ſont compoſés de cinq doigts: le ſecond & le cinquième ſont égaux en longueur; le troiſième & le quatrième ſont pareillement égaux entre eux; le premier conſiſte en un tubercule qu'on prendroit pour le rudiment d'un doigt. La queue eſt auſſi longue que la tête & le tronc réunis enſemble; elle eſt comprimée par les côtés vers ſa baſe, & arrondie au ſommet. Tout le corps eſt couvert de pores très-viſibles, d'où il ſuinte une liqueur blanche, ſemblable à du lait. Il y a de plus ſur les parties latérales du tronc, huit mamelons noirs de chaque côté, diſpoſés longitudinalement. Le fond de la couleur eſt d'un noir luiſant, parſemé de taches jaunes, irrégulières. Sur les deux individus que j'ai examinés, ces taches étoient diſtribuées différemment: il y en avoit d'oblongues, d'arrondies, & d'autres figurées en croiſſant ſur la tête, ſur le dos, & ſur la queue. La ſurface inférieure du corps étoit d'un violet ſale. La longueur ordinaire de cette *Salamandre* eſt d'environ ſix pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue: le tronc a environ un pouce de diamètre dans ſa plus grande épaiſſeur. C'eſt un animal très-lourd, qui ne marche ou plutôt qui ne rampe que très-lentement, & avec beaucoup de peine. J'ai cherché à l'irriter, pour voir s'il ſeroit jaillir contre moi le lait qui coule de ſes pores, & que les Anciens ont regardé comme très-venimeux. Je n'ai vu aucune éjaculation; il n'a pas même ouvert la gueule; ce qui a fait croire à quelques-uns de mes amis qui étoient préſens, qu'il n'avoit point de bouche; mais je les ai convaincus dans la ſuite que ſes mâchoires pouvoient s'ouvrir, & nous avons vu qu'elles étoient découpées en une rangée de petites dents très aiguës. J'ai trouvé dans ſon eſtomac deux petits limaçons. Le foie m'a paru beaucoup plus grand qu'il ne l'eſt communément dans les autres reptiles; il occupoit les deux tiers de la capacité du ventre: ſa ſurface extérieure étoit couverte de veines qui formoient de ſuperbes ramifications. Je me ſuis décidé à l'ouvrir, pour vérifier l'obſervation de M. de Maupertuis, qui trouva, tout à la fois, des œufs & des petits dans le ventre d'une femelle. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre; mais il n'eſt pas moins certain que la *Salamandre* renferme en même temps des œufs & des petits tous formés. L'expérience de M. de Maupertuis a été confirmée par des obſervations qu'on a faites le 5 janvier 1788, & qui ont été publiées dans le journal de Normandie, *numéro* 50. « J'ouvris donc le ventre » de la victime de ma curioſité; & après avoir » enlevé le *rectum*, qui, dans cet animal, eſt » très-gros, je vis, avec autant de ſurpriſe » que de plaiſir, deux grappes d'œufs d'un » blanc mat, un peu jaune, gros comme » des grains de coriandre; & les deux côtés » tranſparens d'une double matrice, remplis » de petits tous vivans..... Je les en fis » ſortir les uns après les autres. Il y en avoit » ſept dans le côté droit, & huit dans le côté

» gauche; ils y étoient roulés chacun dans » leur enveloppe. A meſure que je les en » tirois, ils reſtoient alongés, ſans mouve- » ment, pendant une ſeconde; mais au bout » de ce temps, vraiſemblablement après avoir » reſpiré, ils devenoient auſſi vifs que des » petits poiſſons; & ils ſautoient avec tant » de promptitude, que j'avois de la peine à » les reprendre pour les jeter dans l'eau-de- » vie..... Ces petits ont ſeize lignes de » long; ils ſont gros comme des petits poiſ- » ſons de cette taille; ils ſont gris, tachetés » de points noirs. Leurs quatre pattes ſont » détachées & bien formées; & leur queue » eſt garnie de nageoires perpendiculaires, » deſſus & deſſous, comme celle du *têtard* » de la *Grenouille*, quand elle a quitté ſa » couleur noire ». Il nous reſte encore à ſavoir ſi la *Salamandre* fait toujours ſes petits vivans, & ſi elle ne pond pas quelquefois des œufs à terre. M. de Maupertuis a trouvé cinquante-quatre petits dans le corps d'une femelle. La conformation du corps de ces jeunes animaux ſemble indiquer qu'ils doivent être dépoſés dans l'eau, & qu'ils doivent y paſſer leur première jeuneſſe. Ne pourroit-on pas conclure de là qu'ils forment ſans doute une partie des variétés qu'on diſtingue dans les *Salamandres aquatiques?* Les Anciens ont prétendu que la *Salamandre* vivoit dans le feu: la fauſſeté de cette aſſertion eſt démontrée par le fait & l'expérience. Il eſt vrai qu'elle vit, pendant quelques inſtans au milieu d'un braſier, parce qu'elle éteint, avec l'humeur laiteuſe qui ſuinte de ſon corps, les charbons ardens qui l'environnent. *Linn. ſ. n.* 371. *Les contrées méridionales de l'Europe.*

La S. Ponctuée 3. *S. Punctata S. pedibus anterioribus tetradactylis; poſterioribus pentadactylis, fiſſis, muticis: corpore fuſco; punctis albis duplici ſerie in dorſo poſitis; unicâ verò ſerie in caudâ.*

Quatre doigts aux pieds de devant; cinq à ceux de derrière: les uns & les autres ſéparés & dépourvus d'ongles: le corps brun, avec deux rangées de points blancs ſur le dos, & une ſeule rangée ſur la queue. (Pl. 12, fig. 1.)

Ce reptile a été décrit & figuré, dans l'ouvrage de Catesby, ſous le nom de *Stellion aquatique*. Sa tête eſt groſſe, ovale, aplatie; & le cou aſſez long. Tout le corps eſt dépourvu d'écailles; d'une couleur brune ſur le dos, & un peu moins foncée ſur le ventre. Depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'origine de la queue, il règne, de part & d'autre, ſur la ſurface ſupérieure du corps, une rangée de taches rondes, blanchâtres; & depuis la baſe de la queue juſqu'à l'extrémité, il n'y a qu'un rang de taches de la même couleur, également conformées. Cet animal, qui eſt la proie des *hérons* & des *ſerpens* de la Virgine, vit dans les foſſés & les étangs. Il ne fait pas plus de mal en Virginie, dit Catesbi, que les *lézards* d'eau en font parmi nous. Sa longueur eſt d'environ cinq pouces. *Catesbi, Carol.* 3, *p.* 10, *tab.* 10, *fig.* 10.

La S. a queue-plate 4. *S. Lati-caudata S. pedibus anterioribus tetradactylis; poſterioribus pentadactylis, fiſſis, muticis: corpore fuſco, maculis cæruleſcentibus conſperſo: ſuprà infràque caudam membranâ verticali.*

Quatre doigts aux pieds de devant; & cinq à ceux de derrière; les uns & les autres ſéparés & dépourvus d'ongles: le corps brun, parſemé de taches bleuâtres: une membrane verticale ſur la ſurface ſupérieure & inférieure de la queue. (Pl. 11, fig. 3, *a*; & fig. 4, *b*.)

Cette eſpèce reſſemble à la précédente, en ce qu'elle a le corps dépourvu d'écailles; & le même nombre de doigts aux pieds de devant & à ceux de derrière. Sa tête eſt aplatie; ſa langue large & courte; le corps couvert de très-petites verrues ſaillantes, blanchâtres, d'où il ſuinte une eſpèce de lait. La couleur générale, plus ou moins brune ſur le dos, s'éclaircit ſous le ventre, & devient d'un jaune tirant ſur le blanc. On y remarque de petites taches ſouvent rondes, foncées, ordinairement plus brunes dans le mâle, bleuâtres, & diſpoſées différemment dans certaines variétés. Le trait principal qui la caractériſe, conſiſte dans une membrane d'une blancheur éclatante, ſituée verticalement, en deſſus & par deſſous, ſur toute la longueur de la queue. Le mâle eſt diſtingué de la femelle par une eſpèce de crête membraneuſe & dentelée, qui s'étend le long du dos, depuis le milieu de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Au lieu de crête, la femelle a un enfoncement ſur le dos. Du reſte, on a remarqué pluſieurs variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur & les couleurs. Ce reptile ſe plaît dans les marais, les étangs, & ſe retire ſouvent dans les ſouter-

rains humides. Sa marche eſt lente & pénible. La femelle n'eſt pas vivipare ; mais dans les mois d'avril ou de mai, elle pond des œufs qui ſont joints enſemble par une matière viſqueuſe ; & qui entrent, en ſortant de l'ovaire, dans un tuyau formé extérieurement de chaque côté du dos, depuis les pattes de devant juſqu'à l'origine de la queue : avant de ſortir de l'ovaire, ils groſſiſſent inſenſiblement, & quand ils ſont parvenus à leur maturité, ils deſcendent dans ces tuyaux, où ils ſont fécondés. Comme les *lézards* & les *grenouilles*, cette *Salamandre* change de peau tous les quatre ou cinq jours. Il paroît, d'après les expériences de M. Laurenti, qu'elle n'eſt pas venimeuſe. Sur la planche indiquée, la figure *a* repréſente le mâle ; & *b*, la femelle. *Linn. ſ. n.* 371. *Laurenti, ſpec. med. p.* 39, *Triton Criſtatus. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 471. *Les eaux ſtagnantes de l'Europe, de l'Aſie, & de l'Afrique.*

* Le Sarroube 5. *S. Sarroube S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis : digitis fiſſis, apice membranâ dilatatis : cauda plana, utrinquè membranacea.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres ſéparés, élargis au ſommet par une membrane : la queue horizontale, garnie d'une membrane de part & d'autre.

M. Bruyères a trouvé ce reptile à l'île de Madagaſcar ; & M. le Comte de la Cepède en a donné la deſcription dans ſon *Hiſtoire Naturelle des quadrupèdes ovipares.* Il a la tête plate & alongée ; les mâchoires grandes, fendues juſqu'au delà des oreilles, dépourvues de dents, mais crénelées ſur leur contour. La langue eſt enduite d'une humeur viſqueuſe, qui retient les petits inſectes dont cet animal fait ſa proie. Les yeux ſont gros ; l'iris ovale & fendu verticalement. La partie ſupérieure du cou, qui eſt très-large, eſt revêtue d'une double rangée d'écailles d'un jaune clair : on voit encore une multitude de petites écailles rondes & jaunes ſur la ſurface inférieure du corps. Les bouts des doigts ſont garnis, de part & d'autre, d'une petite membrane ; & par deſſous, d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles, diſpoſées en recouvrement. Par la conformation des doigts & de la queue, le *Sarroube* ſe rapproche du *lézard à Tête-plate* ; mais il en diffère, en ce qu'il n'a pas comme lui une membrane frangée, qui s'étend tout autour du corps : d'ailleurs celui-ci n'a que quatre doigts aux pieds de devant ; tandis que le *lézard à Tête-plate* en a cinq. Le dos eſt couvert d'une peau brillante, grenue, d'une couleur jaune, tigrée de vert. Il a environ un pied de longueur. M. Bruyères le regarde comme un animal peu dangereux. Il paroît plus ſouvent avec la pluie, que pendant un temps ſec ; & la nuit, plutôt que le jour. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 493. *Madagaſcar.*

* La S. à trois-doigts 6. *S. Ter-digitata S. pedibus anterioribus tridactylis ; poſterioribus tetradactylis : digitis fiſſis, muticis : corpore fuſco.*

Trois doigts aux pattes de devant ; quatre à celles de derrière : les uns & les autres ſéparés, dépourvus d'ongles : le corps brun. (Pl. 12, fig. 2.)

Cette nouvelle eſpèce de *ſalamandre*, dont M. le Comte de la Cepède a encore donné la deſcription, a été trouvée ſur le cratère même du Véſuve, par M. le Marquis de Neſle. Sa tête eſt plate, & arrondie par devant, à peu près comme celle de la *ſalamandre Terreſtre.* Le tronc eſt ovale, & les pattes grêles : celles de devant ſont diviſées en trois doigts ; & celles de derrière en quatre. La queue eſt délicée, flexible, plus longue que le corps : il paroît auſſi qu'elle eſt garnie en deſſus de deux rangées de petites verrues formées de tubercules. Sa couleur eſt d'un brun foncé, mêlé de roux ſur la tête, les pieds, la queue, & ſur le ventre. L'individu apporté d'Italie étoit deſſéché & tranſparent, au point qu'on pouvoit facilement compter, à travers la peau, les vertèbres & les côtes. La tête avoit trois lignes de longueur ; le corps, neuf lignes ; & la queue, ſeize lignes & demie. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip.* 496.

* *Eſpèces douteuſes, dont l'exiſtence ou les caractères ne ſont pas encore bien connus.*

* La petite Salamandre 7. *S. Exigua S. corpore fuſco : caudâ compreſſiuſculâ. Laur. ſpec. med. p.* 41, *tab.* 3, *fig.* 4.

Le corps brun : la queue un peu comprimée latéralement. *Dans les vallées humides, auprès de Vienne en Autriche.*

* La S. blanche 8. *S. Candida S. corpore toto albo : caudâ ſubtereti. Wurſb. tab.* 2, *fig.* 1.

Tout

Tout le corps blanc : la queue preſque ronde. Elle eſt vivipare. *Padoue.*

* LA S. NOIRE 9. *S. Atra S. atra tota, immaculata. Laurenti, ſpec. med. p.* 42, *tab.* 1, *fig.* 2.

Tout le corps noir, ſans aucune tache.

* LA S. BRUNE 10. *S. Fuſca S. tota fuſca, abſque maculis, abſque ſplendore. Laurenti, ibid.*

Tout le corps brun & terne, ſans aucune tache. *Les Alpes.*

* LA S. GOITREUSE 11. *S. Strumoſa S. ſtruma turgida, nodoſa, coloris diluté roſei : corpore diluté cinereo, maculis fuſcis diſtincto : cauda obſoletè faſciata. Séb.* 11, 20, 4. *Laurenti, ibid.*

Un goître ſaillant, d'une couleur de roſe : le corps d'un gris clair, avec des taches brunes : la queue marquée de taches preſque effacées. *Les Indes orientales.*

** *Reptiles pris pour des Larves, mais que pluſieurs Naturaliſtes ont décrits comme des animaux parfaits.*

I. PROTÉE, *Proteus. Laur. p.* 35. Animal à quatre pattes, qui reſpire par les branchies, dont les mâchoires ſont dépourvues de dents, & dont la queue eſt comprimée latéralement.

* LE P. GRENOUILLE 1. *P. Raninus P. pedes poſtici ſaltatorii. Séb.* 1, *tab.* 78. *Mérian ſurin.* 71. *Laur. p.* 36.

Les pieds de derrière diſpoſés pour ſauter. *Surinam.*

* LE P. TRITON 2. *P. Tritonius P. pedibus poſticis gradientibus : capite gulloſo, occulato : trunco brevi : dorſo pinna membranacea.*

Les pieds de derrière conformés pour marcher : une gueule & des yeux à la tête : le tronc court : une nageoire membraneuſe ſur le dos. *Les lacs des Alpes.*

* LE P. SERPENT 3. *P. Anguinus P. pedibus poſticis gradientibus : trunco tereti, elongato, candidiſſimus, inpenni : appendiculis branchiorum corallinis : caudâ compreſſâ, membranâ cinctâ : oculis nullis. Laur. ibid, p.* 37, *tab.* 4, *fig.* 3.

Les pieds de derrière conformés pour marcher : le tronc arrondi, alongé, très-blanc, dépourvu de nageoire : les appendices des branchies couleur de corail : la queue comprimée, environnée d'une membrane : point d'yeux. *Le lac Tſchirnis dans la Caroline.*

II. TRITON, *Triton. Laur. p.* 37. Animal à quatre pattes, qui reſpire par les poumons, dont le corps eſt nu, couvert de verrues, & dont la queue eſt aplatie latéralement.

* LE T. DE GESNER 1. *T. Geſneri T. niger, punctis albis in abdomine. Laurenti, ibid, p.* 38

Le corps noir, avec des points blancs ſur le ventre.

* LE T. DE WURFBAIN 2. *T. Wurfbaïnii T. niger, faſciis albicantibus. Laur. ibid.*

Le corps noir, avec des bandes blanches.

* LE T. D'UTINE 3. *T. Utinenſis T. capite globoſo : dorſo nigro; luteis maculis. Laur. ibid.*

La tête globuleuſe : le dos noir, avec des taches jaunes. *Les eaux limoneuſes d'Utine.*

* LE T. ALPESTRE 4. *T. Alpeſtris T. corpore atro, tuberculoſo : abdomine croceo immaculato. Laurenti, ibid, p.* 38, *tab.* 11, *fig.* 4.

Le corps noir, avec des tubercules : le ventre couleur de ſafran, ſans aucune tache. *La montagne d'Etſcher.*

* LE T. BOURREAU 5. *T. Carnifex T. corpore atro, tuberculoſo : gulâ punctatâ; abdomine maculato. Laur. ibid, p.* 38, *tab.* 11, *fig.* 3.

Le corps noir, avec des tubercules : des points ſur la gueule : le ventre tacheté. Ce reptile a beaucoup de rapports avec celui que M. Thunberg a décrit ſous le nom de *Lézard du Japon.* Ils ſont noirs l'un & l'autre, & marqués d'une bandelette blanche, longitudinale ſur le dos. *M. Thunb. nouv. Mém. de Suède,* 1787. *Les endroits humides & ſablonneux.*

* LE T. DE CEYLAN 6. *T. Zeylanicus T. corpus depreſſum, flavum, albumquè, nigris diſtinctum maculis : latera rubicundo nigrove variegata. Séb.* 11, 12, 7. *Laurenti, ibid, p.* 39.

Le corps aplati, peint de jaune & de blanc, & tacheté de noir : les côtés marqués d'une teinte ſombre & rougeâtre. *Ceylan.*

* LE T. DES MARAIS 7. *T. Paluſtris T. corpore glabro : gulâ lævi : maculis caracteriformibus abdomine, ſubrotundis : dorſo plano, utrinquè obtusè angulato : digitis teretibus. Laur. ibid. tab.* 4, *fig.* 2.

Le corps & la gueule liſſes : des taches rondes en forme de caractères ſur le ventre : le dos plat, avec des angles obtus de part &

d'autre : les doigts arrondis. *Les eaux ſtagnantes auprès de Vienne.*

* Le T. Parisien 8. *T. Pariſinus T. corpus fuſcum, atris maculis conſperſum : caput vittatum : inferior caudæ acies tæniâ albicante notata : criſta in dorſo.*

Le corps brun, ſemé de taches noires : la tête rayée : le deſſous de la queue marqué d'une bandelette blanchâtre : une dentelure ſur le dos. *Mém. de l'Acad. des Scienc. de Paris*, 1729.

* Le T. d'Amérique 9. *T. Americanus T. corpus ſuprà ſaturatè ſpadiceum, maculis atris; infrà dilutè flavum, maculis ſub-ruffis. Seb.* 1, 89, 4 & 5. *Laur. ibid. p.* 49.

Le corps d'un jaune très-foncé par deſſus, avec des taches noires ; & d'une teinte plus claire par deſſous, avec des taches rouſsatres.

* Le T. Salamandre 10. *T. Salamandroïdes T. dorſum nigrum, punctis alternè albis & nigris variegatum : abdomen luteum : pedes, latera, labiaquè lutea, nigro punctata : cauda ſub-compreſſa.*

Le dos noir, orné alternativement de points noirs & blancs : le ventre jaune : les pieds, les côtés, les lèvres également jaunes, mais ponctués de noir : la queue un peu comprimée par les côtés. *Wurſb. tab.* 11, *fig.* 4. *Laur. ibid, p.* 49. *L'Allemagne.*

Je me ſuis déterminé à joindre ici ces individus, dont l'exiſtence a été tantôt reconnue, tantôt rejetée par de grands Naturaliſtes. Nous prions tous ceux de nos Lecteurs qui ſeront dans le cas d'examiner quelques-uns de ces reptiles, d'examiner leurs métamorphoſes avec beaucoup de ſoin, & de nous faire part de leurs obſervations.

VIIe. GENRE.

CHALCIDE, *Chalcides. Linn. ſ. n. Lacerta-Chalcides.*

Corpus quadrupes, teretiuſculum, anguiforme, ſquamoſum.

Caput obovatum, depreſſum. Maxillæ ſub-æquales. Oculi minuti, in lateribus ſummis. Aures vix conſpicuæ.

Truncus cylindricus, teres, prælongus, capitis craſſitiem æquans.

Cauda elongata, fere cylindrica.

Pedes breviſſimi, tridactyli, unguiculati; anteriores à poſterioribus remotiſſimi.

Animal ſuprà ventrem ſe promovens, ſed reptatum pedibus adjuvans; ſpiraliter contortum quieſcit.

Le corps a quatre pattes, arrondi, conformé comme celui des *ſerpens*, & couvert d'écailles.

La tête un peu ovale, aplatie. Les mâchoires preſque ovales. Les yeux très-petits, & ſitués bien haut ſur les parties latérales de la tête. Les oreilles à peine viſibles.

Le tronc cylindrique, rond, alongé ; ſon épaiſſeur égale à peu près celle de la tête.

La queue longue, preſque cylindrique.

Les pattes diviſées en trois doigts garnis d'ongles ; celles de devant ſont très-éloignées de celles de derrière.

Cet animal ſe traîne ſur le ventre, & ſe ſert avec avantage de ſes pattes pour marcher. Il a l'habitude de ſe rouler ſur lui-même lorſqu'il veut ſe repoſer.

Le Seps 1. *C. Vittatus C. pedibus remotiſſimis, ter-digitatis, unguiculatis : vittâ utrinquè longitudinali, albidâ : ſquamis quadratis, imbricatis.*

Les pattes très-éloignées, diviſées en trois doigts garnis d'ongles : une bandelette blanchâtre & longitudinale de chaque côté du tronc : des écailles quadrangulaires diſpoſées en recouvrement. (Pl. 12, fig. 3.)

Cet animal ſe rapproche plus des *ſerpens* que des *lézards* par la conformation du corps. Sa tête eſt nue, petite, & finit par un muſeau obtus. Les ouvertures des oreilles ſont bien moins ſenſibles que dans la plupart des *lézards*. Le tronc eſt long, menu, & couvert d'écailles quadrangulaires, d'une petiteſſe extrême, qui, par leur diſpoſition, forment des ſtries tranſverſales & d'autres longitudinales ; caractère que Linné dit être particulier à cette eſpèce. L'abdomen a un rebord aigu, recourbé, & attaché, de part & d'autre, au tronc : la future qui forme ce rebord, s'étend depuis la tête juſqu'à l'anus. Les pattes ſont ſi courtes, qu'elles n'ont ſouvent que deux lignes de long ; tandis que le corps a plus de douze pouces : à peine paroiſſent-elles toucher à terre. Le *Seps* les remue cependant avec viteſſe, & s'en ſert avec avantage lorſqu'il marche. Linné prétend que les pieds ſont diviſés en cinq doigts à peine viſibles, & garnis d'ongles ; cependant on n'en compte que trois ſur tous les individus des différens pays, qu'on conſerve au Cabinet du Roi. La queue eſt moins longue que le tronc ; elle eſt environnée,

Digitized by Google

jusqu'aux deux tiers de sa longueur, d'écailles plus sensiblement relevées en arêtes que celles du corps; elle est de plus très-aiguë à l'extrémité: sa couleur est d'un gris livide, un peu moins foncé sur le ventre. Le dos est marqué, de part & d'autre, d'une bandelette jaunâtre, liserée de noir, qui parcourt toute la longueur du corps, jusques vers l'extrémité de la queue. La longueur de cet animal varie depuis six jusqu'à douze pouces. Sa morsure n'est pas dangereuse; mais en Sardaigne, dit M. Cetti, lorsque les bœufs ou les chevaux en ont avalé quelqu'un avec l'herbe qu'ils paissent, leur ventre s'enfle; & ils sont en danger de mourir, si on ne leur fait pas prendre une boisson préparée avec de l'huile, du vinaigre, & du soufre. Il paroît craindre le froid plus que les autres reptiles, car il se cache plutôt dans la terre aux approches de l'hiver. *Linn. s. n.* 363. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 433. *Les provinces méridionales de la France, la Sardaigne, l'Afrique.*

a. Je regarde, avec M. le Comte de la Cepède, le *lézard* appelé *Chalcide* par Linné, comme formant tout au plus une variété du *Seps*; en supposant toutefois que l'animal n'ait que trois doigts à chaque pied, au lieu de cinq que Gronou lui attribue.

* Le Chalcide 2. *C. Flavescens C. pedibus remotissimis, ter-digitatis, unguiculatis: corpore flavescente: squamis distinctis, verticillatis.*

Les pattes très-éloignées, divisées en trois doigts garnis d'ongles: le corps jaunâtre & couvert d'écailles séparées, disposées par anneaux. (Pl. 12, fig. 4.)

Le reptile dont il s'agit ici n'est pas le *lézard* qui porte ce même nom dans le *Système de la Nature* de Linné; c'est un animal dont aucun Naturaliste n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède; & qui a de grands rapports avec le *Seps* que je viens de décrire. La tête & le tronc présentent à peu près la même conformation. Les pattes sont encore plus courtes, relativement à la longueur de l'animal; elles n'ont qu'une ligne de longueur: celles de devant sont situées très-près de la tête; & celles de derrière, vers le milieu du corps. Il n'y a que trois doigs à chaque pied. Le tronc & la queue sont revêtus d'écailles qui forment des anneaux très-sensibles, & séparés les uns des autres par des espèces de sillons. L'individu sur lequel a été faite cette description, & qu'on conserve au Cabinet du Roi, a deux pouces six lignes de longueur. La queue est beaucoup plus longue que le tronc, & entourée de quarante-huit rangées circulaires d'écailles. Il est d'une couleur sombre, qui approche de celle de l'airain. On ne sait point quel pays il habite. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 443.

REPTILES BIPÈDES.

Les animaux dont il est ici question forment la nuance entre les reptiles & les serpens. Ils se rapprochent des premiers, en ce que leurs pattes sont d'une conformation à peu près égale; & ils ressemblent aux seconds par l'alongement du corps, la structure de la tête, & la forme des écailles. Il n'y a encore dans cet ordre que deux individus dont l'existence & les caractères soient parfaitement connus. L'*Anguis bipède* de Linné, & la *Syrène lacertine* du même Auteur, ne peuvent être placés parmi les véritables *bipèdes*. L'un est regardé par plusieurs Naturalistes célèbres, comme un serpent mâle, tué dans la saison des amours; l'autre est *un poisson apode*, de la famille des *Murènes* (1). Tous les autres reptiles qu'on a décrits jusqu'ici sous le nom de *bipèdes*, ne sont que des *Seps* ou des *Chalcides* qui avoient perdu, par quelque accident, les pattes de devant ou de derrière.

(1) « J'ai disséqué, dans le *Muséum* à Londres, la » *Syrène* de MM. Ellis & Linné; & j'ai trouvé de véritables ouïes, le cœur uniloculaire, des écailles & des lames » de serpens dans ses boyaux ou dans le gosier; en un mot, » toute la structure semblable ou analogue à un poisson » appartenant aux *Murènes* ». Telle est l'observation que feu M. Camper a bien voulu me communiquer dans une lettre qu'il m'a écrite le 22 juillet 1788.

* Le B. cannelé 1. *B. Canaliculatus B. pedibus tantùm duobus anterioribus, tetradactylis; digitis fiſſis, unguiculatis: ſquamis dorſi & abdominis ſemi-annulos componentibus.*

Deux pattes ſeulement, placées ſur la partie antérieure du corps, diviſées en quatre doigts ſéparés & garnis d'ongles : le dos & le ventre garnis d'écailles diſpoſées en demi-anneaux. (Pl. 12, fig. 6.)

Cet animal extraordinaire, dont aucun Naturaliſte n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède, a beaucoup de rapports avec le *Chalcide*. Sa tête eſt courte, arrondie par devant : le ſommet eſt couvert d'une grande écaille; & le muſeau de trois, dont les deux extérieures préſentent chacune un petit trou, qui eſt l'ouverture des narines. La mâchoire inférieure eſt auſſi bordée d'écailles, un peu plus grandes que celles des anneaux. Les dents ſont très-petites; les yeux preſque imperceptibles, & dépourvus de paupières. On ne voit point extérieurement les trous auditifs. La tête, le tronc, & la queue ont à peu près la même groſſeur. Toutes ces parties ſont revêtues d'écailles preſque carrées, mais diſpoſées différemment : celles du dos & du ventre forment des demi-anneaux, qui ſe correſpondent de manière que les extrémités des deux ſupérieurs aboutiſſent à la ligne qui ſépare les demi-anneaux du ventre. Dans l'intervalle qui ſépare les rangées de ces demi-anneaux, il y a une eſpèce de ſillon, qui s'étend depuis la tête juſqu'à l'anus. La queue eſt garnie d'écailles de la même grandeur que celles du corps, & qui forment des anneaux entiers ſur toute ſa ſurface. La réunion de toutes ces écailles produit un grand nombre de cannelures tranſverſales, d'où lui eſt venu le nom de *Cannelé*. Les pattes ſont ſituées très-près de la tête, & ont auſſi des écailles, & quatre doigts garnis d'ongles longs & crochus : à côté de chaque doigt extérieur, on aperçoit le rudiment d'un cinquième doigt. Sa couleur, qui eſt altérée ſur l'individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi, paroît avoir été verdâtre. Sa longueur eſt de huit pouces ſix lignes; la queue ſeule a un pouce de long & quatre lignes de diamètre. Il y a cent cinquante rangées d'écailles ſur le ventre, & trente-une autour de la queue. Il a été envoyé du Mexique par M. Velaſquès. C'eſt par erreur qu'on a mis au deſſus de la figure indiquée, le *L. Cannelé*, au lieu de *B. Cannelé. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 613.

* Le Sheltopusik 2. *B. Sheltopuſik B. pedibus tantum duobus poſterioribus, bifidis; digitis acutis: ſquamarum in dorſo ſeries tredecim.*

Deux pattes ſeulement, placées ſur la partie poſtérieure du corps, diviſées en deux doigts pointus : treize rangées d'écailles ſur le dos. (Pl. 12, fig. 7.)

C'eſt à M. Pallas que nous ſommes redevables de cette nouvelle eſpèce de *Bipède*. Sa tête eſt ſemblable à celle du *lézard*; elle eſt plus groſſe que le cou, & finit par un muſeau conique & obtus. Les bord de la gueule ſont couverts d'écailles; les mâchoires armées de dents obtuſes; & les yeux environnés de paupières mobiles. La langue eſt charnue, plate, & fendue à l'extrémité. Les ouvertures des oreilles & des narines reſſemblent à celles du *lézard*. Le tronc conſerve preſque la même groſſeur depuis la tête juſqu'à l'anus; enſuite il ſe termine par une queue beaucoup plus longue que le corps. Le deſſus de la tête eſt couvert de grandes écailles; celles qui recouvrent le corps ſont un peu échancrées, & diſpoſées ſur treize rangées longitudinales; enfin celles de la queue ſont en forme de rein, relevées en carène dans le centre, & placées par anneaux. On voit dix rangs d'écailles plus grandes ſur la ſurface du ventre. De chaque côté du corps, s'étend une eſpèce de ſillon longitudinal : à l'extrémité de chacun de ces ſillons, & auprès de l'anus, on obſerve un très-petit pied couvert de quatre grandes écailles, & diviſé en deux doigts un peu aigus. La longueur totale de cet animal eſt de plus de trois pieds : ſa couleur, qui eſt aſſez uniforme ſur tout le corps, eſt d'un jaune pâle. On le trouve dans les vallées ombragées, où l'herbe croît en abondance. Il ſe cache parmi les arbriſſeaux, dit M. Pallas, & fuit dès qu'on l'approche. Il fait la guerre aux *lézards*, particulièrement au *L. Gris. Pall. nov. comm. petrop. tom.* 19, *p.* 435, *tab. ix. Près du Volga & du Teregum, le déſert de Paryn.*

F I N.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

CAMÉLÉON	page 31	PROTÉE,	page 65
CHALCIDE	66	RAINE,	9
CRAPAUD,	12	REPTILES BIPÈDES,	67
CROCODILE,	32	SALAMANDRE,	61
DRAGON,	60	TORTUE,	18
GRENOUILLE,	1	TRITON,	65
LÉZARD,	36		

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

CAMÉLÉON,	page 31	*G. jackie*,	page 5
C. du Cap,	32	*G. mugiſſante*,	7
Cannelé,	68	*G. noire*,	9
Cayman,	35	*G. patte-d'oie*,	1
Chalcide,	66	*G. perlée*,	4
Crapaud agua,	14	*G. pit-pit*,	5
C. boſſu,	17	*G. pluviale*,	7
C. brun,	15	*G. reticulaire*,	8
C. bufina,	17	*G. rouſſe*,	3
C. calamite,	18	*G. ſonante*,	4
C. commun,	16	*G. tachetée*,	2
C. cornu,	ib.	*G. typhone*,	5
C. couleur de feu,	13	*Lézard abdominal*,	57
C. criard,	17	*L. agame*,	42
C. goîtreux,	13	*L. algire*,	50
C. marbre,	14	*L. ameiva*,	47
C. pipa,	ib.	*L. americima*,	50
C. puſtuleux,	15	*L. à mouſtaches*,	54
C. rayon-vert,	12	*L. Argus*,	45
C. rieur,	15	*L. azuré*,	50
C. vert,	17	*L. Baſilic*,	41
Crocodile,	33	*L. bleuâtre*,	46
Dragon-volant	60	*L. caliſcertule*,	47
Dragonne,	36	*L. cordyle*,	49
Fouette-queue,	35	*L. cornu*,	47
Gavial,	35	*L. de Java*,	41
Grande-grenouille,	8	*L. doré*,	52
Grenouille bigarrée,	ib.	*L. double-raie*,	57
G. bordée,	6	*L. double-tache*,	38
G. commune,	3	*L. exagonal*,	49
G. de la Chine,	6	*L. galeote*,	42
G. de terre,	8	*L. galonné*,	48
G. écailleuſe,	1	*L. gecko*,	58
G. épaule-armée,	6	*L. geckotte*,	59
G. galonnée,	2	*L. goîtreux*,	55

L. gris, page 44
L. griſon, 50
L. iguane, 39
L. large-doigt, 38
L. lion, 48
L. mabouia, 51
L. marbré, 53
L. pliſſé, 43
L. porte-créte, 41
L. quetz-paleo, 58
L. queue-bleue, 49
L. roquet, 54
L. rougeâtre, 45
L. rouge-gorge, 55
L. ſcinque, 51
L. ſillonné, 39
L. ſourcilleux, 37
L. ſoyeux, 45
L. ſputateur, 57
L. ſtellion, 51
L. ſtrié, 53
L. tapaye, ibid.
L. teguixin, 56
L. tête-fourchue, 38
L. tête-plate, 59
L. triangulaire, 56
L. umbre, 43
L. vert, 46
Petite ſalamandre, 64
Protée grenouille, 65
P. ſerpent, ibid.
P. triton, ibid.
Raine à tapirer, 10
R. boſſue, 11
R. brune, 10
R. couleur de lait, ibid.
R. flûteuſe, 11
R. orangée, ibid.
R. rouge, 10
R. ſquelette, 12
R. verdâtre, 10
R. verte, 9
Salamandre à quatre raies, 61
S. à queue-plate, 63
S. à trois-doigts, 64
S. blanche, 64
S. brune, page 65
S. ponctuée, 63
S. terreſtre, 62
Sarroubé, 64
Sheltopuſik, 68
Tortue bombée, 28
T. bourbeuſe, 26
T. caouane, 20
T. caret, 21
T. cendrée, 25
T. chagrinée, 30
T. courte-queue, 28
T. dentelée, 24
T. écaille-verte, 20
T. franche, 19
T. géométrique, 24
T. grecque, 23
T. jaune, 26
T. luth, 22
T. molle, 25
T. naſicorne, 21
T. noirâtre, 30
T. priſonnière, 29
T. priſonnière-ſtriée, ibid.
T. raboteuſe, 24
T. ronde, 22
T. rougeâtre, 27
T. rouſsâtre, 28
T. ſcorpion, 27
T. ſerpentine, 28
T. terrapène, 30
T. tirſe, 21
T. vermillon, 23
Triton Alpeſtre, 65
T. Bourreau, ibid.
T. d'Amérique, 66
T. de Ceylan, 65
T. de Geſner, ibid.
T. de Wurſbain, ibid.
T. des marais, ibid.
T. d'Utine, ibid.
T. pariſien, ibid.
T. ſafrané, ibid.
T. ſalamandre, 66
Tupinambis, 37

AVIS AU RELIEUR,

Sur l'ordre & l'arrangement des planches qui compòſent la deuxième livraiſon du Tableau Encyclopédique & Méthodique des trois règnes de la Nature.

CETACÉS.

Dix planches ſimples & deux doubles.

REPTILES.

Vingt-ſix planches ſimples, qui ſe ſuccèdent dans l'ordre qui ſuit. Savoir;

Grenouilles,	7 planches.
Tortues,	6 planches.
Crocodiles, *Lézards*, *Salamandres*, *&c.*,	13 planches.

SERPENS.

Trente-deux planches ſimples & quatre doubles.

Nota. *La planche A doit être placée à la tête des Serpens.*

Ce volume contient 78 planches ſimples & 6 doubles, leſquelles, en totalité, équivalent à quatre-vingts.

Les ſix planches doubles ſeront pliées avec un onglet.

Pl. 1.re

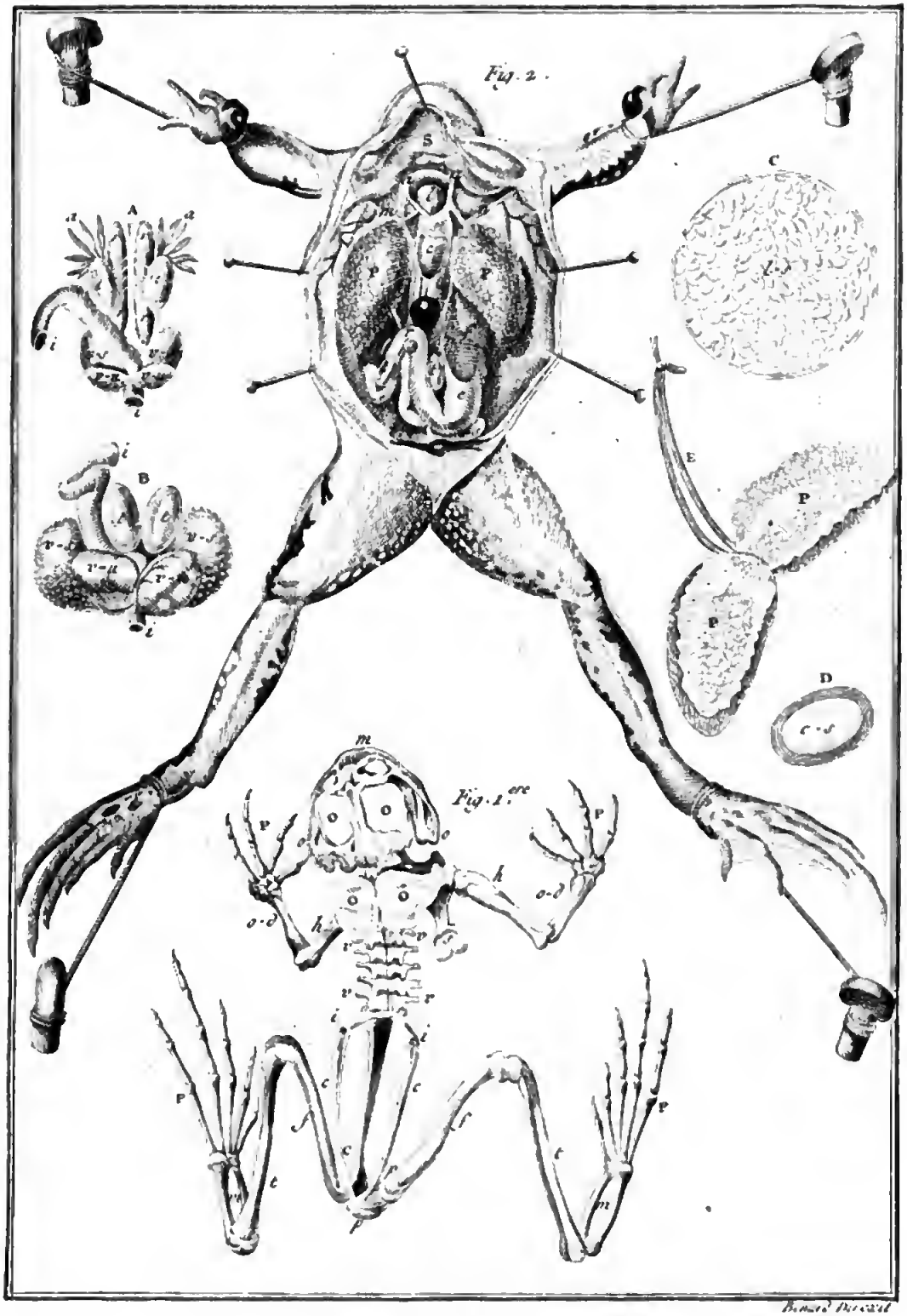

HISTOIRE NATURELLE.

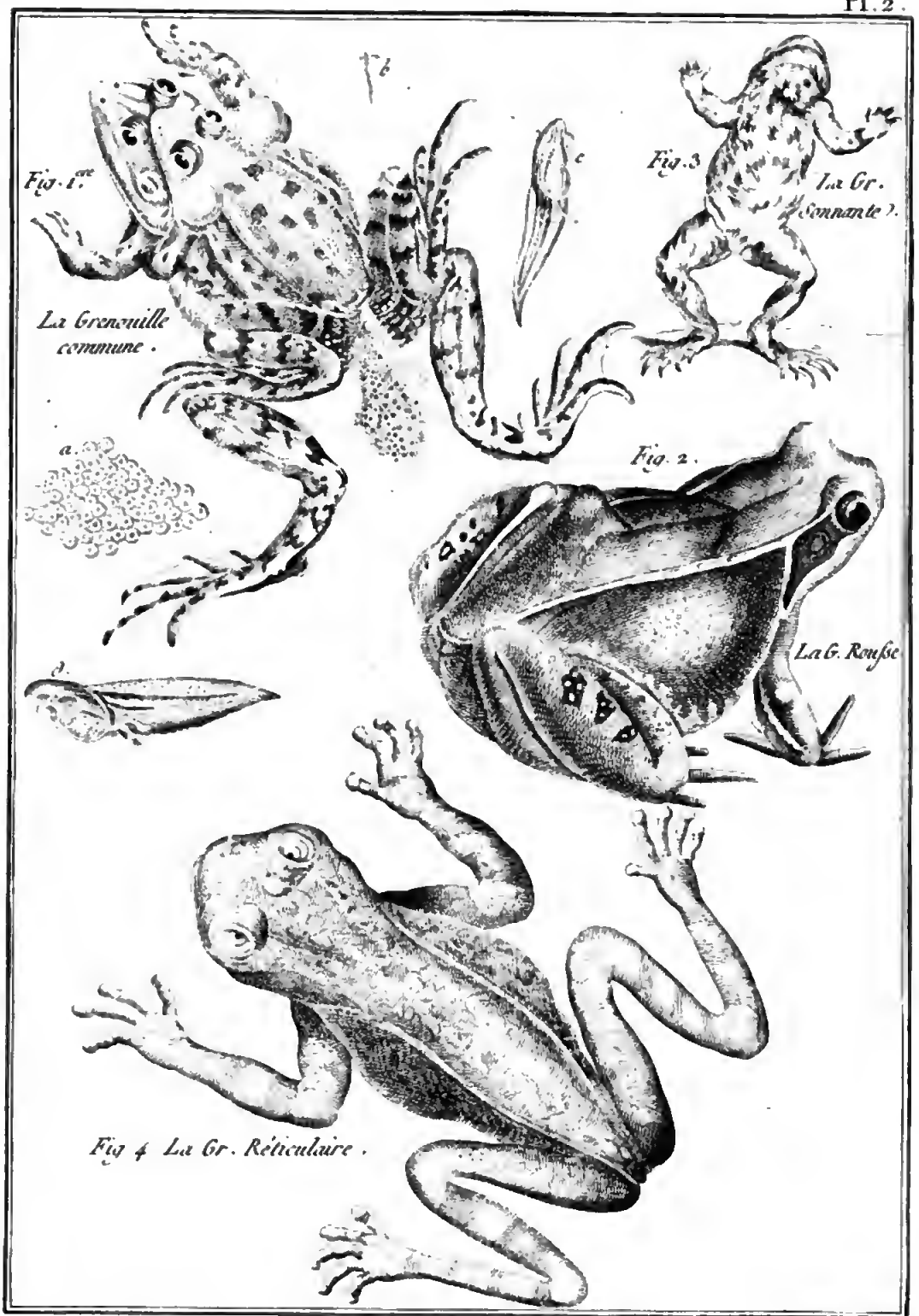

Benard Durant.

HISTOIRE NATURELLE.

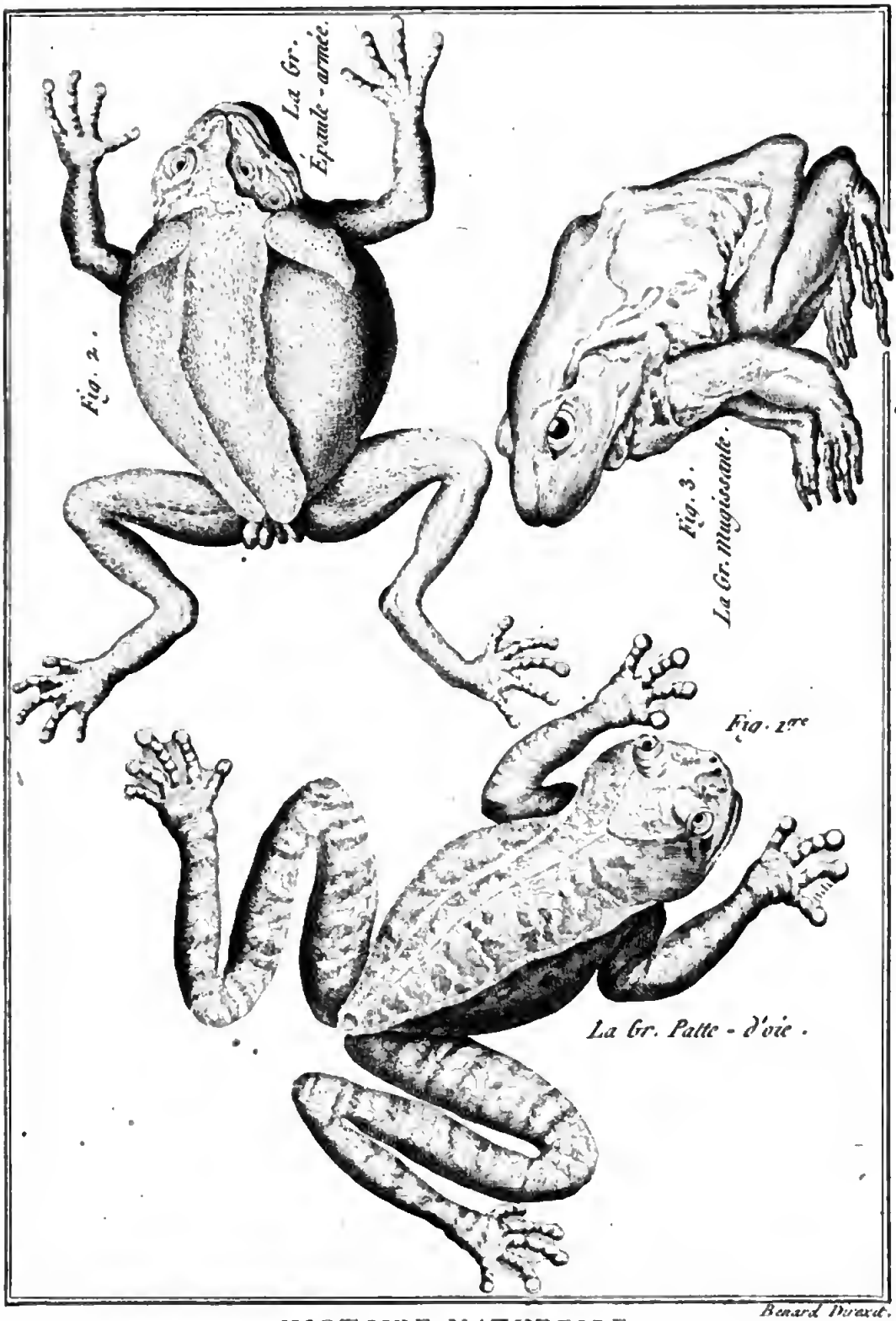

HISTOIRE NATURELLE.

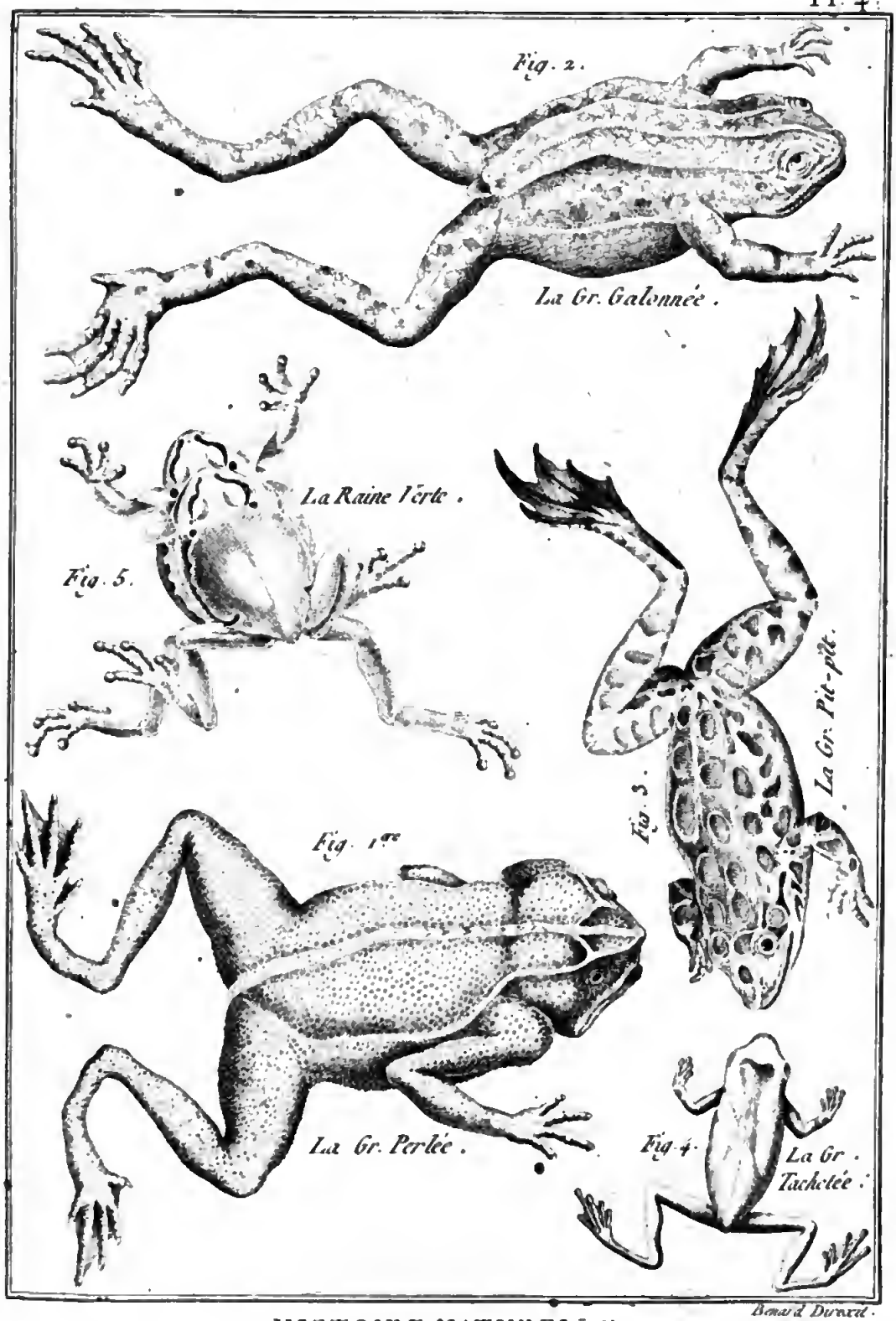

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

2.

Pl. 5.

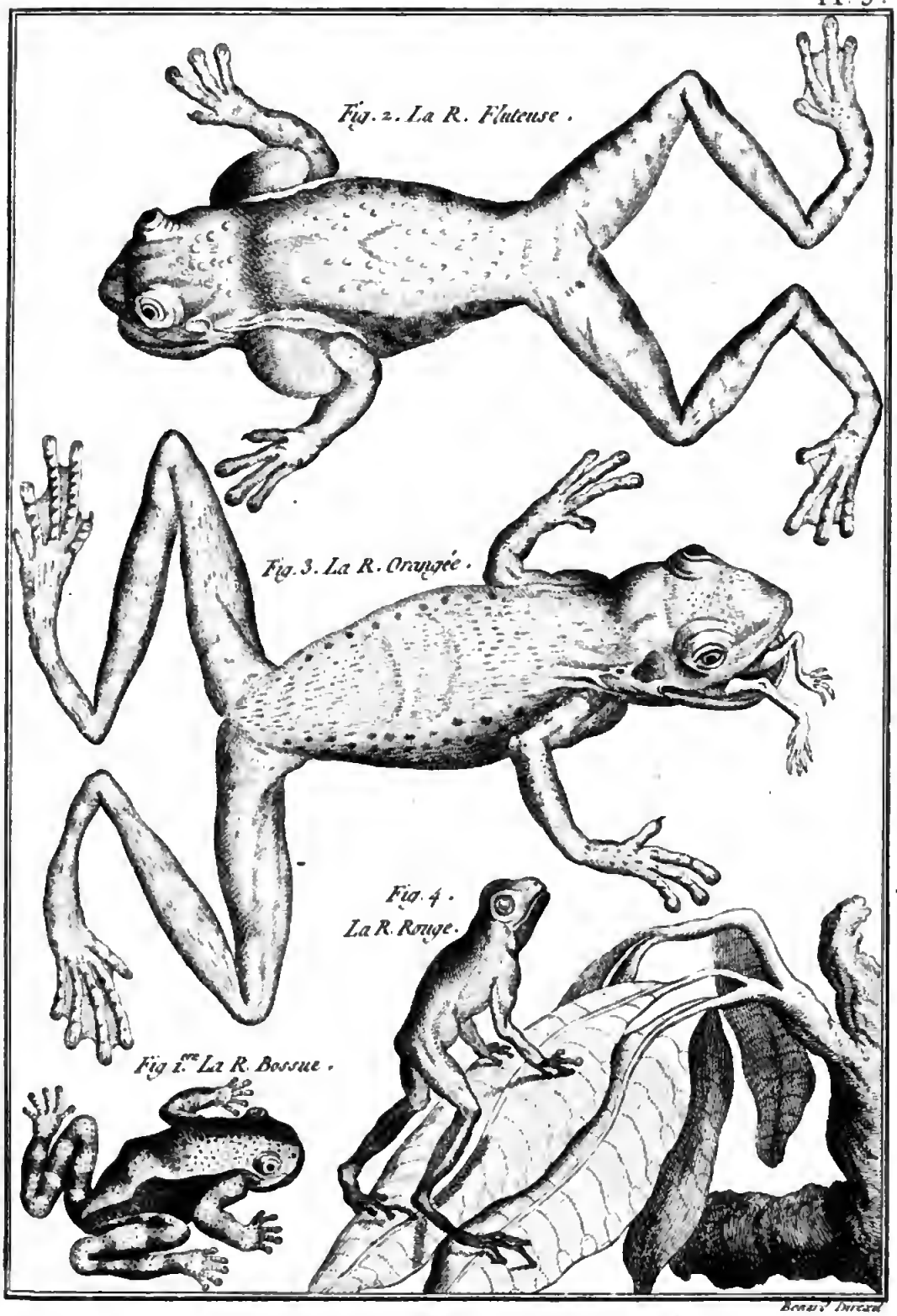

HISTOIRE NATURELLE.

Pl 6.

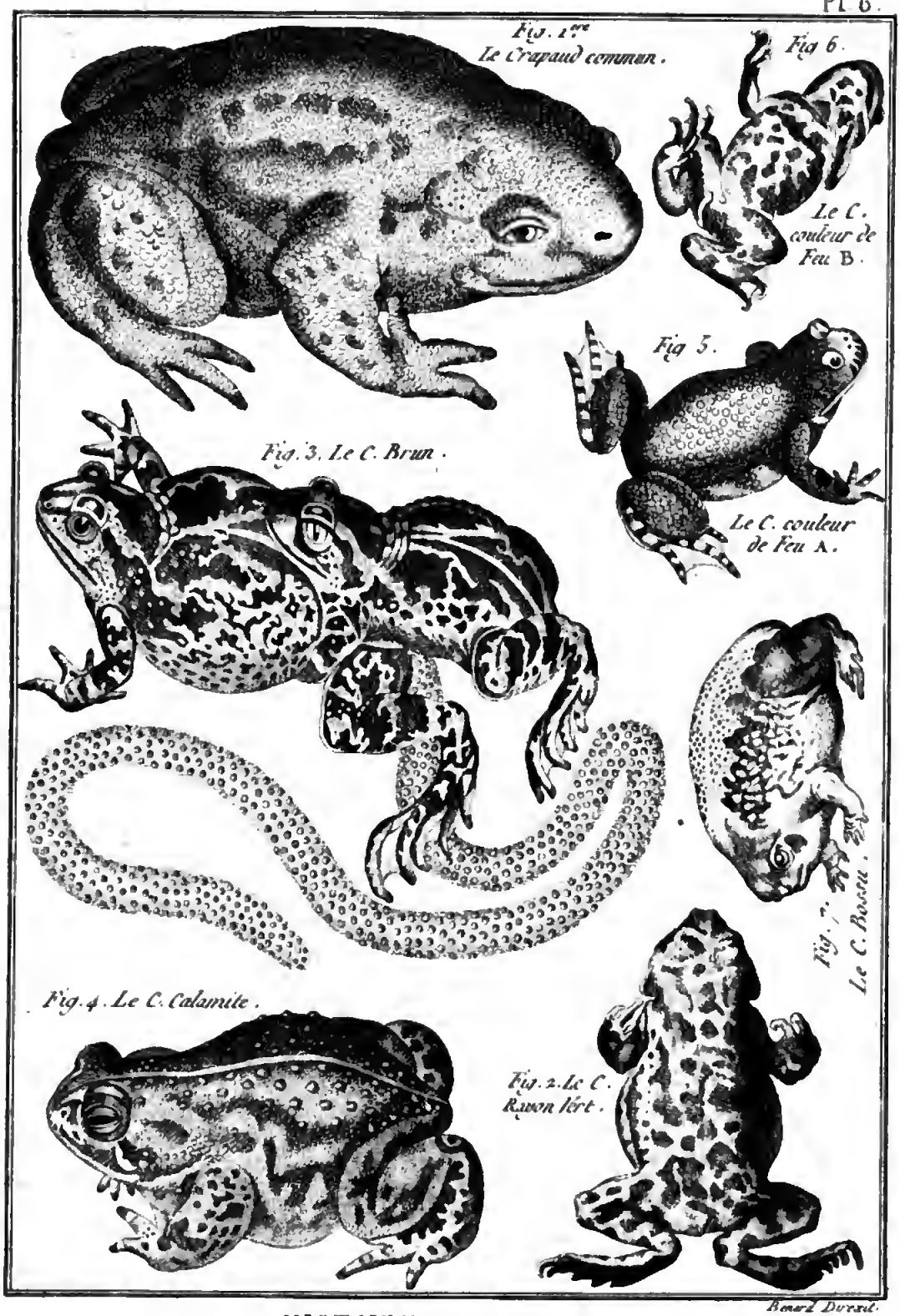

HISTOIRE NATURELLE.

3.

Renard Direxit

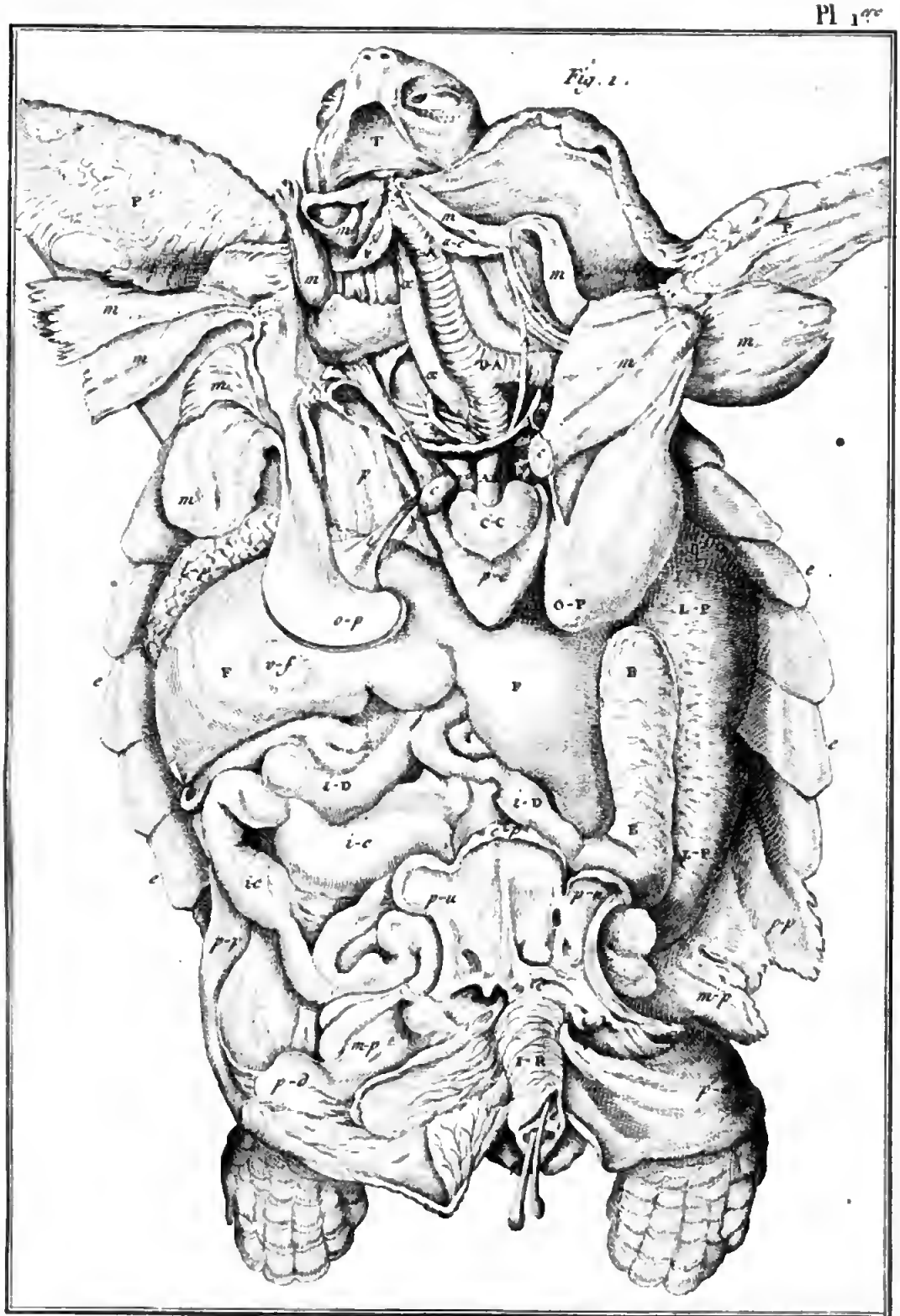
Fig. 1.
T
P
m
m
m

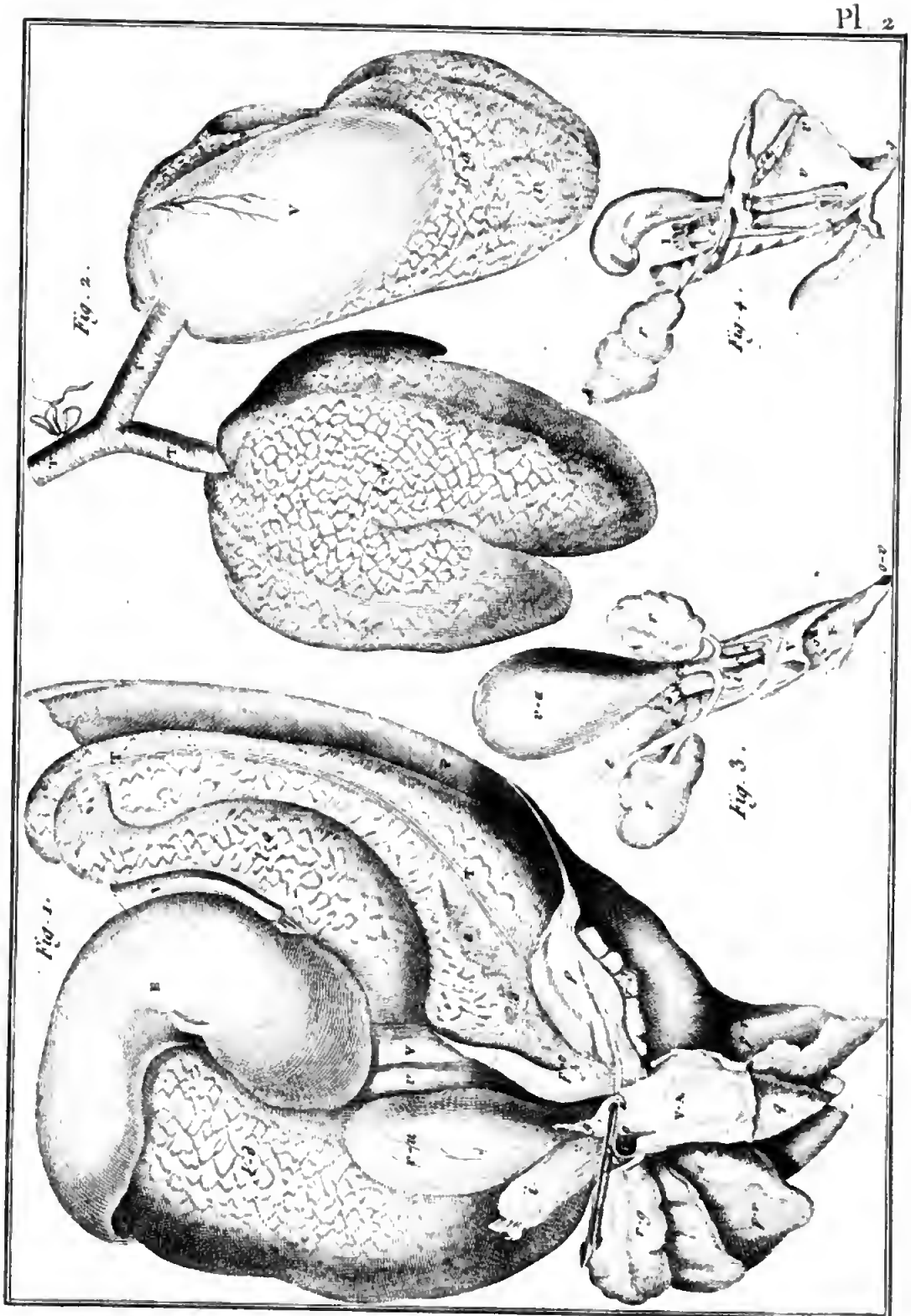

HISTOIRE NATURELLE.

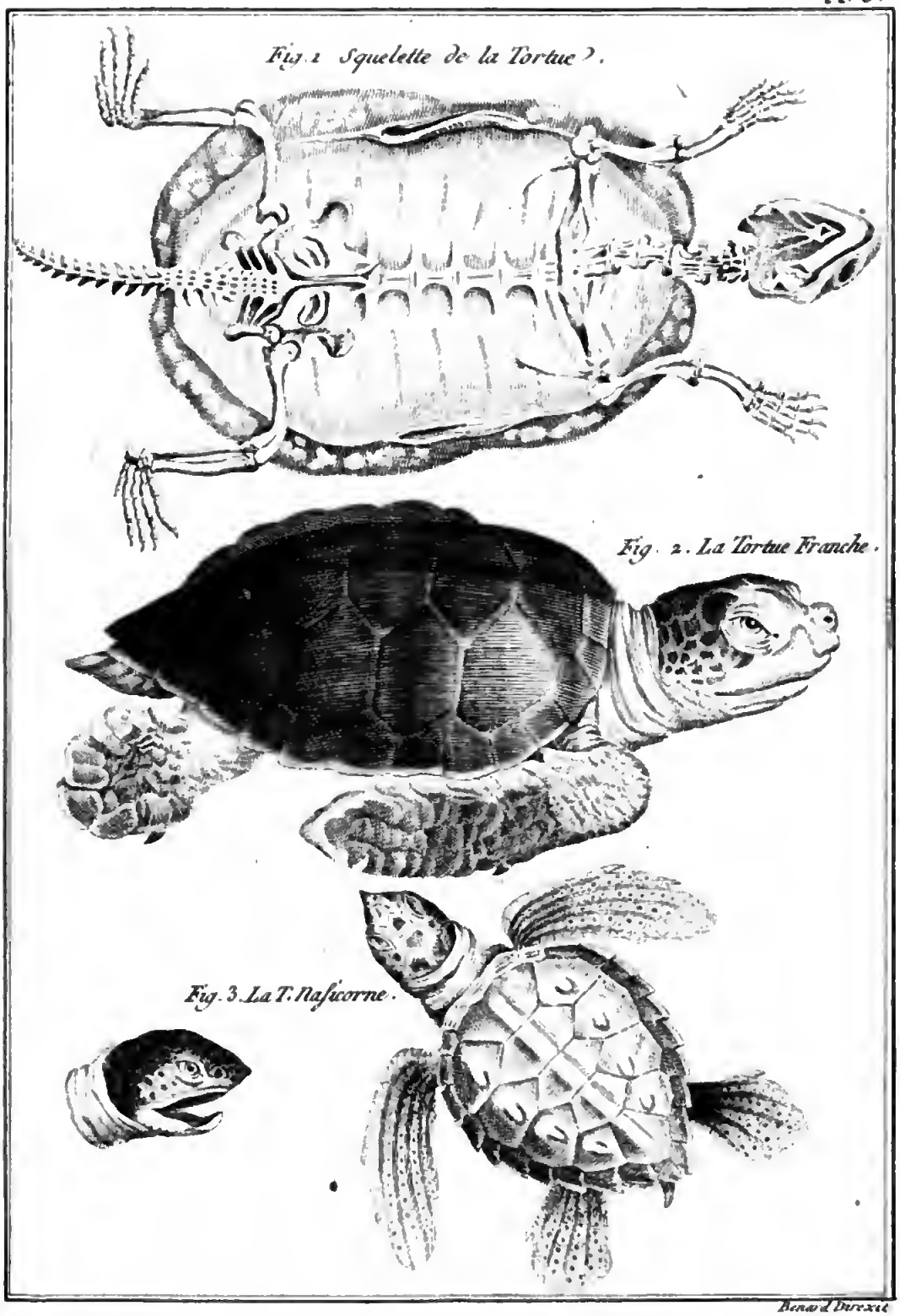

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

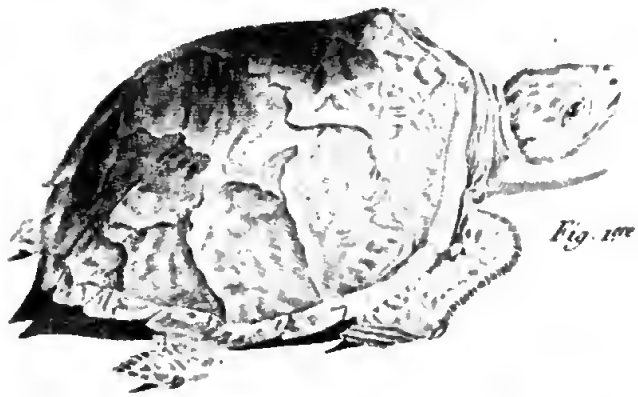

Fig. 1re La T. Caret.

Fig. 2. La T. Luth.

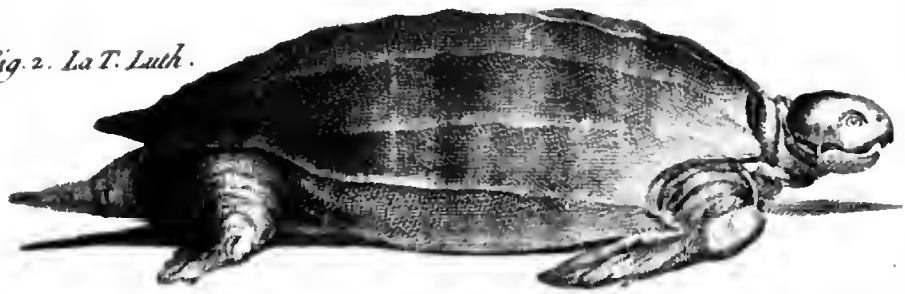

Fig. 3. La T. Bourbeuse.

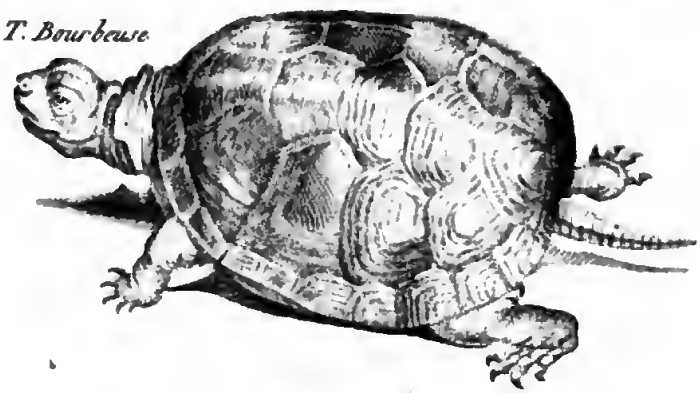

Fig 4. La T. Ronde.

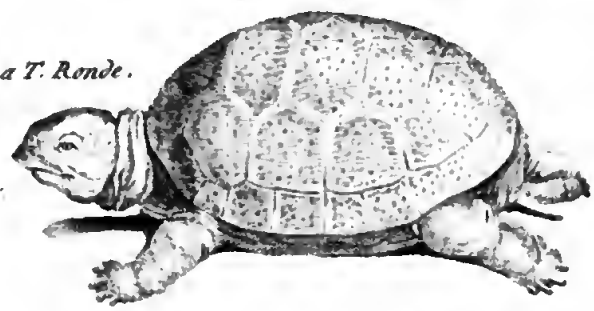

Bouard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

E.

Pl. 5.

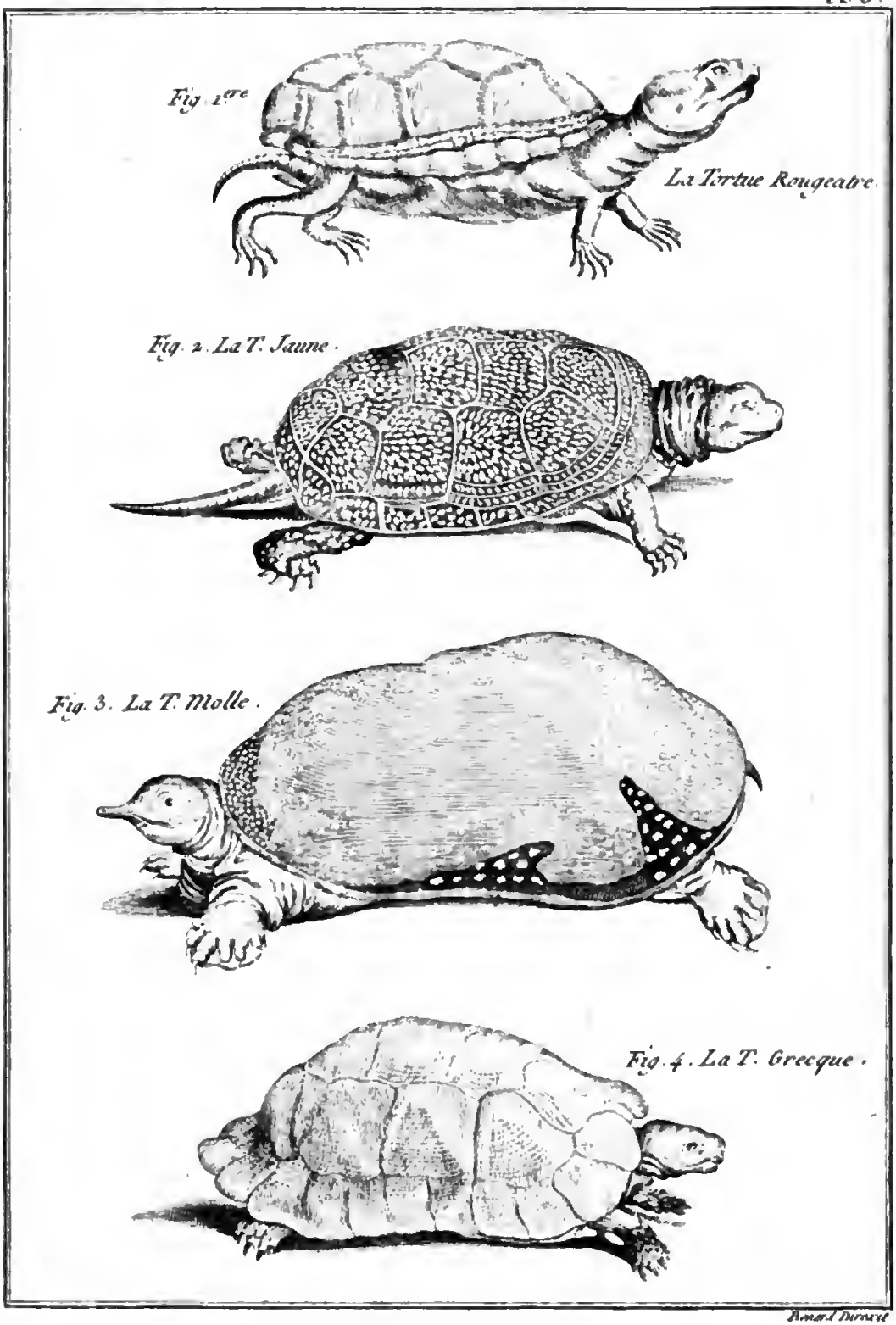

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 1.re La Tortue Géometrique.

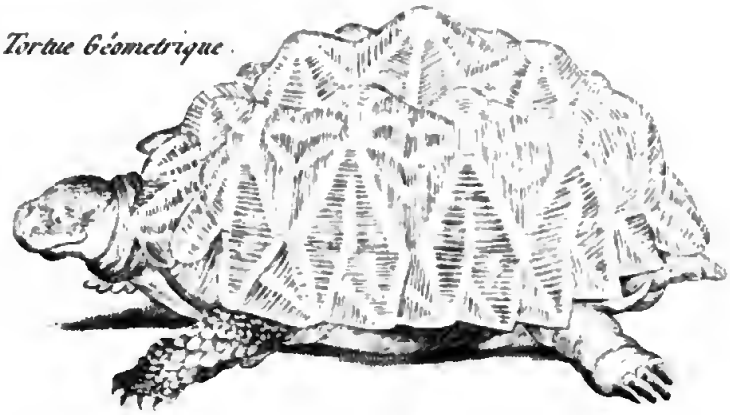

Fig 2. La T. Rabeteuse.

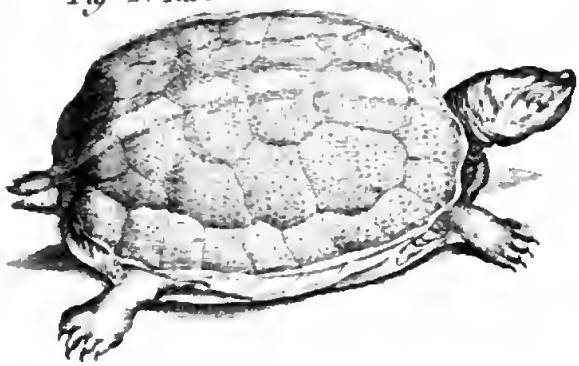

Fig. 3. La T. Vermillon.

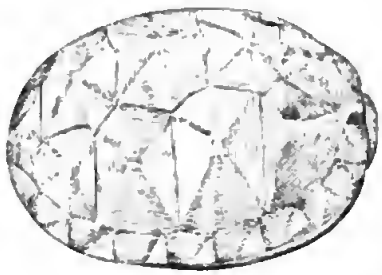

Fig. 4. La T. Chagrinée.

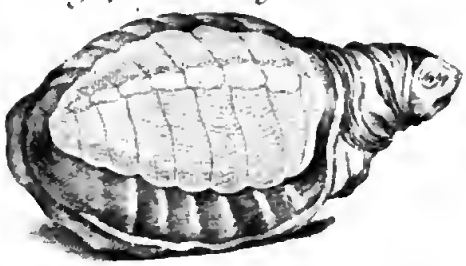

Fig 6. La T. Noiratre.

Fig. 5. La T. Rouſsatre.

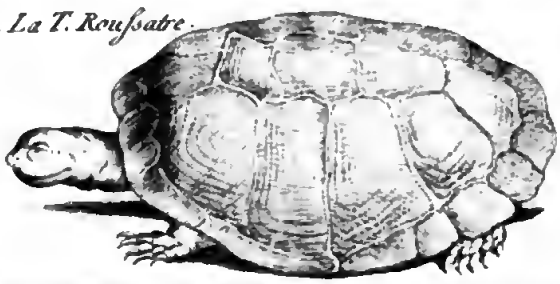

Benard Direxit

Pl. 1.

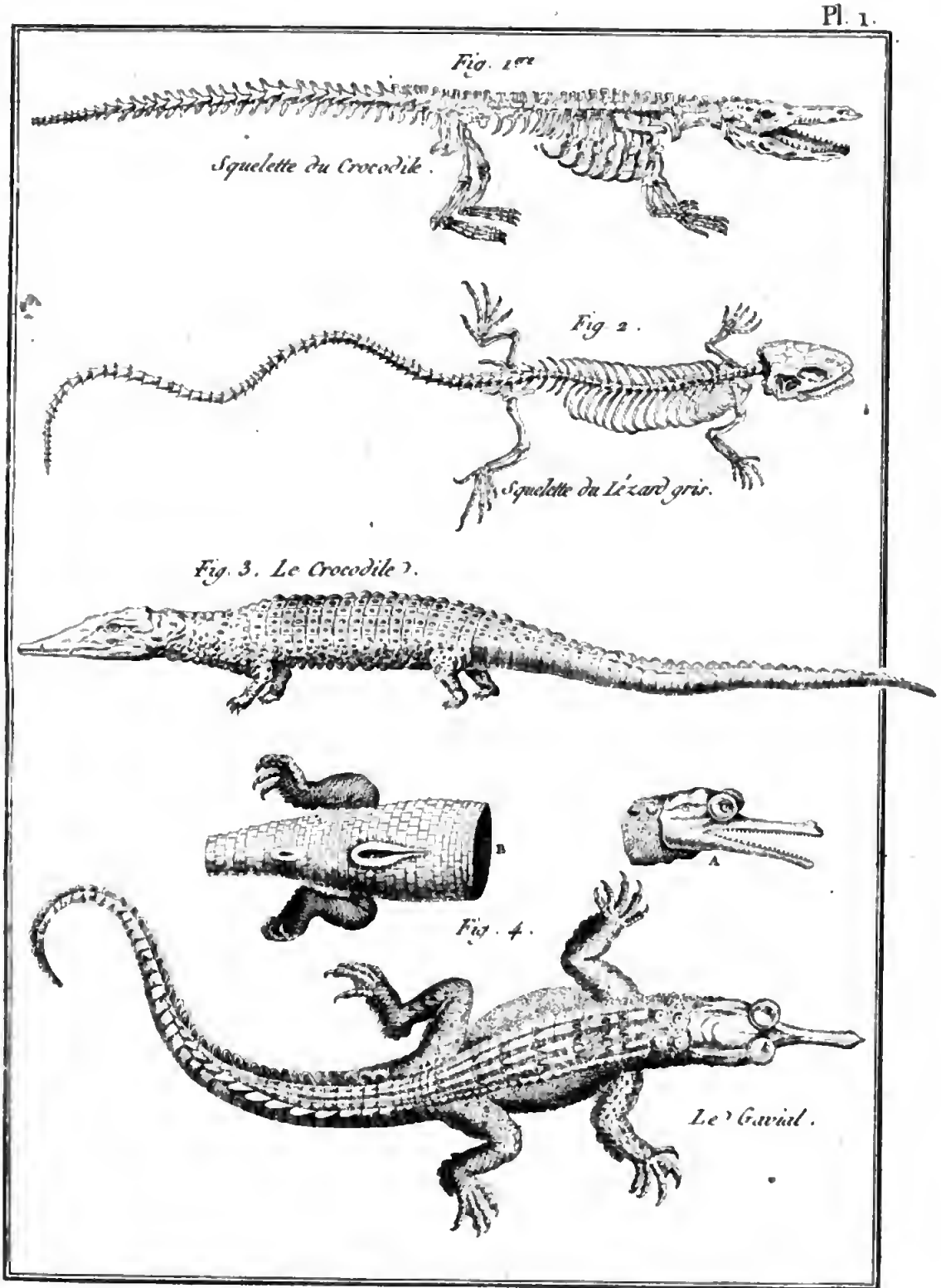

HISTOIRE NATURELLE.

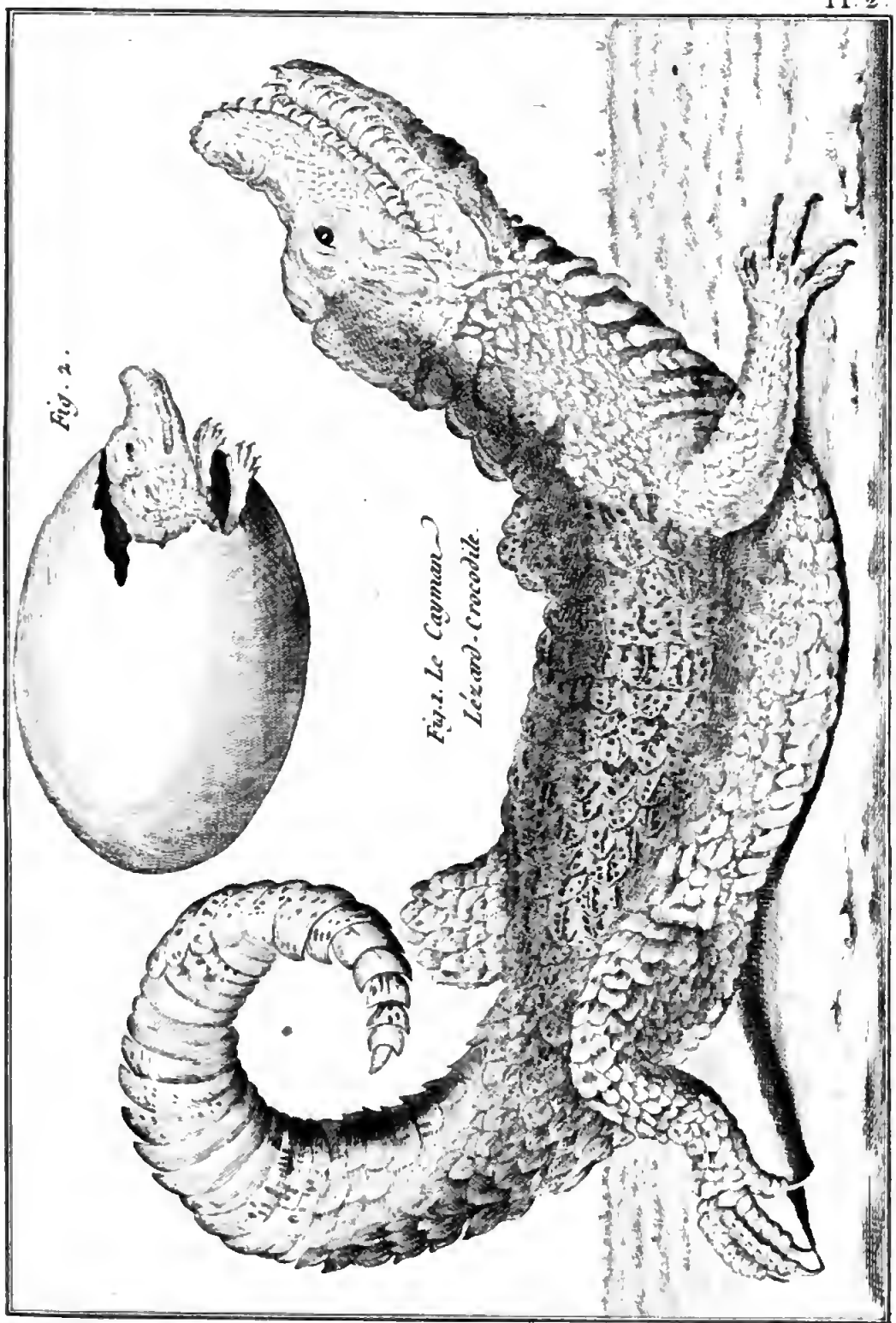

Benard Durocq

HISTOIRE NATURELLE.

9.

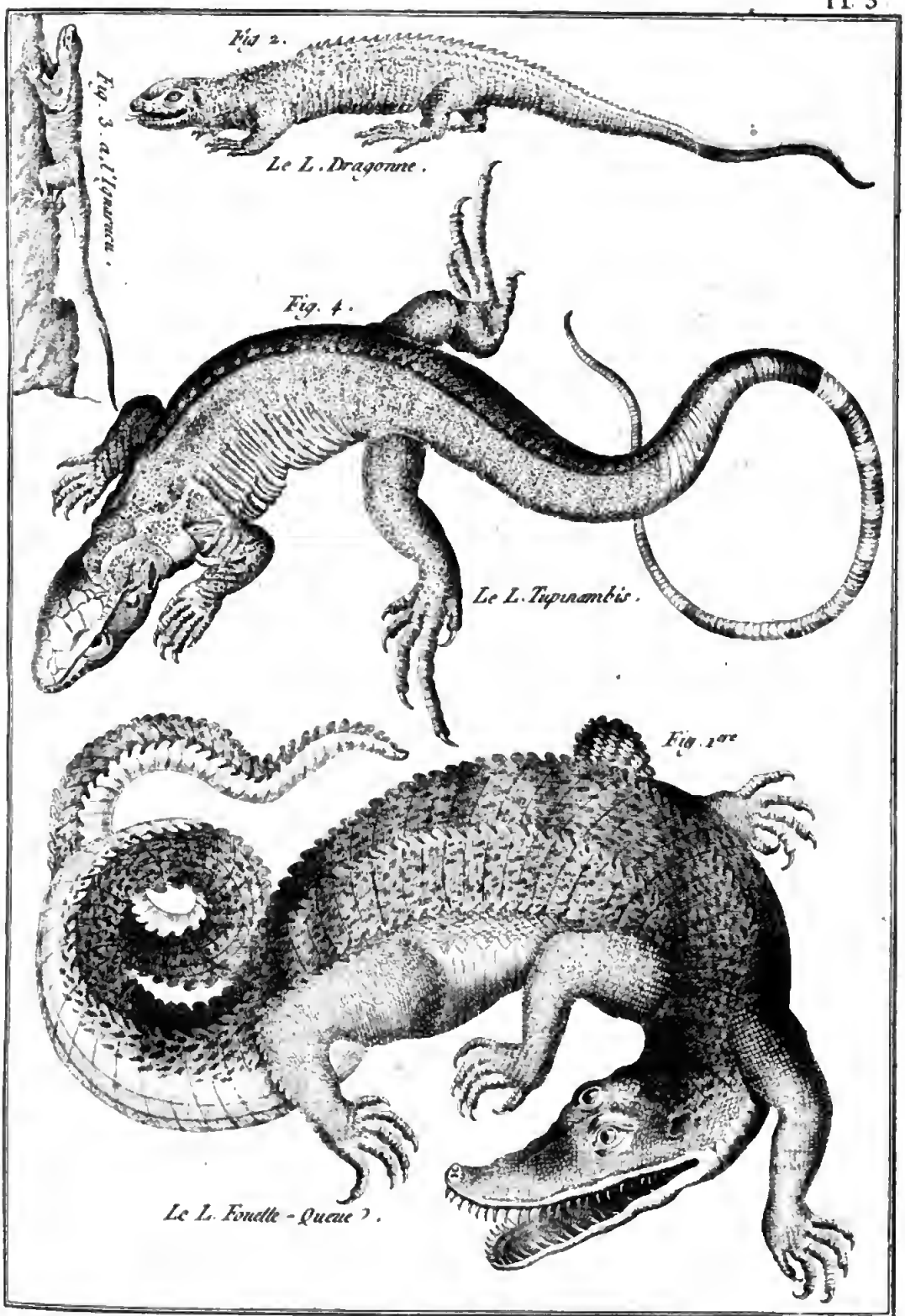

Renard Durexit

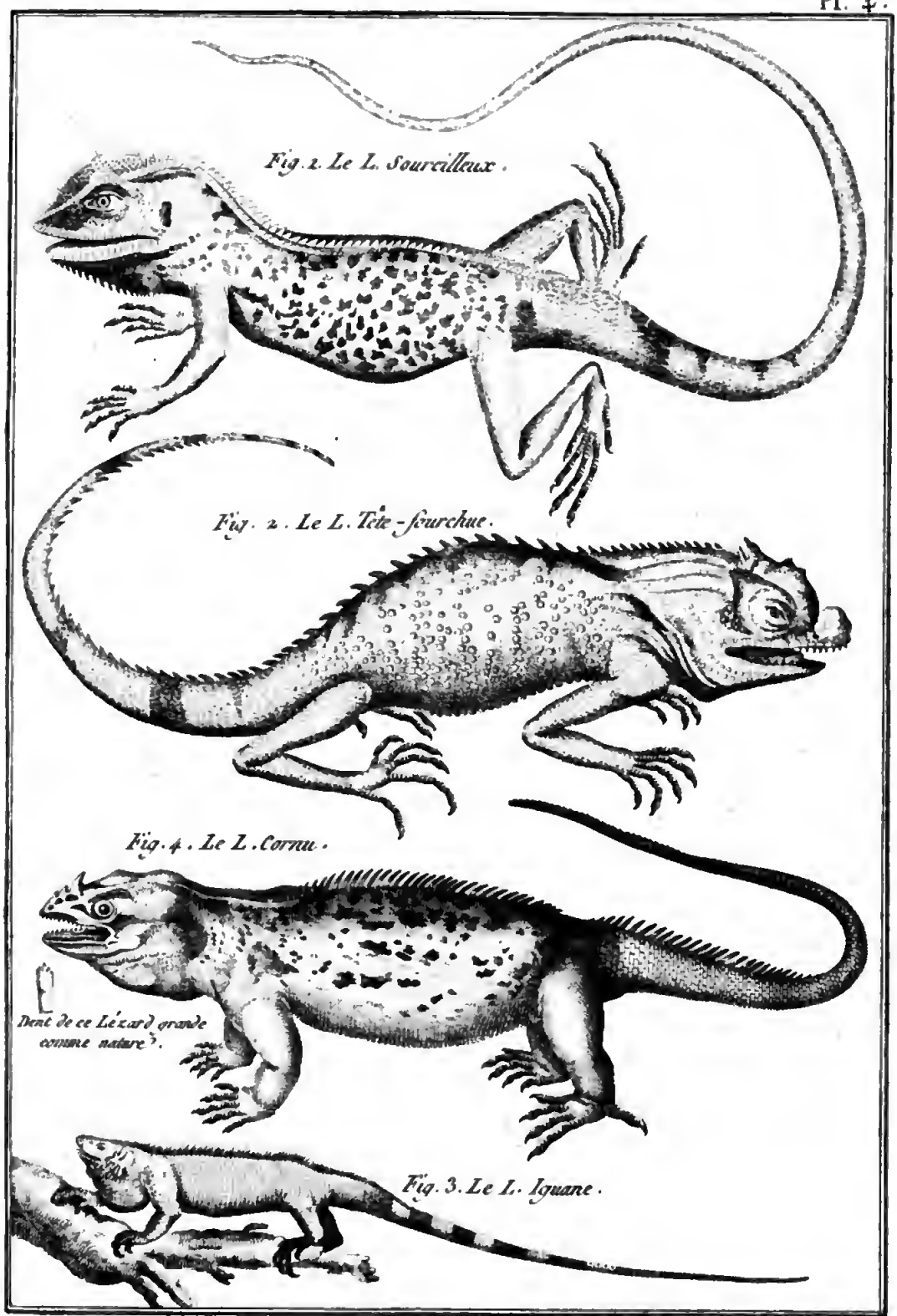

Renard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

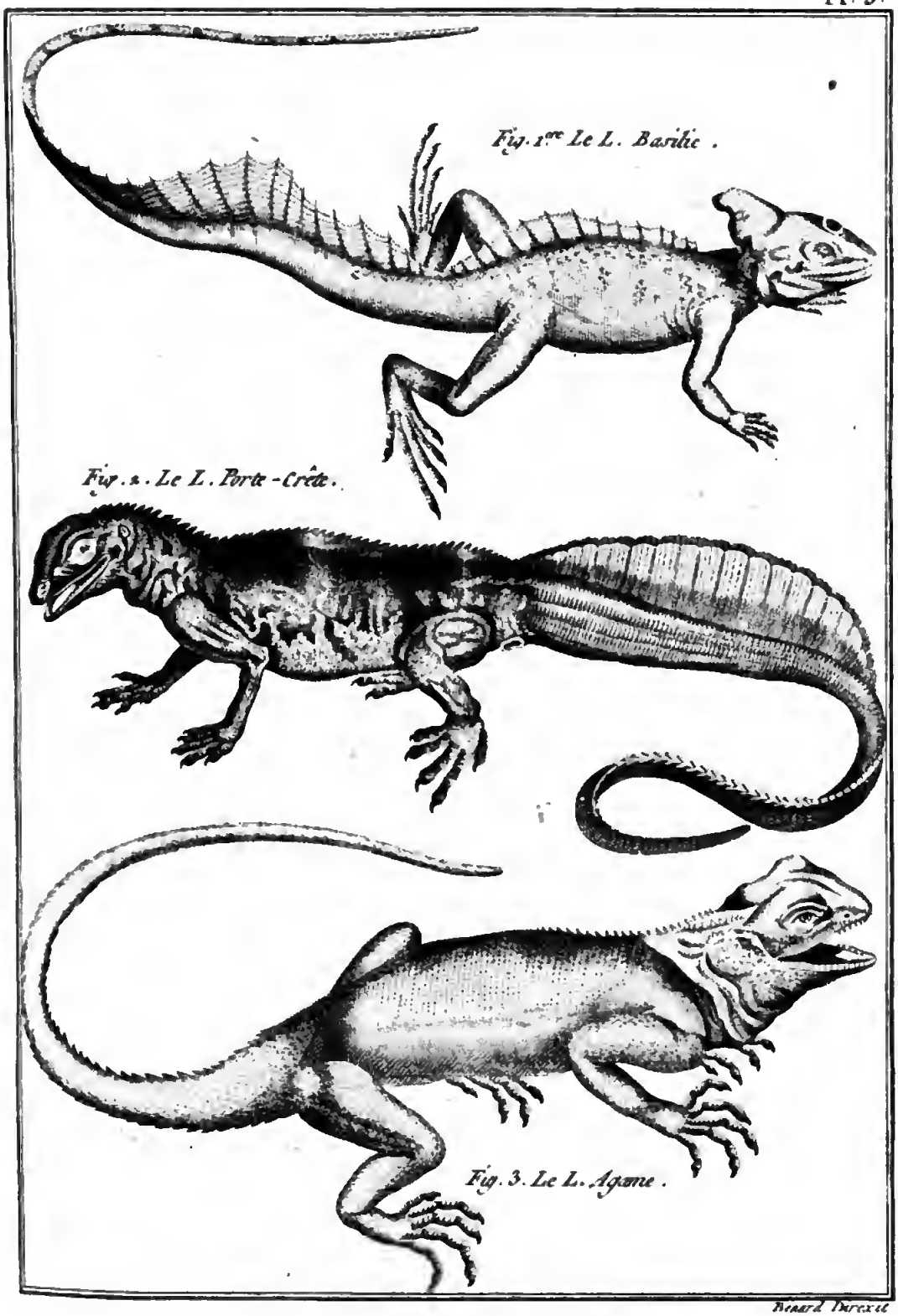

Renard Parexit

HISTOIRE NATURELLE.

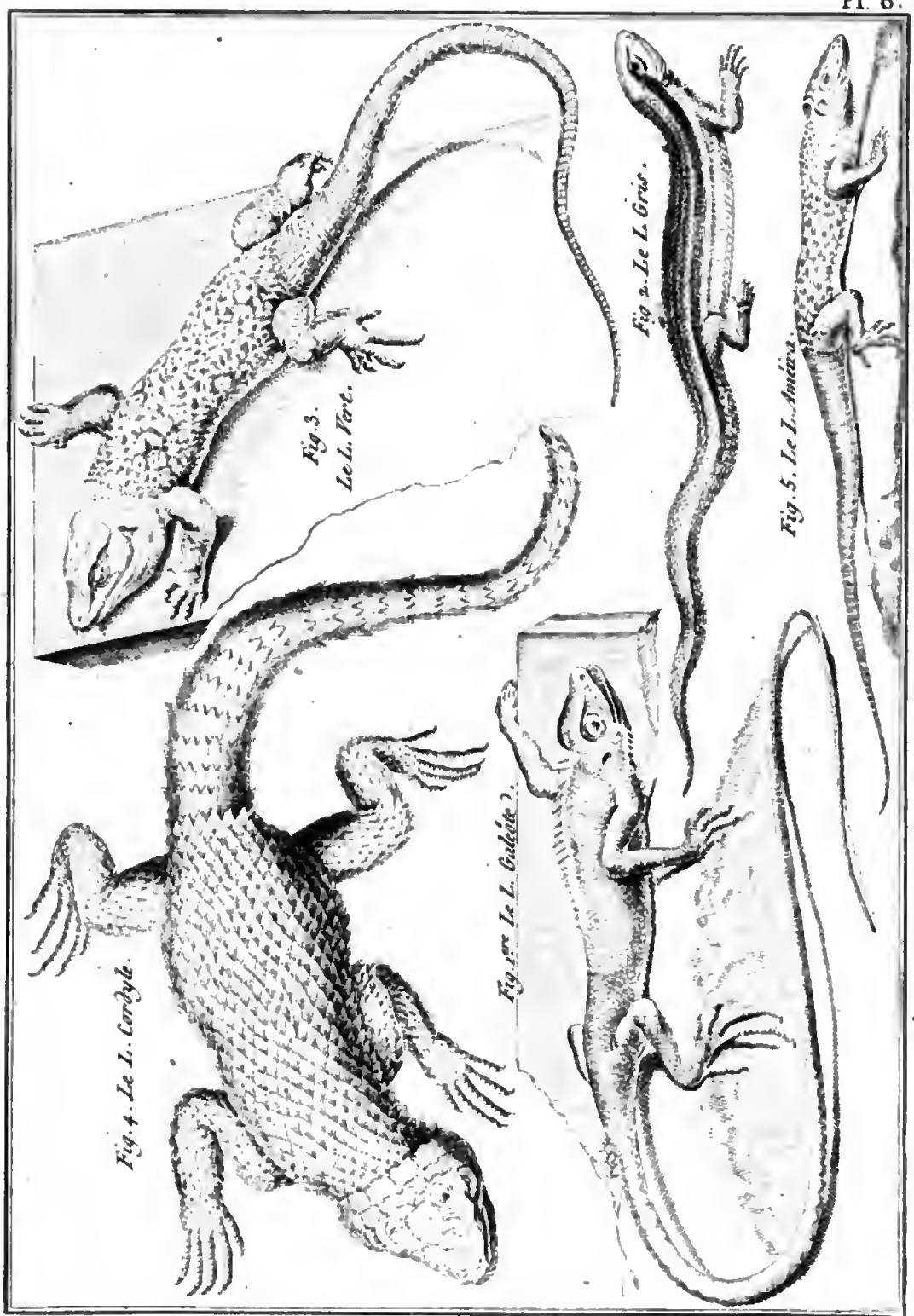

HISTOIRE NATURELLE.

Pl. 6 N.° 2.

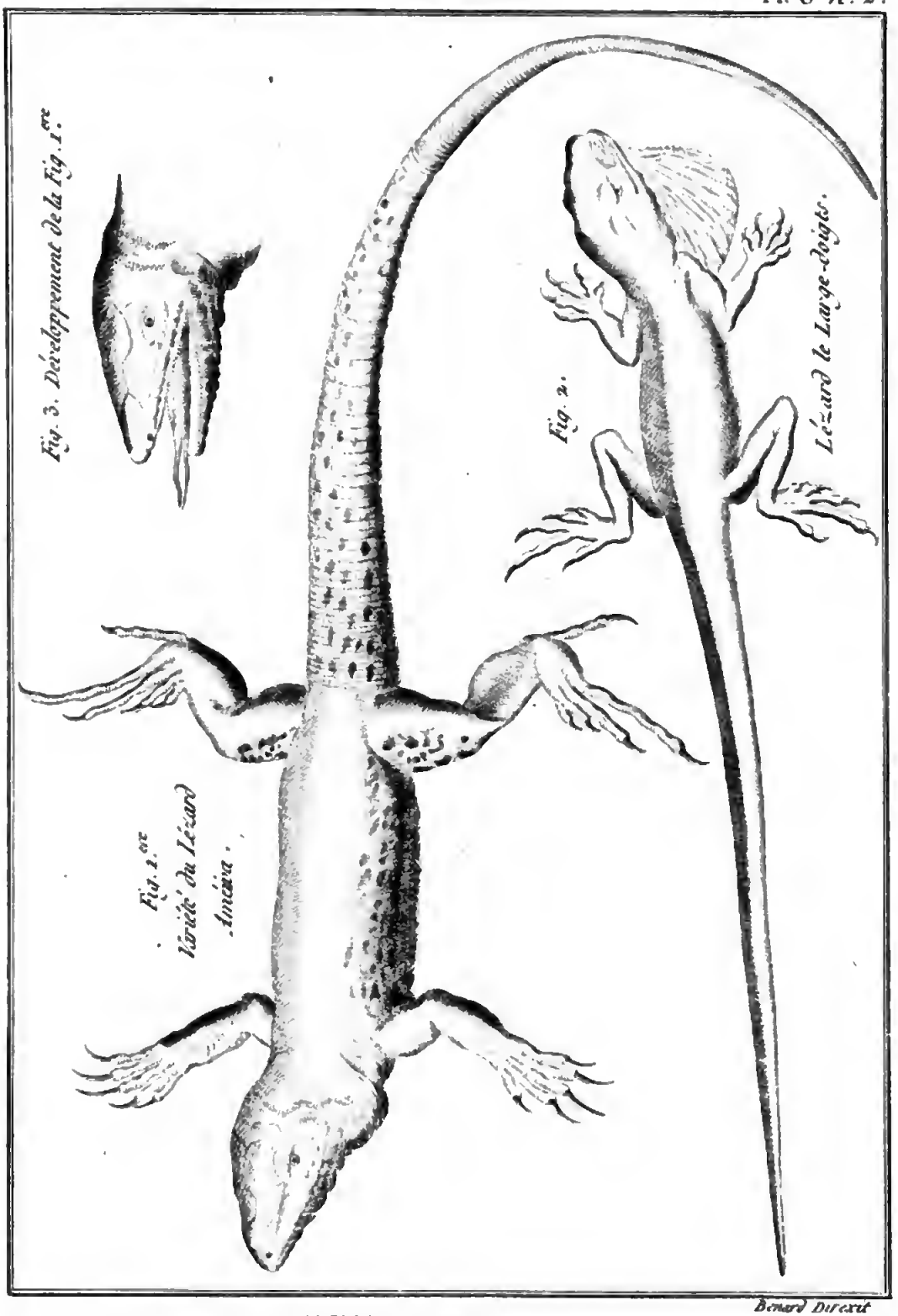

HISTOIRE NATURELLE.

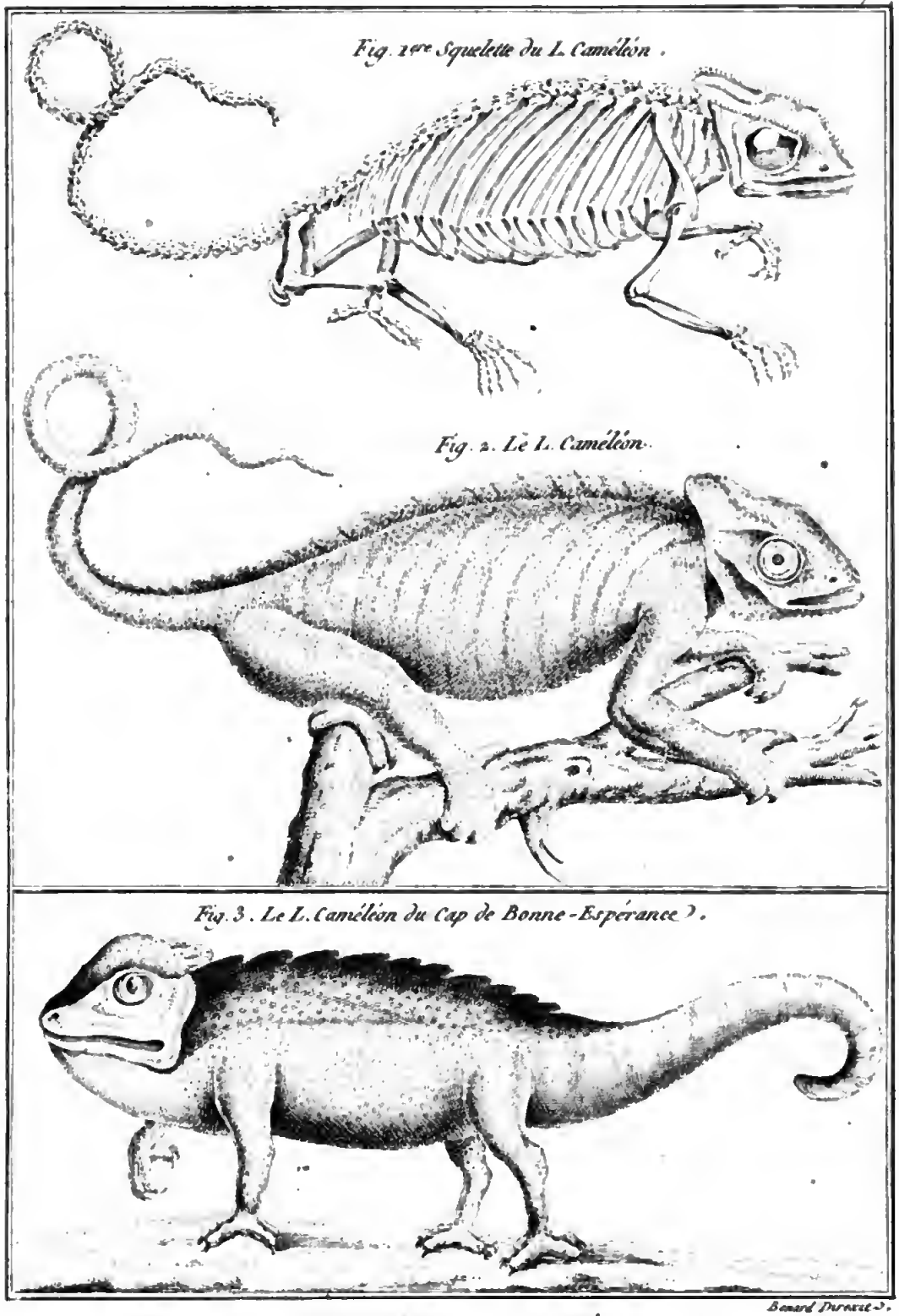

Fig. 1ere Squelette du L. Caméléon.

Fig. 2. Le L. Caméléon.

Fig. 3. Le L. Caméléon du Cap de Bonne-Espérance.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Pl. 8.

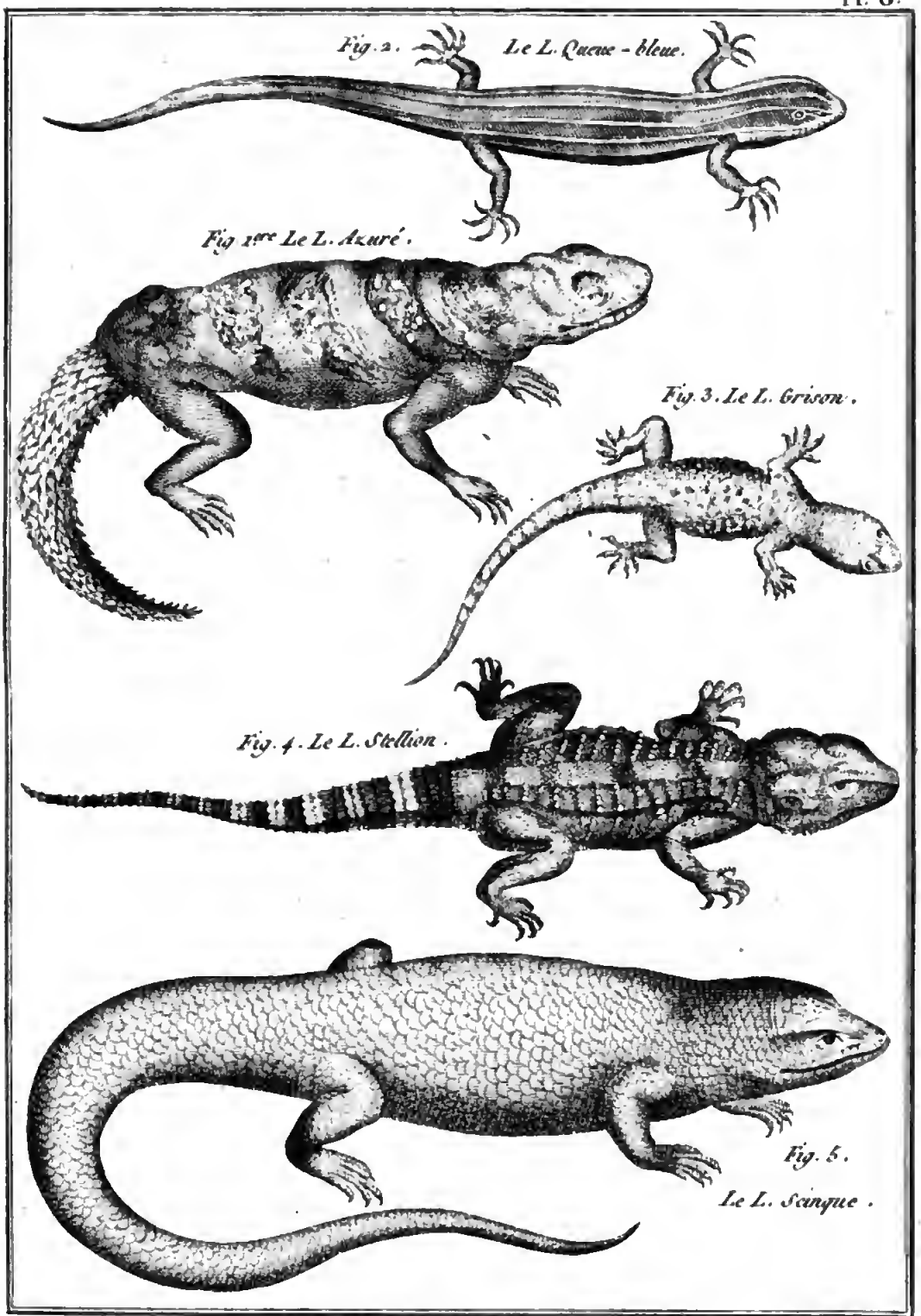

HISTOIRE NATURELLE.

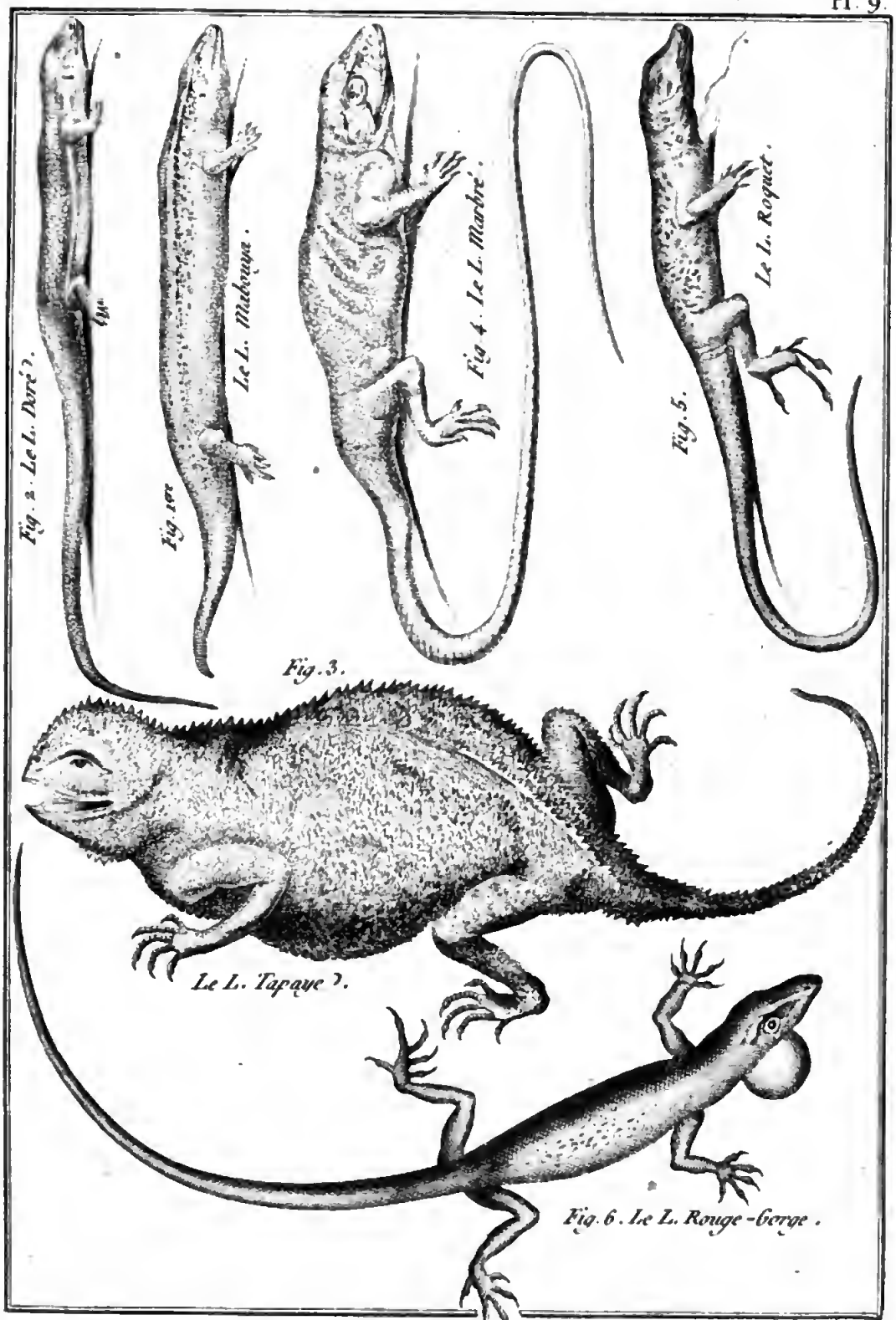
Fig. 2. Le L. Doré ?.
Fig. 3.
Le L. Mabouya.
Fig. 4. Le L. Marbré.
Fig. 5.
Le L. Roquet.
Le L. Tapaye ?.
Fig. 6. Le L. Rouge-Gorge.

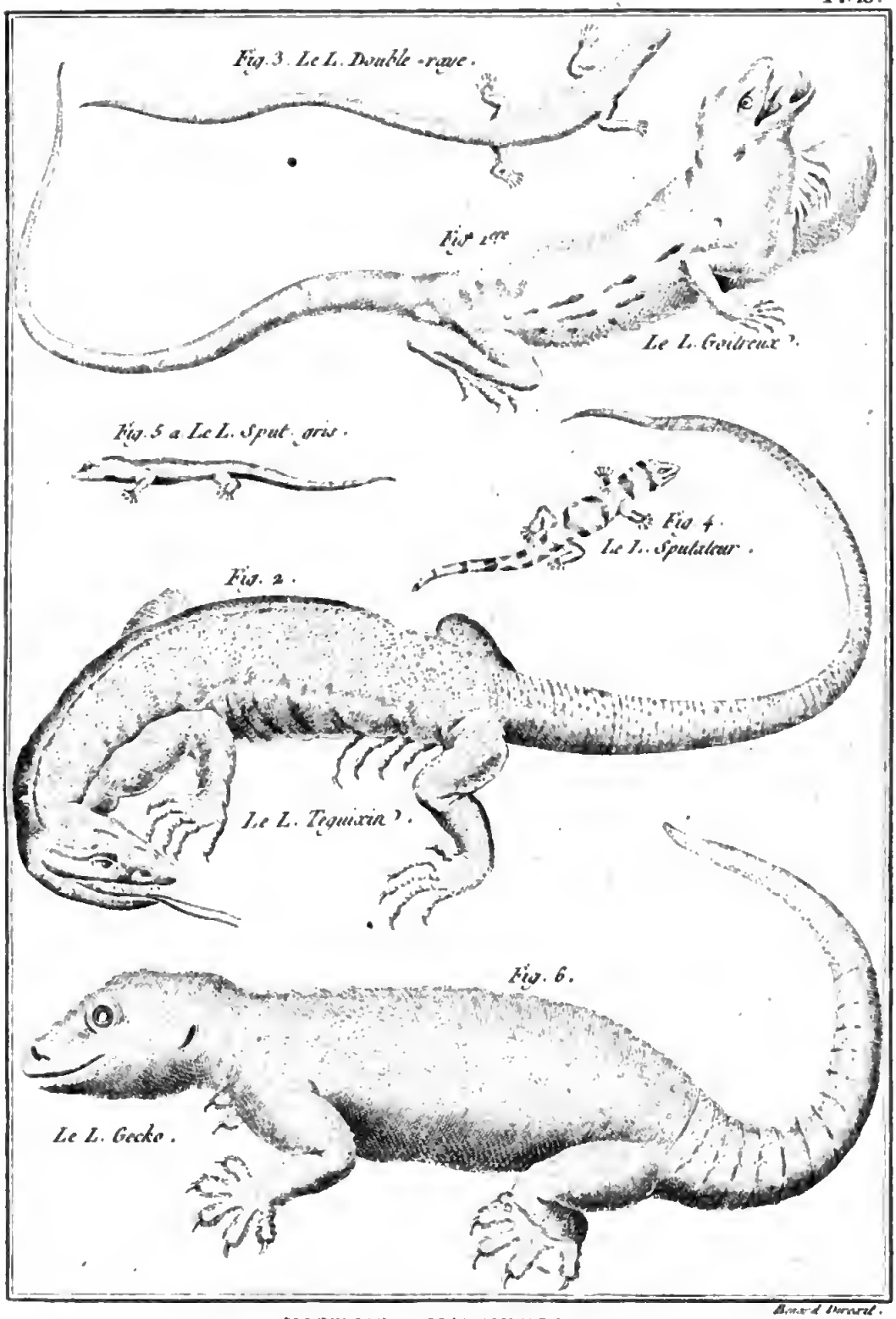

HISTOIRE NATURELLE.

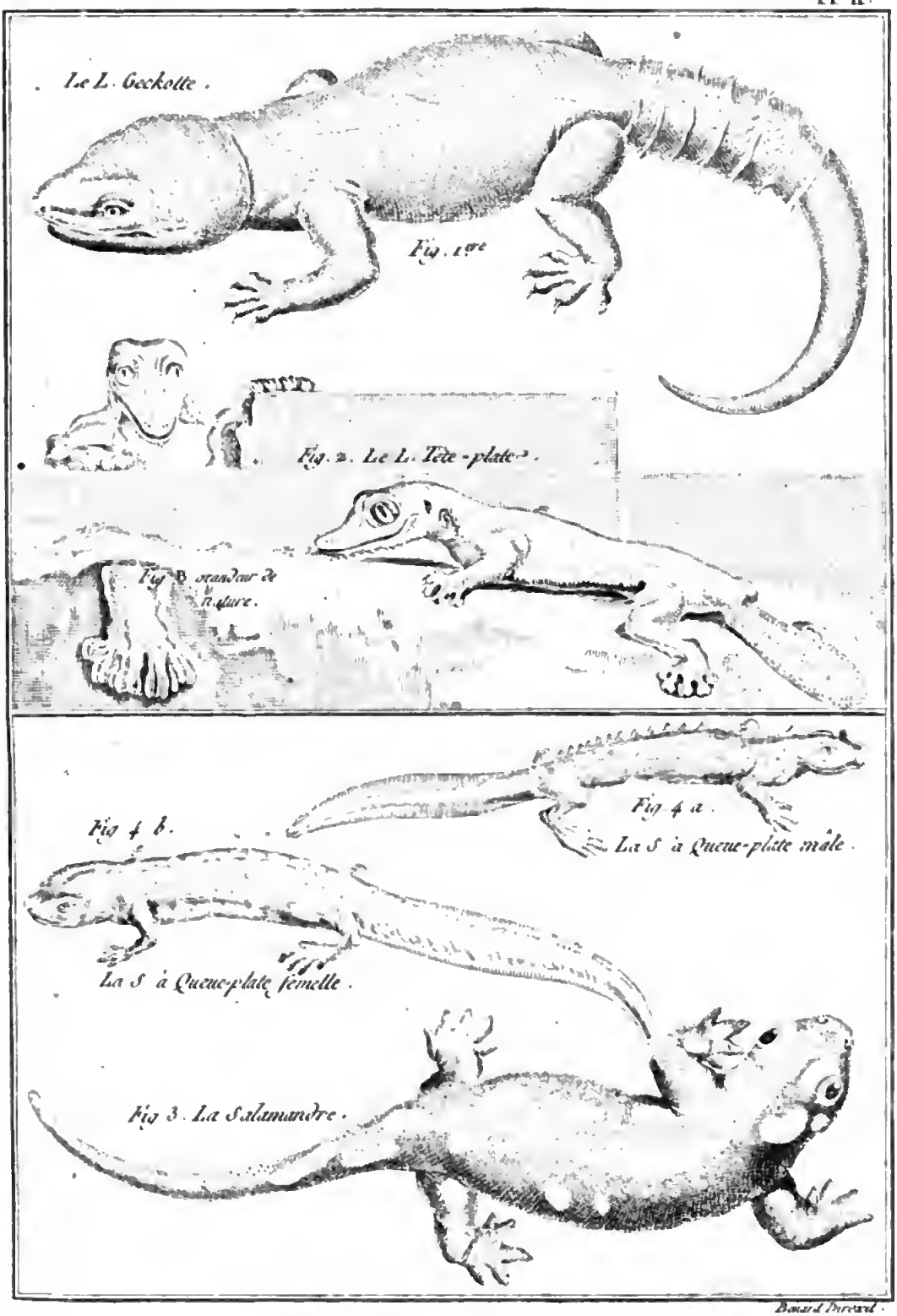

HISTOIRE NATURELLE.

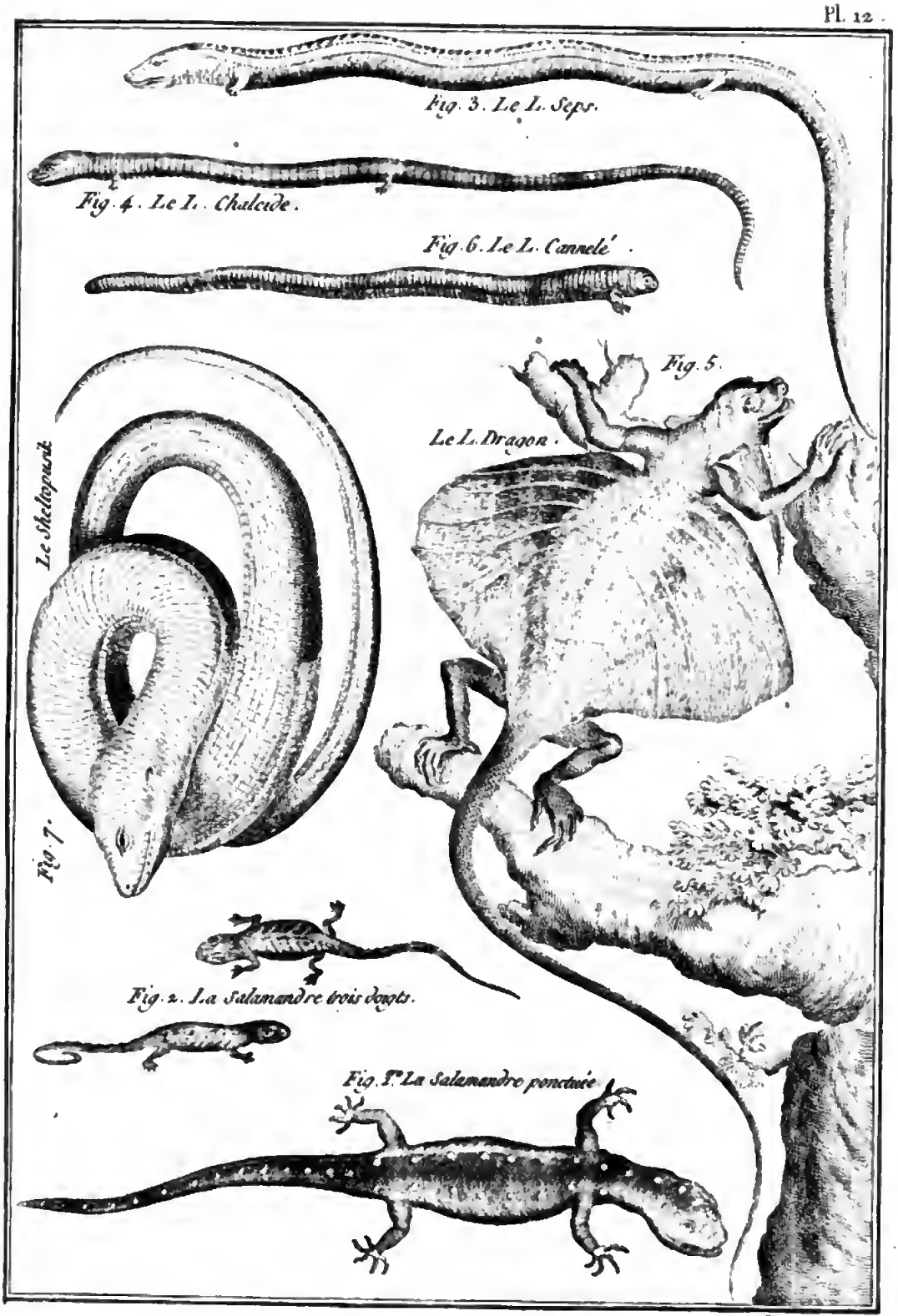

HISTOIRE NATURELLE.

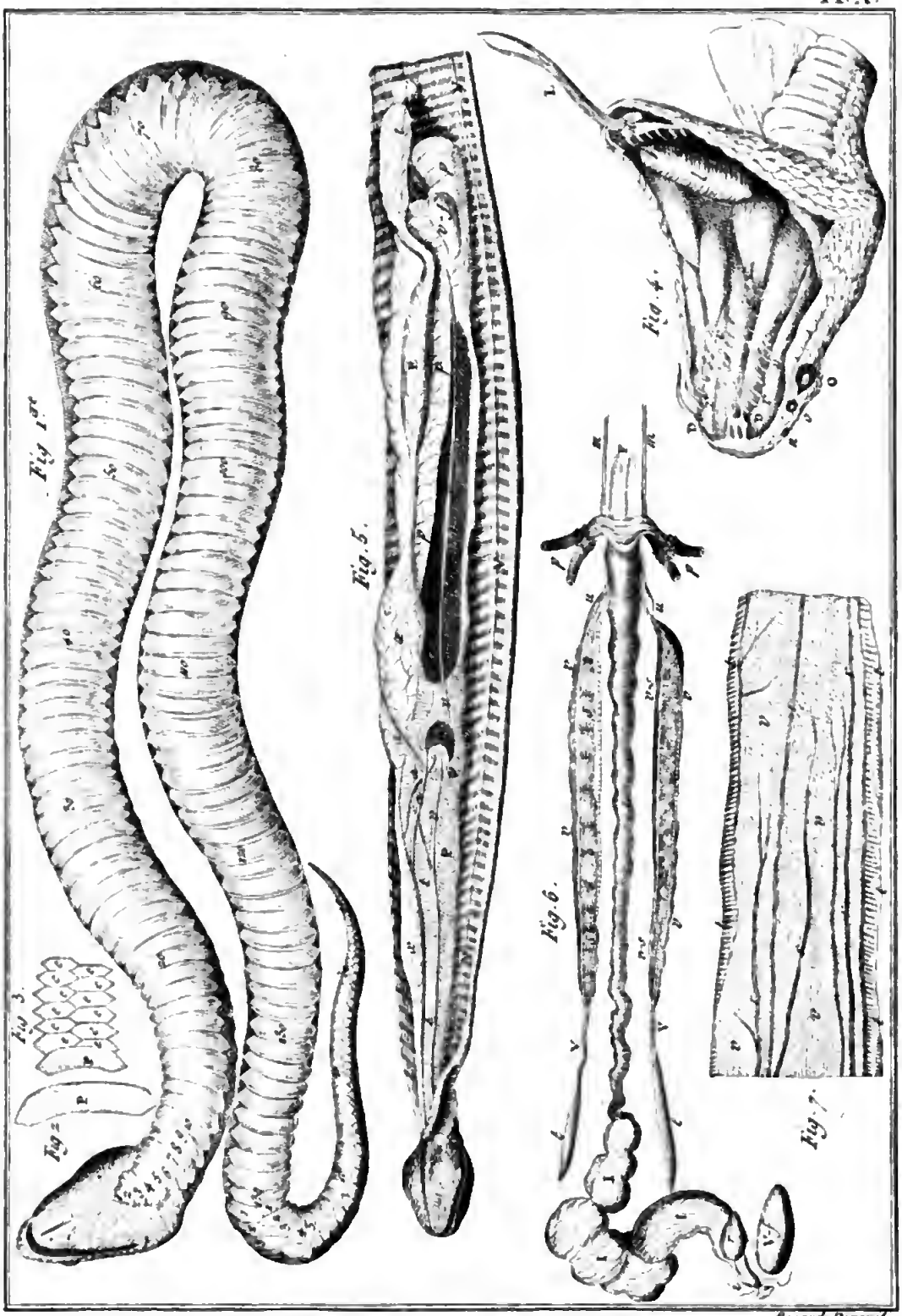

HISTOIRE NATURELLE, *Ophiologie, 1.re Ordre, premieres Figures.*

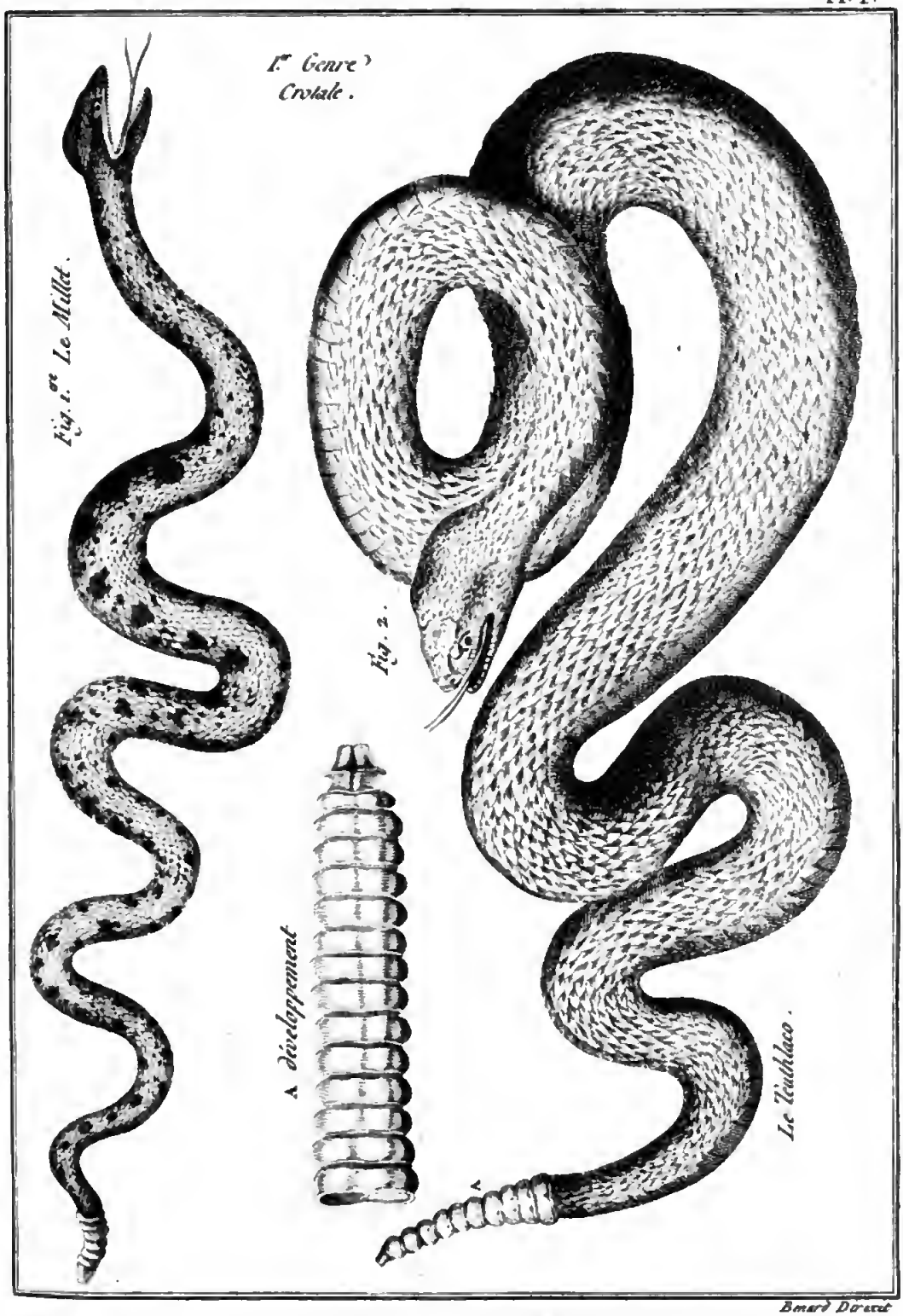

Bmard Dessit

HISTOIRE NATURELLE.

VAI 1533779

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

CETOLOGIE.

Par. M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

ON ſe plaint depuis long-temps du peu de connoiſſances que nous avons ſur les cetacés (1) & du déſordre qui règne dans les deſcriptions des Naturaliſtes. En effet, l'hiſtoire de ces animaux marins eſt, non ſeulement la plus confuſe, mais la moins ſuſceptible d'avancement. A tous les obſtacles qu'oppoſe un élément impénétrable à l'homme, ſe joignent encore des difficultés particulières. C'eſt dans les mers du Nord, c'eſt ſous les montagnes de glace que la plupart des cetacés ont établi leur ſéjour; & quel eſt l'homme aſſez zélé, aſſez hardi, aſſez patient pour aller dans ces mers éloignées, aux riſques de ſa vie, paſſer des années entières à étudier des animaux d'autant plus difficiles à obſerver, qu'ils n'ont choiſi cette retraite inacceſſible que pour ſe ſouſtraire à nos perſécutions & dans la crainte de devenir nos victimes! Il a donc fallu s'en tenir juſqu'ici aux relations, ordinairement peu exactes, des pêcheurs, & au témoignage de quelques voyageurs qui ont pénétré dans ces régions glacées. Sibbald, Martens, Dudley, Klein, & Anderſon, à qui nous ſommes redevables des premières deſcriptions méthodiques, n'ont point vu tous les individus dont ils ont parlé; ils n'ont compoſé leurs ouvrages que d'après les mémoires qu'on leur a communiqués, & les Naturaliſtes les plus célèbres de ces derniers temps, Artedi, Briſſon, Linné, Erxleben, ont établi la baſe de leurs ſyſtêmes ſur les détails de ces premiers Auteurs. De là vient que les erreurs & les inexactitudes qui s'étoient d'abord gliſſées dans cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, ſe ſont perpétuées juſqu'à nous. La ſeule manière de les rectifier, ce ſeroit d'examiner avec ſoin les divers cetacés qui viennent de temps en temps échouer ſur nos côtes; mais il eſt rare qu'il y ait ſur les lieux des perſonnes aſſez inſtruites pour faire de bonnes obſervations. La curioſité attire beaucoup de ſpectateurs; tout le monde s'extaſie en voyant ces grands coloſſes, mais perſonne n'en obſerve les caractères ni les proportions. Bientôt l'animal tombe en putréfaction avant que les Naturaliſtes en ſoient inſtruits; & les Gazettes ne tardent pas à publier qu'un tel jour, ſur une telle plage, il a échoué un *Souffleur* ou une *Baleine*,

(1) Ce mot peut être employé comme ſubſtantif ou comme adjectif. Dans le premier cas, il eſt toujours maſculin; dans le dernier, il ne peut pas être féminin, puiſque le ſubſtantif qui le précède eſt lui-même maſculin, *poiſſons cetacés*, *animaux cetacés*. Ainſi je l'écrirai avec un ſeul *e*, à l'exemple de M. Daubenton.

à laquelle on attribue ſouvent de fauſſes dimenſions (1). C'eſt ainſi que les moyens qui devroient contribuer aux progrès de la ſcience, ne ſervent au contraire qu'à en augmenter la confuſion : tant il eſt vrai qu'en Hiſtoire Naturelle on a beſoin d'une méthode, même dans les claſſes les moins nombreuſes ! Ce ne ſera donc qu'en diſtribuant tous les cetacés ſuivant l'ordre d'un arrangement méthodique, & en donnant des notions claires & exactes ſur chaque eſpèce, qu'on parviendra à diſſiper les ténèbres dont cette partie de l'Hiſtoire Naturelle eſt encore enveloppée. Tel eſt auſſi le but que je me ſuis propoſé dans cet Ouvrage.

J'ai cru d'abord qu'il étoit néceſſaire de compoſer un titre court & précis, qui manquoit dans notre langue, pour déſigner l'objet de la ſcience dont je vais m'occuper. J'y ai conſacré le mot CETOLOGIE, compoſé des deux racines grecques Κητος, λογος, dont l'une ſignifie *animal marin d'une grandeur extraordinaire*; & l'autre, *diſcours*. Les mots *ornithologie* & *ichthyologie*, qui ſont déjà en uſage; l'un pour exprimer la ſcience qui traite des oiſeaux; l'autre celle qui concerne les poiſſons, ont paru m'autoriſer à introduire cette nouvelle dénomination.

L'Hiſtoire des cetacés ayant été traitée fort ſuccinctement dans le *Dictionnaire encyclopédique*, je me ſuis déterminé à joindre quelques détails curieux & hiſtoriques à la ſuite des deſcriptions, afin que l'Encyclopédie, dont cet ouvrage doit faire le complément, renferme à peu près la ſomme totale des connoiſſances que nous avons en Hiſtoire Naturelle.

Ce traité, quoiqu'il ne ſoit pas volumineux, m'a coûté beaucoup de peine & de travail. Je ne me ſuis pas contenté de copier ſervilement ce que les Auteurs ont écrit; j'ai examiné, j'ai comparé ce que les anciens Naturaliſtes nous ont laiſſé, avec ce que les modernes ont dit, pour voir ce que je pouvois admettre & ce que je devois rejeter. En ſuivant à peu près la méthode de Linné, j'ai tracé les caractères des genres avec plus de détail qu'on n'avoit fait juſqu'ici : on ne ſauroit mettre trop de clarté dans une matière auſſi confuſe. Je me ſuis permis auſſi de changer les phraſes ſpécifiques de la plupart des Auteurs, parce que je crois que le principal devoir du Naturaliſte conſiſte à mettre toujours en oppoſition les caractères qui diſtinguent les eſpèces. Tout ce que j'ai dit ſur les mœurs, les habitudes, la génération, la nourriture, la pêche, & les avantages qu'on retire

(1) On a annoncé dans le Courrier de l'Europe du 26 août 1788, page 135, & dans pluſieurs autres papiers publics, que le 21 du même mois, une *Baleine* de cent trente-ſix pieds de longueur, ſur quatre-vingt-ſeize de circonférence, avoit échoué à deux cents pas de la jetée de Margate. J'ai écrit en Angleterre pour avoir des renſeignemens ſur un animal d'une groſſeur auſſi extraordinaire; & l'on m'a répondu, qu'à la vérité ce jour-là, une *Baleine* morte avoit été pouſſée ſur le rivage, mais qu'elle étoit preſque pourrie & qu'elle n'avoit que quarante pieds de long.

des cetacés, étoit diſperſé dans une infinité de livres, de notes, ou de mémoires qui m'ont été adreſſés ; il a fallu le recueillir. Il n'exiſtoit preſque rien ſur l'anatomie de ces animaux ; c'eſt la partie qui a exigé le plus de ſoins & de recherches. En un mot, je n'ai rien négligé pour donner à mon travail toute l'exactitude dont il étoit ſuſceptible. Je le devois aux engagemens que j'ai pris avec le public, & aux encouragemens qu'un grand nombre de ſouſcripteurs de l'Encyclopédie & pluſieurs ſavans ont bien voulu me donner depuis la publication de mon premier volume ſur l'*Ichthyologie*.

M. Chardon, Maître des requêtes & Intendant des pêches, a eu la bonté de me communiquer des notes curieuſes & intéreſſantes ſur la pêche de la *Baleine*.

M. Camper, ce ſavant Anatomiſte à qui l'Hiſtoire Naturelle eſt redevable de découvertes précieuſes, a bien voulu me donner des éclairciſſemens ſur pluſieurs articles, & me fournir l'oſtéologie comparée du crâne des cetacés, dont j'ai donné deux figures pl. 1.

M. Chabert, Directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort ; & M. Flandrin, Profeſſeur à la même Ecole, ont eu la complaiſance, non ſeulement de me montrer trois individus deſſéchés de la plus belle conſervation & les préparations anatomiques dont ils ont enrichi ce Cabinet ; mais encore ils ont permis que je fiſſe deſſiner les parties intérieures & le ſquelette du *Dauphin* dont on voit la figure pl. 9.

M. l'Abbé le Coz, Supérieur du ſéminaire de Quimper, & M. Chappuis ont eu l'honnêteté de m'envoyer des renſeignemens & pluſieurs deſſins des trente-un *Cachalots* qui échouèrent dans la baie d'Audierne le 20 mars 1784.

Il ne me reſte qu'à exhorter les perſonnes qui ſe trouveront à portée de voir quelques cetacés, d'obſerver ſoigneuſement la forme du corps & ſur-tout la conformation de la tête ; de voir quelle eſt la poſition des évents, la figure du muſeau, le nombre, la diſpoſition, & la ſtructure des dents, la ſituation des nageoires, la couleur de la peau, & les proportions de l'animal. Quelle ſatisfaction pour les Naturaliſtes, ſi en adoptant le nom qu'ils ont conſacré pour déſigner les eſpèces connues, on banniſſoit les mots vagues de *Souffleurs* ou de *Baleines* qu'on donne indiſtinctement aux *Chiens de mer* (1) & à tous les poiſſons d'une taille extraordinaire ! Il ſeroit d'autant plus aiſé de corriger cet abus, qu'il eſt très-facile de diſtinguer la famille des *Chiens de mer*, de connoître les cetacés, & même leurs différentes eſpèces. Le caractère particulier à cette dernière claſſe, c'eſt d'avoir le corps liſſe & dépourvu d'écailles, un ou deux évents ſur la partie ſupérieure de la tête, la nageoire de la queue

(1) J'ai vu l'été dernier, ſur le boulevart de l'Opéra, un individu de l'eſpèce de *Chien de mer* que nous avons appelé le *Très-Grand*. On le montroit ſous le nom de *Baleine* ; & pour rendre cette fauſſe dénomination plus probable, on avoit coupé la nageoire de la queue.

diſpoſée horizontalement, & les parties de la génération auſſi apparentes que celles des quadrupèdes. Les *Chiens de mer* au contraire ont la peau chagrinée, & pluſieurs évents ſur les parties latérales du cou, dont le nombre varie depuis quatre juſqu'à ſept : la nageoire de la queue eſt verticale : on ne voit pas non plus les parties de la génération. Je ne parle ici que des principales différences extérieures ; la conformation intérieure en offre encore de plus conſidérables. Veut-on actuellement connoître dans quelle claſſe doit être rangé un cetacé quelconque ? Il ſuffit, pour cela, d'examiner la ſtructure de la bouche. Si au lieu de dents, on trouve des eſpèces de lames de corne, terminées par de longs poils qui pendent autour des mâchoires, l'individu doit être rangé parmi les *Baleines proprement dites*. Si on voit une ou deux dents inſérées horizontalement ſur le devant de la mâchoire ſupérieure, c'eſt un *Monodon*. Trouve-t-on uniquement des dents pointues ou émouſſées à la mâchoire inférieure, & quelques dents plates, preſque inviſibles à celle d'en haut ? c'eſt un *Cachalot*. Enfin ſi on remarque des dents aux deux mâchoires, il faut conclure que c'eſt un *Dauphin*. On parviendra enſuite à connoître le nom de l'animal, en lui appliquant ſucceſſivement les caractères exprimés dans chaque phraſe deſcriptive. Si c'étoit une eſpèce nouvelle, il faudroit s'attacher à bien ſaiſir tous les traits qui la caractériſent, & à indiquer la place qu'elle doit occuper dans la diſtribution méthodique.

Je ne ſaurois aſſez inſiſter ſur ces détails, d'où dépendent abſolument les progrès de la *Cetologie*. L'hiſtoire de chaque animal en particulier ne pourra recevoir quelques accroiſſemens, qu'autant qu'on ſera d'accord ſur la nomenclature ; c'eſt la baſe de l'Hiſtoire Naturelle. Je termine ici mes remarques, en conjurant tous ceux qui ſeront dans le cas de voir des cetacés, de comparer mes deſcriptions avec les objets & de corriger mes erreurs ; car je n'ai pas la vanité de croire que mes Ouvrages en ſoient exempts. S'ils daignent me faire part de leurs obſervations, j'aurai ſoin d'en profiter & de publier le nom de tous ceux qui auront concouru à la perfection de mon Ouvrage & à l'avancement de l'Hiſtoire Naturelle.

INTRODUCTION.

LA mer n'eſt pas ſeulement la patrie des poiſſons ; elle renferme encore dans ſon ſein une multitude preſque infinie d'animaux, auſſi variés par leur forme que par leur grandeur : c'eſt un empire immenſe, dont la domination s'étend ſur toute la nature & dont toutes les claſſes des êtres animés paroiſſent tributaires. Les quadrupèdes qui habitent nos forêts ; les inſectes qui peuplent les airs ; les oiſeaux qui animent nos bocages ; les ſerpens qui ſe cachent ſous les buiſſons ; les reptiles qui croupiſſent dans les marais ; & les vers qui rampent ſur le limon ; toutes les tribus enfin des animaux qui vivent ſur le globe, fourniſſent à ce vaſte élément une population nombreuſe, dont l'enſemble préſente un tableau auſſi étonnant par le nombre que par la diverſité des individus qui le compoſent. Mais au milieu de ces diverſes colonies, on diſtingue une race extraordinaire, qui ſemble n'avoir été créée que pour commander aux autres : la *Baleine* paroît au milieu de ces animaux, comme un Souverain environné de ſes ſujets. Si l'on conſidère ſa taille monſtrueuſe, elle ſurpaſſe celle de l'éléphant, autant que l'étendue de la mer ſurpaſſe celle de la terre. L'agilité & la force correſpondent à ſa grandeur ; d'un ſeul coup de ſa queue elle renverſe & ſubmerge les vaiſſeaux. Son ſouffle, ſemblable à un vent impétueux, élève en l'air deux immenſes colonnes d'eau, & les diviſe comme en pouſſière. Son approche s'annonce au loin par des ondulations rapides, & produit à plus d'un mille le même effet que celui d'un orage. Bientôt, on voit ce coloſſe animé fendre les ondes, avec plus de vîteſſe que l'aigle n'en a en parcourant les airs, & laiſſer ſur ſes traces des tourbillons dont le mouvement circulaire ſe communique à tous les objets circonvoiſins. Cette force déjà ſi prodigieuſe, reçoit encore une nouvelle activité, lorſqu'étant aux priſes avec ſes ennemis & ſe ſentant bleſſé, cet animal déploie toute l'étendue des reſſources que la nature lui a données. On entend alors un bruit qui s'étend plus loin que celui du canon. La mer eſt agitée juſqu'au fond de ſes abîmes ; ſa ſurface eſt couverte d'écume ; & les flots lancés par le mouvement de ſa queue redoutable, jailliſſent juſqu'aux nues. Ce tableau raccourci ne ſuffit pas pour faire connoître cet énorme & prodigieux animal, la plus grande maſſe animée qui exiſte ſur la terre. On en aura une idée plus préciſe, en réuniſſant ſous un même point de vue les connoiſſances que nous avons ſur l'organiſation, les mœurs, & les habitudes des individus qui compoſent cette famille peu nombreuſe.

DIFFÉRENCES ENTRE LES CETACÉS ET LES POISSONS. Dans tous les temps, on a confondu les cetacés avec les poiſſons. Toute la différence qu'on a miſe entre ces deux dénominations, conſiſte à exprimer leur grandeur reſpective : ainſi on a nommé *cetacés*, toutes les *groſſes bêtes marines* remarquables par une taille extraordinaire ; & les petits individus, ceux qui ont une groſſeur médiocre, ont porté le nom de *poiſſons*. Cependant il exiſte entre ces deux claſſes d'animaux, des différences bien plus marquées que celles de leur grandeur. La plus légère attention ſuffit pour apercevoir les caractères qui les diſtinguent. Les cetacés ont le corps dépourvu d'écailles ; un ou deux évents ſur la partie ſupérieure de la tête ; les nageoires latérales garnies d'articulations ſemblables à celles de la main de l'homme ; & celle de la queue diſpoſée horizontalement. De plus, leur ſang eſt chaud ; le cœur a deux ventricules ; ils reſpirent par les poumons ; s'accouplent, font leurs petits vivans, & les allaitent comme les quadrupèdes.

Les cetacés diffèrent encore des poiſſons, en ce qu'ils ont plus de ſang & que leur chair eſt revêtue d'une couche de graiſſe poreuſe & tendineuſe, que les pêcheurs anglois appellent *blubbes*. La température du climat & l'élément que ces animaux habitent ſembloient exiger une conformation particulière. En effet, cette ſurabondance de ſang doit produire une chaleur extraordinaire, & capable de réſiſter au froid rigoureux qui règne dans les pays du Nord ; & la couche de graiſſe

qui enveloppe la chair en dehors, diminue l'impreſſion du froid & concentre la chaleur intérieure. On peut ajouter encore que l'épaiſſeur de la graiſſe tient l'eau froide à une diſtance convenable du ſang, qui ſans cela pourroit ſe refroidir, & qu'elle allège la maſſe du corps, au point de le mettre en équilibre avec un ſemblable volume d'eau.

FORME DU CORPS ET DE LA TÊTE. Les cetacés deſtinés à vivre dans l'eau, comme les poiſſons, ont reçu de la nature une conformation appropriée à l'élément qu'ils doivent habiter. Leur corps préſente ordinairement une figure qui approche de celle d'un cône ou d'une ellipſe; & qui, ſous ce rapport, eſt propre à diviſer la tenacité du fluide. Dans les genres des *Baleines*, des *Monodons*, & des *Dauphins*, la tête ſe dirige en pente du ſommet vers le muſeau. Dans les *Cachalots* au contraire, cette partie forme une maſſe monſtrueuſe, émouſſée antérieurement, & qui fait à peu près la moitié ou le tiers de la longueur totale de l'animal.

GUEULE. On ne peut aſſez recommander à ceux qui ſe livrent à l'étude de la *Zoologie*, d'obſerver la gueule des animaux. L'ordre, la diſpoſition, & la ſtructure des dents fourniſſent, non ſeulement des traits caractériſtiques, mais encore des notions exactes ſur leur genre de nourriture & ſur la manière dont ils la prennent. Les cetacés, conſidérés ſous ce rapport, offrent entre eux de grandes différences. Les *Baleines*, les *Monodons*, & les *Dauphins* ont la bouche à l'extrémité antérieure du muſeau; dans les *Cachalots* au contraire, elle eſt ſituée ſur la partie inférieure de la tête. Les uns ont la gueule armée de dents; les autres en ſont abſolument dépourvus. Ceux-ci en ont ſeulement de bien apparentes à la mâchoire inférieure; ceux-là en ont aux deux mâchoires. C'eſt ſur la diſpoſition des dents qu'eſt fondée la méthode diſtributive que nous avons adoptée dans cet Ouvrage.

FANONS. Les *Baleines* proprement dites n'ont point de dents; mais à leur place, on trouve de chaque côté du palais, des eſpèces de lames de corne, diſpoſées l'une à côté de l'autre, dans une ſituation parallèle, & appuyées par leur baſe ſur un os qui s'étend ſur toute la longueur du palais, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à l'entrée du goſier. Chaque lame ou fanon eſt compoſé d'un aſſemblage de filets très-rapprochés les uns des autres, & unis par une ſubſtance gélatineuſe qui, étant sèche, reſſemble à de la corne. Il eſt très-aplati, un peu echancré en faux, & ſe termine, de part & d'autre, en un tranchant irrégulier. L'un de ces tranchans eſt garni de ſoies qu'on compare aux crins du cheval, & s'applique verticalement ſur la langue; l'autre n'eſt point frangé & s'inſère dans la ſubſtance du palais. A ſa baſe, le fanon a plus d'épaiſſeur; il n'eſt point appuyé immédiatement ſur l'os qui paſſe au milieu du palais; mais ſur une ſubſtance blanche & ferme dont cet os eſt recouvert & qu'on compare à celle des gencives. On peut voir la figure latérale d'un fanon de la *Baleine à bec*, *pl.* 4, *fig.* 4. Le bout ſupérieur P repréſente la partie du fanon qui correſpond au contour de la mâchoire, & les barbes qui paroiſſent à l'extérieur; la baſe B déſigne l'extrémité inférieure qui s'appuie ſur l'os du palais; les deux lettres CC indiquent les extrémités de la ſubſtance blanche, où s'inſère la baſe du fanon; les lettres SS déſignent enfin la matière charnue qui recouvre l'os ſitué au milieu du palais. J'ai fait auſſi graver ſur la planche déjà indiquée, *fig.* 5, pluſieurs fanons réunis enſemble. Dans la *Baleine à bec*, ils ſont éloignés les uns des autres d'un quart de pouce; dans la *Baleine-Franche*, la diſtance qui les ſépare eſt plus conſidérable. Si on ſe rappelle que la mâchoire ſupérieure de la *Baleine* eſt ovale, & que les fanons ſont ſitués, de part & d'autre, ſur des rangées parallèles & tranſverſales, on concevra facilement que les plus longues de ces lames occupent le milieu de la longueur du palais, & qu'il y en a de plus courtes aux deux extrémités, c'eſt-à-dire, au bout du muſeau & à l'entrée du goſier: les unes & les autres ne tombent pas perpendiculairement ſur l'os du palais; elles ſont un peu inclinées en arrière. Les plus longs fanons ont ſouvent quinze pieds de longueur; ils ſont larges d'environ quinze pouces à leur baſe & épais de douze à treize lignes. Les poils qui les terminent diminuent auſſi de longueur à meſure qu'ils s'éloignent des bords de la mâchoire; de ſorte que par cette diſpoſition, le palais préſente une ſurface qui reſſemble à la peau d'un animal, couverte d'un poil rude.

ACCROISSEMENT ET DÉPÉRISSEMENT DES FANONS. Selon les remarques de M. Hunter, la

la manière dont ſe fait le développement des fanons eſt très-curieuſe, & offre une analogie parfaite avec celui des cheveux ou avec la formation de la corne des animaux. J'ai déjà dit que les fanons ne ſont pas attachés immédiatement à l'os du palais, mais à une ſubſtance blanche qui imite celle des gencives : c'eſt auſſi au milieu de cette ſubſtance que le fanon ſe développe, de la même manière à peu près que cet accroiſſement a lieu dans la corne du taureau ou dans la dent qui eſt encore renfermée dans ſon alvéole. Le fanon étant creux à la baſe où il eſt attaché, le premier degré de ce développement commence dans l'intérieur de cette cavité : il s'y forme un noyau qui paſſe dans le centre & qui s'accroît ſucceſſivement par en haut ; & tandis que les fanons ſe prolongent par un accroiſſement graduel & ſucceſſif, les lames intermédiaires qui les ſéparent ſe développent & croiſſent dans la même proportion : elles s'étendent également depuis la ſubſtance blanche qui recouvre l'os du palais, juſques ſur le contour de la mâchoire. L'uſage de ces lames intermédiaires conſiſte à renforcer les fanons & à les aſſujettir dans leur place. Nous avons indiqué la manière dont ſe fait ce développement, *pl.* 4, *fig.* 6. Le prolongement exprimé par la lettre A repréſente la couche du milieu du fanon, qui eſt formée par le noyau qui paſſe dans le centre : les barbes ſont attachées à l'extrémité de cette couche. L'eſpace indiqué par la lettre B exprime l'accroiſſement des lames intermédiaires, qui ſont produites auſſi par la ſubſtance blanche SSSS. Les deux lignes verticales C déſignent un autre fanon qui n'eſt pas encore développé ; & les deux lignes horizontales D marquent la baſe ſur laquelle le fanon eſt appuyé, & qui eſt adhérente à l'os du palais.

Il réſulte de ce que nous venons de dire, qu'on doit diſtinguer trois parties dans la formation de chaque fanon, le noyau qui eſt au centre, les couches extérieures qui le recouvrent, & les lames intermédiaires qui les ſéparent. Ces parties, quoique poſées ſur la même baſe, formées dans le même temps, & ne faiſant qu'un ſeul corps, ne dépériſſent pas enſemble ni de la même manière. Le noyau qui ſe développe dans le centre du fanon, & qui produit les barbes à ſon extrémité ſupérieure, dure beaucoup plus long-temps. Il n'en eſt pas de même de l'enveloppe extérieure du fanon. Auſſi-tôt qu'elle eſt parvenue à une certaine longueur, elle ſe caſſe ; mais les franges ſubſiſtent après ſon dépériſſement. Lorſque les lames intermédiaires ont atteint le bord de la mâchoire ſupérieure, la ſubſtance dont elles ſont compoſées s'amollit & tombe dans un état de diſſolution ſemblable, à celui qu'éprouve la vieille épiderme de la plante des pieds, après qu'elle a été détrempée dans l'eau.

La ſtructure des fanons, quelque extraordinaire qu'elle paroiſſe, eſt néanmoins conforme à l'organiſation de la *Baleine* & à ſa manière de vivre. Je ne déciderai pas cependant ſi elle a été ainſi conformée, parce qu'elle étoit deſtinée à ſe nourrir de vers & d'inſectes ; ou bien ſi elle a adopté ces alimens, parce qu'elle avoit reçu de la nature cette ſingulière conformation ; j'obſerverai uniquement qu'il règne une grande analogie entre la conſtruction de ſa bouche & ſes habitudes actuelles. Les petits vers ou inſectes dont elle ſe nourrit, ſeroient comme perdus dans une gueule d'une capacité auſſi monſtrueuſe, ſi toute la ſurface du palais n'étoit couverte de lames tranchantes, qui ſont l'office des dents pour la trituration des alimens. Les poils qui garniſſent les fanons concourent encore merveilleuſement à cette fin, puiſqu'ils ſervent, non ſeulement à empêcher que les lèvres & la langue ne ſoient coupées par le tranchant de ces lames ; mais encore à prendre & à contenir comme dans un filet, les animaux que la *Baleine* attire pour faire ſa nourriture & qu'elle écraſe entre ces lames.

Les hommes à leur tour ont auſſi approprié à leur uſage les fanons de la *Baleine*. Les grands, qui ſont ſitués ſur le milieu de la longueur de la mâchoire, ſervent à faire des buſcs, à garnir les corps des femmes, à monter des parapluies, des éventails, à faire des canes légères & des baguettes de bedeaux. Les petits, qui garniſſent le devant & le derrière de la gueule, ſont employés pour la garniture des corps des enfans & pour faire de petits ouvrages ; mais comme ils ſont très-minces & qu'ils ne peuvent donner de grands profits, les pêcheurs les négligent ordinairement.

FORME ET ACCROISSEMENT DES DENTS. Il n'y a que les eſpèces qui compoſent le genre des *Baleines*, qui ſoient dépourvues de dents. Les *Monodons*, les *Cachalots*, & les

Dauphins en ont plus ou moins ; les premiers ſeulement à la mâchoire ſupérieure ; les ſeconds à celle de deſſous ; & les troiſièmes à l'une & à l'autre. Mais ce qu'il y a de particulier dans cette claſſe, c'eſt que, quoique les dents varient ſuivant la diverſité des genres & même ſelon la différence des eſpèces, elles ſont toutes également conformées dans le même individu : ainſi celles qui ſont ſituées ſur le devant de la mâchoire d'un cetacé quelconque, ſont ſemblables à celles qui occupent l'entrée du goſier. Quelques eſpèces de *Cachalots* offrent une exception à cet égard, puiſque, ſelon l'obſervation de M. Otho Fabricius & les remarques que M. Chappuis a faites ſur les *Cachalots* échoués en Bretagne en 1784, la mâchoire ſupérieure eſt garnie, de diſtance en diſtance, de petites dents émouſſées, aplaties, & aſſez ſemblables aux machelières des quadrupèdes.

On peut indiquer en général quelle eſt la forme des dents des cetacés. Les *Monodons* ont une ou deux dents inſérées horizontalement ſur le devant de la mâchoire ſupérieure ; elles ſont longues d'environ ſix ou ſept pouces, & contournées en ſpirale. Une eſpèce particulière, décrite dans la *Faune de Groenland*, a ces deux dents très-courtes & recourbées. La plupart des *Cachalots* ont la mâchoire inférieure armée de dents en forme de côte, longues de ſept ou huit pouces, & plus ou moins recourbées au ſommet. Dans la famille des *Dauphins*, les dents ſont minces, tantôt coniques, tantôt cylindriques, quelquefois tranchantes ou aplaties, & ſouvent émouſſées.

M. Hunter, qui a obſervé avec beaucoup de ſoin les dents des cetacés, prétend qu'elles ne ſe développent pas de la même manière que celles des autres animaux. « Dans les » quadrupèdes, dit-il, les dents croiſſent » dans la mâchoire & s'élèvent avec la gen» cive qui en recouvre toute la baſe ; dans » les cetacés au contraire, la dent paroît toute » formée dans l'alvéole ; & quand elle » s'alonge, elle s'enfonce dans la gencive, » au lieu de pouſſer en dehors. Dans la » plupart des poiſſons & même dans les » quadrupèdes, la mâchoire ſe prolonge en » avant, & le nombre des dents augmente » vers l'extrémité antérieure, à meſure que » l'animal grandit & ſe développe ; dans les » cetacés au contraire, le prolongement de » la mâchoire ſe fait vers la partie poſtérieure, » & le nombre des dents s'accroît vers le go» ſier, à proportion que l'animal prend ſon » accroiſſement. De là vient que dans le » *grand Cachalot* les alvéoles ſont d'autant » plus profondes, qu'elles s'approchent da» vantage du bout du muſeau ».

Langue. Dans les cetacés, qui ſont privés, juſqu'à un certain point, de l'uſage de la voix, la langue n'eſt qu'une ſubſtance molle, graiſſeuſe, ſpongieuſe, & plus ou moins ſuſceptible de mouvement. Une des principales fonctions de cet organe étant de ſervir à la maſtication & à la déglutition des alimens, il étoit néceſſaire qu'il fût mobile, en raiſon de la difficulté que l'animal éprouve pour ſaiſir ſa proie ou pour l'avaler. Ainſi dans la *Baleine-Franche*, qui prend ſa nourriture en ouvrant ſimplement la gueule, & qui l'écraſe ſans peine ſous le tranchant de ſes lames de corne, la langue conſiſte en une groſſe maſſe de graiſſe dépourvue de muſcles & preſque immobile. Dans les *Cachalots*, qui ont la gueule ſur la partie inférieure de la tête & qui ſont obligés de ſe retourner pour ſaiſir leur proie, dans les *Dauphins*, dont l'ouverture de la gueule eſt peu ſpacieuſe, la langue eſt garnie de muſcles qui la rendent plus forte & plus active.

Yeux. Les obſervations que j'ai recueillies ſur la ſtructure des yeux des cetacés, ſont d'autant plus précieuſes, qu'elles ont été faites ſur des animaux qu'on voit très-rarement, & qu'elles exigent une infinité de connoiſſances qu'il eſt difficile de trouver réunies dans un Obſervateur. Les meilleures que nous ayons en ce genre ſe trouvent dans le volume des *Tranſactions philoſophiques*, *année* 1787 : nous en ſommes redevables à M. Hunter. Suivant ce ſavant Anatomiſte, les yeux des cetacés ont à peu près la même conformation que ceux des quadrupèdes : on ne remarque à cet égard que quelques légères différences. Ne vivant point habituellement dans l'eau & étant obligés de venir ſouvent à la ſurface pour reſpirer, leurs yeux ſont entourés de paupières qui ont peu de mouvement ; elles ne ſont pas à la vérité compoſées d'une membrane cellulaire ni auſſi détachée que celle du bœuf & de l'éléphant ; mais d'une peau graiſſeuſe comme celle du corps. Les muſcles, deſtinés au mouvement des paupières, ſont longs & très-forts ; ils

prennent leur origine dans la tête, autour du nerf optique. On peut les diviſer en quatre; le ſupérieur, l'inférieur, & un à chaque angle. Outre ces quatre muſcles, il y en a encore deux autres beaucoup plus grands qui enveloppent le nerf optique.

La *tunique conjonctive*, à l'endroit où elle forme le pli des paupières, eſt toute couverte de petits corps glanduleux, percés dans le milieu & diſpoſés circulairement. Il ſuinte de ces mamelons une mucoſité ſemblable à celle qu'on trouve dans les yeux de la *tortue* & du *crocodile*. Ces mamelons ſuppléent aux fonctions de la glande lacrymale, qui n'a ni points, ni conduit dans aucune eſpèce de cette claſſe.

La *ſclérotique* entoure tout le globe de l'œil, qui ſe partage en deux hémiſphères; l'un antérieur, & l'autre poſtérieur. Le poſtérieur forme une ellipſe, dont le grand axe avoit deux pouces trois lignes dans la *Baleine à bec*; & le petit axe, deux pouces & un huitième. La *ſclérotique* eſt fort épaiſſe ſur l'émiſphère poſtérieur: là, elle paroît compoſée de fibres tendineuſes, mêlées de cartilages qui donnent cependant paſſage à quelques vaiſſeaux. A meſure que cette membrane s'approche de la *cornée*, elle diminue graduellement d'épaiſſeur, & devient enfin mince & tranſparente.

La *cornée* a auſſi la figure d'une ellipſe un peu alongée. La *corhoïde* imite celle du bœuf; ſa ſurface interne eſt d'une couleur argentine, marquée d'un point noir qui, paſſant ſur la *couronne ciliaire*, s'étend juſques dans l'intérieur de l'iris.

La *rétine* & le *criſtallin* ne diffèrent preſque pas de ceux des quadrupèdes. L'*humeur vitrée* eſt adhérente à la *rétine*, vers l'entrée du nerf optique, dont la longueur eſt très-conſidérable, & proportionnée à la largeur de la tête.

En général, tout ce que nous avons dit ſur la conformation de l'œil des poiſſons, peut s'appliquer aux cetacés. Les humeurs, les membranes, & les muſcles qui entrent dans la ſtructure de ces organes, ſont les mêmes de part & d'autre; & en outre, les individus qui compoſent ces deux claſſes, vivent dans le même élément.

EVENTS. Les cetacés, comme tous les animaux terreſtres, ont des ouvertures qui ſervent en même temps de paſſage à l'air qu'ils reſpirent, & communément d'organes à l'odorat. Ces canaux, qu'on nomme *évents*, partent de l'entrée du goſier, parcourent plus ou moins obliquement l'intérieur de la tête, & viennent aboutir ſur le ſommet, tantôt ſéparés en deux orifices, tantôt réunis en un ſeul. Dans la famille des *Baleines*, ces deux tubes hydrauliques, après avoir traverſé obliquement les os du crâne, ſortent, l'un à côté de l'autre, ſur le milieu de la partie ſupérieure du muſeau, où ils forment deux gros tubercules. Dans les genres des *Monodons*, des *Cachalots*, & des *Dauphins*, les évents, quoique ſéparés en deux canaux dans l'intérieur de la tête, ſe réuniſſent dans la partie membraneuſe qui recouvre le ſommet, & ne forment qu'un ſeul orifice, dont la poſition varie ſelon la diverſité des familles. On peut voir ces différentes directions ſur la *pl.* 1re., *fig.* 1 & 2. L'évent des *Monodons* eſt déſigné par les deux lignes ponctuées AMBm (fig. 1); il va aboutir derrière le ſommet de la tête. Celui des *Dauphins* ſuit les lignes ponctuées ACBC (fig. 1), & s'ouvre ſur le ſommet de la tête, au deſſus des yeux. Les deux évents des *Baleines* ſont marqués par les lignes ponctuées ADBE (fig. 2), & aboutiſſent vers le milieu du muſeau. Celui des *Cachalots* ſuit la direction des lignes ponctuées AFBG (fig. 2), & ſe prolonge juſqu'à l'extrémité antérieure du muſeau.

Ces tubes ont leurs parois revêtues intérieurement de cartilages, parſemées de glandes, & couvertes de rides ſur toute leur longueur. La conformation intérieure de ces organes, leur direction, & la place qu'ils occupent ſont très-analogues à l'uſage auquel ils ont été deſtinés: ils ſont fermés à l'entrée du goſier par la réunion de la glotte & de l'épiglotte, afin que le fluide ne puiſſe pas pénétrer ſur les poumons; & ils occupent la partie la plus élevée du corps, afin qu'ils ſoient à découvert auſſi-tôt que le cetacé paroît ſur la ſurface pour reſpirer: car, quoique ces animaux puiſſent reſter quelque temps ſous l'eau, à cauſe de la circulation du ſang, qui, ſans paſſer par les poumons, eſt établie par la communication des veines avec les artères, il eſt néanmoins certain qu'ils périroient, ſi l'air leur manquoit abſolument. C'eſt ce qui arrive à l'égard des individus qui tombent dans les filets. S'ils ne peuvent ſe débarraſſer ou ſi le pêcheur tarde trop longtemps à les relever, ils meurent d'aſphixie.

J'ai dit que les évents ſervent communément d'organes à l'odorat. En effet, dans les *Baleines*, les *Monodons*, & les *Cachalots*, il n'y a point de narines extérieures, & les nerfs olfactifs ſe trouvent en quantité dans la cavité des évents. Les *Dauphins* ſont les ſeuls animaux connus dans cette claſſe, qui aient deux petites ouvertures à l'extrémité du muſeau, pour recevoir les ſenſations de l'odorat.

Oreilles. Cet organe dans les cetacés offre la même ſtructure que celui des quadrupèdes; on y découvre une ouverture extérieure, la membrane du tympan, le tube d'Euſtache, le tympan, & les autres petits os qu'on trouve dans l'oreille du taureau. Il y manque ſeulement le cartilage extérieur qui forme l'entonnoir; cette partie, en oppoſant une réſiſtance continuelle au fluide, eût retardé la viteſſe de l'animal. Tout l'appareil qui ſe préſente à l'extérieur, conſiſte donc en un orifice preſque imperceptible, ſitué derrière les yeux. Ce tuyau, qui pénètre, en ſerpentant, dans l'intérieur de la tête, ſe prolonge enſuite un peu obliquement juſqu'à la membrane du tympan, où il ſe termine: il eſt compoſé, dans toute ſa longueur, de cartilages réunis enſemble par une membrane cellulaire, ſuſceptible d'extenſion & de contraction; c'eſt ſans doute afin qu'il puiſſe s'alonger ou ſe raccourcir à meſure que l'animal devient plus ou moins gras.

Blanc de Baleine. Toutes les eſpèces qui compoſent la famille des *Cachalots*, renferment dans la vaſte capacité de leur tête une quantité plus ou moins grande de matière blanche comme de la bouillie. Cette ſubſtance, connue ſous le nom de *blanc de Baleine*, & qu'on appelle encore improprement *ſperme de Baleine*, eſt contenue dans deux compartimens inégaux qui rempliſſent l'intérieur de la tête, l'un en deſſus & l'autre en deſſous; ils ſont ſéparés par une membrane très-nerveuſe, placée horizontalement depuis le bout du muſeau juſqu'à la nuque. Les canaux hydrauliques traverſent obliquement ces deux chambres. La plus haute eſt environnée en deſſus & par les côtés, de l'enveloppe de la tête; ſavoir, de la peau, d'une couche de graiſſe de quatre doigts d'épaiſſeur, & d'une membrane entrelacée de nerfs auſſi gros que des ficelles. Le *blanc de Baleine* qu'on trouve dans ce compartiment eſt en moindre quantité, mais d'une qualité ſupérieure; on en retire environ ſept petits tonneaux d'huile. Immédiatement au deſſous de cette première chambre, il y en a une autre dont la baſe eſt appuyée ſur le palais, & qui a ſouvent depuis quatre juſqu'à ſept pieds & demi de hauteur, ſelon la groſſeur de l'animal. Le *blanc de Baleine* qu'elle contient eſt raſſemblé, comme celui de la chambre ſupérieure, dans des cellules ligamenteuſes, ſemblables à la pellicule intérieure d'un œuf, dont les partitions ſont perpendiculaires: Cette chambre fournit environ onze petits tonneaux d'huile. A meſure qu'on en retire le *blanc de Baleine*, il eſt auſſi-tôt remplacé par celui du canal de la moelle épinière qui vient s'y décharger. Cette veine, qu'on nomme *ſpermatique*, eſt groſſe, près de la tête, comme la cuiſſe d'un homme; & ſe diviſant enſuite en une infinité de petits vaiſſeaux, elle tranſmet cette ſubſtance juſques aux extrémités du corps. Quand on extrait le *blanc de Baleine*, il eſt dans un état fluide; mais il ſe coagule à meſure qu'il ſe refroidit: il reſſemble alors, dit M. Hunter, à la ſubſtance interne du melon d'eau. On a remarqué que lorſqu'il eſt mêlé avec l'huile, il ſe fond à un moindre degré de chaleur que quand il eſt ſeul: voilà peut-être pourquoi il reſte fluide dans le corps du *Cachalot*. Tout le monde ſait que le *blanc de Baleine* forme une branche de commerce aſſez conſidérable; mais on lui fait ſubir auparavant une préparation bien ſimple. Après qu'on l'a retiré de la tête du *Cachalot*, on le fait fondre ſur un petit feu, & on le met enſuite dans des formes ſemblables à celles où on jette le ſucre. Lorſqu'il eſt refroidi, & après qu'on en a fait égoutter l'huile, on le retire du moule & on le refond, juſqu'à ce qu'il ſoit bien purifié & très-blanc. On le coupe enfin en écailles, telles qu'on les voit dans le commerce. On fait auſſi uſage en médecine du *blanc de Baleine*, pour le traitement de certaines maladies. « C'eſt un onguent » ſouverain pour les plaies récentes, dit » M. Chappuis; pluſieurs ouvriers, occupés » à dépecer les *Cachalots* échoués dans la » baie d'Audierne, en ont éprouvé l'efficacité, malgré la profondeur de leurs bleſ» ſures ».

Dos. Il n'y a d'autre différence entre le dos des animaux de cette claſſe & celui des poiſſons, que celle qui réſulte de leur grandeur. Dans les uns & dans les autres, cette

partie du tronc eſt tantôt plate, tantôt convexe; quelquefois ronde, & ſouvent amincie en carène. La couleur noire qui domine ordinairement dans les cetacés, eſt plus foncée ſur le dos que ſur les parties inférieures du corps.

Côtés. Toute la ſurface latérale, compriſe entre le dos & l'abdomen, & qui s'étend depuis les nageoires latérales juſqu'à l'origine de la queue, eſt plus ou moins convexe, ſelon la groſſeur de l'animal : ſa couleur s'éclaircit à meſure qu'elle s'éloigne du dos.

Parties de la génération. Si les cetacés ſe rapprochent des poiſſons par quelques reſſemblances, ils s'en éloignent auſſi par des caractères bien plus marqués. Cette différence ſe manifeſte ſur-tout dans la ſtructure des parties de la génération : elles reſſemblent exactement à celles des quadrupèdes.

Le mâle eſt pourvu de deux teſticules, ſitués l'un à côté de l'autre ſur les muſcles abdominaux, & d'un balenas de ſix, ſept, ou huit pieds de longueur, qui ſe renferme dans une eſpèce de fourreau. Ce membre eſt compoſé des mêmes parties que celui des animaux ruminans; on y voit les branches, un corps caverneux, l'urètre, un corps ſpongieux, & pluſieurs muſcles érecteurs & accélérateurs.

La femelle préſente auſſi la même organiſation qu'on remarque dans la vache ou la jument. Si on conſulte la *planche* 4, *fig.* 2, on verra les grandes lèvres déſignées par les lettres LL ; le clitoris par C ; le méat urinaire par M ; le vagin par V ; l'anus par A.

Mamelles. Les femelles des cetacés ont de part & d'autre, vis-à-vis les parties de la génération, une mamelle deſtinée à allaiter leurs petits (pl. 4, fig. 7, m). Ce ſont deux corps conformés en manière de cône, & placés dans un ſillon formé par la couche extérieure de graiſſe & les muſcles abdominaux (pl. 4, fig. 7, ss). Ces deux mamelles, qui ne dépaſſent preſque pas le ſillon avant l'accouplement, ont dix ou douze pouces de longueur & un pied de diamètre, lorſque la mère nourrit ſes petits. J'ai fait graver la figure intérieure & extérieure de ces ſillons (pl. 4, fig. 8, 9, & 10.) Au milieu du mamelon, on diſtingue un orifice qui pénètre dans l'intérieur de la mamelle ; il reçoit dans ſa longueur une infinité de petits vaiſſeaux, qui diffèrent entre eux par leur longueur & par leur direction. Les parties latérales du ſillon, où la mamelle eſt renfermée, ſont plus lâches que le reſte de la peau. On y trouve encore des plis diſpoſés tranſverſalement ; c'eſt ſans doute afin que la mamelle puiſſe ſe détendre pendant l'allaitement & céder avec plus de facilité à la ſurabondance du lait.

Ambre gris. On a donné ce nom à une ſubſtance légère, graſſe, opaque, aſſez ſouvent d'une couleur cendrée, & parſemée de paillettes blanchâtres ou noires : elle s'amollit à la chaleur, & devient onctueuſe & odoriférante ; mais cette odeur ſe développe plus puiſſamment encore, lorſqu'elle eſt mêlée à une petite quantité d'autres aromates. Les Naturaliſtes ne ſont pas d'accord ſur la nature & l'origine de cette ſubſtance, dit M. Valmont de Bomare ; les uns prétendent que c'eſt l'excrément de la *Baleine* ; les autres, que c'eſt une fiente d'oiſeaux. Ceux-ci diſent que c'eſt de la cire & du miel digérés & cuits par le ſoleil & le ſel marin ; ceux-là penſent que c'eſt une eſpèce de bitume qui coule du ſein de la terre dans les eaux de la mer, où il ſe condenſe & s'agglutine. Enfin il y a des Auteurs qui croient que c'eſt le produit du *Cachalot* que nous avons appelé *Trumpo*, & que ſon origine & ſa formation ſont à peu près ſemblables à celles du muſc. Ce ſentiment eſt appuyé ſur des faits qui le rendent très-probable. On a trouvé dans quelques individus, qu'on a ouverts, notamment dans celui qui échoua près de Bayonne en 1741 ; on a trouvé, dis-je, l'*ambre gris* ſous la forme de boules de trois à douze pouces de diamètre. Elles peſoient depuis une livre & demie juſqu'à vingt, & étoient renfermées dans une bourſe ovale de trois à quatre pieds de long, ſur deux ou trois de large, ſuſpendue directement au deſſus des teſticules : elle ſe terminoit en deux tuyaux, dont l'un alloit, en ſe rétréciſſant, juſqu'au balenas ; l'autre venoit des reins & aboutiſſoit à l'autre extrémité. Cette bourſe étoit preſque remplie d'une liqueur jaune, moins épaiſſe que l'huile, & dont l'odeur étoit encore plus forte que celle qui s'exhale des boules d'*ambre*, qui nagent dans ce fluide. Chaque boule étoit compoſée de couches concentriques, ſemblables à celles de l'oignon : il n'y en a jamais plus de quatre dans une bourſe. On en a vu une qui peſoit vingt livres, mais elle étoit ſeule.

Digitized by Google

On ajoute encore qu'on ne les trouve que dans les *Cachalots* vieux & dans les mâles ſeulement. Suivant l'opinion de quelques Savans, la bourſe eſt la veſſie de l'urine; & les boules qu'elle contient ſont une concrétion des particules huileuſes & puantes du fluide qu'elle renferme. Mais d'où viennent ces gros morceaux d'*ambre* qu'on trouve quelquefois ſur les bords de la mer des Indes, auprès des iles Moluques, des Maldives, de Madagaſcar, & ſur les côtes d'Afrique? D'où venoit cette grande maſſe du poids de cent quatre-vingt-deux livres, que la Compagnie des Indes orientales de Hollande avoit achetée du Roi de Tidor onze mille écus? Et cette autre du poids de cent vingt-cinq livres, que la Compagnie des Indes de France expoſa à la vente de l'Orient en 1755? D'où venoit enfin cet autre morceau que poſſédoit un riche Négociant de Marſeille, & qui, au rapport de M. de Bomare, fut vendu cinquante-deux mille livres? Un *Cachalot* eſt-il en état de produire une boule d'un volume ſi conſidérable?

Les divers mélanges qu'on trouve fréquemment dans les boules d'*ambre*, ces petits corps noirs pointus qui reſſemblent à du verre, à des fragmens de coquilles, ou à des becs d'oiſeaux, ſemblent annoncer que cette ſubſtance eſt produite par une autre cauſe que celle que nous venons d'aſſigner. Mais on répond à toutes ces objections, en diſant que ces globules, détachés du corps de l'animal après ſa mort, ſe ſont revêtus des dépouilles des oiſeaux, des teſtacés, ou des poiſſons, en roulant dans la mer ou ſur les rivages. On peut encore conjecturer, à moins qu'on n'ait des preuves déciſives, qu'on a fait fondre pluſieurs boules enſemble, pour en compoſer ces maſſes extraordinaires qu'on a vues en différens temps. Enfin il faut conclure de tout ce que je viens de dire ſur l'*ambre gris*, qu'on en a trouvé dans le corps de pluſieurs *Cachalots-Trumpo*; mais qu'on ne ſait point encore ſi cet animal eſt le ſeul qui en produiſe.

QUEUE. Cette partie du corps, qu'on confond preſque toujours avec la nageoire qui la termine, prend ſon origine à l'ouverture de l'anus, & finit où la nageoire commence; elle eſt ordinairement ronde, très-mince relativement à la grandeur du tronc, & garnie intérieurement de muſcles forts & vigoureux. C'eſt dans cette partie que réſide la principale force de l'animal.

NAGEOIRES. Les cetacés, comme les poiſſons, n'ont point de pieds & ne peuvent ſe mouvoir que par le moyen des nageoires; d'où il ſuit que ces membres, qui ſont deſtinés à ſupporter le poids de l'animal, & à le tranſporter d'un lieu dans un autre, devroient augmenter en nombre & en volume, à raiſon de la maſſe du corps; cependant le contraire arrive à l'égard des cetacés. Les plus groſſes *Baleines*, celles qui ont cent pieds de longueur, n'ont que trois nageoires; tandis que le *merlan*, qui n'a pas un pied de longueur, en a neuf: mais la nature, dont les reſſources ſont infinies, a compenſé le défaut des nageoires par une ſurabondance de graiſſe. Cette ſubſtance, ſpécifiquement plus légère que l'eau, allège le poids du corps, & le met en équilibre avec cet élément. La plus foible puiſſance ſuffit alors pour lui donner le mouvement progreſſif.

NAGEOIRES LATÉRALES. Si l'on conſidère ces nageoires quant à leur forme extérieure, on voit qu'elles ſont abſolument ſemblables à celles des poiſſons. Ce ſont deux ſaillies plates, un peu échancrées en faux, ovales ou arrondies, qui paroiſſent deſtinées à établir l'équilibre entre la tête & le tronc, à produire divers petits mouvemens à droite & à gauche, & à favoriſer l'aſcenſion du cetacé, lorſqu'il veut s'élever à la ſurface de l'eau; mais quand on examine leur conformation intérieure, on y découvre une différence bien grande. Dans les poiſſons, les nageoires pectorales ſont compoſées de rayons réunis enſemble par des membranes; dans les cetacés, on trouve, à la place de ces rayons, des os articulés & figurés comme ceux de la main & des doigts de l'homme, revêtus de muſcles & de beaucoup de chair tendineuſe, & enfin recouverts d'une peau épaiſſe, ſemblable à celle qui enveloppe le reſte du corps. On peut voir les os des nageoires latérales du *Dauphin*, planche 9, figure 3.

NAGEOIRE DU DOS. On ne trouve pas toujours de nageoire ſur le dos des cetacés. La *Baleine-Franche* & le *Nord-Caper* en ſont abſolument dépourvus. Dans d'autres eſpèces, il y a, à la place d'une nageoire proprement dite, une ou pluſieurs excroiſſances d'une forme tantôt conique, tantôt triangu-

faire, diſpoſées ſur la partie ſupérieure du tronc.

NAGEOIRE DE LA QUEUE. La poſition de cette nageoire forme un des principaux caractères diſtinctifs de cette claſſe. Au lieu d'être verticale comme celle des poiſſons, elle eſt ſituée horizontalement, & compoſée de deux lobes ovales ou échancrés, dont le jeu imite celui d'une rame de bateau, & dont les inflexions répétées donnent à l'animal le mouvement progreſſif.

PEAU. Les tégumens qui recouvrent le corps des cetacés conſiſtent dans l'épiderme & dans la peau. L'épiderme eſt l'enveloppe la plus extérieure; c'eſt lui qui donne la couleur au cetacé, & qui reçoit les premières impreſſions des corps étrangers. Il reſſemble aſſez à la première peau de la plante des pieds dans l'eſpèce humaine; ſon tiſſu eſt compoſé de pluſieurs couches qui ſe déchirent ſucceſſivement par la putréfaction. La couche la plus interne eſt ordinairement dure & épaiſſe; dans le *grand Cachalot*, elle préſente une ſurface veloutée; dans quelque autres eſpèces, elle eſt rude & raboteuſe, à cauſe de l'innombrable quantité de pores dont elle eſt revêtue.

La peau proprement dite ſe trouve par deſſous l'épiderme, & termine la membrane cellulaire du corps; elle eſt ſeulement plus unie, plus ſerrée, & beaucoup plus compacte. Ce changement dans la texture de cette membrane ſe fait quelquefois par une gradation ſi peu marquée, qu'il n'eſt pas poſſible de déterminer alors les limites qui ſéparent la peau de la membrane. Cela a lieu principalement dans la *Baleine-Franche*, qui eſt plus chargée de lard; au lieu que dans les eſpèces maigres, les cellules intermédiaires étant dépourvues de graiſſe, on aperçoit plus diſtinctement la ſéparation de ces deux ſubſtances. Dans cette claſſe, comme dans celle des quadrupèdes, la peau eſt très-épaiſſe, & beaucoup plus ſur certaines parties que ſur d'autres; car elle eſt deſtinée à ſervir tout à la fois de défenſe & de tégument à l'individu. La grande quantité de graiſſe dont elle eſt ſurchargée, la rend en général très-peu ſuſceptible de contraction & de dilatation. Cette qualité ſeroit ſans doute nuiſible au mouvement progreſſif & retarderoit la viteſſe du corps; mais ſur les parties où le mouvement devient plus néceſſaire, comme aux paupières, à l'articulation des mâchoires, aux parties de la génération, autour des mamelles, la peau eſt beaucoup plus flexible. Ce degré de flexibilité augmente encore conſidérablement ſur la poitrine de trois eſpèces connues. Le *Rorqual*, la *Jubarte*, & la *Baleine à bec* ont le deſſous de la partie antérieure du corps très-élaſtique & couvert de plis, depuis le bout de la mâchoire inférieure juſqu'au nombril. On ne connoît pas encore l'uſage de cette conformation particulière; ce n'eſt pas certainement pour donner à la poitrine la facilité de ſe dilater, puiſque ſon volume eſt preſque invariable. Ne pourroit-on pas conjecturer que cette peau ſe gonfle & ſe remplit d'air au gré de l'animal, lorſqu'il veut reſter longtemps ſur la ſurface de l'eau?

SENS. Il y a dans tous les animaux des ſens qui paroiſſent indépendans des corps intermédiaires; leur impreſſion ſe communique toujours par l'application immédiate de l'objet ſur les organes de l'animal, ſans le concours d'aucun milieu environnant: tels ſont les ſens du goût & du toucher. Il en eſt d'autres au contraire, qui dépendent abſolument du milieu intermédiaire. Les organes de l'odorat, par exemple, ne reçoivent la ſenſation qu'autant que l'air tranſmet les parties odoriférantes. Le ſon ne ſe fait entendre que lorſque le tympan reçoit la vibration des molécules de l'air; & les yeux ne reçoivent l'impreſſion des objets, qu'après que les rayons viſuels ont ſubi pluſieurs réfractions dans les différens corps intermédiaires, où ils paſſent avant de parvenir ſur la rétine qui tapiſſe le fond de l'œil. Sous ce rapport, les cetacés doivent offrir de grandes différences, puiſqu'ils vivent dans l'eau, qu'ils reſpirent l'air, & qu'ils participent tout à la fois de la nature des poiſſons & de l'organiſation des quadrupèdes.

SENS DU TOUCHER. J'ai déjà dit, en parlant des poiſſons, que le ſentiment qui réſulte du toucher, dépend en général du contact & de l'application immédiate de la ſuperficie de quelque corps étranger ſur celui de l'animal; & que la ſenſation eſt d'autant plus vive & plus délicate, que les parties du corps ſont plus mobiles, plus flexibles, & plus propres à être appliquées ſur la ſurface de l'objet étranger. D'après ce principe, il eſt certain que le ſens du toucher doit être plus parfait

dans les cetacés que dans les poiſſons. L'épiderme, qui recouvre le corps de ces animaux, eſt uni, liſſe, & garni intérieurement d'une infinité de houpes nerveuſes, qui ſont les organes du ſens. Il n'y a ni écailles, ni tubercules; les deux nageoires latérales ſont compoſées d'os articulés comme la main de l'homme. Par le moyen de ces membres, l'animal peut embraſſer les corps étrangers, & juger diſtinctement de leur forme & de leur grandeur. La langue, dans cette claſſe d'animaux, n'eſt pas ſeulement deſtinée à être l'organe du goût, elle eſt encore d'un grand uſage pour la perfection de ce ſens: ſon extenſion hors de la gueule, ſa flexibilité, la fineſſe de la peau qui la recouvre, la rendent propre à recevoir l'impreſſion du toucher. Il ſemble donc que dans les cetacés, le ſens du toucher ſoit plus vif que dans les poiſſons, mais moins parfait que dans les quadrupèdes.

Sens du gout. Si l'on doit juger du ſens du goût dans les cetacés, par la grandeur & la ſtructure de la langue & de la bouche, on ne peut avoir qu'une idée très-favorable ſur la perfection de ce ſens. Preſque tous les individus de cette claſſe ſont pourvus d'une groſſe langue ſpongieuſe, qui remplit l'intérieur de la gueule: de plus, la voûte du palais & le bord des alvéoles ſont parſemés d'une multitude de pores qui abſorbent les matières ſavoureuſes, & les conduiſent juſques dans les papilles nerveuſes, où elles excitent leur impreſſion.

Sens de l'odorat. Il n'eſt pas auſſi aiſé de prononcer ſur le ſens de l'odorat. Dans les *Dauphins*, les organes extérieurs de ce ſens ſont placés ſur la partie antérieure du muſeau; on y voit deux petites ouvertures, garnies à l'intérieur d'un filament long de cinq ou ſix lignes, recourbé au ſommet, & appuyé ſur une eſpèce de réſeau nerveux, qui s'étend depuis le bout de la mâchoire ſupérieure, juſqu'à la couche de graiſſe qui recouvre cette partie. Klein a encore obſervé trois nerfs qui viennent aboutir dans cette cavité, & il les regarde comme les nerfs olfactifs. Dans les *Baleines*, les *Monodons* & les *Cachalots*, il n'y a point de narines particulières; les canaux hydrauliques ſervent en même temps d'iſſue à l'eau que l'animal aſpire & d'organes à l'odorat. Les parois de ces tubes, au lieu de corps ſpongieux, ſont compoſées de membranes pliſſées qui reçoivent l'impreſſion des parties odoriférantes, ſoit lorſque l'animal eſt enfoncé dans l'eau, ſoit lorſqu'il vient à la ſurface pour reſpirer. Dans l'un & dans l'autre cas, l'air de l'atmoſphère ou celui qui eſt mêlé parmi les molécules de l'eau, ſervent de véhicule aux parties odoriférantes, & agiſſent ſur la membrane qui tapiſſe l'intérieur des évents. M. Camper, qui a diſſéqué pluſieurs *Cachalots* dans l'intention de faire des recherches ſur l'organe de l'odorat, avoue qu'il n'a trouvé dans la contexture des évents que les ramifications de la première branche de la cinquième paire. « Je n'oſerois affirmer, » dit ce ſavant Anatomiſte (1), que ce nerf ſoit » l'olfactif; mais pourquoi ne pourroit-il pas » ſervir à cet uſage, puiſque nous voyons que » la troiſième branche de la cinquième paire » ſert à l'organe du goût »?

Sens de l'ouïe. L'oreille intérieure des cetacés eſt conſtruite, ſuivant M. Hunter, à peu près ſur le même plan que celle des quadrupèdes. Les os, les cavités, les cartilages, les nerfs ſont les mêmes; leur diſpoſition varie ſeulement dans quelques individus. Et de là, il réſulte une différence dans la ſtructure de ces organes, & peut-être même une petite modification dans la ſenſation qu'éprouvent ces animaux: car pour entendre, il ne ſuffit pas que le ſon pénètre dans l'intérieur de l'oreille; il faut encore qu'après avoir parcouru tous les replis & toutes les concavités offenſes, les parties ſonores parviennent juſqu'à la lame ſpirale du limaçon, qu'on doit regarder comme l'organe immédiat de la ſenſation: & comme l'intenſité ou la foibleſſe du ſon dépendent toujours de la quantité des parties ſonores qui frappent la membrane du limaçon, il s'enſuit que la ſenſation ſera d'autant plus vive, que les concavités des parties oſſeuſes ſeront régulières, & propres à réunir dans un foyer ces différens ébranlemens. Ce ſeroit ſans doute ici le lieu d'aſſigner en quoi l'oreille des cetacés diffère de celle des quadrupèdes; mais les Anatomiſtes ne ſont pas encore d'accord ſur ces différences. Les uns diſent qu'il n'y a point de conduits demi-circulaires dans cette famille (2); les autres en admettent (3). Ceux-ci nient l'exiſtence

(1) Lettre de M. Camper, du 28 Janvier 1789.

(2) M. Camper, M. Vicq-d'Azir, *Traité d'anatomie*, 2e. *livraiſ. p.* 33.

(3) M. Hunter, *Obſ. ſur les cetac. Tranſ. philoſ.* 1787.

du

du veſtibule dans les *Cachalots* & les *Dauphins* ; ceux-là en décrivent la forme. Je ſerois porté à croire, que comme les canaux demi-circulaires & le veſtibule ſont un peu moins ou différemment prononcés dans cette claſſe, quelques Anatomiſtes ont conclu qu'il n'y en avoit pas. Dans ce ſens, ils ne diffèrent guère quant au fonds, de ceux qui ont démontré l'exiſtence de ces organes. Quoi qu'il en ſoit, il paroît, par la relation des pêcheurs, que les cetacés entendent d'auſſi loin que les quadrupèdes.

ORGANE DE LA VUE. Nous avons déjà dit que l'organiſation extérieure de l'œil des cetacés préſente une analogie parfaite avec celle des quadrupèdes; nous ſavons auſſi qu'il y a le même rapport entre la tunique choroïde, la rétine, & l'humeur criſtalline; mais comme on n'a point encore obſervé la forme ni la denſité des humeurs, tout ce que nous dirions ſur le ſens de la vue de ces animaux, relativement à celui des poiſſons, ne ſeroit que des conjectures haſardées.

ACCOUPLEMENT ET PORTÉE DES CETACÉS. Il y a deux opinions ſur l'accouplement des *Baleines*. Les pêcheurs de Groenland diſent que le mâle & la femelle ſe laiſſent tomber perpendiculairement ſur leur queue, & que dans cette poſition, ils tiennent la tête hors de l'eau, s'embraſſant étroitement avec leurs nageoires. M. de Saint-Pierre m'a aſſuré avoir vu pluſieurs fois des *Baleines* dans cette ſituation, pendant le cours de ſon voyage à l'île de France. M. Dudley au contraire prétend qu'au moment de l'accouplement, la femelle ſe couche ſur le dos, & qu'elle retient le mâle ſur elle, en repliant les nageoires latérales & celle de la queue. Ces deux ſentimens ne paroîtront pas contradictoires, ſi l'on fait attention qu'on a mal à propos déſigné juſqu'ici ſous le nom de *Baleines*, tous les animaux qui ſont compris dans cette claſſe; & que ſur le nombre des eſpèces qu'on a confondues ſous la même dénomination, il y en a qui diffèrent réellement entre elles par leur forme extérieure, & peut-être même par la manière de s'accoupler. Les pêcheurs conviennent unanimement que lorſque la femelle du *Marſouin* eſt en chaleur, elle ſe renverſe ſur le dos auſſitôt qu'elle voit un mâle de ſon eſpèce, & qu'elle le ſerre entre ſes nageoires latérales. M. Dudley ajoute encore que chaque *Baleine* s'accouple avec un individu de ſon eſpèce ; & que, fidèles l'un à l'autre, ils vivent en ſociété & ne ſe quittent plus. Selon l'opinion la plus probable, l'accouplement n'a lieu que tous les deux ans. La mère porte ſon fœtus, comme la vache, pendant neuf ou dix mois; elle eſt alors plus graſſe, principalement vers le temps où elle doit mettre bas. Elle ne donne qu'un petit à la fois, rarement deux; & c'eſt ordinairement vers le mois d'avril. Le *Baleineau*, lorſqu'il vient de naître, a environ vingt pieds de longueur. On trouva dans le ventre de la *Baleine* qui échoua près de l'île de Corſe en 1620, un fœtus de trente pieds de longueur, qui peſoit quinze cents livres.

Ce que je viens de dire ſur la *Baleine*, peut s'appliquer à la femelle du *grand Cachalot*. Tous les détails que j'ai reçus de la Bretagne, à l'occaſion de trente-un *Cachalots* qui échouèrent au port d'Audierne le 14 mars 1784, annoncent à cet égard une parfaite analogie entre ces deux familles de cetacés. « Ces animaux étoient preſque tous » femelles, dit M. l'Abbé le Coz, & deux » mirent bas ſur le rivage, ce qui fut précédé » par des exploſions bruyantes: l'une donna » deux petits; l'autre un ſeul ». On dit que ces petits faiſoient des efforts pour ſe remettre à flot, & que deux s'élancèrent d'eux-mêmes dans la mer; mais je préſume qu'ils furent enlevés par les vagues. Celui qui reſta ſur la côte étoit très-bien conformé; il n'avoit pas encore de dents dans la gueule. Selon M. Chappuis, ſa longueur étoit de dix pieds ſix pouces.

ALLAITEMENT ET LAIT. Quand on connoît la poſition des mamelles & le beſoin continuel qu'ont les cetacés d'aller à la ſurface de l'eau pour reſpirer, il eſt bien difficile d'imaginer quelle eſt la poſition que prend la femelle pour allaiter ſon petit. Dans tous les cas, les évents de ces deux individus ſe trouvant dans une direction oppoſée, il paroît néceſſaire que l'un ſoit plongé dans l'eau, tandis que l'autre s'élève à la ſurface. Mais les relations des pêcheurs groenlandois expliquent, de la manière la plus ſatisfaiſante, toutes ces difficultés; ils diſent que lorſque la mère veut donner à teter, elle ſe jette de côté ſur la ſurface de la mer, & que le petit s'attache auſſi-tôt à ſa mamelle. Dans cette ſituation, le moindre mouvement du corps, la plus légère

oſcillation procure alternativement à la mère & au petit les avantages de la reſpiration.

Du reſte, le lait eſt fort gras & très-nourriſſant. M. Jenner, qui a goûté celui d'une femelle du *Néſarnak*, qui fut priſe à Berkeley il y a quelques années, aſſure qu'il eſt comme celui de la vache, auquel on auroit ajouté un peu de crême. Les *Baleineaux* tètent pendant un an, dit M. Dudley. Les Anglois les appellent alors *Shorteads* (*Courtes-Têtes*). Ils ſont extrêmement gras & donnent environ cinquante tonneaux de graiſſe : les mères au contraire ſont très-maigres. Lorſqu'ils ont deux ans, on les appelle *Stants* (*Bêtes*), parce qu'ils ſont comme hébêtés après avoir été ſevrés : ils ne donnent alors que vingt-quatre à vingt-huit tonneaux de graiſſe. Après ce temps, on les nomme *Sculfish*, & on ne connoit plus leur âge que par la longueur des barbes qui pendent autour des mâchoires.

ATTACHEMENT DE LA MÈRE POUR SON PETIT. Tous les animaux qui exiſtent ſur la terre ont reçu de la nature ce ſentiment d'amour & de tendreſſe qui les porte à ſacrifier leur tranquillité, & à expoſer même leur vie pour le ſalut des individus auxquels ils ont donné l'être ; & c'eſt de ce penchant ſecret, de cet attachement irréſiſtible que dépend la conſervation des eſpèces. L'animal qui vient de naître eſt trop foible pour ſatisfaire ſes beſoins & pour réſiſter aux ennemis qui l'environnent ; il ſuccomberoit donc bientôt ſi la mère ne venoit à ſon ſecours pour le protéger, le défendre, & pour fournir à ſa ſubſiſtance. Les cetacés rempliſſent fidelement à cet égard le vœu de la nature. Auſſi-tôt que le petit eſt né, la mère ne le perd pas de vue. Dans ces premiers momens où il ne peut pas encore nager, elle l'emporte partout avec elle, le ſerrant tendrement entre ſes nageoires. Dans le mois de février 1764, il parut ſur la côte de Saint-Jean-de-Luz, une *Baleine* qui portoit ſon petit ſur le dos. On harponna le *Baleineau*, qui avoit déjà vingt-cinq pieds de longueur & dix-ſept & demi de circonférence. « On ne croyoit pas » avoir bleſſé la mère avec le harpon ; ce- » pendant, dit M. de la Courtaudière (1), » on s'aperçut qu'en s'enfuyant, elle don- » noit beaucoup de ſang ». Si un ennemi ſe préſente, c'eſt la mère qui ſe met au devant pour le défendre & le protéger. On a vu pluſieurs fois la *Jubarte*, ſi timide d'ailleurs, & prenant très-aiſément la fuite, ſe retourner ſur les pêcheurs qui donnoient la chaſſe à ſon petit, frapper à droite & à gauche avec ſa queue, renverſer leurs canots, & ſauver ainſi ſon *Baleineau*, qu'elle emportoit enſuite entre ſes nageoires. Quels efforts n'a-t-on pas vu faire à la femelle du *Butskopf*, pour remettre à flot ſon petit, qui échoua le 19 ſeptembre dernier ſur les côtes de Normandie ! Cette tendre ſollicitude ne ſe manifeſte pas ſeulement lorſque le petit eſt en danger ; c'eſt un ſentiment habituel & permanent qui agit dans toutes les circonſtances. Si la *Baleine* plonge dans la mer, elle tarde au moins un quart d'heure à reparoître ; mais lorſqu'elle eſt avec ſon petit, elle ſent qu'il ne peut pas reſter auſſi long-temps ſans reſpirer : elle remonte donc plutôt, malgré le danger qui la menace. Il eſt vraiſemblable que cet attachement réciproque de la mère pour ſon petit, qu'elle accompagne toujours & qu'elle ne quitte pas juſqu'à ce qu'il ſoit ſevré, a donné lieu à l'hiſtoire fabuleuſe du *poiſſon conducteur de la Baleine*, qu'on trouve ſi ſouvent répétée dans les ouvrages des Anciens.

NOURRITURE. En recueillant les obſervations des pêcheurs & des Naturaliſtes, il paroit que dans les cetacés, chaque eſpèce a ſes alimens particuliers. En effet, s'ils prenoient tous la même nourriture, la mer, quelle que ſoit ſa population & ſon étendue, ne pourroit déjà plus ſuffire à la ſubſiſtance d'une famille ſi deſtructive.

Suivant M. Otho Fabricius, la *Baleine-Franche* vit principalement de *cancers* & de *planorbes*. On eſt étonné d'apprendre qu'une bête auſſi énorme que la *Baleine* ſe nourriſſe de ſi petits animaux, & qu'elle engraiſſe au point de donner plus de cent vingt milliers de lard ; cependant cette aſſertion paroîtra plus probable, ſi l'on fait attention que ces vers & ces inſectes ſont en ſi grand nombre dans les mers du Nord, qu'en ouvrant ſimplement la gueule, la *Baleine* en engloutit pluſieurs mille à la fois. Linné & pluſieurs autres Naturaliſtes diſent qu'elle ſe nourrit de *méduſes* ; mais cette opinion ne paroît pas vraiſemblable : M. Otho Fabricius n'en a pas entendu parler en Groenland ; & d'ailleurs ces vers n'offrent

(1) Lettre adreſſée à M. Duhamel, *Traité des pêches*, p. 25.

qu'une eſpèce de ſubſtance gélatineuſe, qui ſemble peu propre à produire une grande quantité de graiſſe. « Certaines gens prétendent encore, ajoute M. le Chevalier de Pagès, que » la *Baleine* avale des *polypes* de la groſſeur » d'une fève. L'on m'aſſura qu'elle ſe nourriſſoit d'une petite carnoſité qu'on m'apporta; elle étoit de la groſſeur d'un œuf, » à peu près de la forme du melon; & des » fibres dans ſa longueur, qui en reſſerroient » la ſurface, lui donnoient la forme des côtes » de ce fruit. Certaines fibres rouges, répandues dans toute la carnoſité, lui donnoient » une couleur rougeâtre; le reſte ne me » parut être qu'une matière viſqueuſe. Je » doutai fort qu'une *Baleine* pût s'en nourrir; car l'ayant miſe à ſécher, il ne reſta » preſque rien de ſolide; & l'aliment de la » *Baleine* a certainement un peu de ſolidité, » puiſque ſes excrémens „ couleur de ſafran, » en ont aſſez. Je crus plutôt qu'elle ſe nourriſſoit de *chevrettes*. Un *loup marin* que » l'on prit dans la ſuite, qui en avoit l'eſtomac plein, m'indiqua qu'elles abondoient » au fond de la mer. Les ſanons de la *Baleine* » ſeroient très-propres à les ramaſſer, & aſſez » forts pour les écraſer ».

Le *Nord-Caper* ſe nourrit de *maquereaux*, de *thons*, de *morues*, & de *harengs*. M. de Bréville, Capitaine des vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, a obſervé que quand une *Baleine* de cette eſpèce rencontre un banc de *harengs*, elle frappe l'eau avec ſa queue & la fait bouillonner de manière à étourdir ces poiſſons, & qu'alors elle en fait ſa proie. Willughby a trouvé vingt ou trente *morues* dans un individu de cette eſpèce; & Harrebows raconte que les Iſlandois trouvèrent ſix cents *morues* vivantes, & outre cela, une grande quantité de *ſardines* & quelques oiſeaux aquatiques, dans l'eſtomac d'un *Nord-Caper*, qui, en pourſuivant des poiſſons, s'étoit jeté ſur le rivage. Toutes les autres eſpèces de ce genre ſe nourriſſent de *harengs*, de *ſalmones arctiques*, ou d'*appâts de vaſe*.

Le *Narhwal* choiſit de préférence les *cynoglosſes* & les *actinies*. A la vérité, il n'a point de dents pour ſaiſir ſa proie; mais des Auteurs dignes de foi aſſurent qu'il enfile ces poiſſons avec la dent qui ſort de ſa mâchoire ſupérieure; & qu'après les avoir ainſi ramenés juſques ſur le bord des lèvres, il les ſuce & les détruit en y paſſant continuellement la langue.

Les *Cachalots* donnent la chaſſe aux *phoques*, aux *dauphins*, aux *cycloptères*, & aux *Baleines à bec*. Le *grand Cachalot* pourſuit avec acharnement le *requin*, dont il fait ſa nourriture ordinaire; & cet animal, d'ailleurs ſi formidable, eſt ſaiſi d'une telle frayeur à la vue de cet ennemi terrible, qu'il va ſe cacher dans la terre ou ſous le ſable, pour ſe ſouſtraire à ſa dent meurtrière: quelquefois, ſe voyant aſſailli de toutes parts, il ſe précipite à travers les rochers, & ſe frappe avec tant de violence, qu'il ſe donne lui-même la mort; tant eſt grande la terreur dont il eſt pénétré! Cet effroi va même ſi loin, ajoute M. Otho Fabricius, que ce *chien de mer*, qui recherche avec tant d'avidité le cadavre des autres cetacés, n'oſe pas même s'approcher de celui du *grand Cachalot*.

Le *Cachalot-Microps* n'attaque guère que les *phoques*, qui prennent la fuite auſſi-tôt qu'ils l'ont aperçu: les uns gagnent avec précipitation le rivage; les autres grimpent ſur les glaçons. Alors, ſi le *Cachalot* eſt ſeul, il ſe cache ſous les glaces, & attrappe les *phoques* à meſure qu'ils redeſcendent dans l'eau; & lorſqu'il y a pluſieurs *Cachalots* réunis, ce qui arrive communément, ils entourent le glaçon, le renverſent, & ſe faiſiſſent de leur proie.

Les *Dauphins* vivent de *morues*, d'*égleſins*, de *perſègues*, de *pleuronectes*, & de beaucoup d'autres poiſſons d'une groſſeur médiocre. L'*Epaulard* eſt, dit-on, le plus hardi, le plus vorace, & le plus fort de cette famille. Preſque tous les Naturaliſtes s'accordent à dire qu'il attaque même les groſſes *Baleines*, qu'il les met en fuite, & qu'il eſt cauſe qu'elles viennent ſouvent échouer ſur nos côtes.

GRANDEUR. Les *Baleines* de moyenne grandeur n'ont guère plus aujourd'hui de ſoixante pieds de longueur, ſur trente-ſix de circonférence. Celle qui échoua près de l'île de Corſe en 1620, eſt une des plus groſſes qu'on ait vues dans ces derniers ſiècles; elle étoit longue de cent pieds. Cependant, quelque énormes que ſoient ces proportions, les anciens Naturaliſtes en ont encore donné de beaucoup plus conſidérables à celles qui exiſtoient de leur temps. S'il faut en croire Pline, on en trouvoit alors qui avoient juſqu'à neuf

cent ſoixante pieds de longueur. Au rapport du même Naturaliſte, dans les relations que Juba adreſſa à C. Céſar, fils d'Auguſte, il y eſt fait mention de quelques cetacés qui entrèrent dans les fleuves de l'Arabie, qui avoient ſix cents pieds de longueur & trois cent ſoixante de circonférence (1). Néarchus dit que les *Baleines* ont ordinairement vingt-trois pas de longueur ; & qu'il en a vu une de cent cinquante coudées, qui échoua dans ces îles qui ſont devant l'Euphrate. Jacques Ziéglérus, dans ſa *Deſcription de la Schondie*, aſſure qu'auprès de *Wardhuys*, dans le printemps, tout le rivage eſt rempli de *Baleines* d'une grandeur monſtrueuſe, & qu'il y en a de cent coudées de longueur. Il n'eſt pas étonnant que les Anciens, exceſſivement amis du merveilleux, aient attribué à ces animaux des dimenſions ſi prodigieuſes ; mais ce qu'il y a de plus incroyable, c'eſt qu'il y ait eu dans ces derniers temps des voyageurs qui, portant l'exagération à l'excès, ont dit avoir vu dans les mers de la Chine, des *Baleines* longues de plus de neuf cents pieds ; d'autres les ont comparées à des îles, à des écueils : & de là ſans doute eſt née chez les pêcheurs du Nord, l'idée de ce prétendu *kraken* ou *poiſſon-montagne*, qui, diſent-ils, s'élève des fonds de la mer comme une eſpèce d'île flotante, & attire ſur ſes flancs une infinité d'animaux qui viennent y établir leur demeure. Quelle que ſoit la confiance que méritent ces relations, il eſt certain que les *Baleines* qu'on prenoit dans les mers du Nord, il y a deux cent ſoixante ans, étoient beaucoup plus grandes que celles qu'on y trouve à préſent : ſans doute parce qu'elles étoient plus vieilles ; car à peine peut-on mettre des bornes à la vie de ces grands animaux.

LIEUX OU SE TROUVENT LES CETACÉS. Selon le témoignage des Anciens, on voyoit autrefois beaucoup de cetacés dans l'Océan ; mais depuis que les voyages aux Indes ſont devenus ſi fréquens, ces animaux, qui aiment la paix & la tranquillité, ſe ſont retirés dans les régions du Nord, où ils ſont moins expoſés au bruit des navigateurs & aux pourſuites des pêcheurs. Les *Baleines-Franches* habitent les mers de Groenland tirant à l'oueſt, le détroit de Davis, les côtes de Spitzberg, d'Iſlande, de Norvège ; on en pêche au nord de Corée, près de l'île de Mayen, ſur les côtes de Labrador, dans le golfe Saint-Laurent, & autour de l'île de Terre-Neuve. Selon le Maire, on en voit beaucoup aux Philippines, ſur-tout proche la terre des Etats : il y en a à Socotéra, île peu éloignée de l'Arabie heureuſe, & au cap de Galles, qui fait la pointe de l'île de Ceylan. On lit dans le dixième volume de l'*Hiſtoire des voyages*, que Mendès Pinto vit attaquer, dans une île du Japon, une *Baleine* monſtrueuſe, que le Roi de l'île aida lui-même à la prendre, & qu'il la tua de ſa propre main. Il exiſte auſſi ſans doute des *Baleines* dans les mers de la Chine ; mais nous ſommes bien éloignés de croire qu'elles aient les dimenſions exagérées que quelques voyageurs leur ont attribuées.

Les *Cachalots* ſont leur ſéjour ordinaire dans les mers Boréales, vers le détroit de Davis, au cap du Nord, & vers les côtes de Finmarchie : c'eſt la famille la plus vagabonde de la claſſe des cetacés : ainſi on en trouve fréquemment dans les autres mers & il en vient aſſez ſouvent dans nos parages. Selon quelques papiers anglois, on a découvert en 1787 une baie fort étendue ſur la péninſule méridionale d'Afrique, à quarante lieues environ du cap de Bonne-Eſpérance, où les *Cachalots* ſont en très-grand nombre. Il reſte à ſavoir, en ſuppoſant que cette découverte ſoit vraie, quelle eſt l'eſpèce de *Cachalot* qu'on a vue dans ces contrées.

Les *Dauphins* appartiennent preſque à toutes les mers : on en trouve dans l'Océan, la Méditerranée, le canal de Meſſine, & dans la mer Adriatique ; d'où il en paſſe dans les lagunes de Veniſe, ſur les côtes de Galice, & même dans le port de la Corogne. On aſſure que dans la Cochinchine, on en fait des pêches conſidérables, qui produiſent une grande quantité d'huile.

En général, on peut conclure, d'après le témoignage des pêcheurs, que les *Baleines* proprement dites & les *Monodons* ſe trouvent habituellement vers les pôles, entre les ſoixante-dix-huitième & ſoixante-dix-neuvième degrés de latitude ; & que les autres familles ſont plus ou moins répandues dans les mers tempérées. Il ſemble donc que les productions de la nature ſoient diſpoſées dans un ordre contraire & dans une ſucceſſion oppoſée, puiſque tous les grands animaux terreſtres,

(1) Pline, *Hiſt. Nat. lib.* 32.

tels que l'éléphant, le rhinocéros, ſe trouvent actuellement dans les contrées du midi ; tandis que les plus groſſes bêtes marines ont fixé leur ſéjour dans les régions polaires.

VOYAGES. Cependant, quoique le ſéjour des cetacés paroiſſe généralement déterminé, il y a des circonſtances qui les obligent quelquefois de quitter leur ſéjour ordinaire. Le temps de leurs amours, une tempête furieuſe, un ennemi acharné à les pourſuivre, le défaut de nourriture, un froid exceſſif les obligent ſouvent d'abandonner leur demeure ; & ils paroiſſent alors tantôt ſeuls, tantôt en troupes nombreuſes, ſelon la nature des cauſes qui ont déterminé leurs migrations. Suivant le rapport de quelques voyageurs, tous les ans au mois de novembre, les *Baleines-Franches* s'éloignent du détroit de Davis, entrent dans le fleuve Saint-Laurent, & vont mettre bas leur petit dans l'eau ſaumâtre, entre Camonraſca & Quebec. De là, au mois de mars, elles repaſſent régulièrement avec le *Baleineau* vers les mers du pôle.

Il paroît donc qu'elles ſe tiennent conſtamment dans les mers du Nord, & qu'elles ne quittent ce ſéjour que pour mettre bas, ou lorſqu'elles ſont pourſuivies par leurs ennemis. Dans ce dernier cas, on n'en trouve ordinairement qu'une à la fois, à moins qu'il n'y ait le mâle & la femelle, ou la mère & ſon petit. Celle qui fut priſe près de l'île de Corſe, & celle qui échoua au mois de décembre 1726, au cap de Hourdec, dans la baie de Somme, étoient ſeules. Les *Cachalots* au contraire ſe plaiſent à changer de demeure, & à voyager par troupes dans les mers étrangères. On en trouva en 1670 trois cents échoués ſur les côtes de l'île Tireia ; en 1650, cent deux animaux de la même eſpèce reſtèrent à ſec dans le port de Kairſton ; & en 1784, trente-un *grands Cachalots* vinrent échouer ſur la côte occidentale d'Audierne, en Baſſe-Bretagne, dans la grève nommée *Trés-Couaren*. Voici les détails que j'ai reçus à ce ſujet. « Le » dimanche 14 mars, à ſix heures du matin, » la mer étant fort groſſe & les vents ſouf- » flant du ſud-oueſt avec violence, on en- » tendit vers le *Cap-Eſtain* des mugiſſemens » extraordinaires, qui ſe propageoient à plus » de trois quarts de lieues dans les terres. » Deux hommes qui côtoyoient alors le ri- » vage pour ſe rendre à une chapelle voiſine, » connue dans le pays ſous le nom de Saint- » Hugen, furent ſaiſis de frayeur ; & ayant » porté leurs regards vers l'endroit d'où ve- » noit ce bruit, ils aperçurent, un peu au » large, des animaux d'une groſſeur énorme, » qui s'agitoient avec violence dans la mer. » Ces monſtres, roulés par les vagues, s'ap- » prochoient de la côte, en faiſant un bruit » épouvantable avec leurs queues, dont ils » battoient les flots, & avec leurs évents, par » leſquels ils rejetoient avec ſifflement une eau » écumante. En voyant les premiers de ces » animaux arriver ſur ſable, les deux ſpecta- » teurs furent tentés de fuir. Leur effroi aug- » menta encore, lorſqu'à ceux-là, ils en virent » ſuccéder une multitude d'autres, dont leur » imagination frappée augmenta ſans doute » le nombre & la grandeur. Ils ſe tranſpor- » tèrent auſſi-tôt à l'égliſe voiſine, pour an- » noncer un évènement ſi extraordinaire aux » perſonnes qui s'y étoient raſſemblées pour » entendre la meſſe. Cette nouvelle ſe ré- » pandit bientôt juſqu'à Quimper, qui eſt » diſtant de huit lieues ; & on vint en foule » pour voir ces animaux, encore peu con- » nus dans nos contrées ». En effet, ce dut être un ſpectacle bien impoſant de voir réunis dans un petit eſpace, ces trente-un animaux, dont le plus petit avoit au moins trente-quatre pieds de longueur, & le plus grand, quarante-cinq : ils étoient diſpoſés comme les arbres d'une forêt qu'on auroit abattus pêle mêle. Ils ont vécu ſur le ſable au moins vingt-quatre heures ; on dit même qu'un d'entre eux n'eſt mort que le mardi matin. M. l'Abbé le Coz, que j'ai conſulté ſur la cauſe de cet évènement, préſume que le froid rigoureux que nous éprouvâmes dans les mois de janvier & de février en 1784, obligea ces animaux de quitter les plages du Nord, & qu'en pourſuivant quelque banc de *harengs* ou d'autres poiſſons, ils avoient échoué ſur ces côtes. « Le 13 » mars, dit-il, veille de leur arrivée, on » vit avec ſurpriſe une multitude de petits » poiſſons ſe jeter à la côte : ils étoient ſi » effrayés, qu'on les prenoit à la main. » Il entra auſſi ce même jour, dans le port » d'Audierne, pluſieurs *Marſouins*, dont le » nombre étonna ».

Les *Dauphins* ſont en ſi grand nombre & ſi répandus dans toutes les mers, qu'il n'eſt pas poſſible de ſavoir s'ils entreprennent des voyages.

Digitized by Google

ENNEMIS DES CETACÉS. Pour conſerver l'équilibre que la nature a établi parmi les différens ordres d'animaux qui vivent ſur la terre, il falloit qu'il y eût une différence dans leur organiſation, dans leurs mœurs, & dans leurs habitudes; il falloit que les eſpèces voraces fuſſent moins nombreuſes que les autres, ou qu'elles fuſſent réléguées dans des contrées particulières; il falloit enfin que la force fût compenſée par l'adreſſe, & la maſſe par l'agilité. Si la *Baleine* avoit des dents dans la gueule, ſi elle ſe trouvoit dans tous les climats, ſi elle avoit la hardieſſe du lion ou la férocité du tigre, déjà toutes les mers ſeroient dévaſtées par l'immenſe déprédation d'une bête auſſi prodigieuſe; mais la nature, qui veille à la conſervation des eſpèces, a doué cet animal d'un caractère pacifique: on n'a jamais entendu dire que la *Baleine* ait fait du mal à perſonne, à moins qu'elle n'ait été provoquée: elle ne lui a donné d'autre arme offenſive, qu'une queue muſculeuſe, où réſide ſa force principale; elle l'a reléguée dans les plages du Nord, & lui a ſuſcité une foule d'ennemis, qui, en lui faiſant une guerre continuelle, entretiennent une juſte proportion dans le ſyſtême des êtres créés.

Le plus grand & le plus terrible ennemi des petites *Baleines*, c'eſt le *Cachalot-Microps*. Auſſi-tôt qu'il aperçoit la *Jubarte*, la *Baleine à bec*, le *Marſouin*, ou le *Béluga*, il s'élance ſur eux & les déchire ſous ſes dents recourbées.

On prétend aſſez généralement que le *Narhwal* a une antipathie décidée pour la *Baleine-Franche*, & que ces deux cetacés ne ſe rencontrent jamais ſans ſe battre. Quoique plus foible que la *Baleine*, il lui porte de ſi rudes coups, que ſi elle n'a point l'adreſſe de les eſquiver, elle perd bientôt la vie. C'eſt encore, dit-on, par une ſuite de cette inimitié, que le *Narhwal* frappe ſouvent avec ſa corne les vaiſſeaux, qu'il prend pour des *Baleines*. M. Duhamel a vu un bout de cette défenſe de deux ou trois pouces de longueur, qui, s'étant rompu, étoit reſté dans le bordage d'une frégate. Mais comment concilier la relation de ces Hiſtoriens, avec l'obſervation de M. le Chevalier de Pagès? « Nous vîmes auſſi beaucoup de *licornes de mer*, dit-il; elles ne » ſe tiennent guère dans ces parages que » vers le quatre-vingtième degré de latitude; » elles paroiſſent amies des *Baleines*, & l'on » voit les unes & les autres à peu près dans » le même lieu (1) ».

L'*Epée de mer* eſt regardée, avec raiſon, comme l'ennemi des cetacés; cependant c'eſt moins par cette eſpèce de ſabre qu'elle porte ſur le dos, que par les dents dont ſa gueule eſt armée, qu'elle fait du mal aux *Baleines*.

Suivant le récit des voyageurs, les animaux de cette eſpèce marchent en troupe & attaquent tous enſemble la *Baleine*; ils la mordent chacun de ſon côté, juſqu'à ce qu'étant harcelée & fatiguée, elle ouvre enfin la bouche. Alors ils s'élancent ſur la tête, & arrachent la langue qui eſt preſque la ſeule partie de la *Baleine* dont ils ſont leur nourriture. De là vient que les pêcheurs trouvent quelquefois des *Baleines* mortes qui ont perdu la langue.

L'*ours blanc*, ſi commun en Groenland & en Spitzberg, eſt très-friand de la chair des poiſſons & des cetacés. Ce quadrupède ſe tient toujours ſur les bancs de glace ou au bord de la mer, pour guetter ſa proie; & auſſi-tôt qu'il la découvre, il ſe jette à l'eau & plonge pour l'attaquer. Il pourſuit avec le même acharnement les grandes & les petites *Baleines*; mais il ne s'en rend le maître que lorſqu'elles ont perdu leur ſang par les bleſſures, ou qu'elles ſont excédées de fatigue.

Il règne encore une haine implacable entre la *ſcie* & la *Baleine*. De l'aveu de tous les pêcheurs, toutes les fois que ces deux eſpèces ſe rencontrent, il y a un combat dans lequel le poiſſon *ſcie* eſt toujours l'agreſſeur: quelquefois même deux ou pluſieurs de ces animaux ſe réuniſſent contre une ſeule *Baleine*. Il eſt difficile de concevoir avec quelle ardeur ils ſe chargent réciproquement. La *Baleine*, qui n'a que ſa queue pour défenſe, tâche d'en frapper ſon ennemi: un ſeul coup ſuffit pour le mettre à mort. De ſon côté, la *ſcie*, qui n'a pas moins d'agilité, s'eſquive; elle bondit en l'air, retombe ſur ſon adverſaire, & lui enfonce ſa plaque dentelée dans le dos. La *Baleine* s'irrite encore davantage par cette bleſſure, qui ne devient mortelle qu'autant qu'elle pénètre au deſſous de la graiſſe; & le combat ne finit ordinairement que par la

(1) Voy. vers le pôle du Nord, p. 142.

mort d'un des deux combattans. Martens a vu un combat de cette eſpèce, derrière la Hitlande, entre un *Nord-Caper* & une *ſcie*. Il crut qu'il ſeroit dangereux d'approcher du champ de bataille ; il les voyoit de loin s'agiter, ſe pourſuivre, & ſe porter de ſi rudes coups, que l'eau jailliſſoit comme une eſpèce de brouillard. Le mauvais temps l'empêcha de voir l'iſſue du combat : les matelots lui dirent qu'ils étoient accoutumés à ces ſortes de ſpectacles, & qu'ils étoient dans l'uſage de ſe tenir à une diſtance éloignée, juſqu'à ce que la *Baleine* fût vaincue. « Les poiſſons à ſcie, ajou» toient-ils, ne mangent que la langue de la *Baleine*, & ils abandonnent le reſte du » corps ».

Au rapport de Forskal, les Arabes prétendent que le *ſcare*, que nous avons décrit ſous le nom de *ſigan*, s'inſinue dans les évents de la *Baleine* & qu'il lui donne la mort par ſes piqûres. Ils confirment leur aſſertion par un fait dont ils ont été témoins ; ils trouvèrent un poiſſon de cette eſpèce dans les évents d'une *Baleine* morte, qui aborda près d'Hateban.

Quoique trop foibles pour faire du mal aux cetacés, les oiſeaux ne laiſſent pas encore de les fatiguer par leur importunité : on en voit ſouvent des troupes nombreuſes fondre ſur le dos des *Baleines*, pour ſaiſir les teſtacés ou les petits inſectes dont elles ſont couvertes.

En un mot, tous les animaux, juſqu'aux inſectes, font la guerre aux cetacés. Il y a une eſpèce de pou qui s'attache ſi fort à la peau de la *Baleine-Franche* & du *Narhwal*, qu'on le déchire plutôt que de l'en détacher : il ſe tient ſur les nageoires, ſur les lèvres, ſur les parties de la génération, & dans tous les autres endroits où ces animaux ne peuvent point ſe frotter. Leur morſure eſt très douloureuſe, & c'eſt dans le temps de la chaleur que les *Baleines* en ſont principalement tourmentées.

Durée de la vie. Si le temps de l'accroiſſement du corps eſt en proportion avec la durée de la vie, on ne peut douter que les *Baleines* ne ſoient de tous les animaux connus, ceux qui vivent le plus long-temps. On ſait que les premières *Baleines*, c'eſt-à-dire, celles que l'on pêchoit il y a plus de deux cents ans, étoient beaucoup plus groſſes que celles d'aujourd'hui ; elles avoient juſqu'à cent pieds de longueur, tandis que les plus grandes que l'on prend actuellement, n'en ont que ſoixante. La raiſon de cette différence de grandeur peut s'expliquer, je crois, d'une manière aſſez ſatisfaiſante. Quand on a commencé la pêche des *Baleines*, on a trouvé les plus âgées, celles qui avoient pris leur entier accroiſſement ; on les a pourſuivies & chaſſées de préférence ; enfin on les a détruites, & il ne reſte plus aujourd'hui dans les mers fréquentées par les pêcheurs, que celles qui n'ont pas encore atteint toutes leurs dimenſions. Or comme il a fallu pluſieurs ſiècles à ces premières *Baleines* avant qu'elles aient acquis ce degré de grandeur qu'il eſt ſi rare de trouver actuellement, ne peut-on pas conclure que le cours de leur vie eſt de très longue durée ? Une *Baleine* peut bien vivre mille ans, dit M. de Buffon, puiſqu'une *carpe* en vit plus de deux cents. Selon Pline & Albert, le *Dauphin* vit plus de cent trente ans ; on s'en eſt aſſuré par ceux qu'on a retrouvés en vie un certain nombre d'années après leur avoir coupé la queue.

Pêche de la Baleine. Celui qui oſa le premier affronter le danger des flots & des tempêtes, étoit ſans doute un homme très-courageux ; mais celui qui avec une frêle chaloupe a eu la hardieſſe d'aller attaquer dans une mer couverte de glaces, le plus gros & le plus monſtrueux animal que la nature ait produit ; celui-là, dis-je, a donné l'exemple d'une intrépidité bien plus extraordinaire. Les Baſques ſont les premiers qui aient formé cette entrepriſe vers le quinzième ſiècle, & qui aient enhardi les autres peuples maritimes à ſe livrer aux détails de cette pêche dangereuſe. Ils firent leurs premiers eſſais ſur les côtes de la Biſcaye & dans le golfe de Gaſcogne. Les *Baleines* & les *Cachalots*, qui dans ce temps-là étoient moins rares qu'aujourd'hui, paroiſſoient fréquemment dans ces parages & venoient juſques dans le port de Saint-Jean-de-Luz. Quelques pêcheurs les attaquèrent avec ſuccès, & le profit qu'ils retirerent de ces captures excita l'émulation de leurs compatriotes. On établit des corps-de-garde ſur le rivage, où réſidoient habituellement des hommes munis de navires, de tous les inſtrumens néceſſaires pour la pêche, & qui partoient au premier ſignal que donnoient des ſentinelles placées ſur les hauteurs, pour obſerver l'arrivée des cetacés. Mais comme ces ani-

maux ne paroiſſoient que dans certaines ſaiſons de l'année, on s'imagina qu'ils faiſoient un ſéjour permanent dans les climats éloignés. On réſolut donc de les ſuivre lorſqu'ils ſe retiroient, & on ne tarda pas à reconnoître qu'ils habitoient dans les mers du pôle. Dès lors, on équipa des navires, & on choiſit les matelots les plus hardis & les plus expérimentés pour aller les attaquer juſques dans leur retraite. De premiers ſuccès firent accroître peu à peu ces armemens; de ſorte que dans le milieu du ſiècle dernier, on comptoit déjà à Saint-Jean-de-Luz douze ou quinze navires employés à cette pêche. Les Baſques ſe portèrent d'abord dans la mer glaciale & ſur les côtes de Groenland; mais rebutés par les dangers qu'ils avoient à courir à travers les montagnes de glace, ils gagnèrent la pleine mer, vers l'île de Finlande, dans l'endroit nommé *Sarde*. Ils quittèrent enſuite ces bas fonds & vinrent établir leur pêche dans le détroit de Davis, aux environs de l'île Diſco.

Dans le temps que ce peuple induſtrieux ſe livroit avec tant d'ardeur à la pourſuite des *Baleines*, les ANGLOIS, témoins de ſes ſuccès, entreprirent auſſi cette pêche à la fin du ſeizième ſiècle. Elle leur étoit preſque inconnue en l'année 1575, puiſque de l'aveu même des Hiſtoriens de cette Nation (1), à cette époque, *on faiſoit venir de la Biſcaye des hommes capables de prendre les Baleines, d'en extraire l'huile, & même des tonneliers pour radouber les tonneaux.* Le premier voyage des navires anglois en Groenland eut lieu en 1598, & la ville de Hull eut la gloire de l'entrepriſe. Dans la ſuite, cette pêche eſt devenue fort conſidérable en Angleterre, par la protection que le Gouvernement a accordée aux Armateurs. Dès 1672, on avoit promis une récompenſe de ſix ſchellings par tonneau d'huile, & de cinq ſchellings par tonneau de fanons. En 1697, ces encouragemens ayant paru inſuffiſans, & le Roi ayant jugé ces entrepriſes au deſſus de la fortune d'un particulier, ordonna la formation d'une Compagnie qui feroit 40,000 livres ſterlings de fond, & à laquelle il accorda une exemption de tous droits. Les ſouſcriptions ſe portèrent en 1695 à 82,000 livres ſterl.

(1) Voy. M. Pennant, *Zool. brit. vol.* 3, *p.* 53 & 54; & Hackluyt's, *Col. voy.* 1, 414.

En 1701, cette Compagnie ayant été ſupprimée, on donna aux particuliers les mêmes privilèges. A meſure que les Anglois obtenoient de nouveaux encouragemens, les Baſques redoubloient d'activité pour ſoutenir le poids de la concurrence; ils envoyèrent à cette pêche vingt-ſept navires en 1729 & trente-trois en 1730 (1). Mais quelques années après, le Gouvernement anglois ayant ajouté aux avantages ſucceſſivement renouvelés par différentes lois, une récompenſe de vingt, de trente, & même de quarante ſchellings par tonneau; ces premiers Armateurs, après avoir ouvert aux autres Nations cette branche de commerce, furent enfin obligés de l'abandonner entièrement. Il ne reſta plus à Saint-Jean-de-Luz que quinze à vingt navires, depuis 1731 juſqu'en 1735; que dix à douze de 1735 à 1740; enfin que cinq à ſix juſqu'à la guerre de 1744, qui finit de détruire abſolument cette pêche.

Les Anglois, ſe voyant débarraſſés de nous, ne ſongèrent qu'à donner à leurs entrepriſes une conſiſtance plus durable, & à nous interdire pour toujours les moyens de reparoître ſur la ſcène. Le Roi créa une Société de ſoixante perſonnes, à la tête deſquelles étoient le Maire & les Echevins de la ville de Londres, & l'autoriſa à faire tous les réglemens ſur cet objet. Cette Société étoit obligée de faire un fonds de 50,000 livres ſterlings, dont elle recevoit un intérêt de dix pour cent ſur la banque, & de trois pour cent ſur le produit de la douane, pendant quatorze ans. On fit plus encore, le Gouvernement anglois impoſa un droit de 17 à 18 livres ſterlings par tonneau de deux cent cinquante-deux gallons d'huile (2) de pêche étrangère à l'entrée du Royaume; & il accorda une prime équivalente à ce droit à l'exportation de l'huile, qui provenoit de la pêche nationale.

On donna des gratifications aux Armateurs; & pour exciter encore leur émulation, on diſtribuoit de grandes récompenſes à ceux dont la pêche étoit la plus abondante. Les équipages des bâtimens deſtinés à la pêche de la *Baleine* furent exempts de

(1) Note communiquée par M. Chardon, Maître des requêtes & Intendant des pêches.

(2) Ces deux cent cinquante-deux gallons contiennent environ quatre cent cinquante pots.

la

la preſſe, c'eſt-à-dire, qu'ils ne pouvoient être forcés, dans aucun cas, de ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, pas même en temps de guerre. Les Armateurs furent indemniſés de toutes les pertes qu'ils avoient faites ſur les premières entrepriſes; ils jouirent d'une exemption générale de tous droits ſur les objets d'approviſionnement, & d'une entière liberté pour la formation des équipages. En calculant tous les avantages qu'on a faits en Angleterre à ceux qui s'intéreſſent à la pêche de la *Baleine*, il réſulte que le Gouvernement paye une fois plus que le produit net de cette pêche; mais il faut obſerver que ſans ces ſacrifices, il ſortiroit du Royaume le double de cette ſomme, pour acheter de l'étranger ces denrées devenues néceſſaires. De plus, cette prime que le Roi accorde à raiſon de quarante ſchellings par tonneau, circule dans le commerce, & ſert à former une foule d'excellens matelots. « Ces récompenſes, diſoit un ouvrage politique publié » en 1766, ne ſont point une perte pour » l'état. Celle de l'argent que l'on porteroit » à l'étranger pour acheter les productions » de la *Baleine*; celle des matelots les plus » courageux, formés par cette pêche, en » ſeroit une réelle ».

Enfin, pour augmenter de plus en plus les progrès de cette pêche, les Communes ont accordé, le 27 août 1779, une prime aux cinq navires qui apporteroient la plus grande quantité d'huile de *Baleine*; ſavoir, 500 livres ſterlings à celui qui en auroit le plus, 400 livres au ſecond, 300 au troiſième, 200 au quatrième, & 100 au cinquième. Les Anglois étoient parvenus auſſi à accroître ces pêches dans leurs anciennes poſſeſſions de l'Amérique ſeptentrionale. Une Société établie à la nouvelle Yorck avoit accordé 10 livres ſterlings de récompenſe pour chaque boucaut d'huile de *Baleine*. A peine furent-ils en poſſeſſion du Canada, qu'ils s'occupèrent d'abord des moyens d'y former des établiſſemens. En 1765, on armoit déjà à Anticoſti dix-huit navires; à Rhode-Iſland, trente-ſept; & pluſieurs autres dans différentes villes de ces colonies. Leur pêche a preſque toujours été heureuſe: auſſi la métropole, qui outre le produit de ces pêches, étoit encore obligée d'acheter pour 16 à 18,000 livres ſterlings de fanons ſeulement, avoit-elle trouvé dans l'importation faite chez elle par ſes ſujets Américains, de quoi fournir amplement à ſa conſommation.

Les Hollandois ſe ſont formés depuis long-temps à cette pêche, qui eſt devenue un des objets les plus importans de leur commerce. En 1611, les bourgeois des villes de Hoorn & d'Amſterdam ſe réunirent pour établir une Compagnie, deſtinée à la pêche de la *Baleine*, ſur les côtes de la nouvelle Zemble & de Spitzberg. Depuis ce temps-là, ils ont eu en effet à lutter contre les Anglois; mais ils ont eu plus d'avantage que nous. Leur ſituation, leur économie, & certaines vues politiques ont ſoutenu leurs établiſſemens. On regardoit comme un point d'honneur d'être mis au nombre des actionnaires de cette Compagnie, & on faiſoit peu de cas d'un Marchand qui n'étoit point intéreſſé dans la pêche de la *Baleine*. Ces moyens ont produit l'effet qu'ils attendoient. Cette branche de commerce s'eſt accrue au point que la ſeule ville d'Amſterdam équipa ſoixante quinze navires en 1765. Deux ans après, les Provinces-Unies en envoyèrent cent trente-deux ſur les côtes de Groenland, & trente-deux au détroit de Davis: elles n'en avoient cependant que cent trente-cinq en 1774. En général, on compte que depuis 1669 juſqu'à 1780, les Hollandois ont pris ſur les côtes de Groenland ou de Spitzberg, plus de cinquante-cinq mille *Baleines*. En Hollande, non plus qu'en Angleterre, on ne calcule point le bénéfice ſur le produit réel de cette pêche. « J'ai ouï dire en Hollande, dit le Préſident » de Monteſquieu, que la pêche de la *Ba-* » *leine* ne rend preſque jamais ce qu'elle » coûte; mais ceux qui ont été employés à » la conſtruction des vaiſſeaux, ceux qui en » ont fourni les agrès, les apparaux, les » vivres, ſont auſſi ceux qui prennent le plus » grand intérêt à cette pêche. Perdiſſent-ils » ſur la pêche, ils ont gagné ſur les fourni- » tures. *Eſp. des Lois, liv. 20, chap. 6* ». Ces ſpéculations ſages & réfléchies ont entraîné preſque toutes les Nations du Nord.

La ville de Hambourg eſt une de celles qui s'y eſt livrée avec le plus d'ardeur. Les villages d'Eylighland & de Jutland, qui bordent l'Elbe, lui fourniſſoient autrefois un grand nombre de matelots & de harponneurs expérimentés; mais les Anglois ſont parvenus à attirer chez eux ces navigateurs, les plus ſobres & les plus robuſtes qui exiſtent ſur la terre. Dès lors la pêche de la *Baleine* des Hambourgeois a diminué à meſure que celle

des Anglois s'eſt accrue : cependant ils ont envoyé encore cette année (1789) trente-deux bâtimens au Groenland, ainſi qu'au détroit de Davis, pour la pêche de la *Baleine* & des *chiens de mer*.

Le Roi de Prusse a tenté de faire participer à cette branche de commerce ſa ville d'Embden : en conſéquence, il a donné des ordres, en 1768, d'équiper pluſieurs navires pour cette pêche.

Le Gouvernement Suedois, plus à portée du lieu de la pêche, a voulu auſſi en profiter. En 1774, il accorda à une Compagnie, dont il avoit protégé l'établiſſement à Gottinbourg, le privilège de la pêche du Groenland & du détroit de Davis, pendant vingt ans : il fit en outre à cette Compagnie des avantages très-conſidérables.

Le Danemarck a voulu enfin partager un fruit que toutes les Nations de l'Europe viennent cueillir ſur ſes rivages. On établit à Bergheun une Compagnie pour la pêche de la *Baleine*. En 1775, le Roi fit preſent aux actionnaires d'une galiote à bombes, & de deux autres bâtimens. Dans la même année, la Société utile de cette ville conſacra à l'encouragement de cette pêche, des ſommes que le Roi venoit de lui envoyer.

Les faits que je viens de rapporter ne ſont que l'analyſe des mémoires que M. Chardon, Maure des requêtes & Intendant des pêches, a bien voulu me communiquer : ils ſuffiront ſans doute pour donner une idée de l'importance ſous laquelle cette branche d'induſtrie eſt enviſagée par tous nos voiſins, & des efforts que nous avons à faire pour la remettre en activité parmi nous. Nous avons vu que cette pêche, qui ne s'étoit ſoutenue en France que par ſes propres forces, n'avoit cependant ſuccombé ſous les efforts de la rivalité qu'en 1714. Depuis ce temps-là, des Négocians de Bayonne & de Saint-Jean-de-Luz ont fait, en 1749, de nouvelles tentatives ſous la protection du Gouvernement. M. de la Borde, par amour pour ſa patrie, fit armer à ſes frais, en 1765, deux navires à Bayonne, qui firent chacun deux voyages dans les mers du Groenland ; mais toutes ces entrepriſes ont échoué, & les intéreſſés ont été obligés de les abandonner, après avoir eſſuyé des pertes très-conſidérables, ſoit que l'exécution ait été mal dirigée, ſoit que le mauvais ſuccès doive être attribué à l'impéritie des Capitaines ou des équipages : c'eſt ce qui paroît aſſez probable, puiſque les deux navires expédiés par M. de la Borde ne prirent que deux *Baleines* en deux voyages. Après des eſſais auſſi infructueux, la pêche de la *Baleine* eût été abſolument anéantie en France, ſi le Gouvernement n'eût entrepris de la réhabiliter En effet, on arma, en 1784, ſix navires à Dunkerque pour le compte de Sa Majeſté, qui firent ſucceſſivement pluſieurs campagnes de pêche, tant dans les mers du Nord que dans celles du Sud. Leurs dernières expéditions ont été aſſez heureuſes pour faire eſpérer de rétablir en France une branche de commerce auſſi importante, & une navigation très-utile pour la marine royale, qu'elle fournit des meilleurs matelots. Le Gouvernement n'a pas perdu de vue des avantages auſſi précieux. En 1786, les habitans de l'île de Nantuckett, ſituée dans la nouvelle Amérique, près d'Halifax, qui ſont très experts dans l'art de pêcher la *Baleine*, furent invités à venir s'établir en France dans le port de Dunkerque, pour y pratiquer cette pêche. Les avantages que le Roi leur a accordés & les facilités qu'on leur a données, ont engagé pluſieurs familles à venir s'y fixer. Depuis leur migration, ils ont expédié pluſieurs navires dans différentes mers, où ils ont eu le plus grand ſuccès. Les ſieurs Roich ſur-tout, principaux habitans & armateurs de cette île, ont fait à eux ſeuls de nombreuſes expéditions, qui toutes ont parfaitement réuſſi. Le Roi a accordé une protection ſpéciale à cet établiſſement, & Sa Majeſté a chargé M. Chardon, en qualité de ſon Commiſſaire en cette partie, de ſurveiller toutes les opérations des Nantuckois, & d'en rendre compte à ſes Miniſtres. Ainſi nous avons lieu d'eſpérer que ces armemens ſe multiplieront dans la ſuite, & que nous verrons bientôt la France rivale des autres Nations qui pratiquent la pêche de la *Baleine* avec le plus de ſuccès.

Pour compléter cet article, il me reſte à parler de la manière dont ſe pratique la pêche de la *Baleine*. Celle de Spitzberg eſt aujourd'hui la plus profitable de toutes : on y envoye tous les ans environ trois cent cinquante vaiſſeaux de différentes Nations, principalement de France, de Hollande, d'Angleterre, de Danemarck, d'Hambourg, & de Brême : les Hollandois ſeuls y en ont

au moins cent. On n'emploie pour cette pêche que des vaiſſeaux d'une forte conſtruction, accompagnés chacun de ſix ou ſept chaloupes, qui ont vingt-cinq pieds de longueur, ſix pieds & un tiers de large, & trois pieds de profondeur du plat bord à la quille. Dans chaque chaloupe, il y a quatre rameurs, un patron, & un harponneur. Son équipage eſt compoſé de ſept pièces de cordage fin, de cent vingt braſſes chacune, de douze braſſes de cordage blanc fort ſouple, de trois harpons, de ſix lances, d'un hachot à marteau, d'un épiloir, d'un pieu armé de fer pour amarrer ſur la glace, d'une bouſſole, & d'un pavillon. Les vaiſſeaux partent de France en mars, & reviennent en ſeptembre. Ils arrivent au lieu de la pêche dans le mois d'avril, ſaiſon où les *Baleines* ſe réuniſſent en ſi grand nombre entre le ſoixante-dix-ſeptième & le ſoixante-dix-neuvième degré de latitude, qu'elles repréſentent de loin, par les jets d'eau qui ſortent de leurs évents, les cheminées d'une grande ville : il en paroît auſſi beaucoup pendant l'été ſur les côtes d'Iſlande (1). Auſſi-tôt que le matelot *Guetteur*, placé au haut de la dune en vedette, aperçoit de loin une *Baleine*, il donne le ſignal; & à l'inſtant, on fait partir les chaloupes. A force de rames, on approche en ſilence de l'animal. Le plus hardi & le plus vigoureux pêcheur eſt ſur l'avant de ſa chaloupe, tenant le harpon de la main droite, la pointe tournée à gauche, avec la première des deux cordes auxquelles il eſt attaché (2). Lorſque la chaloupe eſt parvenue à la diſtance d'environ trente pieds de la *Baleine*, le harponneur lance avec force & adreſſe le harpon ſur les endroits les plus ſenſibles du corps de l'animal, tels que le deſſous de l'ouïe, la plus grande partie du dos, & le deſſous du ventre. Ce harpon eſt un inſtrument de fer légèrement trempé, de deux pieds de longueur, avec un manche de bois de ſept pieds de long, plus gros en haut qu'en bas, & creux juſqu'à la moitié pour y faire entrer le fer : la pointe du fer eſt triangulaire & a la forme d'une flèche. Le poids étant en bas, de quelque manière que le harpon ſoit lancé, il tombe toujours ſur ſa pointe. A ce fer, près du manche, ſont attachées les douze braſſes de cordage blanc : on les roule, afin qu'elles ne retiennent point le harpon lorſqu'on le lance. Cette corde eſt liée aux autres pièces de cordage, qu'on file à meſure que l'animal s'éloigne.

Dès que la *Baleine* ſe ſent bleſſée, elle prend la fuite & plonge dans la mer. On file alors la corde, en obſervant qu'elle paſſe directement par le milieu de la chaloupe, qui, ſans cette précaution, ſeroit infailliblement renverſée. A meſure que l'animal s'enfonce, on lâche plus de corde; & ſi la chaloupe n'en a pas aſſez, on prend celle des autres. Le harponneur mouille ſans ceſſe, avec une éponge, le bord que la corde frotte en filant, dans la crainte qu'un mouvement ſi rapide n'y mette le feu; tandis qu'un matelot expérimenté, qui eſt ſur l'arrière pour gouverner la chaloupe avec ſon aviron, obſerve de quel côté la corde file, & ſe règle ſur ſon mouvement. On a ſoin de ne pas trop lâcher la corde aux *Baleines* qui fuient au niveau de l'eau, parce qu'en s'agitant, elles pourroient l'accrocher à quelque rocher & faire ſauter le harpon. Cette manœuvre dure quelquefois plus de quatre heures. Lorſque la corde paroît lâche & qu'elle ne fait plus pencher l'avant de la chaloupe, on ne penſe qu'à la retirer. Un des pêcheurs la roule à meſure qu'on la tire, pour être en état de la filer avec la même facilité, ſi la *Baleine* recommençoit à fuir. Les autres chaloupes ſuivent celle qui eſt attachée à la *Baleine*, pour la remorquer; & le bâtiment, toujours à la voile, la ſuit auſſi, ſoit afin de ne point perdre de vue ſes chaloupes, ſoit pour être à portée de mettre à bord la *Baleine* harponnée.

Ordinairement la *Baleine*, quelque temps après avoir été harponnée, revient ſur l'eau pour reſpirer. Alors toutes les chaloupes

(1) « On voit une grande quantité de *Baleines*, ſur-tout » dans l'été, ſur les côtes d'Iſlande. J'en ai vu douze ou » quinze enſemble, à cinq ou ſix lieues de terre, dans le » Nord des îles aux oiſeaux. Je leur fis tirer une vingtaine » de coups à boulet pour exercer mes canonniers, qui en » bleſsèrent pluſieurs ». *Rel. d'un voy. dans la mer du Nord, par M. de Kuergelen-Trémarec, page* 52.

(2) Les Baſques paſſent pour les plus habiles harponneurs. On a vu deux chaloupes, l'une baſque, l'autre hollandoiſe, courir en même temps ſur une *Baleine*. Celle-ci arriva la première; mais pendant qu'elle cherchoit à s'approcher, le harponneur baſque lança ſon inſtrument par deſſus la chaloupe hollandoiſe, &, ſuivant la loi, la *Baleine* fut à lui. *Note communiquée par M. Chardon.*

tâchent de s'en approcher, pour la harponner de nouveau ou pour la tuer à coups de lances : ce moment eſt toujours le plus dangereux. La chaloupe qui a lancé le harpon s'en trouve à la vérité fort éloignée ; mais les autres, qui viennent la frapper de leurs lances, ſont preſque ſur ſon dos, & ne peuvent éviter d'en recevoir de très-rudes atteintes. Cet animal, irrité par ſes bleſſures, peut d'un ſeul coup renverſer ou briſer une chaloupe. Lorſqu'on s'aperçoit que la *Baleine* a perdu toutes ſes forces, les pêcheurs ſe réuniſſent pour la conduire au vaiſſeau ; car quand elle meurt ſans revenir ſur l'eau, & qu'elle va au fond avant d'être amarrée à côté du bâtiment, on eſt obligé de couper les cordes, pour empêcher qu'elles n'entraînent les chaloupes ; & l'on perd ſans retour la *Baleine* & tout ce qui y eſt attaché. Mais quand on eſt parvenu à la ſuſpendre par des cordes, on lui coupe la queue, & on l'attache à l'arrière d'une chaloupe qu'on amarre de même à la queue de quatre ou cinq autres. Alors on pouſſe des cris de joie, & on la conduit au vaiſſeau dans cet ordre. En y arrivant, la *Baleine* y eſt attachée avec des cordes ou des chaînes, la tête vers la poupe, & l'endroit où l'on a coupé la queue, vers la proue ; enſuite deux chaloupes ſe placent de l'autre côté de l'animal. Les dépeceurs ſe mettent ſur la *Baleine* vêtus d'habits de cuir, avec des bottes qui ont des crampons de fer aux ſemelles, pour mordre ſur la peau gliſſante de l'animal. De plus, ils tiennent au vaiſſeau par une corde qui les lie par le milieu du corps. « Dans » cet état, ils commencent à couper, à la tête » & en travers, une bande de lard, qu'ils » détachent ſeulement de la chair ſans la » couper ou ſéparer du tout, dit M. le Che- » valier de Pagés (1), & l'on y amarre une » caliorne à garant de neuf torons : cette » bande ſert à tenir le corps un peu au deſſus » de l'eau, & en la détachant de la chair & » l'élevant, elle le fait tourner à proportion » que l'on a pris le lard de la ſurface & » que l'on veut en découvrir une nouvelle » partie. L'on diviſe en bandes toute la » longueur du corps ; l'on coupe le lard » par coins de quatre ou cinq pieds, & on » les embarque avec le cabeſtan. D'autres » gens diviſent ces grands coins en parties » d'environ un pied & demi en carré, & les » jettent dans l'entre-pont où on les met en » grenier. L'on embarque entière la gencive » qui contient les fanons, & on la diviſe ſur » le pont avec des coins qui la rompent » aiſément.

» L'on prend enſuite ces coins de lard » emmagaſinés dans l'entre-pont, on en coupe » la couenne & les filamens qui les tenoient » attachés à la chair ; on les coupe en mor- » ceaux de quatre ou cinq pouces de long, » ſur deux ou quatre de largeur ou d'épaiſ- » ſeur. Un long baquet poſé devant la table » où on les coupe, ſert à les recevoir, & on » les pouſſe avec des pelles dans l'entonnoir » d'une manche qui donne dans les bari- » ques : la graiſſe, un peu fondue par le » maniement, fait qu'ils s'y arriment aiſé- » ment. L'on met dans des bariques ſéparées » le lard charnu ou filamenteux que l'on a » ſéparé des coins de lard fin, & l'on jette » les couennes à la mer ». Enſuite on fait fondre la graiſſe ſur le vaiſſeau, ou on la garde juſqu'au retour de la pêche, pour la faire fondre. Les Hollandois font dans cet uſage : de là vient que leur huile eſt toujours infecte & de mauvaiſe qualité.

Telle eſt la manière dont les peuples civiliſés de l'Europe font la pêche de la *Baleine*. Les Nations qui habitent les côtes des mers glaciales ont des méthodes bien différentes. Lorſque la ſaiſon du printemps, favorable à cette pêche, eſt arrivée, les Olioutères (1) commencent à ſortir leurs filets, & c'eſt alors la plus grande de leurs fêtes : elle ſe célèbre dans la *Iourte* (2), avec pluſieurs pratiques & cérémonies ſuperſtitieuſes. On tue des chiens en frappant ſur des eſpèces de tambours ; & on remplit un grand vaiſſeau de *Tolkoucha*, qu'on place devant l'ouverture pratiquée dans le côté de la *Iourte*. Les Prêtres portent ſolennellement une *Baleine* de bois du *Balagane* (3) dans la *Iourte*. Les hommes & les femmes crient tous enſemble, *la Baleine s'eſt enfuie dans la mer* ; & ils

(1) *Voy. vers le pôle du Nord, p.* 184. M. le Chevalier de Pagés a vu faire le dépècement dont il donne ici les détail

(1) Peuples qui habitent ſur la grande rivière d'*Olioutora*.

(2) Habitation ſouterraine des Kamtchadals pendant l'hiver.

(3) Maiſon d'été.

montrent les traces de la *Baleine* ſur le *Tolkoucha*, comme ſi effectivement elle étoit ſortie par l'iſſue de la *lourte*. Après cette cérémonie préliminaire, les hommes prennent leurs filets & montent dans leurs canots. Ils vont les tendre dans les embouchures de quelque baie, & mettent à un bout des pierres très-groſſes, tandis que l'autre extrémité ſuit les ondulations des flots. Les *Baleines*, en pourſuivant les poiſſons, ne manquent pas de s'y prendre : auſſi-tôt les pêcheurs s'approchent avec leurs canots & entortillent l'animal avec d'autres courroies ; tandis que leurs femmes & leurs enfans qui ſont reſtés ſur le rivage, font éclater leur joie par des danſes & des cris d'alégreſſe, félicitant les pêcheurs d'une auſſi bonne capture (1). Mais avant que de tirer la *Baleine* à terre, & après qu'ils ont bien attaché les courroies ſur le rivage, ils mettent leurs plus beaux habits. Ils tranſportent la *Baleine* de bois, de l'*lourte* dans un nouveau *Balagane* ; ils y allument une lampe, & y laiſſent exprès un homme qui a ſoin d'entretenir le feu, depuis le printemps juſqu'à l'automne : enfin, ils coupent par morceaux la *Baleine* qu'ils ont priſe ; elle leur fournit pendant long-temps un mets délicieux.

Les *Kourites* des environs d'Awatcha & des iles de ce nom, montent ſur des canots au commencement de l'automne, ſaiſon où les *Baleines* abondent ſur ces côtes, & vont les chercher dans les endroits où elles ont coutume de dormir & de ſe repoſer. Quand ils en trouvent quelqu'une, ils s'approchent ſans bruit & les percent avec des dards empoiſonnés. Quoique cette bleſſure paroiſſe d'abord légère dans un animal auſſi énorme ; cependant elle ne tarde pas à lui cauſer des douleurs inſupportables : il s'agite & pouſſe des mugiſſemens horribles ; enfin il s'enfle extraordinairement, & meurt peu de temps après.

Les habitans de Groenland qui ſupputent par les lunes, calculent ſur le cours de cette planète le retour des *Baleines* & des autres poiſſons ſur leurs côtes. Lorſque cette ſaiſon eſt arrivée, ils mettent leur grande *jacquette* (2), attachent à leur côté un grand couteau & une pierre à aiguiſer : ils ſe muniſſent auſſi de grands harpons, de flèches, de lances, des plus grandes peaux de *chien de mer* enflées, & ſe mettent dans leurs grands canots avec leurs femmes & leurs enfans. Les harpons dont ils ſe ſervent ſont garnis d'une pointe d'os crochue ou d'une pierre pointue. Quelques-uns emploient des harpons de fer, qu'ils achètent des Danois pour de l'huile ou de la graiſſe. Comme ces pauvres gens ont peu de bois & de fer, ils ont la précaution d'attacher au milieu de chaque harpon qu'ils jettent, une veſſie de *chien de mer*, pleine d'air, afin que ſi le harpon n'atteint pas la *Baleine* ou qu'il s'en détache, il puiſſe flotter ſur l'eau & ne ſoit pas perdu (1). Avec ce petit équipage, ces hommes adroits & intrépides vont attaquer les plus fortes *Baleines*. « Ils les entourent avec leurs petits canots (2) » & les approchent avec une hardieſſe éton- » nante, pour tâcher de leur accrocher quel- » ques peaux enflées, par le moyen des har- » pons qu'ils lancent dans le corps : car, » quelque énorme que ſoit cet animal, il » ſuffit de lui appliquer deux ou trois de ces » peaux, qui, par leur légereté & la réſiſtance » qu'elles font à l'eau, l'empêchent de ſe » plonger. Quand ils ſont parvenus à arrêter, » pour ainſi dire, la *Baleine*, ils s'approchent » avec leurs lances & la percent de coups, » juſqu'à ce qu'elle meure & perde ſon ſang. » Ils ſe jettent alors dans la mer avec leurs » *jacquettes* remplies d'air & nagent au poiſ- » ſon, où ils reſtent couchés à plat, & flot- » tant ſur l'eau en le dépouillant avec leurs » couteaux, de tous côtés, de ſa graiſſe qu'ils » jettent dans leurs grands canots, à meſure » qu'ils la coupent. Ils ont auſſi l'adreſſe,

(1) *Voy. en Sibérie*, par M. Krachenninikow, Profeſſ. de l'Acad. des Scienc. de Pétersbourg, vol. 3, p. 458.

(2) La *jacquette* eſt une eſpèce d'habit d'une ſeule pièce, qui enveloppe tout le corps ; elle eſt faite de pluſieurs peaux de *chien de mer* bien couſues enſemble & remplies d'air. Son uſage conſiſte à rendre le corps plus léger que l'eau. Il y a devant la poitrine une petite ouverture bien bouchée avec une cheville, dans laquelle on ſouffle la quantité d'air qu'on juge néceſſaire pour ſe ſoutenir ſur la ſurface de l'eau.

(1) Cette invention étoit connue des pêcheurs de l'Océan Atlantique, puiſqu'Oppien en fait mention dans ſon *Halieuticon*, liv. 5e., verſ. 177. « Ils lâchent, dit-il, » d'abord après le poiſſon qui ſe plonge, de gros ſacs » ſoufflés par les hommes avec leur haleine, & attachés » à une corde ».

(2) *Anderſ. Hiſt. Nat. du Groenl.* vol. 1^r, p. 118.

» nonobſtant leurs mauvais outils, de tirer » de même de la gueule, la plus grande ou » du moins la meilleure partie de ſes barbes, » & ſont honte à nos matelots & pêcheurs, » à qui il faut tant de gros & de précieux » inſtrumens pour en venir à bout ».

Mais la pêche la plus étonnante & la plus hardie, c'eſt celle qui eſt en uſage parmi les Sauvages de la Floride. Lorſqu'ils aperçoivent une *Baleine*, ils attachent à leur ceinture deux tampons de bois & un maillet: ces inſtrumens forment, avec leur canot, tout leur équipage de pêche. A l'inſtant ils ſe jettent à la nage, vont droit à elle, & ont l'adreſſe de ſe jeter ſur ſon cou, en évitant ſes nageoires & ſa queue. Lorſque la *Baleine* a lancé ſon premier jet d'eau, le Sauvage met le tampon ſur l'ouverture de l'un des évents, & l'enfonce à coups de maillet. Celle-ci plonge auſſi-tot & entraîne avec elle le Sauvage, qui la tient fortement embraſſée. La *Baleine*, qui n'a plus qu'un évent, ne tarde pas à reparoître ſur l'eau pour reſpirer; & ſi l'Indien parvient à mettre l'autre tampon dans le ſecond évent, elle replonge à la vérité dans le fond de la mer, mais un inſtant après, elle reparoît ſans mouvement ſur la ſurface de l'eau, faute de pouvoir faire évacuation de ſes eaux pour reſpirer.

PRÉCIS ANATOMIQUE
DES CETACÉS,

Avec l'explication de quelques mots techniques qu'on emploie ordinairement dans les deſcriptions.

LE corps de ces animaux a beaucoup de rapports avec celui des poiſſons. Au premier coup-d'œil, leur conformation extérieure paroit la même; ils diffèrent cependant par des caractères bien prononcés, ſur-tout par l'organiſation intérieure.

* *Figure du corps* (1).

IL EST CYLINDRIQUE (*Cylindricum*). La hauteur & la largeur ſont à-peu près égales : le *Cachalot-Cylindrique*.

— ELLIPTIQUE (*Ellipticum*). Le diamètre de la longueur ſurpaſſe celui de la hauteur : la *Baleine-Franche*.

— OVALE (*Ovatum*). La longueur ſurpaſſe un peu la hauteur ; la forme du corps imite celle d'un œuf : le *Narhwal*, quelques eſpèces de *Dauphins*.

— CONIQUE (*Conicum*). La groſſeur diminue par degrés inſenſibles, depuis la tête juſqu'à la queue : le *Gibbar*, le *Rorqual*, la *Jubarte*, & pluſieurs eſpèces de *Cachalots*.

** *Surface du corps.*

IL EST NUD (*Nudum*). La peau qui recouvre ces animaux n'eſt point garnie d'écailles comme celle des poiſſons, ni de poil comme celle des quadrupèdes.

— LISSE, POLI (*Glabrum*, *Lævе*). La peau eſt dépourvue d'aſpérités : elle brille ſouvent d'un éclat ſemblable à celui de certains poiſſons : la *Baleine-Franche*.

— JASPÉ, MARBRÉ (*Variegatum*, *Marmoratum*). La ſurface de la peau eſt ornée de pluſieurs couleurs diſpoſées comme celles du marbre : la *Baleine-Franche*, le *Narhwal*, quelques eſpèces de *Dauphins*.

On diviſe le corps des cetacés comme celui de tous les autres animaux, en parties extérieures, & en parties intérieures.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. Ier.

LA TÊTE.

La tête des cetacés eſt bien différente de celle des poiſſons : elle s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'articulation du crâne avec la première vertèbre du cou.

ELLE FAIT LE QUART, LE TIERS, OU LA MOITIÉ DE LA LONGUEUR DU CORPS (*Quartam*, *tertiam aut mediam partem corporis attingens*) : la *Baleine* & pluſieurs eſpèces de *Cachalots*.

ELLE EST MONSTRUEUSE (*Monſtroſum*). Elle préſente une forme & des dimenſions extraordinaires dans le genre des *Baleines* & des *Cachalots*.

— EN PENTE (*Declive*). Sa partie antérieure, depuis le ſommet de la tête juſqu'au bout du muſeau, forme un plan plus ou moins incliné : le *Gibbar*, la *Jubarte*, pluſieurs eſpèces de *Dauphins*.

— TRONQUÉE (*Truncatum*). L'extrémité antérieure paroît comme coupée verticalement : toutes les eſpèces de *Cachalots*.

La tête contient la bouche, le muſeau,

(1) La figure du corps dont il s'agit ici eſt celle que préſente l'animal vu de profil.

les mâchoires, les fanons ou les dents, la langue, les évents, les yeux, & les oreilles.

I. LA BOUCHE (*Os*) eſt cette cavité qui ſe trouve entre les mâchoires; elle ſe termine antérieurement par le bout du muſeau, & poſtérieurement par la gueule.

ELLE EST DEMI-CIRCULAIRE (*Semi-circulare*). Le contour forme un demi-cercle: les différentes eſpèces de *Baleines*.

— ETROITE (*Anguſtum*). La mâchoire inférieure eſt fort étroite, relativement à ſa longueur: la plupart des *Cachalots*.

— INFÉRIEURE (*Inferum*). La mâchoire ſupérieure étant plus avancée que celle de deſſous, la bouche occupe néceſſairement alors la partie inférieure de la tête: la plupart des *Cachalots*.

II. LE MUSEAU ou LE BEC (*Roſtrum*) eſt cette partie de la tête qui s'étend antérieurement, depuis les yeux juſqu'à l'extrémité des mâchoires.

IL EST ÉTROIT (*Strictum*). Sa longueur ſurpaſſe de beaucoup ſa largeur: la *Baleine à bec*.

— TRONQUÉ (*Truncatum*). L'extrémité antérieure paroît comme tronquée: le *Grand-Cachalot*, le *Cachalot-Cylindrique*.

— POINTU (*Subacutum*). La mâchoire ſupérieure ſe termine en pointe: le *Dauphin*, le *Marſouin*.

— APLATI (*Depreſſum*). La mâchoire ſupérieure eſt comprimée en deſſus & en deſſous: le *Dauphin*, le *Néſarnak*.

III. LES MACHOIRES (*Maxillæ*) ſont deux parties ſituées l'une au deſſus de l'autre, ſur le devant de la tête: la bouche occupe la diſtance qui les ſépare.

ELLES SONT ÉGALES (*Æquales*). L'une n'eſt pas plus longue que l'autre: quelques eſpèces de *Dauphins*.

— INÉGALES (*Inæquales*). L'une eſt plus avancée que l'autre. Dans la *Baleine-Franche*, la mâchoire inférieure dépaſſe celle d'en haut. Dans le *Grand-Cachalot*, la mâchoire ſupérieure eſt plus alongée.

— EMBOÎTÉES (*Vaginatæ*). Une mâchoire recouvre l'autre, en tout ou en partie. Dans la *Baleine-Franche*, le bord de la mâchoire inférieure eſt garni d'une eſpèce de ſillon, deſtiné à recevoir les barbes des fanons qui pendent autour de la mâchoire ſupérieure.

— DÉPOURVUES DE DENTS (*Edentulæ*). Il n'y a point de dents dans la gueule des *Baleines* proprement dites, ni dans celle des *Manodons*.

— L'UNE OU L'AUTRE MACHOIRE PLUS LARGE (*Maxilla latior*). Dans la *Baleine-Franche*, la mâchoire inférieure eſt plus large que celle de deſſus.

— L'UNE OU L'AUTRE MACHOIRE PLUS ÉTROITE (*Maxilla anguſtior*). Toutes les eſpèces de *Cachalots* ont la mâchoire inférieure beaucoup plus étroite que celle d'en haut.

IV. LES FANONS ou BARBES (*Laminæ corneæ*) ſont des eſpèces de lames de corne aplaties, échancrées en faux, frangées à leur extrémité, & diſpoſées par rangs parallèles, mais obliques ſur la ſurface du palais. Tous les cetacés qui, à la place des dents, ont des fanons dans la gueule, conſtituent un genre particulier ſous le nom de *Baleines*.

CES FANONS SONT INÉGAUX EN LONGUEUR (*Inæquales*). Ceux qui correſpondent au milieu de la mâchoire, ont de trois à quinze pieds de longueur dans la *Baleine-Franche*; ceux qui occupent les deux extrémités ſont beaucoup plus courts.

— NOIRS (*Nigræ*). Ces lames ſont toujours d'une couleur qui tire ſur le noir, dans la *Baleine-Franche* & la *Jubarte*.

— BLEUS (*Cærulentes*). Elles ſont bleues dans le *Gibbar*.

— BLANCS (*Albæ*). Elles ſont d'une couleur blanchâtre dans la *Baleine à bec*.

V. LES DENTS (*Dentes*) ſont des os d'une figure conique ou cylindrique, placés tantôt à l'extrémité antérieure de la mâchoire d'en haut, tantôt diſpoſés avec ordre de chaque côté de la mâchoire inférieure, tantôt enfin ſitués ſur le contour des deux mâchoires. Il paroît, par la ſtructure de ces dents, que l'animal s'en ſert moins pour la maſtication, que pour ſe défendre contre ſes ennemis ou pour retenir ſa proie.

*

ELLES SONT PLACÉES A L'EXTRÉMITÉ ANTÉRIEURE DE LA MACHOIRE D'EN HAUT (*De extremo maxillæ ſuperioris prominentes*). La tête eſt armée d'une ou de deux dents dirigées en avant: le *Narhwal*, l'*Anarnak*.

— TOURNÉES EN SPIRALE (*Turbinati*). Les dents

dents ſont comme tordues dans toute leur longueur : le *Narhwal*.

— Repliées (*Recurvi*). Elles ſont recourbées à l'extrémité : l'*Anarnak*.

* *

Elles sont disposées avec ordre de chaque côté de la machoire inférieure (*In maxillâ inferiore utrinquè ordinati*). Il y a de part & d'autre une rangée de dents ſur la mâchoire inférieure des *Cachalots*. (Pl. 6, fig. 3.)

— Coniques (*Conici*). Elles ſont groſſes à la baſe & aunincies au ſommet : la plupart des *Cachalots*.

— Recourbées (*Inflexi*). Le ſommet s'incline vers la gueule : le *Grand-Cachalot*, le *Cachalot-Microps*.

— Droites (*Recti*). Elles s'élèvent verticalement vers la mâchoire ſupérieure : le *Cachalot-Trumpo*.

— Aigues (*Acuti*). Le ſommet ſe termine en pointe plus ou moins aiguë : quelques eſpèces de *Cachalots* & de *Dauphins*.

— Plates (*Plani*). Le ſommet eſt émouſſé & aplati : le *Petit-Cachalot*, le *Néſarnak*, le *Béluga*.

* * *

Elles sont situées sur le contour des deux machoires (*In maxillis utriſque diſpoſiti*). Toutes les eſpèces de *Dauphins* ont une ſeule rangée de dents diſpoſées avec ordre ſur le bord des deux mâchoires.

— Cylindriques (*Cylindrici*). Leur épaiſſeur eſt à peu près égale depuis la baſe juſqu'au ſommet : le *Néſarnak*, le *Dauphin*.

— Aplaties (*Compreſſi*). Elles ſont comprimées par devant & par derrière, comme les dents inciſives de l'homme : le *Marſouin*.

— Emouſſées (*Plani*). Le ſommet ſe termine par une ſurface plate : le *Néſarnak*.

VI. LA LANGUE (*Lingua*) eſt une partie charnue, ſpongieuſe, muſculeuſe, arrondie, & ſituée dans l'intérieur de la bouche. C'eſt le principal organe du ſens du goût : elle contribue encore à la perfection de celui du toucher ; mais les cetacés s'en ſervent principalement pour la déglutition des alimens & pour former une eſpèce de mugiſſement.

Elle est libre (*Soluta*). Son organiſation eſt telle, qu'elle peut ſe mouvoir dans tous les ſens, ſur-tout en avant & en arrière : tous les *cetacés*.

— Raboteuse (*Aſpera*). Sa ſurface eſt couverte d'une multitude d'aſpérités : la *Jubarte*.

— Graisseuse (*Pinguis*). Sa ſubſtance eſt entremêlée de graiſſe : la plupart des *cetacés*.

VII. LES EVENTS (*Fiſtulæ*) ſont deux canaux qui partent de l'entrée du goſier, traverſent plus ou moins obliquement la capacité du crâne, & vont aboutir, tantôt réunis, tantôt ſéparés, ſur le ſommet de la tête ou ſur l'extrémité du muſeau. Les évents ſervent à rejeter l'eau que le cetacé a avalée & à introduire l'air néceſſaire pour la reſpiration. Dans quelques eſpèces, ces canaux renferment encore les organes du ſens de l'odorat.

Ils sont situés sur le derrière de la tête (*In ſummo vertice*). L'orifice ſupérieur de ces canaux réunis va aboutir à la partie poſtérieure de la tête : le *Narhwal*. *Voyez la direction des lignes ponctuées* AM, Bm, pl. 1, fig. 1.

— Sur le front (*In fronte*). L'orifice ſupérieur de ces canaux réunis va aboutir ſur le ſommet de la tête : tous les *Dauphins*. *Voyez la direction des lignes ponctuées* AC, BC, pl. 1, fig. 1.

— Sur le milieu de la tête (*In medio capite*). Les orifices des deux canaux ſéparés vont aboutir au milieu de la partie antérieure de la tête : toutes les *Baleines*. *Voyez la direction des lignes ponctuées* AD, BE, pl. 1, fig. 2.

— Sur le bout du museau (*In apice roſtri*). L'orifice des deux canaux réunis va aboutir à l'extrémité de la partie ſupérieure du muſeau : les *Cachalots*. *Voyez la direction des lignes ponctuées* AF, BG, pl. 1, fig. 2.

VIII. LES YEUX (*Oculi*) Sont deux organes ſitués ſur les parties latérales de la tête, par leſquels l'animal reçoit l'impreſſion du ſens de la vue.

Les yeux des cetacés ſont compoſés de trois parties extérieures, les paupières, la prunelle, & l'iris.

Les paupières (*Palpebræ*) ſont des membranes placées l'une en deſſus & l'autre en deſſous du globe de l'œil ; elles ſe ferment au gré de l'animal, pour garantir cet organe de l'impreſſion des corps étrangers.

LA PRUNELLE (*Pupilla*). eſt un corps ordinairement ſphérique ou oblong, qui occupe le centre du globe de l'œil. Elle eſt de la groſſeur d'un pois & communément d'une couleur noirâtre.

L'IRIS (*Iris*) eſt ce cercle coloré qui environne la prunelle ; ſa couleur eſt ordinairement jaune : cependant il eſt blanc dans la *Jubarte*, & bleu dans le *Beluga*.

IX. LES OREILLES (*Aures*) ne préſentent extérieurement qu'une petite ouverture ronde, placée derrière les yeux : du reſte, la ſtructure intérieure de cet organe eſt parfaitement ſemblable à celle des quadrupèdes.

§. II.

LE TRONC.

Le tronc des cetacés (*truncus*) eſt cette partie du corps qui s'étend depuis la nuque juſqu'à l'extrémité de la queue : il comprend le cou, la poitrine, le dos, les côtés, l'abdomen, les parties de la génération, l'anus, & la queue.

I. LE COU (*Collum*) joint la tête avec le tronc. Il n'y a que les animaux dont la reſpiration s'exécute par les poumons, qui aient un cou : les poiſſons proprement dits n'en ont point. Du reſte, il eſt difficile de diſtinguer le cou de la poitrine, dans les cetacés.

II. LA POITRINE (*Thorax*) eſt la partie antérieure du tronc : elle commence à la dernière vertèbre du cou, & finit vis-à-vis les nageoires latérales. Il ne ſeroit pas facile de tracer extérieurement les limites qui la ſéparent du ventre.

III. LE DOS (*Dorſum*) eſt la partie ſupérieure du tronc qui s'étend depuis l'extrémité du cou juſqu'à la queue.

— IL EST AMINCI EN CARÈNE (*Carinatum*). La peau forme une ſaillie anguleuſe ſur ſa ſurface : la *Jubarte*, le *Narhwal*, le *Marſouin*.

— ARRONDI (*Subrotundum*). Il préſente la figure d'un demi-cercle : le *Néſarnak*.

— CONVEXE (*Convexum*). Il eſt un peu renflé & diminue enſuite vers les deux extrémités : preſque tous les *cetacés*.

— PLAT (*Planum, complanatum*). Sa ſurface ne préſente aucun enfoncement ni aucune élévation : le *Cachalot-Cylindrique*.

IV. LES COTÉS (*Latera*) comprennent les parties latérales du tronc, depuis le cou juſqu'à l'anus : ils ſont tantôt noirs, tantôt blanchâtres, tantôt marqués de différentes couleurs.

V. L'ABDOMEN ou VENTRE (*Abdomen*) comprend toute la ſurface inférieure du corps, depuis l'extrémité de la poitrine juſqu'à l'anus.

VI. LES PARTIES DE LA GÉNÉRATION (*Genitalia*) ſont à peu près conformées comme celles des quadrupèdes. Cette reſſemblance eſt plus remarquable dans la femelle que dans le mâle.

Les parties du mâle qui paroiſſent à l'extérieur ſont le balenas & les teſticules.

LE BALENAS (*Penis*) eſt renfermé dans une eſpèce de gaine. Dans la *Baleine-Franche*, il a juſqu'à huit pieds de longueur, & ſept pouces de diamètre à la baſe.

LES TESTICULES (*Teſticuli*) ſont placés, un de chaque côté, ſur la partie inférieure de l'abdomen.

Les parties extérieures de la femelle comprennent la vulve & les mamelles.

LA VULVE (*Vulva*) eſt diſpoſée longitudinalement vers la partie poſtérieure de l'abdomen, un peu avant l'anus.

LES MAMELLES (*Mammæ*) ſont ſituées de chaque côté de la vulve.

VII. L'ANUS (*Anus*) eſt l'extrémité de l'inteſtin *rectum*, & l'iſſue par où ſortent les excrémens.

VIII. LA QUEUE (*Cauda*) eſt la partie poſtérieure du tronc ; elle s'étend depuis l'ouverture de l'anus juſqu'à la nageoire qui la termine.

§. III.

LES NAGEOIRES.

Les cetacés ſont pourvus de nageoires, comme les poiſſons ; il exiſte néanmoins une grande différence quant au nombre & à la conformation de ces parties. Dans la claſſe des animaux dont il s'agit ici, il n'y a tout au plus que quatre nageoires, deux latérales &

une troiſième qui termine la queue : celle du dos manque dans pluſieurs individus ; ſouvent elle eſt ſuppléée par une calloſité ou par une protubérance charnue. La ſubſtance dont les nageoires ſont compoſées forme un cartilage très-dur : il n'y a point de rayons ; mais les nageoires latérales ſont ſoutenues par des os articulés comme la main de l'homme.

I. LES NAGEOIRES LATÉRALES (*Pinnæ laterales*) ſont ſituées de chaque côté du corps, derrière les yeux ; elles correſpondent, par leur organiſation, aux pattes antérieures des quadrupèdes, & ſervent comme des eſpèces d'avirons pour le mouvement des cetacés.

— ELLES SONT D'UNE FIGURE OVALE (*Ovatæ*). Le diamètre de la longueur ſurpaſſe celui de la largeur.

— EN FORME DE FAUX (*Falci-formes*). Elles ſont échancrées en faux : la *Jubarte*, le *Rorqual*.

II. LA NAGEOIRE DE LA QUEUE (*Pinna caudalis*) eſt placée horizontalement à l'extrémité du tronc. Cette nageoire tient lieu de rame & produit un mouvement progreſſif très-rapide ; elle eſt toujours partagée en deux lobes plus ou moins échancrés.

III. LA NAGEOIRE DU DOS (*Pinna dorſalis*) eſt tantôt compoſée d'un cartilage qui prend diverſes formes, tantôt d'une calloſité irrégulière, tantôt enfin on trouve une ou pluſieurs protubérances qui tiennent lieu de nageoire. Suivant Anderſon, l'*Epée de mer* ſe ſert de la nageoire du dos, qui eſt fort élevée, pour s'arrêter dans ſa courſe ou pour en modérer la rapidité.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. Ier.

LE SQUELETTE.

On peut diviſer en cinq ſections tous les os qui compoſent le ſquelette des cetacés ; ſavoir, les os de la tête, du cou, de la poitrine, de l'épine du dos, & des nageoires latérales. *Voyez le ſquelette du Dauphin*, pl. 9, fig. 1.

I. LES OS DE LA TÊTE (*Oſſa capitis*) ne ſont pas auſſi nombreux dans les cetacés que dans les poiſſons, mais ils ſont d'une grandeur monſtrueuſe. L'os qui forme le deſſus de la tête des *Baleines* & des *Cachalots* a ſouvent douze ou quinze pieds de longueur, ſur ſept ou huit de large.

En général, la forme & les dimenſions de ces os varient, non ſeulement dans les eſpèces d'une famille différente, mais encore dans les eſpèces du même genre : ainſi l'os de la mâchoire inférieure eſt abſolument différent dans les *Baleines*, le *Narhwal*, les *Cachalots*, & les *Dauphins*. J'ai fait graver ſur la *pl.* 3, *fig.* 3 & 4, les os de la mâchoire inférieure de la *Baleine-Franche*, qu'on voit au Jardin du Roi. On peut encore voir, *pl.* 6, *fig.* 2, l'os ſupérieur de la tête d'un cetacé qui eſt au Cabinet du Roi, & que M. d'Aubenton regarde comme le crâne d'un *Petit Cachalot* : il a deux pieds quatre pouces de longueur depuis le bout de la mâchoire *m*, juſqu'à l'occiput *o* ; & un pied ſept pouces de large d'une pomette à l'autre PP : les canaux hydrauliques ſont déſignés par CC. La figure troiſième de la même planche repréſente la mâchoire inférieure d'un autre *Cachalot* : ſa longueur totale eſt de douze pieds ; elle n'a que huit pouces de large à l'extrémité du muſeau, & neuf pouces vers le milieu de ſa longueur : du côté du goſier, elle ſe diviſe en deux branches qui forment un angle de quatre pieds d'ouverture. Si on jette un coup-d'œil ſur le ſquelette du *Dauphin*, *pl.* 9, *fig.* 1, on verra la poſition reſpective des os de la tête. *m-s* repréſente l'os de la mâchoire ſupérieure ; *m-i*, celui de la mâchoire inférieure ; *o*, la cavité de l'œil ; O, l'ouverture des oreilles ; H, l'os hioïde ; E, l'ouverture de l'évent ; C, le crâne. Je ne parlerai point ici des différentes cavités qu'on remarque ſur les os de la tête des cetacés, des apophyſes pierreuſes, des os des tempes, ni des oſſelets qui entrent dans la ſtructure de l'organe de l'ouïe ; ces détails me meneroient trop loin.

II. LES OS DU COU (*Vertebræ cervicis*) conſiſtent tantôt en cinq, tantôt en ſept vertèbres très-aplaties, & dépourvues d'apophyſes. Major dit qu'il n'y en a point dans le *Marſouin* ; cependant M. Hunter en a trouvé cinq ſur un individu de la même eſpèce, & j'en ai vu le même nombre ſur le ſquelette du *Dauphin* qui eſt à Charenton. La *Baleine à bec* en a ſept ſur cette même partie.

III. LES OS DE LA POITRINE (*Oſſa thoracis*) varient par leur nombre & par leur ſtructure : ils comprennent les vertèbres, les côtes, le ſternum, & les os *inter-ſterno-coſtaux*.

Les VERTÈBRES qui correſpondent à la cavité de la poitrine ne ſont pas en proportion avec le nombre des côtes, parce qu'il arrive quelquefois que les côtes antérieures ſont fourchues à leur extrémité, & qu'elles s'articulent avec deux vertèbres, comme cela arrive dans la *Baleine-Franche*. Dans d'autres eſpèces, ces mêmes côtes de devant s'attachent à l'épine du dos par le moyen d'un tendon cartilagineux, comme on le voit dans le *Marſouin* & le *Dauphin*.

Les CÔTES ne ſont pas en nombre égal dans tous les animaux de cette claſſe. Suivant les lettres adreſſées à Polydore-Virgile, la *Baleine* échouée à Tynémulhe au mois d'août 1532, avoit quinze côtes, de part & d'autre, de vingt-un pieds de longueur & de dix-huit pouces de circonférence. M Chappuis a écrit à M. Faujas de Saint-Fond, que les *Grands-Cachalots* échoués en Bretagne n'avoient que huit côtes de chaque côté, de cinq pieds de longueur, ſur ſix pouces de circonférence. Selon Major, le *Marſouin* en a treize ; & ſuivant M. Hunter, il en a ſeize. La *Baleine à nez de bouteille* en a dix-huit de chaque côté. J'en ai compté quinze ſur le ſquelette du *Dauphin*. *Voyez la planche déjà citée.*

Le STERNUM eſt un os fort plat & très-petit dans la *Baleine à bec* : dans le *Marſouin*, il eſt un peu recourbé & comme diviſé en deux branches. J'ai vu celui du *Dauphin* à Chaſenton ; il eſt plus large à proportion que dans les autres cetacés. Je l'ai fait graver ſéparément *pl. 9, fig. 2* : il eſt comme diviſé en trois ou quatre parties articulées enſemble ; il a ſept pouces ſix lignes de longueur ſur trois pouces ſix lignes de large.

Les OS INTER-STERNO-COSTAUX ſont de petits os particuliers que j'ai obſervés ſur le ſquelette du *Dauphin* ; ils ſe trouvent entre le ſternum & l'extrémité inférieure des côtes. On les voit ſur la *pl. 9, fig. 2*, oooooo.

IV. L'ÉPINE DU DOS (*Spina dorſalis*) forme la réunion de toutes les vertèbres, depuis celles du cou juſqu'à la nageoire de la queue : leur nombre varie, non ſeulement dans les différens genres de cette claſſe, mais peut-être encore dans les individus de la même eſpèce. La *Baleine* qui échoua près de l'île de Corſe en 1620, avoit trente-deux vertèbres ; la *Baleine à bec* en a quarante-ſix. Nous ne ſavons pas le nombre des vertèbres des *Grands-Cachalots*, mais nous connoiſſons leurs dimenſions. Selon M. Chappuis, les plus groſſes avoient huit pouces de diamètre. Le *Marſouin* en a cinquante-une, & le *Néſarnak* ſoixante. J'en ai compté ſoixante-quinze ſur le ſquelette du *Dauphin* qui eſt à l'Ecole vétérinaire de Charenton. Il y a quelques obſervations à faire par rapport aux vertèbres de cet animal. Depuis la première juſqu'à la dernière de la nageoire dorſale, en n'y comprenant point celles du cou, c'eſt-à-dire, juſqu'à la vingt-neuvième, elles ſont garnies par deſſus d'apophyſes qui croiſſent graduellement ; & depuis celle-ci juſqu'à la ſoixante-ſeptième, la hauteur de ces apophyſes diminue par degrés inſenſibles ; les trois dernières en ſont dépourvues entièrement ; & les douze qui précèdent celles-ci, en ont par deſſus & par deſſous.

V. LES NAGEOIRES LATÉRALES (*Pinnæ laterales*), bien loin de reſſembler par leur conformation intérieure à celles des poiſſons, offrent au contraire une analogie très-marquée avec les extrémités antérieures des quadrupèdes, ſur-tout avec les mains de l'homme. On y trouve l'omoplate, l'humérus, le cubitus, le radius, les os du carpe, du métacarpe, & cinq doigts avec leurs phalanges.

L'OMOPLATE (*Scapula*) eſt un os aplati, fort large du côté oppoſé à ſon articulation, & compoſé de deux prolongemens, l'un intérieur, l'autre extérieur. Pl. 9, fig. 3, O.

L'HUMÉRUS (*Humerus*) eſt un os aſſez court, preſque carré, qui s'articule d'un côté avec l'omoplate, & de l'autre, avec le cubitus & le radius. Pl. 9, fig. 3, H.

Le CUBITUS ET LE RADIUS (*Cubitus & Radius*) ſont deux os joints enſemble, quoique ſéparés, qui s'articulent avec l'humérus & avec les os du carpe. Pl. 9, fig. 3, cr.

Les OS DU CARPE ET DU MÉTACARPE (*Carpus & Metacarpus*) ſont renfermés dans une enve-

Digitized by Google

loppe commune, & ſitués entre le cubitus, le radius, & les phalanges.

Tous les doigts (*Digiti*) n'ont pas un nombre égal de phalanges. Dans le *Dauphin*, les deux extérieurs n'ont que deux phalanges; le ſecond du côté du pouce, qui eſt le plus long, en a huit; le troiſième, ſix; le quatrième, trois. *Voyez la plan.* 9, *figur.* 3, P. Les os, qui ſe trouvent dans les nageoires latérales, ne ſont pas joints par des ligamens capſulaires, comme dans les quadrupèdes, mais par des cartilages intermédiaires, liés à chaque os: ces cartilages ſont d'une longueur conſidérable, & recouvrent quelquefois la moitié des os. Cette ſtructure donne à ces membres de la ſoupleſſe & de la ſolidité.

La nageoire de la queue n'eſt pas garnie de rayons, comme celle des poiſſons; c'eſt un cartilage épais, qui a la dureté de la corne, lorſqu'il eſt ſec.

§. II.

LES MUSCLES.

Les muſcles (*muſculi*) ſont les agens deſtinés à produire le mouvement du corps: en effet, c'eſt du jeu de ces divers organes que dépendent toutes les fonctions de l'animal. Le peu de connoiſſances que nous avons ſur la conformation intérieure des cetacés, ne me permet point de décrire ici la figure, la grandeur, & la direction de tous les muſcles qui compoſent leur organiſation; je vais rapporter le petit nombre d'obſervations qu'on a faites ſur cet objet.

J'ai obſervé dans l'Introduction à l'*Ichthyologie*, qu'on diſtinguoit dans les muſcles en général deux différentes parties; l'une qu'on appelle portion charnue du muſcle, & l'autre qu'on nomme tendon: cette diſtinction a lieu également dans la claſſe des cetacés.

La portion charnue (*Caro*) reſſemble à celle de la plupart des quadrupèdes, notamment à celle du taureau ou du cheval. Selon Sibbald, elle eſt dure, coriace, & de mauvais goût. Celle de la queue eſt plus tendre & plus ſucculente; c'eſt auſſi celle que les matelots mangent en gros morceaux, après l'avoir fait cuire à l'eau, comme la viande ordinaire.

La portion tendineuſe (*Tendo*) a plus d'étendue & de conſiſtance que dans les poiſſons. C'eſt vers la poitrine, le ventre, & ſur la queue principalement que les tendons ſont le plus multipliés.

Il eſt vraiſemblable qu'il y a ſur les parties latérales du tronc des cetacés, un grand muſcle deſtiné à produire les différentes flexions du corps, qu'il y en a de *ſimples* & de *compoſés* (1), de *congenères* & d'*antagoniſtes*; mais comme je ne connois aucun Anatomiſte qui ait fait des obſervations ſur cette matière, je n'aurai garde de donner ici des détails plus étendus.

§. III.

DE LA GRAISSE, DU SANG, DES ORGANES, ET DES VISCÈRES.

I. GRAISSE (*Adeps*). On diſtingue dans cette claſſe d'animaux deux ſortes de graiſſe; l'une eſt appelée *huile de Baleine*, à cauſe de ſa fluidité; l'autre eſt connue ſous le nom de *lard de Baleine*.

Selon M. Hunter, l'*huile de Baleine* eſt diſperſée dans tout le corps, très-près de la ſurface extérieure, & renfermée dans une membrane réticulaire: on la voit couler auſſi-tôt que l'animal a reçu une bleſſure.

Le *lard de la Baleine* eſt ſitué au deſſous de la peau, dans une membrane cellulaire. Cette couche n'a pas le même degré d'épaiſſeur ſur toutes les parties du corps; elle eſt très-profonde ſous la mâchoire inférieure de la *Baleine-Franche*, & plus mince vers la queue. C'eſt le lard qu'on fait bouillir & on en retire deux eſpèces d'huile. La première eſt pure & beaucoup plus légère: la ſeconde paroît mêlée avec une partie de la ſubſtance animale; elle eſt onctueuſe, gluante, & acquiert une certaine conſiſtance, lorſqu'elle eſt expoſée au froid; elle ſurnage à l'eau, néanmoins

(1) On appelle *muſcle ſimple*, celui dont toutes les fibres ſont parallèles; & *muſcle compoſé*, celui dont les fibres ſont divergentes. On nomme *muſcles congenères*, ceux qui concourent à produire le même mouvement; & *antagoniſtes*, ceux qui conſpirent à des mouvemens oppoſés. S'il arrive que les *muſcles antagoniſtes* ſe contractent à la fois & qu'ils ſoient égaux en force, alors la partie ſoumiſe à ces deux puiſſances reſte dans ſon état naturel, par une action appelée *tonique*.

Digitized by Google

elle eſt plus peſante que la première. On doit mettre encore dans la claſſe des huiles le *blanc de Baleine* que produit le *Cachalot*, & dont nous avons fait mention ci-devant, page xij.

II. SANG (*Sanguis*). On n'a remarqué juſqu'ici aucune différence entre le ſang des cetacés & celui des quadrupèdes; les Naturaliſtes ont obſervé uniquement qu'il eſt en plus grande quantité que dans aucun autre animal connu. De là vient que les artères ſont très-ramifiées & d'une groſſeur monſtrueuſe. L'aorte du *Grand-Cachalot* a un pied de diamètre; & on eſtime que pendant la ſyſtole, il paſſe environ cinquante pintes de ſang du cœur dans les artères. Une ſi-grande quantité de fluide, qui circule avec force & rapidité, doit néceſſairement produire une chaleur conſidérable dans le corps de l'animal. « Je fus curieux, dit M. le Chevalier » de Pagés, de mettre le thermomètre dans une » *Baleine* qui étoit morte depuis une heure & » demie, & il y reſta ſept minutes: il ne monta » qu'au dix-ſeptième degré. Je ne pus le plonger que dans le lard. La *Baleine* avoit perdu » preſque tout ſon ſang, car on lui avoit coupé » la queue. Je mis ma main une autre fois dans » une *Baleine* morte depuis long-temps. Elle » me parut plus chaude; mais je ne voulus » pas y rehaſarder mon thermomètre, car on » l'avoit perdu la première fois dans le trou » qu'on avoit fait pour le plonger (1) ». On eſt fâché qu'une expérience auſſi curieuſe n'ait pas été entièrement exécutée.

III. CERVEAU (*Cerebrum*). Ce viſcère eſt très-petit, relativement à la maſſe du corps. Tout le cerveau de la *Baleine à bec* peſoit quatre livres dix onces d'Angleterre: celui du *Marſouin* eſt le plus grand, & ſe rapproche plus par ſa conformation, du cerveau de l'homme. Il paroît en général que dans les cetacés, le cerveau eſt compoſé de deux ſubſtances, l'une corticale, l'autre médullaire, & qu'il eſt ſitué plus en arrière que dans l'eſpèce humaine & les quadrupèdes. Il ne faut pas confondre le cerveau avec le *blanc de Baleine*; ce ſont deux ſubſtances abſolument différentes.

IV. L'ÉSOPHAGE (*Œſophagus*) commence à l'entrée du goſier, traverſe le diaphragme, & entre dans l'eſtomac: il eſt revêtu en dehors d'une peau douce & blanchâtre; en dedans, il eſt couvert d'une membrane très-denſe, glanduleuſe, & marquée dans toute ſa longueur d'un grand nombre de plis. L'eſophage des cetacés eſt plus grand que celui des quadrupèdes, & plus petit que celui des poiſſons. L'éſophage de la *Baleine à bec* que M. Hunter a obſervée, avoit trois pouces & demi de large.

V. LA TRACHÉE ARTÈRE (*Aſpera arteria*) ſe trouve dans tous les animaux de cette claſſe, qui, comme les quadrupèdes, reſpirent par les poumons & produiſent une eſpèce de ſon. Cet organe eſt compoſé des os *hyoïde*, *thyroïde*, *cricoïde*, & de deux cartilages, l'*arytenoïde* & l'*épiglotte*. Tous ces os & cartilages varient par la forme & la grandeur, non ſeulement dans les différens genres, mais encore dans les diverſes eſpèces. La partie ſupérieure de la trachée artère s'appelle *larynx*, & ſes différentes branches qui introduiſent l'air dans les poumons, ſe nomment *bronches*. On peut voir la figure de la *trachée artère* du *Dauphin*, *pl. 9*, *fig. 5*. Le goſier eſt déſigné par *g*; le *larynx*, par l; les *bronches*, par *bbbb*.

VI. LES POUMONS (*Pulmones*) ſont deux corps oblongs, cellulaires, élaſtiques, placés dans l'intérieur de la poitrine, & qui forment l'organe principal de la reſpiration. Les lobes ſont plus grands que ceux des autres animaux & diſpoſés un peu différemment; ils occupent le devant & la partie poſtérieure de la poitrine. Les cellules pulmonaires ſont petites & communiquent entre elles; de ſorte qu'en ſouffiant dans une des bronches, tous les poumons ſe dilatent & ſe rempliſſent d'air, ce qui n'a pas lieu dans les quadrupèdes. On voit la figure & la diſpoſition des poumons *pl. 9*, *fig. 4*, *pp*.

VII. LE CŒUR (*Cor*), qui eſt large & aplati, s'appuye ſur la partie antérieure de la poitrine: il eſt renfermé dans ſon péricarde, & compoſé de quatre cavités; ſavoir, deux oreillettes & deux ventricules. *Voyez la pl. 9*, *fig. 4*, c.

VIII. LE DIAPHRAGME (*Diaphragma*) eſt un muſcle tranſverſal qui ſépare la poitrine du ventre. Comme les côtes dans les cetacés ne forment pas complètement la cavité

(1) *Voy. vers le pôle du Nord*, par M. le Chevalier de Pagés, vol. 2, p. 193.

de la poitrine, le diaphragme de ces animaux n'a pas les mêmes liens que dans les quadrupèdes; il eſt attaché par devant aux muſcles abdominaux, qui ſont très-forts, parce qu'ils ſont compoſés d'un mélange de fibres muſculaires & tendineuſes. La poſition du diaphragme n'eſt pas verticale, mais inclinée en arrière; ce qui donne aux poumons la facilité de s'étendre le long de l'épine du dos. Du reſte, le diaphragme & les autres parties qui ſervent immédiatement à l'inſpiration, ſont extrêmement fortes. Cette conformation paroiſſoit néceſſaire à l'égard des animaux de cette claſſe, parce que, vivant dans un milieu très-denſe, il faut, pour introduire l'air dans les poumons, une force d'autant plus conſidérable, que la denſité de l'eau l'emporte ſur celle de l'air, & lui oppoſe plus de réſiſtance: l'expiration au contraire doit ſe faire plus aiſément, la preſſion de l'eau ſur la ſurface externe de la poitrine étant plus conſidérable que la réſiſtance de l'air intérieur. La poſition oblique du diaphragme eſt bien exprimée ſur la *pl.* 9, *fig.* 4, DD.

IX. LE FOIE (*Hepar*) eſt très-grand, & occupe tout l'eſpace qui eſt entre le diaphragme & l'eſtomac: il eſt partagé en deux lobes dans quelques eſpèces, & reſſemble un peu au foie de l'homme, excepté qu'il n'eſt pas ſi épais à la baſe, ni d'une contexture auſſi ferme. Pline & les anciens Naturaliſtes ont cru que les *Dauphins* n'avoient pas de fiel, parce que la véſicule qui le renferme n'eſt pas ſituée comme dans les quadrupèdes; mais Klein a découvert dans le *Marſouin* un conduit qui, du foie, communique à l'inteſtin *duodenum*, & qui eſt rempli d'un ſuc bilieux, entièrement ſemblable à celui qu'on trouve dans la véſicule du foie des autres animaux. *Voyez le foie du Dauphin*, *pl.* 9, *fig.* 4, F.

X. L'ESTOMAC (*Ventriculus*) eſt placé à gauche comme celui des animaux ruminans, & ſe termine par le pilore. Ce viſcère eſt compoſé de pluſieurs ſacs ou eſtomacs renfermés dans une enveloppe commune, dont le nombre & la grandeur varient dans les différentes eſpèces. On en a trouvé cinq dans le *Marſouin*, l'*Epaulard*, la *Baleine à bec*, & ſept dans le *Néſarnak*.

Le premier eſtomac a preſque toujours la forme d'un œuf, dont le petit bout ſeroit tourné en bas; il eſt d'une couleur blanchâtre, revêtu de l'épiderme, & garni intérieurement de grandes rides irrégulières.

Dans la *Baleine à bec*, le ſecond eſtomac eſt très-grand & plus long que le premier; ſa forme imite celle d'une S. Dans le *Marſouin*, il eſt un peu plus replié en bas. L'épiderme finit au commencement de ce ſecond eſtomac, dont tout l'intérieur eſt revêtu de plis inégaux; de ſorte qu'il a quelque reſſemblance avec un rayon de miel. Cet eſtomac entre dans le troiſième par un orifice rond, étroit, & qui n'eſt fermé par aucune valvule.

Le troiſième eſtomac eſt communément le plus petit de tous. On diroit que c'eſt uniquement un paſſage entre le ſecond & le quatrième. Il a cinq pouces de longueur dans la *Baleine à bec*, & un pouce ſeulement dans le *Marſouin*.

Le quatrième eſtomac eſt moins grand que le premier & le ſecond. M. Hunter dit qu'il eſt aplati dans la *Baleine à bec*, & très-alongé en ſerpentant dans le *Marſouin*. Les parois intérieures de ce quatrième eſtomac ſont garnies d'appendices irrégulières, qui repréſentent des poils: il communique avec le cinquième par une ouverture ronde, plus petite que celle qui eſt du côté oppoſé, & par laquelle il ſe joint au troiſième.

Le cinquième eſtomac eſt rond dans la *Baleine à bec*, & ovale dans le *Marſouin*. L'enveloppe extérieure eſt plus mince que celle du quatrième. Intérieurement, il eſt liſſe & teint de bile: il eſt un des plus petits & ſe termine par le pilore.

D'après l'inſpection & la ſtructure de ces différens eſtomacs, M. Hunter conclut que les cetacés ſe rapprochent beaucoup de la claſſe des animaux ruminans: il n'oſe pas néanmoins aſſurer qu'ils ruminent. *Voyez l'eſtomac du Dauphin*, *pl.* 9, *fig.* 4, E.

XI. LE PANCRÉAS (*Pancreas*) eſt un corps plat, uni, & ſitué derrière l'eſtomac: il eſt très-long dans les cetacés. D'un côté, il joint la première cavité de l'eſtomac; il paſſe enſuite tranſverſalement devant l'épine du dos, ſur le bord du méſentère, & le long de l'inteſtin *duodenum*: & de l'autre, il entre dans le foie. Le conduit pancréatique s'insère dans l'inteſtin *duodenum* environ ſept pouces au deſſous du pilore.

XII. INTESTINS (*Inteſtina*). Dans la tribu des cetacés, les inteſtins ne ſont ni en nombre

égal, ni conformés de la même manière. La *Baleine à bec* & la *Baleine-Franche* ont l'inteſtin appelé *cæcum*; le *Marſouin*, l'*Epaulard*, le *Néſarnak* n'en ont point.

Les parois intérieures du *duodenum* ſont toutes couvertes de rides longitudinales : celles du *jejunum* & de l'*ilium* préſentent ordinairement des plis irréguliers; tandis que le *Néſarnak* a la ſurface intérieure de tous les inteſtins diviſée en cellules plus ou moins grandes. Dans ce même individu, on a remarqué que le *colon* & le *rectum* ont les rides cellulaires très-peu ſaillantes, ce qui paroît dépendre de la contraction des inteſtins. Le *rectum* ſe rétrécit beaucoup vers la région de l'anus, dans l'eſpace de quatre ou cinq pouces; là, il eſt glanduleux & recouvert d'un épiderme très-mince.

En comparant les obſervations des Naturaliſtes par rapport à la longueur des inteſtins, on trouve autant de différences qu'en examinant leur ſtructure. Suivant Major, les inteſtins d'un *Marſouin* de quatre pieds & demi de long, avoient cinquante-quatre pieds; d'où il conclut que la longueur du corps des cetacés eſt à celle des inteſtins, comme un eſt à douze. M. Hunter au contraire aſſure qu'en général dans cette claſſe, les inteſtins ne ſont pas longs, relativement à la taille de ces animaux : ils ont, dit-il, tout au plus de dix-huit à vingt-quatre pieds de longueur, comme dans le cheval (1). Le *colon* n'a pas plus de capacité que le *jejunum* & l'*ilium*; il eſt très-court, comme dans les animaux carnivores. Dans la *Baleine à bec*, continue toujours le même Anatomiſte, la longueur du premier inteſtin, depuis l'eſtomac juſqu'au *cæcum*, eſt de vingt-huit verges & demie (2). Le *cæcum* a environ cinq pouces; le *colon*, deux verges trois quarts. Les inteſtins grêles ont exactement cinq fois la longueur de l'animal; le *cæcum* & le *colon* ſont un peu plus que la moitié du corps.

XIII. L'ÉPIPLOON (*Epiploon*) eſt une membrane très-déliée qui enveloppe la rate : ſon tiſſu eſt fort mince du côté droit; elle devient membraneuſe du côté gauche; & enfin elle acquiert une épaiſſeur conſidérable entre les deux premiers ſacs de l'eſtomac. La rate eſt petite par rapport à la groſſeur de ces animaux. Dans quelques eſpèces, comme dans le *Marſouin*, on trouve deux petites rates à peu près de la groſſeur d'une noix muſcade; elles ſont placées l'une derrière l'autre.

XIV. LES REINS (*Renes*) ſont deux viſcères oblongs, plus épais en haut qu'en bas, diſpoſés de chaque côté du ventre, au deſſous du diaphragme : ils ſont compoſés d'une infinité d'autres petits corps, d'une forme tantôt triangulaire, tantôt quadrangulaire ou conique, creux en dedans, & revêtus d'une membrane particulière. On ſait que ces eſpèces de mamelons ſervent à la ſecrétion de l'urine, & qu'elle eſt portée dans la veſſie par le moyen des uretères. *Voyez les reins du Dauphin, pl. 9, fig. 4, RR.*

XV. LA VESSIE (*Veſſica urinaria*) eſt oblongue & d'une grandeur médiocre. Dans les femelles, le conduit urinaire paſſe le long du ſillon extérieur, & s'ouvre au deſſous du clitoris. La veſſie du *Dauphin* eſt repréſentée ſur la *pl. 9, fig. 4, v-u.*

XVI. L'UTÉRUS (*Uterus*) eſt compoſé de deux excroiſſances membraneuſes, qui ſe terminent par deux cornes. *Voyez les aîles de l'utérus du Dauphin, pl. 9, fig. 4, A-m A-m; & ſes cornes, C-m, c-m.*

(1) *Mém. ſur les cetacés, Tranſ. philoſ.* année 1787.

(2) La verge d'Angleterre ne fait que ſept neuvièmes d'aune de Paris; ainſi neufs verges d'Angleterre ſont ſept aunes de Paris.

TABLE

TABLE MÉTHODIQUE DES CETACÉS.

CARACTÈRES DES CLASSES.

1re. Classe. Baleines. A la place des dents, des lames de corne attachées à la mâchoire ſupérieure.
Balenæ. Dentium loco, laminæ cornæ in maxillâ ſuperiore.

2e. Classe. Monodons. Une ou deux dents inſérées horizontalement dans la partie antérieure de la mâchoire d'en haut.
Monodontes. Dens unicus aut duo in parte anticâ maxillæ ſuperioris horiſontaliter exſerti.

3e. Classe. Cachalots. Des dents véritables à la mâchoire d'en bas ; & quelques dents plates, preſque inviſibles, à la mâchoire ſupérieure.
Phyſeteres. Dentes veri in maxillâ inferiore ; aliquot verò plani, vix conſpicui in maxillâ ſuperiore.

4e. Classe. Dauphins. Des dents aux deux mâchoires.
Delphini. Dentes in utraque maxillâ.

CARACTÈRES DES GENRES.

1er. Genre. Baleine. La mâchoire ſupérieure garnie de lames de corne, à la place des dents : deux évents ſur le ſommet de la tête.
Balena. Maxilla ſuperior, dentium loco, laminis corneis inſtructa : fiſtula duplex in vertice.

2e. Genre. Monodon. Une ou deux dents, longues ou courtes, droites ou recourbées, placées horizontalement ſur le devant de la mâchoire ſupérieure : un évent ſur l'occiput.
Monodon. Dens unicus aut duo, longi aut breves, recti vel recurvi, in parte anticâ maxillæ ſuperioris exſerti : fiſtula in occipite.

3e. Genre. Cachalot. Des dents véritables & bien apparentes à la mâchoire inférieure ; celle d'en haut garnie, dans quelques eſpèces, de pluſieurs dents plates & preſque inviſibles : un évent à l'angle ſupérieur du muſeau.
Phyſeter. Dentes veri & viſibiles in maxillâ inferiore ; in quibuſdam verò, maxilla ſuperior dentibus planis vix conſpicuis inſtructa : fiſtula in angulo ſuperiore roſtri.

4e. Genre. Dauphin. Des dents aux deux mâchoires. Un évent ſur la partie qui correſpond au front.
Delphinus. Maxilla utraque dentata. Fiſtula in fronte.

CETOLOGIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Baleines.

Ier. Genre.

BALEINE, *Balena. Linn. ſ. n. mammalia cete*, 105.

Corpus nudum, ellipticum, aut conico-oblongum, nigrum, vel fuſco-marmoratum.

Caput longiſſimum, hinc & indè complanatum, ad roſtrum declive. Fiſtula duplex in medio capite. Rictus oris maximus. Maxillæ ſub-æquales, edentulæ : dentium loco, maxilla ſuperior laminis corneis, utrinquè tranſverſis inſtructa : maxilla inferior anticè ovata aut ſubrotunda, ſuperiore latior, margine ſulcata pro excipiendis laminis corneis. Oculi minuti, in regione pinnarum lateralium ferè conſiti. Aures parvi, inſtar tubuli, ponè oculos.

Pars anterior corporis ſubtùs in quibuſdam plicata.

Penis vaginatus. Mammæ lactantes binæ in abdomine fœminarum ; genitalia in medio & ponè illa anus.

Pinnæ 3 aut 4 ; laterales 2 ; caudalis plana ; dorſalis ſæpè nulla.

Le corps nu, elliptique ou en forme de cône alongé, noirâtre ou marbré de brun.

La tête très-alongée, aplatie de chaque côté, dirigée en pente vers le muſeau. Deux évents ſitués au milieu de la tête. L'ouverture de la gueule très-ſpacieuſe. Les mâchoires preſque égales en longueur & dépourvues de dents ; à leur place, on trouve, de part & d'autre, des eſpèces de lames de corne attachées à la mâchoire ſupérieure, & diſpoſées tranſverſalement : la mâchoire d'en bas ovale ou arrondie par devant, plus large que celle d'en haut, & creuſée en gouttière ſur ſon bord pour recevoir les fanons. Les yeux petits, ſitués preſque à l'inſertion des nageoires latérales. Le tuyau des oreilles fort étroit & placé derrière les yeux.

Quelques eſpèces ont la poitrine couverte de plis.

Le Balenas renfermé dans une eſpèce de gaîne. Les femelles ont deux mamelles ſur le ventre, pour allaiter leurs petits : on trouve entre les mamelles les parties de la génération & enſuite l'ouverture de l'anus.

Trois ou quatre nageoires ; deux latérales ; une à l'extrémité de la queue poſée horizontalement ; celle du dos manque ſouvent.

* *Eſpèces qui n'ont point de nageoire ſur le dos.*

LA BALEINE-FRANCHE 1. *B. Myſticetus B. maxillis ſub æqualibus ; inferiore ovatâ, in medio latiore : dorſo impinni, nigro alboquè maculato.*

Les mâchoires preſque égales en longueur ; celle de deſſous ovale & plus large dans le milieu de ſa longueur : le dos dépourvu de nageoire & marbré de blanc & de noir (1). (Pl. 2, fig. 1re.)

Cet animal, le plus gros qui exiſte ſur la terre, eſt connu vulgairement ſous le nom de *Baleine de Groenland*. Son corps monſtrueux, vu de côté, préſente une figure elliptique ; quelques Naturaliſtes l'ont comparé à une forme de Cordonnier renverſée. La tête égale à peu près, le tiers de ſa longueur ; le ſommet eſt compoſé de deux plans inclinés, qui, en ſe réuniſſant ſous un angle plus ou moins grand, imitent par leur diſpoſition le toit d'une petite maiſon. Sur le

(1) Les François l'appellent *Baleine-Franche*, *Baleine de grande baie* ; les Eſpagnols, *Vallena* ; les Anglois, *Whale* ; les Allemands, *Whalffiſch* ; les Hollandois, *Whalviſch* ; les Norvégiens, *Hvafisk*, *Slethack* ; les Suédois, *Hvalfisk* ; les Danois, *Slichteback*, *Sandhual* ; les Iſlandois, *Vatushalr* ; les Groenlandois, *Arbek*, *Arebawirkſoak* ; les Hottentots, *Tkakæ*.

milieu de l'arête que forment par leur réunion les deux plans inclinés, s'élève un gros tubercule, au milieu duquel ſe trouvent les deux évents, ſitués l'un vis-à-vis de l'autre & courbés en manière d'S. Les mâchoires ſont preſque égales en longueur; celle de deſſous eſt plus large que celle d'en haut, ſur tout vers le milieu de ſa longueur: de plus, elle eſt renflée par en bas & garnie en deſſus de lèvres membraneuſes, terminées par une foſſette large, profonde, deſtinée à recevoir les fanons de la mâchoire ſupérieure. Lorſque les mâchoires ſont fermées, l'ouverture de la gueule ſe replie vers l'orbite des yeux & préſente, par ſon inflexion, la courbure d'une faucille. A la place des dents, on trouve environ cinq cents fanons diſpoſés tranſverſalement & dans une direction oblique, ſur les deux côtés de la mâchoire ſupérieure; ils ſont appuyés par leur baſe ſur une eſpèce d'os qui s'étend ſur toute la longueur du palais. Chaque fanon a de trois à quinze pieds de longueur; il eſt large à ſa baſe, aminci par le bout, un peu recourbé, & terminé par des franges ou longs poils qui pendent autour de la langue. Vers les deux extrémités de chaque rangée, il y a encore pluſieurs autres petites lames carrées de quatre pouces de longueur, & de la groſſeur d'un tuyau de plume; elles ſont d'une ſubſtance moins dure que les précédentes, moins rapprochées les unes des autres, mais poſées dans la même direction. La langue eſt molle, ſpongieuſe, fortement attachée à la mâchoire inférieure, arrondie à ſon extrémité, blanche en deſſus, & marquée latéralement de taches noirâtres; elle a ſouvent dix-huit pieds de longueur, ſur dix de large. Les yeux ſont placés très-bas, ſur l'endroit le plus large de la tête, au deſſus des angles de la gueule, & près de l'origine des nageoires latérales; ils ſont garnis de paupières, de ſourcils, & reſſemblent, par leur forme & leur grandeur, à ceux d'un bœuf: la prunelle, qui eſt blanche & tranſparente, n'eſt pas plus groſſe qu'un pois. L'organe extérieur de l'ouïe conſiſte en un petit tuyau de la groſſeur d'une plume, ſitué, de part & d'autre, derrière les yeux. Le dos forme une légère courbure après le tubercule des évents; il ſe relève enſuite un peu vers le milieu du tronc, & s'amincit par degrés inſenſibles vers la nageoire de la queue: la partie inférieure du corps ſe rétrécit dans la même proportion. Les nageoires latérales prennent leur origine au deſſous des angles de la gueule: ce ſont deux grandes maſſes fort épaiſſes, d'une forme ovale, irrégulière, qui ont ſouvent plus de dix pieds de longueur; celle de la queue eſt diviſée en deux lobes charnus, ovales, & terminés en pointe. Le mâle eſt pourvu d'un *balenas* d'environ huit pieds de longueur, entouré d'une double peau, qui lui donne quelque reſſemblance avec un couteau renferme dans ſa gaine. La femelle a deux petites mamelles placées, de part & d'autre, à côté des parties de la génération. On diſtingue ſur le corps de cet animal l'épiderme, la peau, le lard, & la chair. L'épiderme eſt auſſi mince que le parchemin & ſe détache facilement, ſur-tout lorſque la chair commence à ſe corrompre. La peau qui a un pouce d'épaiſſeur, recouvre une couche de lard d'environ quinze pouces. Les *Baleines-Franches* ont ordinairement le dos d'un beau noir, marqué de raies blanchâtres: cette marbrure reſſemble aux veines du bois; & dans ces traits les plus épais, comme dans les plus minces, paſſent d'autres veines d'un blanc ſale. Ce mélange produit un coup-d'œil agréable, principalement lorſque le dos eſt éclairé par les rayons du ſoleil: alors les diverſes ondulations de blanc & de jaune brillent d'un éclat ſemblable à celui de l'argent. Le deſſous du corps & de la mâchoire inférieure eſt d'une blancheur éclatante: toutes ces couleurs ſont cependant ſujettes à varier, ſelon l'âge de l'animal; on en a vu qui étoient entièrement noirs; d'autres tachetés de blanc, de jaune, & de brun. Martens aſſure qu'il trouva ſur la queue d'une *Baleine* le nombre 1222, tracé auſſi nettement que s'il eût été deſſiné par un Peintre. Suivant M. Ellis & quelques autres Naturaliſtes Anglois, on trouve dans les mers du nord-oueſt, des *Baleines* blanches. Il n'eſt pas rare de voir des *Baleineaux* panachés de brun; & de vieilles *Baleines* marquées ſur le dos d'une bande blanche tranſverſale, qui s'étend juſques ſur le ventre. Quelquefois les diverſes taches qu'on remarque ſur le corps des *Baleines*, ſont produites par les bleſſures qu'elles ont reçues; car il eſt certain qu'à l'endroit où elles ont été bleſſées, il reſte toujours une cicatrice blanche. Leur grandeur n'eſt point déterminée: on en prend qui ont quatre-vingts & même cent pieds de longueur, & preſque autant de

circonférence. En général, les femelles ſont plus groſſes que les mâles : elles portent neuf ou dix mois, mettent bas en avril, & ne ſont communément qu'un petit à la fois. Le *Baleineau* a vingt pieds de longueur au moment de ſa naiſſance. Cette eſpèce eſt très-commune vers le pôle arctique, dans les mers de Groenland & de Spitzberg, principalement au delà du ſoixante-ſeizième degré de latitude : elle fait ſa nourriture du *planorbe boréal* & d'*actinies*. Il eſt étonnant qu'un *cetacé* auſſi gros ſe nourriſſe d'un ſi petit animal & qu'il engraiſſe au point de donner plus de cent cinquante tonneaux d'huile. Il eſt vrai que, ſelon le témoignage des Pêcheurs, ces vers ſe trouvent en ſi grande quantité dans les mers de Spitzberg, qu'en ouvrant ſimplement la gueule, la *Baleine* peut en ſaiſir pluſieurs milliers à la fois : enſuite, rejetant l'eau à travers les barbes qui entourent ſes mâchoires, ces petits animaux ſe trouvent pris comme au filet. La Nature a encore pourvu d'une manière admirable à la ſubſiſtance de ce monſtrueux animal, par l'inſtinct qu'elle a donné aux vers & inſectes dont il fait ſa nourriture. Ils ſe plaiſent à jouer avec les franges qui pendent au tour des mâchoires, & entrent comme d'eux-mêmes dans le gouffre qui doit les engloutir. Linné prétend auſſi que la *Baleine* ſe nourrit de *méduſes ;* mais elles ne paroiſſent pas en aſſez grand nombre dans les mers du nord, pour qu'on puiſſe croire qu'elles fourniſſent cette grande quantité de graiſſe dont les *Baleines* ſont pourvues. Ses excrémens ſont un peu ſolides & d'une couleur qui approche de celle du ſafran. La pêche ou plutôt la chaſſe de la *Baleine* fait une des principales occupations des habitans du Groenland. La capture d'un de ces animaux ſuffit pour faire ſubſiſter pendant long-temps une famille entière. On mange la chair crue, cuite, ou après l'avoir laiſſé pourrir à demi ou ſécher au ſoleil. Suivant Horrebows, elle eſt d'un fort bon goût. Il eſt rare qu'on faſſe cuire la peau, la queue, & les nageoires : ces parties, crues, fourniſſent aux Groenlandois un mets très-délicat. On brûle & on mange le lard ; les inteſtins ſervent à fermer l'entrée & les fenêtres des habitations ; les tendons fourniſſent le fil pour coudre les habits & pour conſtruire les filets ; avec les os, on fait des ſièges & les uſtenſiles néceſſaires pour la chaſſe & la pêche ; les meilleures lignes ſont faites avec les poils qui terminent les fanons. *Linn. ſ. n. mam. cete* 105. *Oth-Fabric. faun. Groenl.* 32.

J'ai extrait du voyage autour du monde, par M. de Pagés, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, les dimenſions d'une *Baleine* qui fut priſe ſous ſes yeux vers le pôle du nord, & dont il a donné les proportions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale,	48		
Circonférence de la tête, qui eſt la partie la plus épaiſſe,	26		
Longueur de la tête environ,	18		
Longueur des os maxillaires,	18		
Diamètre de l'orbite des yeux,		3	
Ouverture des paupières,		5	
Diſtance des yeux à l'ouverture des évents,	6		
Diamètre de l'ouverture des évents,		6	
Longueur de la cavité qui renferme le *balenas*,	4		
Profondeur de cette même cavité,		8	
Diſtance de cette cavité à l'ouverture de l'anus,	1		
Diamètre de chaque mamelle,		6	
Longueur du mamelon,		2	
Diamètre du mamelon,		1	6
Diſtance des deux lobes de la nageoire de la queue environ,	17		
Profondeur de l'échancrure qui ſépare les deux lobes,	2	6	
Longueur des nageoires latérales environ,	8		
Largeur de ces mêmes nageoires environ,	7		

LE NORD-CAPER 2. *B. Glacialis B. maxillis ſub-æqualibus ; inferiore rotundâ, in medio latiore : dorſo impinni, albicante.*

Les mâchoires preſque égales ; celle de deſſous arrondie & plus large vers le milieu de ſa longueur : le dos dépourvu de nageoire & blanchâtre (1).

Cette eſpèce ne diffère de la précédente

(1) En France, on l'appelle *Nord-Caper*, *Baleine de Sarde* ; en Allemagne, *Nordkaper ;* en Norvège, *Sild-qual*, *Lilie-Hual*, *Nordkaper.*

que par la couleur & les dimenſions du corps. Sa tête & les lames de corne qui garniſſent la mâchoire ſupérieure, ſont beaucoup plus petites; le tronc eſt plus mince & d'un brun qui tire un peu ſur le blanc. On a encore obſervé que la mâchoire inférieure étoit moins alongée & plus arrondie que celle de la *Baleine-Franche*. Comme il eſt très-dangereux de harponner cet animal, à cauſe de ſon extrême agilité, Anderſon attribue aux Iſlandois une manière bien ingénieuſe de le pêcher. « Lorſqu'ils s'aperçoivent, dit-il, que » cette *Baleine* donne la chaſſe aux *Harengs*, » ils ſe jettent promptement dans leurs canots, » munis de harpons, de lances, de couteaux, » & autres uſtenſiles néceſſaires: ils la pour- » ſuivent par derrière à force de rames, en » l'approchant autant qu'il eſt poſſible. Si le » vent ſouffle vers la côte, ils verſent dans » la mer, devant leurs canots, quantité de » ſang, dont ils ont toujours bonne proviſion avec eux, & à meſure que les flots » l'emportent vers la côte, en le tournant le » plus près de terre qu'ils peuvent. Le poiſ- » ſon ſe ſentant pourſuivi, veut regagner la » haute mer; mais en apercevant le ſang, il » s'effraye; & plutôt que de nager à travers, » il fuit vers les côtes, où il échoue bientôt » ſur les rochers. Si au contraire, le vent » ſouffle du côté de la terre, les pêcheurs » entourent la *Baleine* par derrière, comme » dans le premier cas; & auſſi-tôt qu'elle » veut s'en retourner en pleine mer, ils jet- » tent ſans ceſſe de leurs canots, quantité » de pierres au devant du poiſſon, en pouſ- » ſant de grands cris, & faiſant un bruit ca- » pable de l'épouvanter & de le chaſſer vers » la côte, où il échoue enfin ſur le ſable ». Ce récit, quoiqu'accompagné de circonſtances & de détails propres à perſuader, eſt cependant contredit & déſavoué par Horrebows, qui a ſéjourné pendant deux ans dans cette île, & qui a été plus à portée qu'Anderſon de s'inſtruire à fond des détails de cette pêche. « Dans » tout cela, il n'y a pas un mot de vrai, repli- » que-t-il; les Iſlandois ne ſont ni aſſez hardis » pour attaquer la *Baleine* de cette façon, ni » aſſez heureux & aſſez habiles pour la pren- » dre ſi aiſément. L'unique manière dont on » fait uſage, conſiſte en ce qu'une barque » s'approchant de la *Baleine*, un harponneur » lui darde un grand harpon de fer, & la » barque ſe retire promptement. Le harpon » porte la marque de celui qui l'a lancé. » Au cas que le coup ait été bien poné, & » que la *Baleine* périſſe ſur les côtes où elle » vient échouer aſſez ſouvent, celui à qui » eſt le harpon, a, ſuivant la loi d'Iſlande, » une certaine portion de la *Baleine*, & le » reſte appartient à celui ſur le fonds duquel » elle a échoué. Voilà tout l'artifice & toute » la ſcience des Iſlandois dans la pêche de la » *Baleine* ».

Le *Nord-Caper* ne donne communément que dix, vingt, ou tout au plus trente tonneaux de graiſſe. Il ſe nourrit de *planorbes*, de *méduſes*, & de *harengs*: il habite dans les mers du Nord, près des côtes de Norvège & d'Iſlande. *Anderſ. Hiſt. d'Iſl. p.* 199. *Briſſon, cetacées, p.* 350. *Horrebows, deſcript. d'Iſl. p.* 309. *Klein, piſc. miſſ.* 2, *p.* 12.

Klein diſtingue deux variétés dans cette eſpèce, & il leur donne le nom des différentes parties de la mer où on les trouve.

a. Le *Nord-Caper du Sud* (*Auſtralis*) a le dos très-aplati.

b. Le *Nord-Caper de l'Oueſt* (*Occidentalis*) a le dos un peu moins plat.

Ce Naturaliſte déſigne encore celui que je viens de décrire, par la dénomination de *Nord-Caper du Nord* (*Borealis*).

* * *Eſpèces qui ont une nageoire ou des boſſes ſur le dos.*

Le Gibbar 3. *B. Phyſalus B. maxillis æqualibus, acutis: laminis corneis brevibus, cæruleis: pinnâ in dorſo.*

Les mâchoires égales & pointues: les fanons courts & d'une couleur bleue: une nageoire ſur le dos (1). (Pl. 2, fig. 2.)

Suivant le témoignage des pêcheurs, le *Gibbar* eſt auſſi long, mais moins gros que la *Baleine-Franche*. Lorſque les mâchoires ſont fermées, la tête repréſente un cône qui occupe à peu près le tiers de la longueur de l'animal, & ſe termine par un muſeau pointu. Sur le ſommet de la

(1) En France, on l'appelle *Gibbar*; en Angleterre, *Fin-fish*; en Allemagne, *Finnfisch*; en Hollande, *Vinvisch*; en Norvège, *Ror-Hual*, *Finne-fisk*, *Tue-Qual*, *Stor-Hval*; en Suède, *Finn-fisk*; en Laponie, *Reider*; en Iſlande, *Hunfubaks*; en Groenland, *Turnulik*, *Kepolak*, *Kepokarſoak*.

tête, on voit deux évents fendus en long, par leſquels cet animal rejette l'eau avec plus de violence que la *Baleine-Franche*. La mâchoire ſupérieure eſt garnie, comme dans l'eſpèce que je viens de nommer, de lames de corne, frangées à leur extrémité, & diſpoſées de la même manière; mais elles ſont de couleur bleue & beaucoup plus courtes: leur longueur eſt de dix à douze pouces; elles ſont preſque auſſi larges à la baſe. Les longs crins qui terminent les fanons, s'entortillent de manière, que les bords de la mâchoire ſupérieure paroiſſent couverts d'une groſſe corde entrelaſſée. Les yeux ſont ſitués très-bas, dans la direction des angles de la gueule. Vers l'extrémité poſtérieure du dos, s'élève une eſpèce de nageoire triangulaire, qui a trois ou quatre pieds de hauteur, & dont le ſommet eſt recourbé en arrière: les nageoires latérales ſont d'une figure ovale, & longues de ſix ou ſept pieds; celle de la queue eſt diviſée en deux lobes, qui forment à peu près un angle droit. Cette eſpèce ſe nourrit de *harengs*, de *maquereaux*, d'une eſpece de *ſalmone* que nous avons nommée l'*arctique*, & d'autres petits poiſſons d'une groſſeur médiocre. La ſurface ſupérieure du corps eſt brune & luiſante; le ventre & le deſſous de la mâchoire inférieure ſont d'une blancheur éclatante. On le trouve dans les mers du Groenland, dans l'Océan de l'Europe, dans l'Inde, & dans le Nouveau Monde. En mars 1673, Martens vit un individu de cette eſpèce dans le détroit de Gibraltar. Comme la maſſe du corps ne fait que le tiers ou le quart de celle de la *Baleine-Franche*, le lard eſt moins épais: on n'en retire, dit-on, que dix tonneaux ou environ. Par conſéquent, on s'attache peu à le prendre; le produit qu'on en retire ne compenſe point les frais & les peines qu'il en coûte pour lui donner la chaſſe: il y a même du danger à l'approcher. Martens raconte que des pêcheurs de ſa nation, ayant lancé par mépriſe le harpon ſur un *Gibbar*, il les entraîna tout d'un coup avec leur chaloupe, ſous un glaçon, & qu'ils furent ſubmergés. Selon la remarque des pêcheurs, auſſi-tôt qu'ils paroiſſent dans la mer du Spitzberg, on n'y voit plus de *Baleines-Franches*. Du reſte, en Groenland, la chair, les nageoires, la peau, & les tendons de ce cetacé ſervent à la nourriture des pauvres familles, & les os, à une infinité d'uſages domeſtiques. On aſſure que ſa chair a le même goût que celle de l'*Eſturgeon*. *Linn. ſ. n.* 106. *Briſſon, cetacées*, 352. *Oth. Fabric. faun. Groenl. p.* 35.

* La Baleine-tampon 4. *B. Nodoſa B. pinnis lateralibus albis : gibbo unico propè caudam, capite humano majore.*

Les nageoires latérales blanches: une boſſe auprès de la queue, plus groſſe que la tête d'un homme (1).

Juſqu'ici, nous n'avons que peu de détails ſur cette eſpèce de *Baleine* qu'on trouve dans la nouvelle Angleterre. En recueillant ce qu'en a dit Dudley dans les *Tranſactions philoſophiques*, & pluſieurs autres Naturaliſtes qui en ont parlé, nous ſavons qu'à la place de la nageoire du dos, on trouve vers la queue une boſſe penchée en arrière, qui a un pied de hauteur & un peu plus d'épaiſſeur que la tête d'un homme. Les nageoires latérales ont dix-huit pieds de longueur; elles ſont fort blanches & ſituées preſque au milieu du corps. Sa graiſſe reſſemble beaucoup à celle du *Gibbar*. Suivant Klein, ſes barbes ſont peu eſtimées, quoiqu'elles ſoient meilleures que celles de la *Baleine* que nous venons de citer. *Tranſ. philoſoph. n°.* 387, *p.* 258, *art.* 2. *M. Briſſon, cetac. p.* 351, *Baleine de la nouvelle Angleterre. Anderſ. Hiſt. du Groenl.* 11, *p.* 101. *Klein, miſſ. piſc.* 11, *p.* 12. *Hottuin, nat. Hiſt.* 111, *p.* 488. *Cranz. Groenl. p.* 146. *Mull. Natur.* 1, *p.* 493.

* La Baleine a bosses 5. *B. Gibboſa B. laminis corneis albis : gibbis ſex in dorſo.*

Les fanons blancs: ſix boſſes ſur le dos (2).

Tous les Naturaliſtes qui ont fait mention de cette eſpèce, s'accordent à dire que par ſa conformation extérieure, elle ſe rapproche de la *Baleine-Franche*. Suivant Anderſon elle eſt à peu près de la même couleur, & produit la même quantité de graiſſe. Comment donc con-

(1) On l'appelle en France *Baleine-Tampon*, *Baleine de la nouvelle Angleterre*; en Angleterre, *Bunch*, *Humback-Whale*; en Allemagne, *Pflockfiſch*; en Hollande, *Penviſch*.

(2) On l'appelle en France la *Baleine à boſſes*, la *Baleine à ſix boſſes*; en Angleterre, *Scrag-Whale*; en Allemagne, *Knotenfiſch*; en Hollande, *Knobbelviſch*, *Knabbelviſch*.

cilier cette dernière propriété, avec la dénomination de *Baleine maigre* (*Balæna macra*) que lui donne Klein? Il eſt à préſumer que la maigreur dont parle ce Naturaliſte ſe rapporte uniquement à la chair de cet animal : ainſi il a voulu dire qu'il donnoit moins de chair, mais autant de graiſſe que la *Baleine* de Groenland. A la place de la nageoire du dos, on trouve vers la queue ſix gros boutons ou eſpèces de nœuds. Ses barbes ſont blanches & ſe fendent difficilement. Elle habite les mers voiſines de la nouvelle Angleterre. *Tranſ. philoſ. n.* 387, *p.* 258. *Anderſ. Hiſt. de Groenl.* II, *p.* 102. *M. Briſſon, cetac. p.* 351. *Klein, miſſ. piſc.* II, *p.* 13. *Houtt. Nat. Hiſt.* III, *p.* 488. *Cranz. Groenl. p.* 146. *Mull. Naturf.* I, *p.* 493.

*** *Eſpèces qui ont une protubérance en forme de nageoire ſur la queue & de plis ſur le ventre.*

La Jubarte 6. *B. Boops B. maxillâ inferiore parum breviore & ſtrictiore : protuberantiâ recurvâ & decurrente in caudâ.*

La mâchoire inférieure un peu moins avancée & plus étroite que celle de deſſus : une protuberance recourbée en arrière & prolongée ſur la queue (1). (Pl. 3, fig. 2.)

M. Otho Fabricius a donné une excellente deſcription de cette *Baleine*; & tout ce que dit ce ſavant Naturaliſte au ſujet de cet animal doit être cru avec d'autant plus de confiance, qu'il a aſſiſté lui-même à la priſe d'un individu de cette eſpèce, & qu'il a eu occaſion d'en obſerver pluſieurs autres. Son corps eſt rond & très-épais vers les nageoires latérales; il ſe rétrécit enſuite graduellement juſqu'au bout de la queue, dont la groſſeur eſt telle qu'un homme peut facilement l'embraſſer. La tête eſt oblongue, en pente, & terminée par un muſeau large & obtus. Vers le milieu de la tête, s'élève une eſpèce de tubercule, au milieu duquel ſont ſitués deux évents, tellement rapprochés l'un de l'autre, qu'ils ſemblent n'en former qu'un ſeul : ces évents ſont précédés de trois rangées de protubérances circulaires, dont on ne connoit point encore l'uſage. La mâchoire inférieure eſt un peu plus courte & plus étroite que celle d'en haut. Les yeux ſont ſitués ſur les parties latérales de la tête, derrière les évents. L'ouverture des oreilles forme deux trous preſque imperceptibles derrière l'orbite des yeux. La mâchoire ſupérieure eſt garnie de fanons noirs qui ont à peine un pied de longueur : ils ſont diſpoſés comme dans la *Baleine-Franche*; mais on ne voit point de petites lames dans les interſtices qui ſe trouvent ſur la partie antérieure de la mâchoire. La langue eſt grande, graſſe, & ſpongieuſe; ſa couleur approche de celle du foie : on voit ſur cet organe une peau lâche qui ſe dirige vers le goſier & forme en cet endroit une eſpèce d'opercule. Les nageoires latérales ſont grandes, ovales, entières par derrière, arrondies & crénelées par devant, & un peu échancrées ſur le côté extérieur : celle de la queue eſt diviſée en deux lobes échancrés en croiſſant & terminés en pointe. Depuis le deſſus de la gueule juſqu'à la région de l'anus, la ſurface inférieure du corps eſt marquée de plis ou de ſillons qui vont ſe réunir par paires, & forment des angles aux deux extrémités : les deux ſillons extérieurs ſont toujours les plus longs : l'animal a la faculté de les dilater ou de les reſtreindre à ſon gré. La couleur des parties ſupérieures du corps eſt noire; le deſſous de la gueule & des nageoires latérales, eſt blanc; la cavité des ſillons eſt d'un rouge ſanguin; les plis extérieurs, le ventre, & le deſſous de la nageoire de la queue ſont marbrés de blanc & de noir. Au deſſous de l'épiderme, on trouve la peau qui recouvre le lard : la couche eſt mince & rend par conſéquent moins d'huile que celle des eſpèces précédentes. Lorſque la *Jubarte* veut prendre ſa nourriture, elle ouvre une gueule ſpacieuſe & avale beaucoup d'eau avec ſa proie. On voit alors les plis du ventre ſe dilater conſidérablement : dans ce moment le contraſte du beau rouge qui brille dans la cavité des plis, avec le noir des fanons qui ſont attachés à la mâchoire & le blanc qui éclate ſous la gueule, produiſent un effet très-agréable. Toutes les fois qu'elle exécute quelque mouvement progreſſif, elle fait rejaillir l'eau par l'ouverture des évents, mais avec moins de violence que les autres *Baleines* connues. L'inſtant d'après, elle diſparoît ſous les flots. Lorſqu'en plongeant elle montre la nageoire de la queue, c'eſt

(1) On l'appelle en France la *Jubarte*; en Groenland, *Keporkak*; en Iſlande, *Hrafu-Reydus*.

un ſigne qu'elle deſcend à une profondeur conſidérable, & qu'elle reſtera plus long-temps à paroître ſur la ſurface des eaux. Quand la mer eſt calme, on la voit comme endormie ſur la ſuperficie de la mer : bientôt elle ſe réveille & fait divers mouvemens avec une agilité inconcevable : tantôt elle ſe couche ſur les côtés ; un moment après, elle frappe vigoureuſement l'eau avec ſes nageoires latérales & ſe retourne ſur le dos : elle prend ſon eſſor dans les airs & retombe en pirouettant bien avant de l'endroit d'où elle s'eſt élancée. Elle fait ſa nourriture ordinaire du *planorbe boréal*, de l'eſpèce de *ſalmone* que nous avons appelée *arctique*, & de l'*appât de vaſe* : elle ne fait qu'un petit à la fois. Le *Baleineau* ſuit ſa mère juſqu'à ce qu'elle en ait fait un autre ; ce qui n'arrive pas cependant tous les ans. La plus petite bleſſure ſuffit pour lui donner la mort : la gangrène ſe met auſſi-tôt à la plaie, & l'animal va ſouvent mourir très-loin de l'endroit où il a reçu le coup fatal. Le moyen le plus sûr de la faire mourir, c'eſt de la frapper avec une lance derrière les nageoires latérales. S'il arrive qu'on lui perce les inteſtins, elle s'enfonce tout de ſuite dans la mer. Sa longueur varie depuis cinquante juſqu'à cinquante-quatre pieds. On la trouve ordinairement dans les mers de Groenland, entre le ſoixante-unième & le ſoixante-cinquième degré de latitude, aux environ de Pamiuk & de Piſſukbik ; elle paroît rarement dans les autres parages. L'hiver, elle vit en pleine mer ; pendant l'été & dans l'automne ſur-tout, elle vient ſur les côtes & dans les grandes anſes. D'après la deſcription de M. Otho Fabricius, il me ſemble qu'il y a quelque légère déſectuoſité dans la figure que nous avons donnée. *Linn. ſ. n.* 106. *Eged.* 41. *Strom*, 298. *Otho Fabric.* 36. *Adel.* 384. *Mull. Zool, dan. prodr. p.* 8.

Sibbald a décrit un jeune individu de cette eſpèce, dont il trace ainſi les dimentions.

	pieds.
Depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue,	46
Sa plus grande groſſeur, meſurée vis-à-vis les nageoires latérales,	10
Sa groſſeur meſurée vis-à-vis la nageoire du dos,	12

	pieds.	pouces.
Largeur de la mâchoire inférieure vers le milieu de ſa longueur,	4	6
Longueur de l'ouverture de la gueule,	10	
Largeur de l'ouverture de la gueule,	4	
Longueur de la langue,	5	
Largeur de ce même organe vers ſa racine,	3	
Diſtance du bout du muſeau à l'ouverture des évents,	6	8
Longueur des nageoires pectorales,	5	
Largeur de ces mêmes nageoires,	1	6
Diſtance de la nageoire du dos à celle de la queue,	8	6
Largeur de la nageoire de la queue,	9	6
Diſtance de l'anus à l'extrémité de la nageoire de la queue,	14	
Longueur du balenas,	2	

LE RORQUAL 7. *B. Muſculus B. maxillâ inferiore multò longiore & latiore : protuberantiâ reſtâ, triangulari, decurrente in caudâ.*

La mâchoire inférieure beaucoup plus large & plus avancée : une excroiſſance droite, triangulaire, & prolongée ſur la queue (1). (Pl. 3, fig. 1.)

Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la précédente par la forme du corps ; dans l'une & dans l'autre, il eſt d'une groſſeur prodigieuſe du côté de la tête & s'amincit inſenſiblement en tirant vers la queue. La conformation de la mâchoire inférieure fournit le principal caractère qui les diſtingue : dans la *Jubarte*, elle ſe termine en pointe ; dans celle-ci au contraire, elle forme un demi-cercle ; ce qui fait paroître la tête obtuſe & arrondie. L'ouverture de la gueule eſt ſi prodigieuſe, qu'il y peut tenir quatorze hommes debout dans le même temps. Au rapport de Sibbald, on a vu une chaloupe avec ſon équipage entrer dans la gueule d'un individu de cette eſpèce, qui avoit échoué ſur le rivage. La mâchoire ſupérieure eſt plus étroite que celle d'en bas ; elle eſt plus pointue à ſon extrémité & s'emboîte dans l'inférieure. La langue eſt

(1) En France & en Groenland on l'appelle *Rorqual* ; en Iſlande, *Steipe-Reydus*.

compoſée d'une ſubſtance molle, ſpongieuſe, & recouverte d'une peau mince : à la baſe de cet organe, on trouve de chaque côté une maſſe de chair arrondie & de couleur rouge, qui bouche ſi étroitement l'entrée du goſier, qu'il n'y a que les petits poiſſons qui puiſſent y paſſer. Tout le palais eſt couvert de fanons noirs, terminés à leur extrémité par une multitude de ſoies de la même couleur, qui pendent ſur la langue : ces lames & ces ſoies ne ſont point égales en longueur ni en largeur. Celles qui viennent aboutir ſur le devant de la mâchoire, ont trois pieds de long & douze pouces de large ; celles qui ſont ſituées à l'entrée du goſier, ont à peine ſix pouces de longueur ſur un pouce de largeur. Les yeux ſont ſitués au deſſus de l'angle de la gueule ; ils reſſemblent à ceux du bœuf. Il y a ſur le milieu de la tête, au deſſus des yeux, deux évents d'une forme pyramidale. Les nageoires des côtés ſont larges, un peu ovales, échancrées en fer de lance, & ſituées vis-à-vis l'angle de la gueule : la nageoire du dos eſt directement oppoſée à l'ouverture de l'anus ; elle eſt un peu échancrée & recourbée en arrière : celle de la queue eſt diviſée en deux lobes qui imitent la courbure d'une faux, & ſe terminent en pointe. Depuis le bout de la mâchoire inférieure juſqu'au nombril, le deſſous du corps eſt chargé de plis, qui ont chacun deux pouces de large : les cavités qui les ſéparent ont la même largeur. Les côtés ſont revêtus d'une couche de lard de quatre pouces d'épaiſſeur : ſur la tête & ſur le cou, où la graiſſe eſt plus abondante, la couche a un pied. La partie ſupérieure du corps eſt noirâtre ; le ventre eſt blanc. Cet animal vit de *harengs*. Dans le mois de ſeptembre de l'année 1692, un individu de cette eſpèce ſe laiſſa échouer auprès du château d'Abercorn ; il avoit ſoixante & dix-huit pieds de longueur. Depuis vingt ans, les pêcheurs des *harengs* le voyoient de temps en temps donner la chaſſe à ces poiſſons : ils le reconnoiſſoient à une bleſſure qu'il avoit reçue par un coup de fuſil ; la balle avoit percé d'outre en outre la nageoire du dos. Sibbald en a donné la figure & les dimenſions. *Linn. ſ. n.* 106. *Briſſon, cetacées*, 353. *Oth. Fabric. faun. Groenl. p.* 39. *Adel.* 394. *Mull. prodrom.* 49. *Aſcanius, pl. d'Hiſt. naturelle*, 26.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue,	78		
Circonférence du corps dans ſa plus grande épaiſſeur,	35		
Longueur de la mâchoire inférieure,	13	2	6
Longueur de la langue,	15	7	6
Largeur de la langue,	15		
Diſtance du bout du muſeau à l'orbite des yeux,	13	2	
Longueur des nageoires de la poitrine,	10		
Largeur la plus conſidérable de ces mêmes nageoires,	2	6	
Diſtance de l'inſertion de ces nageoires à l'angle de la bouche,	6	5	
Longueur de la nageoire du dos,	3		
Hauteur de cette même nageoire,	2		
Diſtance qui ſe trouve entre l'extrémité des deux lobes de la queue,	18	6	
Longueur du balenas,	5		
Diſtance du balenas à l'anus,	5		

* LA BALEINE A BEC 8. *B. Roſtrata B. maxillis longis, ſtrictis, acutis ; inferiore paulò longiore : protuberantiâ ſimpliei apice ſubrotundâ in extremo dorſo.*

Les mâchoires longues, étroites, & pointues ; l'inférieure un peu plus avancée : une excroiſſance ſimple & arrondie au ſommet, placée à l'extrémité du dos. (Pl. 4, fig. 1.)

Cette eſpèce de *Baleine*, vue de côté, préſente une forme ovale très-alongée, dont le plus grand diamètre tranſverſal eſt vers le milieu du corps. S'il faut juger des dimenſions de cet animal par la figure qu'en a donnée M. Hunter, dans le volume des *Tranſactions philoſophiques*, *année* 1787, ſa tête fait à peu près le quart de ſa longueur, & imite la figure d'un cône. Les mâchoires ſont plus étroites, plus longues, & plus pointues que dans les eſpèces déjà connues ; celle d'en haut paroît un peu moins avancée. Les yeux ſont placés un peu au deſſus des angles de la gueule, & les deux évents ſur le ſommet de la tête. Suivant M. Otho Fabricius, les fanons qui garniſſent la mâchoire ſupérieure ſont très-courts & d'une couleur blanche. Les nageoires latérales occupent

occupent le milieu de la hauteur des côtés ; elles ſont larges, preſque ovales, & arrondies ſur leur contour : celle du dos correſpond à la région de l'anus ; elle eſt arrondie au ſommet & inclinée vers la queue : celle qui termine le tronc ſe diviſe en deux lobes qui forment par leur réunion, un croiſſant, dont les cornes ſont dirigées en arrière. On voit la conformation de cette nageoire, *planche* 4, *figure* 3. La partie inférieure du corps, depuis le bout de la mâchoire inférieure juſqu'au milieu du tronc, eſt couverte de plis, dont les rangées parallèles s'étendent, de part & d'autre, juſqu'à l'inſertion des nageoires latérales. Le dos eſt noir ; cette teinte s'éclaircit à meſure qu'elle approche du ventre : le blanc qui domine ſur cette partie eſt agréablement mélangé de quelques nuances rougeâtres. M. Otho Fabricius, qui a donné des détails fort exacts, mais très-peu étendus ſur cet animal, obſerve qu'il nage avec une vîteſſe extraordinaire, que ſon lard eſt très-compacte, & qu'il fournit peu d'huile. Les pêcheurs ne s'occupent donc guère à le pourſuivre. Cependant, comme ſa chair fournit un mets aſſez délicat, les Groenlandois lui donnent ſouvent la chaſſe : ils ne l'approchent jamais d'aſſez près pour le harponner ; mais ils lui lancent des flèches dont les bleſſures deviennent preſque toujours mortelles. Il ſe nourrit de l'eſpèce de *ſalmone* que nous avons appelée *arctique*, & d'autres petits poiſſons qu'il pourſuit avec tant d'avidité, qu'on les voit quelquefois ſauter au deſſus de la ſurface de l'eau, pour ſe ſouſtraire à ſa pourſuite. C'eſt la plus petite eſpèce de ſon genre : on la trouve en grand nombre dans les mers de Groenland ; elle vient même ſouvent dans les mers de l'Europe. On en prit une ſur le *Doggers-Banck* en Angleterre, qui avoit dix-ſept pieds de longueur. Cet individu a ſervi de modèle à la figure que nous avons donnée. Suivant M. Hunter, la nageoire du dos avoit été emportée ; & par un autre accident dont on ignoroit la cauſe, les mâchoires s'étoient tuméfiées, au point que la tête formoit une maſſe beaucoup plus légère qu'un pareil volume d'eau, & ne pouvoit point s'enfoncer. *Mull. zool. dan. prod.* 48. *Otho Fabric. Faun. Groenl. p.* 40. *M. Hunter, Tranſ. philoſ. ann.* 1787.

SECONDE CLASSE.

Monodons.

Ire. GENRE.

MONODON, *Monodon. Linn. ſ. n.* 105.

Corpus nudum, ovatum, oblongum, teres, marmoratum.

Caput parvum, vix à corpore diſtinctum. Fiſtula unica in ſummo capite, clauſa operculo pectinato. Rictus oris parvus. Dentes in ore nulli ; ſed de maxillâ ſuperiore, latere alterutro, proſtat dens unicus prælongus, turbinatus : dantur etiam rariùs duo dentes, tunc ſubæquales, in unicâ tantum ſpecie apice recurvi. Oculi & aures minuti.

Penis vaginatus : mammæ lactantes binæ & genitalia fœminarum ſub abdomine ; pone illa anus.

Pinnæ tres aut quatuor carnoſæ : laterales duæ ; caudalis unica : pinnæ dorſalis loco ſæpè carina excurrens in dorſo.

Le corps nu, ovale, alongé, arrondi, & marbré.

La tête petite, on la diſtingue à peine du reſte du corps. Un évent ſitué ſur le ſommet de la tête, & fermé par un opercule découpé en forme de peigne. L'ouverture de la gueule petite. Point de dents dans la bouche ; mais il ſort de la mâchoire ſupérieure, tantôt à droite, tantôt à gauche, une dent longue & tournée en ſpirale : on en trouve rarement deux ; elles ſont alors à peu près de la même longueur : il n'y a qu'une ſeule eſpèce dont les dents ſoient recourbées à l'extrémité. Les yeux & les oreilles ſont petits.

Le balenas renfermé dans une eſpèce de

gaîne : les femelles ont deux mamelles pour allaiter leurs petits & les parties de la génération ſur le ventre ; enſuite il y a l'ouverture de l'anus.

Trois ou quatre nageoires charnues : deux latérales ; une à l'extrémité de la queue ; celle du dos eſt ſouvent remplacée par une ſaillie qui parcourt toute la longueur de cette partie.

Le Narhwal 1. (1) *M. Monoceros M. dente cornuformi, ſpirali, rarius duplici, exſerto in maxillâ ſuperiore : dorſo impinni.*

Une dent en forme de corne, tournée en ſpirale, & inſérée dans la mâchoire ſupérieure ; il eſt rare qu'il y en ait deux : point de nageoire ſur le dos. (Pl. 5, fig. 1.)

Le *Narhwal* a le corps d'une forme ovale & alongée ; le dos large, convexe, & aminci vers la queue ; la tête ronde, petite, renflée ſur le ſommet, & terminée par un muſeau obtus & arrondi. Il n'y a point de dents dans la gueule ; mais il ſort de la mâchoire ſupérieure, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche, une longue dent cannelée en ſpirale & finiſſant en pointe. On a cru pendant long-temps que cette défenſe oſſeuſe étoit la corne d'un quadrupède extrêmement rare, qu'on appeloit *Licorne* ; & en conſéquence, on la vendoit très-cher. Les héritiers de Chriſtian-Friſius en Danemarck, en eſtimoient une 8000 impériaux. Chaque dent a juſqu'à neuf ou dix pieds de longueur, & participe de la nature de l'ivoire. Il eſt néanmoins facile de la diſtinguer de cette ſubſtance, tant parce que ſes fibres ſont plus déliées, que parce qu'elle eſt plus compacte, plus peſante, & n'eſt pas ſi ſujette à jaunir que l'ivoire. Cet animal n'a ordinairement qu'une ſeule défenſe ; & on trouve de l'autre côté, au deſſous de la peau commune de la tête, l'alvéole, & le rudiment d'une autre dent qui n'a pas encore pris ſon accroiſſement. Cependant on a vu, en différens temps, des individus qui en avoient deux, à peu près de la même longueur. L'un de ces animaux, qui étoit femelle, fut pris, en 1684, par le Capitaine Dirk-Peterſen, commandant le vaiſſeau *le Lion d'or*, & il apporta à Hambourg l'os de la tête, avec les deux dents qui y étoient encore inſérées. Nous avons donné la figure de cette rare production, *planche 5, figure 2 & 3*. Les deux dents ſortent en ligne droite de la partie antérieure du crâne ; elles ne ſont éloignées que de deux pouces à l'endroit de leur inſertion & vont un peu en divergeant ; en ſorte qu'à l'extrémité, les pointes ſont éloignées l'une de l'autre de dix-huit pouces. La dent qui eſt à gauche a ſept pieds cinq pouces de long, ſur neuf pouces de circonférence ; celle qui eſt à droite a ſept pieds de longueur, ſur huit pouces de circonférence à la baſe. Elles entrent l'une & l'autre de treize pouces dans l'os de la tête, qui a deux pieds de longueur, ſur dix-huit pouces de large. Zorgdrager, dans ſa *Pêche de Groenland*, fait encore mention d'un autre crâne de *Narhwal*, armé de deux dents, qu'on montroit à Amſterdam. En général, l'ouverture de la gueule eſt très-petite. Suivant Anderſon, qui a vu à Hambourg un de ces animaux vivant, elle n'excède pas la largeur de la main : la langue a preſque les mêmes dimenſions. La tête ſe termine par un muſeau arrondi. La lèvre inférieure eſt mince & plus courte que celle de deſſus. Les yeux ſont ſitués vis-à-vis l'ouverture de la gueule ; ils ſont environnés d'une eſpèce de paupière. Sur l'extrémité ſupérieure de la tête, il y a un évent qui s'ouvre & ſe referme à volonté, par le moyen d'un opercule frangé. Les nageoires latérales ont environ un pied de longueur ſur huit pouces de large : celle de la queue eſt comme partagée en deux lobes ovales & obtus. A la place de la nageoire du dos, on remarque ſur cette partie une ſaillie haute d'environ trois pouces, qui s'étend, depuis l'évent juſqu'à la baſe de la nageoire qui termine le tronc ; elle diminue inſenſiblement de hauteur en approchant de la queue. La peau a un pouce d'épaiſſeur. Le fond de ſa couleur eſt d'un blanc griſâtre, parſemé d'une multitude de taches noires, qui pénètrent bien avant dans la ſubſtance de la peau : le ventre eſt entièrement blanc, luiſant, & doux au toucher comme du velours. Le *Narhwal* ne donne pas beaucoup d'huile, mais elle eſt d'une qualité ſupérieure à celle de la *Baleine-Franche*. Il vit de *planorbes* & d'une eſpèce de *pleuronecte* que nous avons nommée *la pôle*. Il n'y a aucune

(1) On l'appelle en France *Narhwal*, *Licorne de mer* ; en Norvège, *Narhval*, *Lighval* ; en Iſlande, *Narhval* ; en Groenland, *Tauvar*, *Killelluak*, *Kernekiok*, *Tugalik*.

partie ſur cet animal dont les Groenlandois ne tirent quelque avantage: ils ſont très-friands de ſa chair qu'ils mangent cuite, ſéchée à la fumée, & preſque corrompue: le lard leur fournit l'huile à brûler: ils font cuire les inteſtins qu'ils regardent comme un mets délicieux: du goſier, ils retirent pluſieurs veſſies dont ils font uſage pour la pêche: les tendons leur fourniſſent des ficelles excellentes: des dents, ils font pluſieurs inſtrumens pour la chaſſe & des pieux pour conſtruire leurs cabanes. Les Rois de Danemarck ont un trône magnifique, compoſé de défenſes du *Narhwal*: on le conſerve au château de Roſemberg, & on dit que la valeur de cet ouvrage eſt de beaucoup ſupérieure au prix de l'or. La chaſſe de ces animaux ſeroit peu abondante, ſi on attaquoit chaque individu ſéparément & en pleine mer; car ils ſont très-bons nageurs, & ſe ſervent avec une agilité étonnante de la nageoire de la queue pour diriger leur courſe; mais comme ils habitent des climats très-froids & qu'ils ne peuvent reſter long-temps ſous la glace ſans reſpirer, ils cherchent les anſes dépourvues de glaçons. Là, ils ſe raſſemblent en troupes ſi nombreuſes, qu'ils ſont obligés de mettre les dents ſur le dos les uns des autres. Dans cet état, ils ne peuvent ni ſe plonger ni ſe ſouſtraire aux coups de ceux qui les pourſuivent. Ils ont communément de vingt à vingt-deux pieds de longueur, ſur douze de circonférence. Selon quelques Auteurs, on en a trouvé qui avoient ſoixante pieds de longueur. Ils font leur ſéjour ordinaire dans l'Océan ſeptentrional de l'Europe & de l'Amérique, principalement dans le détroit de Davis & ſur les côtes d'Iſlande. Suivant le rapport de M. le Chevalier de Pagès, ils habitent vers le quatre-vingtième degré de latitude. *Anderſ. Hiſt. du Groenl. p.* 102. *Linn. ſ. n.* 105. *Otho Fabric. faun. Groenl.* 29. *Mull. zool. dan. prod.* 44.

a. Certains Naturaliſtes prétendent qu'on trouve des tubercules ſur le dos du *Narhwal*; d'autres diſent avoir vu des dents de cet animal qui n'étoient point tournées en ſpirale, mais liſſes d'un bout à l'autre. Dans ces cas, il y auroit pluſieurs eſpèces de *Monodons* différentes de celles qui nous ſont déjà connues. On ne pourra cependant établir exactement ces différences, que lorſqu'on aura des renſeignemens plus poſitifs.

* L'ANARNAK 2. *M. Spurius M. dentibus duobus minutis, recurvis in maxillâ ſuperiore: dorſo pinnato.*

Deux petites dents recourbées & placées à la mâchoire ſupérieure: une nageoire ſur le dos.

C'eſt à M. Otho Fabricius que nous devons la deſcription de cette nouvelle eſpèce. D'après ce qu'il dit dans ſon ouvrage intitulé, *la Faune de Groenland*, il paroît qu'il n'étoit pas décidé à laiſſer cet animal dans la famille des *Monodons*. Cependant, lorſqu'on obſerve la diſpoſition des dents, on voit qu'il ſe rapproche plus de ce genre que de tout autre. Son corps eſt alongé, arrondi, & d'une couleur noire. Il n'a point de dents dans la gueule; mais il eſt remarquable par deux petites défenſes qui ſortent de la mâchoire ſupérieure; elles ſont d'une forme conique, un peu recourbées à l'extrémité, & longues d'environ un pouce. Indépendamment des deux nageoires latérales, il en a encore une petite ſur le dos. L'*Anarnak* forme une des plus petites eſpèces de cette claſſe: il reſpire, comme les autres cetacés, par un évent qui eſt ſitué ſur la tête. Il eſt rare qu'on aperçoive la nageoire de la queue lorſqu'il plonge dans la mer; mais lorſqu'il vient reſpirer l'air, il s'élève au deſſus de la ſurface de l'eau juſqu'à l'inſertion des nageoires latérales, & montre toujours le derrière de la tête, ayant le muſeau tourné vers la direction du vaiſſeau. Sa chair & ſon lard ſont regardés comme un violent purgatif: de là lui eſt venu le nom d'*Anarnak*, que les Groenlandois lui ont donné. Il vit en pleine mer & s'approche rarement du rivage: on le trouve dans les mers de Groenland. *Otho Fabric. Faun. Groenl.* 31.

TROISIÈME CLASSE.

Cachalots.

Ier. GENRE.

CACHALOT, *Phiſeter. Linn. ſ. n.* 107.

Corpus nudum ſub-ovatum, vel conico-oblongum.

Caput craſſiſſimum, mediam aut tertiam corporis partem attingens, anticè quaſi præciſum. Fiſtula unica in roſtro. Maxillæ inæquales; inferiore breviore, anguſtiore, & dentibus tùm planis, tùm conicis, aliquandò rectis, ſæpiùs falciformibus inſtructâ: in maxillâ ſuperiore alveoli reſpondentes & quandoquè dentes plani, horiſontaliter jacentes, vix viſibiles. Oculi parvi in regione pinnarum lateralium: aures etiam minutiſſimæ.

Penis vaginatus: mammæ duæ lactantes & genitalia fœminarum ſub abdomine; poné illa anus.

Pinnæ tres carnoſæ; laterales ſcilicet & caudalis; dorſalis loco pinna ſpuria ſeu tuber calloſum.

Le corps nu, tantôt ovale, tantôt en forme de cone alongé.

La tête très-épaiſſe; elle fait la moitié ou le tiers de la longueur totale du corps; elle eſt comme tronquée par devant. Un ſeul évent, ſitué ſur le muſeau. Les mâchoires inégales; l'inférieure plus courte, plus étroite, & armée de dents tantôt coniques, tantôt émouſſées, quelquefois droites, mais plus ſouvent recourbées en faucille: il y a des alvéoles correſpondantes à la mâchoire ſupérieure; on y trouve auſſi quelquefois des dents plates, couchées horizontalement, & qui ſont à peine viſibles. Les yeux petits, ſitués auprès de l'inſertion des nageoires latérales: le tuyau des oreilles eſt preſque inviſible.

Le balenas renfermé dans une eſpèce de gaîne: deux mamelles pour allaiter les petits & les parties de la génération de la femelle ſur l'abdomen; enſuite il y a l'ouverture de l'anus.

Trois nageoires charnues; ſavoir, deux latérales & une à l'extrémité de la queue; celle du dos eſt ſouvent remplacée par une fauſſe nageoire ou par une eſpèce de calloſité.

LE GRAND CACHALOT 1. (1). *P. Macrocephalus P. pinnâ ſpuriâ in dorſo: dentibus inflexis, apice acutiuſculo.*

Une fauſſe nageoire ſur le dos: les dents recourbées & un peu pointues à l'extrémité. (Pl. 6, fig. 1; & pl. 7, fig. 2.)

Cet animal, conſidéré par rapport à ſa grandeur, mérite le premier rang parmi toutes les eſpèces de ce genre. Sa tête fait plus que le tiers de la longueur du corps; c'eſt une groſſe maſſe carrée, anguleuſe par les côtés, & comme tronquée par devant. la mâchoire ſupérieure eſt beaucoup plus alongée & plus large que celle d'en bas; ſes bords latéraux forment une ſaillie très-conſidérable, repliée vers le centre, où l'on voit une cavité ovale, longitudinale, & deſtinée à recevoir la mâchoire inférieure. La conformation de ces différentes parties eſt exprimée avec exactitude ſur la *planche 6, figure 1.* La mâchoire inférieure eſt armée, de chaque côté, d'une rangée de dents fortes, coniques, un peu recourbées vers la gueule, & ſaillantes d'un pouce & demi hors de l'alvéole; les deux qui ſont à l'extrémité antérieure de la mâchoire, ainſi que les quatre qui terminent, de part & d'autre, ces deux rangées, ſont moins groſſes & plus pointues. J'ai fait graver, *planche 6, figure 3*, une mâchoire de *Cachalot*, qu'on voit au Cabinet du Roi. Ces dents ont extérieurement une couleur qui approche de celle

(1) On l'appelle en France *Cachalot, Cachelot*; en Hollande, *Potviſch, Kaiqilot*; en Allemagne, *Potefiſch, Caſchelott*; en Norvège, *Kaskelot, Pot-Fisk, Trold-Hual, Huns-Hval, Sue-Hval, Buur-Hval, Bardhvalir.*

de l'ivoire ; leur ſubſtance intérieure eſt moins dure & d'une couleur cendrée : on croit qu'elles deviennent plus longues, plus groſſes, & plus recourbées, à meſure que l'animal vieillit ; ordinairement elles ont environ ſix pouces de longueur, & trois pouces de circonférence à leur baſe. Le nombre des dents qu'on trouve à chaque rangée de la mâchoire inférieure, varie depuis vingt-trois juſqu'à trente. La mâchoire ſupérieure eſt garnie d'autant d'alvéoles, qu'il y a de dents à la mâchoire d'en bas ; mais ce qu'on doit remarquer principalement, c'eſt que dans les interſtices qui ſéparent ces cavités, on trouve environ vingt petites dents ſituées horizontalement, & élevées d'une ligne au deſſus de la chair ; elles ſont très-pointues du côté oppoſé à leur inſertion, & préſentent une ſurface plane, unie, & oblique, qui remplit l'intervalle qui ſépare les alvéoles : il n'y a que cette ſurface oblique qui ſoit viſible ; le reſte de la dent eſt recouvert de chair. Très-peu d'Obſervateurs ont fixé leur attention ſur la forme & la diſpoſition de ces dents : de là vient qu'on a conclu preſque généralement que les *Cachalots* n'avoient point de dents à la mâchoire ſupérieure. La langue eſt une maſſe de chair d'un rouge livide, d'une forme carrée, qui remplit preſque tout le fond de la gueule. Les deux tuyaux hydrauliques, après avoir parcouru en diagonale, l'intérieur de la tête, ſe réuniſſent à l'extrémité ſupérieure du muſeau, & forment en cet endroit une ouverture d'environ ſix pouces de diamètre. Les yeux ſont noirâtres, très-petits ſi on les compare à la maſſe du corps, environnés d'une eſpèce de poil fort ras & très difficile à apercevoir. Le tuyau des oreilles eſt preſque imperceptible ; il eſt ſitué derrière l'orbite des yeux, ſur une excroiſſance cutanée, qu'on remarque entre ces organes & les nageoires latérales. La tête eſt ſéparée du tronc par une rainure tranſverſale, qui s'étend juſqu'à l'inſertion des nageoires latérales ; chacune de ces nageoires eſt d'une forme ovale, longue de trois ou quatre pieds, & épaiſſe de trois pouces. Le dos eſt chargé, vers les deux tiers de ſa longueur, d'une calloſité qui s'élève de quelques pouces, en ſuivant un plan légèrement incliné ; elle eſt comme tronquée par derrière. Les organes de la génération, qui correſpondent à cette eſpèce de nageoire, ſont conformés comme ceux des quadrupèdes. Les parties génitales du mâle ſont renfermées dans une eſpèce de gaîne. A côté de celles de la femelle, on voit, de part & d'autre, ſortir d'une fente de quinze pouces de longueur, une mamelle longue de quatre ou cinq pouces, terminée par un pis de dix-huit lignes de long, & d'autant de diamètre à la baſe. La queue, qui eſt très-amincie par rapport à la groſſeur monſtrueuſe du tronc, ſe termine par une nageoire diviſée en deux lobes échancrés en faux. Le dos eſt ordinairement noirâtre, ou d'un bleu d'ardoiſe tacheté de blanc ; & le ventre blanchâtre. Immédiatement au deſſous de la peau qui recouvre le corps, on trouve la graiſſe, qui a cinq ou ſix pouces d'épaiſſeur ſur le dos, & un peu moins ſur le ventre. La chair à la même couleur que celle du porc ; elle eſt d'un rouge pâle. La tête, quoique fort groſſe, eſt la partie la moins charnue ; mais elle fournit en abondance le ſperme, qui eſt d'une couleur différente, ſelon la diverſité des climats. Le grand *Cachalot* vit de *requins* & de l'eſpèce de *cyclopière* que nous avons appelée *lompe* : il nage avec aſſez de vîteſſe & ſe montre ſouvent ſur la ſurface de l'eau. Les pêcheurs profitent du moment où il paroît, pour le frapper de leurs lances. Il a la vie très-dure ; & il arrive ſouvent que les membres qui ont été bleſſés, tombent en putréfaction avant qu'il meure. La chair, la peau, le lard, les inteſtins, & les tendons ſont employés aux mêmes uſages que ceux du *Narhwal* ; ſa langue, cuite, paſſe pour un mets excellent ; on fait avec ſes dents & ſes os différens inſtrumens pour la chaſſe. Il habite ordinairement dans le détroit de Davis & dans les mers du Groenland : il en paroît cependant de temps en temps ſur nos côtes. En 1784, le 14 mars, vers les ſix heures du matin, trente & un de ces grands animaux échouèrent ſur la côte occidentale d'*Audierne* en Baſſe-Bretagne, dans la paroiſſe de Primelin. Pluſieurs Savans de cette contrée, entre autres, M. l'Abbé le Coz & M. le Baſlard, publièrent alors des détails ſur la conformation extérieure de ces animaux. J'ai encore conſulté dans cette circonſtance pluſieurs perſonnes inſtruites de ce pays, qui ont bien voulu me faire paſſer de nouveaux renſeignemens, dont je me ſuis ſervi pour faire cette deſcription. M. l'Abbé le Coz, ſupérieur du collège de

Quimper, a eu la complaiſance de m'envoyer un deſſin & les dimenſions d'un individu de cette eſpèce, priſes par M. Derrien, Imprimeur-Libraire à Quimper. C'eſt à M. Chappuis fils, réſidant actuellement à Douarnenet, que nous ſommes redevables de pluſieurs obſervations fort intéreſſantes, & du deſſin que nous avons employé *planche 7, figure 2. Linn. ſ. n. 107. M. Briſſon, cetacées, 357. Willughby, Icht. 41. Sibbald, Phalen. 30. Klein, Miſſ. piſc. 11, 14. Mull. Naturf. 1, 498. M. Otho Fabric. Faun. Groenl. 42.*

	Pieds.	pouces.
Longueur totale de l'animal,	44	6
De l'extrémité antérieure du muſeau à l'orbite des yeux,	8	
Des yeux aux nageoires latérales,	3	
Des nageoires latérales aux organes de la génération,	19	7
De la naiſſance de la queue au bout du muſeau,	37	7
Longueur de la queue,	6	9
Diſtance des deux lobes de la queue,	10	
Circonférence de l'animal, à l'endroit le plus épais,	34	8
Longueur de la mâchoire ſupérieure,	5	
Longueur de la mâchoire inférieure,	4	6
Ouverture de la gueule,	3	10
Largeur du muſeau, priſe dans le ſens tranſverſal,	5	

LE PETIT CACHALOT 2. (1) *P. Catodon P. pinnâ ſpuriâ in dorſo, aſperâ : dentibus parùm inflexis, apice plano.*

Une fauſſe nageoire raboteuſe ſur le dos : les dents un peu recourbées & émouſſées.

On ne pourroit établir que d'une manière très-équivoque la différence qui exiſte entre les cetacés, ſi on n'avoit recours à la forme & à la diſpoſition des dents. Tous les Naturaliſtes conviennent que ce caractère eſt le plus conſtant & le moins ſujet aux variations que produit l'âge de l'animal & la température du climat qu'il habite. D'après ce principe, il ſera facile de diſtinguer le *petit Cachalot* des autres eſpèces de ce genre. Sa tête eſt d'une forme arrondie ; l'ouverture de la gueule médiocre ; la mâchoire inferieure plus avancée, mais moins large que celle d'en haut, & garnie, de part & d'autre, d'une rangée de dents qui s'emboitent dans autant d'alvéoles ſituées à la mâchoire ſupérieure. La ſtructure de ces dents eſt remarquable, en ce que la partie qui eſt hors de la gencive a plus de circonférence que celle qui s'insère dans la mâchoire. De plus, chaque dent eſt plate au ſommet & marquée de pluſieurs lignes concentriques. Les plus longues ont environ deux pouces de longueur, ſur un pouce de circonférence dans leur plus grande épaiſſeur ; elles ne ſortent hors des gencives que d'un demi-pouce : on trouve une petite cavité à l'extrémité oppoſée. On peut voir la forme & la grandeur naturelle d'une de ces dents, *planche 6, figure 4.* La ligne circulaire qu'on remarque vers le bout ſupérieur, déſigne que la partie d'en haut eſt à découvert & que l'autre s'insère dans la mâchoire inférieure. Sibbald prétend que cette eſpèce d'animal eſt dépouvu d'évent & qu'il n'a que des narines. Il eſt à préſumer que les perſonnes qui lui ont fourni les détails qu'il a donnés au ſujet de ce *Cachalot*, ont confondu ces deux organes, & qu'ils ont pris l'évent pour des narines, à cauſe de ſa poſition. A la place de la nageoire du dos, il y a ſur cette partie une calloſité raboteuſe. Cent deux individus de cette eſpèce échouèrent, vers la fin du dernier ſiècle, au port de Kairſton, dans l'une des Orcades : les plus longs n'avoient que vingt-quatre pieds de longueur. Ils vivent communément dans les mers du Nord. *Linn. ſ. n. 107. Sibbald, Phal. nov. p. 24. M. Briſſ. cetacées, p. 361. M. Otho Fabricius, Faun. Groenl. 44.*

* LE CACHALOT TRUMPO 3. (1) *P. Trumpo P. gibbo dorſali unico : dentibus rectis, apice acutis.*

Une boſſe ſur le dos : des dents droites & pointues. (Pl. 8, fig. 1.)

Ce *Cachalot* a la tête monſtrueuſe ; elle partage preſque toute la longueur du corps

(1) On l'appelle en France le *petit Cachalot* ; en Norvège, *Svine-Hval* ; en Groenland, *Kegutilik.*

(1) On l'appelle en France le *Cachalot de la nouvelle Angleterre*, *le Trumpo* ; en Angleterre, *Spermaceti-Wale* ; dans les Bermudes, *Trumpo.*

en deux parties égales. La mâchoire ſupérieure eſt beaucoup plus longue & plus épaiſſe que l'inférieure; elle eſt arrondie ſur les côtés, rétrécie vers les deux baſes ſupérieure & inférieure, & aplatie en avant comme le muſle d'un taureau. Une coupe horizontale de la tête, repréſentée *planche* 8, *figure* 3, donnera une idée de ſa conformation extérieure. La mâchoire inférieure eſt armée, de chaque côté, de dix-huit dents droites, pointues, & diſtantes l'une de l'autre d'environ trois pouces; elles s'emboîtent dans autant d'alvéoles ſituées à la mâchoires ſupérieure. Ses yeux, comme ceux de toutes les eſpèces de cette claſſe, ſont très-petits, par rapport à la maſſe du corps. L'évent qui occupe l'extrémité ſupérieure du muſeau, a au moins un pied de diamètre. La partie la plus épaiſſe du corps correſpond à l'inſertion des nageoires latérales. A la place de la nageoire du dos, on trouve, preſque vis-à-vis les parties de la génération, une boſſe qui a plus d'un pied d'épaiſſeur. Les nageoires latérales ſont très petites; celle de la queue eſt diviſée en deux lobes un peu échancrés. La peau de cet animal eſt très-douce au toucher & d'un gris noirâtre. Sa longueur varie depuis quarante-huit juſqu'à ſoixante pieds. On le trouve ordinairement ſur les côtes de la nouvelle Angleterre. Dans les Bermudes, il porte le nom de *Trumpo*, que j'ai cru devoir lui conſerver. Un individu de cette eſpèce, qui échoua, le premier avril 1741, auprès de la barre de Bayonne, dans la rivière de l'Adour, donna dix tonneaux de ſperme, d'une qualité ſupérieure à celui du *grand Cachalot*: on lui trouva auſſi dans l'eſtomac une groſſe boule, du poids d'environ ſept livres, qui fut priſe pour de l'ambre gris. Pour retirer le ſperme, on fait un trou dans la partie de la tête, indiquée par la lettre *a*, *planche* 8, *figure* 2; & on tire avec une écumoire cette ſubſtance, qui eſt logée dans des cellules particulières, à côté du cerveau. Dudley, qui fait mention de ce *Cachalot* dans les *Tranſactions philoſophiques*, *n.* 387, obſerve qu'il eſt plus agile & plus dangereux que les autres. Il ajoute encore, que lorſqu'il eſt bleſſé, il ſe jette ſur le dos & ſe défend avec la gueule. Un autre *Trumpo* échoua à l'île de Cramone, près d'Edimbourg, le 22 décembre 1769. M. Robertſon en a donné la deſcription & la figure dans le ſoixantième volume des *Tranſactions philoſophiques*, & l'a pris pour le *petit Cachalot*. (*Phiſeter catodon*, *Linn.*) M. Pennant a trouvé plus convenable de le décrire ſous le nom de *Blund-Headed*. (*Phiſeter microps*, *Linn.*) Mais en examinant avec attention la forme du corps, la conformation de la tête, le nombre & la ſtructure des dents, il m'a paru qu'il ne pouvoit convenir à aucune des eſpèces auxquelles les Naturaliſtes anglois ont voulu le rapporter: les caractères qui diſtinguent ce *Cachalot* ſont d'ailleurs trop marqués pour ne pas en faire une eſpèce particulière. *Dudley, philoſoph. Tranſ. n.* 357. *Anderſ. Hiſt. d'Iſl. & de Groenl.* 11, 127. *Briſſ. cetacées*, 360. *Mém. de l'Acad. des Sciences de Paris*, *année* 1741, 26. *Roberſ. philoſoph. Tranſ. vol.* 60. *Penn. Zool. brit. vol.* 3, 61.

Dimenſions du *Trumpo* échoué près de Bayonne.

	pieds.	pouces.
Longueur totale depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue,	49	
Circonférence du corps à l'endroit le plus large, vis-à-vis les yeux,	27	
Diamètre de l'évent,	1	
Diſtance de l'extrémité de la nageoire de la queue à l'ouverture de l'anus,	14	
Longueur de l'ouverture de l'anus,	1	
Largeur de l'ouverture de l'anus,		6
Diſtance du bout de la nageoire de la queue au balenas,	20	
Longueur de la gaîne qui renferme le balenas,	1	6
Diamètre de cette même gaîne,	1	
Longueur du balenas,	4	
Diamètre du balenas vers le milieu de ſa longueur,		7
Diſtance de l'orbite de l'œil à l'inſertion des nageoires latérales,	10	
Longueur de ces nageoires,	4	
Largeur de ces nageoires,	2	4
Diſtance qui ſépare l'extrémité des deux lobes de la queue,	13	
Hauteur de la boſſe du dos,	1	

a. L'animal dont parle M. Anderſon dans ſon *Hiſtoire d'Iſlande & de Groenland*, ſous le nom de *deuxième eſpèce de Cachalot*, & que M. Briſſon a décrit ſous la dénomination de *Cachalot à dents pointues*, diffère ſi peu

du *Trumpo*, qu'on doit le regarder tout au plus comme une variété de cette espèce. Il a cinquante-deux dents dans la bouche; la langue pointue & de couleur de feu; une bosse sur la partie antérieure du dos, & une autre près de la queue, semblable à une nageoire. Il parvient à la longueur de cent pieds. *Anderson*, *Hist. d'Isl.* 11, 139. *Briss. cetac.* 362.

* Le Cachalot cylindrique 4. *P. Cylindricus P. gibbo unico dorsali : dentibus arcuatis, apice acutis : fistula in medio rostri.*

Une bosse sur le dos: les dents recourbées en arc & pointues au sommet : l'évent au milieu du museau. (Pl. 7, fig. 1.)

On trouve la description & la figure du *Cachalot* dont il s'agit ici, dans l'*Histoire du Groenland* par Anderson, & dans un livre imprimé à Amsterdam en 1783, sous le titre de *Walvischvangst*. La plupart des Naturalistes en ont aussi parlé successivement & l'ont pris pour le *Cachalot Microps*. Quant à moi, ce n'est qu'avec beaucoup de répugnance que je me suis déterminé à en faire mention, parce qu'il m'a paru que la description qu'on en a donnée, étoit aussi peu exacte que la figure. Néanmoins, en supposant que cet animal existe tel qu'il a été représenté, il est hors de doute qu'il constitue une espèce différente du *Microps*. La conformation du tronc & de la tête, la position de l'évent, la longueur respective des mâchoires, le nombre & la structure des dents, & sur-tout les dimensions de la nageoire du dos, présentent des différences incompatibles avec les caractères de l'espèce suivante. Son corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'aplomb du balenas, a une forme cylindrique; il s'amincit ensuite jusqu'à la nageoire de la queue. Sa tête fait plus que le tiers de la longueur totale de l'animal; vue de profil, elle paroit coupée carrément dans tous les sens, & représente une espèce de parallélograme. Les mâchoires sont presque d'une longueur égale; celle de dessous est armée, de part & d'autre, d'une rangée de dents recourbées en faucille & terminées par un sommet aigu; on en compte vingt-cinq à chaque rangée : en outre, il y en a une impaire à l'extrémité antérieure de cette mâchoire. La situation de l'évent, si elle est telle qu'on la voit sur la figure, offre un caractère distinctif d'autant plus remarquable, que dans tous les autres *Cachalots*, il est situé à l'extrémité supérieure du museau. A la place de la nageoire du dos, on trouve sur cette partie une bosse élevée de dix-huit pouces, sur quatre pieds & demi de longueur à la base. La nageoire de la queue est comme divisée en deux lobes, qui forment par leur réunion une espèce de croissant. La figure d'Anderson fut dessinée sur un individu qui échoua, le 24 janvier 1738, près de Saint-Pierre, dans le district d'Eydersted. Cet animal avoit quarante-huit pieds de longueur, douze de hauteur perpendiculaire, & trente-six de circonférence à l'endroit le plus épais. Le balenas avoit cinq pieds de longueur & dix-huit pouces de circonférence à la base : les nageoires latérales étoient longues de quatre pieds; celle de la queue avoit douze pieds d'étendue de l'extrémité d'un lobe à l'autre. Je l'ai appelé *Cachalot cylindrique*, dénomination que j'ai tirée de la forme du corps, en attendant qu'il y ait de observations plus précises sur les véritables caractères qui appartiennent à ce cetacé. *Anderss. Hist. du Groenl.* 148, *avec fig. Brisson, cetacées*, 363. *Erxleben, Mamm.* 614.

Le Cachalot Microps 5. (1) *P. Microps P. pinnâ dorsali longâ, erectâ : dentibus arcuatis; apice acuto, introrsùm curvato, simulquè retrorsum parùm vergente.*

Une nageoire longue & droite sur le dos : les dents recourbées en arc; la pointe dirigée vers la gueule & retournée un peu en dehors.

Les descriptions des Naturalistes à l'égard de cette espèce sont si contradictoires, qu'il n'est rien de plus difficile que de se former une idée exacte de l'objet qu'elles représentent. La cause de ces contradictions me paroît venir de ce que les premiers Auteurs qui ont écrit sur cet animal, n'ont pas déterminé avec assez de précision la structure de ses dents; ils se sont contentés de dire uniquement dans leurs phrases descriptives, qu'il avoit les dents recourbées en forme de faucille, comme si ce caractère appartenoit exclusivement à l'individu dont il s'agit ici. De là, il est arrivé que toutes les fois qu'on

(1) On l'appelle en France *Cachalot Microps*, *Cachalot à dents en faucille*; en Norvège, *Staur-Hyming*, *Kobbe-Herre*; en Groenland, *Tikagusik*.

a trouvé le *grand Cachalot*, le *Mular*, ou peut-être quelques autres eſpèces encore inconnues, dont les dents ſont plus ou moins recourbées, on a conclu que c'étoit le *Cachalot-Microps*; & on a compoſé ſous cette dénomination, une foule de deſcriptions auſſi diſparates les unes que les autres. Pour donner une notion claire & préciſe du véritable *Microps*, j'aurai recours aux détails trop peu étendus qu'en a donnés M. Otho Fabricius dans ſa *Faune de Groenland*. Ce ſavant Naturaliſte, qui a vu la mâchoire inférieure d'un individu de cette eſpèce, & qui d'ailleurs a pris ſur les lieux des renſeignemens poſitifs ſur ſa conformation extérieure, ne lui donne que vingt-deux dents; ſavoir, onze de chaque côté de la mâchoire d'en bas: toutes ces dents ſont courbées en arc, creuſes intérieurement, & enfoncées dans l'os de la mâchoire juſques aux deux tiers de leur longueur. La partie extérieure de la dent eſt blanche comme l'ivoire, d'une forme conique, dont le ſommet aigu & replié vers la gueule, ſe dirige un peu en dehors. J'ai fait graver une de ces dents, *planche* 8, *figure* 4. La partie de la dent qui s'enfonce dans l'alvéole, eſt comprimée par devant & par derrière, & cannelée du côté qui regarde le goſier. Les Groenlandois prétendent que cet animal a encore des dents à la mâchoire ſupérieure. Il ſeroit à déſirer que quelque Obſervateur éclaircît un point auſſi intéreſſant, & qu'il prît la peine d'examiner ſi ce ſont de dents entièrement conformes à celles de la mâchoire inférieure, ou ſeulement des dents aplaties, comme on en voit dans la gueule du *grand Cachalot*. Chaque dent eſt de la longueur du doigt, ſur un pouce & demi de large: les plus longues occupent le milieu de la mâchoire; celles des extrémités ſont plus petites. Le muſeau ſe termine par une ſurface émouſſée. Suivant Artedi, Linné, Muller, & Hill, la mâchoire ſupérieure eſt plus avancée que celle de deſſous. Outre les deux nageoires latérales, qui ont environ quatre pieds de long, il y en a une ſur le dos d'une hauteur conſidérable, que quelques Auteurs ont comparée à un long aiguillon. Ce *Cachalot* eſt l'ennemi déclaré des *phoques*, des *marſouins*, des *bélugas*, & des *Jubartes*, dont il fait ſa nourriture: peut-être attaque-t-il auſſi les grandes *Baleines*. Sa chair paſſe en Groenland pour un mets délicieux; elle eſt plus eſtimée que celle des autres *Cachalots*. On le prend rarement avec le harpon. Il fait ſon ſéjour ordinaire dans les mers du Nord. *Arted. gen.* 74, *n.* 1; *ſyn.* 104, *n.* 1. *Linn. ſ. n.* 106. *Muller Zool., dan. prod. n.* 53. *Strom*, 1, 298. *Act. Nidroſ.* 4, 112. *Otho Fabric. Faun. Groenl.* 44.

* Le Cachalot mular 6. *P. Mular P. pinnâ in medio dorſi, altiſſimâ: dentibus parum inflexis, apice ſubobtuſo.*

Une nageoire très-élevée au milieu du dos: les dents un peu recourbées & terminées par un ſommet obtus.

Suivant M. Briſſon, ce *Cachalot* reſſemble beaucoup au précédent par la forme du corps; mais il en diffère par la conformation de ſes dents, qui ſont moins recourbées & terminées par un ſommet obtus; les plus grandes occupent le devant, & les plus petites, le derrière de la mâchoire; les unes ont huit pouces de longueur, ſur neuf de circonférence; les autres n'en ont que ſix: elles ſont tantôt creuſes, tantôt entièrement ſolides. Une de ces dents eſt repréſentée ſur la *planche* 8, *figure* 5. Au rapport d'Anderſon, on trouve, de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, trois ou quatre dents machelières, dans les intervalles qui ſéparent les alvéoles où s'emboîtent celles de la mâchoire d'en bas. Outre les nageoires latérales, on en voit une troiſième droite & pointue ſur le milieu du dos, que Sibbald compare au mât de *mizène* d'un vaiſſeau. Anderſon ajoute que ce *Cachalot* a trois boſſes vers l'extrémité du dos; que la première a dix-huit pouces d'élévation; la deuxième ſix; & la dernière trois. « Un Capitaine de vaiſſeau m'a aſſuré, continue le même Hiſtorien, qu'il avoit vu » arriver un jour, du côté du Groenland, une » grande troupe de pareils poiſſons, à la » tête de laquelle il y en avoit un de plus de » cent pieds de long, qui ſembloit en être » le Roi, & qui, à l'aſpect du vaiſſeau, » avoit fait un cri ſi terrible, en ſouffl ant » l'eau, que ce bruit avoit été comme celui » des cloches, & ſi pénétrant, que le vaiſ- » ſeau en avoit tremblé pendant quelque » temps; qu'à ce ſignal, toute la troupe » s'étoit ſauvée avec précipitation ». Les *Cachalots* de cette eſpèce vont par troupes, & ſe trouvent en grand nombre au Cap du Nord, & ſur les côtes de la Finmarchie. On n'en prend pas ſouvent, parce qu'ils

ſont très-fauvages & difficiles à harponner, n'ayant qu'un ou deux endroits au deſſus des nageoires latérales, où le harpon puiſſe pénétrer. Leur graiſſe eſt fort tendineuſe & ne donne pas beaucoup d'huile. En 1687, un *Mular* ſemelle échoua dans une des îles Orcades. Un Capitaine de Hambourg en prit un autre, dans les mers du Nord, en 1727. *Arted. gen. piſc.* 46, *ſpec.* 2. *Klein*, *Miſſ. piſc.* 2, *p.* 15. *Anderſ. Hiſt. d'Iſl. & de Groenl.* 11, *p.* 118. *Briſſ. cetac.* 364.

a. Les pêcheurs diſtinguent deux variétés dans cette eſpèce; elles ſe reſſemblent parfaitement par la conformation du corps & la ſtructure des dents; mais elles diffèrent, en ce que l'une eſt entierement verdâtre; l'autre eſt griſe ſur le dos & blanche ſur le ventre. Les individus de la première variété parviennent à la longueur de quarante pieds; les autres en ont environ ſoixante & donnent au moins trente-ſix tonneaux de graiſſe. *Anderſ.* ibid. *p.* 119.

QUATRIÈME CLASSE.

Dauphins.

Ier. GENRE.

DAUPHIN, *Delphinus. Linn. ſ. n. mamm. cete*, 108.

Corpus nudum, ovatum aut conico-oblongum, ex nigro cæruleſcens, variùs albidum.

Caput conicum, ad roſtrum declive. Fiſtula lunata in vertice; ſinu antrorsùm verſo. Maxillæ ſubæquales, modò attenuatæ in roſtrum, modò rotundatæ. Dentes in utrâque maxillâ, conici aut compreſſi; apice acuti, obtuſi vel ſerrati. Oculi non procul ab oris angulo; pupillâ nigrâ, iride albo. Aures, inſtar tubuli, poné oculos. Nares in roſtro.

Penis vaginatus. Mammæ lactantes binæ in abdomine fœminarum: genitalia in medio; poné illâ anus.

Pinnæ 4; *laterales duæ; unica in dorſo & in caudâ. Dorſalis in unicâ ſpecie nulla.*

Le corps nu, ovale, ou en forme de cône alongé, d'une couleur bleue, qui tire ſur le noir; il eſt rare de trouver des individus blancs.

La tête conique, terminée en pente vers le muſeau. Un évent figuré en croiſſant, placé ſur le ſommet de la tête; les deux cornes ſe dirigent vers le muſeau. Les deux mâchoires preſque égales en longueur; tantôt aplaties en forme de bec, tantôt arrondies: elles ſont armées de dents coniques ou comprimées par les côtés, terminées en pointe dans ceux-ci, obtuſes dans ceux-là, & dentelées dans quelques eſpèces. Les yeux ſitués auprès des angles de la gueule; la prunelle eſt noire & l'iris blanc. Le tuyau des oreilles eſt placé derrière les yeux. Les narines ſur le muſeau.

Le balenas renfermé dans une eſpèce de gaîne. Les femelles ont deux mamelles ſur le ventre, pour allaiter leurs petits: on trouve entre les mamelles les parties de la génération, & enſuite l'ouverture de l'anus.

Quatre nageoires; deux latérales; une ſur le dos; & une à l'extrémité de la queue: celle du dos manque dans une ſeule eſpèce.

N. J'ai rangé à la ſuite des eſpèces qui compoſent ce genre, deux cetacés qui ont beaucoup de reſſemblance avec les *Dauphins*, par la forme du corps; mais qui en diffèrent par le nombre, la ſtructure, & la poſition des dents. L'un n'a que deux dents pointues à la mâchoire inférieure; l'autre a la mâchoire & le palais hériſſés de petites pointes dures.

LE MARSOUIN 1. (1) *D. Phocæna D. corpore coniformi: pinnâ in dorſo triangulari:*

(1) On l'appelle en France *Marſouin*; en Eſpagne, *Marſopa*; en Angleterre, *Porpus*, *Porpes*, *Porpeſſe*, *Porpoiſſe*; en Hollande, *Bruinviſch*; en Allemagne, *Meerſchweim*, *Braunfiſch*; en Danemarck, *Marſwin*, *Tumler*; en Norvège, *Niſe*; en Suède, *Marſwin*, *Trumblare*; en Pologne, *Swinia-Morska*; en Ruſſie, *Morskaja-Swinja*; en Groenland, *Niſa*.

roſtro ſubacuto : dentibus compreſſis, apice rotundatis, acutis.

Le corps en forme de cône : une nageoire triangulaire ſur le dos : le muſeau terminé en pointe : les dents élargies au ſommet, arrondies & tranchantes. (Pl. 10, fig. 1.)

Le corps de cet animal eſt rond, épais, & aminci vers la queue. La tête repréſente un cône obtus ; elle eſt renflée ſur le ſommet, au deſſus de l'orbite des yeux ; enſuite elle s'amincit graduellement & ſe termine par un muſeau pointu. Les yeux ſont ſitués vis-à-vis l'ouverture de la gueule ; leur prunelle eſt noire & environnée d'un iris blanc. Les deux mâchoires ſont à peu près de la même longueur ; celle d'en bas eſt armée, de chaque côté, d'une rangée de petites dents, amincies à leur baſe, aplaties, tranchantes, & arrondies au ſommet. M. Otho Fabricius prétend qu'elles ſont un peu crénelées ; mais celles d'un individu que j'ai obſervé au Cabinet de l'Ecole vétérinaire à Charenton, étoient entières : le nombre des dents de chaque rangée varie depuis vingt-un juſqu'à vingt-cinq. Derrière les yeux, on remarque un petit trou rond, qui eſt l'organe de l'ouïe ; il a un pouce de diamètre. L'évent eſt ſitué ſur le ſommet de la tête, à l'aplomb de l'intervalle qui ſe trouve entre les yeux & les angles de la gueule. Les narines ſont placées entre l'évent & l'extrémité du muſeau. Les nageoires latérales ſont attachées ſur les bords de la ſurface inférieure du corps : celle du dos eſt triangulaire & occupe à peu près le milieu du tronc. Derrière cette nageoire, le dos eſt aplati & relevé dans le milieu par une ſaillie qui s'étend juſqu'à la nageoire de la queue. Sur la partie du ventre qui correſpond à la nageoire du dos, on voit une fente où ſont cachées les parties qui conſtituent le ſexe. L'anus eſt également éloigné de la nageoire de la queue & des parties de la génération. La nageoire qui termine le tronc eſt partagée en deux lobes arrondis au ſommet & un peu échancrés. Tout le corps eſt d'un bleu qui tire ſur le noir ; le ventre eſt blanchâtre. Il y a des *Marſouins* qui ont tantôt quatre, tantôt ſix, & même juſqu'à huit pieds de longueur. Cet animal, qui paſſe pour un excellent nageur, tient habituellement la tête & la queue recourbées en bas ; de ſorte que quand il vient reſpirer ſur la ſurface de l'eau, on ne voit que ſon dos ; mais auſſi-tôt qu'il eſt mort, il s'étend en ligne droite. Il ſe nourrit de petits poiſſons, qu'il pourſuit & attrape avec une agilité inconcevable. On trouve les *Marſouins* preſque toujours en troupe ; ce qu'on remarque ſur-tout vers le temps de l'accouplement, qui arrive en août. Alors il n'eſt pas rare de voir quinze mâles après une femelle ; & leur empreſſement à les ſuivre eſt ſi aveugle, que ſouvent ils ſe laiſſent échouer ſur le rivage. Les femelles portent dix mois, & ne font qu'un petit à la fois, qui eſt déjà alors d'une groſſeur conſidérable. Un embrion que Klein a tiré du ventre d'une femelle, avoit vingt-un pouces & demi de longueur. Le petit ſuit conſtamment ſa mère, juſqu'à ce qu'il ſoit ſevré. Lorſqu'on tue une femelle pleine, la queue de l'embrion paroit par le trou ombilical. Il y a apparence que cette contraction ſpaſmodique eſt produite par les efforts que fait la mère avant ſa mort. La chair de cet animal a un goût d'huile aſſez déſagréable. Les Lapons, les Groenlandois, & les Ecoſſois en font cependant leur nourriture. En Groenland, on la fait bouillir ou rôtir, après l'avoir laiſſé corrompre juſqu'à un certain degré, pour l'attendrir. On mange auſſi les entrailles, la peau, & le lard. En Hollande & en Danemarck, l'on ne donne la chaſſe aux *Marſouins* que pour en retirer de l'huile. Ils vivent au milieu des rochers & dans les baies ; on les voit plus ſouvent en été qu'en hiver. *M. Briſſ. cetac. p.* 371. *Linn. ſ. n.* 618. *Otho Fabric. Faun. Groenl.* 46.

J'ai pris les dimenſions ſuivantes ſur l'individu qu'on voit au Cabinet de Charenton.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la nageoire de la queue,	4	4	
Depuis l'évent juſqu'au bout du muſeau,		6	
De l'angle de la gueule à l'orbite des yeux,		2	
De l'œil à l'origine des nageoires latérales,		5	6
Longueur des nageoires laterales,		6	
Largeur de ces mêmes nageoires,		2	
De l'évent à l'origine de la nageoire du dos,	1	7	

	pieds.	pouces.
Longueur de la nageoire du dos,		7
Hauteur de cette même nageoire,		3
Largeur de la nageoire de la queue,	1	

Le Dauphin 2. (1) *D. Delphis D. corpore ſubovato : pinnâ dorſali apice recurvâ : roſtro depreſſo, acuto : dentibus cylindricis, ſubulatis.*

Le corps preſque ovale : la nageoire du dos recourbée au ſommet : le muſeau aplati & aigu : les dents cylindriques & pointues. (Pl. 10, fig. 2.)

La plus grande épaiſſeur du *Dauphin* correſpond à l'inſertion de la nageoire du dos ; il s'amincit enſuite vers les deux extrémités ; ce qui lui donne une figure ovale & alongée. Sa tête n'eſt point renflée ſur le ſommet, comme celle du *Marſouin* ; mais au contraire, diminuant inſenſiblement d'épaiſſeur, elle ſe termine antérieurement par une eſpèce de bec aplati, ſemblable à celui d'une oie. Les yeux ſont placés preſque ſur la même ligne que l'ouverture de la gueule. L'évent eſt ſitué ſur le haut de la tête, vis-à-vis l'orbite des yeux ; il ſe préſente ſous la forme d'un croiſſant, dont les cornes ſe dirigent vers le muſeau. Les mâchoires ſont égales, & armées de chaque côté d'une rangée de dents cylindriques, un peu pointues à l'extrémité, & ſaillantes hors de l'alvéole d'environ trois lignes. Il paroît que le nombre de ces dents varie ſelon l'âge & le ſexe de l'animal. Klein en a trouvé quatre-vingt-ſeize à la mâchoire ſupérieure & quatre-vingt-dix à celle de deſſous. M. Pennant en a compté vingt-une à la mâchoire d'en haut & dix-neuf à celle d'en bas. J'en ai vu quarante-ſept à chaque mâchoire de l'individu qui eſt au Cabinet de Charenton. Toutes ces dents ſont diſpoſées de manière qu'elles s'engrainent les unes dans les autres. Les nageoires latérales ſont ovales & ſituées ſur la partie inférieure de la poitrine : celle du dos occupe preſque le milieu du corps ; ſon extrémité eſt recourbée en arrière : la nageoire de la queue eſt diviſée en deux lobes échancrés en faux, & repliés l'un vers l'autre. La ſurface ſupérieure du corps eſt noire & la poitrine blanchâtre. Au deſſous des yeux, on voit, de part & d'autre, une raie blanche qui s'étend vers les nageoires latérales. La deſcription que je viens de donner n'a donc aucun rapport avec l'idée qu'on a du *Dauphin*, ni avec la figure imaginaire qu'en ont laiſſée les Peintres & les Graveurs de l'antiquité. Sur les pièces de monnoie qui étoient en circulation ſous le règne d'Alexandre le Grand, & que Belon nous a conſervées, ainſi que dans pluſieurs médailles, cet animal eſt repréſenté avec une tête très-renflée antérieurement, une gueule fort ſpacieuſe, & la queue relevée ſur la tête. Il n'eſt point d'animal qui ait été plus célébré par les anciens Hiſtoriens & les Poëtes, que le *Dauphin* ; il fut, dès les premiers temps, conſacré aux Dieux & honoré comme le bienfaiteur de l'humanité. Pline, Élian, & pluſieurs autres Auteurs n'ont ceſſé de parler de ſon attachement pour l'homme. Nous liſons dans Pline le jeune une hiſtoire charmante des amours d'un *Dauphin* pour *Hippus* ; & Ovide nous raconte, avec tous les charmes de la poéſie, comment le muſicien Arion, pourſuivi par des pirates, fut reçu & ſauvé par ce bienfaiſant animal. Les limites de cet Ouvrage ne me permettent point de rechercher quelle a été l'origine de ces hiſtoires fabuleuſes ; il me ſuffira de dire qu'il ne paroît point que le *Dauphin* ſoit plus attaché aux hommes que les autres cetacés. Il eſt vrai qu'il accompagne les vaiſſeaux ſouvent pendant pluſieurs jours ; mais c'eſt plutôt pour profiter des immondices qu'on jette à la mer, que par affection pour les navigateurs. « Le même jour (30 » octobre 1763), une centaine de *Mar-* » *ſouins* (1), dit Dom Pernetty, s'approchè- » rent de nous à une portée de piſtolet ; ils » ſembloient n'être venus que pour nous » divertir ; ils faiſoient des bonds ſinguliers » hors de l'eau. Pluſieurs, dans les cabrioles, » ſautoient au moins de trois à quatre pieds » de haut, & tournoient juſqu'à trois fois en » l'air, comme font ſur les théâtres de la » Foire, les Italiens les plus exercés aux

(1) On l'appelle en France *Dauphin* ; en Italie, *Delfino* ; en Hollande, *Dolphin-Tuymelaar* ; en Angleterre, *Dolphin*, *Grampus*, *Porpeiſſe* ; en Allemagne, *Delphin*, *Meerſchwein*, *Tummler* ; en Danemarck, *Marſvin* ; en Norvège, *Springer* ; en Pologne, *Delfin* ; en Iſlande, *Huyſe*, *Hofrung*, *Laipter*.

(1) Dom Pernetty confond ici le *Dauphin* avec le *Marſouin*. Du reſte, il en a donné une bonne figure dans l'ouvrage cité & exactement conforme à la nôtre.

» voltiges..... Les *Marſouins* vont preſque » toujours en troupes & nagent de front, » comme s'ils étoient rangés en ordre de » bataille : ils ſemblent aller chercher le vent. » Nous avons remarqué qu'ils prenoient tou- » jours leur route du côté d'où le vent s'éle- » voit. Il n'eſt point de poiſſon qui ait peut- » être autant de force que le *Marſouin*, » proportionnellement à ſa groſſeur. Dans le » nombre de ceux que nous avons harponnés, » deux ou trois ſe ſont débarraſſés du harpon, » ſoit en ſe déchirant le dos, ſoit en briſant » le harpon même, quoique la barre de fer » dont il étoit compoſé fût groſſe comme le » pouce. Ceux que nous avons pris ont tou- » jours forcé cette barre ; & l'un d'eux l'avoit » tordue comme le commencement d'une vis. » La chair de ce poiſſon exhale une odeur » ſi forte & ſi tenace, que mes mains, après » l'anatomie que j'en ai faite, ont conſervé » cette odeur plus de trois jours, quoique je » les euſſe lavées bien des fois avec du vinai- » gre (1) ». Le *Dauphin* habite preſque toujours la pleine mer & paroît rarement ſur les côtes. Il nage avec une viteſſe inconcevable ; de là vient qu'il eſt appelé par les matelots, la *Flèche de mer*. « J'en ai vu un, dit M. de » Saint-Pierre, caracoler autour du vaiſſeau, » tandis qu'il faiſoit deux lieues à l'heure. » Les matelots diſent qu'il préſage le vent ; » en effet, à minuit il s'eſt levé (2). La lon- gueur de cet animal varie depuis cinq juſqu'à neuf ou dix pieds. *Linn. ſ. n.* 108. *Briſſon, cetac. p.* 369. *Otho Fabric. Faun. Groenl. p.* 4. *Mull. Zool. dan. prodrom. p.* 7, *n.* 55.

Voici les dimenſions de celui qui a ſervi de modèle à la figure que j'ai donnée.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue,	9		
Ouverture de la bouche, depuis le bout de la mâchoire, juſqu'aux angles de la gueule,		13	
Diſtance du bout du muſeau à l'évent,		15	8
Diſtance d'un œil à l'autre,		3	
Longueur des nageoires latérales,		15	8
Largeur de ces mêmes nageoires,		9	8
Hauteur de la nageoire du dos, en ſuivant ſa courbure,	1	6	
Longueur, en ſuivant la direction du dos,	1	1	
Largeur de la nageoire de la queue, priſe à l'extrémité des lobes,	2		

En recueillant les différentes obſervations des Voyageurs & des Naturaliſtes ſur la couleur des *Dauphins*, je crois qu'on doit diſtinguer trois variétés dans l'eſpèce que je viens de décrire.

a. Le dos noirâtre ; les côtés & le deſſous d'un gris de perle, mouchetés de taches noires. *Dom Pernetty, voy. déjà cité, vol.* 1, *p.* 100, *pl.* 11, *fig.* 1.

b. Tout le corps gris, plus ou moins foncé. *Ibid. p.* 98.

c. Tout le corps d'une blancheur éclatante, comme la neige. *Osbeck, vol.* 1, *p.* 7. *Delphinus chinenſis.*

Le Nésarnak 3. (1) *D. Turſio D. corpore ſub-conico : pinnâ dorſi recurvâ : roſtro ſurſum depreſſo : dentibus rectis, apice obtuſis.*

Le corps en forme de cône : une nageoire recourbée ſur le dos : le muſeau aplati par deſſus : les dents droites & émouſſées. (Pl. 11, fig. 1.)

J'ai fait cette deſcription ſur un ſuperbe individu qu'on voit au Cabinet de l'Ecole vétérinaire d'Alford. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt entre la nageoire du dos & celles de la poitrine : de là juſqu'à l'extrémité de la queue, le corps s'amincit par degrés inſenſibles. L'évent a un pouce & demi de diamètre ; il eſt ſitué preſque vis-à-vis l'orbite des yeux. La partie antérieure de la tête eſt en pente arrondie, & finit par un bec qui a quelque rapport avec celui d'une oie. Depuis *a* juſqu'à *b* (pl. 11, fig. 2), le bec a cinq pouces de large ; & depuis *c*

(1) Dom Pernetty, *Hiſt. d'un voyage aux îles Malouines, vol.* 1, *p.* 97 *& ſuiv.*

(2) M. de Saint-Pierre, *voyage à l'île de France, p.* 52.

(1) On l'appelle en Groenland *Néſarnak.*

juſqu'à l'extrémité du muſeau, il a quatre pouces & quelques lignes. La mâchoire inférieure paroit un peu plus avancée que celle de deſſus; l'une & l'autre ſont garnies de quarante-deux dents cylindriques, diſpoſées ſur une ſeule rangée : il y en a vingt-une de chaque côté; elles ſortent d'un demi-pouce hors de l'alvéole & ſont émouſſées au ſommet. Les nageoires latérales ſont très-baſſes & échancrées en faux : celle du dos s'élève en ſuivant un plan incliné & ſe termine par un ſommet recourbé en arrière. On trouve encore à la baſe poſtérieure de cette nageoire, une ſaillie de quatre ou cinq pouces qui ſe prolonge vers la queue. La nageoire qui termine le tronc eſt compoſée de deux lobes échancrés en faux, dont les cornes ſont dirigées en arrière. La partie ſupérieure du corps eſt noire; le ventre eſt blanchâtre. M. Otho Fabricius, dans les détails exacts mais trop peu étendus qu'il a donnés ſur cet animal, obſerve que quand il vient reſpirer ſur la ſurface de l'eau, il montre une grande partie du corps. En effet, l'individu deſſéché que j'ai examiné à Charenton, a la partie antérieure du corps plus relevée que les autres eſpèces de ce genre. La figure que nous avons donnée n'exprime point aſſez cette conformation particulière. Cet animal vit preſque toujours en pleine mer; par conſéquent on le prend très-difficilement. On mange ſa chair, ſon lard, & ſes entrailles, comme celles du *Marſouin*. On prétend que la femelle met bas au milieu de l'hiver. Je crois qu'on pourroit rapporter à cette eſpèce les *coudieux* ou *coudins* qu'on trouve dans la Méditerranée. *Voyez M. Duhamel, Traité des pêches, ſect.* 10, *chap.* 3, *p.* 44. *Linn. ſ. n.* 107. *Mull. prodrom.* 56, *Act. Nidro* 4, 3. *M. Otho Fabric. Faun. Groenl. p.* 49.

Telles ſont les dimenſions exactes que j'ai priſes ſur le *Néſarnak* de Charenton.

	Pieds. pouces. lignes.
Longueur totale de l'animal, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue,	9 4
Depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure juſques aux angles de la gueule,	11
Depuis les angles de la gueule juſqu'à l'orbite des yeux,	4 6
Des yeux à l'inſertion des nageoires latérales,	11 6
Longueur des nageoires latérales,	1 6
Largeur de ces mêmes nageoires,	6
Diſtance de l'évent à l'origine de la nageoire du dos,	2 11
Longueur de la nageoire du dos,	1 3
Sa hauteur,	1 6
Diſtance de la baſe poſtérieure de la nageoire du dos, à l'extrémité de celle de la queue,	4 3
Largeur de la nageoire de la queue,	1 11

L'EPAULARD 4. (1) *D. Orca D. corpore ſubovato : pinnâ dorſali altiſſimâ : dentibus ſubconicis, parum incurvis.*

Le corps preſque ovale : la nageoire du dos très-élevée : les dents en forme de cône & un peu recourbées. (Pl. 12, fig. 1.)

Le corps de l'*Epaulard*, vu de côté, préſente une forme ovale & alongée : ſa plus grande épaiſſeur eſt vers le milieu du tronc; il s'amincit enſuite vers les deux extrémités. La tête n'eſt point bombée comme celle du *Néſarnak*, mais elle ſe prolonge en pente uniforme, & finit par un muſeau court & arrondi. La mâchoire inférieure eſt plus large que celle d'en haut & renflée par deſſous : l'une & l'autre ſont armées de dents coniques, inégales & recourbées au ſommet; leur nombre varie depuis vingt juſqu'à trente à chaque mâchoire. Les yeux ſont ſitués ſur la même ligne que l'ouverture de la gueule. Cette eſpèce ſe diſtingue des autres de ce genre, par la nageoire qui occupe le milieu du dos; elle eſt en forme de cône & a près de quatre pieds d'élévation. Les nageoires latérales ſont fort larges & preſque ovales : celle de la queue ſe diviſe en deux lobes échancrés en faux. Le balenas a trois pieds de longueur. La ſurface ſupérieure du corps eſt noirâtre;

(1) On l'appelle en France *Epaulard*, *Oudre*; en Angleterre, *Grampus*; en Hollande, *Botskop*; en Danemarck, *Ore-Svin*, *Tandthoye*; en Norvège, *Spek-Hugger*, *Hval-Hund*, *Springer*; en Iſlande, *Huyding*; en Suède, *l'Opare*; en Ruſſie, *Kofatky*.

ſe ventre eſt blanc : on trouve quelquefois des taches blanches ſur la tête & ſur le dos. C'eſt le plus gros animal de ce genre : on en voit qui ont juſqu'à vingt-cinq pieds de longueur, ſur douze à treize de circonférence. Celui dont je donne ici la figure, fut pris, en 1759, à l'embouchure de la Tamiſe : il avoit vingt-quatre pieds de long. De l'aveu de tous les Naturaliſtes, l'*Epaulard* eſt le plus cruel & le plus vorace de la famille des *Dauphins ;* il ſe nourrit de *phoques* & de *pleuronectes.* On prétend qu'il attaque les *Marſouins* & même les groſſes *Baleines.* Sibbald, qui rapporte ce fait, ajoute que, bien loin de ſe défendre, la *Baleine* pouſſe alors des eſpèces de mugiſſemens ſemblables à ceux d'un taureau qui ſeroit aſſailli par des chiens ; & que pour ſe ſouſtraire à la dent meurtrière de cet ennemi, elle quitte les gouffres de la mer, & ſe retire vers les côtes. C'eſt la cauſe ſans doute qu'il en vient de temps en temps quelques-uns échouer ſur nos côtes. Il arrive ſouvent que l'*Epaulard* eſt victime de ſa voracité ; les pêcheurs profitent toujours du moment où il guette ſa proie, pour le harponner. Sous l'Empereur Claude, un animal de cette eſpèce vint près d'Oſtie, dans le temps que ce Prince faiſoit conſtruire le port de ce nom, ayant été attiré par des cuirs apportés de la Gaule & perdus dans un naufrage. Il s'étoit raſſaſié de cette nourriture pendant pluſieurs jours, & s'étoit creuſé au fond de la mer une eſpèce de canal, où il étoit ſi bien enſeveli ſous les vagues, qu'on ne pouvoit en aucune façon l'environner. Mais un jour qu'il couroit après ſa proie, il fut pouſſé ſur le rivage par les flots, avec tant de violence, qu'il échoua ſur le ſable. Son dos paroiſſoit au deſſus de la ſurface de l'eau, & reſſembloit à un navire renverſé. Alors l'Empereur fit tendre des filets à l'entrée du port ; & s'étant avancé en perſonne avec les cohortes prétoriennes, il donna aux Romains un ſpectacle très-amuſant, en faiſant attaquer l'*Epaulard*, à coups de lances, par des ſoldats placés ſur des vaiſſeaux. Un de ces navires coula à fond ſous les yeux de Pline, ayant été rempli de l'eau que l'animal ſouffloit avec impétuoſité. *Linn. ſ. n.* 108. *Briſſ. cetac. p.* 373. *Mull. Zool. dan. prod. p.* 8, *n.* 57. *Otho Fabric. Faun. Groenl.* 46. *Hunter, Tranſ. philoſ. année* 1787.

a. L'ÉPAULARD VENTRU. (Pl. 12, fig. 2.) J'ai donné cette dénomination à un animal cetacé qui fut pris dans la Tamiſe il y a dix-ſept ans. M. Hunter en a donné la figure dans les *Tranſactions philoſophiques*, année 1787. Il a beaucoup de rapport avec *l'Epaulard* par la ſtructure de la tête ; il en diffère cependant par la mâchoire inférieure, qui n'eſt pas renflée par deſſous comme dans l'eſpèce précédente. Le ventre eſt très-gros & s'amincit ſubitement vers la région de l'anus. La nageoire du dos ſe rapproche plus de la queue ; elle eſt auſſi moins élevée, mais plus longue que celle de l'*Epaulard ;* elle a la forme d'un triangle rectangle. La partie inférieure du corps n'eſt pas entièrement blanche ; on y voit des teintes ſombres & noirâtres. L'individu qui a ſervi de modèle à notre figure, avoit dix-huit pieds de longueur. J'ai cru devoir réunir cet animal avec l'eſpèce précédente, juſqu'à ce que nous ayons des connoiſſances plus poſitives ſur les caractères qui les diſtinguent. *Hunter, Tranſact. philoſ. année* 1787.

L'ÉPÉE DE MER *ſ. D. Gladiator D. corpore ſub-conico : pinnâ in dorſo gladii recurvi æmulâ : roſtro quaſi truncato : dentibus parvis, acutis.*

Le corps en forme de cône : une nageoire ſur le dos, qui imite un ſabre recourbé : des dents petites & aiguës.

M. Anderſon eſt le premier Naturaliſte qui a parlé de ce cetacé. Il a ſa tête conformée à peu près comme celle de l'*Epaulard*, & ſa gueule garnie de petites dents pointues. Il porte à l'extrémité du dos une nageoire haute de trois ou quatre pieds, & large à ſa baſe d'environ dix-huit pouces ; elle eſt amincie au ſommet & recourbée vers la queue. Selon la relation des Voyageurs, l'*Epée de mer* ſe ſert avec avantage de cette arme offenſive dans les combats qu'il livre à la *Baleine.* « Mais c'eſt plutôt par la » gueule, continue M. Anderſon, que ces » animaux ſont dangereux ; & comme ils » marchent ordinairement par petites trou- » pes, ils attaquent la *Baleine* tous à la fois » & emportent de gros morceaux de ſon » corps ; juſqu'à ce que s'étant échauffée à » un certain point, elle ouvre la gueule & » en fait ſortir ſa langue. Ils ſe jettent auſſi- » tôt ſur cet organe, qui eſt preſque la ſeule » partie qu'ils en mangent ; & s'étant à la » fin introduits dans la gueule, ils l'arrachent

» toute entière ». Le même Hiſtorien croit, avec raiſon, que les autres cetacés appelés *Killæs* ſur les côtes de la nouvelle Angleterre, ſont les mêmes que ceux dont il eſt ici queſtion. En effet, ils ont les deux mâchoires garnies de dents qui s'emboîtent les unes dans les autres; ils portent vers le milieu du dos une nageoire haute de quatre ou cinq pieds; ils vont par troupes & ſe jettent tous enſemble ſur une jeune *Baleine*, comme les dogues ſur un taureau. Les uns la tiennent par la queue, afin de l'empêcher de ſe ſervir de cette défenſe, pendant que les autres l'attaquent & la mordent du côté de la tête. La *Baleine* fatiguée ouvre bientôt la gueule & tire la langue, ſur laquelle la troupe affamée ſe précipite auſſi-tôt & la mange avec avidité, ainſi que les lèvres. Ces animaux ſont d'une force incroyable; on en a vu un ſeul arrêter une *Baleine* morte qui étoit amarrée à quelques chaloupes, & l'entraîner au fond de la mer. Il arrive quelquefois qu'on en tue dans le cours de la pêche: ils ſont gras, & l'huile qu'on en tire eſt fort bonne. On les trouve près de *Spitzberg*, dans le détroit de Davis, & ſur les côtes de la nouvelle Angleterre. M. le Chevalier de Pagès, dans ſon voyage vers le pôle du Nord, en a trouvé vers le ſoixante-dix-neuvième degré de latitude. « Les poiſſons à ſabre, dit-il, » ſe voient auſſi parmi ces glaces; mais ils » quittent plus rarement leurs climats gelés » du pôle. Ils ont vingt-trois ou vingt-cinq » pieds de longueur: leur couleur eſt noire, » & ils portent leur ſabre perpendiculaire- » ment ſur le dos. Ce ſabre a ſa courbure en » arrière de l'animal & a environ quatre pieds » de longueur. Ils ſont ennemis des *Baleines*, » vont en troupe de cinq ou ſix pour la » combattre, & ont un chef qui eſt plus » grand que les autres. J'ai vu des *Baleines* » fuir avec grande viteſſe, & j'en ai vu d'au- » tres pleines des entailles du ſabre de ces » poiſſons belliqueux ». *Voy. vers le pôle du Nord, tom. 2, p. 142. Anderſon, Hiſt. d'Iſl. & de Groenl. tom. 2, p. 155.*

Le Béluga 6. *D. Albicans D. corpore ſubconico: pinnâ in dorſo nullâ: dentibus brevibus, apice planis.*

Le corps en forme de cône: point de nageoire ſur le dos: les dents courtes & émouſſées.

Cet animal a été placé ſucceſſivement dans le genre des *Baleines* & dans celui des *Cachalots*; mais ſi l'on a égard au caractère principal, ſuivant lequel nous avons diſpoſé les claſſes, il eſt certain qu'on doit le ranger parmi les *Dauphins*, puiſqu'il a des dents aux deux mâchoires. Le corps eſt arrondi; ſa conformation approche de celle d'un cône alongé, dont la baſe eſt vers les nageoires latérales & le ſommet vers la queue. La tête eſt courte, terminée par un bec obtus, & ſurmontée d'une protubérance, au milieu de laquelle vient aboutir un évent qui ſe dirige obliquement vers la partie poſtérieure du corps. Les mâchoires ſont à peu près égales; celle de deſſous eſt armée, de part & d'autre, de neuf petites dents, obtuſes à leur ſommet, diſtantes les unes des autres, & ſemblables, par leur ſtructure, aux dents molaires des quadrupèdes: celles qui occupent le devant de la mâchoire ſont plus petites que les autres. On en trouve un pareil nombre à la mâchoire ſupérieure; mais elles ſont plus pointues & un peu recourbées. Les yeux ne ſont pas plus grands que ceux du cochon; ils ſont d'une couleur bleuâtre. L'ouverture de la gueule eſt petite; la langue fortement attachée à la mâchoire inférieure; & le trou auditif preſque imperceptible: il eſt ſitué derrière les yeux. Les nageoires latérales ſont larges & d'une figure ovale: il n'y en a point ſur le dos; mais à leur place, on trouve une calloſité anguleuſe, comme ſur la *Baleine-Franche*. La nageoire qui termine la queue eſt partagée en deux lobes arrondis ſur leur contour. Le mâle eſt pourvu d'un balenas oſſeux, d'une couleur blanche, renfermé dans une eſpèce de gaîne. La femelle a deux mamelles ſituées l'une à la droite & l'autre à la gauche des parties de la génération; leur groſſeur égale le bout du petit doigt. Tout le corps eſt blanchâtre, & parſemé de taches brunes & bleuâtres dans les jeunes animaux. La peau, qui a un pouce d'épaiſſeur, recouvre une couche de lard d'environ trois pouces. On prétend que la chair de cet animal eſt rouge & auſſi vermeille que celle du porc. Les poiſſons d'une médiocre grandeur, comme les *morues*, les *perſègues norvégiennes*, les *ſoles*, ſont ſa nourriture ordinaire; mais il préfère à tous ces mets, les *égleſins* qu'il recherche avec beaucoup d'avidité. Comme ſon goſier n'a point une grande capacité, il arrive ſouvent qu'en voulant avaler des poiſſons trop gros,

gros, il ſe trouve ſuffoqué. La femelle ne fait qu'un petit à la fois, qui eſt d'une couleur verte tandis qu'il eſt dans le ventre de ſa mère; il devient bleuâtre quelque temps après qu'il eſt né; & enfin il prend une teinte blanchatre à meſure qu'il avance en age. Les mères vont en troupes. Les petits, qui marchent toujours à leurs côtés, imitent tous leurs mouvemens. Auſſi-tôt qu'on voit une femelle paroître ſur la ſurface de l'eau, le petit ne tarde pas à ſe montrer. Plus familières que les autres eſpèces de ce genre, elles ſe plaiſent à ſuivre les vaiſſeaux dans leur courſe; & c'eſt un ſpectacle aſſez amuſant de voir ces animaux, qu'on diſtingue facilement à cauſe de la blancheur de la peau, exécuter mille mouvemens divers, ſur la ſurface des eaux. On a remarqué qu'ils ont dans leurs habitudes beaucoup de conformité avec le *Narhwal*. Pendant les rigueurs de l'hiver, ils quittent la haute mer, & viennent ſe réfugier dans les baies où il n'y a pas de glaces. Le peu de profit qu'on retire de la capture de ces animaux, eſt cauſe qu'on ne prend guère la peine de leur donner la chaſſe; cependant on eſt bien aiſe d'en rencontrer, parce que les pêcheurs des *Baleines* regardent leur arrivée comme un préſage certain d'une pêche abondante. La longueur ordinaire du *Béluga* eſt de douze à dix-huit pieds. On le trouve dans le détroit de Davis, & ſur-tout dans la baie méridionale appelée *Sud-Bucht*: il s'approche des côtes l'hiver & le printemps. *Mull. prod.* 50, *Balena albicans. M. Pall. it. ruſſ.* 3, *p.* 92. *M. Otho Fabric. Faun. Groenl. p.* 50.

---

* Le Dauphin a deux dents 7. *D. Bidentatus D. corpore ſub-conico: pinnâ in extremo dorſo lanceolatâ: roſtro attenuato, depreſſo: dentibus duobus acutis in maxillâ inferiore.*

Le corps en forme de cône: une nageoire lancéolée à l'extrémité du dos: le muſeau aminci & aplati: deux dents aiguës à la mâchoire inférieure. (Pl. 11, fig. 3.)

A juger de cet animal par la figure & par la courte deſcription qu'en a donnée M. Hunter dans les *Tranſactions philoſophiques, année* 1787, il a beaucoup de reſſemblance avec le *Neſarnak*; il en diffère cependant par pluſieurs caractères qui l'ont fait regarder, avec raiſon, comme un animal très-différent. Sa plus grande groſſeur eſt vis-à-vis les nageoires latérales; enſuite il s'amincit, par degrés inſenſibles, juſqu'à l'extrémité de la queue. Le front eſt convexe, arrondi; la mâchoire ſupérieure aplatie & terminée par un bec ſemblable à celui d'un canard; mais on ne trouve que deux dents pointues à l'extrémité antérieure de la mâchoire d'en bas. Les nageoires latérales ſont ſituées vis-à-vis les angles de la gueule; elles ſont petites relativement à la grandeur du corps & d'une figure ovale. Celle du dos correſpond à l'origine de la queue; elle eſt conformée en fer de lance, pointue, & inclinée en arrière. Celle de la queue eſt compoſée de deux lobes échancrés, qui repréſentent un croiſſant par leur réunion. Le deſſus du corps eſt d'un brun noirâtre, & le ventre un peu moins obſcur. L'individu qui a ſervi de modèle à la figure que nous avons indiquée, fut pris, en 1783, au deſſus du pont de Londres: il avoit vingt-un pieds de longueur. M. Hunter obſerve que celui-ci étoit jeune, puiſqu'il avoit dans ſon cabinet le crâne d'un autre *Dauphin* de cette eſpèce, qui étoit trois fois plus grand. Il conclut de là que l'animal auquel ce crâne appartenoit, avoit au moins trente à quarante pieds de longueur. *Hunter, philoſ. Tranſact. ann.* 1787.

* Le Butskopf 8. *D. Butskopf D. corpore coniformi: pinnâ in dorſo apice recurvâ: roſtro attenuato, depreſſo: denticulis in maxillâ ſuperiore & palato.*

Le corps en forme de cône: une nageoire ſur le dos, recourbée en arrière: le muſeau aminci & aplati: la mâchoire ſupérieure & le palais hériſſés de petites dents.

On vient de publier dans le Journal de phyſique du mois de mars de cette année 1789, la deſcription & la figure des deux cetacés échoués près de Honfleur le 19 ſeptembre 1788. C'étoit, dit-on, une mère avec ſon petit. En examinant le deſſin & en liſant les détails qu'en a donnés M. Bauſſard, ancien Lieutenant de frégate de la Nation françoiſe, il paroît que ces animaux ſont abſolument conformes à celui qui a été décrit par Dale, dans ſon livre intitulé *Antiquités d'Harwich*; mais ils diffèrent, à certains égards, de celui dont nous venons de parler ſous le nom de *Dauphin à deux dents*. Le corps, vu de côté, repréſente un cône dont le ſommet eſt vers la queue. Sa

plus grande épaiſſeur correſpond à l'inſertion des nageoires latérales ; il s'amincit enſuite, par degrés inſenſibles, juſqu'à la nageoire qui termine le tronc. Sa tête a plus de hauteur que de largeur. Le front, qui eſt très-renflé, ſe rétrécit ſubitement & finit en une eſpèce de bec plat & arrondi à l'extrémité. L'évent eſt placé ſur le ſommet de la tête, vis-à-vis l'orbite des yeux ; il forme un croiſſant dont les cornes ſe dirigent vers la queue ; caractère particulier à cet individu & qui le diſtingue des autres eſpèces de *Dauphins*. Celui que Dale a décrit avoit auſſi un évent dont les cornes étoient tournées en arrière. A la place des dents, on trouve ſur la ſurface du palais & ſur le contour de la mâchoire ſupérieure, de petites pointes inégales & dures ; elles avoient une demi-ligne d'élévation ſur le jeune cetacé ; celles de la mère étoient plus longues. La langue, qui adhère à la mâchoire inférieure, eſt un peu rude & garnie d'un rebord dentelé : il y a auſſi une autre dentelure ſur les bords de la mâchoire ſupérieure. Les yeux ſont convexes, comme ceux des quadrupèdes, bordés de paupières, & emboités dans un bourrelet glutineux d'un pouce & demi de diamètre ; ils ſont ſitués vers le milieu des parties latérales de la tête. La nageoire du dos eſt plus près de la queue que du muſeau ; ſon ſommet eſt recourbé en arrière. Les nageoires latérales ſont placées ſur la partie inférieure de la poitrine ; elles ſont petites relativement à la groſſeur de l'animal : celle de la queue ſe diviſe en deux lobes échancrés en faux. Tout le corps, excepté le ventre, eſt d'une couleur de plomb. La conformation de ces deux cetacés étoit abſolument la même ; ils ne différoient entre eux que par leurs dimenſions. Le jeune avoit douze pieds ſix pouces de longueur ; & le vieux, vingt-trois pieds ſix pouces. Des pêcheurs d'Honfleur les aperçurent au loin ſe débattant ſur la grève ; ils s'en approchèrent & trouvèrent le petit échoué. La mère cherchoit à le débarraſſer pour le remettre en flottaiſon ; mais ce gros animal, tirant trop d'eau, s'échoua bientôt lui-même par la tête qui eſt plus peſante en proportion que le reſte du corps. Les pêcheurs s'emparèrent d'abord du petit, l'amarrèrent avec des cordes ; & à force de bras, aidés d'un cheval & favoriſés par le reflux qui montoit encore, ils le halèrent au delà du plein, où la mer devoit ſe porter ce jour-là. Enſuite ils ſe portèrent vers la mère ; & ſe mettant dans l'eau juſqu'à la ceinture, ils lui donnèrent plus de cinquante coups de couteau ſur la tête ou ſur le dos, & lui firent une large ouverture au ventre. L'animal donna dans ce moment quelques ſignes de douleur, en pouſſant pluſieurs ſons ſemblables au grognement d'un cochon ; & remuant la queue avec une force prodigieuſe, il éloigna tous ceux qui l'environnoient. Alors quelques autres pêcheurs étant allés chercher une petite ancre avec des cordages, ils introduiſirent l'une des pattes de l'ancre dans l'évent du cetacé, & paſsèrent un nœud coulant autour de la queue, dans le deſſein de le retourner & de l'échouer entièrement ; mais ſe ſentant bleſſé dans la tête & gêné par la queue, l'animal fit des efforts ſi violens, qu'il caſſa la corde, quoique fort groſſe, ſe débarraſſa de la patte de l'ancre ; & profitant de la mer qui montoit toujours, il s'échappa & s'enfuit, en lançant par ſon évent un jet d'eau & de ſang, à plus de douze pieds de hauteur. Le lendemain, des pêcheurs de Tourville, bourgade à trois lieues d'Honfleur, trouvèrent, près du banc du *Rattier*, le cetacé mort & flottant entre deux eaux. Ils l'amarrèrent &, avec le ſecours de cinq chaloupes, l'amenèrent à Honfleur. On vendit la graiſſe, par adjudication, au prix de cent vingt-livres. Les deſcriptions qu'on trouve dans les ouvrages de Martens, Dale, Pontoppidan, & dans la *Zoologie britannique* de M. Pennant, ſous les dénominations que je donnerai à la fin de cet article, s'accordent parfaitement avec celle de M. Bauſſard, & n'en diffèrent qu'en ce que ces Naturaliſtes n'indiquent point de dents dans la gueule. Mais avoient-ils obſervé avec attention l'intérieur de la bouche ? N'eſt-il pas poſſible que ces aſpérités aient échappé à leurs recherches, ſurtout ſi les animaux qu'ils ont décrits étoient jeunes ? Je puis donc conclure que tous ces détails appartiennent à la même eſpèce. J'ajouterai encore que le *Dauphin à deux dents* pourroit bien être auſſi le même individu ; car il eſt probable que les pointes inégales & preſque imperceptibles qu'on trouve dans la bouche des jeunes *Butskopfs*, croiſſent & deviennent des dents très-ſenſibles, lorſque l'animal eſt parvenu à certain âge. Du reſte, cette opinion ne peut ſe confirmer ou ſe détruire que par de nouvelles obſervations. Lorſque nous aurons des remarques

positives ſur les trois animaux dont nous venons de parler, alors nous aſſignerons à chacun la place qu'il doit occuper dans la tribu des cetacés. Mais ſi le *Butskopf* a conſtamment de petites dents au palais & ſur le contour de la mâchoire ſupérieure, il eſt hors de doute qu'il forme un genre particulier dans cette claſſe. *Martens*, *Spitzb.* 124. *Bottle-Head or flounders head. Dale*, *Harwich*, 4, 11, *tab.* 14. *Nebbe-Haul or beaked whale. Pontoppid. Norway*, 1, 12?. *Beaked. Penn. Zool. brit. p.* 59, *n.* 10. *Obſerv. ſur la Phyſique, l'Hiſt. Naturelle, & les Arts, mars* 1789.

Voici les dimenſions du petit & du grand cetacé qui ont été décrits dans le Journal de phyſique déjà cité.

Proportions du jeune animal.

	pieds.	pouces.
Longueur totale, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue,	12	6
Circonférence du corps vis-à-vis les nageoires latérales,	8	
Longueur du bec ou muſeau,		5
Diſtance de l'évent à l'extrémité du muſeau,	1	11
Diſtance de l'anus à l'extrémité de la nageoire de la queue,	4	8
Diſtance de la nageoire du dos à l'extrémité de la nageoire de la queue,	3	6
Diſtance de la partie antérieure de cette nageoire à l'extrémité du muſeau,	7	8
Longueur de la nageoire du dos,	1	
Hauteur de cette même nageoire,		7
Longueur des nageoires latérales,	1	
Largeur de ces nageoires,		7
Largeur de la nageoire de la queue,	3	2

Proportions de la mère.

	pieds.	pouces.
Longueur totale, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue,	23	6
Circonférence du corps vis-à-vis les nageoires latérales,	15	7

	pieds.	pouces.	lignes.
Diſtance de l'évent à l'extrémité du muſeau,	4	4	
Longueur de la tête,	1	4	
Circonférence de la tête,	8	7	
Hauteur de la tête,	1	4	
Largeur de la tête,		8	
Diſtance de la nageoire du dos à l'extrémité du muſeau,	13	6	
Longueur de la nageoire du dos,	2		
Hauteur de cette même nageoire,		15	
Longueur des nageoires latérales,	2		
Largeur de ces mêmes nageoires,	1	3	
Largeur de la nageoire de la queue,	6	10	
Longueur de la vulve,	1	3	
Diſtance de l'ouverture de l'anus, aux deux fentes qui renferment les mamelles,		8	
Diamètre du mamelon,		1	
Longueur du mamelon,			6

* Le Dauphin Fères 9. *D. Feres D. pinnâ in dorſo : capite rotundato : dentibus ſubovatis, apice obtuſis.*

Une nageoire ſur le dos : la tête arrondie : les dents ovales & obtuſes au ſommet.

M. l'Abbé Turles, Prieur-Bénéficier au Chapitre de Fréjus, & qui joint à de grandes qualités, des connoiſſances profondes en Hiſtoire Naturelle, a eu la complaiſance d'envoyer à M. Bénard le deſſin du ſquelette & la deſcription de cet animal, dont aucun Naturaliſte n'a encore fait mention. La hauteur de la tête égale à peu près ſa longueur; elle eſt très-renflée ſur le ſommet; & s'amincifſant tout à coup vers ſa partie antérieure, elle ſe termine par un muſeau court & arrondi, comme celui d'un veau. M. Turles trouve que la forme de la tête pourroit être comparée à celle de la *vielle* (*Ichthyolog. pl.* 10, *fig.* 33.); en ſuppoſant toutefois que celle-ci ne fût point comprimée par les côtés, mais d'une largeur conforme à la hauteur moyenne. Les mâchoires ſont égales, recouvertes de lèvres membraneuſes, & garnies intérieurement d'une rangée de dents : on en compte vingt à chaque mâchoire. La conformation des dents forme le caractère diſtinctif de cette eſpèce. Il y en a autant de groſſes que de

petites; les plus grandes ont environ un pouce & quelques lignes de longueur, ſur un demi-pouce de large. La partie qui s'enfonce dans l'alvéole, imite un cône dont le ſommet eſt recourbé & aplati du côté oppoſé à la courbure. La partie qui eſt à découvert égale en longueur celle qui entre dans la gencive; elle eſt d'une figure ovale, arrondie au ſommet, & comme diviſée en deux lobes par une rainure qui règne ſur toute ſa longueur. Les petites dents ſont plus courtes de cinq ou ſix lignes que les groſſes. De plus, cet animal a un évent ſur la partie ſupérieure de la tête; une nageoire ſur le dos, deux ſur les côtes, & une placée horizontalement à l'extrémité de la queue. Tout le corps eſt recouvert d'une peau fine & noirâtre. M. Lambert, Bourgeois de Saint-Tropés, a envoyé à M. l'Abbé Turles les détails ſuivans ſur la capture de ce cetacé. « Le 22 juin 1787, un bâtiment qui venoit de » Malthe, ayant mouillé dans une petite plage » appelée les Cambiers, ſituée à l'entrée du » Golfe, fut tout à coup environné d'une » troupe de poiſſons monſtrueux. Auſſi-tot le » Capitaine deſcendit dans la chaloupe avec » une partie de ſon équipage; & s'étant ap- » proché d'un de ces animaux, il lui enfonça » le trident dans le dos. Le monſtre frappé » s'enfuit avec tant de vîteſſe, qu'il auroit » entraîné la chaloupe, ſi les gens de l'équi- » page n'euſſent réuni toutes leurs forces pour » la retenir. Ils luttèrent ainſi pendant quel- » que momens; à la fin, le trident ſe détacha » & emporta un gros morceau de chair. Le » poiſſon ayant fait quelques cris, toute la » troupe ſe rendit auprès de lui. Là, tous » réunis, ils continuèrent à pouſſer tant & » de ſi profonds mugiſſemens, que le Ca- » pitaine & tout ſon équipage en étoient ef- » frayés. Enfin, après avoir rodé pendant » quelques inſtans autour de ce bâtiment, ils » s'enfoncèrent dans le golfe de Grimeau & » diſparurent. La nuit du 22 au 23, deux » chaſſeurs qui dirigeoient leur route du côté » de Grimeau, vers les deux heures du matin, » entendirent de loin un bruit confus qui » les frappa, mais dont ils ne pouvoient » deviner la cauſe. A meſure qu'ils avançoient, » le bruit devenoit plus fort. Etant arrivés » proche le château de Bartheau, ils ſe ren- » dirent au bord de la mer, où ils trouvèrent » pluſieurs bateaux qui donnoient la chaſſe à » ces poiſſons qui pouſſoient des ſifflemens » aigus.... Des matelots armés d'une hache les » frappoient ſur la tête & travailloient à l'envi » à qui en aſſommeroit davantage. La mer » étoit teinte de ſang. On prétend qu'on en » tua une centaine, mais on n'en retira aucun » parti, quoiqu'ils fuſſent chargés de beaucoup » de graiſſe. La chair étoit rougeâtre, comme » celle du bœuf ». On conſerve le ſquelette d'un de ces animaux dans le Cabinet d'Hiſtoire Naturelle du ſéminaire de Fréjus. Il a environ quatorze pieds de longueur. L'os du crâne a un pied dix pouces ſix lignes de long & un pied cinq pouces de large. J'ai conſervé à cette eſpèce de *Dauphin* le nom de *Féres* que lui ont donné les matelots provençaux.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

Baleine, page 1
Cachalot, 12
Dauphin, page 18
Monodon, 9

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

Anarnak, page 11
Baleine à bec, 8
Baleine à boſſes, 5
Baleine-Franche, 1
Baleine-Tampon, 5
Béluga, 14
Buzkopf, 15
Cachalot cylindrique, 16
Cachalot-Microps, ibid.
Cachalot mular, 17
Cachalot trumpo, 14
Dauphin, 20
Dauphin à deux dents, 15
Dauphin Féres, page 17
Epaulard, 11
Epaulard ventru, 13
Epée de mer, ibid.
Grand Cachalot, 12
Gibbar, 4
Jubarte, 6
Marſouin, 18
Narhwal, 10
Néſarnak, 11
Nord-Caper, 3
Petit Cachalot, 14
Rorqual, 7

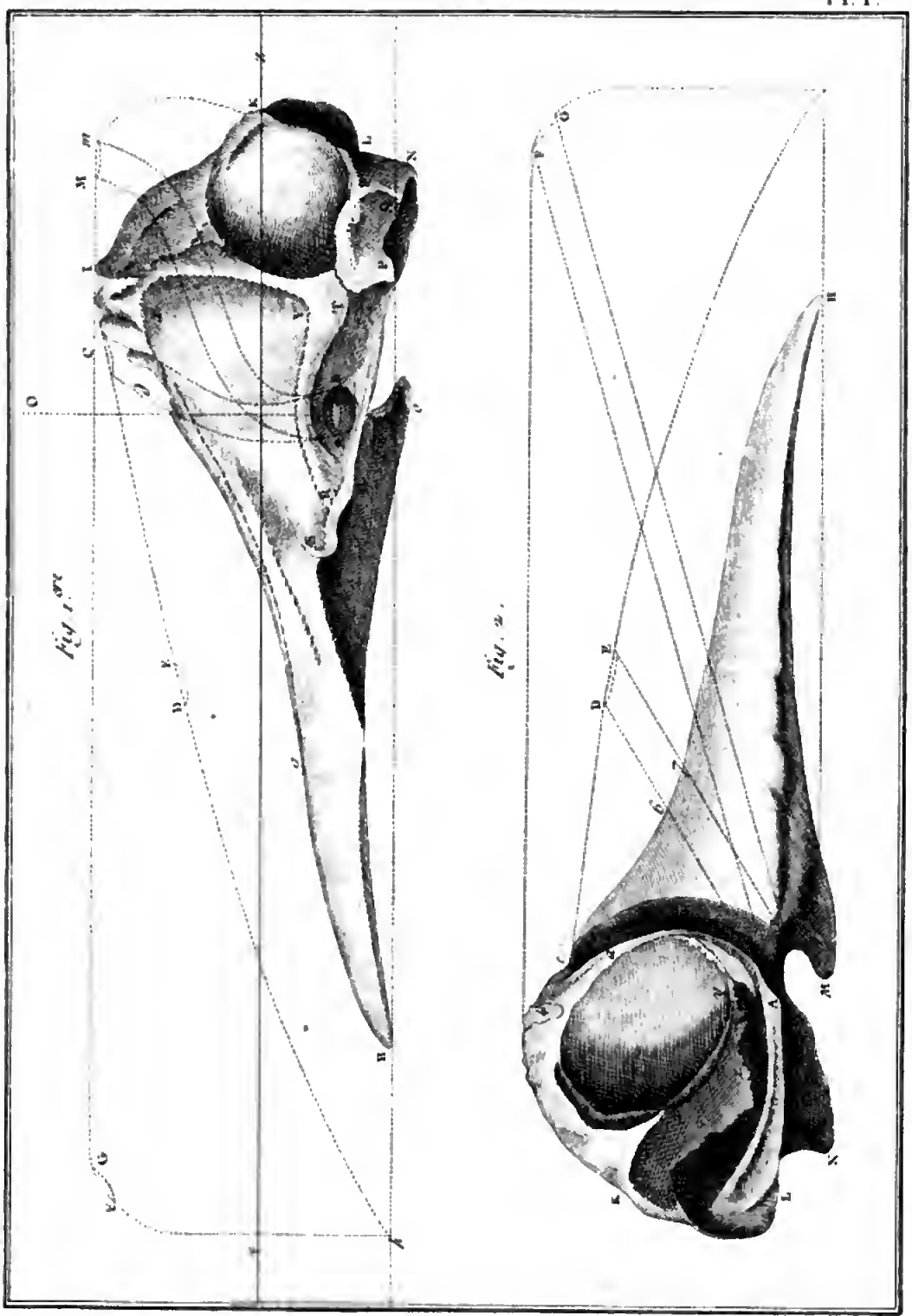

Bernard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *élémé.*

Figure 1re

La Baleine-franche.

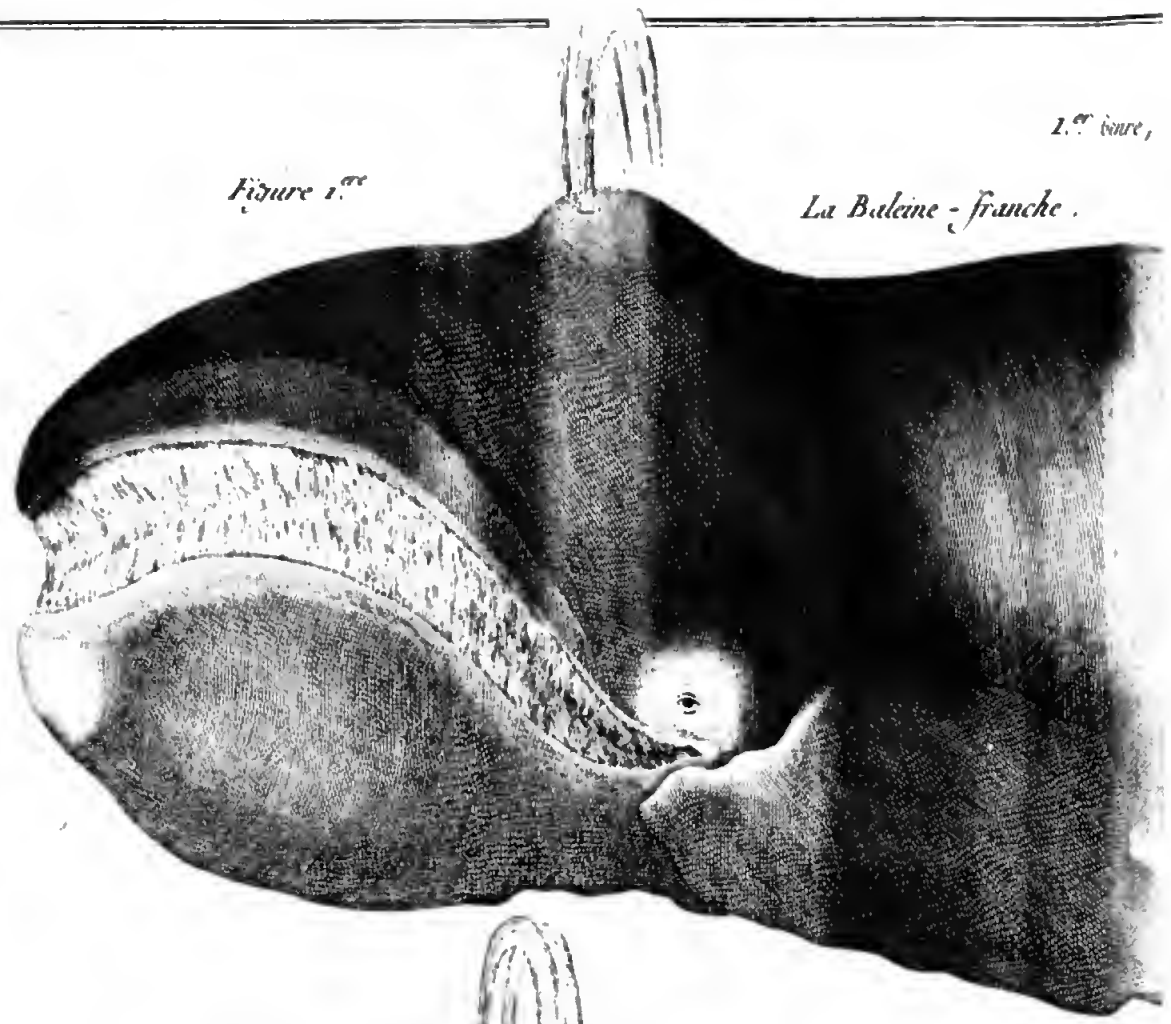

Le Gibbar.

Figure 2e.

Digitized by Google

Genre, Baleines.

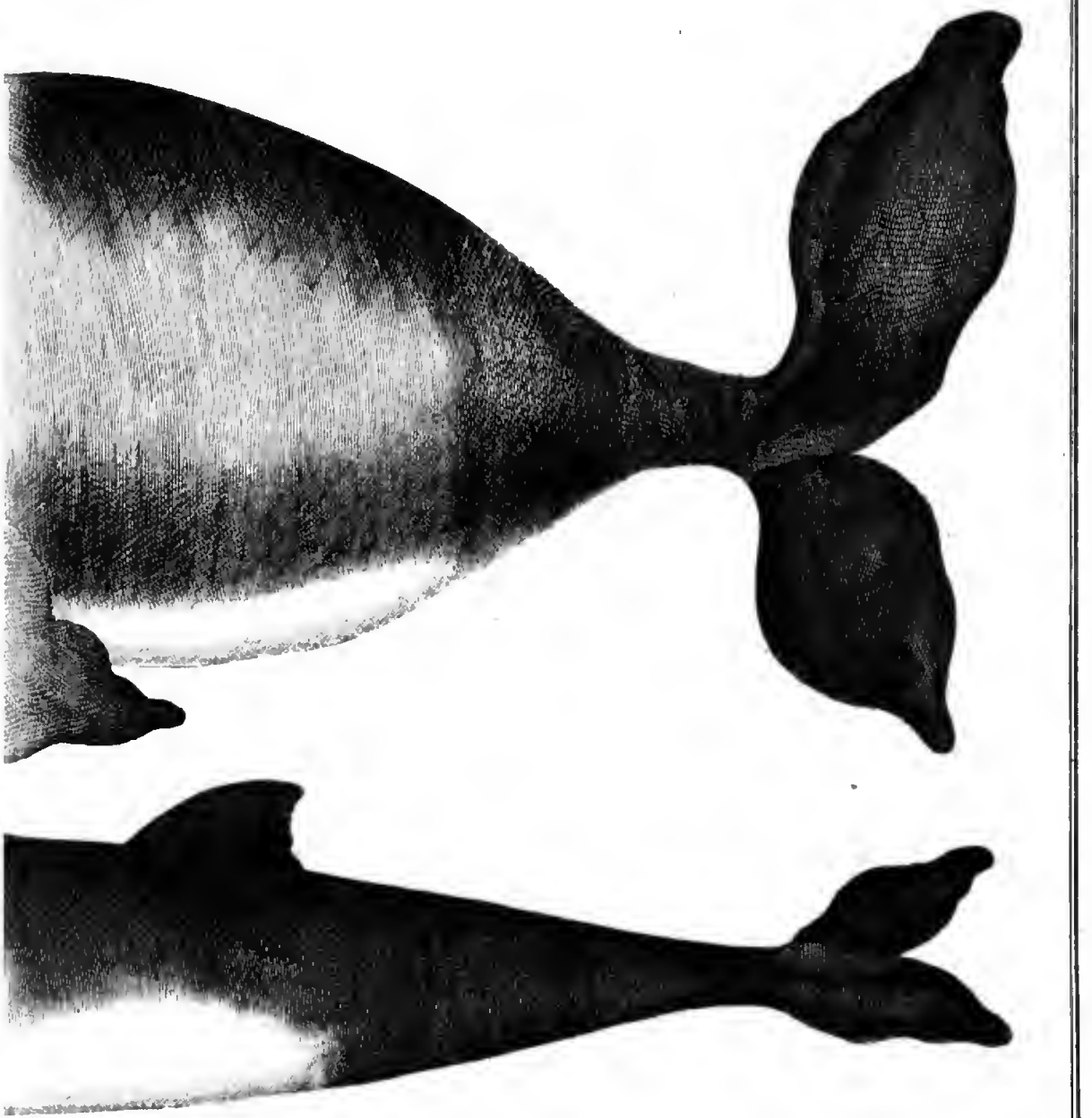

Benard Durand

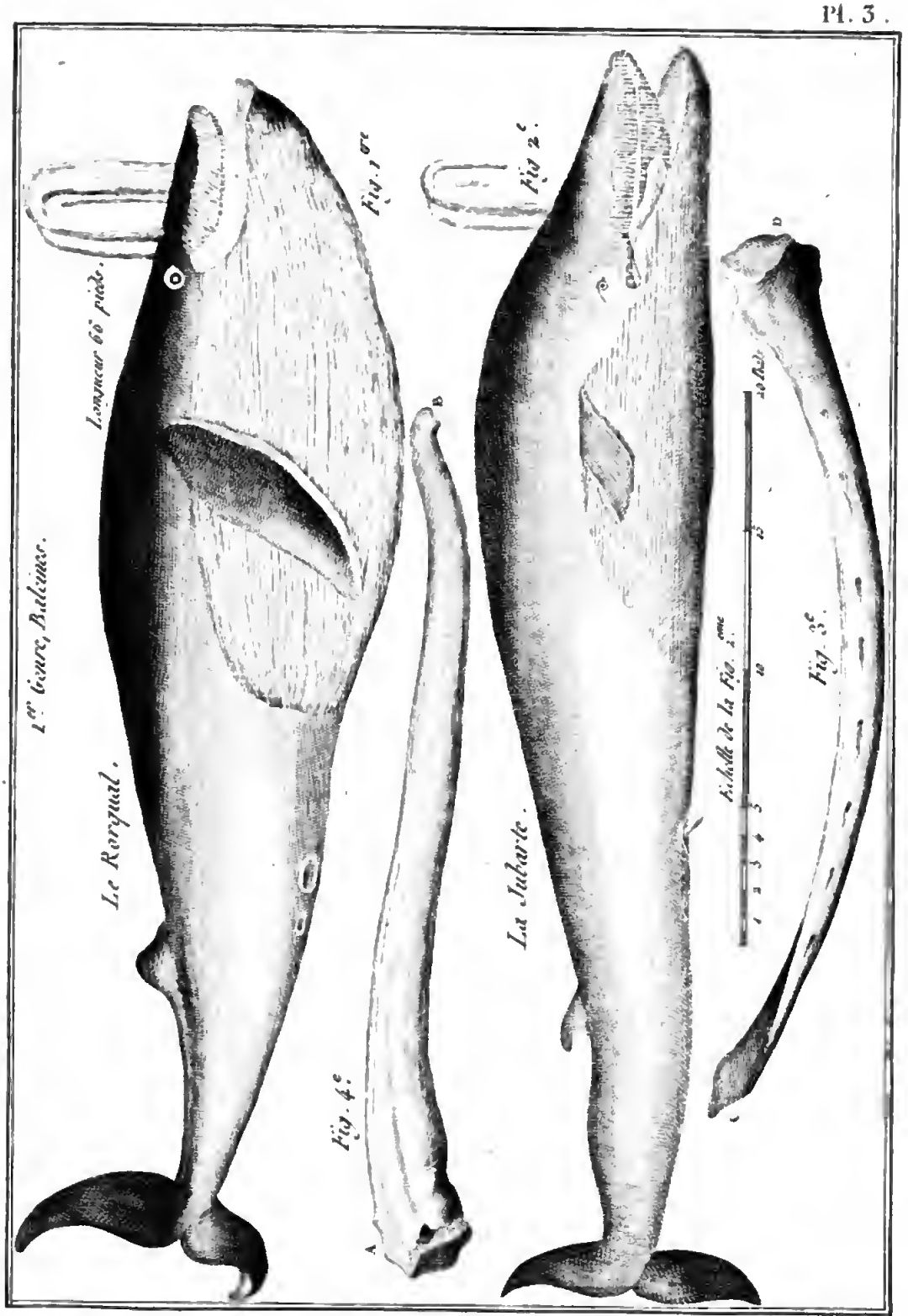
1.er Genre, Baleines.
Le Rorqual.
Longueur 60 pieds.
Fig. 1re
Fig. 2e
La Jubarte.
Echelle de la Fig. 1.ere
Fig. 3e
Fig. 4e
A
B
C
D

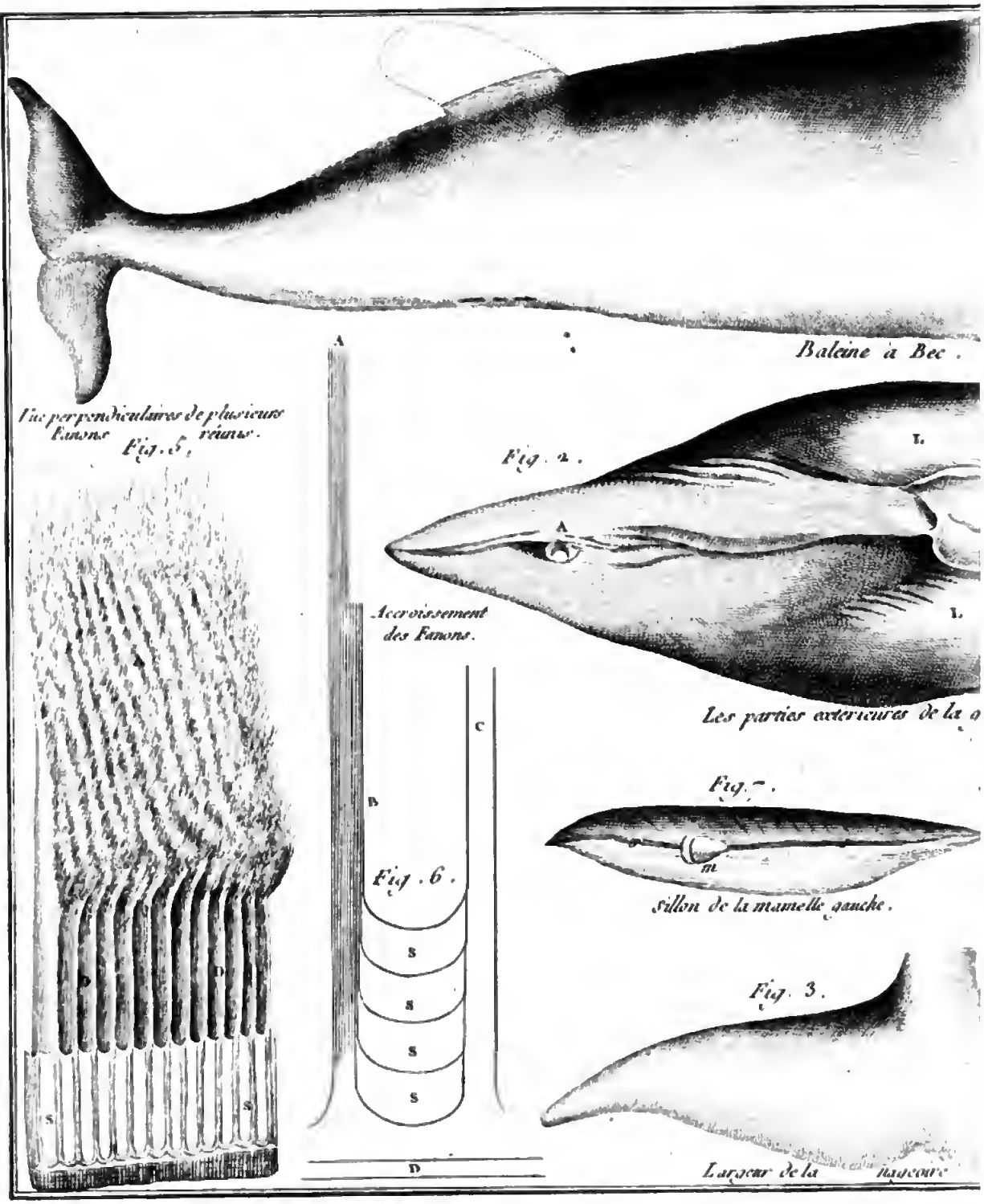

Les parties extérieures de la o

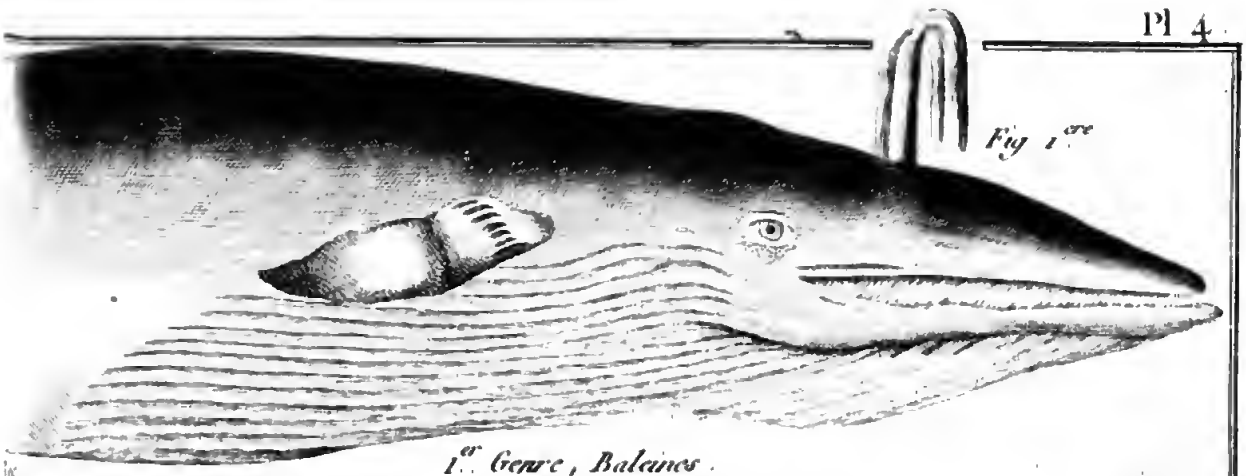

Fig 1.re

1.er Genre, Balaines.

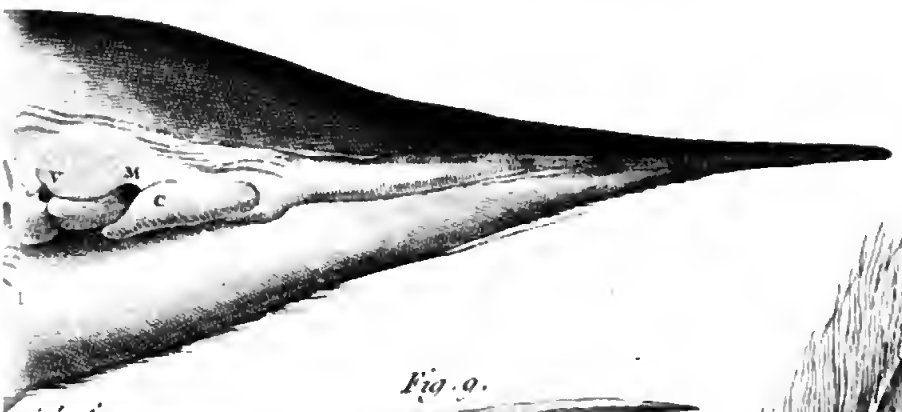

Fig. 9.

Sillon du coté apposé à l'ouverture de la Mamelle.

Fig. 10.

Sillon de la Mamelle droite.

Fig. 8.

Vue intérieure du Sillon proche la Mamelle.

de la Queue).

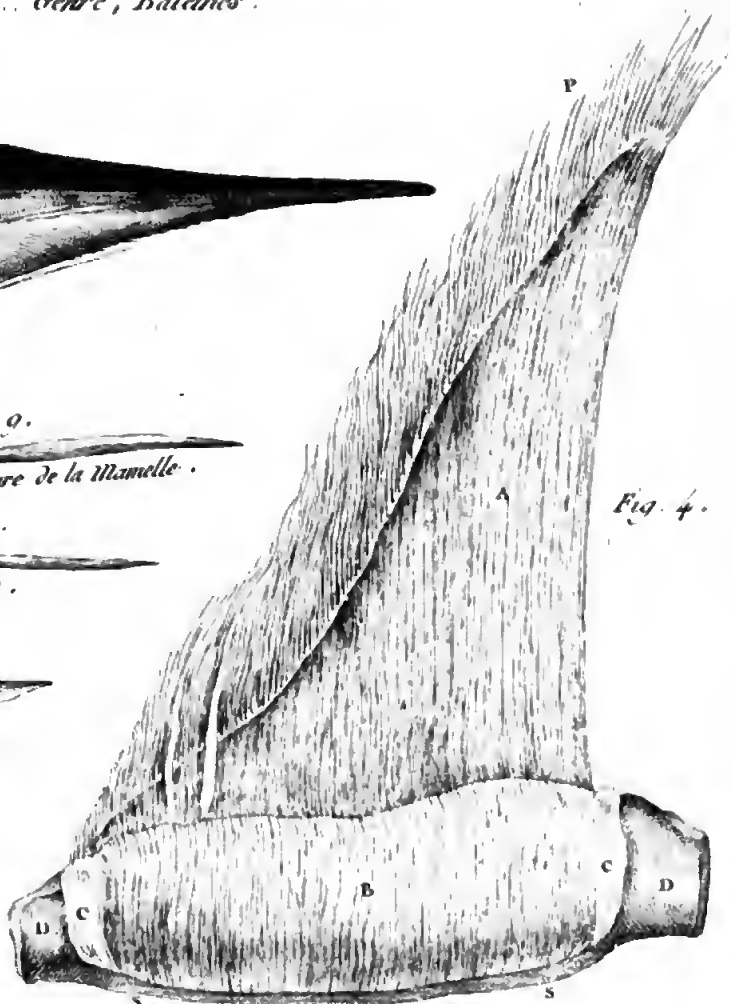

Fig. 4.

Vue latérale d'un Fanon.

Bonard Durand

RELLE, Cétacés

7.

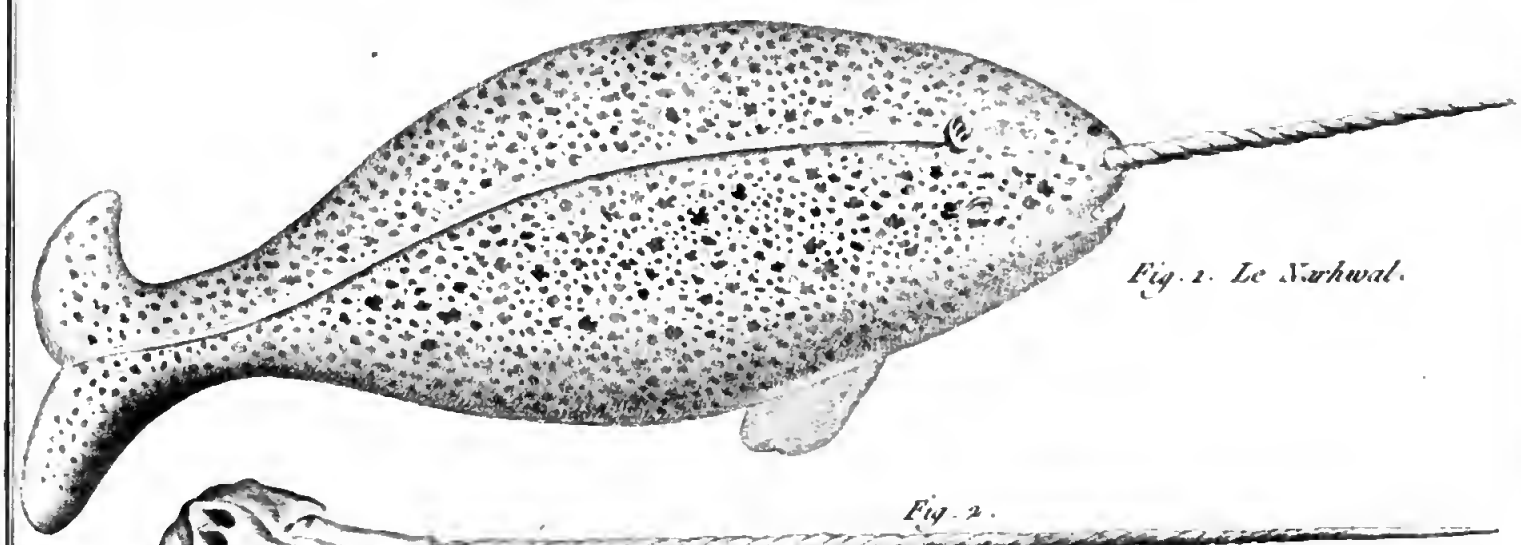

Fig. 1. Le Narhwal.

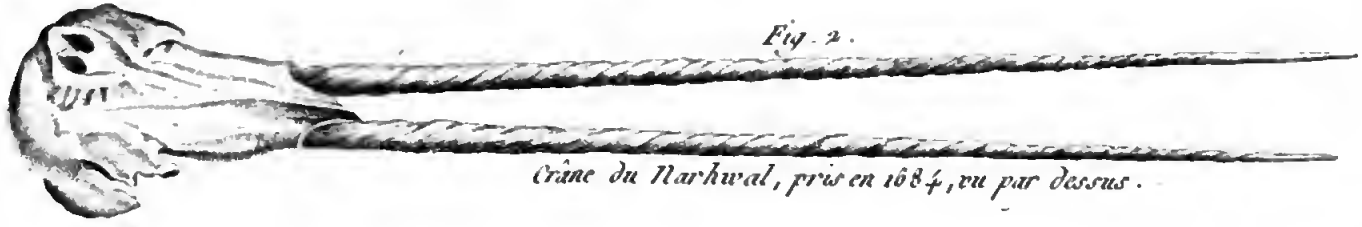

Fig. 2.

Crâne du Narhwal, pris en 1684, vu par dessus.

Fig. 3.

Crâne du même Narhwal, vu par dessous.

Benard Direxit

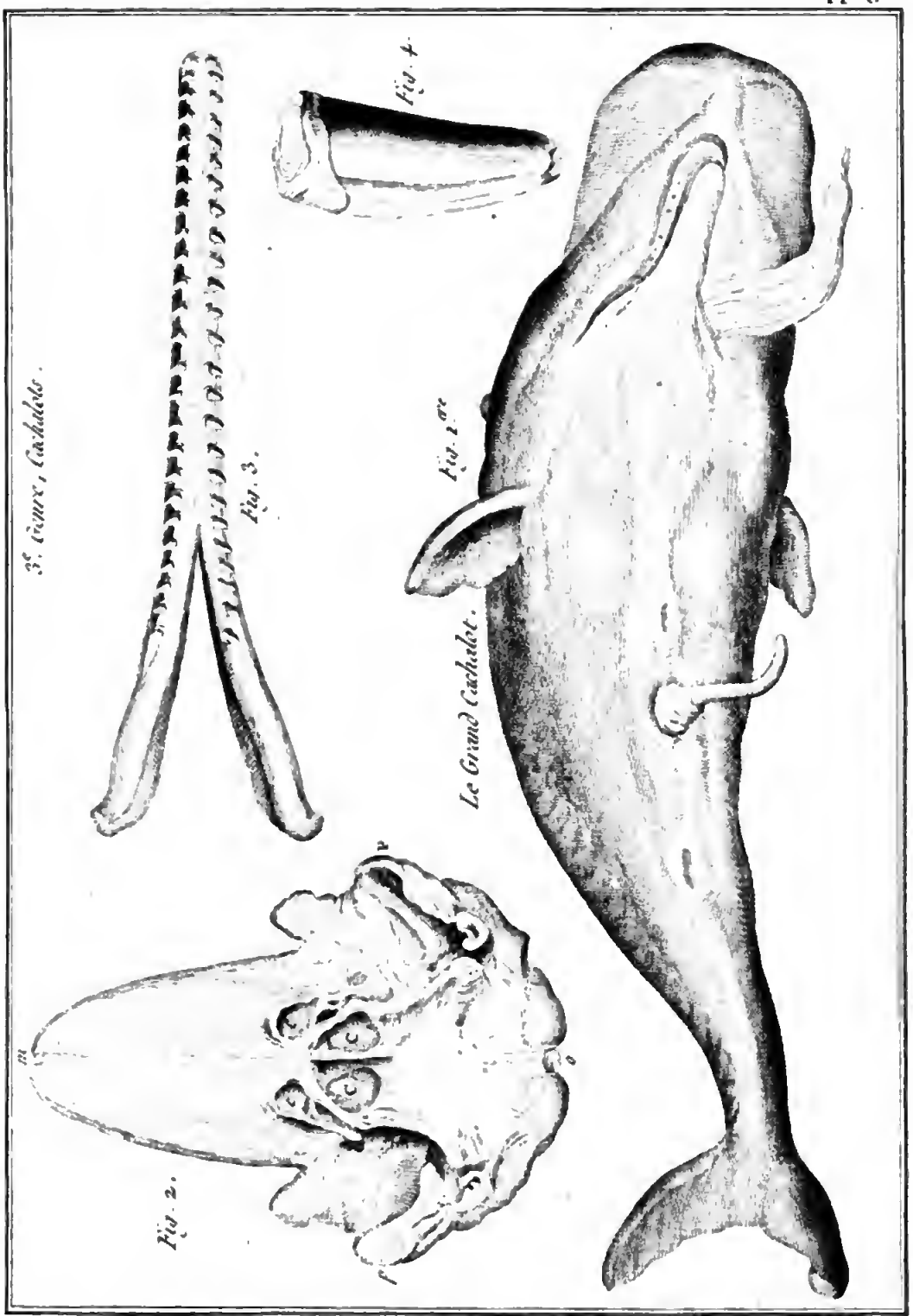
3e. Genre, Cachalot.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 1er.
Le Grand Cachalot.
Fig. 2.

3e. Genre, Cachalots.

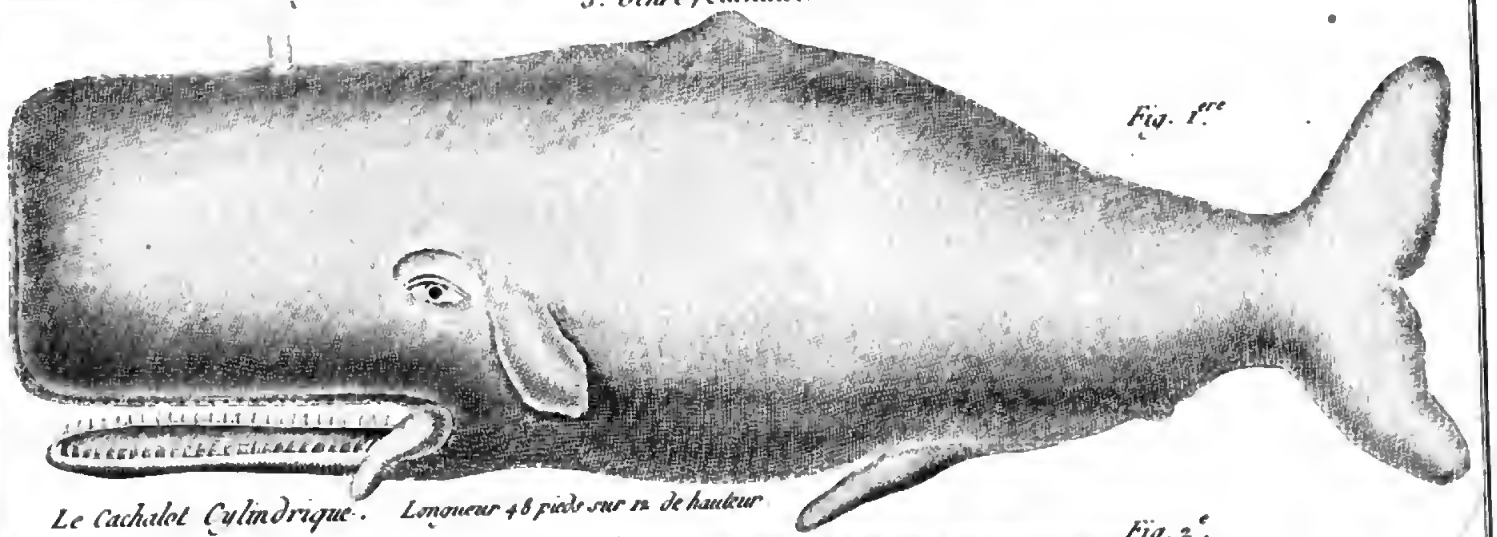

Fig. 1re

Le Cachalot Cylindrique. Longueur 48 pieds sur 11 de hauteur

Fig. 2e.

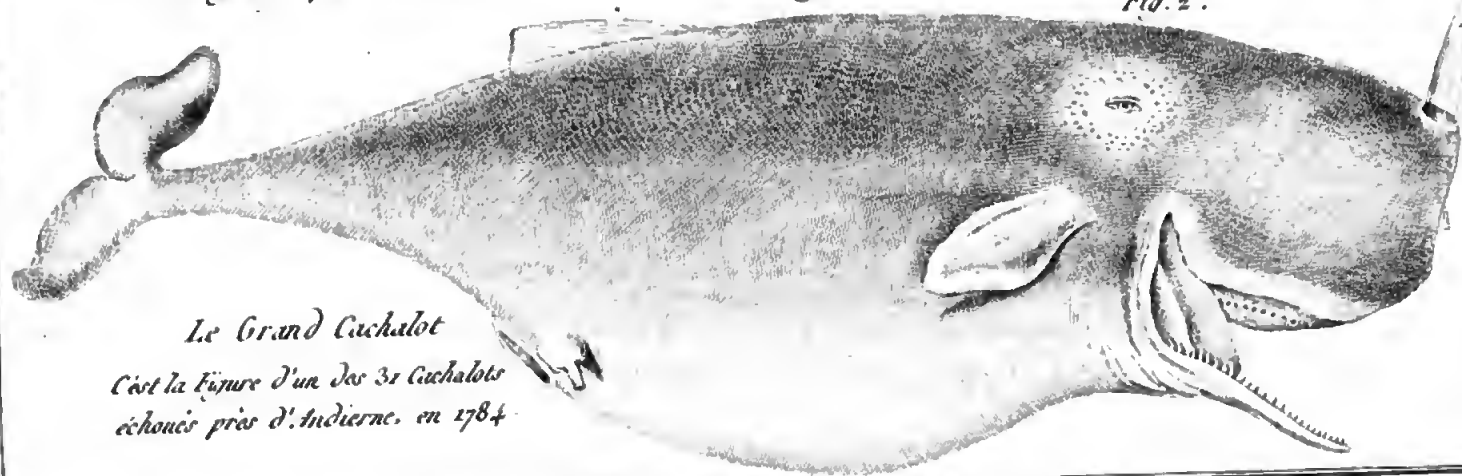

Le Grand Cachalot

C'est la Figure d'un des 31 Cachalots échoués près d'Indierne, en 1784

Pl. 7.

Bénard Dessin

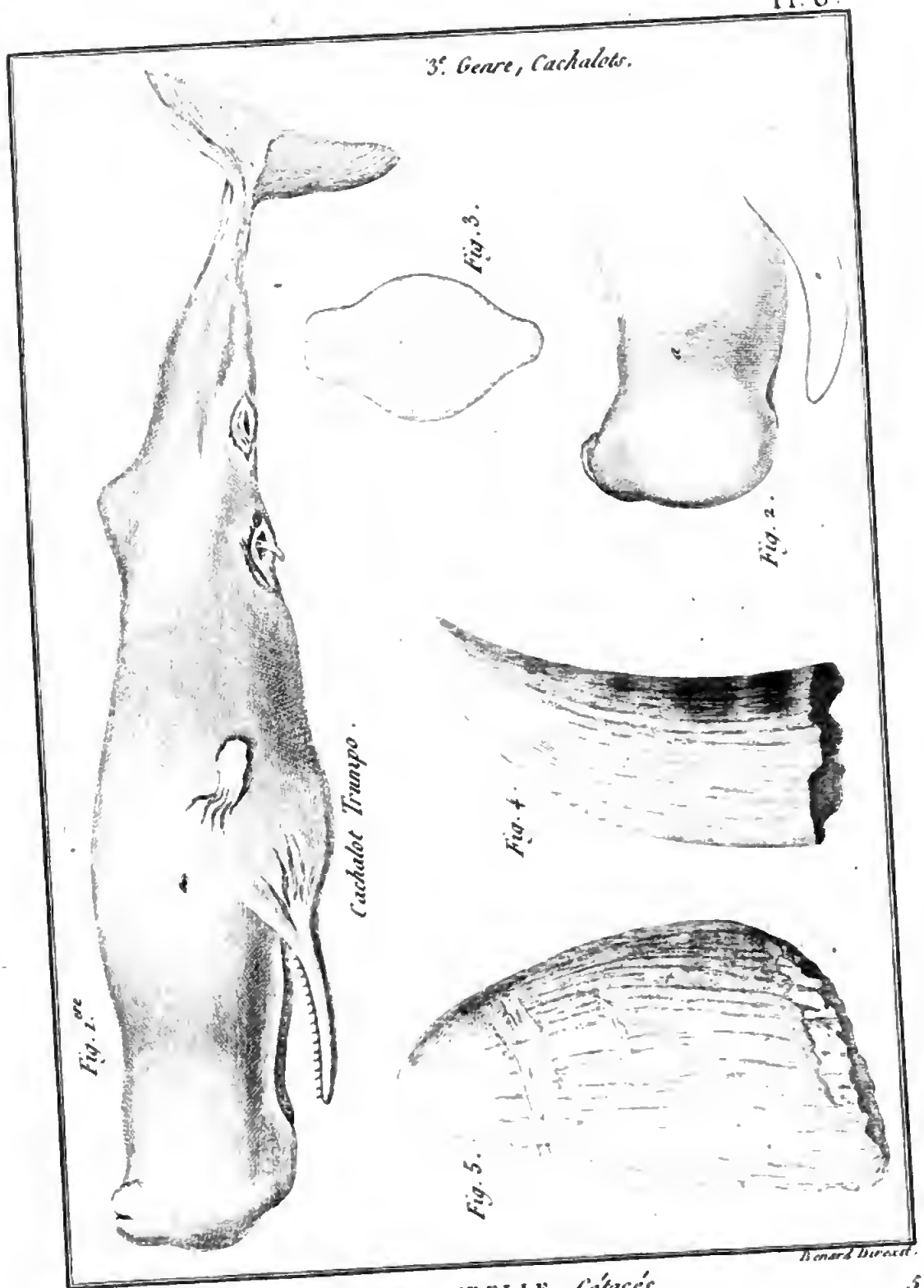
3e. Genre, Cachalots.
Fig. 1re
Cachalot Trumpo.
Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 4.
Fig. 5.
Renard Direxit.

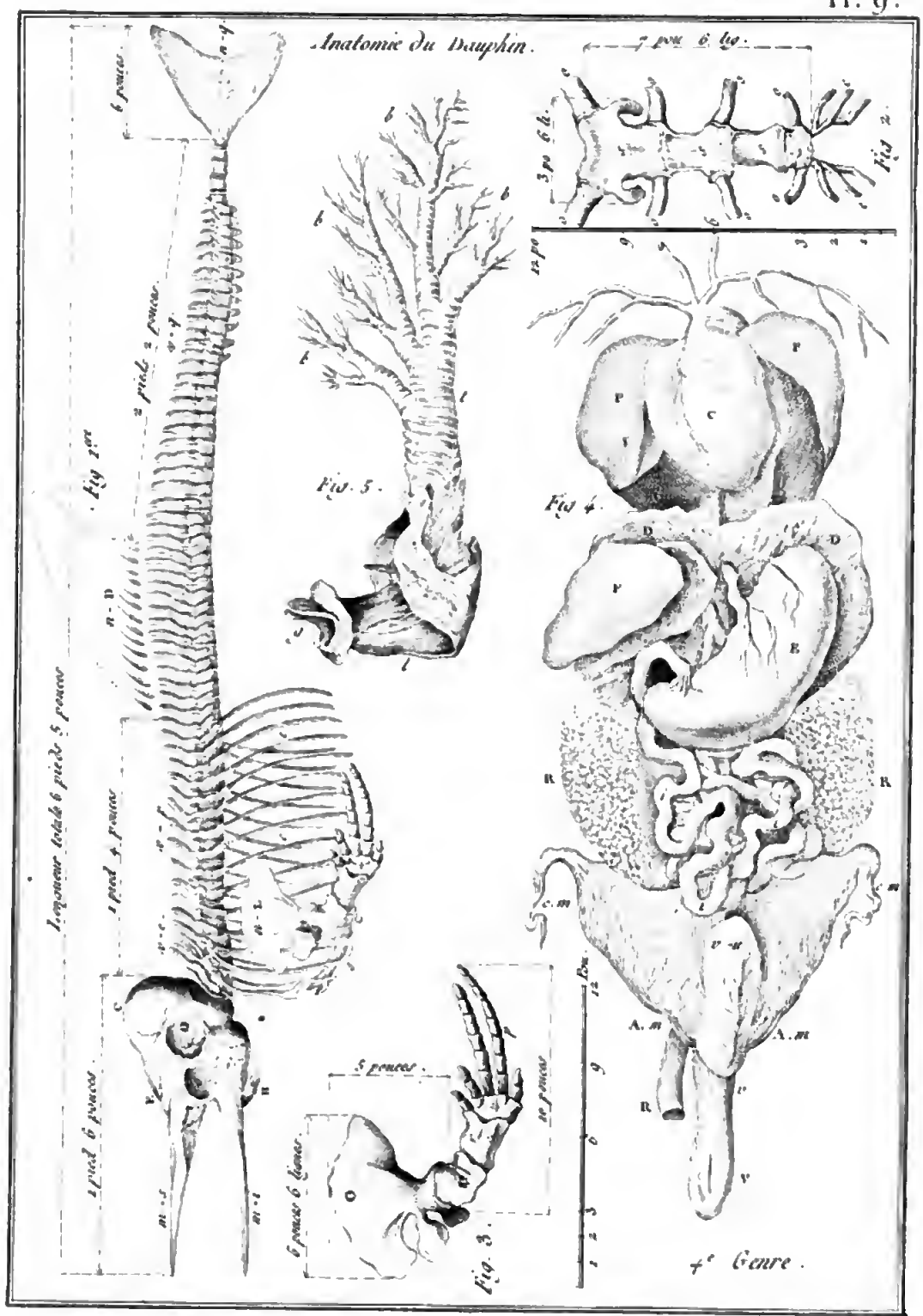

HISTOIRE NATURELLE, *Cétacés.*

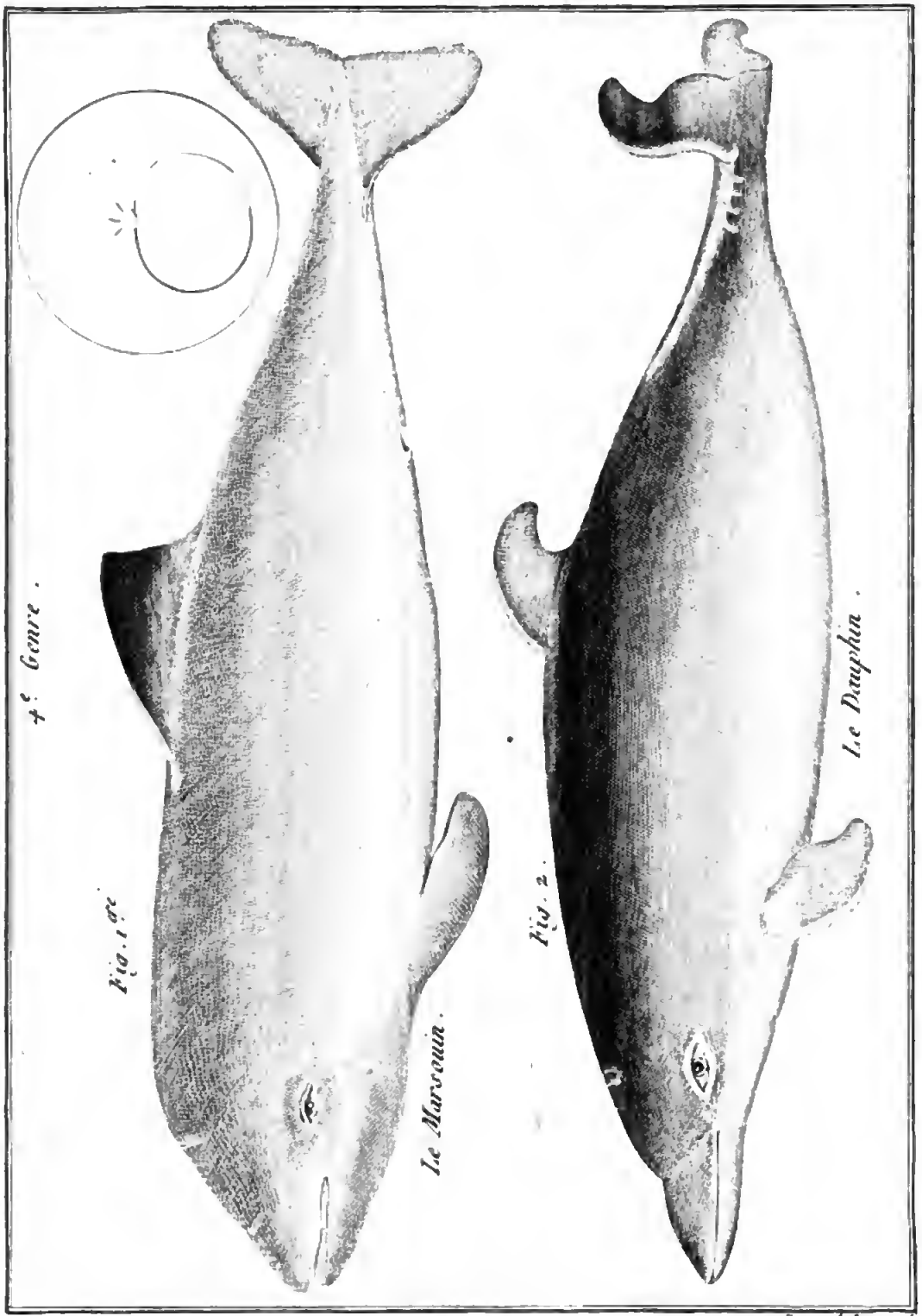

Benard Du exd.

HISTOIRE NATURELLE, *Cétacés*.

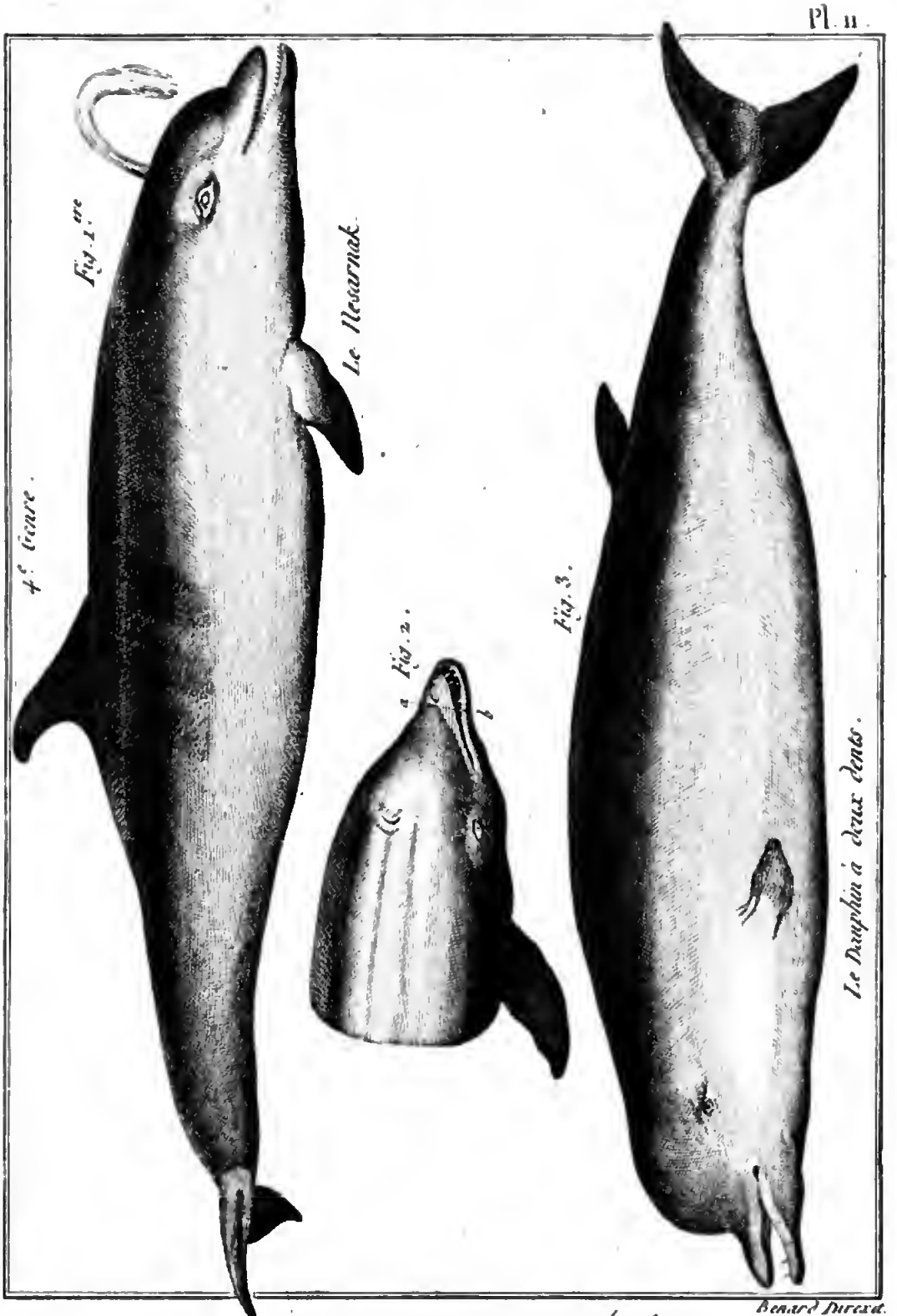

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *Cétacés.*

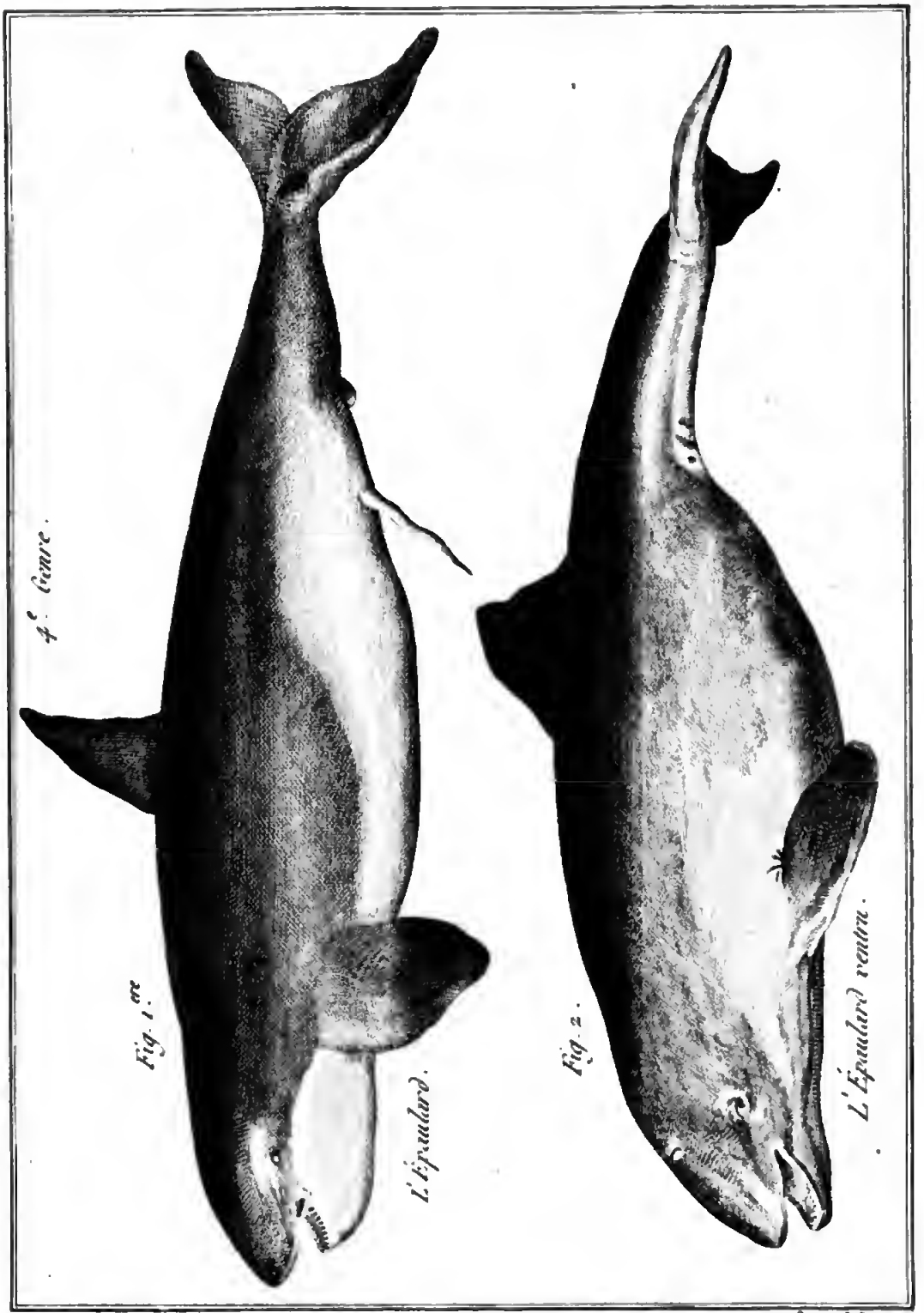

Benard Dessin

HISTOIRE NATURELLE, *Cétacés*

7.